



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARY



3 3433 08172068 6

1  
Presented by

the Century Association

to the

New York Public Library

4 Jan. 1905











# MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

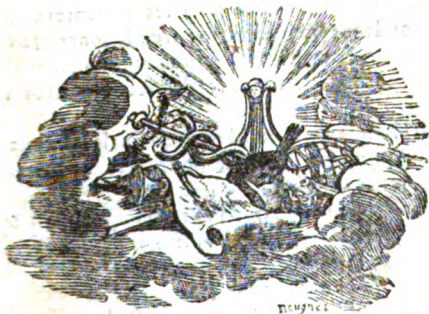
JANVIER, 1772.

PREMIER VOLUME.

---

*Mobilitate viget.* VIRGILE.

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue  
Christine, près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

R. LEONARD  
N. F. LEONARD  
1005  
**AVERTISSEMENT.**

**C'**EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à la perfection; on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv; que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

---

*On trouve aussi chez le même Libraire  
les Journaux suivans.*

**JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.  
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

**L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi  
de chaque semaine, & qui donne la notice  
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.  
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-  
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

**JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Dic-  
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

**GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en  
paroît deux feuilles par semaine, port franc  
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,  
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE  
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

**GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il  
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit  
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-  
gères, rue de la Jussienne. 6 liv.

**EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-  
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12  
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

**LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cahiers par an,  
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

*Nouveautés chez le même Libraire*

|                                                                                                          |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>HISTOIRE de l'Ordre du St Esprit</i> , par<br>M. de St Foix, le 2 <sup>e</sup> . vol. br.             | 2 l.       |
| <i>Les douze Césars</i> de Suétone, traduits par<br>M. de la Harpe, 2 vol. in-8 <sup>o</sup> . brochés   | 8 l.       |
| <i>L'Ecole Dramatique de l'Homme</i> , in-8 <sup>o</sup> .<br>broch.                                     | 3 l. 10 s. |
| <i>Histoire des Philosophes</i> anciens, avec leurs<br>Portraits, 2 vol. in-12. br.                      | 5 liv.     |
| <i>Dict. Lyrique</i> , 2 vol br.                                                                         | 15 l.      |
| <i>Supplément du Dict. Lyrique</i> , 2 vol. br.                                                          | 15 l.      |
| <i>Recueil lyrique d'airs italiens</i> ,                                                                 | 3 l.       |
| <i>Tomes III &amp; IVe. du Recueil philosophique</i><br>de Bouillon, in-12. br.                          | 3 l. 12 s. |
| <i>Tome Ve.</i>                                                                                          | 1 l. 16 s. |
| <i>Dictionnaire portatif de commerce</i> , 1770,<br>4 vol. in-8 <sup>o</sup> . gr. format rel.           | 20 l.      |
| <i>Essai sur les erreurs &amp; superstitions anciennes</i><br>& modernes, 2 vol. in-8 <sup>o</sup> . br. | 4 l.       |
| <i>Les Caractères modernes</i> , 2 vol. br.                                                              | 3 l.       |
| <i>Maximes de guerre</i> du C. de Kevenhuller,                                                           | 1 l. 10 s. |
| <i>Système du Monde</i> ,                                                                                | 30 s.      |
| <i>Satyres de Juvenal</i> ; par M. Dufaulx,<br>in-8 <sup>o</sup> . rel.                                  | 7 l.       |
| <i>Dict. de Morale</i> , 2 in-8 <sup>o</sup> . rel.                                                      | 9 l.       |

G R A V U R E S.

|                                                            |            |
|------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Sept Estampes de St Gregoire</i> , d'après Van-<br>loo, | 24 l.      |
| <i>Deux grands Paysages</i> , d'après Diétrici,            | 12 l.      |
| <i>Le Roi de la Fève</i> , d'après Jordans,                | 4 l.       |
| <i>Le Jugement de Pâris</i> , d'après le Trevi-<br>sain,   | 1 l. 16 s. |
| <i>Deux grands Paysages</i> , d'après M. Ver-<br>net,      | 12 l.      |



MERCURE  
DE FRANCE.  
JANVIER, 1772.

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

*L'HIVER. Imitation de Pope ; Eglogue  
quatrième , à la mémoire de Lady  
Tempest. . .*

DAPHNÉ, LYCIDAS & TIRCIS.

LYCIDAS.

QUEL astre bienfaisant , berger aimé des  
Cieux ,  
Ou quel triste destin te conduit en ces lieux ?

A iij



## 6      MERCURE DE FRANCE.

Peut-être quittes-tu de plus heureux rivages ,  
Pour venir soupirer au sein de nos bocages.

### •    T I R C I S .

Je ne viens point ici conduit par le hasard.  
Je sai votre tristesse , & j'y veux prendre part ;  
Le bruit de vos malheurs s'est fait assez enten-  
dre ;

Les échos attendris font venus me l'apprendre.

### L Y C I D A S .

Le murmure enchanteur de ces foibles ruisseaux ,  
N'égale pas les sons de tes doux chalumeaux ,  
Tircis , les airs plaintifs que chante Philomèle ,  
Les soupirs qu'en nos bois pousse la tourterelle ,  
Des oiseaux expirans les douloureux accens ,  
N'ont rien de comparable aux douceurs de tes  
chanta.

Les brebis au bercail dorment sur la fougère ;  
Au milieu de son cours la lune nous éclaire ;  
Les oiseaux retirés à l'ombre des forêts ,  
Par leur triste silence annoncent leurs regrets.  
Que Daphné soit toujours présente à ta mémoire ;  
Gémis sur son destin , berger , chante la gloire !

### T I R C I S .

Tout s'éteint ; tout périt dans vos champs désolés ;  
De vos humbles hameaux les toits sont ébranlés ;

J A N V I E R. 1772. 7

Vos champs sont sans moisson, vos jardins sans  
culture ;  
Vos prés jadis si beaux ont perdu leur parure ;  
L'aquilon établit son empire dans l'air ;  
La nature gémit dans les fers de l'hiver ;  
Eole captivant vos jeunes paysannes ,  
A chassé les plaisirs de vos humbles cabanes.  
Infortuné berger ! quand tout meurt dans vos  
champs ,  
Puis-je encore aux échos faire entendre mes  
chants ?

L Y C I D A S.

Daphné n'est plus : hélas ! dans ces jours de tris-  
tesse ,  
Pourrions-nous refuser ce tribut de tendresse ?  
Elle-même assemblant les bergers du hameau ;  
Leur dit en expirant : « Chantez sur mon tom-  
beau ;  
« Vous savez à quel point j'aimai les bergeries ;  
« J'expire ; adieu , bergers ; adieu , brebis che-  
ries. »  
Elle dit , & mourut. Les yeux baignés de pleurs ,  
Je vais à son tombeau le couronner de fleurs.  
Mais toi , digne berger , si Daphné se fut chère ,  
Chante pour l'honorer , couronne-toi de lierre.

T I R C I S.

Muses , abandonnez vos sources de cristal ;

A iv

## 8 MERCURE DE FRANCE.

Sylvains , venez gémir aux bords de ce canal ;  
Nymphes de ces côteaux , sortez de vos retraites ,  
Ornez vos tendres mains de nos foibles houlet-  
tes ,

Soupirez avec nous à l'ombre des cyprès ,  
Et mêlez à nos pleurs vos sensibles regrets.  
Amours , qui gémissez de nos trop justes peines ,  
De myrte & de cyprès couronnez ces fontaines ,  
Brisez encor vos traits : vous le fîtes jadis ,  
Lorsque Vénus pleura le destin d'Adonis :  
Laissez votre carquois maintenant inutile ;  
Et gravez , en pleurant , sur ce marbre immo-  
bile ,

Elevé par la main des bergers attendris ,  
Ces tristes vers qu'exprès vous a dicté Cypris ;  
« Que la terre & les cieux pleurent notre dis-  
» grace ,

» Que la nature prenne une nouvelle face ,  
» La beauté vient de perdre & l'éclat & le jour ;  
» Hélas ! Daphné n'est plus , il n'est donc plus d'a-  
» mour. »

Le jour s'est retiré sous de sombres nuages ,  
Une éternelle nuit règne dans ces bocages ,  
Le triste & noir verseau , dans nos obscurs déserts  
Eternise le cours des farouches hivers.  
Bergères , qui passez encore sur ces rives ;  
Vous vîtes de nos fleurs les beautés fugitives ;  
Vous disiez que Daphné possédoit des attrait ;  
Que l'âge ni le tems ne détruiroient jamais ;

Ces fleurs avec Daphné dans la saison nouvelle  
 Nâquirent sous nos yeux , & meurent avec elle.  
 Heureux printems ! envain nos champs t'ont re-  
 gretté ;

« Hélas ! Daphné n'est plus ; il n'est plus de beauté.

Les troupeaux attristés refusent l'herbe tendre ;  
 Les bergers dans les champs refusent de se ren-  
 dre ;

Les cignes moins touchés de leurs propres mal-  
 heurs ,

Gémissent sur leurs eaux de nos justes douleurs.  
 Abandonnant aux pleurs son aimable jeunesse ,  
 Hébé , loin des hameaux emporte sa tristesse ;  
 Et l'écho retiré dans la nuit des forêts ,  
 Ne fait plus aux côteaux répéter ses regrets ;  
 Si quelquefois sa voix se fait entendre encore ;  
 C'est pour dire : « Daphné fut plus belle que Flore ,  
 » Plus riante qu'amour , plus fraîche que zéphir ;  
 » Hélas ! Daphné n'est plus , il n'est plus de plai-  
 » sir. »

Les prés ne brillent plus de perles de rosée ;  
 La campagne n'est plus de zéphir caressée.  
 Le matin on voyoit sur nos humbles maisons  
 De légères vapeurs s'élever en sillons ;  
 On respiroit des fleurs l'odeur pure & naissante ;  
 L'aurore à son lever étoit douce & riante ;  
 Les jours étoient filés par la main des plaisirs ;  
 Les bergers ignoroient les pleurs & les soupirs

A v

10      **MERCURE DE FRANCE.**

On voioit sur les fleurs l'abeille industrieuse  
Composer de son miel la douceur fructueuse ,  
Exposer au soleil les diverses couleurs.  
«Hélas ! Daphné n'est plus, il n'est plus de dou-  
ceurs.

Chère & tendre Daphné ! le linot pour t'enten-  
dre  
Ne viendra plus sur toi dans les airs se suspen-  
dre.

Le rossignol charmé dans le fond de ces bois ,  
Ne répétera plus les charmes de ta voix ;  
Il n'écouterà plus au frais de ces bocages ,  
Les airs que tu chantois sous ces naissans feuil-  
lages.

Les ruisseaux si long - tems attentifs sur leurs  
bords ,  
Ne s'arrêteront plus à tes charmans accords ;  
Ils suivront dans leur cours la loi de la nature ,  
Et reprenant encor leur tendre & doux mur-  
mure ,

Ils diront aux échos de ces tristes déserts :  
«Hélas ! Daphné n'est plus ; il n'est plus de con-  
«certs. »

Les dieux ont terminé sa course fortunée ;  
Le vent annonce au vent sa triste destinée ;  
L'oiseau dans le bosquet la révèle à l'oiseau ;  
Le ruisseau dans son cours la répète au ruisseau ;  
Les soupirs des Zéphirs l'apprennent dans les plaines ;  
DES 3

Eche la dit aux bois , aux antres , aux fontaines ;  
 Flore , loin de nos champs emportant ses pré-  
 sents ,

Court sous un autre Ciel la redire au printemps.  
 A la mort de Daphné tous les êtres gémirent ;  
 Le soleil se noircit , les étoiles pâlirent ;  
 Tout à nos tristes champs annonça la douleur.  
 « Hélas ! Daphné n'est plus ; il n'est plus de bon-  
 heur.

Quand nous pleurons Daphné ; quand les tristes  
 Dryades  
 Apprennent son destin aux Faunes , aux Ménades ;

Daphné plus belle encor que l'aurore & le jour ,  
 Au-dessus du soleil a fixé son séjour.  
 Les dieux l'ont élevée au-dessus des nuages ;  
 Elle voit sous ses pieds se former les orages.  
 Elle est dans des vergers toujours frais & fleur-  
 ris ;

Les traits de la beauté n'y sont jamais flétris.  
 O Daphné ! soit qu'encor dans ces bosquets ére-  
 rante ,

Tu joignes au jasmin le myrte & l'amarante ,  
 Tu choisisses des fleurs qui ne fanent jamais ;  
 Soit qu'an sein de l'amour tu reposes en paix ,  
 Souviens - toi que des champs tu fus la protec-  
 trice.

Daigne tendre aux bergers une main bienfaitrice.

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

Si le destin t'enlève au milieu de ton cours ,  
Ah ! c'est pour te porter au temple des amours ,  
C'est pour te couronner d'une gloire éternelle.  
Daphné ! tu n'étois pas une simple mortelle ,  
Et ton sort glorieux fait tout notre bonheur.  
Chaque berger t'élève un temple dans son cœur.

### L Y C I D A S.

Tout se tait aux accords de ta muse plaintive ;  
Tout prête à tes chansons une oreille attentive.  
Le soir quand Philomèle annonce ses regrets ,  
Tels regnent dans nos champs le silence & la  
paix.

Tant qu'il naîtra des fleurs dans les rians bocages ,

Que les arbres touffus s'orneront de feuillages ,  
O brillante déesse , honneur des immortels !

Le sang de mes agneaux rougira tes autels.

Tu vivras dans nos cœurs. Tes honneurs & ta  
gloire ,

Daphné , seront toujours gravés dans ma mémoire.

### T I R C I S.

Levons-nous. Orion élève dans les champs  
Une vapeur mal saine & des brouillards glaçans.

Le violent Borée enchaîne la nature ;

Les hameaux n'offrent plus qu'une triste peinture.

Il faut céder au tems ; c'est lui qui nous détruit.  
 Marchons : un froid plus vif s'avance avec la  
 nuit.

Adieu , tristes côteaux ; adieu , tilleuls & hêtres ;  
 Adieu , Sylvains ; adieu , champs & plaisirs cham-  
 pêtres ;

Adieu , troupeaux , paissez dans ces sombres dé-  
 serts ;

Adieu , Daphné , reçois mon hommage & mes  
 vers.

*Par M. de Belami.*

## A L C I P P E.

*Imitation libre de l'Astrée.*

**A**L C I P P E , mon père , \* étoit d'une des  
 plus anciennes familles de ce pays. Ses  
 ancêtres qui faisoient leurs délices de la  
 vie pastorale , lui donnèrent une éduca-  
 tion conforme à leurs sentimens. Mais  
 que peut l'éducation contre la force tou-  
 jours victorieuse de la nature ? Alcippe

\* Le berger Céladon raconte à la nymphe Ga-  
 lathée & à ses sœurs l'histoire d'Alcippe son père  
 & de sa mère Amaryllis , & l'origine de leurs di-  
 visions avec Alcé , père d'Astrée. *Astrée , part. 1 ,*  
*liv. 2.*



## 14 MERCURE DE FRANCE.

étoit né avec un caractère ardent ; son ame inquiète le rendoit ennemi de tout repos. Dès l'âge le plus tendre & à peine sorti de la première enfance , il sçavoit se faire des armes de tout ce qui l'environnoit & il s'en servoit pour soumettre à ses caprices les autres enfans de son âge. Il s'étoit formé au milieu d'eux une petite cour ; il avoit ses courtisans & ses favoris : du nombre de ces derniers étoient ceux qu'une sympathie d'inclinations lui avoit fait trouver dignes de son amitié , & avec leurs secours il avoit établi un petit despotisme sur ceux qu'un caractère doux & timide rendoit peu capables de lui résister. Ces dispositions allarmèrent les anciens de nos hameaux ; ils en firent plusieurs fois des plaintes au père d'Alcippe qui se consuma en vains efforts pour adoucir cette humeur féroce & en tempérer la dangereuse effervescence.

Cependant Alcippe avançoit en âge. La violence & l'impétuosité de son caractère se manifestoit de jour en jour. Au lieu de houlettes & de pannetières , on ne voyoit entre ses mains & entre celles de ses compagnons que des épées , des arcs , des frondes. Ils se répandoient ainsi armés dans les campagnes & mettoient tout le pays à contribution.

Alcippe avoit environ vingt ans, lorsque retournant dans son hameau, après une de ses courses, il apperçut un soir la bergère Amaryllis assise devant la porte de son père & s'occupant à orner de fleurs la tête de sa brebis la plus chérie. La bergère, toute entière à son occupation, ne vit point Alcippe qui avec une hardiesse qui lui étoit assez ordinaire, alla familièrement prendre place à ses côtés. Amaryllis surprise fit un cri, & jettant précipitamment les fleurs qu'elle tenoit, se leva pour prendre la fuite. L'audacieux berger la retint & la contraignit de se rasseoir; il passoit déjà un bras au tour de son corps, lorsque rencontrant un regard d'Amaryllis, le téméraire Alcippe perdit tout-à coup contenance. Son effronterie l'abandonna; tremblant & confus, il ne songea plus qu'à se jeter aux pieds de la bergère pour en obtenir un pardon dont il se reconnoissoit indigne. Cet homme si altier, ce cœur si sauvage devint en un instant le plus tendre & le plus respectueux des amans. Un seul regard d'Amaryllis avoit fait ce prodige : quel triomphe pour la bergère ! son amour-propre fut sensiblement flatté d'une victoire aussi prompte & aussi éclatante;

il lui fit perdre le souvenir de l'abord insolent du berger ; une joie vive brilloit dans ses yeux , & l'amour , qui depuis long - tems cherchoit l'occasion de surprendre son cœur , profita de celle - ci pour subjuguier la fière Amaryllis. Elle fit relever le berger & après un léger reproche de sa témérité , elle finit par l'assurer que s'il pouvoit obtenir le consentement de ses parens , elle verroit avec plaisir son amour & qu'elle recevroit ses soins avec reconnoissance.

Amaryllis surpassoit en beauté toutes les bergères de la contrée. Ses charmes avoient attiré à sa suite une foule d'adorateurs ; mais soit dédain , soit insensibilité , aucun n'avoit pu parvenir à lui plaire. Elle les traitoit tous avec une égale indifférence , de sorte qu'on ne l'appeloit pas autrement que la *belle insensible*. Un des plus ardens à sa poursuite étoit le berger Alcé ; il étoit tellement épris d'Amaryllis que rien n'avoit pu le décourager , & conservant toujours dans son cœur l'espérance de fléchir celui de la bergère , il s'étoit prémuni de l'approbation de ses parens. Depuis ce tems , il importunoit plus que jamais Amaryllis : quoiqu'elle l'eût déjà congédié plusieurs fois , l'opi-

niâtre Alcé revenoit toujours à la charge. Amaryllis avoit enfin pris le parti de recevoir des soins dont elle ne pouvoit se débarrasser; mais lorsqu'il lui parloit de son amour, elle se contentoit de rire & de folâtrer par mille détours que son esprit ne manquoit jamais de lui fournir, elle changeoit la conversation ou punissoit le berger de son obstination en se dérochant subitement à sa vue.

Cependant Alcippe, que les dernières paroles d'Amaryllis avoient transporté de joie, ne perdit point de tems; il fit solliciter vivement les consentemens des parens de la bergère. Ce fut alors qu'il ressentit pour la première fois le tort qu'il s'étoit fait par son imprudente conduite. Le père d'Amaryllis refusa les propositions d'Alcippe; sa famille & ses amis se joignirent à lui pour appuyer ses refus; tant étoit grande l'aversion que l'on avoit conçue pour Alcippe. Amaryllis ne tarda point à apprendre le peu de succès des tentatives de son amant, & ne pouvant faire tomber le poids de sa colère sur les auteurs de ses peines, elle se vengea sur le malheureux Alcé. Son indifférence se changea en haine, les soins de ce berger lui devinrent insupportables; enfin elle

## 18 MERCURE DE FRANCE.

le traita avec tant de mépris & de dureté que le chagrin s'empara du cœur du trop constant Alcé; il se laissa insensiblement consumer par une langueur qui le conduisit jusqu'aux bords du tombeau.

La maladie d'Alcé fit beaucoup de bruit; il n'étoit personne qui n'en connût la véritable cause; mais le père d'Amaryllis fut le seul qui eût quelque doute de la nouvelle inclination de sa fille. Ce soupçonneux vieillard fut bientôt instruit de ce qu'il craignoit d'apprendre, il surprit des lettres adressées à Alcippe. Cette découverte le mit dans la plus grande colère; il étoit emporté & inébranlable dans ses résolutions. Sur le champ il prit le parti d'éloigner la bergère; il ne se laissa toucher ni par ses prières ni par ses larmes; en peu de tems tout fut prêt; cette amante fut conduite à un hameau fort éloigné sur les bords de l'Allier, & confiée à la garde & aux soins d'une sœur d'Alcé, de la sévère Arrémis.

La nouvelle du départ d'Amaryllis parvint bientôt aux oreilles de l'impétueux Alcippe. Il ne s'attendoit à rien moins qu'à un coup aussi terrible. Sa fureur devint extrême. N'écoutant que la fougue de son caractère, il se livra à des

transports qui ne firent qu'aigrir les esprits & le rendre de plus en plus odieux. Il éclatoit en imprécations contre son rival ; il le défioit publiquement , & sans la maladie d'Alcé , personne ne doutoit qu'il n'eût attaqué ce berger & qu'il n'eût mis sa vie en danger. Le séjour de nos hameaux devint insupportable à mon père ; le genre de vie qu'il y menoit lui rappelloit ses malheurs ; il résolut de l'abandonner absolument & de suivre ses premières inclinations.

Les amis d'Alcippe ne voulurent point l'abandonner ; il emmenoit avec lui la plus brillante jeunesse du pays ; ce départ causa une consternation universelle. Cléante , père d'Alcippe , fut un de ceux qu'il affligea le plus vivement ; il aimoit tendrement son fils , & les chagrins que lui donnoit sa conduite n'avoient pu altérer chez lui ce sentiment. Il employa toutes sortes de moyens pour le retenir ; il lui représenta les dangers de la vie militaire : les mépris , les insultes qu'il lui faudroit essuyer lorsqu'on auroit connoissance de son origine & du genre de vie de ses pères. Mais Alcippe fut inébranlable , les dangers ne l'effrayoient point ; quant aux mépris il se proposoit de faire

## 20 MERCURE DE FRANCE.

bientôt connoître combien il les méritoit peu. Cléante voyant que rien n'étoit capable de le faire changer de résolution, lui dit, les larmes aux yeux : « Mon fils, »  
 » votre père se flattoit de trouver en »  
 » vous sa consolation & le soutien de sa »  
 » vieillesse, une malheureuse expérience »  
 » me prouve combien peu je dois com- »  
 » prer sur cet appui. Allez, mon fils, par- »  
 » tez; vous êtes issu d'une des plus an- »  
 » ciennes familles de cette contrée; ap- »  
 » prenez qu'il en est déjà sorti plusieurs »  
 » braves Chevaliers. Il vous suffira de »  
 » les nommer pour être bien reçu; je ne »  
 » vous crois pas indigne de marcher sur »  
 » leurs traces. » Après ce discours le bon vieillard lui fournit tout ce qui étoit nécessaire pour son voyage, & l'arrosant de ses larmes, il lui dit un adieu qu'il croyoit le dernier de sa vie.

Alcippe se livra entièrement à la profession des armes, tant pour suivre sa propre inclination que pour perdre le souvenir d'Amaryllis. Bientôt sa valeur & son intrépidité lui acquirent l'estime & l'amitié des Chevaliers les plus renommés & rendirent son nom redoutable aux ennemis. Sa taille avantageuse & sa bonne mine qui vinrent à l'appui de sa répu-

tation lui occasionnèrent plusieurs aventures galantes. Je ne m'arrêterai qu'à la dernière ; elle fut la cause de tous ses malheurs.

Dans une des fêtes qui se donnèrent à Toulouse, mon père s'étoit montré avec beaucoup d'avantages ; il fut principalement remarqué par une Dame des plus considérables de la ville, qui, je crois même, étoit parente du Gouverneur de la place. Elle en devint éprise au point, qu'elle eut recours pour satisfaire sa passion à une ruse qui suffira seule pour en faire connoître la violence.

Un jour Alcippe assistoit à un sacrifice qu'il faisoit offrir en reconnoissance des victoires qu'il avoit remportées aux joutes ; une vieille femme vint se placer à côté de lui & se mit à l'appeler plusieurs fois par son nom sans le regarder. Alcippe surpris voulut d'abord interroger la vieille, mais comme elle ne le regardoit point, il crut qu'elle s'adressoit à quelqu'autre. Cependant la vieille continuoit toujours à l'appeler, & s'apercevant qu'il l'écoutoit, lui dit : « C'est à vous que je  
» parle, valeureux Alcippe. Si vous vou-  
» lez avoir une bonne fortune digne de  
» votre mérite, trouvez - vous à l'entrée



## 22 MERCURE DE FRANCE.

» de la nuit au temple de Minerve. » Alcippe, qui ne pouvoit plus douter que cette aventure ne le regardât, répondit, sans jeter les yeux sur la vieille, qu'il s'y trouveroit. Il fut exact au rendez-vous. La vieille de son côté ne se fit pas attendre long-tems. Elle parut couverte d'un voile de taffetas noir qui lui descendoit jusqu'aux pieds. « Heureux jeune-homme, lui dit-elle, en le prenant par la main, sous quelle étoile es-tu donc né pour avoir sçu inspirer une passion aussi vive à la plus belle personne de la cour; elle a dédaigné pour toi les vœux de nos courtisans les plus aimables. Mais avant tout, il faut que tu me promettes de ne témoigner aucune curiosité de connoître la Dame qui te favorise; la moindre recherche que tu ferois pour découvrir son nom t'attireroit sa haine & occasionneroit indubitablement ta perte. » Alcippe promit tout; mais voyant que la vieille tiroit un mouchoir de dessous sa robe & qu'elle se mettoit en devoir de lui voiler le visage, il fit quelque résistance; cependant, impatient de sçavoir la fin d'une aussi singulière aventure, il lui laissa faire ce qu'elle voulut : il eut soin d'ailleurs de ne point

quitter son épée dans la crainte que ce ne fut quelque piège tendu par un ennemi secret. Après avoir marché environ un quart-d'heure avec sa conductrice, il se trouva au milieu d'une chambre ; toutes les lumières furent éteintes à son arrivée , ensuite la vieille lui découvrit le visage & le laissa seul. La Dame entra aussi-tôt ; elle le reçut avec des transports d'autant plus grands qu'ils n'étoient gênés par aucune contrainte. Certaine de n'être point connue, elle ne s'empressoit qu'à lui témoigner toute l'ardeur de son amour. Alcippe ne se montra point indigne de faveurs aussi signalées ; toutefois au milieu des embrassemens les plus doux, il lui restoit dans le cœur un desir secret d'en connoître l'objet , & ce desir ne laissoit pas de troubler son bonheur. On lui prodiguoit caresses pour caresses, mais il ne put tirer une seule parole de la belle inconnue. Le lendemain, une heure environ avant que le jour parût, la vieille entra dans la chambre, & voilant de nouveau le visage d'Alcippe, elle le conduisit avec les mêmes précautions dans l'endroit où elle l'avoit abordé. Elle lui donna rendez-vous pour le jour suivant, & elle lui promit de se trouver exactement

## 24 MERCURE DE FRANCE.

à la chûte du jour dans la même place, toutes les fois que l'inconnue jugeroit à-propos de le recevoir.

Alcippe auroit été le plus heureux des hommes, si son inquiétude naturelle le lui eût permis. Il avoit confié le détail de son aventure à Clindor, le plus intime de ses amis, un de ceux à qui son exemple avoit fait quitter la vie pastorale. Il lui avoit en même-tems fait part de sa curiosité & des diverses tentatives qu'il avoit employées pour la satisfaire. Clindor, trop facile à favoriser l'indiscrétion de son ami, lui conseilla de couper un morceau de la frange du lit de la belle inconnue. L'imprudent Alcippe ne manqua pas de suivre ce conseil. Le lendemain il parcourut avec Clindor les maisons les plus considérables de la ville, & bientôt ils découvrirent ce qu'ils auroient dû éternellement ignorer. Il faut avouer cependant qu'ils furent tellement discrets l'un & l'autre que, non-seulement ils cachèrent son nom à leurs meilleurs amis; mais, qu'ils ne se permirent pas même de le nommer dans le sein de leurs familles. Heureux! si mon père l'eût étendue cette discrétion jusqu'à l'objet de sa passion. Mais trop assuré de l'amour que  
l'on

l'on avoit pour lui , il crut pouvoir hasarder cette confidence. Sa vanité lui faisoit espérer que la Dame , après cette découverte , ne feroit plus mystère de sa passion , il se flattoit de se faire un honneur public de sa conquête.

Un matin donc lorsqu'il étoit prêt à se lever , il se jeta aux pieds de l'inconnue , & la conjura par toute sa tendresse de ne vouloir plus lui cacher son nom & son rang. La Dame , sans lui répondre , lui fit entendre par gestes combien ses importunités la chagrinoient. Le téméraire Alcippe insista , & voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir , il lui dit que tant de résistance étoit inutile , que son nom n'avoit pu échapper aux artifices de son amour , & sur le champ il la nomma. A ce mot la Dame se débarrassa des bras de mon père en jettant un grand cri. La vieille accourut aussi-tôt : « Malheureuse , » lui dit la Dame d'une voix entrecoupée , tu m'as perdue ; mais crois que » je me vengerai de ta perfidie. » La vieille , interdite & tremblante , ne savoit que répondre. Mais Alcippe souriant : « N'accusez personne de tout ceci , » dit-il en s'adressant à la Dame , c'est , » comme je vous l'ai dit , un artifice que

## 26 MERCURE DE FRANCE.

» l'amour & l'amitié m'ont suggéré. » Il lui raconta le conseil que lui avoit donné Clindor & l'heureux succès de ce qu'il appelloit leur innocent stratagème ; il voulut alors s'approcher de la Dame qui fondeoit en larmes, mais elle le repoussa avec indignation, & se levant précipitamment, elle s'enferma avec grand bruit dans une chambre voisine. La vieille, restée seule avec Alcippe, lui reprocha son indiscretion, puis tâchant de lui faire prendre le change, elle l'assura qu'il s'étoit trompé & que son obstination seule à la connoître malgré sa défense avoit été cause de la colère de la belle inconnue. Alcippe, qui commençoit à se repentir de son indiscretion, feignit de tout croire, & après qu'on lui eût voilé le visage comme à l'ordinaire, il sortit de la maison.

Cependant la Dame étoit mortellement offensée de l'imprudente curiosité d'Alcippe. Les avances qu'elle avoit faites la couvroient de confusion. Elle en conçut le dépit le plus violent. Dès lors elle cessa de le recevoir ; cependant comme elle ne pouvoit le haïr, toute sa colère se tourna contre Clindor, elle résolut d'en faire la victime de sa vengeance.

A force d'intrigues , elle sçut lui susciter un ennemi irréconciliable dans un de ses parens qui passoit pour un des plus braves Chevaliers de la ville. Clindor fut obligé de se battre ; il étoit aussi très-brave , & son ennemi ne le ménageant point , il vit qu'il s'agissoit de la vie de l'un ou de l'autre. Clindor, plus heureux, tua son adversaire. Le Chevalier mort étoit neveu de Pimander , gouverneur de la place ; la Dame , qui vouloit perdre Clindor, fit semer le bruit qu'il l'avoit lâchement assassiné. Quelque peu fondée que fût cette accusation , elle trouva un facile accès auprès de Pimander. Clindor ne put se soustraire à une mort infâme que par une prompte fuite. Il se sauva à l'aide d'un déguisement dans une ville voisine , dont Alaric , Roi des Visigots , venoit de se rendre maître. La furie , acharnée à sa perte , alla le chercher jusqu'au fonds de sa retraite ; elle sollicita son supplice auprès d'Alaric ; elle le lui peignit comme un scélerat capable des plus noirs attentats. Alaric ne voulant pas faire périr un Chevalier sans avoir pris connoissance de son crime , se contenta de faire emprisonner Clindor , & promit de l'envoyer avec escorte à Pimander.

Alcippe , au désespoir de l'infortune de son ami , fit agir les plus puissantes sollicitations pour obtenir sa grace. Pimander se montra inflexible ; il étoit tellement assuré de la bravoure de son neveu qu'il imaginoit qu'on n'avoit pu le tuer que par surprise. Mon père ne se découragea point ; il avoit formé le dessein de tout tenter pour sauver son ami ; il vit qu'il ne lui restoit d'autres ressources que la violence , il résolut de l'employer.

Il s'assura de douze des plus braves de ses amis ; avec leur secours il projetta d'aller à la rencontre de ceux qui conduisoient Clindor. Ils se déguisèrent tous en villageois ; ils se munirent de provisions de bouche , & ils cachèrent sous leurs longs habits des épées & des poignards. Dans cet équipage , ils abordèrent les Visigots qui s'étoient arrêtés dans un petit village , & tandis que plusieurs d'entr'eux amusoient le gros de la troupe avec des fruits de toute saison qu'ils avoient apportés , Alcippe & deux de ses amis pénétrèrent jusqu'à la chambre voisine où l'on gardoit Clindor ; il s'élança sur le capitaine des gardes & d'un coup de poignard l'étendit à ses pieds. Clindor secondant la valeur de ses braves défen-

seurs, brisa ses liens. Les gardes étonnés ne firent aucune résistance, ils prirent lâchement la fuite & répandirent par-tout l'effroi dont ils étoient saisis. Les amis d'Alcippe avertis par ce signal, augmentèrent le désordre en fondant tout-à coup l'épée à la main sur les Visigots; ils les mirent en une telle déroute que, sans songer à la supériorité de leur nombre, chacun d'eux chercha son salut dans la fuite. L'intépide Alcippe & ses braves compagnons emmenèrent Clindor sans obstacles, sans même qu'une action aussi périlleuse coûtât à aucun d'eux la blessure la plus légère.

Les Visigots, à peine remis de leur terreur, se rendirent le jour suivant dans leur camp. Quelques-uns d'eux avoient reconnu Alcippe : bientôt Alaric fut instruit du désastre de ses gardes & de la mort de leur capitaine; il apprit en même tems que mon père avoit conduit cette entreprise. Ce superbe monarque se crut personnellement offensé, il entra dans une colère terrible contre Alcippe & jura sa perte. Cependant Alcippe étoit sorti dès la nuit même de ses états avec ses douze compagnons; le lendemain ils décidèrent de se séparer pour éviter plus



sûrement d'être reconnus par leurs ennemis.

Mon père resta quelque tems déguisé dans les états de Pimander ; mais ayant appris qu'Alaric le faisoit chercher avec une opiniâtreté sans égale & qu'il avoit intéressé tous ses voisins dans sa querelle, il quitta un pays où il couroit les plus grands périls. Après avoir long tems erré de royaume en royaume , il s'arrêta à Byfance.

Quoique la fortune parût s'être un peu lassée de le persécuter, Alcippe n'en étoit pas plus tranquille. Il avoit gagné les bonnes grâces de l'Empereur, & s'il eût voulu profiter de la faveur où il étoit auprès de ce prince , il auroit pu parvenir aux plus grandes charges de l'empire. Mais il étoit dévoré par une envie démesurée de revoir le lieu de sa naissance. Le souvenir d'Amaryllis , que son aventure de Toulouse avoit un peu assoupi , se réveilla dans son cœur ; il se consumoit d'amour & d'ennui ; il étoit disposé à s'exposer à tout pour contenter son desir, lorsqu'il apprit la mort d'Alaric. Ce prince laissoit son royaume divisé entre plusieurs fils qui, assez embarrassés à se maintenir les uns contre les autres dans leurs possessions

particulières, ne pouvoient guères s'occuper des inimitiés de leur père. La joie d'Alcippe à cette nouvelle ne peut se comparer qu'au chagrin que lui caufoit l'éloignement d'Amaryllis. Tout son amour pour cette bergère se ralluma, ou plutôt il prit une nouvelle force ; il restoit encore à mon père à craindre la haine de Pimander, mais cet obstacle, quelque attention qu'il méritât, ne fut point capable de l'arrêter. Il partit donc sans songer comment il calmeroit la colère du gouverneur, ou comment il se mettroit à l'abri de son ressentiment.

La fortune qui avoit commencé à se déclarer pour Alcippe, ne l'abandonna point en cette occasion ; elle fit servir à son dessein ces mêmes Visigots qui avoient été la cause de ses malheurs. Un chevalier de cette nation qui, à l'imitation de la nouvelle institution des chevaliers de la Table-ronde, parcouroit les Gaules pour chercher des aventures, s'étoit arrêté dans les états de Pimander. Il avoit défié tous les chevaliers de la contrée ; plusieurs des plus braves s'étoient présentés. Le cruel Visigot les avoit tous vaincus, & abusant avec férocité de sa victoire, il coupoit la tête de ses ennemis & les

envoyoit à une Dame Espagnole qu'il avoit choisie pour la maîtresse de ses pensées.

Alcippe se présenta pour combattre le superbe chevalier. Il parut devant Pimander, armé de toutes pièces. La visière de son casque étoit baissée, & il dit qu'il ne pouvoit se faire connoître qu'après avoir mis fin à une aventure qui l'amenoit de très-loin. Le désolé Pimander sentit renaître en son cœur l'espérance de voir punir la barbare arrogance du Visigot ; il vit avec joie la noble assurance du chevalier inconnu, & après lui avoir donné tous les éloges que méritoit son intrépidité, il assigna jour pour ce fameux combat.

Pour terminer, Alcippe vainquit cet homme altier que quelques succès avoient fait croire indomptable. Il le traita non en chevalier, son excessive cruauté l'ayant rendu indigne de ce beau titre, mais en infâme bourreau qui avoit trempé de sang froid ses mains dans le sang d'un ennemi vaincu & désarmé. Il lui enleva la tête de dessus les épaules, & mettant un genou en terre, il la présenta à Pimander. Le gouverneur, pénétré de joie & d'admiration, se précipita sur l'inconnu pour l'embrasser étroitement ; mon père levant

aussi tôt la visière de son casque , offrit aux yeux de Pimander étonné le visage de ce même Alcippe qu'il avoit poursuivi avec tant d'acharnement. Interdit , immobile , Pimander étoit comme frappé de la foudre. Un reste de haine que les traits d'un ennemi si détesté avoient été chercher jusqu'au fonds de son ame, combattoit avec l'admiration & la reconnoissance pour ce vainqueur si brave & si soumis. Ce dernier sentiment prévalut , & se jettant au cou d'Alcippe : « Vous l'em-  
 » portez , brave Chevalier , lui dit Pi-  
 » mander , ma haine ne peut résister à tant  
 » de courage. Vous venez de gagner deux  
 » victoires dont la dernière n'est pas la  
 » moins éclatante. Acceptez mon amitié  
 » & venez prendre dans mes états la pla-  
 » ce qui est due à votre mérite. » Je passe sur toutes les fêtes qui célébrèrent la réconciliation d'Alcippe & de Pimander & sur les honneurs par lesquels le gouverneur sembloit vouloir faire oublier à mon père les maux qu'il lui avoit causés.

Cependant Alcippe, fidèle à son projet, ne songeoit qu'à revenir dans nos solitudes, il ne s'occupoit que d'Amaryllis. Tout ce qui pouvoit le distraire de cette pensée ne lui inspiroit que haine & que

## 24 MERCURE DE FRANCE.

dégoût. Après avoir donné à Pimander le tems que sa reconnoissance lui imposoit, il lui fit part de sa résolution. Pimander ne s'y opposa que légèrement. Outre que sa haine n'étoit pas absolument éteinte, il avoit conçu une secrète jalousie contre Alcippe dont les exploits effaçoient entièrement les siens. Alcippe, à qui une triste expérience avoit fait connoître tout le prix d'une vie douce & tranquille, parut peu sensible à cette ingratitude.

Il arriva après dix ans d'absence dans ce séjour si désiré; il trouva le respectable Cléante plein de vie, & demandant aux dieux le retour d'un fils qui ne pouvoit cesser de lui être cher. J'entreprendrois vainement de vous exprimer les douceurs de cette première entrevue; ce n'est que dans nos hameaux que l'on peut voir de ces prodiges de sentimens. Alcippe brisa aux yeux de ce digne père ce casque, cette épée, cette armure, tous ces instrumens de destruction qui faisoient ses délices dans l'âge de la folie & de l'inexpérience; il reprit, en les baisant avec transport, le chapeau, la pannetière & la houlette qui retraçoient à ses yeux les charmes de ses premières occupations. Bientôt il parla d'Amaryllis; il apprit que

cette bergère , fidèle à sa mémoire , avoit fui tout engagement. Demeurée libre par la mort de son père , elle avoit fait perdre à Alcé toute espérance. L'heureux Alcippe , hors de lui-même , vole auprès de sa bergère. Quelle surprise agréable pour la triste Amaryllis ! cet amant si cher à son cœur , & dont elle commençoit à pleurer la mort ou l'infidélité , est à ses pieds plus tendre & plus amoureux que jamais.

La nouvelle du retour d'Alcippe se répandit bientôt dans toute la contrée. On sçut que corrigé par une longue suite d'infortunes , il revenoit plus épris que personne des charmes de la vie champêtre , on accouroit de tous côtés pour l'en féliciter , chacun s'empressoit à l'envi de lui témoigner sa joie. Le seul Alcé apprit cette nouvelle avec un mortel chagrin. Il avoit conçu contre Alcippe la jalousie la plus amère. Malgré les dédains d'Amaryllis , il en étoit toujours éperdument amoureux. De quel œil pouvoit-il voir le bonheur d'un rival d'autant plus odieux qu'il étoit plus aimé ? Quant à mon père il auroit aisément pardonné au malheureux berger ; mais les insultes vives qu'il lui en falloit essuyer à chaque instant ému-

### 36 MERCURE DE FRANCE.

rent l'ame violente d'Alcippe. Il se vit obligé de punir plusieurs fois le téméraire Alcé, & de contenir par la crainte les efforts toujours renaissans d'une haine aussi envenimée. Ces petites querelles étoient très-fréquentes, elles chagrinerent Alcippe, elles altérèrent la pureté de son bonheur; mais elles servirent à le détromper. Une félicité sans mélange avoit toujours été sa chimère, & il apprit que *la vie la plus heureuse est celle dont le cours est semé de moins d'infortunes.*

*Par Mlle Raigner de Malfontaine.*

---

### LE JUGEMENT DE PARIS.

CETTE devise : *A la plus Belle,*  
Peut semer la guerre en cent lieux,  
Elle eût troublé la terre, elle troubla les cieux  
Quand la discorde criminelle  
Osa, sur la table des dieux,  
Jeter ce fruit séditieux  
Que réclamoit chaque immortelle.  
C'est ce que fit Junon, c'est ce que fit Pallas,  
Et l'on présume bien, chose assez naturelle,  
Que Vénus n'y renonçoit pas.  
Jupiter est nommé juge de la querelle :

On veut qu'à l'instant même il décide le cas ;  
Mais contre les Titans une guerre nouvelle

Lui causeroit moins d'embarras.

Econduire Vénus est un point difficile :

D'autre part il voudroit ne point choquer Junon.

Chacun fait trop qu'aux cieus , comme à la ville ,

Un mari , tant soit peu fripon ,

A sa femme est toujours docile ,

Lorsqu'au repos de sa maison

Cette complaisance est utile.

Jupiter un instant abaisse ses sourcis ,

Dont le seul mouvement peut ébranler le monde.

L'instant d'après la foudre gronde.

C'est l'usage : les dieux dans leurs moindres soucis

Trouvent quelque douceur à consterner la terre ,

Et c'est par des coups de tonnerre

Que de leurs démêlés nous sommes avertis.

Enfin le dieu que l'Olympe révère ,

Prend un air plus sercin , plus doux ,

Et dit aux trois Beautés : pour juger entre vous ;

Chacune de vous m'est trop chère.

Ce qui peut flater l'une , à l'autre doit déplaire.

Vous êtes trois , & je ne voi qu'un prix :

De trois , au moins , je voudrois faire usage.

Consultez donc , je ne dis pas un sage ,

Je ne dis pas un grave personnage ;

Mais aux champs Phrygiens allez trouver Paris ;

Il est expert en pareil arbitrage ;



### 38 MERCURE DE FRANCE.

Jeune, bienfait, amoureux & beau fils ;  
C'est triompher deux fois que d'avoir son suffrage.

On part. Mercure est nommé conducteur  
De cette cohorte rivale.

De l'Olympe à la terre on franchit l'intervale ;

On est déjà près du jeune pasteur.

Un tel aspect l'éblouit & l'étonne.

Mercure lui tient ce discours :

« Berger, c'est Jupiter qui par ma voix t'ordonne  
De présider à ce concours.

Voi la Reine des Cieux, voi la Reine des armes,  
Voi la Déesse des Amours :

Sois aujourd'hui l'arbitre de leurs charmes ;

Et que ce fruit si beau, par ta main présenté,

Devienne en ce moment le prix de la Beauté. »

Il dit, & disparaît. Pâris est immobile.

Il ne sent point en lui cet orgueil magistral

Qu'au juge le plus imbécile

Communique à l'instant le moindre tribunal.

Mais on veut qu'il prononce. On l'exhorte, on le presse.

On exige, du ton dont on prie à la cour.

Il leve enfin les yeux, il ose, tour-à-tour,

Envisager chaque déesse.

Il voit dans leurs regards des regards supplians.

Junon tempère, enfin, sa hauteur arrogante :

Pallas a dépouillé sa fierté menaçante :

Vénus laisse à ses yeux leurs charmes attrayans.

Tel est son heureux lot : pour séduire & pour  
plaire ,

Ses rivales font tout ; Vénus n'a rien à faire.

Pâris détaille alors leurs charmes apparens ,

Et porte sur le reste une vue inquiète.

Sa rare intégrité , pour être satisfaite ,

Voudroit mettre à l'écart ces riches ornemens ,

Ces voiles redoublés , qu'aux yeux les plus per-  
çans

Oppose l'art de la toilette.

Décelles , leur dit-il , je présume & je sens

Que chacune de vous en tous points est parfaite ;

Mais vous juger avec ces ornemens

C'est vous juger sur l'étiquette.

Examiner de près est l'unique moyen

De prononcer avec pleine science.

Quittez cet attirail , & je réponds d'avance

Que vos charmes n'y perdront rien.

Volontiers , dit Vénus : Junon se tait encore.

Pallas est interdite , & son front se colore.

Mais que ne peut l'espoir doublement séducteur

D'avoir sur sa rivale un public avantage ?

La vaincre est un triomphe en tous sens bien fla-  
teur ;

L'humilier est encor davantage.

Déjà , de ses atours divins

Junon a décoré la plus proche Coline ,

Et Pallas , de ses chastes mains ,

## 40 MERCURE DE FRANCE.

Détaché son égide & sa jupe divine.

On voit les enfans de Cypris ,

A l'envi dépouiller leur mère

De cette robe éclatante & légère ,

Qu'entr'eux se disputoient les zéphirs & les ris.

Que de charmes divers frappent l'heureux Paris !

Chaque instant lui fait voir mille beautés nouvelles.

Ses regards enchantés , mais non pas assouvis ,

Voltigent , tour-à-tour , sur les trois immortelles.

Leurs charmes séparés , leurs charmes réunis ,

Eblouissent ses yeux , balancent son suffrage.

Ainsi dans nos jardins fleuris

On voit le papillon volage ,

Incertain dans son choix , promener son hommage

De l'œillet à la rose & de la rose au lys.

Junon, fière de sa puissance ,

Et sûre que les dons firent plus d'une fois

De la sage Thémis incliner la balance ,

De son juge par eux croit captiver la voix.

Renonce , lui dit-elle , aux rustiques emplois ,

Et ma main t'offre une couronne :

Tu seras de l'Asie un des plus puissans Rois.

Pallas lui dit , berger , vole aux champs de Bellone ,

Et je vais en tous lieux seconder tes exploits.

Entre les honneurs & la gloire ,  
 Entre le sceptre & la victoire ,  
 C'est à toi de choisir ; mais fais un digne choix ;  
 Le berger balançoit l'un & l'autre avantage ;  
 Quand la déesse au regard enchanteur ,  
 Au souris tendre , au plus tendre langage ,  
 Lui dit : berger , dédaigne la grandeur ,  
 Et ces exploits dont le hasard dispose.  
 Je t'offre plus , je t'offre le bonheur ;  
 Il est certain quand Vénus le propose.  
 Si tu sçais nous juger , si le prix est pour moi ;  
 Pars , Hélène t'attend , & son cœur est à toi.

Ce nom décide tout , & la pomme est donnée.  
 Junon est en fureur , Pallas est consternée ,  
 Et toutes deux , chacune à part ,  
 De la plus triste destinée  
 Ont menacé Pâris , qui songe à son départ.

Ce n'est point la grandeur qui séduit un jeune  
 homme.

Belles qui prétendez enchaîner les désirs ;  
 Si vous promettez les plaisirs ,  
 J'ose vous promettre la pomme.

*Par M. de la Dixmerie.*

---

*A Madame DE SOMBREUIL, qui avoit  
demandé des vers à l'Auteur.*

C E n'est qu'au matin de la vie  
Que le dieu de la poésie  
Prodigue les dons éclatans :  
Une muse de cinquante ans  
Est une beauté surannée,  
Qui, des amours abandonnée,  
Veut encor plaire, & perd son tems.  
La mienne par ce contretems  
A plié bagage & toilette,  
Et vous osez dans sa retraite  
Solliciter les débiles accens !  
Que peut servir à vos appas naissans  
L'hommage d'un Anacorète ?  
Eglé, l'automne n'est pas faite  
Pour la parure du printems.  
Forcé d'abjurer la chimère  
Où je puisai tant de douceurs,  
Je suis Apollon, les neuf sœurs,  
Peut-être même la bergère  
Qui, bien mieux qu'eux sur la fougère,  
M'inspiroit des sons enchanteurs ;  
Je suis les échos, les prairies,  
Les ruisseaux, les bois & les fleurs ;

Qui , de mes douces rêveries ,  
 Nourrissoient les tendres erreurs ;  
 Je n'ose plus songer à Flore ;  
 D'un œil distrait je vois sa cour ,  
 Et pour moi la naissante aurore  
 N'est plus que la pointe du jour ;  
 Je suis sur-tout les grottes & l'ombrage ,  
 Ils sont l'asyle de l'amour . . .  
 Hélas ! ce fut sous son apprentissage  
 Que de mes chants le galant badinage  
 Charma jadis les nymphes d'alentour !  
 Mais ce n'est qu'un dieu de passage ,  
 Et s'il caresse le bel âge  
 Il fuit avec lui son retour.  
 Tout est riant , tout intéresse ,  
 Tandis que son flambeau nous luit ;  
 Mais s'éteint-il ? le charme cesse ,  
 Tout dégénère & s'appauvrit.  
 Les échos ne sont qu'un vain bruit ,  
 Un ruisseau n'est qu'une eau courante ,  
 Et c'est un simple oiseau qui chante  
 Quand Philon è'e s'attendrit.  
 Au lieu qu'à ses feux l'onde pure ,  
 Les doux zéphirs , l'ombrage , la verdure  
 Font éclore parmi les fleurs  
 Ce goût , ces transports , cette ivresse  
 Qu'on va chercher sur le Permesse ,  
 Et qu'amour seul fait germer dans les cœurs.  
 En vous donnant ses attraits en partage ,

## 44 MERCURE DE FRANCE.

Ce dieu vous donna son pouvoir,  
 Eglé, vous n'avez qu'à vouloir,  
 Et ces faveurs deviendront votre ouvrage;  
 Mais si l'amour vous cède ainsi ses droits,  
 Consacrés-les au moins par votre hommage,  
 Et goûtez un double avantage  
 En cédant vous-même à ses loix.  
 Pour moi désormais, sans ce guide,  
 Je ne puis que d'un pas timide  
 Rentrer dans le sacré vallon :  
 Mon soleil touche l'horison,  
 Et le soir pâle de ma vie  
 Menacé de la létargie  
 Qui flétrit l'arrière saison  
 Secrètement me sollicite  
 A prendre congé d'Apollon.  
 L'Amour & lui marchent à l'unisson ;  
 Ils dédaignent tout profélite  
 Dont le reveil a besoin d'aiguillon,  
 Et tandis que leur œil propice  
 Sourit à la jeune milice,  
 Aux vétérans il fait faux-bond.  
 Aussi le reveil d'un barbon  
 Rarement produit-il grand-chose !  
 Et l'heureuse métamorphose  
 Qu'Aurore opéra sur Titon  
 Eut un succès si peu durable,  
 Que la déesse inconsolable  
 En regretta sans doute la façon.

Mais convenons que l'immortelle  
 N'étoit adroite qu'à demi ;  
 Car enfin c'étoit son mari...  
 Et je doute qu'aucune belle  
 Eût ici-bas autant de zèle  
 Pour le reveil d'un pareil favori.  
 Quoiqu'il en soit vous pouvez plus qu'Aurore ;  
 De mes beaux jours , l'Apollon que j'implore ,  
 Dans l'instant me rend la clarté ,  
 Je renaiss à l'activité  
 Des feux vainqueurs que vos yeux font éclore ;  
 Mais est-ce assez pour ma félicité ?  
 Daignez , Eglé , faire un peu plus encore...  
 Et je suis sûr de l'immortalité,

*Par M. Desmarais du Chambon  
 en Limousin.*

## L'HEUREUX MARIAGE.

### *Anecdote.*

**J**ULIE couloit ses jours dans une paisible  
 innocence. Son cœur n'avoit point encore  
 éprouvé le tumulte des passions. Jeune,  
 belle & riche, elle fixoit les regards de  
 tous les élégans. Chacun aspirait à l'hon-  
 neur de faire sa conquête ; mais elle re-



## 46 MERCURE DE FRANCE

cevoit avec froideur les déclarations d'amour qu'on lui adressoit. A peine sa raison commençoit - elle à éclore que déjà elle indiquoit le plus beau naturel. Une mère tendre & sage, la Marquise de M.. avoit le soin d'éclairer ses idées & de fortifier ses heureuses dispositions. « Accou-  
 » tumez-vous de bonne heure, lui disoit-  
 » elle, à regarder les hommes avec in-  
 » différence; défiez-vous de leurs dis-  
 » cours: la plupart sont perfides: ils exa-  
 » gèrent toujours leurs sentimens: ils  
 » couvrent de fleurs le précipice: ils em-  
 » ploient les ruses les plus adroites, les  
 » pièges les plus dangereux pour triom-  
 » pher de la timide innocence: fermez  
 » votre cœur à l'amour & croyez que  
 » dans la vertu seule réside le vrai bon-  
 » heur. »

Julie écoutoit avec docilité les conseils de sa mère; elle fuyoit l'oisiveté des cercles, & se livroit entièrement à l'étude des belles-lettres. On s'étonnoit que, dans un âge encore tendre, on pût ainsi renoncer à tous les plaisirs & n'en trouver que dans la solitude. Ceux qui l'approchoient admiroient en elle une élocution brillante, un tact fin & délicat, des connoissances variées, & sur-tout une mé-

moire prodigieuse. Mais on a beau éviter les écueils séduisans de l'amour, tôt ou tard l'indifférence va s'y briser & faire un triste naufrage. Julie, jusqu'à présent insensible, est dévorée par la passion la plus funeste.

Mundor alloit fréquemment chez la Marquise. Il avoit consacré ses plus beaux jours, dans une congrégation distinguée, à l'éducation de la jeunesse, & goûtoit, dans un âge avancé, les douceurs du repos. Parmi tous ses élèves, il avoit toujours distingué St Albin. Celui-ci joignoit aux graces de la figure, à une taille noble & aisée, un caractère charmant, un cœur sensible & un esprit orné. Eloigné depuis dix ans de Mundor, il n'avoit pas cessé de lui écrire & de lui donner des témoignages de sa reconnoissance. Il l'entretenoit des différentes situations dans lesquelles il se trouvoit; il lui parloit des dangers auxquels sa vertu avoit été exposée & de ceux auxquels l'effervescence de la jeunesse l'exposoit encore; il lui avouoit avec une naïveté charmante les fautes qu'il avoit commises; il lui communiquoit tous ses petits ouvrages & le prioit de l'aider de ses conseils.

Mundor étoit touché jusqu'aux larmes

## 48 MERCURE DE FRANCE.

des marques de tendresse qu'il recevoit de son disciple chéri & de ses progrès dans les belles-lettres. Il parloit avec enthousiasme de son élève à la Marquise & à Julie ; il leur lisoit de même toutes ses lettres. L'une & l'autre en écoutoient la lecture avec un plaisir infini. « Je suis » enchanté de St Albin, s'écrioit la Mar- » quise ; qu'il doit être aimable ! la bonté » de son cœur, l'honnêteté de son ame » se peint dans ses écrits. Quelle élégan- » ce , quelle délicatesse , quelle pureté , » on voit regner dans son style ! ce qui » me pénètre de la plus vive admiration, » c'est la reconnoissance qu'il a pour vous, » Mundor , des soins que vous avez pris » de son enfance. Quelle leçon pour les » jeunes gens de son âge qui oublient » souvent jusqu'au nom de leur bienfai- » teur ! que je voudrois avoir un fils qui » lui ressemblât ! »

Julie formoit en secret des vœux en- core plus ardens que ceux de sa mère. Elle n'osoit s'expliquer sur le compte de St Albin, elle se seroit décélée. En effet l'a- mour s'étoit déjà glissé dans son cœur. L'image de St Albin se présentait à son idée sous mille formes agréables. Elle se nourrissoit du doux espoir d'être aimée

un

un jour de lui. Elle relisoit sans cesse les lettres que lui avoit laissé Mundor , & plus elle les lisoit, plus sa passion prenoit de profondes racines. Mais que de malheurs vont l'accabler , infortunée Julie ! comment pourras tu apprendre, sans mourir de douleur, la funeste nouvelle du mariage de St Albin !

St Albin annonce à Mundor qu'il doit, sous peu de tems , unir son sort à celui d'une Demoiselle très riche , dont il cultivoit les bonnes graces depuis plusieurs mois. « Je vais donc , ajoutoit-il , m'em-  
» barquer sur cette mer orageuse où tant  
» de gens font un triste naufrage. Puisse  
» le Ciel rendre heureuse ma naviga-  
» tion ! »

Mundor communiqua à la Marquise & à Julie la lettre de St Albin. Julie se retira aussi - tôt dans son appartement & eut assez de force d'esprit pour cacher le trouble qui l'agitoit. Quelle plainte assez éloquente pourroit rendre les tristes accens de sa douleur ! « Cher St Albin ,  
» s'écrioit-elle , c'en est donc fait je vais  
» te perdre pour toujours... Je n'ai donc  
» plus d'espoir d'être unie à toi... De  
» couler mes jours avec toi... Amour ,  
» cruel amour , pourquoi t'ai-je écouté ? .

*I. Vol.*

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

» Pourquoi as-tu détruit , par tes prestiges flatteurs , l'innocente tranquillité dont je jouissois ?.. Ah ! cruel St Albin, si tu savois tous les maux que tu me fais souffrir , ton ame en seroit attendrie... Mais que dis-je ? malheureuse.. où ma raison égarée me conduit-elle ?.. Pourquoi accusai-je St Albin ?.. Ne suis-je pas la seule coupable ?.. Devois-je écouter un tendre penchant ?.. Devrois-je me désespérer... aimer , adorer un être chimérique que je ne connois pas & qui ne peut jamais m'appartenir ?

Telles étoient les réflexions que faisoit la triste Julie : elle tâchoit inutilement d'arracher de son cœur le trait qui l'avoit percé. La gaieté fuyoit loin d'elle : le doux sourire n'erroit plus sur ses lèvres ; on ne voyoit plus briller sur son visage le tendre éclat de la rose : une pâleur mortelle couvroit ses joues : insensiblement elle tomba dans une langueur qui menaçoit ses jours.

La Marquise qui chérissoit tendrement sa fille , étoit désespérée de la voir dans un état aussi déplorable. Elle cherchoit à en découvrir la cause. Elle soupçonnoit que Julie pouvoit être atteinte d'une in-

J A N V I È R. 1772. 51

clination malheureuse qu'elle vouloit cacher. « Chère Julie, disoit cette mère » désolée, dépose tes peines dans mon » sein : tu connois ma tendresse : parles, » ma Julie. » Julie répondoit vaguement à ces propos. Cependant elle dit, en faisant un effort pour sourire, à Mundor qui étoit venu s'informer de sa santé, de marquer à St Albin qu'il avoit fait, sans le sçavoir, la conquête d'une jeune personne de sa connoissance, & qu'elle lui souhaitoit, dans le mariage qu'il alloit contracter, tout le bonheur qu'il méritoit. (J'aurai du moins, disoit-elle en elle même, avant de mourir, la consolation d'informer l'objet que j'aime de mes tendres sentimens.)

Mundor, sans pénétrer le motif de Julie, s'acquitta par forme de plaisanterie de sa commission. Il y joignit le portrait des charmes de Julie. St Albin fit des réflexions sur ce qu'on lui marquoit, & desiroit que la plaisanterie devint sérieuse. Il avoit à essuyer des parens de Lucile qu'on lui destinoit mille tracasseries. L'intérêt, la convenance & les sollicitations de sa famille avoient seules formé ses nœuds. Malgré le vif amour de sa maîtresse, il n'avoit jamais éprouvé près

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

d'elle ces douces émotions & ces transports délicieux qui font le bonheur de deux vrais amans. La lettre de Mundor fut une foible étincelle qui causa un grand incendie. L'imagination de St Albin se porta rapidement vers l'objet dont on lui parloit. Un certain je ne sçai quoi qu'on sent mieux qu'on ne peut définir lui faisoit desirer avec la plus grande impatience de connoître Julie, & déjà même, sans la connoître, elle regnoit en souveraine dans son cœur.

Lucile ne fut pas long-tems à s'apercevoir de la froideur de St Albin. (Les yeux d'une amante sont difficiles à tromper.) Elle l'accabla de reproches, & il ne chercha point à se justifier.

Cependant St Albin, préoccupé de sa nouvelle passion, informa Mundor de la situation de son cœur; il lui fit part aussi des désagrémens qu'il rencontroit dans le mariage qu'on lui proposoit, & finit par l'exhorter à travailler sérieusement à son bonheur. Mundor fut étrangement surpris de voir qu'un léger badinage de sa part eût si fort affecté son élève. Il regardoit sa lettre comme le fruit d'une imagination enflammée. Il crut devoir lui faire à ce sujet quelques représentations.

Il lui répondit qu'il n'étoit pas prudent de renoncer à un mariage certain & avantageux pour courir après une chimère. Il lui mit sous les yeux l'éloignement des provinces qui seroit un obstacle à ses desirs. (& en effet, St Albin & Julie étoient séparés l'un de l'autre par une espace de cent lieues.) St Albin insiste : il marque à Mundor que la distance qu'il lui opposoit n'étoit qu'un point que l'amour sçauroit franchir. Il le conjure d'accélérer le moment de son départ.

Mundor voyant que St Albin persistoit dans sa résolution, ne consulte plus alors que son amitié. Il vole aussi-tôt chez la Marquise à laquelle il communique la lettre qu'il venoit de recevoir. « Je suis  
 » enchantée, s'écria la Marquise, des  
 » vues que St Albin a sur Julie. Vous sa-  
 » vez combien je l'estime & avec quelle  
 » ardeur j'ai toujours désiré d'avoir un fils  
 » tel que lui. D'ailleurs je crois que la  
 » maladie de Julie pourroit bien prove-  
 » nir d'une passion violente que le mérite  
 » de St Albin auroit fait naître en elle.  
 » Elle s'est formée des idées singulières  
 » des hommes, de leur inconstance, de  
 » leur perfidie. Les lettres de St Albin &  
 » tout le bien que vous nous dites de lui



» ont sûrement allumé dans son sein le  
 » feu qui la consume. Le Ciel se déclare  
 » en ma faveur : il veut me conserver, en  
 » m'envoyant St Albin, une fille que  
 » j'aime plus que ma vie. Feu mon époux  
 » m'a laissé une succession considérable.  
 » Je vais la partager avec Julie. Ne dis-  
 » ferez pas d'écrire à votre élève, & de  
 » lui marquer mes intentions. » Aussi tôt  
 la Marquise & Mundor montent dans  
 l'appartement de Julie. « Je veux, lui dit  
 » la Marquise, en souriant d'un air d'in-  
 » telligence avec Mundor, vous donner  
 » un époux. A votre âge c'est un joli pré-  
 » sent à recevoir que celui d'un mari.  
 » Vous ne le refuserez pas, sans doute,  
 » Julie. » Plus la Marquise & Mundor  
 rioient, plus le trouble de Julie augmen-  
 toit, plus elle étoit déconcertée. Elle se  
 remet cependant un peu de son agitation  
 & répond avec une voix presque étouffée  
 par ses soupirs. « Je suis bien sensible à  
 » vos bontés, Madame : je n'ai pas les  
 » besoins que vous me supposez. Daignez  
 » ne point gêner mon inclination & me  
 » laisser vivre dans le célibat. »

La Marquise & Mundor, après quel-  
 ques légers badinages sur une pareille ré-  
 solution, instruisirent Julie du projet de

son établissement & lui communiquèrent les lettres écrites à ce sujet. A une nouvelle aussi agréable & aussi peu espérée, Julie eut bien de la peine à contenir sa joie. Elle admira en silence les ressorts secrets dont la Providence se servoit pour la rendre heureuse. Elle fit un aveu ingénu de sa passion pour St Albin & de tous les maux qu'elle avoit soufferts depuis la nouvelle de son mariage avec Lucile. Julie, délivrée de ses inquiétudes, reprit, en peu de tems, ses forces. Bientôt un coloris charmant anima son visage. Une gaieté aimable accompagne toutes ses actions. Ses yeux brillent du même feu qu'autrefois; l'amour ajoute encore à leur vivacité naturelle.

Mundor n'eut rien de plus pressé que d'annoncer à St Albin le succès de sa négociation & de lui donner tous les éclaircissemens nécessaires sur la famille & la fortune de Julie. St Albin reçut avec transport la lettre de son ami. Il se proposoit d'aller à Paris pour quelques affaires, & ensuite dans la patrie de la Marquise. Il hâte donc le moment de son départ. Il marque à Mundor son arrivée, & le prie de témoigner à Julie l'empressement qu'il a de la voir & de lui jurer un amour éternel.

Pendant que St Albin s'occupoit du plaisir qu'il auroit de connoître bientôt Julie & qu'il se disposoit d'écrire à ses parens une lettre très-pressante pour leur faire agréer son nouveau projet de mariage , il s'élève un nuage terrible sur l'aurore de son bonheur. On lui marque que le Marquis de St Albin son père est tombé dangereusement malade , & que s'il veut recueillir ses derniers soupirs , il faut qu'il parte sur le champ. A peine a-t-il jetté les yeux sur les premières lignes de cette lettre fatale qu'il n'a pas la force de l'achever ; elle lui tombe des mains ; il verse un torrent de larmes ; il se passe en lui un combat violent entre l'amour & la piété filiale. L'amour le sollicite vivement en faveur de Julie & veut absolument l'entraîner vers elle. Sa tendresse lui représente un père livré aux horreurs de la mort , prêt à expirer , prononçant le nom de son fils & demandant avec empressement de le voir. Une voix intérieure ne cesse de lui faire entendre qu'on doit honorer ses parens , & surtout leur rendre aux derniers instans de leur vie ces tristes & lugubres devoirs qu'imposent le respect & la tendresse. St Albin cède à des raisons aussi solides ; il n'hésite plus ; il ne prend pas même le

tems d'instruire Mundor du fâcheux contretems qui l'oblige de retourner dans sa patrie ; il vole auprès de son père qu'il trouve à toute extrémité.

Sur ces entrefaites la tendre Julie étoit plongée dans la plus profonde mélancolie : elle s'allarmoit de ce que St Albin n'arrivoit point. Tantôt elle craignoit qu'il ne lui fût arrivé quelque accident ; tantôt son imagination ingénieuse à la tourmenter lui faisoit appercevoir son amant qui rendoit un hommage infidèle à Lucile sa rivale & qui rioit de sa sotte crédulité. En un mot elle étoit livrée à ces perplexités d'esprit inséparables de l'attente, lorsque Mundor vint lui apporter une lettre de St Albin. Il lui apprenoit la maladie de son père & sa convalescence. Il réclamoit l'indulgence de la Marquise & de Julie, & il ajoutoit que dès que le Marquis de St Albin seroit entièrement rétabli il partiroit pour unir sa destinée à celle de l'aimable Julie.

Cependant St Albin étoit dans un grand embarras. Il avoit pris, sans consulter sa famille, des engagements avec Julie qu'il resserroit de plus en plus par les nouvelles assurances de son amour, & il ne songeoit point à ceux qu'il avoit contrac-

C v

## 38 MERCURE DE FRANCE.

rés avec Lucile. (L'imprudence est le sort de la jeunesse; le feu des passions l'emporte au-delà des bornes de la raison & il lui ôte l'usage de la réflexion.) Les choses étoient tellement avancées avec Lucile qu'il ne pouvoit pas décemment reculer. Le père de Lucile devoit en outre venir incessamment chez le Marquis de St Albin, afin de prendre les derniers arrangemens pour la conclusion du mariage avec sa fille. Quel parti prendre dans une occurrence aussi fâcheuse? Le Ciel favorisa bientôt St Albin. Le père de Lucile arrive & il suscite mille tracasseries & mille chicanes. Ce père tenoit la plus grande partie de sa fortune de sa première femme mère de sa fille. Il se désespéroit lorsqu'il réfléchissoit qu'il étoit à la veille d'abandonner un riche patrimoine. Un sentiment généreux lui faisoit bien désirer quelquefois le bonheur de Lucile; mais l'intérêt murmuroit & détruisoit presque aussitôt ce premier mouvement que la nature inspire à un bon père.

St Albin ne laissa pas échapper une occasion aussi favorable de rompre avec Lucile & de communiquer à ses parens le projet de son mariage avec Julie. Il les

trouve partagés d'opinions. Les uns alléguent le désagrément d'un long voyage. Les autres disent qu'il y auroit la plus grande témérité d'aller, sur la bonne foi d'un ami, épouser une fille qu'on ne connoît pas. Le Marquis de St Albin, vaincu par les sollicitations & la tendresse qu'il avoit pour son fils, est le seul qui opine en sa faveur. Après bien des contradictions, on s'en tient à son avis. On écrit à la Marquise; en peu de tems on reçoit d'elle une réponse favorable, & bientôt le Marquis de St Albin & son fils s'acheminent vers la patrie de Julie.

Il ne m'est pas possible de rendre ici les doux transports, les palpitations, les tendres émotions & tous les autres sentimens délicieux qu'éprouvèrent Julie & St Albin à leur première entrevue. St Albin ne se lassoit pas de regarder Julie, de contempler ses charmes & de faire parler à ses yeux le langage muet de l'amour. Julie, de son côté, étoit dans un trouble qui annonçoit le désordre de son ame. St Albin adressoit-il la parole à la Marquise, aussi-tôt elle promenoit ses regards avides & curieux sur lui. Celui-ci tournoit-il de nouveau ses yeux sur elle, elle se hâtoit de baisser les siens avec une modestie qui relevoit l'éclat de ses charmes.

C vj

A cet état de contrainte & de gêne succéda bientôt une agréable confiance entre les deux jeunes amans. L'un & l'autre se racontoient mutuellement les perplexités d'esprit qu'ils avoient eues, les maux qu'ils avoient soufferts, & ils se livroient à ces doux épanchemens qui font les délices de l'amour. « Chere Julie, lui disoit » St Albin, le Ciel nous fit naître l'un » pour l'autre. La sympathie unissoit nos » cœurs avant qu'ils se connussent. Dès » que Mundor m'eût parlé de vous, je » sentis en moi le plus vif desir de vous » voir. Votre image me suivoit par-tout. » Que je suis heureux de pouvoir aujour- » d'hui vous jurer un amour éternel. Oui, » mon aimable Julie, je ne vis que pour » vous; je ne respire que pour votre bonheur; en vous seule réside le mien. » Qu'il tarde à ma vive impatience de » me voir uni à vous pour toujours par » les liens sacrés de l'hymen ! je crains » quelques nouveaux malheurs. — Pour- » quoi vous inquiéter, cher St Albin ? » Pourquoi chercher dans l'avenir des » maux qui n'existeront pas ? La fortune » n'a-t-elle pas assez éprouvé notre confiance ? Elle est lasse de nous persécuter : elle nous regarde d'un œil favorable : jouissons tranquillement de ses fa-

» veurs : mon cœur n'est-il pas à vous ,  
 » cher amant ? Croyez - vous que votre  
 » Julie puisse jamais devenir inconf-  
 » tante ? »

Rien ne troubloit l'innocente tranquillité de ces deux jeunes amans. Plus ils se voyoient, plus ils s'aimoient. Le Marquis de St Albin & la Marquise de M. . . . étoient enchantés de voir ce couple charmant d'aussi bon accord, & ils ne négligeoient rien pour accélérer son bonheur. Déjà on avoit envoyé des bans dans la patrie de St Albin pour les faire publier, déjà ils l'avoient été dans celle de Julie, lorsqu'il survint un événement qui jeta la consternation dans tous les esprits.

Lucile, inconsolable de la perte de son amant, ne cessoit pas de déplorer son malheureux sort. Elle accabloit son père de reproches, en lui disant qu'il étoit l'auteur de son infortune & qu'un vil intérêt le rendoit sourd à la voix du sang. Sensible à des propos aussi aigres & voyant que le mariage de St Albin étoit décidé, il meurt de chagrin. A peine Lucile lui eût-elle rendu les derniers devoirs, qu'elle dépêcha exprès sur exprès à la Marquise de St Albin pour lui annoncer la mort de son père. Elle réclame dans ses lettres la



## 62 MERCURE DE FRANCE.

tendresse de son amant ; elle sollicite son retour & promet de pardonner son infidélité. La Marquise de St Albin, touchée de l'amour sincère de Lucile pour son fils, ne laissa pas ignorer cet événement à son époux : elle le presse vivement de ne rien conclure avec Julie, & pour lui imposer cette nécessité, elle dit qu'elle n'enverra pas les bans, quoiqu'elle leseût fait publier.

Le Marquis de St Albin, en lisant cette lettre, manqua expirer de douleur. Il avoit pour la Marquise de M... beaucoup de respect, & pour Julie toute la tendresse d'un père. Cependant quel parti prendra-t'il ? Ira-t'il irriter sa famille en persistant dans un projet qui lui déplaît ? Il sçavoit bien qu'il avoit l'autorité en main, mais jamais il n'en fit d'usage. La clémence accompagna toujours ses actions. Il étoit dans une irrésolution affreuse. St Albin, qui sçavoit que le Marquis avoit reçu une lettre, entre dans son appartement. Le premier objet qui frappe sa vue est son père noyé de larmes. — Ah ! qu'avez vous, » Monsieur, s'écria aussi-tôt St Albin ! » quelles nouvelles avez-vous reçu ? — » Hélas ! mon fils, je suis désespéré : que » ton sort est malheureux ! — De grace

» expliquez-vous. — Tiens, lis... & vois  
 » s'il est une situation plus cruelle que la  
 » nôtre.» St Albin parcourut rapidement  
 la lettre de la Marquise : elle excite son  
 indignation : il pleure ; mais bientôt rap-  
 pellant sa fermeté : « Mon père , dit - il ,  
 » me croit-on assez lâche pour abandon-  
 » ner Julie ? on m'arrachera plutôt l'ame  
 » que de me séparer d'elle.» Ce peu de  
 mots prononcés avec chaleur fixa absolu-  
 ment l'irrésolution du Marquis. Ils con-  
 vinrent entr'eux de dévorer en secret  
 leurs douleurs, de ne rien dire à Julie &  
 à la Marquise qui pût les décéler , & St  
 Albin prit la résolution de partir en poste  
 pour aller chercher ses bans sans lesquels  
 il ne pouvoit pas se marier.

Cependant, quelques précautions que  
 St Albin apportât pour cacher ses peines,  
 l'inquiétude de la tendre Julie sçut les  
 deviner. « Cher amant , lui dit-elle, vous  
 » avez reçu quelques nouvelles fâcheuses  
 » que vous voulez me déguiser... Cruel  
 » que vous êtes , je ne mérite donc plus  
 » votre confiance... Vous n'aimez donc  
 » plus votre Julie. — Moi , je n'aime  
 » plus ma Julie... Quelle injustice vous  
 » me faites. — Mais , au nom de notre  
 » tendre amour , parlez , cher St Albin,

#### 64 MERCURE DE FRANCE.

» =Je n'ose. —Ah! que vous redoublez  
» ma curiosité. —Eh bien mes parens. . .  
» ma Julie. —Hélas! achevez. —veulent  
» s'opposer à mon bonheur : ils refusent  
» d'envoyer nos bans : Lucile les a inté-  
» ressé en sa faveur. Je pars demain en  
» poste pour les faire changer de résolu-  
» tion. —Ingrat que tu es. . . tu voudrois  
» m'abandonner ainsi. . . me laisser en  
» proie aux plus vives allarmes. . . Si tu  
» pars, je ne te reverrai plus. . . Ah! si  
» je te suis encore chère. . . si tu es enco-  
» re sensible aux bontés de ta Julie, restes  
» auprès d'elle.»

Le Marquis de St Albin dans ce moment rejoignit ces deux amans infortunés. Il les trouva l'un & l'autre fort tristes. Ce bon père mêla ses larmes aux leurs. « Consolerez-vous, mes enfans, leur dit-il, je ne vous abandonnerai point : le Ciel benira la pureté de mes intentions. J'opposerai une constance inflexible aux rigueurs du destin. Vous serez heureux avant qu'il soit peu de tems, dussai-je moi-même aller chercher ce qui est nécessaire pour votre mariage.» Ce discours calma les craintes de Julie & ranima entièrement l'espérance de St Albin.

J A N V I E R. 1772. 65

La Marquise de St Albin réfléchissant sur la résistance de son époux , comprit enfin qu'elle étoit occasionnée par l'avantage réel qu'il trouvoit sans doute pour son fils dans le projet d'établissement avec Julie. Elle prit sagement le parti d'envoyer les bans. Le Marquis les reçut avec une joie qu'il n'est pas possible d'exprimer. Les inquiétudes , les perplexités firent bientôt place aux jeux & aux ris. On tâcha d'effacer jusqu'au souvenir des maux qu'on avoit essuyés. St Albin pressa la conclusion de son mariage qui fut célébré avec magnificence. Peu de tems après il conduisit sa chere Julie dans sa patrie. Ses parens le félicitèrent sincèrement sur le choix qu'il avoit fait. Ces deux époux coulent maintenant leurs jours dans une agréable tranquillité , & ils offrent le tableau le plus parfait de l'union conjugale.

*Par M. Jaymebon , président au grenier  
à sel d'Argenton en Berry.*



*C L O R I S , Historiette.*

**C**LORIS aimoit éperduement  
Un jeune berger du village ,  
Son cœur étoit à tout moment  
Rempli de cette douce image ;  
Elle le voyoit tous les jours ,  
Depuis qu'il alloit à la treille  
Avec sa petite corbeille ,  
Paré des plus charmans atours :  
Mais n'osant s'offrir à sa vue ,  
La pauvrete toute éperdue  
Fuyoit en le lorgnant toujours ;  
Elle eut voulu de sa tendresse  
Instruire le jeune Colin ,  
Mais un peu de délicatesse  
La détournoit de ce dessein.  
Un soir elle apperçoit Sylvie  
Assise à l'ombre d'un tilleul ;  
Elle laisse son troupeau seul  
Et va trouver sa bonne amie.  
A force de s'entretenir ,  
Bientôt du beau berger Lyfandre

On discourut avec plaisir ;  
 Qu'il t'aime , que son ame est tendre !  
 Dit Cloris avec un soupir :  
 Jamais berger fut plus aimable ,  
 Dis-moi par quel hasard heureux ;  
 Par quelle rencontre agréable  
 Vous êtes-vous aimés tous deux ?  
 Ecoute , répondit Sylvie ,  
 Je ne sçais , mais un beau matin  
 Je me trouvai toute endormie  
 Et je m'assis sous ce jasmin.  
 Je croyois l'endroit solitaire ,  
 Je m'endormis au bord de l'eau ;  
 Point du tout , avec son troupeau  
 Il y venoit pour l'ordinaire.  
 Voilà-t-il pas que le coquin  
 S'approche & me baise la main ;  
 Je m'éveille , & d'un ton sévère  
 Je lui dis d'être moins badin.  
 L'esprit occupé du jasmin ,  
 Cloris dit bon soir à Sylvie.  
 Sous la treille le lendemain ;  
 Appercevant venir Colin ,  
 Bon Dieu , qu'elle fut endormie !

*Par M. de Launey , de Bayeux ,  
 étudiant en droit.*

*EPIGRAMME imitée de l'anthologie,  
sur un vainqueur à la course.*

**L'**HEUREUX fils d'Arias est fils de la Victoire ;  
Delphes , je reconnois ton noble fondateur ,  
Il attache à ses pieds les aîles de la gloire ,  
Et l'agile Persée admire son vainqueur.

Telle dans sa course légère  
Une flèche lancée aussi-tôt disparut :  
Tel invisible en la carrière ,  
Arias ne se voit qu'au but.

*Par M. L. D. L.*

---

*AUTRE , sur Niobé , changée en pierre &  
sculptée par Praxitèle.*

**P**OUR le trouble des cœurs & le charme des  
yeux  
Je fus femme autrefois ; mais moins tendre que  
belle  
Je devins pierre , hélas ! par le courroux des  
dieux ,  
Je renaïs aujourd'hui par l'art de Praxitèle.  
Un mortel a plus fait que n'avoient fait les dieux ;

*Par le même.*

---

---

**LA FEMME COMPATISSANTE.**

*Conte.*

**J**E viens vous conter mon chagrin ,  
 Dit Perrette à son médecin ;  
 Mon mari devient astmatique ;  
 Notre esculape lui replique ,  
 Rassurez-vous ; on voit cette espèce de gens  
 Souffrir beaucoup , mais vivre très long-tems ;  
 Pour s'en débarrasser il faut qu'on les assomme.  
 Perrette aussi-tôt s'écria :  
 Monsieur , faites que mon pauvre homme  
 Souffre le moins qu'il se pourra.

*Par M. Houllier de St Remi , de Sezanne.)*

---

---

*\* Comparaison des quatre Saisons avec  
 les quatre Ages de la vie.*

OVID. Mét. liv. 15.

**L**es diverses saisons , de nos différens âges ,  
 Retracent à nos yeux de fidèles images.

---

\* Le Public verra avec plaisir que ces vers ne  
 démentent point l'idée avantageuse qu'ont donnée  
 de ce jeune auteur les morceaux imprimés dans le  
 dernier Mercure.



## 70 MERCURE DE FRANCE.

Le printems, jeune enfant que bercent les zéphirs,  
Se couronne de fleurs & sourit aux plaisirs.  
La terre allaite encor l'herbe tendre des plaines  
Et Cérès craint de voir ses espérances vaines.  
Tout fleurit, tout est jeune en cet aimable tems.  
L'Été, fils du Soleil, succède au doux printems.  
Sa robuste jeunesse a l'air virile & mâle,  
Et ses vives couleurs éclatent sous le hâle.  
Il n'est point de saison où l'art plus vigoureux  
Enfante plus de fruits, brûle de plus de feux.  
L'Automne suit ses pas d'un air tranquille &  
sage ;  
Sans être vieux encore il n'est plus au bel âge,  
De la jeunesse en lui les feux sont amortis,  
Même on peut sur son front compter des cheveux  
gris.  
L'Hiver, hideux vieillard qui chemine avec peine,  
ne ,  
Chancelle à chaque pas dans sa marche incertaine ;  
Et sur son front blanchi, couronné de glaçons,  
Le tems injurieux a creusé ses sillons.

Les saisons, dans leur cours, changent aussi les  
hommes.

Ce qu'hier nous étions, ce qu'aujourd'hui nous  
sommes ,

Demain, foibles mortels, nous ne le serons plus.

Autrefois dans le sein où nous fumes conçus,

De l'homme encore à naître incertaine espérance  
 S'accroissoit lentement notre informe existence.  
 Nous n'étions qu'ébauchés. Mais la nature alors,  
 Ouvrière savante, organisa nos corps ;  
 Et les tirant enfin de leur prison féconde,  
 Nous montra tout-à-coup sur la scène du monde.  
 L'homme entre dans la vie, automate impuis-  
 sant,

Sur la terre couché ne vit qu'en gémissant,  
 Y rampe avec effort, & semblable aux reptiles ;  
 Au secours de ses pieds viennent les mains débi-  
 les.

Il veut se soulever & retombant soudain  
 Il implore en criant l'appui d'une autre main.  
 Bientôt de ses genoux essayant la souplesse,  
 Il se soutient & marche avec moins de foiblesse.  
 Déjà plein de vigueur & plein d'agilité  
 Il parcourt la jeunesse avec rapidité.  
 A peine a-t'il franchi le midi de la vie,  
 Sa course impétueuse est bientôt rallentie.  
 Sa tremblante vieillesse a besoin d'un appui ;  
 Ou plutôt le penchant l'entraîne malgré lui.  
 Fille affreuse du tems, de notre foible argile  
 La vieillesse détruit l'édifice fragile,  
 Nous consume en détail. Milon, devenu vieux,  
 Pleure de voir ses bras autrefois si nerveux,  
 D'os, de muscles tendus, vigoureux assemblage,  
 Tomber languissamment, appésantis par l'âge.

## 72 MERCURE DE FRANCE:

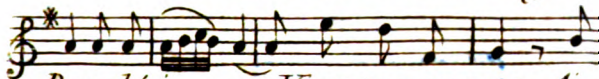
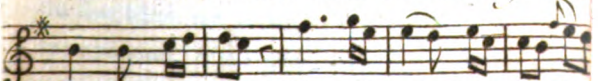
Tu pleures, Tyndaris, tu pleures & tu crains  
 Qu'un crystal indiscret n'offre à tes yeux éteints  
 Les rides de ton front d'où s'envolent les graces.  
 Tu n'oses demander aux trop fidèles glaces,  
 Si l'on a pu t'aimer & t'enlever deux fois,  
 Ou comment ta beauté fit armer tant de Rois.  
 O tems, tems destructeur tout ressent ton ou-  
 trage,  
 Et d'une longue mort notre vie est l'image.

*Par M. de St Ange.*

**L'**EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Décembre, est *Ongle*; celui de la seconde est *la Patrie*; celui de la troisième est le *Vin*. Le mot du premier logogryphe est *Monstre*, où se trouvent *or*, *mer*, *renom*, *mot*, *Rome*, *Noë*, *More*, *re* & *mort*; celui du second est *Mail*, où l'on trouve *mil*, *ami*, *mai*, *mal*, *ail*, *ali*, *mi*, *la*; celui du troisième est *Plaine*, où se trouve *laine*.

ÉNIGME:

## AIR DE ZÉMIRE ET AZOR.

Janvier  
1772.*Rose chéri.....e, Aimable fleur**Rose chéri.....e, Viens sur mon cœur. Ai**mable fleur, Viens sur mon cœur, Viens sur mon**cœur puis ser la vi.....e. Viens du**moins mourir sur mon cœur. Aimable fleur,**Viens sur mon cœur. Viens du moins mourir, Vien**Viens du moins mourir sur mon cœur, Mon**rir sur mon cœur.*

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

## É N I G M E

**J**e suis mère des fils qui font tout mon appui;  
 Mais toujours inconstans, l'un me quitte aujourd'  
 d'hui,

Et l'autre, par ordre suprême;  
 A son tour en agit de même,  
 Il n'est jamais en moi, ni je ne suis en lui.

*Par M. Taconet.*

## A U T R E.

**M**on emploi n'est pas éclatant,  
 Je fais le mal, mais toujours on m'y porte;  
 Ce que je touche, alors, je l'étouffe à l'instant,  
 Un long bâton fait toute mon escorte;  
 Je me promène, & mon bâton me suit.

Comme ennemi de la lumière  
 Je force à rentrer dans la nuit  
 Des objets qui n'ont pas achevé leur carrière;  
 Souvent quand un bal est fini  
 Je ne suis pas chose inutile;

*I. Vol.*

**D**

Mais si je disois de la ville  
L'endroit où l'on me voit le plus assujéti,  
De me nommer il seroit très-facile.

*Par M. Leclerc de la Motte , Capitaine  
au régiment d'Orléans infanterie.*

---

A U T R E.

A LA beauté je suis nuisible,  
Je favorise la laideur ;  
Souvent, sous un dehors trompeur ;  
Je cache un cœur sensible.

*Par M. M. D. C.*

---

A U T R E.

J E ne puis, belle Eglé, vous offrir mes services;  
Maman est trop rigide, & sa première loi  
C'est que vous vous passiez de tous mes bons offi-  
ces,  
Et que vos passe-tems soient ailleurs que chez  
moi.  
Colas y vient pourtant à côté de Rosette ;  
Chaque jour je les vois toujours plus amoureux ;  
Tout auprès est Lubin avec sa tendre Anette ;

J'apperçois leurs transports, je souris à leurs feux.  
 Des dons que je prodigue une jeune bergère  
 Se pare avec plaisir, en offre à son berger ;  
 Le plus petit présent sert à nous engager ;  
 Il est même souvent le premier art de plaire ;  
 Puis on rit, on folâtre & moi je laisse faire ;  
 On court, on saute, on danse, on est content ;  
 La danse en fait d'amour est un moyen charmant.  
 Ce n'est rien, belle Eglé, voiez un jour de fête ;  
 Hommes, femmes, enfans, enfin tout le canton ;  
 Pour venir à ma cour avec grand soin s'apprête ;  
 Le dimanche, & sur-tout le grand jour du Pa-  
 tron,

Chaque Bergère m'amène sa conquête,  
 Chaque bergère y chante une chanson ;  
 Souvent maître Baudet se met à l'unisson.  
 C'est mon plaisir ; je n'éconduis personne ;  
 Venez, filletes, en automne,  
 Je brille alors, c'est ma saison.  
 Venez, venez, jeunes garçons,  
 Laissez gronder la sévère vieilleesse  
 Elle condamne la tendresse ;  
 Fermez l'oreille à ses tristes leçons.  
 Jouissez ; à l'amour rendez un pur hommage ;  
 D'aimer, goûtez le doux plaisir ;  
 Le jour viendra trop tôt, où les glaces de l'âge ;  
 Dans vos cœurs refroidis éteindront tout desir,



## E N V O I.

D'une Muse sans art recevez cet hommage ;  
 C'est un présent bien peu flatteur ;  
 Quand on voit deux beaux yeux , je sais que c'est  
     l'usage,  
 De leur parler le langage du cœur.  
 Oui , belle Eglé , ce doux langage  
     Fesoit autrefois mon bonheur.  
 Je ne le connois plus , on l'oublie à mon âge ;  
 Puisse bientôt , quelque aimable vainqueur ,  
     Auprès de vous en faire apprentissage ,  
 Et d'amant passionné devenir mari sage.  
 L'amour & la beauté sont des dieux que je sers ,  
 Mais hélas ! ce n'est plus que par des foibles vers.

*Par M. D. M. à Aups en Provence.*

## L O G O G R Y P H E.

**M**ON trône est ton ~~népôt~~, jeune & belle  
     Thémire ;  
 J'y brille avec éclat , j'embellis tous tes traits.  
 Eh ! que peuvent sans moi tous tes charmes se-  
     crets ?

Pour captiver les cœurs ils ne sauroient suffire.

J'y parois ; aussi-tôt ton aimable berger ,

Tendre & content , te rend hommage ;

Dût-il être d'humeur volage ,

Tu sçaurois par mon art l'empêcher de changer.

Pour donner de mon sort plus claire connoissance ;

Analysons ici , lecteur , mon existence.

Par vos combinaisons cherchez , trouvez en moi

Le titre si connu d'un Roi ;

La fleur qui s'empresse d'éclorre

Pour regner un matin dans les jardins de Flore.

Cet animal pesant qu'on peut voir dans Paris ,

Amuser par ses tours , effrayer par ses cris.

Le titre favori du dieu de la vendange.

L'amante de Jupin paissant dans les forêts.

La passion qui fait un noir démon d'un ange.

Le métal qui pour l'homme a les plus grands at-  
traits.

Ce que Briffaut sous table attend pour son sa-  
laire ;

Celle , en un mot dont vous êtes le frère.

*Par M. D. M. , à Aups en Provence.*

A U T R E.

**J**e suis un frère aîné, je ne dure qu'un mois ;  
De sept pieds , quatre à bas & tête supprimée ,  
Lecteur , je vais plus loin ; car sans doute tu vois  
Que je dois durer une année.

*Par M. Bouvet , à Gisors.*

---

A U T R E.

**L'**ON me prend , l'on me rend ;  
Je suis d'un grand rapport . fais vivre bien des  
gens.  
Mon origine est le sein de la terre ;  
Deux pieds , de moins , sur l'eau je deviens néces-  
saire.

*Par M. M. D. C.*



---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Observations sur la Statue de Marc-Aurèle, & sur d'autres objets relatifs aux beaux arts. A M. Diderot, par Etienne Falconet.*

*Ut enim de pictore, sculptore, fictore nisi artifex judicare, ita nisi sapiens non potest perspicere sapientem.*

PLIN. Ep. 10, l. 1.

vol. in-12. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1771 ; & se trouve à Paris, chez Leclerc, libraire, quai des Augustins.

Ces observations peuvent être regardées comme un très-bon commentaire de la lettre que ce même artiste a publiée il y a quelques années sur la sculpture. Elles sont assaisonnées d'excellentes remarques sur les arts, les artistes & les prétendus connoisseurs. Le style en est agréable, enjoué & piquant. On ne refusera vraisemblablement pas à M. Falconet, à l'artiste que l'Impératrice de Russie a appelé

Div

à Saint Petersbourg pour ériger la statue équestre de Pierre le Grand, le droit d'apprécier celle de Marc - Aurele, que l'on voit à Rome au milieu de la place du Capitole. Cette statue est un de ces monumens antiques que l'on admire encore sur parole. Les voyageurs se transmettent l'un à l'autre ce mot de Piètre de Cortone qui dit un jour de ce cheval antique : *Et pourquoi ne marches tu pas ? Ne sçais-tu point que tu es vivant ?* Mais Piètre de Cortone a-t il dit ce mot ? Et quand il l'auroit dit , un instant d'enthousiasme du plus habile homme que ce soit est-il une autorité suffisante pour nous fermer les yeux , sur-tout lorsque ce très-habile homme n'a point fait d'études particulières de l'objet qu'il examine, ou lorsque celles qu'il a faites ne sont que des à-peu-près & ne peuvent que lui donner des mouvemens & des formes infidèles , lorsqu'enfin l'ouvrage existe & qu'il contredit l'éloge. Mais quand il seroit vrai d'ailleurs que l'action que Piètre de Cortone y trouvoit l'eût engagé à le supposer vivant, son éloge qui n'étoit que partial, n'étoit pas une raison pour qu'on l'ait généralisé ; & que par un sophisme assez commun aux mauvais raisonneurs ,

on se soit écrié : *c'est un ouvrage parfait*, car Piètre de Cortone y a trouvé de la vie. Le cheval de Marc-Aurèle a du mouvement. Qui est ce qui le nie ? Mais un animal quelconque, s'il est mal fait, aura beau avoir du mouvement, il ne passera jamais pour un bel animal. *Thersite* avoit du mouvement, mais il étoit le plus laid des Grecs. Si la comparaison est trop forte, l'auteur conseille de n'en prendre que ce qui convient à l'objet.

M. Falconet ne parle point ici du Cavalier qu'il n'a point vu ; il se borne au cheval dont il a des modèles en plâtre très-exacts. Il l'a examiné avec l'œil sévère d'un artiste chargé lui-même de modéliser la statue d'un cheval ; & qui pour s'élever au vrai beau, a fait une étude attentive, suivie & répétée de la nature. M. Falconet a placé celui qui est l'objet de ses observations sous toutes les faces possibles ; il l'a vu de près & à la distance où il doit être sur son piédestal. Les détails dans lesquels il est entré prouveront suffisamment à ceux qui ne sont point tout à fait prévenus que le cheval de Marc-Aurèle est bien au-dessous de sa réputation & du beau naturel.

Les digressions que l'artiste s'est per-

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

misés dans cet examen sont toutes relatives aux beaux arts ; elles confirment cette maxime de Pline qu'il a prise pour épigraphe : *Ut enim de pictore* , &c. Il relève sur-tout plusieurs jugemens que feu l'Abbé Winkelman , membre de plusieurs académies , a porté sur les arts ; & fait très-bien voir que l'on peut être bon littérateur & sçavant antiquaire & déraisonner en peinture & en sculpture. M. Falconet observe même que M. Winkelman a mal rendu un passage de Plutarque ; il est sans doute assez curieux de voir un sculpteur au milieu de son atelier prouver à un président d'académie , à un professeur en langue grecque , qu'il n'entend point cette langue. Au reste cette petite revanche n'est point ici déplacée ; M. le Président avoit jugé à-propos de relever plusieurs endroits de la lettre de M. Falconet sur la sculpture , & de les interpréter à sa manière.

Ces nouvelles observations d'un artiste aussi distingué que M. Falconet ne peuvent manquer d'être accueillies. Si Apelles , Zeuxis , Phidias , Glycon , Praxitèles eussent écrits de leur art , leurs livres seroient ceux des artistes ; & une page de leurs réflexions nous instruiroit plus que

ce que Pausanias, Strabon ou Pline ont écrit sur la peinture & la sculpture. Tout ce que l'on apprend bien clairement dans un écrit fait par un prétendu connoisseur qui n'a pas lui-même pratiqué l'art dont il parle, est de discourir sur un objet sans l'entendre. Rarement ces prétendus connoisseurs mettent le doigt où il faut. Comme ils n'ont qu'un sentiment vague de la chose, sentiment toujours fort éloigné de la connoissance exacte qu'il faut avoir pour bien juger, ils tournent sans cesse autour de l'objet sans vous le faire connoître. Frère Jacques, jardinier des Chartreux, lisoit un jour le *Spéctacle de la Nature* de l'Abbé Pluche; il trouvoit tout admirable. Quand il en fut au jardinage, il fronça le sourcil & jeta le livre en disant : *Il ne sçait ce qu'il dit*. Si Frère Jacques eût été artiste & homme de lettres, il auroit pu dire la même chose en lisant une multitude d'écrits sur les arts ou sur des objets de littérature faits par de simples amateurs. Il auroit trouvé sur-tout fort plaisantes les critiques que les gens du monde font quelquefois d'un poëme, d'une comédie ou d'une tragédie dont ils ne connoissent souvent pas les premières règles : *Felices essent artes, si de illis solè artifices judicarent*. QUINTILIEN.

D vj



*Histoire générale des Insectes de Surinam & de toute l'Europe*, contenant leurs descriptions, leurs figures, leurs différentes métamorphoses, de même que les descriptions des plantes, fleurs & fruits dont ils se nourrissent, & sur lesquels on les trouve le plus communément; avec quelques détails sur les crapauds, lézards, serpens, araignées, & autres petits animaux de Surinam, peints sur les lieux d'après nature, & gravés avec soin par Mlle Marie-Sybille de Merian, en deux parties *in folio*; troisième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, par M. Buch'oz, médecin botaniste de feu S. M. le Roi de Pologne, membre de plusieurs académies, à laquelle on a joint une troisième partie qui traite des plus belles fleurs, telles que des plantes bulbeuses, liliacées, caryophyllées, &c. avec leur description exacte, leur culture & leurs propriétés, ouvrage intéressant pour les amateurs de l'histoire naturelle, & unique en son genre; tome premier, vol. *in-f.* grand format. A Paris, chez Desnos, libraire & ingénieur-géographe, rue St Jacques, au Globe.

Cette nouvelle édition dont il ne paroît que le premier volume, est en latin & en françois. Le nom de Mlle de Merian est bien connu des amateurs de l'histoire naturelle ; les planches que cette virtuose avoit fait graver d'après ses peintures à gouaché fournissent encore des épreuves très-pures & très-nettes. Le soin d'ailleurs qu'a pris le sçavant botaniste Lorrain pour rendre cette dernière édition plus correcte, plus exacte & plus instructive que les précédentes doivent la rendre précieuse aux Naturalistes. Les deux autres parties de ce grand ouvrage seront publiées dans peu & successivement.

*De l'Education de la Jeunesse*, avec des notes intéressantes : Epître, par M. François, de plusieurs académies ; in-12. A Neufchâteau ; & se trouve à Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Cette épître publiée dans le premier volume du Mercure du mois d'Octobre dernier, vient d'être imprimée avec des notes qui développent, étendent ou confirment la pensée du poëte. Le lecteur même instruit prendra plaisir à les lire ; il conversera souvent avec Plutar-

## 86 MERCURE DE FRANCE.

que, Rabelais, Montaigne. Dans une de ces notes l'auteur compare ingénieusement l'enfant qui donne les premiers signes d'intelligence, à la statue de Pygmalion qui s'anime; alors l'enfant perd peu-à-peu l'habitude de ces vagissemens plaintifs, de ces sons foibles & inarticulés dont il avoit affligé nos oreilles depuis sa naissance. La nature travaille aux opérations nécessaires pour le développement successif de ses organes. Son estomach se fortifie, son front s'éclaircit, sa physionomie se décide, ses dents percent, ses pieds s'affermissent, ses yeux distinguent les traits, son oreille reconnoît les noms, sa bouche les prononce. L'enfant n'a point encore d'idées; mais a la faculté d'en acquérir, & chaque jour il en acquiert de nouvelles. Il a peu d'imagination, mais il a beaucoup de mémoire; aussi aime-t-il à répéter ce qu'il entend, à imiter ce qu'il voit. Il est singe, parce qu'il ne peut pas être autre chose; & quiconque y réfléchira bien, verra qu'il en est de même des hommes. Presque tous sont des singes qui écoutent avec les oreilles d'autrui, qui regardent avec des yeux étrangers, & qui semblent n'avoir que des sens d'emprunt. Frappé de ces réflexions, Young a dit quelque part :

*Nous naissons originaux, & nous mourons copies.* Montaigne s'étoit déjà plaint, avec son énergie ordinaire, de ne voir à presque tous ceux qui se croyoient les plus sçavans, *qu'une suffisance relative & mendrée.* Parmi cette foule vulgaire d'esprits jetés dans le même moule de servitude & d'imitation, s'il se trouve une tête d'une trempe plus vigoureuse qui devance, rectifie ou crée les idées des autres, cette tête appartiendra sûrement à un grand homme. De ce peu de réflexions, on doit conclure que l'enfance même n'est pas indifférente à des yeux observateurs. Il importe plus qu'on ne pense communément de veiller dès lors aux sensations qu'elle éprouve, & aux idées préliminaires qui se tracent sur ses fibres tendres & délicats.

Une bonne mère s'amuse pour amuser son enfant; elle rend les commencemens de son existence doux & agréables, sans quoi elle n'auroit fait qu'un présent funeste & haïssable au malheureux à qui elle auroit donné la vie. Sans doute celui-là avoit été abandonné des auteurs de sa naissance, qui osa faire mettre sur son tombeau cette désolante & mémorable inscription : *Ci gît qui ne se rendit coupable*

*ble envers personne du crime que sa mère  
 commit en le mettant au monde. « Mères  
 » vertueuses & sensibles, s'écrie ici, M.  
 » F., pourriez - vous lire ces lignes sans  
 » frémir pour vous - mêmes & pour vos  
 » enfans ? s'ils ne tenoient de vous que  
 » la vie, si vous n'y ajoutiez pas l'ines-  
 » timable bienfait de l'éducation, vous  
 » seriez criminelles envers eux ; vous  
 » outrageriez le Ciel ; vous insulteriez la  
 » société ; vous rendriez vos jours mal-  
 » heureux & votre mémoire odieuse. In-  
 » terrogez votre conscience. C'est un juge  
 » inaccessible aux sophismes, & que les  
 » foiblesses du cœur ne sçauroient cor-  
 » rompre. Elle vous crie de remplir les  
 » devoirs que je vous rappelle. Elle vous  
 » somme, au nom de la nature, de re-  
 » noncer aux vaines dissipations qui vous  
 » écarteroient de ces devoirs sacrés. Que  
 » vous importe le tourbillon du luxe &  
 » de la folie ? Une mère n'a pour trésor  
 » que l'ame de ses enfans, pour volupté  
 » que leurs caresses, & que leur vertu  
 » pour parure. »*

*Sur toutes choses, a dit Plutarque, il  
 faut exercer & accoutumer la mémoire des  
 enfans, pour ce que c'est, par manière de  
 dire, le trésor de science. C'est pourquoi les*

*anciens poëtes ont feint que Mnemosine, c'est à-dire, Mémoire, étoit la mère des Muses.* Mais l'art d'approvisionner la mémoire des enfans, comme l'observe M. François, est un art délicat & peu connu. On les force d'accumuler sans ordre & sans relâche des notions, ou trop vagues pour leur être utiles, ou trop abstraites pour être à leur portée, ou trop confuses enfin pour se graver trop profondément dans leur souvenir; un enfant ne doit étudier les pensées des autres que pour apprendre à penser de lui-même. Si vous chargez son esprit au hasard, d'une multitude d'idées incohérentes, vous le privez du développement de ses propres idées. Il s'accoutumera à répéter ce qu'il aura lu avec une fidélité niaise, redisant sans cesse ce qui a été dit, sans rien dire de lui-même qui vaille la peine d'être redit à son tour, & ressemblera à celui dont parle Montaigne, *qui s'arrêtoit à se chauffer chez son voisin, sans se souvenir de rapporter du feu chez soi.*

M. F. parle dans ces mêmes notes des abus de l'éducation publique. Si ces abus ont déjà été relevés, il ne faut pas craindre de les attaquer encore puisqu'ils subsistent toujours. On entend beaucoup de

gens assurer que tout est dit depuis longtemps, & que nous sommes venus trop tard pour trouver des pensées neuves. Ce propos est fondé sur un mot de la Bruyère, qui devoit lui-même ce mot à un ancien. Mais en convenant avec eux que tout a déjà été dit, on peut leur répondre que bien des choses sont encore à redire. Une vérité d'ailleurs doit être toujours réputée nouvelle tant que les hommes ne l'auront point entendue.

*Analyse des Conciles généraux & particuliers*, contenant leurs canons touchant le dogme, la morale & la discipline, tant ancienne que moderne, expliqués par des notes, conférés avec le droit nouveau de la France principalement, & précédés d'un traité des conciles en général, pour servir d'introduction : ouvrage utile au Clergé séculier & régulier, ainsi qu'aux jurisconsultes ; par le R. P. Charles-Louis Richard, professeur en théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, auteur du dictionnaire ecclésiastique. Quatre volumes in-4°. de huit à neuf cents pages chacun, même caractère & même papier que le *Prospectus* publié ; proposé par

J A N V I E R. 1772. 91

souscription à Paris, chez Vincent ,  
imprimeur - libraire, rue des Mathu-  
rins hôtel de Clugny.

Cet ouvrage, utile à tous les ministres  
de la Religion, sera divisé en deux par-  
ties. On donnera dans la première, se-  
lon l'ordre chronologique, une notice his-  
torique de tous les conciles, tant géné-  
raux que particuliers, avec leurs canons  
sur la foi, les mœurs, la discipline, &  
des notes pour l'éclaircissement de ceux  
qui sont obscurs.

La seconde partie contiendra, selon  
l'ordre alphabétique, toutes les matières  
dont il est traité dans les conciles; &, sur  
chacune de ces matières, les principaux  
canons qui y ont rapport. Ces canons pa-  
roîtront ici en latin, & seront suivis du  
droit nouveau, spécialement de la Fran-  
ce, puisé dans les pragmatiques & les  
concordats, édits & déclarations de nos  
Rois; les arrêts du parlement & du grand  
conseil; les délibérations des assemblées  
générales du clergé, les loix, usages &  
libertés de l'Eglise Gallicane; les meil-  
leurs jurisconsultes.

L'ouvrage complet en quatre volumes  
*in-4°*. se vendra 48 livres en feuilles. Les



## 92 MERCURE DE FRANCE.

personnes qui souscriront ne la payeront que 36 liv. : sçavoir ; en souscrivant & en retirant le premier volume , que l'on délivrera au mois de Février 1772 , 18 livres ; en retirant le second volume qui sera délivré dans le courant de la même année , 9 liv. ; en retirant les deux derniers volumes , qui paroîtront l'année suivante 1773 , 9 liv.

Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier Juillet 1772 , passé lequel tems personne ne pourra jouir du bénéfice accordé.

On trouve , chez le même libraire ci-dessus nommé , l'ouvrage intitulé : *Dissertation sur les vœux , avec les lettres de N. S. P. le Pape Clément XIV , touchant la prise d'habit de Madame Louise Marie de France , &c.* par l'auteur de l'analyse des conciles & du dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques.

*Elémens du système général du Monde , in-12. petit format. A Amsterdam , aux dépens de la Compagnie.*

*Surgit humus , crescunt loca descrescentibus undis.*

OVID. Mét.

L'auteur de ce nouveau système général n'admet qu'une matière infinie, existante par parties toutes semblables, plus ou moins rapprochées les unes des autres, & plus ou moins en mouvement par leur propre impulsion. Il rejette par conséquent tous ces fluides subtils & différens qu'on suppose pénétrer les corps & agir sur leurs parties. C'est par le moyen d'une matière homogène qu'il prétend rendre raison de tous les phénomènes de la nature. Si la base de l'édifice, dont il faut voir les détails & l'ensemble dans l'ouvrage même, ne portoit point sur un fait purement hypothétique, ce nouveau système devoit être mis beaucoup au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé, parce que l'auteur, en réduisant les choses à la plus grande simplicité, nous donne de la nature, l'idée que l'on doit s'en former. Mais à qui persuadera-t-il que l'eau est la matière commune de tous les corps & qu'elle peut se changer en terre? De nouvelles expériences faites à ce sujet prouvent incontestablement que l'eau est indestructible & inaltérable; que la terre que quelques chymistes ont imaginé retirer de l'eau n'étoit que du verre rapproché par évaporation, ou des débris des autres vaisseaux dont ils se sont servis. L'expé-

## 94 MERCURE DE FRANCE.

rience par laquelle Boëlle & un autre physicien sont parvenus, l'un à faire croître une citrouille & l'autre un saule dans de l'eau seule, ne peut être favorable au système de l'auteur, parce qu'il est reconnu qu'indépendamment de la petite quantité de terre dont l'eau est toujours chargée, l'air seul, sans le concours duquel la végétation ne peut se développer, est le véhicule d'une très grande quantité de ces substances ou des principes qui les produisent. Il n'est pas d'ailleurs prouvé, comme le prétend l'auteur, que les eaux du globe décroissent. Il lui sera cependant facile de faire voir que les eaux de la mer ont abandonné certaines parties de terres, mais c'est parce qu'elles ont miné ou submergé d'autres terrains. Ce nouveau système n'empêchera donc pas que la vieille doctrine des élémens, pour nous servir ici de l'expression de l'auteur, n'ait encore des partisans. On pourra s'amuser cependant à suivre dans l'écrit que nous annonçons tous les détails de ce système général. On reconnoîtra que toutes les parties se correspondent très-bien, que la marche en est facile, que l'édifice a droit de plaire par sa simplicité; mais on cherche sa base & on ne lui en voit point, ou du moins on ne lui trouve qu'une

J A N V I E R. 1772. 95  
base d'argile que le moindre choc peut  
détruire.

*Résultat des expériences sur les moyens les  
plus efficaces & les moins onéreux au  
peuple , pour détruire dans le royaume  
l'espèce des bêtes voraces : par l'auteur  
des mémoires imprimés par ordre du  
gouvernement à l'imprimerie royale ,  
sur le même objet , en 1766 & 1768 ;  
brochure in-8°. A Paris , chez Guil-  
lyn , rue du Hurpoix & Guéffier , rue  
de la Harpe ; à Metz , chez Bouchard.*

La destruction des loups a fixé depuis  
quelques années l'attention du gouverne-  
ment , & c'est seconder ses vues que de  
publier des écrits sur cet objet , sur-tout  
lorsque ces écrits sont fondés sur l'expé-  
rience & l'observation. L'auteur de ce  
résultat , M. de l'Isle de Moncel , a lui-  
même pratiqué ce qu'il enseigne ici , &  
les moyens qu'il donne pour se délivrer  
des bêtes voraces peuvent se réduire à  
six principaux ; 1°. Les tracs ou bat-  
tues , sous la direction des officiers de  
Louvererie , précédées des connoissances  
prises avec les secours des limiers ou de  
la neige ; 2°. Les chasses avec un petit

## 96 MERCURE DE FRANCE.

nombre de chiens, & quelques limiers dressés pour le loup; 3°. Les embuscades après les moissons, à la rive des bois; 4°. Les fosses ou louvieres; 5°. Les pièges à la Prussienne & à la planchette que les appas rendent si efficaces; 6°. Les as-fûts domestiques pendant l'hiver avec de simples carnages & quelques appas indiqués dans le mémoire.

Des extraits de mémoires sur la destruction des loups & une notice des principaux ravages causés par ces animaux depuis environ quinze mois dans les différentes provinces de France terminent cette brochure que l'on peut regarder comme l'annonce d'un plus grand ouvrage sur la destruction des bêtes voraces & le repeuplement du gibier. Les observations nouvelles & les faits notoires dont l'auteur ne manquera point d'enrichir cet écrit, doivent intéresser à sa publication les propriétaires de terre & tous ceux qui font de la chasse leur occupation ou leur amusement. L'auteur invite ceux qui peuvent avoir par devers eux quelques faits particuliers relatifs à son objet à les lui faire parvenir. Ils contribueront au bien-être de la société & rendront l'ouvrage de M. de Moncel plus digne d'être  
présenté

présenté au Prince auguste qui a bien voulu l'agréer.

*Les Graces & Psyché entre les Graces*, traduites de l'Allemand M. Wieland, par M. Junker, de l'Académie des belles-lettres de Gottingen. A Francfort, chez Fr. Varentrapp, libraire ; & se trouve à Paris, chez de Hanfy le jeune, libraire, rue St Jacques, près les Mathurins ; & Bastien, libraire, rue du petit Lyon, près celle de Tournon ; A Châlons-sur-Saone, chez De Livani, libraire, brochure in-12.

Chaque science, chaque art avoit chez les Anciens sa divinité tutélaire ; mais tous les arts & toutes les sciences reconnoissoient l'empire des Graces. C'étoit de ces divinités bienfaisantes qu'ils attendoient les plus précieux de tous les biens, la gaîté, l'égalité d'humeur, l'aisance des manières, toutes ces qualités liantes qui répandent tant de douceur dans la société. M. Wieland nous trace dans les premiers chants de son poëme qui en a six, l'histoire des Graces telles qu'elles étoient révérees dans la Grèce ; il nous peint sous les images les plus

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

riantes l'heureux accord des mouvemens d'un corps souple & docile avec ceux d'une ame libre & franche. La Beauté sans les Graces est la statue de Pygmalion avant qu'elle commençât à respirer & à sentir. Elle n'a rien de cette magie incompréhensible dont Petrarque, le plus enthousiaste des poëtes, chante d'un ton si tendre & si touchant la source & les effets singuliers. « Cet aimable poëte se propose-t'il jamais de chanter la beauté sensible de son adorable Laure? Non, l'objet de son enthousiasme ne fut point de célébrer le vif incarnat du teint de sa maîtresse, ni le pur coloris des roses qui éclatoit sur ses lèvres, ni les gracieux contours d'un sein naissant où brilloient tous les charmes d'une piquante jeunesse, ni l'or de ses cheveux qui tomboient en boucles flottantes jusqu'au bas d'une taille fine & déliée; mais ce qui excitoit ses transports poétiques étoit ce charme qu'on ne peut définir & qui donne l'ame & la vie à tous ces différens attraits; le feu de ses regards, dont l'ame la plus froide auroit été embrasée; son sourire ravissant qui auroit inspiré de l'amour au cœur le plus sauvage, sa démarche noble &

» majestueuse qui sembloit être celle de  
 » la plus belle des nymphes de Diane ;  
 » les doux accens de sa voix qui surpassoit  
 » la voix enchanteresse des sirenes ; toutes  
 » ces beautés enfin que l'imagination ,  
 » plus pénétrante que les yeux , peut seule  
 » appercevoir. »

Hésiode avoit donné les Graces pour com-  
 pagnes à toutes les Muses pour nous faire  
 entendre qu'un ouvrage d'esprit ne peut  
 plaire sans les graces. M. Wieland nous  
 entretient dans les derniers chants de son  
 poëme de leur influence sur les sciences ,  
 les arts & les mœurs. Il nous rappelle ce  
 siècle à jamais mémorable dans les anna-  
 les des arts , depuis Périclès jusqu'à Ale-  
 xandre. « Ce tems dont on peut dire plus  
 » que d'aucun autre , qu'il a été sous l'em-  
 » pire des Graces ; ce tems où les philo-  
 » sophes , les artistes , les poëtes , les ar-  
 » chontes , les prêtresses , les juges éprou-  
 » voient leur influence : où ils admiroient  
 » la hardiesse sublime du ciseau de Phi-  
 » dias & la délicatesse du pinceau de Ca-  
 » lamis : où ils joignoient le goût au plai-  
 » sir , & trouvoient le plaisir dans tout ce  
 » qui étoit beau : où Platon apprit aux  
 » Grecs à penser , Hippias à plaire , &  
 » Laïs à sentir , où quiconque n'étoit pas

E ij

33554



## 100 MERCURE DE FRANCE.

» esclave révéroit & cultivoit les beaux  
 » arts : où les philosophes s'empressoient  
 » au tour des Euphranors & des Damons,  
 » pour suivre de l'œil le pinceau dans la  
 » main du premier, & prêter une oreille  
 » attentive aux chants mélodieux du se-  
 » cond : où au son des instrumens, au  
 » milieu des jeux & des ris, ils appre-  
 » noient aux vieillards l'art de se rejouir,  
 » & donnoient aux jeunes gens des leçons  
 » de sagesse : où Périclès passoit avec la  
 » même facilité du travail au plaisir, &  
 » des bras d'Aspasie voloit au Prytané,  
 » & où Alcibiade, que de trop séduisan-  
 » tes occasions entraînoient dans le dérè-  
 » glement, étoit Ulysse dans le conseil,  
 » Achille dans le péril, Pâris avec de  
 » jeunes beautés, & savoit, quoique sur  
 » son bouclier il portât l'amour pour de-  
 » vise, se rendre redoutable à l'ennemi.  
 » O âge d'or ! où les Graces & les Muses  
 » étoient unies comme de tendres sœurs;  
 » où des héros s'effayoient à tirer des sons  
 » sur la lyre, & sentoient le mérite du  
 » chantre d'Achille; où Ménandre se  
 » formoit entre Théophraste & Glycère;  
 » où un préjugé peu fondé ne déroboit  
 » point encore la nature aux yeux d'un  
 » Alcamene & d'un Zeuxis; où sans en-

» vie Apelles & Protogène se disputoient  
 » le prix, chacun prêt à convenir du mé-  
 » rite de son concurrent, ne pensant,  
 » dans leurs défis, qu'à la gloire & à la  
 » perfection de l'art.

» Uranie même qui jusqu'alors n'avoit  
 » parlé que d'un ton grave & sententieux,  
 » apprit des Graces le secret d'instruire  
 » & de plaire à la fois. C'est de leur main  
 » divine que les Platons, les Humes &  
 » les Fontenelles reçurent les fleurs dont  
 » ils parsemèrent le sentier rude & escar-  
 » pé de la vérité fugitive, & cette dra-  
 » perie légère qui sert à en tempérer l'é-  
 » clat & à ménager nos foibles yeux.»  
 Ce sont les Graces qui ont instruit M.  
 Wieland à écrire. Les Graces Alleman-  
 des n'ont peut-être pas la légereté & l'é-  
 légance des Graces Françoises; mais elles  
 sont plus simples, plus naïves. Elles ont  
 sur-tout droit de plaire à ceux qui aiment  
 à se rapprocher de plus près de la nature.

Ce poëme des *Graces* est suivi d'un  
 fragment intitulé, *Psyché entre les Gra-  
 ces*. Cette nymphe voyoit d'un œil satis-  
 fait les hommages que rendoit à sa beau-  
 té un berger qui l'aimoit. Si elle n'avoit  
 point encore d'amour, son ame simple &  
 naïve paroïssoit s'ouvrir à ce sentiment &

en ressentoit les premières atteintes. Elle ne s'étoit jamais trouvée si sensible. Une tendre flamme pénétroit son jeune cœur doucement agité. Le berger venoit de saisir une de ses belles mains : elle veut la retirer , mais le feu de ses regards n'a rien de sévère. Le sourire semble éclore sur ses lèvres de roses , & son irrésolution pleine de charmes apprend au berger qu'il ne doit plus douter de son bonheur ; vain & flatteur espoir ! au moment qu'il s'abandonne aux riantes idées du plaisir , & qu'il veut imprimer sur cette main d'albâtre les baisers d'un amour tendre & respectueux , Psyché, soulevée par les zéphirs , laisse son amant se consumer en d'inutiles plaintes , & est portée dans les bras des Graces qui l'appellent du doux nom de sœur. Collée contre leurs bouches vermeilles, pressée contre leurs seins d'albâtre , elle sent le plaisir circuler dans ses veines, & s'abandonne aux sentimens de tendresse dont son cœur trop sensible est surchargé. Elle apprend au milieu des caresses qu'on lui prodigue la félicité qui lui est réservée. « Tandis que Psyché » s'oublie elle-même dans les plaisirs, la » troupe des Amours saisit ce moment » favorable pour la transformer en Gra-

» ce. Le voile qui la couvre est arraché  
 » d'une main impatiente : en un clin  
 » d'œil elle se voit nue. L'éclat de ses  
 » charmes brille aux yeux éblouis des  
 » amours qui les dévorent ; le rouge de  
 » la pudeur couvre ses joues ; elle cache  
 » son visage enflammé dans le sein de  
 » Pasithée. Timide, enfantine, elle igno-  
 » roit combien les Graces même gagnent  
 » à n'emprunter aucune parure étran-  
 » gère. »

M. Junker, qui a eu part à la traduc-  
 tion des fables de Lessing & à celle du  
*Messie* de M. Klopstock, n'a pas peu con-  
 tribué à répandre parmi nous le goût de  
 la poésie allemande. Nous lui devons  
 aussi la traduction de *Louise ou le pouvoir  
 de la vertu du Sexe*, conte moral de M.  
 Zacharie, qui se distribue chez les mê-  
 mes libraires ci-dessus nommés. Dans ce  
 conte tous les caractères semblent avoir  
 été sacrifiés pour faire valoir avec plus  
 d'avantage l'ame noble, franche & ver-  
 tueuse de l'aimable Louise. On aura ce-  
 pendant de la peine à imaginer un carac-  
 tère aussi méchant & aussi vil que celui  
 d'une certaine Dame de Moncrif, tante  
 de Louise. Cette femme, à qui l'âge de-  
 vroit inspirer des projets de retraite, se

laisse encore tourmenter par la jalousie des conquêtes. Elle regarde Louise sa pupille comme une rivale, & s'estimant assez peu elle-même, cherche, pour conserver un foible pouvoir sur un amant qui la méprise, à immoler la vertu de sa propre nièce. Mais cette basse tentative ne contribue qu'à faire triompher avec plus d'éclat la vertu de cette jeune personne.

*Lettre de M. \* \* \* à Madame la Duchesse de \* \* \*, sur un nouveau système de lecture applicable à toutes les langues.*  
 Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Osmont, libraire, rue Galande, Grangé, pont Notre-Dame, au cabinet littéraire, & M. Degraffe, rue Traversière, maison de M. le comte de Barre.

Cette lettre est en quelque sorte l'analyse d'un plus grand ouvrage que l'auteur nous promet sur une nouvelle méthode de lecture. Cette méthode cependant ne doit être regardée nouvelle que relativement à ce qui se pratique aujourd'hui; car l'auteur, au lieu d'avoir recours à de nouvelles inventions, a étudié la nature. Il a placé le disciple à la naissance de l'écriture, & lui faisant parcourir les changemens successifs qu'elle a éprouvés, il le

met à portée de concilier la langue parlée & la langue écrite. Il rend à ce disciple le besoin de lire plus pressant par le desir d'apprendre, qu'il lui suggère en même tems. Cette nouvelle méthode a d'ailleurs l'avantage de se prêter aux vues de l'instituteur éclairé qui desire bien sincèrement l'avancement de son élève. L'on ne peut donc trop encourager l'auteur à publier le traité complet qu'il a composé sur cet objet intéressant.

*Didionnaire du Diagnostie*, ou l'art de connoître les maladies & de les distinguer exactement les unes des autres ; par M. Helian, D. M. ; vol. in-12. A Paris, chez Vincent, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Une Dame de Charité qui avoit rassemblé plusieurs médicamens & s'étoit adonnée au soin des malades avec plus de zèle que de connoissance disoit assez naïvement qu'elle *savoit bien donner la fièvre, mais qu'elle ne pouvoit jamais réussir à l'ôter*. L'application des remèdes étoit toujours ce qui l'embarrassoit le plus. C'est principalement pour ces personnes charitables qui vivent à la campagne que

E v

## 106 MERCURE DE FRANCE.

ce Dictionnaire du Diagnostic est composé. Les symptômes des maladies y sont rassemblés de manière qu'il sera facile, avec un peu d'usage, de reconnoître la présence de la maladie que l'on veut attaquer. Pour mieux faire connoître la méthode de l'auteur, nous citerons l'article *Migraine*. » Les signes qui caractéri-  
 » sent cette maladie sont d'abord des dou-  
 » leurs vives, aiguës, lancinantes, qui  
 » quelquefois sont astreintes à un côté  
 » de la tête; & on a observé que la par-  
 » tie gauche étoit le plus souvent affec-  
 » tée. Quelquefois elles occupent tout ce  
 » côté, & plus souvent elles sont fixées  
 » à la tempe, d'autres fois elles courent,  
 » comme on dit, par toute la tête, sans  
 » distinction de côté; elles s'étendent  
 » aussi jusqu'aux yeux, aux oreilles, aux  
 » dents, & même au cou & aux bras. La  
 » violence de ces douleurs est telle, qu'il  
 » semble aux malades qu'on leur fend la  
 » tête, qu'on en déchire les enveloppes;  
 » ils ne peuvent quelquefois supporter  
 » la lumière, ni le bruit qu'on fait en  
 » marchant sur le même plancher où ils  
 » se trouvent; ils sont tellement sensi-  
 » bles à cette impression, qu'on en a vu  
 » s'enfermer seuls dans une chambre pen-

» dant plus d'un jour , sans souffrir que  
 » personne en approchât. Il est rare que  
 » les malades éprouvent sans relâche ces  
 » cruelles douleurs ; elles reviennent par  
 » espèce d'accès , qui n'ont , pour l'ordi-  
 » naire , aucun type réglé. Quoi qu'aucun  
 » des signes que nous venons de détail-  
 » ler ne puisse être censé vraiment pa-  
 » tognomonique , cependant leur con-  
 » cours , leur ensemble est si frappant ,  
 » qu'il n'y a personne qui méconnoisse  
 » la migraine , & qui ne la distingue très-  
 » bien des autres douleurs de tête.

*Art Militaire des Chinois* , ou Recueil  
 d'anciens Traités sur la Guerre , com-  
 posés avant l'Ere Chrétienne par dif-  
 férens Généraux Chinois ; ouvrages  
 sur lesquels les Aspirans aux grades  
 militaires sont obligés de subir des  
 examens. On y a joint dix préceptes  
 adressés aux Troupes par l'Empereur  
*Yong-tcheng* , pere de l'Empereur ré-  
 gnant , & des planches gravées pour  
 l'intelligence des exercices , des évo-  
 lutions , des habillemens , des armes  
 & des instrumens militaires des Chi-  
 nois ; traduit en François par le Pere  
 Amiot , Missionnaire à Peking , revu

E vj



## 108 MERCURE DE FRANCE.

& publié par M. de Guignes, *in* 4°. avec des notes fréquentes. A Paris, chez Didot l'aîné, Libraire-Imprimeur, rue Pavée, près du quai des Augustins 1772, avec approbation & privilège du Roi. Prix en feuilles avec les trente-trois planches enluminées d'après les modèles Chinois, 36 liv. & sans enluminure 27 liv. La brochure en carton est de 15 sols. On n'a tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires.

Ces ouvrages sur l'art militaire des Chinois, traduits en François par le Pere Amiot, sont déposés dans le cabinet de M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, à qui ils ont été envoyés de la Chine par le traducteur. C'est le fruit d'une correspondance suivie que ce Ministre, plein de zèle pour le progrès de nos connoissances, & que sous ses ordres, M. Parent, Conseiller de la Cour des Monnoies, entretiennent, par la permission du Roi, avec des Lettrés Chinois que Sa Majesté a honorés de sa protection, & qu'elle a comblés de ses bienfaits pendant le séjour qu'ils ont fait en France.

Ces Traités de l'art de la guerre, com-

J A N V I E R. 1772. . . 109  
posés par les Chinois & recueillis dans  
cet ouvrage, sont regardés comme clas-  
siques; tout militaire doit les savoir, &  
ils servent encore à les examiner.

On lira avec plaisir dans cet ouvrage ,  
un avis de M. de Guignes, & ses ob-  
servations sur les ouvrages traduits par  
le Pere Amiot ; ensuite un Discours  
du Traducteur, dans lequel il donne  
un tableau exact des mœurs & du génie  
des Chinois, & de leur connoissance dans  
l'art militaire, tableau d'autant plus in-  
téressant & d'autant plus recommanda-  
ble, que le Pere Amiot est plus près des  
mœurs & des choses qu'il décrit.

On admirera le Discours très-impo-  
sant & les dix préceptes très-sages que  
l'Empereur Yong-tcheng adresse aux gens  
de guerre; ainsi que les Traités de plu-  
sieurs célèbres Généraux Chinois sur la  
théorie & la pratique de l'art militaire.

On peut prendre dans cet ouvrage une  
idée très-juste de leur justice, & par le  
secours des planches, une connoissance  
exacte de leurs évolutions militaires, de  
leurs armes & de leurs habillemens.

Les Empereurs Tartares Mantchous,  
qui ont gouverné la Chine depuis la des-  
truction des Ming, n'ont pas cru pouvoir

mieux traiter la théorie de la guerre que n'avoient fait les Chinois qu'ils ont vaincus ; c'est pourquoi ils se sont contentés de faire traduire avec tout le soin possible leurs ouvrages les plus essentiels. Ils se sont approprié tout ce qui pouvoit leur convenir chez la nation vaincue ; & en adoptant la forme de son Gouvernement, quant au principal, ils n'ont pas jugé qu'il fût indigne d'eux d'adopter également le plûpart de ses préceptes militaires.

La lecture de cet ouvrage est intéressante comme histoire , elle est utile comme instruction , & amusante comme anecdotes ; nous finissons par ce trait que rapporte le Pere Amiot dans la préface du Traité de Sant se.

Le Roi de Ou (1) avoit quelques démêlés avec les Rois de Tchou & de Ho-lou (2). Ils étoient sur le point d'en ve-

(1) Le royaume de Ou étoit dans le Tche-kiang. Il s'étendoit dans le Kiang-si , & dans le Kiang-nan , & occupoit une partie de chacune de ces provinces.

(2) Le royaume de Ho-lou étoit dans le Chan-tong. On l'appelloit plus communément le royaume de Lou.

nir à une guerre ouverte , & de part & d'autre on en faisoit les préparatifs. Sun-tse ne voulut pas demeurer oisif. Persuadé que le personnage de spectateur n'étoit pas fait pour lui , il alla se présenter au Roi de Ou pour obtenir de l'emploi dans ses armées. Le Roi , charmé qu'un homme de ce mérite se rangeât dans son parti , lui fit un très bon accueil. Il voulut le voir & l'interroger lui-même.

« Sun-tse , lui dit-il , j'ai vu l'ouvrage  
 » que vous avez composé sur l'art mili-  
 » taire , & j'en ai été content ; mais les  
 » préceptes que vous donnez me paroîs-  
 » sent d'une exécution bien difficile ; il  
 » y en a même quelques uns que je crois  
 » absolument impraticables : vous - mê-  
 » me , pourriez-vous les exécuter ? car il  
 » y a loin de la théorie à la pratique. On  
 » imagine les plus beaux moyens lors-  
 » qu'on est tranquille dans son cabinet &  
 » qu'on ne fait la guerre qu'en idée ; il  
 » n'en est pas de même lorsqu'on se trou-  
 » ve dans l'occasion. Il arrive alors qu'on  
 » regarde souvent comme impossible ce  
 » qu'on avoit envisagé d'abord comme  
 » fort aisé. »

Prince , répondit Sun-tse , je n'ai rien dit dans mes écrits que je n'aie déjà pra-

riqué dans les armées ; mais ce que je n'ai pas encore dit , & dont cependant j'ose assurer aujourd'hui Votre Majesté , c'est que je suis en état de le faire pratiquer par qui que ce soit , & de le former aux exercices militaires quand j'aurai l'autorité pour le faire.

Je vous entends, répliqua le Roi : vous voulez dire que vous instruirez aisément de vos maximes , des hommes intelligens , & qui auront déjà la prudence & la valeur en partage ; que vous formerez sans beaucoup de peine aux exercices militaires , des hommes accoutumés au travail , dociles & pleins de bonne volonté. Mais le grand nombre n'est pas de cette espèce.

N'importe, répondit Sun-tse : j'ai dit *qui que ce soit* , & je n'excepte personne de ma proposition : les plus mutins , les plus lâches & les plus foibles y sont compris.

A vous entendre , reprit le Roi , vous inspireriez même à des femmes les sentimens qui font les guerriers ; vous les dresseriez aux exercices des armes.

Oui , Prince , répliqua Sun-tse d'un ton ferme , & je prie Votre Majesté de n'en pas douter.

Le Roi, que les divertissemens ordinaires de la cour n'amusoient plus guère dans les circonstances où il se trouvoit alors, profita de cette occasion pour s'en procurer d'un nouveau genre. *Qu'on m'amène ici*, dit-il, *cent quatre-vingt de mes femmes*. Il fut obéi, & les princesses parurent. Parmi elles il y en avoit deux en particulier que le Roi aimoit tendrement; elles furent mises à la tête des autres. Nous verrons, dit le Roi en souriant, nous verrons, Sun-tse, si vous nous tiendrez parole. Je vous constitue général de ces nouvelles troupes. Dans toute l'étendue de mon palais vous n'avez qu'à choisir le lieu qui vous paroîtra le plus commode pour les exercer aux armes. Quand elles seront suffisamment instruites, vous m'avertirez, & j'irai moi-même pour rendre justice à leur adresse & à votre talent.

Le général, qui sentit tout le ridicule du personnage qu'on vouloit lui faire jouer, ne se déconcerta pas, & parut au contraire très-satisfait de l'honneur que lui faisoit le Roi, non-seulement de lui laisser voir ses femmes, mais encore de les mettre sous sa direction. Je vous en rendrai bon compte, Sire, lui dit il d'un

ton assuré, & j'espère que dans peu Votre Majesté aura lieu d'être contente de mes services ; elle sera convaincue , tout au moins , que Sun-tse n'est pas homme à s'avancer témérairement.

Le Roi s'étant retiré dans un appartement intérieur , le guerrier ne pensa plus qu'à exécuter sa commission. Il demanda des armes & tout l'équipage militaire pour ses soldats de nouvelle création ; & en attendant que tout fut prêt, il conduisit sa troupe dans une des cours du palais, qui lui parut la plus propre pour son dessein. On ne fut pas long-tems sans lui apporter ce qu'il avoit demandé. Sun tse adressant alors la parole aux Princesses : Vous voilà , leur dit-il , sous ma direction & sous mes ordres : vous devez m'écouter attentivement , & m'obéir dans tout ce que je vous commanderai. C'est la première & la plus essentielle des loix militaires : gardez-vous bien de l'enfreindre. Je veux que dès demain vous fassiez l'exercice devant le Roi , & je compte que vous vous en acquitterez exactement.

Après ces mots il les ceignit du baudrier , leur mit une pique à la main , les partagea en deux bandes , & mit à la

tête de chacune, une des Princesses favorites. Cet arrangement étant fait, il commence ses instructions en ces termes : distinguez-vous bien votre poitrine d'avec votre dos , & votre main droite d'avec votre main gauche ? Répondez. Quelques éclats de rire furent toute la réponse qu'on lui donna d'abord. Mais comme il gardoit le silence & tout son sérieux : Oui , sans doute , lui répondirent ensuite les Dames d'une commune voix. Cela étant , reprit Sun-tse , retenez bien ce que je vais dire. Lorsque le tambour ne frappera qu'un seul coup , vous resterez comme vous vous trouvez actuellement , ne faisant attention qu'à ce qui est devant votre poitrine. Quand le tambour frappera deux coups , il faut vous tourner de façon que votre poitrine soit dans l'endroit où étoit ci-devant votre main droite. Si au lieu de deux coups vous en entendiez trois , il faudroit vous tourner de sorte que votre poitrine fût précisément dans l'endroit où étoit auparavant votre main gauche. Mais lorsque le tambour frappera quatre coups , il faut que vous vous tourniez de façon que votre poitrine se trouve où étoit votre dos , & votre dos où étoit votre poitrine.



## 116 MERCURE DE FRANCE.

Ce que je viens de dire n'est peut-être pas assez clair : je m'explique. Un seul coup de tambour doit vous signifier qu'il ne faut pas changer de contenance, & que vous devez être sur vos gardes : deux coups, que vous devez vous tourner à droite : trois coups, qu'il faut vous tourner à gauche ; & quatre coups, que vous devez faire le demi-tour. Je m'explique encore.

L'ordre que je suivrai est tel : je ferai d'abord frapper un seul coup : à ce signal vous vous tiendrez prêtes à ce que je dois vous ordonner. Quelques momens après je ferai frapper deux coups : alors, toutes ensemble, vous vous tournerez à droite avec gravité ; après quoi je ferai frapper non pas trois coups, mais quatre, & vous achèverez le demi-tour. Je vous ferai reprendre ensuite votre première situation, &, comme auparavant, je ferai frapper un seul coup. Recueillez-vous à ce premier signal. Ensuite je ferai frapper, non pas deux coups, mais trois, & vous vous tournerez à gauche ; aux quatre coups vous achèverez le demi-tour. Avez-vous bien compris ce que j'ai voulu vous dire ? S'il vous reste quelque difficulté, vous n'avez qu'à me la

proposer, je tâcherai de vous satisfaire. Nous sommes au fait, répondirent les Dames. Cela étant, reprit Sun-tse, je vais commencer. N'oubliez pas que le son du tambour vous tient lieu de la voix du Général, puisque c'est par lui qu'il vous donne ses ordres.

Après cette instruction répétée trois fois, Sun-tse rangea de nouveau sa petite armée; après quoi il fait frapper un coup de tambour. A ce bruit toutes les Dames se mirent à rire : il fait frapper deux coups, elles rirent encore plus fort. Le Général, sans perdre son sérieux, leur adressa la parole en ces termes. Il peut se faire, que je ne me sois pas assez clairement expliqué dans l'instruction que je vous ai donnée. Si cela est, je suis en faute; je vais tâcher de la réparer en vous parlant d'une manière qui soit plus à votre portée (& sur le champ il leur répéta jusqu'à trois fois la même leçon en d'autres termes : ) puis, nous verrons, ajouta-t-il, si je serai mieux obéi. Il fait frapper un coup de tambour, il en fait frapper deux. A son air grave, & à la vue de l'appareil bizarre où elles se trouvoient, les Dames oublièrent qu'il falloit obéir. Après s'être fait quel-

## 118 MERCURE DE FRANCE.

ques momens de violence pour arrêter le rire qui les suffoquoit, elles le laisserent enfin échapper par des éclats immodérés.

Sun tse ne se déconcerta point ; mais du même ton dont il leur avoit parlé auparavant, il leur dit : Si je ne m'étois pas bien expliqué, ou que vous ne m'eussiez pas assuré, d'une commune voix, que vous compreniez ce que je voulois vous dire, vous ne seriez point coupables : mais je vous ai parlé clairement, comme vous l'avez avoué vous-mêmes ; pourquoi n'avez-vous pas obéi ? Vous méritez punition, & une punition militaire. Parmi les Gens de guerre, quiconque n'obéit pas aux ordres de son Général, mérite la mort : vous meurrez donc. Après ce court préambule, Sun tse ordonna à celles des femmes qui formoient les deux rangs de tuer les deux qui étoient à leur tête. A l'instant, un de ceux qui étoient préposés pour la garde des femmes, voyant bien que le Guerrier n'entendoit pas raillerie, se détache pour aller avertir le Roi de ce qui se passoit. Le Roi dépêche quelqu'un vers Sun tse pour lui défendre de passer outre, & en particulier de maltraiter les deux femmes

J A N V I E R. 1772. 119  
qu'il aimoit le plus & sans lesquelles il  
ne pouvoit vivre.

Le Général écouta avec respect les paroles qu'on lui portoit de la part du Roi ; mais il ne déféra pas pour cela à ses volontés. Allez dire au Roi , répondit-il , que Sun-tse , le croit trop raisonnable & trop juste pour penser qu'il ait si tôt changé de sentiment , & qu'il veuille véritablement être obéi dans ce que vous venez annoncer de sa part. Le Prince fait la loi ; il ne sauroit donner des ordres qui avilissent la dignité dont il m'a revêtu. Il m'a chargé de dresser aux exercices des armes cent quatre-vingts de ses Femmes , il m'a constitué leur Général ; c'est à moi à faire le reste. Elles m'ont désobéi , elles mourront. A peine eût-il prononcé ces derniers mots , qu'il tire son sabre , & du même sang froid qu'il avoit témoigné jusqu'alors , il abat la tête aux deux qui commandoient les autres. Aussi tôt il en met deux autres à leur place , fait battre les différens coups de tambour dont il étoit convenu avec sa troupe ; & comme si ces femmes eussent fait toute leur vie le métier de la guerre , elles se tournèrent en silence & toujours à propos.

Sun-tse adressant la parole à l'Envoyé : Allez avertir le Roi , lui dit-il , que les femmes savent faire l'exercice ; que je puis les mener à la guerre , leur faire affronter toute sorte de périls , & les faire passer même au travers de l'eau & du feu.

Le Roi ayant appris tout ce qui s'étoit passé , fut pénétré de la plus vive douleur. J'ai donc perdu , dit-il en poussant un profond soupir , j'ai donc perdu ce que j'aimois le plus en ce monde. . . . Que cet Etranger se retire dans son pays. Je ne veux ni de lui , ni de ses services. . . . Qu'as-tu fait , barbare ? . . . Comment pourrai-je vivre désormais , &c.

Quelque inconsolable que le Roi parût , le tems & les circonstances lui firent bientôt oublier sa perte. Les ennemis étoient prêts à fondre sur lui ; il demanda Sun-tse , le fit Général de ses armées , & par son moyen il détruisit le royaume de Tchou (a). Ceux de ses voisins qui lui avoient donné le plus d'inquiétude auparavant , pénétrés de crainte au seul bruit des belles actions de Sun-

---

(1) Le royaume de Tchou étoit dans le Hoï-nan. Kin-tcheou en étoit la capitale.

tse ,

te, ne penserent qu'à se tenir en repos sous la protection d'un Prince qui avoit un tel homme à son service.

Telle est l'idée que les Chinois donnent de leur héros. De l'événement qu'ils racontent, & que je viens de raconter d'après eux, soit qu'il soit réel, soit qu'il soit supposé, on conclut également que la sévérité est la base sur laquelle appuie la plus grande autorité du Général. Cette maxime, qui peut-être n'est pas bonne chez les Nations d'Europe, est excellente pour les Asiatiques, chez qui l'honneur n'est pas toujours le premier mobile.

*Catalogue des Estampes, Vases de Poterie Etrusques, figures, bas reliefs & Bustes de bronze, de marbre & de terre cuite, ouvrages en marqueterie du célèbre Boule, Père, pièces de mécanique, & autres objets curieux du cabinet du feu M. Cressat, Baron de Thiers. Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majesté de la Province de Champagne au département de Reims, & Commandant en ladite Province; par P. Remy. A Paris, chez Muzier, Père, Libraire, quai des Augustins.*

*I. Vol.*

F

## 122 MERCURE DE FRANCE;

La riche collection de tableaux , si connue de toute l'Europe , formée par M. Crozat , avoit encore été augmentée par M. le Baron de Thiers. Elle est composée des tableaux des plus grands Maîtres des Ecoles François & Flamande , & principalement des meilleurs Maîtres d'Italie. Cette superbe collection est perdue pour la France par l'acquisition qu'en a faite l'Impératrice de Russie.

Le goût de M. le Baron de Thiers ne se bornoit pas aux tableaux ; il possédoit encore une très-grande quantité de Statues antiques & modernes en bronze & en marbre , des modèles en terre cuite des plus grands Maîtres , une nombreuse collection d'Estampes , enfin des meubles précieux du célèbre Boule. Ainsi la vente , annoncée dans ce Catalogue vers la fin de Février prochain , sera encore curieuse & considérable.

*Nouveau Dictionnaire Historique , ou Histoire Abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie , les talens , les vertus , les erreurs même , &c. depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; avec des tables chronologiques pour réduire en*

**J A N V I E R. 1772.** **reç**  
corps d'histoire les articles répandus  
dans ce Dictionnaire , par une société  
de Gens de Lettres.

*Mihi galba , Otho , Vitellius , nec beneficio , nec  
injuriâ cogniti.*

A Paris , chez Lejay , Libraire , rue  
Saint-Jacques , au grand Corneille. A  
Caën , chez G. le Roy , Imprimeur  
du Roi. A Lyon , chez L. Rosset , li-  
braire , rue Mercière , 1772 ; 6 vol.  
in-8°. prix , 50 liv. brochés , & 36 liv.  
reliés.

Les Editeurs de ce Dictionnaire ont  
profité de tous les Dictionnaires qui ont  
précédé celui-ci , ils ont eu recours aux  
Journaux , & ils ont fait beaucoup d'ar-  
ticles nouveaux sur des mémoires parti-  
culiers ; ce qui rend nécessairement leur  
ouvrage plus complet , plus étendu &  
plus exact. On désireroit que les Editeurs  
eussent cité leurs autorités & les sources  
où ils ont puisé ; c'étoit même une justi-  
ce à rendre à plusieurs Auteurs , dont le  
travail leur a été utile. Nous devons faire  
remarquer l'honnêteté des Libraires qui  
donnent , sans augmentation de prix aux  
Souscripteurs , six volumes au lieu de

F ij



cinq qu'ils s'étoient engagés de fournir par leur *Prospectus*.

Voici un article nouveau de ce Dictionnaire, par lequel le Lecteur pourra juger des autres.

*Chappe d'Anteroche*, (Jean) célèbre Astronome de l'Académie des Sciences de Paris, naquit à Mauriac en Auvergne en 1722 d'une famille noble. Il embrassa l'Etat Ecclésiastique de bonne heure, & se consacra dès-lors à sa science favorite, à l'Astronomie. L'Académie des sciences le nomma en 1760, pour aller observer en Sibérie le passage de Venus, fixé au 6 Juin 1761. L'Abbé Chappe partit avec l'enthousiasme qu'inspire ce qu'on aime. Arrivé à Tobolsk, capitale de la Sibérie, à travers mille périls il fit son observation, & termina son opération & ses calculs dans une situation d'esprit qu'il comparoit à l'état le plus heureux dont l'ame humaine soit susceptible. De retour en France, il rédigea la Relation de son voyage en Sibérie, & la fit imprimer à Paris en 1768, en deux vol. in-4°. La Minéralogie, l'Histoire naturelle, politique & civile, le tableau des mœurs & des usages, rien n'est négligé dans cet ouvrage, enrichi d'ailleurs

J A N V I E R. 1772. 125  
d'excellentes Cartes Géographiques, que  
l'Auteur lui-même avoit tracées ou recti-  
fiées. Un nouveau passage de Venus étant  
annoncé pour le 3<sup>e</sup> Juin 1769, notre  
Astronome partit en 1768, pour l'aller  
observer à Saint-Lucar, sur la côte la  
plus occidentale de l'Amérique. Une ma-  
ladie épidémique désoloit cette contrée.  
L'abbé Chappe en fut attaqué, & il mou-  
rut victime de son zèle, mais avec la  
consolation d'avoir rempli le but de son  
voyage. Tout entier aux sciences, il  
comptoit pour rien les agrémens d'une  
vie douce & paisible. Son caractère étoit  
noble, désintéressé, droit & plein de  
candeur. Il avoit un esprit ouvert, ai-  
mable, gai, & capable dans l'occasion  
d'une fermeté sans bornes.

*Vocabulaire François*, ou Abrégé du Dic-  
tionnaire de l'Académie Française. A  
Paris, chez la V. Regnard, imprimeur  
de l'Académie Française, & Demon-  
ville, libraire, grand'salle du palais,  
à la Providence, & rue basse de l'hôtel  
des Ursins; deux vol. in-8°. 10 liv.  
reliés.

L'utilité de cet ouvrage est sensible.  
Une société illustre, où président le bon  
F iij

## 26 MERCURE DE FRANCE.

goût & le génie de notre langue , toujours occupée des moyens d'en faciliter les secours , de les multiplier , de les rendre même communs , & d'une acquisition moins dispendieuse , le méditoit depuis long-tems. C'est en conséquence qu'elle a bien voulu donner son agrément aux éditeurs. Elle a même honoré de son choix le rédacteur qui lui a été présenté ; & par suite de la satisfaction qu'elle a trouvé dans son travail , elle a permis que ce *Vocabulaire* parût sous l'autorité de son privilège.

Le travail immense du dictionnaire de l'Académie , renfermé dans deux volumes *in-folio* , étoit perdu pour une infinité de personnes qui n'étoient pas en état de se le procurer. Il étoit perdu pour les jeunes gens , entre les mains desquels on ne pouvoit le mettre. On a levé ces difficultés , en le réduisant sous un format portatif & commode , où l'on n'a rien omis de ce qui étoit essentiel & nécessaire. On y a même inséré nombre de mots qui ne se trouvoient point dans le dictionnaire *in-folio* : ils seront aisément reconnus par \* qui les précède.

Aucun des livres de ce genre n'avoit jusqu'à présent réuni & l'orthographe &

l'explication des termes. C'est la conduite généralement observée dans cet ouvrage. Il y a lieu de présumer qu'il fixera l'attention de tous les François, celle même des Etrangers. La source pure où l'on a puisé est le préjugé qui parle le plus en sa faveur. Il pourra devenir pour les enfans qui sont dans le cours de leurs études un livre classique, & pour toute espèce de personnes un livre nécessaire. Une nomenclature géographique fort étendue, distribuée par ordre alphabétique à la fin de chaque volume, pourra encore concourir au mérite de ce *Vocabulaire*, & en augmenter les avantages.

*Lettres de M. Desp. de B\*. (Desprez de Boissy) Avocat au Parlement, sur les Spectacles, avec une Histoire des ouvrages pour & contre les Théâtres. Quatrième édition, Paris 1771, chez Butard & Boudet, rue S. Jacques, la veuve Dessaint, rue du Foin, Saillant & Nyon, rue S. Jean de Beauvais.*

L'Université de Paris a admis ce livre dans le nombre de ceux qu'elle donne dans sa distribution générale des prix. Messieurs les Principaux des Collèges de

cette Capitale , & de ceux des Provinces se sont aussi empressés à le mettre entre les mains des jeunes gens prêts à entrer dans le monde.

Cet accueil a engagé M. Desprez de Boissy à étendre cette quatrième édition.

Cet ouvrage a deux parties. La première contient deux lettres qui originaiement parurent successivement , l'une en 1756 & l'autre en 1758. Cette dernière fut donnée sous un nom fictif , & elle fut reçue du Public comme un supplément nécessaire à la première.

On reconnut dans l'une & l'autre que l'Auteur n'avoit eu en vue que l'intérêt des mœurs publiques & particulières. Il expose le danger de la trop grande fréquentation des spectacles. Mais il a compris qu'en attaquant ce qui plaît à la multitude , il ne falloit pas paroître isolé. Aussi se montre-t-il soutenu d'une foule d'autorités. C'est de Corneille , de Racine , de Despréaux , de la Mothe , de Fontenelle , de Buffy Rabutin , de Ricoboni , de M. de Voltaire même , &c. qu'il reçoit des armes pour combattre les apologistes des spectacles.

Ces deux Lettres de M. de Boissy

étoient parvenues par leurs éditions successives à ne plus être susceptibles d'augmentation. Il n'en étoit pas de même de l'histoire des ouvrages pour & contre les théâtres.

Cette seconde partie est considérablement augmentée dans cette quatrième édition, de manière que l'ouvrage entier, qui dans la troisième édition ne contenoit pas 300 pages, en contient 700 dans celle-ci, y compris l'Avertissement du Libraire.

Les augmentations sont 1°. des Notices préliminaires sur l'origine & les progrès de nos spectacles. 2°. Un grand nombre de nouvelles indications d'ouvrages. Celles-ci sont suivies d'extraits, ou d'observations & d'anecdotes littéraires qui forment une variété agréable.

Cette nouvelle édition est aussi ornée par différentes petites pièces qui s'y trouvent insérées en entier, & qui ne méritent pas d'être oubliées. Tels sont une pièce de vers qui parut il y a quelques années sur l'Opéra, une Epître en vers qui fut adressée au célèbre M. Bossuet, au sujet de ses Maximes contre la Comédie; le Sonnet de M. Godeau contre les Théâtres; la Lettre que M. Grasset

## 130 MERCURE DE FRANCE:

a donnée pour manifester son repentir d'avoir travaillé pour le Théâtre ; une Ode sur la volupté, l'Ode de M. Arcere sur le danger des Spectacles, la Lettre du Pere Caffaro, Théatin, à M. de Harlai, Archevêque de Paris; elle a donné lieu à M. de Boissy de rassembler dans cet endroit un choix d'autorités ecclésiastiques contre les Spectacles. Elles s'y trouvent suivies de ce que la Jurisprudence civile a produit sur la même cause. On y a compris l'Extrait d'un Règlement de l'Impératrice Reine de Hongrie sur les Spectacles, & d'autres morceaux relatifs.

Comme ce livre se trouve destiné à être donné aux jeunes gens, M. de Boissy s'est ménagé les occasions d'y jeter incidemment des principes de mœurs pour les professions les plus intéressantes.

*Galerie poétique*, renfermant, en plusieurs parties, de cinquante planches chacune, une suite de Sujets gravés à l'eau-forte, dans lesquels on présente aux yeux les différents tableaux qu'offre à l'esprit la lecture des plus beaux Poëmes anciens & modernes; avec une courte explication en vers de chacun des Sujets, & une espèce de glose ren-

J A N V I E R. 1772. 131  
fermant l'analyse des Poëmes , des  
éclaircissemens sur l'histoire , la my-  
thologie , la géographie des différens  
âges, &c, &c, &c. dédiée à Made-  
moiselle de B....

*Segnius irritant animos demissa per aures  
Quàmquæ sunt oculis subjecta fidelibus... Hor.*

MÉTAMORPHOSES D'OVIDE.

Prix 6 livres broché. A Rome , & se  
trouve à Paris chez Costard , rue Saint  
Jean-de Beauvais.

Cet ouvrage , peu susceptible d'une  
analyse raisonnée , est composé de trois  
parties , 1<sup>o</sup> de gravures , 2<sup>o</sup> d'explications  
en vers , 3<sup>o</sup> d'une espèce de glose dans  
laquelle on montre la liaison que les su-  
jets ont entre-eux dans le Poëme dont ils  
sont tirés , & dans laquelle aussi on in-  
sère des détails sur l'histoire , la mytho-  
logie , la géographie , lesquels n'auroient  
pu entrer dans les vers.

I. Les gravures , faites seulement à  
l'eau-forte , sont comme les auteurs de  
la G. P. l'ont annoncé dans une espèce  
de *Prospectus* , l'ouvrage d'un peintre &  
non pas d'un graveur ; & la manière de

F vj



## 132 MERCURE DE FRANCE.

cet artiste a obtenu les suffrages & les encouragemens de la part du célèbre M. Cochin , si bon juge en cette matiere , & censeur de cet ouvrage. On a supplée , disent les auteurs , au moëleux du burin , par la facilité du dessin & le feu de l'expression. D'ailleurs , il ne seroit pas possible de donner à un prix si modique cinquante planches , telles qu'on les obtient du burin délicat & facile des Beauvarlet , des le Mire , des Longueil , &c.

II. Les vers expliquent suffisamment chaque planche , pour donner une idée de ces courtes explications ; nous allons en transcrire ici deux.

### DEUCALION & PYRRHA , *préservés du déluge.*

Mais, sur les justes dieux que ne peut l'innocence !

Deucalion , Pyrrha , restés seuls vertueux ,  
Par la ferveur de leurs vœux

Désarmèrent du Ciel la trop juste vengeance ,

Dans un léger esquif ballotés sur les eaux ,

Et transportés de flots en flots

Le sort enfin les guide ,

Vers un temple de la Phocide

Où Thémis rendoit ses arrêts.

L'un & l'autre en tremblant révèrent son image

Et lui présentent leur hommage  
En consultant ses augustes décrets.

On trouve dans la glose qui suit à peu près la traduction littérale d'Ovide..... quelques éclaircissemens sur Thémis , déesse de la Justice , & que l'on peint ordinairement avec des balances... La position de la Phocide , province de la Grèce propre , au N. O. de la Béotie , & au N. du golphe de Corinthe.... Enfin quelques mots sur Deucalion , roi de Thessalie. Nous passons au sujet suivant.

*Pierres changées en hommes.*

Malgré sa réponse peu claire  
De l'oracle ambigu l'époux saisit le sens:  
Aussi-tôt pour y satisfaire,  
Après avoir aux dieux offert un pur encens ,  
Voile baissé , ceinture détachée ,  
De pierres par leurs mains la campagne est jon-  
chée ;  
Et ces pierres , peuplant les plaines , les côteaui ,  
Sont les germes heureux d'autant d'hommes nou-  
veaux ,  
De celles de Pyrrha les femelles fortirent  
Et de Deucalion tous les mâles nâquirent.

Ici la glose donne un abrégé du beau

### 134 MERCURE DE FRANCE.

tableau que fait Ovide de la situation & des regrets de ces deux époux prêts à se séparer pour jamais en perdant la vie sous les eaux. On rapporte ensuite la réponse ambiguë de l'Oracle , & enfin on indique la position du Céphisse dans lequel , selon Ovide , ils allèrent se laver.

Cet ouvrage continuera à se distribuer plusieurs fois par an , & chaque partie contiendra toujours cinquante planches. Les Auteurs ont commencé par les Métamorphoses , comme plus utiles en elles-mêmes , & plus propres à faire sentir l'avantage de leur plan. Ils reprendront ensuite les deux Poëmes d'Homère , celui de Virgile , & successivement jusqu'à la Henriade ; mais s'ils n'accélèrent pas leur travail , il fera de longue durée.

*Dictionnaire historique d'Éducation* , où , sans donner des préceptes , on se propose d'exercer & d'enrichir toutes les facultés de l'ame & de l'esprit , en substituant les exemples aux leçons , les faits aux raisonnemens , la pratique à la théorie. A Paris , chez Vincent , imprimeur - libraire , rue des Mathurins , hôtel de Clugny ; 2 vol. in - 8°. petit format , rel. 10 L.

Les vues de l'auteur de cette collection ne sont pas nouvelles ; car à qui n'est-il pas tombé quelque fois dans l'esprit de vouloir instruire & former la jeunesse à la vertu ? Plusieurs même se sont chargés de cette pénible entreprise ; les uns par d'ingénieux systèmes d'éducation, les autres par de sçavans traités de morale. Mais la plûpart ou n'ont point atteint le but, ou s'en sont beaucoup trop éloignés. Il n'en sera pas ainsi du nouveau *Dictionnaire historique*, dans lequel on trouve réunies deux qualités qui, dans un plan d'éducation, avoient parues jusqu'alors incompatibles. Rien ne sent ici l'instruction ni la morale, parce qu'elles sont toujours cachées sous les attraits de l'histoire ; mais leurs effets n'en seront que plus sûrs & plus marqués. On a rangé les faits historiques sous le titre des vertus & des qualités auxquelles ils appartiennent ; & , comme un même titre contient souvent un grand nombre de faits, on les a distingués par des chiffres différens.

ABSTINENCE, 10. M. le Duc d'Orléans, qui fut Régent du royaume, invita le célèbre Despréaux à dîner. C'étoit un jour maigre, & l'on n'avoit servi que du gras. On s'apperçut qu'il ne touchoit

## 136 MERCURE DE FRANCE.

qu'à son pain. « Il faut bien, lui dit le Prin-  
 » ce, que vous mangiez *gras* comme les  
 » autres ; on a oublié *le maigre*. — Vous  
 » n'avez qu'à frapper du pied , Monsei-  
 » gneur, lui répondit Boileau , & les pois-  
 » sons sortiront de terre. » Cette allusion  
 au mot de Pompée fit plaisir à la compa-  
 gnie ; & sa constance à ne vouloir point  
 toucher au gras fit honneur à sa religion.

AMITIÉ, 25. Deshayes de Courme-  
 nin, ayant arrêté , par ordre du Roi  
 Louis XIII , son père, gouverneur de  
 Montargis, se rendit au Pont-St Esprit,  
 & se logea chez M. de Brienne , son ami,  
 qui se chargea de solliciter avec lui la  
 grace de Deshayes. Le généreux Brienne  
 en parla d'abord au Cardinal de Riche-  
 lieu, qui gouvernoit la France sous le  
 nom de Louis. « Pourquoi votre maison  
 » sert-elle d'asyle à cet homme, lui dit  
 » froidement le ministre? — Ma maison,  
 » répondit M. de Brienne, ne peut être  
 » fermée à mon ami. Il m'eût outragé,  
 » s'il en eût prise une autre ; & votre  
 » Eminence a l'ame trop belle & trop  
 » grande pour ne pas approuver ma con-  
 » duite. »

ASSURANCE, 23. Anne de Montmo-  
 renci, premier Baron & Connétable de

France , étant sur le point de mourir , un Cordelier cherchoit à le rassurer sur les frayeurs qu'inspire naturellement l'idée de la mort. Le Connétable lui dit d'un ton ferme & hardi : « Pensez-vous , mon » Père , qu'un homme qui a vécu près de » quatre - vingts ans avec honneur , n'ait » pas appris à mourir un quart-d'heure. »

BONTÉ , 23. Bontems , premier valet de chambre de Louis XIV , lui demandoit quelque grace pour un de ses amis. « Quand cesserez-vous donc de demander , lui dit le Roi ? » Bontems fut étourdi du reproche : Louis s'en aperçut ; & , dans l'instant même , il ajouta , en souriant : « Et de demander pour les » autres , jamais pour vous ? La grace » dont il s'agit en faveur d'un de vos » amis , je vous l'accorde pour votre » fils. »

Le titre *Caractère* offre une suite intéressante & nombreuse de portraits historiques , parmi lesquels on distingue ceux de la plupart des Rois de France. On trouve à l'article *Etude* , un précis de l'histoire de ceux qui se sont fait un nom par les productions de leur esprit , avant l'âge de vingt ans. Il faut lire ce morceau curieux dans l'ouvrage même. Il ne sçau-

## 138 MERCURE DE FRANCE.

roit manquer d'exciter l'émulation & l'amour de l'étude. Nous en disons autant de tous les titres de ce dictionnaire, & nous les croyons très-propres à former aux sciences & à la vertu l'esprit & le cœur des jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe.

*Almanach encyclopédique de l'histoire de France*, où les principaux événemens de notre histoire se trouvent rangés, suivant leurs dates, sous chacun des jours de l'année. (1772) Chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, in-18. joli format, relié, 1 liv. 5 s.

Chaque jour de l'année se trouve rempli par des faits curieux, des anecdotes intéressantes, des époques remarquables de l'histoire de France, & forme une petite chronologie qui n'a rien de sec ni d'indifférent.

15 *Janvier*. Plein des fausses maximes de la Cour de Rome, le Légat du Pape, à la faveur des troubles de la ligue, se rend au parlement & veut s'asseoir sous le dais du coin, place affectée au Souverain. Le premier président fut obligé de le

J A N V I E R: 1772: 139

prendre par le bras , & de le faire asseoir au-dessous de lui , 1390.

4 *Février*. Louis, Duc d'Orléans, Père du Duc d'Orléans d'aujourd'hui , meurt à l'abbaye de sainte Geneviève , où ce Prince, aussi pieux que sçavant , s'étoit retiré depuis plusieurs années. Par son testament il légua son corps à l'école de chirurgie , afin qu'il pût servir à l'instruction des élèves ; exemple unique dans l'histoire , 1752.

11 *Mars*. Jacques de Molai , grand-maître de l'Ordre des Templiers , est brûlé vif à Paris , dans l'endroit où est à présent la statue de Henri IV , avec trois autres chevaliers. On dit que le grand-maître ajourna le Pape Clément V à comparoître devant le Tribunal de Dieu , dans quarante jours , & le Roi Philippe le bel dans un an. Ils moururent l'un & l'autre au bout de ce terme , 1307. *Voyez* le 13 Octobre.

11. *Mai*. Bataille de Fontenoi gagnée contre les Anglois par Louis XV en personne , ayant sous lui le maréchal comte de Saxe. La présence d'esprit du duc de Richelieu , la valeur des Irlandois & l'impétueuse bravoure des troupes de la Maison du Roi arrachèrent la victoire aux ennemis , 1745.



## 140 MERCURE DE FRANCE.

Il n'est presque point de jour qui n'offre un ou plusieurs événemens de ce genre. Les amateurs de l'histoire, les curieux, les gens du monde, les sçavans, les jeunes gens sur-tout, auxquels l'almanach encyclopédique paroît plus particulièrement destiné, le liront avec autant de plaisir que de fruit. Le morceau d'histoire de France qui le termine & qui comprend la première race de nos Rois, nous a paru fait avec goût.

Réponse à un écrit anonyme, intitulé :  
- *Mémoire sur les rangs & les honneurs*  
- *de la cour, in-8°*, à Paris, chez le  
- Breton, imprimeur du Roi, & la veuve  
- Duchesne, rue S. Jacques.

Cet ouvrage est de M. l'abbé Georgel, qui s'attache à constater par des titres authentiques, la grandeur & l'éclat de l'origine de la maison de *Rohan*. Il répond d'une manière victorieuse au Mémoire qui attaque les droits & les privilèges des Princes étrangers établis en France; & c'est dans les archives de Bretagne, dans les annales de la monarchie, dans les fastes de l'Europe, qu'il fait voir le nom de *Rohan* consacré parmi ceux des mai-

J A N V I E R. 1772. 141  
sons souveraines, & jouissans avec elles  
des honneurs attachés par la justice de  
nos rois au titre de *Prince par naissance*.

Ce Mémoire plein d'érudition, de recherches, de faits, & de traits historiques, est appuyé sur des titres & des autorités qui sont cités & que l'on peut vérifier à la bibliothèque de l'hôtel de Soubise.

*Nouvel Almanach Encyclopédique*, ou chronologie des faits les plus remarquables de l'histoire universelle, tant ancienne que moderne; revue, corrigé, & considérablement augmenté d'anecdotes curieuses, utiles, & intéressantes. Année bissextile 1772. A Amsterdam, & se trouve à Paris. chez Pillot, Libraire, rue S. Jacques, à la Providence 1772.

*Almanach chronologique des Rois de France*, pour l'année Bissextile 1772. A Paris, chez Dufour, Libraire, rue de la Vieille Draperie; Lesclapart, Libraire, quai de Gêvres, près le pont Notre-Dame, & aux adresses ordinaires où se vendent les nouveautés.

*Le Bon Jardinier*, Almanach pour l'année 1772, contenant une idée géné-

## 142 MERCURE DE FRANCE.

rale des quatre sortes de Jardins , les règles pour les cultiver , la manière de les planter , & celle d'élever les plus belles fleurs ; nouvelle édition , considérablement augmentée de méthodes & secrets pour conserver les fleurs , les fruits , contre tous les insectes , destructeurs des jardins , & dans laquelle la partie des fleurs a été entièrement réfondue par un amateur ; prix , 1 livre 10 sols relié. A Paris , chez Guillyn , quai des Augustins , du côté du pont S. Michel , au Lys d'or. 1772.

*Etrennes d'un pere à ses enfans , ou Almanach du premier âge , pour cette année 1772 , avec cette épigraphe ;*

*Il faut semer , lorsqu'on veut recueillir.*

A Paris , chez Grangé , Imprimeur-Libraire , au Cabinet littéraire , pont Notre-Dame ,

*Etrennes intéressantes pour la jeunesse , ou Recueil de petites fables très-ingénieuses ; enrichi de figures en taille-douce , analogues à chaque sujet ; seconde partie. Chez Briffon de Maillard , graveur & marchand d'estampes , rue Saint Jacques , près celle des Mathurins , à Paris ,*

*Les Etrennes de l'amitié*, ou recueil de petites pièces de vers pour la nouvelle année, & pour des Fêtes; chez le même marchand.

*Etat Militaire de France*, pour l'année 1772, quatorzième édition, augmenté de plus de deux mille officiers; par Mrs de Roussel & de Montandre, prix 2 liv. 15 sols broché, 3 liv. 5 s. relié. A Paris, chez Guillyn, Libraire, quai des Augustins, près le pont S. Michel, au lys d'or,

On trouve chez le même Libraire l'extrait de cet almanach, qui est de 12 f. broché.

*Lottin le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques à Paris, vient de recevoir de Lyon, avec quelques autres assortimens, les Livres suivans.*

Les Libertés de l'Eglise Gallicane, prouvées & commentées suivant l'ordre & la disposition des articles dressés par M. Pierre Pithou, & sur les Recueils de M. Pierre Dupuy, Conseiller d'Etat, avec approbation & privilège du Roi;

**144 MERCURE DE FRANCE.**

par M. Durand de Maillane, Avocat en  
Parlement, 5 vol. *in-4°*. 1771.

Le Dictionnaire de Droit Canonique  
& de Pratique-Bénéficiale, &c. par le  
même M. Durand de Maillane, nouvelle  
édition, corrigée & très-augmentée,  
4 vol. *in-4°*.

Les Grandeurs de Jésus-Christ dans  
ses souffrances, ou Explication abrégée  
de sa Passion, par feu M. Loyer, Curé  
du Diocèse de Lyon, 2 vol. *in-12*.

Nouvelle Méthode raisonnée du Bla-  
son, du Pere Menestrier, nouvelle édi-  
tion corrigée & très-augmentée, avec  
51 planches gravées à neuf, en un fort  
volume *in-8°*.

Modèles de Lettres, nouvelle & qua-  
trième édition augmentée, 1771.

Nouvelle Grammaire Espagnole &  
Françoise de Sobrino, avec un petit  
Dictionnaire Espagnol & François, &c.  
1772.

**ACADÉMIES.**

## A C A D É M I E S.

*Séance de l'Académie royale des beaux  
Arts de Parme.*

**L**E 27 Juin dernier cette Académie tint sa séance publique pour la distribution de ses prix. On se rappelle que le sujet de peinture étoit *Annibal vainqueur qui, du haut des Alpes, jette ses premiers regards sur les campagnes d'Italie*. Celui d'architecture étoit *le plan d'un théâtre propre à la représentation de toutes sortes de poèmes dramatiques*.

L'Académie se félicite dans le programme qu'elle vient de publier, du grand nombre de concurrens nationaux & étrangers qui ont disputé ses prix. Le premier de peinture a été accordé au tableau qui avoit pour devise : *Montes fregit aceto*, & qui étoit de M. Paul Borroni de Voghera, élève de M. Bossi, professeur de l'Académie. Le second prix de peinture a été remporté par M. François Goja, Romain, élève de M. Vajeu, peintre du roi d'Espagne. Le premier tableau a paru

*I. Vol.*

**G**

## 146 MERCURE DE FRANCE.

fixer les suffrages de l'Académie, par une composition ingénieuse, un coloris harmonieux, des nuds bien étudiés. Les soldats d'Annibal occupés à rompre les rochers, exprimoient très bien par leurs différens mouvemens, leurs efforts pour surmonter les obstacles qui s'opposoient à leur passage.

L'Académie a remarqué avec plaisir dans le second tableau un beau manie-  
ment de pinceau, de la chaleur d'expres-  
sion dans le regard d'Annibal, & un  
caractère de grandeur dans l'attitude de  
ce général. Si M. Goja se fût moins  
écarté dans sa composition du sujet du  
programme, & s'il eût mis plus de vérité  
dans son coloris, il auroit balancé les  
suffrages pour le premier prix.

M. Donnino Ferrari de Parme, élève  
de M. le chevalier Petitot, professeur de  
l'Académie, a obtenu le premier prix de  
de dessin d'architecture. Les distribu-  
tions de son théâtre ont paru bien étu-  
diées, les formes élégantes & variées,  
les ornemens répandus avec goût, & le  
dessin en général exécuté avec beaucoup  
de soin & de précision.

Le second prix fut aussi donné à un  
élève de M. Petitot, M. Pierre Cugini,

qui avoit adopté des formes très-simples, mais dont les différentes parties exécutées avec beaucoup de justesse, formoient l'ensemble le plus agréable & le plus harmonieux. Cinq autres dessins sur le même sujet furent trouvés si bien exécutés, quoiqu'inférieurs aux deux premiers, que l'Académie décerna une couronne à chacun. Les auteurs de ces dessins étoient élèves de MM. Petitot, Douvilly, le marquis Galliani & Potain. Il fut aussi distribué plusieurs prix à des dessins de composition, de nud, de bas-reliefs, &c. de divers élèves de maîtres Italiens & François.

L'Académie a publié le programme des prix qu'elle distribuera cette année 1772. Le sujet de celui de peinture est : *Latone & Diane pansant la blessure d'Enée, dans le temple d'Apolon.* Ce sujet, suivant les réflexions du comte de Caylus que l'Académie a rappelées dans son programme, peut être agréable par la situation de la scène & grand par la nature des personnages. Diane est, suivant la mythologie, fille de Latone. Ces divinités doivent conserver dans l'action qui est ici désignée, la noblesse de leurs caractères & l'inté-



## 148 MERCURE DE FRANCE.

rêt d'un pareil secours rendu par deux femmes dont la beauté sera exprimée, relativement à leur âge. Les anciens avoient des temples découverts; on pourroit représenter de même celui d'Apollon, & faire voir ce Dieu s'éloignant sur les nuages avec lesquels il a conduit Enée dans ce temple. L'Académie fait aussi remarquer dans son programme, qu'Enée fut blessé par une pierre énorme que Diomède lui lança dans le flanc. Ce sujet est tiré du cinquième livre de l'Illiade liv. V. Les peintres doivent lire ce livre; le génie d'Homère échauffera le leur.

Le sujet proposé pour le prix d'Architecture, est *le plan, l'élévation & les dimensions d'un édifice destiné à des bains publics & particuliers, ornés de portiques ou de colonnades, qui puissent servir de promenade aux personnes des deux sexes, avant & après le bain.* L'Académie exige que l'édifice renferme diverses boutiques de marchands, quelques cafés, des chambres, &c. Elle recommande aux concurrens de marquer exactement la distribution des appartemens & des bains, de distinguer ceux des hommes de ceux des femmes; de s'atta-

cher à saisir les beautés du costume antique, & de les approprier autant qu'il sera possible à nos mœurs & à nos usages. On les exhorte à lire avec attention le chapitre dix du cinquième Livre de Vitruve, où ils trouveront des lumières dont ils ont besoin sur cet objet. Les plans seront tracés sur une échelle commune dont les divisions seront de huit lignes, prises sur le pied de Roi. L'Académie fixe cette proportion, pour qu'il y ait plus d'égalité dans les dessins & que la comparaison en soit plus facile à faire.

L'Académie admet au concours tous les Elèves Nationaux & Etrangers; & pour qu'ils ne soient point arrêtés par les frais d'envoi elle veut bien s'en charger elle même, ainsi que de ceux du retour. Elle le déclare expressement par son programme. On peut consulter celui que nous avons inséré dans le second volume du Mercure du mois d'Octobre 1770, sur les autres conditions imposées par l'Académie.



---

S P E C T A C L E S.

## C O N C E R T   S P I R I T U E L.

**L**E Lundi 9 Décembre 1771, le Concert Spirituel donné au Château des Thuilleries, a commencé par une symphonie ; ensuite on a exécuté *Super flumina Babylonis*, motet à grand chœur, qui a remporté le premier prix de concours, de la composition de M. l'Abbé Giroust, maître de musique des SS. Innocens. M. Besozzi, célèbre virtuose de la musique du Roi, a exécuté un concerto de hautbois de sa composition. M. & Madame le Gros ont chanté *Jubilate*, motet à deux voix, de M. Dauvergne, surintendant de la musique du Roi. M. Capron a exécuté avec applaudissemens un concerto de violon de sa composition. M. l'abbé Platel a chanté un motet à voix seule de M. l'abbé Giroust. Le Concert a fini par *Dominus regnavit*, nouveau motet à grand chœur, dans lequel il y a de beaux effets d'harmonie, des chants agréables, & une belle modulation.

## O P É R A.

LE peu de tems que nous avons eu pour rendre compte dans le dernier *Mercur* de la reprise d'*Amadis*, ne nous a point permis de faire connoître que les beautés de détail dont cet opéra a été enrichi, sont dues aux talens réunis d'un amateur célèbre, M. de la Borde, premier Valet-de-Chambre du Roi, & de M. le Bertron, l'un des Directeurs de ce spectacle. Ces compositeurs habiles ont consulté le goût du siècle pour retoucher, changer, & refaire presque toute la musique de cet opéra, à l'exception du récitatif dans les scènes, qui appartient à Lully, & qui doit dans tous les tems être respecté & servir de modèle. Il suffiroit de citer le prologue d'*Amadis* où l'on n'a fait que substituer quelques airs de danse. Tous les morceaux d'expression sont dans ce prologue d'une vérité frappante, le sommeil d'Alquif enchanteur, d'Urgande son épouse, & de leur suite; le coup de tonnerre, les éclairs qui les réveillent, la symphonie qui peint tous ces effets, & les chœurs sont autant de tableaux, vrais

G iv

## 152 MERCURE DE FRANCE.

chefs-d'œuvres de spectacle & de musique. L'intérêt augmente avec la même chaleur jusqu'à la fin. Mrs Gélín & Cassignade, Mlle Duplant & Duranci ont successivement rempli les rôles d'Alquif & d'Urgande, & ont partagé, avec justice, les applaudissemens réitérés dont le Public ne cesse d'accueillir cet opéra, qui a été généralement goûté & suivi. C'est une obligation que l'on a, sans doute, aux Auteurs qui y ont travaillé avec autant de goût que de génie, & aux principaux acteurs dont les talens embellissent & font valoir tout ce qu'ils exécutent. M. le Gros, dans le rôle d'Amadis, s'est, pour ainsi dire, montré supérieur à lui-même ; il semble avoir à sa disposition plusieurs organes qu'il varie & qu'il adapte aux différentes situations où il se trouve. Le goût & l'expression qu'il met dans le monologue du second acte, *Bois épais*, &c, ne manquent jamais de captiver l'attention du public, qui applaudit alternativement l'acteur & l'orchestre, où M. Rault, célèbre pour son talent pour la flûte, exécute la principale partie d'accompagnement. Mlle Arnould, malgré la faiblesse de sa santé, a prouvé dans le rôle d'Oriane, combien le vrai talent a

**J A N V I E R. 1772. 153**  
de ressources pour plaire. Mlles Beaume-  
nil & Rosalie ont successivement paru  
dans le même rôle, & y ont reçu des  
applaudissemens mérités. Le rôle d'Arca-  
laus, chevalier enchanteur, par M. Ge-  
lin, & celui d'Arcabonne, célèbre en-  
chanteresse, par Mlle Duplant, ont été  
rendus avec la force & l'enthousiasme  
propres à ces caractères. Le rôle de Flo-  
restan n'a pas moins fait d'honneur à M.  
Durand, tant par la manière dont il l'a  
chanté, que par l'action théâtrale à la-  
quelle il s'est particulièrement appliqué.  
Au troisième acte, le morceau de l'ombre,  
exécuté par M. Gelin, est du plus grand  
effet : les nouveaux Auteurs y ont ajouté  
un accompagnement composé d'instru-  
mens à vents, qui sont placés sous le  
théâtre près du tombeau. Les sons lugu-  
bres qui en sortent expriment les plaintes  
& les gémissemens avec une vérité éton-  
nante : cet acte est plein de beautés mu-  
sicales & de situations intéressantes.

Dans les divertissemens, les airs de  
danse sont d'un genre qui ne s'éloigne  
point de celui des scènes, ils ont le mé-  
rite de produire de grands effets d'orchef-  
tre, que l'on ne connoissoit point du  
tems de Lully, & cependant de former

**G v**

un ensemble de musique qui paroît être du même auteur.

Les Ballets son en général d'une belle composition, & suspendent agréablement l'intérêt de l'action. Ceux du prologue & du premier acte sont de M. Gardel ; celui du troisième de M. Dauberval ; ceux des second, quatrième & cinquième actes, sont de M. Vestris. On connoît assez les talens des premiers Sujets qui sont employés dans les divertissemens de cet opéra, pour être dispensé de faire un détail des éloges qu'ils méritent, & des applaudissemens qu'ils ont reçus. Mlle Compain, âgée de 13 à 14 ans, a quitté la place de premiere danseuse à la Comédie Françoisé, pour entrer à l'Opéra ; elle y a débuté dans le ballet du troisième acte d'Amadis : son succès annonce de grandes espérances pour le genre de Mlle Allard.

Le sieur Lagier, basse-taille, avoit précédemment débuté dans l'acte de l'*Air* de l'opéra des Elemens par le rôle d'Ixion ; on lui a trouvé l'organe agréable, volumineux & égal dans tous les tons ; il est assez grand & bien fait de sa personne : il joint à ces avantages une sensibilité qui le rendra intéressant dans les rôles qui pourront lui être confiés.

J A N V I E R. 1772. 135

On a remis au théâtre pour les jeudis, les fragmens composés de l'acte des *Incas*, de celui d'*Alphée & Arethuse*, & de la *Fête de Flore*. \* On a rendu compte de la réussite des deux derniers dans le *Mercur* du mois de Juillet. Le nombre des représentations qu'ils ont eues lors de leur première mise, n'a pas épuisé le plaisir que le public a de le revoir; ils sont suivis comme dans leur nouveauté; Mlle Rosalie, que l'on n'avoit pas encore vue dans le rôle d'*Arethuse*, y plaît comme dans tous les rôles différens qu'elle entreprend de jouer & de chanter. Le divertissement de la fête de Flore est le triomphe des talens de M. Dauberval, de Mlles Allard & Pesslin. L'auteur de la musique de cet acte charmant sera long-tems regretté par ses amis & par le public qu'il intéressoit par ses compositions. On nous a envoyé l'éloge de ce Musicien que nous nous sommes empressés de placer dans ce Journal.

---

\* Cette pastorale ainsi que tous les ouvrages de M. Trial se vendent chez le Marchand de musique dans le passage du cloître de St Thomas du Louvre, & à sa boutique dans le vestibule de la salle de l'opéra.

G. vj.



---

*COMÉDIE FRANÇOISE.*

**L**ES Comédiens François ont remis sur leur Théâtre, le mercredi 4 Décembre, *Béverlei*, Tragédie Bourgeoise, en cinq actes & en vers, imitée de l'Anglois, par M. Saurin, de l'Académie Française. Ce spectacle a renouvelé le tableau terrible de l'excès du malheur & du crime, qui sont à la suite de la passion effrénée du jeu. On fait avec quelle énergie & avec quelle vérité effrayante M. Molé rend le rôle de Beverlei; & quel intérêt attendrissant Mlle Doligni met dans le rôle d'épouse & de mere. C'est par de telles leçons, qu'une ame honnête peut être utilement avertie des dangers du jeu & de la fureur d'une passion qui se déguise souvent sous l'appas d'un simple amusement.

Mlle Dubois a joué à Versailles, le Vendredi 29 Novembre, le rôle de Zaïre qu'elle a représenté à Paris le Dimanche 8 Décembre. Elle a été accueillie avec des applaudissemens d'autant plus vifs, que l'on avoit été allarmé sur l'état de sa santé, & privé depuis longtemps de sa

présence. Cette actrice a rendu son rôle avec tout l'intérêt que les graces de sa personne, un bel organe, une ame sensible, un jeu noble & pathétique, peuvent donner à la jeune & belle Zaïre. M. le Kaïn qui semble toujours supérieur à lui-même, & qui ajoute continuellement à la perfection de son jeu, a étonné autant que charmé dans la représentation d'Orosmane. Cet acteur inimitable met tant de vérité dans son action, & une si belle simplicité dans son récit, que ce n'est plus l'acteur, c'est le personnage même que l'on voit & que l'on entend.

Mlle Dubois a joué à Versailles le Vendredi 13 Decembre, Idamé dans l'Orphelin de la Chine.

### COMÉDIE ITALIENNE.

Le Lundi 16 Decembre 1771, les Comédiens Italiens ont donné la première représentation de *Zémire & Azor*, \* Comédie ballet, en vers & en quatre actes,

\* Cette pièce est imprimée & se vend à Paris, chez Vente, libraire, au bas de la montagne Ste Geneviève; prix, 30 sols.

158 MERCURE DE FRANCE.

mêlée de chants & de danse; par M. Marmontel, de l'Académie Française. La musique est de M. Gretry.

La scène est en Perse, alternativement dans un Palais de Fée & dans une maison de campagne, sur le golfe d'Ormus.

Les acteurs sont *Azor*, Prince Persan, Roi de Kamir, d'abord sous une forme effrayante. M. CLAIRVAL.

*Sander* Persan, Négociant d'Ormus, M. CAILLOT.

*Ali*, Esclave de Sander, M. LA RUETTE.

*Zémire*, } Mde LA RUETTE.

*Fatmé*, } Filles de Sander. Mde TRIAL.

*Lisbé*, } Mlle BEAUPRÉ.

*Une Fée*, Mlle DESGLANDS.

1<sup>er</sup> ACTE. Sander fuyant l'orage se réfugie dans un Palais de Fée où tout l'étonne, & tout effraye Ali son esclave. Que pourroit craindre Sander? il a tout perdu, & pour lui la vie n'est pas un bien. Mais Ali ne peut se résoudre à dormir chez des esprits & sans avoir soupé. Aussitôt une table servie s'offre à ses desirs. Le vin lui donne du courage. Sander cueille une rose que Zémire lui a demandée. Azor paroît sous une forme effrayante, il le menace de la mort pour le punir de son larcin. Il ne lui promet la vie & ne

lui donne la liberté, qu'à condition qu'une de ses filles consentira de venir se livrer à sa place, ou qu'il [reviendra lui-même. Azor le fait transporter avec son esclave sur un nuage. Le Théâtre change & représente l'intérieur de la maison de Sander.

II. ACTE. Zemire, Fatmé, Lisbé, travaillent à la lumière d'une lampe, en attendant le retour d'un pere qu'elles chérissent. Sander revient accablé de tristesse. Zemire le console; mais ne pouvant dissiper son chagrin, elle en demande le sujet à son esclave, qui n'a pas la force de lui cacher le malheur qui attend son maître. Zemire prend la résolution d'aller trouver Azor, & de s'exposer à sa fureur pour les jours de son pere.

ACTE III. Azor déplore son état.

Cruelle Fée abrège ou ma vie ou ma peine,

Tu m'avois donné la beauté.

De ce don je fus trop flatté;

Mais hélas ! est-ce un crime à mériter ta haine ?

Qu'exige de moi ta rigueur ?

Sous ces traits tu veux que l'on m'aime ;

Et le charme est détruit, si, malgré ma laideur :

Je puis toucher un jeune cœur ;

Mais peux-tu l'espérer toi-même ?

Pour commander aux élémens

Tu m'as bien donné ta puissance ;

Mais les cœurs ne sont pas sous ton obéissance ;

L'amour est au-dessus de tes enchantemens.

Ali conduit Zémire dans le palais d'Azor, & veut s'en aller ; il y est retenu pendant quelque temps. Zemire marque son inquiétude sur la laideur d'Azor. Cependant elle remarque dans ce palais tout ce qui peut flatter ses goûts, des fleurs, des instrumens de musique, un magnifique appartement qui lui est destiné. Des Fées & des Génies viennent rendre hommage à Zemire ; enfin Azor paroît, sa laideur effraye son amante ; mais l'expression de son amour & de ses sentimens généreux & tendres la rassure & l'intéresse. Elle chante pour lui plaire. Zémire demande à voir son Pere & ses sœurs, ce qu'Azor ne lui accorde qu'à regret. Sander, Fatmé, Lisbé paroissent à ses yeux dans un tableau magique, qui doit s'évanouir si elle veut s'en approcher. Elle les voit & entend leurs plaintes ; elle s'attendrit, elle vole à leur rencontre, & le tableau

**J A N V I E R. 1772. 161**  
disparoît. Elle obrient encore de son  
amant la liberté d'aller trouver son pere  
& ses sœurs , mais avec la condition  
expresse de revenir avant la fin du jour,  
si elle ne veut pas causer sa mort. Il lui  
donne un anneau qui la rend libre &  
indépendante ; & c'est en le quittant  
qu'elle se remettra sous son pouvoir.

**ACTE IV.** Sander paroît dans l'abat-  
tement , lorsque le retour imprévu de Zé-  
mire le comble d'étonnement & de plai-  
sir ; mais il jouit à peine de sa présence,  
que , fidelle à sa promesse ; elle veut  
aller revoir Azor. En vain un pere &  
ses sœurs veulent la retenir. Elle vole  
dans les jardins d'Azor , qui , désespéré  
de l'absence & de l'oubli de Zémire,  
demande le trépas. Zémire le cherche ,  
& le demande aux échos.

**Azor , en vain ma voix t'appelle.**

**L'écho des bois**

**Répond seul à ma voix.**

**Revois Zémire. Elle est fidèle ,**

**Elle consent à vivre sous tes loix.**

**Hélas ! plus que moi-même**

**Je sens que je t'aimois ;**

**Et dans ce moment même**

## 161 MERCURE DE FRANCE.

Plus que jamais

Je t'aime , Azor , je t'aime.

A ces accens d'une amante fidelle , le théâtre change , & représente un palais enchanté. Azor y paroît sur un trône dans tout l'éclat de sa gloire. Le charme est détruit ; la Fée a désarmé sa colère ; elle a rendu au tendre Azor ses traits & sa beauté. Zémire obtient le consentement de son pere dont elle fait le bonheur.

L A F É E.

Azor , tu vois que la bonté

A tous les droits de la beauté ;

Sur les cœurs étends son empire ;

Et que sous ma loi

Tout ce qui respire

Adore Zémire ,

L'adore avec toi.

Ce spectacle charmant & dans un nouveau genre plaît à l'imagination ainsi qu'aux yeux , & intéresse le cœur. La Musique en est délicieuse ; & toujours vraie , sentie & raisonnée , elle rend toutes les affections de l'ame. Il faudroit citer tous les morceaux pour en

JANVIER. 1772. 163  
faire le juste éloge ; mais on ne pourra  
jamais assez louer le Trio en *sourdine*  
du pere & de ses deux filles qui paroif-  
sent dans le tableau magique ; il est d'un  
pathétique attendrissant qui fait couler  
les larmes. Les rôles ont été supérieu-  
rement joués & chantés. Les auteurs de  
la musique & des paroles ont été de-  
mandés par le Public, toujours empressé  
d'applaudir à des talens si heureusement  
assortis.

---

*SPECTACLE mécanique d'Automates ;  
présentés au Roi & approuvés de l'Aca-  
démie , rue Mauconseil , vis - à - vis la  
comédie italienne.*

L'auteur , engagé par l'accueil du Pu-  
blic , a augmenté son spectacle composé  
des pièces suivantes d'une mécanique  
industrielle.

1°. Un Amour de grandeur naturelle  
écrit en lettres majeures ; un jeu d'or-  
gue placé sous la table, exécute deux airs  
d'opéra , analogues au sujet.

2°. Un Automate marche alternative-  
ment d'un mouvement lent & d'un mou-  
vement prompt.



## 164 MERCURE DE FRANCE:

3°. Un autre pêche, dans une eau naturelle, le poisson que le spectateur a choisi dans un nombre donné.

4°. Joute d'automates sur la pièce d'eau, au gré du spectateur; le rouge jette le bleu, ou il est renversé par lui.

On fait voir & on explique le mécanisme de toutes ces pièces singulières.

L'auteur offre ses automates à la personne qui y trouvera la plus petite supercherie.

---

*Détail de ce qui s'est passé à la distribution  
des prix de l'Ecole Royale gratuite de  
Dessin, faite aux Thuilleries dans la  
Galerie de la Reine; le 26 Décembre  
1771.*

M. DE SARTINE étant arrivé vers les six heures, accompagné de MM. le Comte de Brancas, de Montullé, Lempereur, Poultier, de Meulan & de Montaran, Administrateurs de cette Ecole, M. Bachelier, Directeur, ouvrit la séance par un discours qu'il prononça, & que nous croyons devoir donner au Public. On procéda ensuite à la distribution de deux cent vingt prix, & M. de Sartine,

**J A N V I E R. 1772. 165**  
président, délivra les lettres de maîtrise  
& les brevets d'apprentissage aux élèves  
ci-après dénommés.

**S Ç A V O I R,**

Huré l'aîné, prix de perspective, mé-  
rite en 1768, maîtrise d'orfèvre.

Allard, prix d'architecture 1769, maî-  
trise de Luthier.

Donse, prix d'ornement 1770, Maî-  
trise d'orfèvre.

Turpin, prix de figure 1771, maîtrise  
d'éventailliste.

Huré, cadet, prix d'ornement 1771,  
maîtrise d'orfèvre.

Manguier, prix d'ornement 1771, ap-  
prentissage d'orfèvre.

*Brevets d'Appareilleurs.*

1771 { De BULLY, prix d'architecture,  
NICOLE, prix de perspective.  
PHÉLIPÉAUX, prix de trait.  
SANSON, prix de mathématiques.  
BUISSON cadet, prix de géométrie.

Les acclamations de l'assemblée se joi-  
gnant au bruit des fanfares, donnoient aux  
élèves couronnés la satisfaction la plus  
complète,

*Discours de M. Bachelier aux Elèves.*

Dans ce jour solennel , consacré par la bienfaisance d'un Roi , l'amour de ses sujets , & dans un lieu qui nous retrace sa présence auguste , vous voyez honorer , encourager , protéger vos travaux , & couronner vos succès par des récompenses que vous allez recevoir aux yeux de la Nation.

Qu'un triomphe si éclatant n'enfle point votre amour propre ! songez qu'on ne vous l'accorde que pour exciter en vous une noble émulation , qui , vous élevant au-dessus de vous-mêmes , fasse un jour de vous des hommes utiles à la Patrie.

Les faveurs dont on vous comble aujourd'hui , ne peuvent qu'exciter dans vos cœurs les sentimens de la plus vive reconnoissance.

Les bons offices de M. le Marquis de Champcenet, Gouverneur de ce Château, ne doivent jamais sortir de votre mémoire ; son goût pour les talents vous conserve l'avantage de recevoir dans ce palais des prix qui doivent encourager vos études : distinction d'autant plus flatteuse qu'elle manifeste la protection sin-

**J A N V I E R. 1772. 167**  
guliere dont Sa Majesté veut bien honorer  
cet établissement.

Le Magistrat dont le zèle & l'affection  
vous sont si chers, vient, accompagné de  
l'administration à laquelle il préside, vous  
juger & vous applaudir. Son amour pour  
vous, les soins paternels qu'il donne à  
votre éducation, lui font trouver, au  
milieu de ses occupations importantes,  
le moment de vous procurer cette satis-  
faction, & de la partager lui-même avec  
vous.

Le bureau de l'administration qui se  
renouvelle tous les ans, est composé des  
citoyens les plus généreux; le sang le plus  
illustre daigne même se charger d'une  
fonction si pénible pour contribuer au  
soutien de cet établissement, & vous  
donner des preuves de l'intérêt qu'il  
prend à votre avancement.

La bienfaisance publique s'accroît tous  
les jours; les Princes, la plus haute No-  
blesse, les Corps, les Particuliers, tous  
les ordres de l'Etat, s'empressent d'aug-  
menter le nombre & la valeur des récom-  
penses qui vous sont destinées; elles vous  
attendent, elles ne sont point limitées.

Que d'obligations vous contractez,  
Messieurs! pourrez-vous jamais oublier

## 168. MERCURE DE FRANCE.

les mains généreuses qui se sont empressées de guider votre jeunesse dans la carrière des arts , & d'écarter tous les obstacles qui pouvoient vous empêcher d'y entrer ? Non , vos cœurs sensibles vont s'occuper des moyens de témoigner leur reconnaissance par un zèle ardent & une constance infatigable dans le travail ; il n'en est point de plus digne de vous ; rien n'est impossible au courage d'une jeunesse laborieuse. Que ceux d'entre vous qui ne seront ici que les témoins des succès de leurs émules , & qui n'auront pas l'avantage de les partager , soient encouragés par ces succès même à faire de nouveaux efforts & à mériter des lauriers qui sans doute ne sont que différés pour eux.

### *ELOGE de M. TRIAL.*

Jean-Claude Trial , né à Avignon le 13 Décembre 1732 , étoit issu de parens peu fortunés , mais honnêtes ; son goût pour la musique se manifesta dès la plus tendre enfance. A l'âge de douze ans , il étoit déjà maître de musique de la Cathédrale de Vaison. Cette place le mettant peu à portée de voir & d'entendre les hommes célèbres dans son art ; il la quitta peu de tems après pour entrer au Concert d'Avignon , & ensuite à celui de Montpellier. Le violon fut le le seul instrument auquel il s'appliqua d'abord  
pour

pour se procurer plus promptement les ressour-  
ces dont la fortune l'avoit privé. Au milieu d'un  
travail pénible, il prenoit sur son repos le  
tems qu'il donnoit à l'étude de la composition.  
M. Granier, qui est aujourd'hui l'un des pre-  
miers violons de la chapelle du Roi, est le seul  
maître qu'il ait eu en cet art. Après en avoir  
reçu un petit nombre de leçons, il essaya de  
composer des motets & des airs de violon qui  
firent appercevoir le germe du vrai talent. Le  
goût de la musique Italienne, qui alors com-  
mençoit à prendre faveur, ne détourna point  
son admiration des ouvrages de Rameau, il  
lisoit sans cesse ses partitions; il étudioit sa ma-  
niere, il combinait ses marches d'harmonie.  
Enfin, tourmenté depuis long-tems du desir de  
voir cet Auteur célèbre, il vint à Paris, avec  
le projet de retourner à Montpellier, où il étoit  
attendu pour la survivance de maître de musique  
des Etats du Languedoc, qu'il regardoit alors  
comme une fortune considérable. Mais à Paris,  
au centre des arts, son mérite le porta plus loin  
que son ambition. Il accepta la place de premier  
violon à l'Opéra-comique. On commençoit à y  
donner des comédies en musique qui exigeoient  
un homme habile à la tête de l'Orchestre, d'autant  
plus que la plûpart des acteurs, qui jusques-là n'a-  
voient, pour ainsi dire, chanté que des vaude-  
villes, n'étant pas musiciens, il falloit beaucoup  
d'art & de patience pour parvenir à l'exécution  
des pièces qui ont eu lieu dans ce tems-là,  
comme le *Maréchal*, *Blaise le Savetier*, *On ne  
s'avise jamais de tout*, le *Jardinier & son Sei-  
gneur*, &c. Les Directeurs s'applaudissoient, au

milieu de tant de difficultés , d'avoir trouvé un homme qui sçavoit si bien les applanir & faire régner entre le théâtre & l'orchestre un ensemble qui flattoit les Auteurs , & les encourageoit à travailler pour ce spectacle où le Public se portoit en foule. Il composa alors plusieurs ouvertures qui furent très-goûtées , & des cantates qui eurent beaucoup de succès. A cette époque , S. A. S. Mgr le Prince de Conti , qui n'avoit qu'un petit nombre de musiciens , augmenta son orchestre : M. Trial y entra en qualité de second violon. La reconnoissance & l'envie de plaire à ce Prince , achevèrent de développer son génie ; il saisissoit toutes les occasions de se rendre agréable à Son Altesse ; chaque jour son concert étoit varié par quelques nouveautés , comme de petits airs arrangés avec goût , & des ariettes d'un genre & d'un stile qui n'étoient qu'à lui. Toutes ces marques de zèle & d'empressement , méritèrent bientôt à Trial les bontés & la confiance de son Altesse. Elle le nomma Directeur de sa musique , alors composée des premiers talens de l'Europe , & Elle ne cessa depuis ce teins , de l'accueillir avec une distinction & une bienveillance particulières. Dans cette heureuse position , Trial , plus recommandable encore par son naturel & l'excellence de son bon cœur , que par ses talens , n'avoit besoin de rien pour lui , mais il avoit de l'inquiétude pour sa famille , quoiqu'il n'eût mis en tout temps à sa tendresse filiale , d'autres bornes que celles où il étoit restreint par la fortune. Il fit venir son Frere puîné pour chanter au Concert & au spectacle du Prince , & ensuite sa sœur qu'il maria avec M. Dupont connu par sa

célébrité pour le violoncelle & par ses mœurs. Après cet arrangement, & la disposition qu'il fit de 1200 livres par an, qu'il envoyoit à Avignon, il devint plus tranquille sur le soin de sa famille. Il lui restoit cependant, par rapport à lui-même, quelque chose à désirer sur l'éducation qu'il regrettoit de n'avoir pas reçue dans sa jeunesse; il donna tous ses momens de loisirs à la lecture, il acheta des Livres & finit par avoir une Bibliothèque assez considérable & des mieux composée. L'étude suivie qu'il donnoit à divers objets de Littérature & d'Histoire, ne l'empêchoit pas de s'occuper de son talent; il travailloit à l'Opéra de Silvie, en société avec M. Berton. Dans la distribution du poëme, il se chargea particulièrement de mettre en musique le prologue qui est regardé comme un Chef-d'œuvre en cet Art. Quelque-tems après la mise de cet ouvrage au Théâtre, les Directeurs de l'Opéra demanderent leur retraite. Trial se mit sur les rangs pour leur succéder avec M. Berton & il eut à vaincre bien des difficultés; mais dans cette occasion il reçut du prince de Conti des preuves signalées d'estime & de protection. Ce Prince l'appuya avec tant d'intérêt & de chaleur que Trial, qui croyoit n'avoir pour toute fortune que son violon, se vit le maître de disposer d'une somme de 400000 liv. qu'il versa dans les coffres de la Ville pour son cautionnement & pour celui de M. Berton son ami, qui fut nommé, avec lui, Directeur de l'Académie Royale de Musique. Dès qu'il se vit en possession de cette place, l'une des premières de son état, dans un âge où l'on conçoit à peine l'espérance d'y arri-



ver, il s'appliqua à gagner l'estime & la confiance des Sujets qui composent l'Académie : il travailla conjointement avec M. Berton, à faire fleurir ce Spectacle dont les recettes devinrent plus fortes qu'elles ne l'avoient été jusqu'alors.

Il y a de M. Trial, outre les Œuvres publiées sous son nom, plusieurs morceaux de musique dans les divertissemens des anciens Opéra qui ont été mis au Théâtre de son tems. Le dernier ouvrage qu'il a donné au Public est la *Fête de Flore*, Pastorale en un acte. Il n'a joui du succès que des deux premières représentations de cette pièce. Le Dimanche 23 Juin, il fut trouvé à six heures du matin, mort dans son lit où il s'étoit couché en se félicitant de souper le lendemain avec sa famille & quelques amis qui devoient se réunir chez lui à l'occasion de sa Fête. Ce coup affreux jeta la désolation dans tous les cœurs, même des personnes qui ne le connoissoient qu'indirectement. Les sujets de l'Académie employés dans la *Fête de Flore*, obligés d'y représenter le même soir, portèrent leurs larmes jusque sur le Théâtre; leur douleur étoit telle, que l'on ne pût se dispenser d'en suspendre les représentations. Cette circonstance suffit seule à l'éloge du Directeur. Le lendemain l'affluence des personnes qui étoient à la suite de son convoi, prouva de la manière la plus marquée combien il est regretté comme ami & comme homme à talens.

L'Académie a fait célébrer, avec toutes les cérémonies d'usage aux pompes funèbres, un service en musique, pour le repos de son ame, dans l'Eglise royale & paroissiale de S. Germain l'Auxerrois où son corps est inhumé.

*VERS de M. N. . . . à M. St Aubin ;  
sur un portrait à faire de Mlle Dubois,  
dans le rôle de Zaïre.*

**A**MI, tu dois, dis-tu, peindre en Sultane  
La touchante Dubois, l'amante d'Orosmane :  
Ah ! c'est un plaisir, entre nous ,  
Dont le talent peut se montrer jaloux.  
Mais, à te dire vrai, je tremble  
De voir échouer ton pinceau.  
Veux-tu que ce portrait ressemble ?  
Jeins l'amante à l'amant dans le même tableau ;  
Et confonds leurs ames ensemble ;  
Tu feras un piquant morceau.  
Autrement peine superflue ;  
De Zaïre j'ai vu les traits ,  
Mais si resplendissants d'attraits. . . .  
Dieux ; que mon ame en fut émue !  
Non ! tu ne la rendras jamais  
Aussi belle que je l'ai vue.

---

*A Mademoiselle DURANCY , jouant le rôle de Junon , dans l'acte de l'AIR.*

**D**E Jupiter que voilà bien l'épouse !  
 O qu'il a tort de la rendre jalouse !  
 Mais . . . si te déclarer sa tendre passion  
 Suffit pour mériter les éclats du tonnerre ,  
 Fais donc frapper tout le Parterre ,  
 Plus criminel encor que ne l'est Ixion !

---

*ADIEUX de M. l'Abbé Charles Pepin à sa perruque , qu'on lui empruntoit pour jouer un Proverbe , dans lequel elle couroit risque d'être mise en pièces.*

**R**ESPECTABLE Perruque , ornement de mon chef ,  
 Puisse-tu dans mes mains revenir saine & sauve !  
 N'est-ce donc pas assez d'être *Pepin le Bref* , \*  
 Sans être encor *Charles le Chauve* ?

---

\* Il est probable que M. l'Abbé Charles Pepin est de petite taille.

*IMPROMPTU à Madame LE F\*\* ,  
à sa toilette.*

**T**OUJOURS simple & décente , avec goût né-  
gligée ,

Le talent du coëffeur a pour vous peu d'attraits :

Une belle aisément fuit l'art & ses secrets ,

Lorsque par la nature elle est déjà parée.

*Par un Abonné.*

---

**A R T S.**

**G R A V U R E.**

**I.**

*Le sommeil de Vénus*, estampe d'environ  
15 pouces de long sur 12 de haut. A  
Paris, chez Bonnet, graveur, rue  
Galande, place Maubert. Prix 1 livre  
4 sols.

**C**ETTE estampe nous représente une  
jeune personne qui, la tête appuyée sur  
une de ses mains, goûte les douceurs du

**H iv**

## 176 MERCURE DE FRANCE.

sommeil. Ce sujet a été gravé d'après un dessein de feu François Boucher, premier peintre du Roi, par L. Bonnet, dans la manière du dessin au crayon noir, rehaussé de blanc sur papier bleu.

### I I.

*Deuxième Académie de femmes, d'après M. Lagrenée, peintre du Roi.*

Cette Académie, gravée à la manière du dessin au crayon rouge, se distribue à l'adresse ci-dessus, prix 15 sols.

Cette Académie fait suite à celles que le même Artiste a publiées précédemment.

### I I I.

*Pouvoir de l'Amour, estampe allégorique de format in-folio. A Paris, chez P. Remy, peintre du Roi, rue Poupée, au coin de la rue Haute-feuille. Prix 1 livre.*

Cette estampe a été gravée avec esprit par M. Moreau le jeune, d'après une esquisse de feu Deshayes, peintre du Roi. On y voit l'Amour couronné de roses,

**J A N V I E R. 1772. 177**  
& qui vient de briser la massue d'Hercule.  
Un lyon, un léopard & un aigle couchés  
à ses pieds, semblent reconnoître ses  
lois. Le casque & l'épée de Mars, placés  
à côté de l'Amour, & sur lesquels se re-  
posent les colombes de Vénus, servent  
encore à désigner que tout est soumis au  
pouvoir de l'amour.

**I V.**

*Portrait de M. Van Swieten*, médecin &  
conseiller intime de l'Empereur & de  
l'Impératrice-Reine, dessiné par Au-  
gustin de Saint-Aubin, & gravé par  
N. Pruneau. A Paris, chez l'auteur,  
rue de la Harpe, au collège de Nar-  
bonne. Prix 1 livre.

Ce portrait en forme de médaillon est  
vu de profil. Il sera très bien placé à la  
tête des savans écrits que M. Van Swieten  
a publiés sur plusieurs objets intéressans  
de la médecine.



**II**

M U S I Q U E.

XXIII Livre de guitarre contenant des vaudevilles & rondeaux connus , avec accompagnemens faciles , des préludes & des ritournelles, par M. Merchis, Œuvre XXVII; prix 6 liv. A Paris, chez l'auteur, rue S. Thomas du Louvre, en entrant du côté du Château-d'eau, à côté de M. Godin; & aux adresses ordinaires de musique.

---

*Trois Sonates en trio pour le clavecin, ou le forte piano*, avec accompagnement de violon & violoncelle *ad libitum*, dédiées à Madame Brillon de Joui, par Ernesto Eickner, maître de concert de S. A. S. Mgr le duc des Deux-Ponts, Œuvre III. A Paris, chez M<sup>me</sup> Berraut, rue de la Comédie françoise, fauxbourg S. Germain; & aux adresses ordinaires.

---

*Le Débat*, duo pour un dessus & une taille avec symphonie, paroles & musique de M. de Norciat amateur, dédié à Mlle

J A N V I E R. 1772. 179

Mathieu l'aînée , à Dijon , mis au jour  
par M. Siéber , de l'Académie royale de  
musique : se vend chez l'éditeur , à l'hôtel  
d'Aligre , rue S. Honoré , & aux adresses  
r dinaires ; prix 2 livres.

---

*La raison surprise par l'Amour* , ariette  
pour un dessus , avec symphonie ; paroles  
& musique de M. de Norciat , amateur ,  
dédiée à Mlle Gründler à Lausanne , mise  
au jour par M. Siéber , &c. ; prix 1 l. 16 s.

---

*Aimer est un plaisir* , ariette pour un  
dessus avec symphonie ; musique de M.  
de Nerciat , amateur , dédiée à Mlle de  
Mathieu l'aînée , à Châlons sur-Saône ,  
mise au jour par M. Siéber , &c. ; prix  
1 liv. 10 sols.

Il y a aux frontispices de ces pièces une  
jolie vignette en taille-douce , dessinée par  
M. Quéverdo , & gravée par Mlle Mar-  
ciner.

H. vj



**LETTRE de M. J. J. R. à un jeune homme qui demandoit à s'établir à Montmorency , pour profiter de ses leçons.**

Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, & de plus fort occupé, qui n'est guères en état de vous répondre, & qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous y être utile, & vous êtes louable du motif qui vous la fait désirer; mais sur le motif même je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur & vous les y trouverez; & je ne pourrai rien vous dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience, quand vous voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil; pour être vertueux il suffit de vouloir l'être; & si vous avez bien cette volonté; tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, & qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, & sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir; la vie laborieuse que Dieu nous impose n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui.

s'y livre en vue de remplir son devoir ; & la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens, & la Providence. Voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; & si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux parens, c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose ; une vie dure est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, sur-tout quand on sait, comme vous ne l'ignorez point, que les plus indignes manéges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre père ; & il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence & le contentement de soi ne rendent supportable quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, Monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency, peut-être ne seront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre, mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour ; je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles.

**LETTRE de M. Lassus, chirurgien de Mesdames de France, ancien professeur d'anatomie, & membre du collège de chirurgie de Paris, à M. de Beauchamp, sur un passage de Suétone, qui a trait à la médecine.**

Je réponds, Monsieur, à toutes vos questions sur le passage de Suétone. Cet auteur, dans la vie de César Auguste s'exprime ainsi au chap. 80.

» Coxendice & femore, & crure sinistro non  
» perindè valebat, ut scerpè etiam indè claudi-  
» caret: *sed remedio arenarum atque arundinum*  
» confirmabatur.

Vous demandez ce que c'est que ce remède de sable & de roseau, vous trouvez de l'obscurité dans ce passage latin : vous en trouvez même dans la version de M. de la Harpe qui traduit ainsi :

» Auguste avoit la hanche, la cuisse & la  
» jambe gauches un peu foibles : il boïtoit  
» même quelquefois ; mais il se rafermissoit  
» en appliquant du sable chaud & un roseau  
» fendu sur la partie affectée.

La phrase de Suétone est claire & très-intelligible. Auguste avoit la goutte, & souffroit d'une sciatique qui occupoit la hanche, la cuisse

& la jambe gauche , ce qui le faisoit boîter ; mais il étoit soulagé par une fomentation de sable chaud & par un mélange de suc de roseau & de vinaigre qu'on appliquoit sur la partie malade.

Les Anciens faisoient un grand usage des fomentations de sable chaud. » On fait différentes espèces de fomentations chaudes , dit Celse , avec du millet , du sel ou du sable ; on emploie chacune de ces matières chaudes & enveloppées dans du linge.

» La sueur , dit le même auteur , s'excite de deux façons , ou par la chaleur sèche , ou par le bain. La chaleur sèche est celle du sable , des étuves , des fours.

Ce remède , qui est tombé aujourd'hui en désuétude , étoit d'un usage fréquent chez les Anciens. Ils l'employoient dans plusieurs maladies & sur-tout dans l'hydropisie , comme vous en serez convaincu en lisant seulement le commencement du huitième chapitre d'Aulugelle , livre XIX.

Quant au suc de roseau , presque tous les auteurs de médecine Grecs & Latins en font mention. Dioscoride , qui vivoit sous le règne de Néron , dit expressément que les racines & les feuilles de roseau pilées ou macérées dans du vinaigre , ont la vertu de faire sortir les écharides ou épines entrées dans la peau , & qu'on peut s'en servir utilement dans les douleurs de reins , dans les luxations ; pour guérir l'éréthipelle & toutes les inflammations. Voici le passage entier de Dioscoride , tel qu'on le trouve

## 134 MERCURE DE FRANCE.

à la page 148, chap. 97 de l'édition de Valgrise, donnée à Venise en 1565. » Arundinis  
» trita radix per se aut cum bulbis suis illita,  
» spicula aculeosque corpore extrahit, luxata  
» lumborumque dolores cum aceto mulcet.  
» Virentia folia tusa & imposita ignibus sacris  
» medentur & ceteris inflammationibus.

Mathiole est absolument du même avis. Le roseau, dir-il, échauffe : il dessèche cependant plus qu'il n'échauffe. Enfin Pline le Naturaliste, Marcel l'empirique, Galien, Paul d'Egine & Celse pensoient absolument de même.

J'espère, Monsieur, qu'à l'aide de ce petit commentaire, vous ne trouverez plus d'obscurité dans le texte de Suétone. Je ne vous conseille pourtant pas, si jamais vous avez la goutte, de vous servir du suc de roseau, comme fit Auguste, quoiqu'en disent tous les graves auteurs que j'ai cités. Vous trouveriez un remède plus agréable & plus sûr en lisant quelque ouvrage de poésie ou de littérature. Je ne doute pas que l'excellente traduction de Suétone par M. de la Harpe ne contribuât beaucoup à vous faire oublier vos douleurs, & à dissiper l'ennui que cause un mal incurable & aussi triste. J'en juge par le plaisir que j'ai eu en la lisant, quoique je n'aie pas la goutte.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*De Versailles, le 13 Décembre 1771.*

## A N E C D O T E S.

## I.

**A**LCIBIADE nourri dans les plaisirs & la mollesse ne concevoit pas qu'il est plus doux de vivre , comme les Spartiates , sous la sévérité de bonnes lois qu'à l'ombre des bocages comme les Sybarites ; aussi , un jour qu'on faisoit devant lui l'éloge de la valeur des Spartiates , *de quoi s'étonne-t-on, disoit-il, à la vie malheureuse qu'ils mènent, ils ne doivent avoir rien de si pressé que de mourir.*

## I I.

Un Gascon étoit dans un jeu de paulme, un homme étoit auprès de lui , qui voyant venir une balle , baissa la tête , de sorte que le Gascon la reçut , ce qui le mit si fort en colere qu'il donna un soufflet à celui qui s'étoit baissé , en lui disant ; *comment morbleu , poltron que vous êtes, vous avez peur.*

## I I I.

Philippe IV étant encore Prince d'Es-

pagne avoit obtenu la grace d'un Seigneur qui avoit commis un grand crime : ce Seigneur ayant négligé de la faire entériner, où il falloit , fut poursuivi après la mort de Philippe III , & condamné à avoir la tête tranchée. Ses parens & ses amis eurent recours au nouveau Roi , tenant pour assuré que ce Prince accorderoit volontiers une grace qu'il avoit lui-même demandée au Roi son pere ; mais ils se trouverent bien loin de leur compte , lorsque Philippe IV leur dit : » Messieurs , tandis » que j'étois homme privé , j'ai préféré » la compassion à la rigueur des lois : » maintenant que je suis Roi je dois la » justice à mes sujets , & par conséquent » laisser punir les criminels ».

## I V.

M. le Grand Condé étoit amoureux de la Duchesse de B \*\*, qui avoit beaucoup d'esprit , il se brouilla avec elle , & lui dit qu'il étoit entièrement dégagé , & qu'il ne la verroit plus. Quelques jours après il revint chez elle. Elle en parut surprise. Le Prince lui dit qu'elle ne devoit point l'être , qu'il ne l'aimoit plus , & qu'il étoit libre dans sa raille ; la Duchesse le regarda

quelque tems , & lui répondit ; *je vous trouve cependant un peu engoncé.* Ce mot les raccommoda.

## V.

Voiture passant par un village d'Espagne , rencontra un Tailleur qu'on menoit pendre. Les payfans contestoient avec le Juge , disant qu'ils ne vouloient pas qu'il fit pendre leur Tailleur. Le Juge alloit toujours en les laissant se plaider ; enfin les payfans lui dirent , nous n'avons qu'un Tailleur pour faire nos habits , mais nous avons deux Charrons ; *Faites en pendre un , si vous voulez ,* & ils délivrèrent le Tailleur de la potence.

## V I.

Deux hommes prirent querelle dans le parterre de l'Opéra. Un d'eux qui faisoit le Seigneur dit à l'autre que , s'il étoit dehors il lui feroit donner cent coups de bâton par ses gens. Celui-ci repliqua : *Monfieur , je ne suis pas grand Seigneur , & n'ai point de domestiques ; mais si vous voulez prendre la peine de sortir d'ici , j'aurai l'honneur de vous les donner moi-même.*



*Cours d'histoire naturelle & de chymie.*

M. Bucquet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, commencera un Cours particulier d'Histoire Naturelle & de Chymie le Mardi 7 Janvier 1772 : il continuera les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine à la même heure, en sa maison, rue des Fossés-Saint-Jacques à l'Estrapade.

*Cours de mathématiques.*

Le sieur Dupont, Maître de Mathématiques, recommencera le 7 de Janvier 1772, dans son Ecole, rue Neuve-Saint-Médéric, son second Cours d'Arithmétique & d'Algèbre ; il donnera aussi, trois fois la semaine, la Mécanique de M. l'Abbé Bossut ; il fait suivre alternativement les Œuvres de MM. Camus, Bezoul & l'Abbé Bossut. Il y a en tout tems chez lui trois Cours d'Elémens sur ces célèbres Auteurs ; savoir, d'Arithmétique, de Géométrie & d'Algèbre, indépendamment de leurs Œuvres suivantes, qui sont la Mécanique, la Dynamique, l'Hydrodynamique, le Pilotage, &c. qu'il fait suivre dans ses Cours. Le sieur Dupont donne les matins des leçons particulières sur la Marine, ainsi que pour les Elèves Militaires, & sur toutes les parties Mathématiques qui sont relatives aux Arts Mécaniques. Les leçons de son Cours sont tous les jours depuis deux heures l'après midi

jusqu'à sept heures du soir ; il se borne à un certain nombre d'Eleves pour ne point avoir de confusion ; chaque leçon est répétée deux fois , il fait démontrer ses Eleves , & répond à toutes leurs difficultés. Le prix est de 12 liv. par mois , & 16 liv. lorsque l'on y comprend le Maître de Dessin qui est un des premiers dans son genre pour la Carte & le Paysage ; le sieur Dupont fait des examens publics pour ses Elèves , où toutes personnes peuvent assister ; ses leçons d'opérations à la campagne sont sans aucuns frais pour les Elèves. Il prête des instrumens à ceux qui sont en état d'opérer. Il continue son Cours gratuit les Dimanches depuis sept heures jusqu'à neuf heures le matin , & il donne le même jour un Cours de Géographie Astronomique suivant les principes de MM. Le Monnier & de Lalande. Ses Elèves ont l'agrément de trouver une collection de livres choisis dans sa bibliothèque qui sont relatifs aux Mathématiques , ainsi que les Mémoires de l'Académie & des figures en relief pour l'intelligence de leurs leçons.

### *Cours de Physique expérimentale.*

M. Sigaud de la Fond , Professeur de Mathématiques , Démonstrateur de Physique expérimentale en l'Université , Membre de plusieurs Académies , recommencera un Cours de Physique expérimentale , le mardi 7 Janvier à six heures du soir , qu'il continuera les Mardi , Jeudi & Samedi de chaque semaine à la même heure. Il prie ceux qui voudront le suivre , de vouloir bien se faire inscrire d'ici à ce tems.

*Cours de Cosmographie.*

Le fleur de Mornas , Géographe du Roi & des Enfans de France , & Auteur de l'Atlas historique & géographique , vient de se déterminer de faire un Cours de Cosmographie , c'est-à-dire , de Géographie astronomique , politique & physique. Il l'ouvrira le 3 Janvier par un Discours sur le spectacle de l'Univers , & le continuera pendant trois mois les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine, les Fêtes exceptées. Il invite ceux qui auroient envie d'en profiter , de venir se faire inscrire chez lui , rue Saint-Jacques près de Saint-Yves. Il avertit qu'il pourra en ouvrir un second les Lundis, Mercredis & Vendredis de chaque semaine , au cas qu'il se présente des amateurs pour ces jours-là.

A juger d'après l'empressement du Public à se procurer l'Atlas de M. de Mornas , & d'après les éloges qu'en ont fait MM. les Journalistes , on est fondé à croire que le Cours que cet Auteur annonce réunira l'agréable à l'utile , & ne pourra que picquer la curiosité des Amateurs , s'il développe les matières importantes contenues dans le premier volume de son Atlas , dans lequel on trouve tout ce qu'on peut désirer sur la Terre , l'Eau & le Ciel , & sur les fondemens de la Chronologie , qui , comme l'on sait , est un des yeux de l'Histoire. Le second , le troisième & le quatrième volumes de cet Atlas nous présentent l'histoire du genre humain depuis la Création jusqu'à l'Ere Chrétienne. C'est un Cours complet d'Histoire ancienne. On y trouve l'o-

rigine de l'Idolâtrie, des Loix, des Gouvernemens & de tous les anciens peuples. On y détaille ce qui est arrivé d'intéressant au Peuple Juif, & les traits les plus frappans de l'Histoire profane, & ces événemens sont presque tous accompagnés d'observations curieuses & importantes. On peut avancer que cet Atlas est un Cours complet d'Astronomie, de Géographie, de Chronologie & d'Histoire. Il est composé de 268 Cartes divisées en 4 volumes; &, pour en faciliter l'acquisition, l'Auteur a fait tirer les Cartes sur trois papiers différens, grand, moyen & petit, & c'est à lui seul qu'il faut s'adresser pour l'avoir complet.

On ne peut trop inviter les Peres de famille à en faire l'acquisition, à cause des avantages qu'ils en peuvent retirer pour leurs enfans. C'est d'ailleurs un livre de bibliothèque que l'on peut consulter, & dont la lecture est agréable par la variété des matières, par la clarté, la précision & la méthode qu'on y trouve.

*Cours de physiologie-pratique, considérée comme l'art de perfectionner les facultés corporelles & spirituelles de l'homme; pour servir de suite aux études des écoles, & d'introduction aux sciences & arts du monde; par M. \* \* \*, docteur en médecine.*

La science de l'homme physique & moral a été formée par les observations des philosophes moralistes & instituteurs de la jeunesse! & ce n'est

que depuis que les médecins modernes l'ont perfectionnée par leurs expériences & par leurs découvertes, qu'on la regarde comme leur appanage particulier. Dans le plan des études sacrées & profanes de l'antiquité, elle étoit comme le tronc d'où s'élevoient toutes les sciences & les beaux arts, qui en recevoient des influences plus ou moins grandes.

Pour démontrer ce qu'on peut attendre de la physiologie plus parfaite de nos jours, on se propose d'en faire un cours, dans lequel en considérant l'homme dans les rapports avec les différens êtres, on considérera la physiologie dans ses rapports, avec toutes les sciences & les beaux arts.

Pour aller du simple au composé, & du plus connu au moins connu, on commencera par traiter des sensations & des mouvemens qui sont en même tems les effets & les causes des fonctions animales. On remontera ensuite aux sens extérieurs & intérieurs & aux facultés du mouvement volontaire, qu'on peut nommer *gymnastiques*. Après avoir ainsi exposé le commerce immédiat & réciproque de l'ame & du corps, on passera aux fonctions qui mettent particulièrement le corps humain en commerce avec les agens extérieurs. En traitant de la digestion, de la circulation des sucs, de la respiration, de la nutrition & des sécrétions, on examinera ce qu'elles peuvent pour le corps & pour l'esprit. On finira par les tempéramens, & l'on en examinera les rapports avec les fonctions corporelles & spirituelles; avec les conceptions & les mœurs; avec les maladies du corps & de l'esprit.

Pour rendre ce cours aussi utile qu'on le pourra faire

faire : on passera légèrement sur les causes prochaines & immédiates des fonctions , parce qu'elles sont presque toujours hypothétiques ; mais on s'attachera à celles qui sont éloignées , sensibles , presque toujours certaines & dont l'usage dépend de la volonté. On ne donnera que le moins qu'il sera possible aux recherches métaphysiques : & l'on tâchera de déduire toutes les théories & les règles , des observations & des expériences anatomiques , chimiques & physiques.

Sur chaque fonction & opération de l'économie animale , on en décrira les phénomènes & les différences. On en recherchera les causes , les effets & les indications. On indiquera les moyens capables de procurer leur perfection & de corriger leurs vices. Enfin on fera appercevoir l'usage que les anciens en ont fait & qu'on en peut faire encore pour l'étude & la pratique des professions scientifiques & des beaux arts , & même dans la vie économique & civile.

Le Public sera averti du tems & du lieu où ce cours se fera.

Il paroît chez Guillyn & Lacombe, libraires, un ouvrage intitulé , *Recueils de Mémoires & d'Observations sur la perfectibilité de l'homme , par les agents physiques & moraux*. On délivrera un exemplaire des trois premiers recueil , à chacun de ceux qui suivront le cours de *Physiologie-pratique*. Le premier contient un essai sur l'histoire & le renouvellement de l'art , de l'éducation & de la morale. Le second contiendra une analyse des perfections & des vices qui peuvent se trouver dans chacune des facultés corporelles & spirituelles de l'homme. Le troisième enfin , une analyse des moyens qui

*I. Vol.*

I

peuvent servir à perfectionner les mêmes facultés & à en corriger les vices.

On s'adressera à M. Verdier, docteur en médecine, rue Poissonnière, à la seconde barrière St<sup>e</sup> Anne.

## ÉDITS, ARRÊTS, &c.

### I.

**EDIT** du Roi, donné à Versailles au mois de Novembre 1771, enregistré en parlement; portant prorogation des deux vingtièmes & de différens autres droits, & établissement de deux nouveaux sous pour livre en sus sur les droits des fermes & autres.

### I I.

**Edit** du Roi, donné à Versailles au mois d'Octobre 1771, enregistré en la cour souveraine de Nanci, le 22 des mêmes mois & an; portant création d'offices dans la cour souveraine de Nanci.

### I I I.

**Lettres-patentes** du Roi, données à Fontainebleau le 15 Octobre 1771, enregistrées en parlement en vacations, le 22 des mêmes mois & an; portant fixation des gages des officiers du conseil supérieur de Bayeux.

### I V.

**Lettres-patentes** du Roi, données à Fontaine-

bleau le 17 Octobre 1771, registrées en parlement en vacations, le 26 des mêmes mois & an; qui permettent aux pourvus d'offices d'huissiers-audienciers au siège de l'Amirauté de Paris, de continuer l'exercice de leurs fonctions, sous l'inspection du parlement, leur vie durant.

V.

Lettres-patentes du Roi, données à Fontainebleau le 16 Octobre 1771, registrées en vacations le 24 des mêmes mois & an; qui ordonnent que le bailliage de Breteuil en Normandie ressortira à l'avenir au parlement de Paris.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Décembre 1771; qui règle la perception des différens sous pour livre sur les droits dûs aux entrées de la ville, faubourgs & banlieue de Paris.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Décembre 1771; qui exempte les droits sur le blé & la farine, établis pour la construction de la Gare & Halle de Paris, des sous pour livre, dont la perception est ordonnée par l'édit du mois de Novembre 1771: Et ordonne qu'il sera compté à l'Adjudicataire des Fermes des huit sous pour livre qui seront perçus au profit de Sa Majesté, en sus des autres droits établis par les lettres-patentes du 25 Novembre 1762.



## V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Décembre 1771 ; qui commet l'Adjudicataire des Fermes pour faire la perception & recouvrement des différens sous pour livre, perceptibles en exécution de l'édit du mois de Novembre 1771, tant sur les droits faisant partie de son bail, que sur ceux d'oûroi & autres désignés en l'article VI de la Déclaration du 3 Février 1769.

## I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Décembre 1771 ; qui modère à deux sous pour livre seulement, les huit sous pour livre, perceptibles en exécution de l'édit du mois de Novembre 1771, en sus du principal du droit sur les cuirs.

## X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 16 Octobre 1771 ; portant règlement pour la perception du droit sur l'amidon.

## X I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Décembre 1771 ; qui règle la perception des sous pour livre, en exécution de l'édit du mois de Novembre 1771, en sus des droits du Don gratuit des villes & bourgs, & autres, dont la prorogation est ordonnée par l'article IV dudit édit.

X I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 24 Novembre 1771 ; qui modère à 20 livres par quintal , le droit de 60 liv. imposé sur tous les livres venans de l'Etranger.

X I I I.

Arrêt de la cour des monnoies , du 12 Novembre 1771 ; qui casse & annulle une ordonnance rendue par le Prevôt général des Monnoies au département de Lyon, & lui fait défenses d'en rendre à l'avenir de pareilles.

X I V.

Arrêt de la cour des Monnoies, du 29 Novembre 1771 ; qui condamne Marie - Catherine Dumay , femme de Charles Antoine , en cinq cents livres d'amende , pour avoir exposé des liards de fabrique étrangère, dits *Stubers*.

X V.

Arrêt de la cour des monnoies , du 27 Novembre 1771 ; qui fait défenses à tous Juifs, Col-porteurs , &c. de vendre , acheter , troquer ou débiter aucuns ouvrages , bijoux , vaiselles ou marchandises d'or & d'argent , sans y être autorisés par des permissions particulières , dûment enregistrées en ladite cour.

## A V I S.

## I.

**L**e Sieur Maille, seul *Vinaigrier ordinaire du Roi & de Leurs Majestés Impériales*, nommé par *Sa Majesté après la mort du Sr le Comte*, voulant donner des preuves de son zèle pour le bien public, & se rendre de plus en plus digne de la grâce dont le Roi a bien voulu l'honorer, en le nommant *son vinaigrier ordinaire*, a commencé depuis le 4 du mois de Novembre dernier à distribuer *gratis* aux pauvres sa moutarde pour les engelures. Il avertit que cette distribution se fera tous les dimanches, depuis huit heures jusqu'à midi, jusques & compris le dernier dimanche du mois d'Avril prochain. Il a choisi le dimanche par préférence à tout autre jour, afin que les pauvres ouvriers ne se dérangent point de leurs occupations.

L'on trouve dans son magasin, généralement toutes sortes de vinaigre, au nombre de 200 sortes, soit pour la table, les bains & la toilette, tels que le vinaigre de rouge pour les Dames, qui a la commodité de ne point disparaître lorsqu'on s'essuie, ce qui est très-agréable pour les personnes qui vont au bal. Il imite les couleurs naturelles à tromper la vue. Ce vinaigre s'emploie également sur les lèvres, & leur donne une couleur vermeille & empêche qu'elles ne se gersent pas le froid : le vinaigre romain qui blanchit les dents, arrête les progrès de la carie, & les raffermis dans leurs

Alvéoles. Le vinaigre de Turbie qui en guérit radicalement la douleur. Le vinaigre de storax qui blanchit la peau, & empêche qu'elle ne se ride. Le vinaigre de fleurs de citrons pour les boutons. Le vinaigre d'écaille pour les dartres. Le vinaigre royal, pour la brûlure. Le vinaigre admirable & sans pareil. Le vinaigre rafraîchissant à l'usage de la garderobe, pour les personnes sujettes aux hémorrhoides. Le vinaigre de Vénus, pour les vapeurs; & le véritable vinaigre des quatre Voleurs, préservatif de tout air contagieux; & différentes moutardes, telles que celles aux capres & aux enchois par extrait d'herbes fines, à 1 liv. le moindre pot, & celle pour les engelures, à 1 liv. 10 sols. Tous les différens vinaigres, soit pour la rouge, les dents & le visage, sont de 3 liv. les moindres bouteilles. Les personnes de province qui voudront se procurer ces différentes espèces de moutardes ou vinaigres, écrivant une lettre d'avis & envoyant l'argent, *le tout franc de port*, on leur fera tenir exactement les vinaigres ou moutardes, avec la façon de s'en servir.

Toutes les bouteilles & les pots sont garnis d'une étiquette aux armes du Roi & de Leurs Majestés Impériales, & cachetées d'un cachet aux armes du Roi: Cette précaution est prise pour éviter toute surprise de la part de différens particuliers qui se mêlent de contrefaire ces différentes sortes de vinaigres. Toutes ces espèces de vinaigres peuvent se transporter par mer avec la même bonté.

La demeure du Sr Maille est *rue St André des arcs, la porte cochère qui fait face à la rue Haute-Feuille.*

## I I.

Le Sr Ravoisé , marchand , rue des Lombards , au fidèle Berger , a fait exécuter de nouvelles pièces de mécanique qui peuvent être placées sur les cheminées des appartemens.

On trouve dans son magasin de petits théâtres destinés à servir de surtout dans les desserts & dont les figures rendent des scènes connues & intéressantes. Ces surtout peuvent être accompagnés d'assiettes montées en compartimens qui portent des groupes d'amours avec des allégories.

Il a aussi de jolies corbeilles à bombon pour les toilettes , des caves garnies de pommades & d'odeurs d'Italie , des livres & almanacs qui renferment différens jeux , des boîtes à bombon de toute espèce.

Il vend des ratafiats , des liqueurs des Isles & des bombons nouveaux ; du rach en pastille , dont on fait sur le champ du punch.

Il a travaillé , en nouvelle pâte d'office , des fruits , des légumes & autres comestibles , qui sont illusion ; chaque pièce contient , soit un sac à ouvrage , soit un éventail , soit des bijoux.

Il a aussi de nouvelles croquignoles aux avelines & aux oranges de Malthe.

En un mot son magasin est si varié qu'il n'est guère possible d'entrer dans les différens détails des choses utiles & agréables dont il est rempli.

## I I I.

Le Sieur Obry , marchand épicier - droguiste , rue Dauphine , au magasin d'Angleterre , vis à vis

la botte d'or , continue de vendre avec succès différens remèdes qu'il tire des Chymistes Anglois , très - approuvés de M. le Doyen de la faculté de médecine , & avec permission de M. le Lieutenant-Général de police : Sçavoir ;

Les emplâtres écossais pour guérir & déraciner toutes sortes de cors ; ces emplâtres se vendent 30 f. la boîte.

Les taffetas d'Angleterre , noir & blanc , pour les coupures & brûlures , 20 f. la pièce.

Les tablettes pectorales du Sieur Archebald , pour le rhume , 24 f. la boîte.

L'eau de perle du Sieur Dubois , pour blanchir la peau , 40 f. la bouteille.

Les teintures pour blanchir les dents & en guérir le mal , 24 f. la bouteille.

L'essence volatile d'ambre gris pour les vapeurs & maux de tête , 40 f. le flacon.

L'élixir de Strougon d'Angleterre , pour les maux d'estomach , 24 f. la bouteille.

La véritable eau de Cologne , à 36 f. la bouteille.

Le véritable élixir de Garrhus , si connu depuis long-tems pour ses rares vertus ; il y a des bouteilles de 3 , 6 & 12 liv.

Il vend aussi la fleur de moutarde d'Angleterre , que l'on prépare soi-même pour la table & qui est d'un usage très - fréquent en médecine ; c'est la meilleure que l'on connoisse encore en France pour la délicatesse de la santé ; le flacon se vend 20 f.

---

**NOUVELLES POLITIQUES.**

*De Petersbourg, le 30 Octobre 1771.*

**L**A peste continue de se répandre dans les provinces intérieures de cet empire. Elle a gagné les Districts de Wologda & de Wiodomir, & l'on prétend qu'elle vient de se manifester aussi à Novogrod. On a envoyé le Sieur Glebow à Moskow, avec des instructions générales, pour y prendre, sous la direction du comte Orlov, les mesures les plus propres à empêcher les progrès ultérieurs de ce fléau & pour sauver les manufactures qui ont été établies, à grands frais, dans cette ville.

*De Berlin, le 30 Novembre 1771.*

La nouvelle qu'on avoit répandue de la défaite des Turcs au-delà du Danube paroît se confirmer. On n'a cependant encore aucun détail sur ce grand événement. Le fait essentiel, dont on ne doute point, c'est la prise de Giurgewo par les Russes.

*De Dantzick, le 23 Novembre 1771.*

Il est arrivé ici, depuis un mois, une très-grande quantité de grains, par la Vistule.

On craint que la ville ne soit obligée de loger les troupes Prussiennes, sur son territoire, pendant l'hiver.

La nouvelle de la reprise de Giurgewo par les Russes, sous les ordres du général Ellen, ne paroît plus douteuse.

*De Vienne, le 27 Novembre 1771.*

On continue de faire, dans nos magasins, de grands amas de grains pour les transporter en Bohême. Ceux que l'Empereur a fait acheter en Hongrie assurent la subsistance des troupes jusqu'à la récolte prochaine.

*De Barcelone, le 9 Novembre 1771.*

On a ressenti ici, avant-hier, vers les sept heures & un quart du soir, un tremblement de terre, qui a duré cinq à six secondes. Les secousses ont été verticales; elles n'ont heureusement causé aucun dommage.

*De Naples, le 23 Novembre 1771.*

Le Colonel Brown a eu l'honneur de notifier à Leurs Majestés, de la part de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, le mariage de l'Archiduc Ferdinand avec la Princesse Marie Béatrix d'Est.

*De la Haye, le 10 Décembre 1771.*

Suivant des lettres de Petersbourg, la peste continue toujours à Moskow, mais elle ne fait pas des progrès sensibles au-dehors. On apprend, par les mêmes lettres, que deux cents soixantedix personnes, qui étoient exilées depuis plusieurs années, en Sibérie, en ont été rappelées.

*De Londres, le 10 Décembre 1771.*

Suivant une lettre de Carlisle, les pluies violentes qui sont tombées depuis peu dans ce pays y ont fait des ravages terribles; mais rien n'est aussi surprenant que ce qui est arrivé à Solway-



## 204 MERCURE DE FRANCE.

*Moss*, sur les frontières d'Ecosse, à dix milles de cette ville. Une grande croute de terre, d'environ quatre cens acres d'étendue & toute couverte de mousse, s'est d'abord gonflée par l'inondation & s'est élevée ensuite à une telle hauteur au dessus de son niveau, qu'à la fin elle s'est détachée, & , roulant comme un torrent, elle a entraîné, dans l'espace d'un mille, les arbres & les maisons. Elle s'est ensuite divisée en différentes îles qui portoient depuis un pied d'épaisseur jusqu'à dix, & sur lesquelles on voyoit des lièvres, des oiseaux de rivière & d'autres animaux. Ces masses de terre, entraînées par les eaux, ont détruit plus de trente hameaux & ont englouti un nombre prodigieux de bestiaux. On a de grandes inquiétudes sur le sort d'une famille entière, dont on n'a pas de nouvelles depuis cet événement.

*De Marseille, le 11 Décembre 1771.*

*Extrait d'une lettre du capitaine Roux, écrite de Metelin (l'île de Lesbos) le 15 Novembre 1771.*

« J'avois mon chargement, le 4 Novembre, & je n'ai pu mettre à la voile que le 15. Trois jours avant mon départ, les Russes ont paru avec sept vaisseaux de guerre & quatre-vingt bâtimens de transport. Ils ont débarqué vis-à-vis de la ville à laquelle ils ont mis le feu, ainsi qu'aux magasins d'huile, après avoir tué en pièces les Turcs qui ont voulu s'opposer à la descente, & dont le reste a pris la fuite. Le Pacha s'est retiré dans le château où il a fait trancher la tête à l'Evêque & aux Primats des Grecs qu'il tenoit en ôtage. Les Russes ont brûlé deux

» vaisseaux du Grand Seigneur , qui étoient sur le  
 » chantier , & tous les bois de construction. Ils  
 » travailloient à mettre à la mer un troisième vais-  
 »seau qui étoit prêt à être lancé. J'ai vu du Port  
 » Olivier , où j'étois mouillé , l'incendie de la  
 » ville , pendant un jour & une nuit. »

*De Versailles , le 14 Décembre 1771.*

Le Roi a disposé du gouvernement de la ville  
 de la Rochelle , vacant par la démission du maré-  
 chal duc de Brissac , en faveur du Prince de Mont-  
 morency , maréchal de camp.

*De Paris , le 13 Décembre 1771.*

La chambre des Comtes du Dauphiné & le par-  
 lement de la même province ont fait leur rentrée ,  
 le mois dernier , avec les formalités ordinaires.

Le Comte de Montbarey , capitaine-colonel  
 de la compagnie des Suisses de la Garde du Corps  
 de Mgr le Comte de Provence & les officiers de  
 cette compagnie ont fait chanter , le 5 de ce  
 mois , dans l'église royale & paroissiale de Passy ,  
 un *Te Deum* , en actions de grâces du parfait ré-  
 tablissement de Madame la Comtesse de Pro-  
 vence.

L'Académie Française a élu , le 23 du mois der-  
 nier , le Sr de Belloi , à la place du feu Comte de  
 Clermont , Prince du Sang.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-  
 Lettres a élu , le 3 de ce mois , associé-ordinaire ,  
 à la place de feu l'Abbé Mignor , le Sr Desormeaux ,  
 & associé libre , le Sr Fevret de Fontette.

*Du 16 Décembre.*

On mande de Pont-l'Evêque, ville de la généralité de Rouen, que, le 12 du mois dernier, à quatre heures & demie du matin, plusieurs particuliers, allant de cette ville au marché du bourg de Beuzeville, ont vu un globe de feu, d'environ un pied de diametre, qui s'est détaché du Ciel, & qui est tombé, sans explosion, assez près d'eux.

### N O M I N A T I O N S.

Le Roi a nommé à l'évêché d'Acqs l'Abbé de la Neuville, vicaire-général du diocèse de Bordeaux & visiteur-général des Carmelites de France. Sa Majesté a accordé en même-tems l'abbaye régulière de Bouillas, ordre de Cîteaux, diocèse d'Auch, à Dom Pellegrin, religieux du même ordre.

Le Marquis de Pont, maréchal des camps & armées du Roi, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à la Cour de Berlin. Il a eu, le 24 Novembre, l'honneur de faire ses remerciemens au Roi, à qui il a été présenté par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état ayant le département des affaires étrangères.

Le Duc de Laval a eu l'honneur de prêter serment entre les mains du Roi, le premier Décembre, pour le gouvernement du Pays d'Aunis, dont Sa Majesté l'a pourvû.

Le Roi a nommé le Comte de Nozières, maréchal des camps & armées de Sa Majesté, commandant-général des Isles du Vent, & le Sieur Tascher, intendant des mêmes Isles. Ils ont eu

l'honneur de faire leurs remerciemens à Sa Majesté, à laquelle ils ont été présentés par le Sieur de Boynes, secrétaire d'état ayant le département de la Marine.

Le Sieur de Durey de Noinville, capitaine au régiment de Bourgogne, cavalerie, a eu l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté, le 9 Décembre, pour la lieutenance-générale de la province du Verdunois.

Le Roi a nommé à l'évêché de Valence l'Abbé de Grave, vicaire-général de Saintes, & à celui du Périgueux, l'Abbé de Rougé, vicaire-général de Séez.

Le Sieur Maillart de Meffe, commissaire général de la Marine, ci-devant ordonnateur à Cayenne, nommé par Sa Majesté pour remplir les fonctions d'intendant aux Isles de France & de Bourbon, a aussi eu l'honneur de prendre congé du Roi, ce même jour, pour se rendre à sa destination.

### P R É S E N T A T I O N S .

Le Vicomte de Choiseul, ci-devant ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi des Deux-Siciles, est arrivé à Versailles, le 24 Novembre. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi, le même jour par le duc d'Aiguillon.

Le Chevalier de Ternay, commandant-général des Isles de France & de Bourbon, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination. Il a été présenté au Roi par le Sieur de Boynes, secrétaire d'état ayant le département de la Marine.

La Marquise de Fraigne a eu l'honneur d'être présentée au Roi, le 24 Novembre, par la com-

## 208 MERCURE DE FRANCE.

tesse de Narbonne, Dame d'Atours de Madame Adelaïde.

Le premier Décembre, le Marquis de Clausonnet, ministre plénipotentiaire du Roi auprès du Duc de Wurtemberg & du Cercle de Suabe, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté, ainsi que de la Famille Royale, pour se rendre à sa destination. Il a été présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

La Maréchale d'Armentières a eu l'honneur d'être présentée au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, le premier Décembre, par la marquise de Conflans.

Le Vicomte de Béarn, enseigne des vaisseaux du Roi, a eu, le 9 Décembre, l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale, par le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté.

La Baronne de Mackau, sous-gouvernante des Enfants de France, a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, le même jour, par la marquise de Paulmy.

Le Comte de Nozières, commandant général des Isles du Vent, ainsi que le Sieur Tascher, intendant de cette colonie, ont eu l'honneur de prendre congé du Roi, le 15 de ce mois, pour se rendre à leur destination. Ils ont été présentés à Sa Majesté par le Sieur de Boynes, secrétaire d'état au département de la Marine.

La Vicomtesse de Breteuil a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale, le 15 de ce mois, par la vicomtesse de Pons.

Le Chevalier de Grave a eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale, ces jours derniers.

Le Comte de Quémadeuc, capitaine de cavalerie au régiment de la Reine, a eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale.

Le Vicomte de la Chastre a eu dernièrement l'honneur d'être présenté au Roi.

### M A R I A G E S.

Sa Majesté, ainsi que la Famille Royale, a signé, le premier Décembre, le contrat de mariage du Sr de Chabert, capitaine des vaisseaux du Roi, avec Demoiselle Tascher.

### N A I S S A N C E S.

On mande de St Malo, que le 19 du mois dernier, Jeanne Gosle, femme de Toussaint Quintin, journalier, est accouchée d'un garçon & d'une fille, & le lendemain d'un autre garçon, & que ces trois enfans, qui sont de grosseur & de grandeur ordinaire, vivent & se portent bien.

## M O R T S.

Le Chevalier de Drée de la Serrée, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'Ordre royale & militaire de St Louis, lieutenant de Roi de la ville de Metz, y est mort, le 19 Novembre, dans la soixante-douzième année de son âge.

On mande d'Egens, dans la Frise Orientale, au Cercle de Westphalie, qu'il vient d'y mourir une femme âgée de quatre-vingt-cinq ans, qui a eu, depuis l'âge de dix-sept ans, où elle s'est mariée, dix-sept enfans, vingt-neuf petits enfans & dix-sept arrière petits - enfans ; ce qui forme une famille de soixante-trois personnes. Il en existe encore cinquante-quatre.

Jean-Charles de Machico de Premeaux, évêque de Périgueux, est mort en son évêché, le 28 du mois de Novembre.

Alexandre Milon, évêque comte de Valence, prince de Soyon, abbé commendataire des abbayes de Léoncel, ordre de Cîteaux, diocèse de Valence & de St Benoît - sur - Loire, ordre de St Benoît, congrégation de St Maur, diocèse d'Orléans, est mort en cette dernière abbaye, le 18 Novembre, âgé de quatre-vingt-trois ans.

On écrit de Valogne que le nommé Jean François Baudry y est mort, dans le mois d'Octobre dernier, âgé de cent quatre à cent cinq ans. Ce particulier n'avoit cessé de travailler qu'à l'âge de quatre vingt-dix-huit ans, tems auquel un accident l'avoit obligé de garder le lit. Il avoit à sa

mort l'esprit encore aussi ferme & aussi sain qu'il dans sa jeunesse.

André-Eléonor-George de Jacques de la Borde ; chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ancien mestre de camp de cavalerie, est mort à Angers, le 10 Novembre dernier, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Augustin Belley, prêtre, licencié en théologie, bibliothécaire ordinaire & interprète du Duc d'Orléans, pensionnaire de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, est mort, le 26 du même mois, dans la soixante-quinzième année de son âge.

Charles-Anne de la Badie de Grafinier est mort, à sa terre en Lorraine, âgé de cent cinq ans. Il n'avoit jamais été malade.

Gilles-George Gerard, ancien Curé de Bertecourt, diocèse de Beauvais, vient de mourir dans sa quatre-vingt-douzième année. Il laisse une sœur, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, un frère de 88, & un autre sœur de 86. Sa servante, qui vit encore, âgée de soixante-quinze ans, le servoit depuis cinquante neuf ans.

Il vient de mourir, à Stockholm, un particulier âgé de cent dix-sept ans & trois mois. Il n'avoit jamais eu de maladie. Il laisse un fils âgé de quatre-vingt-treize ans.

François-Victor Marquis de Breteuil, ancien officier de Gendarmerie, est mort à Doullens en Picardie, le 4 de ce mois, âgé de quarante-cinq ans.

René-Edouard Colbert, Marquis de Mauléy



vrier , est mort au château d'Everly en Brie , le 19 Octobre dernier.

Frere Roch Henri Chasteigner de Rouvre , chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem , sous-lieutenant des Carabiniers , fils de messire Jean-Henri , marquis Chasteigner de Rouvre , ancien capitaine de cavalerie , chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , commandant de la noblesse du haut Poitou à l'assemblée de Saint-Jean d'Angely en 1758 , & de dame Marie-Armande-Eléonor Chasteigner de Saint-George de même nom , son épouse , est mort au château de Toussue en Poitou , près Poitiers , le 13 Octobre 1771 , âgé de vingt-un an , huit mois , quelques jours , étant né le 22 Février 1750 ; il étoit frere de M. le comte Chasteigner , enseigne des Gendarmes de la Reine , du chevalier Chasteigner , officier de dragons au régiment de la Rochefoucault , & du chevalier Chasteigner , aussi chevalier de Malthe & garde de la Marine , & de quatre filles dont une religieuse & une mariée.

Il reste plusieurs branches de la maison des Chasteigner , toutes sorties de Thibault Chasteigner , seigneur de la Chasteigneraye , qui vivoit ès années 1140 & 1160 ; celles de Lenessue de Rouvre en Poitou ; celle du Lindois en Engoumois ; celle de Chasteigner de Sainte-Eoi en Agenois , dont est M. l'évêque de Saintes ; qui ont toutes fourni des hommes illustres dans l'état militaire & Ecclésiastique , & ont des alliances avec les maisons de Bourbon , de Montmorency , Chastillon , Rochechouard ,

J A N V I E R. 1772. 213

Betune , Chabot , Roban , Voyer , Turpin ,  
Merinville & autres. Voyez *du Chêne* & autres  
auteurs.

---

## LOTÉRIES.

Le cent trentième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Novembre, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 64397. Celui de vingt mille livres au N°. 67148, & les deux de dix mille aux numéros 68945 & 71563.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 47, 16, 90, 39, 44. Le prochain tirage se fera le 4 Janvier 1772.

---

## *FAUTES essentielles à corriger.*

**P**AGE 70, *au lieu de ces vers,*

Sa robuste jeunesse à l'air virile & mâle,  
Et ses vives couleurs éclatent sous le hâle:

*lisez,*

Plus robuste, plus mûr, plus fécond que son frère,  
Il dispense aux humains les bienfaits de la terre.

*Même page, au lieu du vers,*

Les saisons, dans leurs cours, changent aussi les  
hommes.

*lisez,*

Ainsi que les saisons on voit changer les hommes.

## T A B L E.

|                                                     |              |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5 |              |
| L'Hiver, imitation de Pope,                         | <i>ibid.</i> |
| Alcippe, imitation libre de l'Astrée,               | 13           |
| Le Jugement de Paris,                               | 36           |
| Vers à Madame de Sombreuil,                         | 42           |
| L'heureux Mariage,                                  | 45           |
| Epigrammes,                                         | 68           |
| La Femme compâtrissante,                            | 69           |
| Comparaison des quatre Saisons,                     | <i>ibid.</i> |
| Explication des Enigmes & Logogryphes,              | 72           |
| ENIGMES,                                            | 73           |
| LOGOGRYPHES,                                        | 76           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES,                              | 79           |
| Histoire générale des insectes,                     | 84           |
| Education de la Jeunesse, avec des notes,           | 85           |
| Analyse des Conciles,                               | 90           |
| Elemens du système général du Monde,                | 92           |
| Résultat des expériences sur les bêtes voraces,     | 95           |
| Les Graces & Psyché,                                | 97           |
| Lettres de M. * * *, à Madame la Duchesse de * * *, | 104          |
| Dictionnaire du diagnostic,                         | 105          |
| Art militaire des Chinois,                          | 107          |

# J A N V I E R. 1772. 215

|                                             |              |
|---------------------------------------------|--------------|
| Catalogue des estampes ,                    | 121          |
| Nouveau dictionnaire historique ,           | 122          |
| Vocabulaire françois ,                      | 125          |
| Lettres de M. Desp. de B** ,                | 127          |
| Galerie poétique ,                          | 130          |
| Métamorphoses d'Ovide ;                     | 131          |
| Dictionnaire historique d'Education ,       | 134          |
| Almanach encyclopédique de France ,         | 138          |
| Réponse à un Ecrit anonyme ,                | 140          |
| Nouvel Almanach encyclopédique ,            | 141          |
| Almanach chronologique des Rois de France , | <i>ibid.</i> |
| Le bon Jardinier ,                          | <i>ibid.</i> |
| Etrennes d'un père à ses enfans ,           | 142          |
| Etrennes intéressantes pour la Jeunesse ,   | <i>ibid.</i> |
| Les Etrennes de l'Amitié ,                  | 143          |
| Etat militaire de France ,                  | <i>ibid.</i> |
| Les libertés de l'Eglise Gallicane , &c.    | <i>ibid.</i> |
| ACADÉMIES ,                                 | 145          |
| SPECTACLES ,                                | 150          |
| Opéra ,                                     | 151          |
| Comédie françoise ,                         | 156          |
| Comédie italienne ,                         | 157          |
| Spectacle mécanique d'Automates ,           | 163          |
| Détail des prix de l'Ecole royale ,         | 164          |
| Eloge de M. Trial ,                         | 168          |
| Vers de M. N. . . à M. de St Aubin ,        | 173          |
| Vers à Mademoiselle Durancy ,               | 174          |

## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                                                          |             |
|----------------------------------------------------------|-------------|
| Adieux de M. l'Abbé Ch. Pepin à sa perruque, <i>ibid</i> |             |
| Impromptu à Madame le F***,                              | 173         |
| ARTS, Gravure,                                           | <i>ibid</i> |
| Musique,                                                 | 178         |
| Lettre de M. J. J. R. à un jeune homme, &c.              | 189         |
| Lettre de M. Laffus, sur Suétone,                        | 182         |
| Anecdotes,                                               | 185         |
| Cours d'histoire naturelle & de chymie, &c.              | 188         |
| Edits, arrêts, &c.                                       | 194         |
| Avis,                                                    | 198         |
| Nouvelles politiques,                                    | 202         |
| Nominations, Présentations, Mariages,                    |             |
| Naissances,                                              | 206         |
| Morts,                                                   | 210         |
| Loterics,                                                | 213         |

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier volume du Mercure du mois de Janvier 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Décembre 1771.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

# MERCURE

*DE FRANCE,*

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

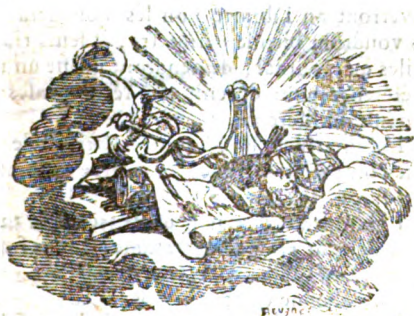
*JANVIER, 1772.*

SECOND VOLUME.

---

*Mobilitate viget.* VIRGILE.

---



*A PARIS,*

Chez LACOMBE, Libraire, Rue  
Christine, près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

## AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire , à Paris , rue Christine , que l'on prie d'adresser , francs de port , les paquets & lettres , ainsi que les livres , les estampes , les pièces de vers ou de prose , la musique , les annonces , avis , observations , anecdotes , événemens singuliers , remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques , & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public ; & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres , estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent , ils sont invités à concourir à sa perfection ; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre , & leurs travaux , utiles au Journal , deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv ! que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit , au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste , ou autrement , au Sieur LACOMBE , libraire , à Paris , rue Christine.

---

*On trouve aussi chez le même Libraire  
les Journaux suivans.*

**JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.  
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

**L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi  
de chaque semaine, & qui donne la notice  
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.  
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-  
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

**JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Die-  
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

**GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en  
paroît deux feuilles par semaine, port franc  
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,  
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE  
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

**GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il  
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit  
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-  
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.

**ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-  
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12  
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

**LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cahiers par an,  
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij



*Nouveautés chez le même Libraire;*

**HISTOIRE** de l'Ordre du St Esprit, par  
M. de St Foix, le 2<sup>e</sup>. vol. br. 2 l.

*Les douze Césars* de Suétone, traduits par  
M. de la Harpe, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. brochés 8 l.

*L'Ecole Dramatique de l'Homme*, in-8<sup>o</sup>.  
broch. 3 l. 10 s.

*Histoire des Philosophes* anciens, avec leurs  
Portraits, 2 vol. in-12. br. 5 liv.

*Dict. Lyrique*, 2 vol br. 15 l.

*Supplément du Dict. Lyrique*, 2 vol. br. 15 l.

*Recueil lyrique d'airs italiens*, 3 l.

*Monumens érigés en France à la gloire de  
Louis XV*, &c. in-fol. avec planches,  
rel. en carton, 24 l.

*Mémoires sur les objets les plus importants de  
l'Architecture*, in-4<sup>o</sup>. avec figures, rel. en  
carton, 12 l.

*Dictionnaire portatif de commerce*, 1770,  
4 vol. in-8<sup>o</sup>. gr. format rel. 20 l.

*Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.

*Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 s.

*Satyres de Juvenal* ; par M. Dufaulx,  
in-8<sup>o</sup>. rel. 7 l.

*Dict. de Morale*, 2 in-8<sup>o</sup>. rel. 9 l.

G R A V U R E S.

*Sept Estampes de St Gregoire*, d'après Van-  
loo, 24 l.

*Deux grands Paysages*, d'après Diétrici, 12 l.

*Le Roi de la Fête*, d'après Jordans, 4 l.

*Le Jugement de Pâris*, d'après le Trevi-  
sain, 1 l. f 16 s.

*Deux grands Paysages*, d'après M. Ver-  
net, 12 l.



# MERCURE DE FRANCE.

JANVIER, 1772.

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

*DISCOURS de Brutus aux Romains ,  
traduit d'une tragédie de Sachespéar ,  
célèbre Poète Anglois.*

BRUTUS aux Romains , après avoir  
tué César.

ROMAINS qui m'écoutez , s'il en est entre vous  
Qui condamne l'effort d'un généreux courroux ,  
S'il en est de César qui regrette la cendre ,  
Qu'il vienne m'accuser , je suis prêt à l'entendre.

A ñj

## 6 MERCURE DE FRANCE.

J'ai moi-même prisé l'amitié de César ,  
Dans son sein cependant j'enfonçai le poignard.  
Brutus vit Rome au joug lâchement asservie ,  
Brutus courut venger l'honneur de la patrie.  
Qui pourroit voir César , par de honteux liens ,  
A son char de triomphe enchaîner les Romains ;  
Voir la superbe Rome indignement flétrie ,  
Plutôt que d'un perfide exterminer la vie.  
Laissez tomber vos fers , & maîtres des humains ,  
N'allez pas confier à d'autres , vos destins.  
De César & de moi l'amitié pure & rendre  
Veut que je donne ici des larmes à sa cendre ,  
Son bonheur au-dessus du sort & des revers  
Enchaîna les Romains & soumit l'univers.  
A ses heureux exploits je rends un juste hom-  
mage ,  
Je respectai toujours , j'honorai son courage ;  
Mais son ambition , l'excès de sa fierté  
A terminé le cours de sa prospérité.  
Si quelque ame contraire à la vertu Romaine  
Au lieu de m'applaudir me réserve sa haine ,  
Qu'il vienne m'accuser à la face des dieux ,  
S'il l'ose , de punir un tyran odieux.  
Qu'il approche c'est lui , c'est lui que je déclare  
D'un cruel oppresseur le ministre barbare.

### L E C H Œ U R.

Il n'est point de Romain qui , d'un esprit ram-  
pant ,

Brutus , veuille insulter à ton bras triomphant.  
Il n'en est point , Brutus , qui regrette ce traître

## B R U T U S.

Rome , je t'ai vengée en poignardant ton maître  
Mais je vois de César le corps pâle & sanglant  
Qui jusques au trépas porte un front menaçant ;  
Antoine , dans ces lieux , à son ombre va rendre  
Les funèbres honneurs qu'elle a droit de préten-  
dre ;

Lui qui , de ses desseins complice & l'instrument  
Veut recueillir le fruit d'un juste châtiment.  
Gouïez , Romains , rendus désormais à vous-  
mêmes ,

La douceur de donner , d'ôter les diadèmes.  
J'ai tué dans ce jour mon plus fidele ami ,  
Il étoit trop coupable , il vous avoit trahi.  
Je garde ce poignard , pour moi , quand la patrie  
Oubliant mes bienfaits demandera ma vie.

## L E C H Œ U R.

O généreux Brutus , dont la juste fureur  
Nous épargne du joug l'infâmie & l'horreur ,  
Daigne vivre entre nous pour nous servir de père ;  
A tes concitoyens ta gloire est toujours chère.

*Par M. D... L...*

*SUR la mort d'une Epouse.*

*O DE traduite de M. Haller , poëte  
Allemand.*

**D**ANS ce funeste jour, si ta paisible cendre ;  
Chère épouse , l'objet de mes vives douleurs ,  
Avec ce nom garant d'un amour pur & tendre  
Ne dédaigne mes pleurs ;

Comme l'astre du jour dans sa noble carrière ;  
Répand par tout les feux de sa vive clarté ,  
Daigne verser sur moi des raïons de lumière  
Du séjour enchanté.

Oui , je sçais que ton ame , au sein de l'allégresse ;  
Se repaît maintenant de plaisirs immortels ,  
Tandis que ton époux a pour lot la tristesse  
Et les chagrins cruels.

On ose m'inviter par des accens profanes  
A chercher mon repos & de nouveaux plaisirs ;  
En offensant mon cœur on outrage tes mânes ,  
On accroît mes soupirs.

Fidèle Elise , en vain veut-on tarir la source ,  
Des pleurs que sur ta tombe a versé mon amour.  
Le malheureux instant qui termine ta course  
Va m'arracher le jour.

Vers toi , de mes sanglots que la voix retentisse ;  
Et t'annonce l'excès de mes noirs déplaisirs.  
Sur les bords ténébreux que ton ombre gémissé  
Entendant mes soupirs.

Insensibles mortels , loin de blâmer mes larmes ,  
Vous gémiriez , témoins de mon sort rigoureux ,  
Si vos cœurs insensés sçavoient priser les char-  
mes  
D'un amour généreux ;

Les tendres agrémens lui donnent la naissance ,  
Redoutable rival d'un penchant criminel ,  
Les graces , les vertus assurent la puissance  
Et le font éternel.

L'ardeur de mon amour dissipoit ma tristesse ,  
Etouffoit dans mon sein la voix de la douleur ;  
Mon amour consistoit à chérir ta tendresse ,  
A priser mon bonheur.

O jours trop fortunés , vous qui vîtes éclore  
Les feux de cet amour qui toujours nous unit ,  
Le Ciel peu favorable a changé votre aurore  
En éternelle nuit.

Si quelque fois du sort les cruelles disgraces ,  
Sur les pas fortunés des jeux & des amours ,  
De leurs tristes venins avoient noirci nos traces  
Et flétri nos beaux jours ;

A V

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Pareils à ces oiseaux qui craignant la tempête  
Et l'orage & la nuit dans un nuage épais ,  
Vont éviter les coups qui menacent leurs têtes  
Sous l'ombre des forêts ;

— Ou qui fuyant les traits du cylindre perfide ,  
Et dans un Ciel serein voyant jaillir l'éclair ,  
Malheureux & tremblans fendent d'un vol rapide  
Les vastes champs de l'air ;

Ainsi nous écartions ces funestes images  
Qui , des foibles mortels alimentent les maux ;  
Et parmi la tempête , au milieu de l'orage ,  
Nous goûtions le repos.

Ô doux ressouvenir , ô Berne , ô ma patrie !  
Ô bienheureux séjour dont le tableau flatte  
Âmes foibles esprits , à mon ame attendrie  
Présente le bonheur ;

Rappelez-moi les traits d'une épouse mourante ;  
De cette épouse , hélas , si chère à mes douleurs ;  
Rappelez-moi l'instant où sa main défaillante  
S'arrosa de mes pleurs.

Je pousse en vain des cris que tu ne peux entendre ,  
Fidèle Elise , en vain je te cherche en ces lieux ;  
Un sépulchre effrayant , une immobile cendre  
Te dérobe à mes yeux.

A peine étoit-elle une beauté naissante ,  
 La mort porte sur elle un homicide bras ;  
 Au printems de ses jours , sa rage étincellante  
 Moissonne ses appas.

C'est là que le tombeau la tient sous sa puissance ;  
 Là , sur ce monument j'ai tracé mes malheurs ,  
 Et ces funestes lieux consacrés au silence  
 Verront finir mes pleurs.

*Par le même.*

*L'OFFICIEUX ou les bonnes intentions,  
 Histoire tragique.*

**J**E fus dans les premières années de ma jeunesse le plus heureux des hommes. Je croiois devoir la vie à l'honnête particulier qui m'avoit élevé ; je passois des jours délicieux auprès d'une sœur aussi aimable qu'on peut l'être , & qui payoit les soins que je prenois pour former son esprit , par le charme de ses talens agréables. J'avois pour ami le plus tendre , le plus officieux des mortels.

Mon premier chagrin , à l'âge de dix-huit ans , fut de voir dangereusement malade celui que j'appellois du doux

A vj



## 12 MERCURE DE FRANCE.

nom de père, & qui méritoit si bien toute ma tendresse. Je ne le quittois point, & ma reconnoissance pour les soins qu'il avoit pris de moi faisoit dans mon cœur autant d'effet que la nature. Son état empirait tous les jours, & nous fûmes menacés, Junie & moi, du plus grand des malheurs.

« Valfrais, me dit-il une nuit que je » veillois, écarterez pour une heure cette » femme qui me sert; exigez qu'elle aille » se reposer dans la chambre voisine; je » me sens la force de vous parler, & nous » n'avons pas besoin de témoins; allez, » ne perdez point de tems. »

J'obéis, Susanne se retira, & m'approchant du lit de Montbel, je saisis une de ses mains que j'arrosai de mes larmes, quoique je me fusse imposé de n'en point répandre, de peur de le trop effraier sur son sort. Vous pleurez, me dit-il, hélas! vous prévoiez donc les malheurs que je vais vous apprendre? Des malheurs, interrompis-je, ah, mon père! nous ne sommes point sans espérance sur le retour de votre santé, & si ce bien nous arrive, quel fils sera plus heureux que le vôtre?

Ecoutez-moi, reprit-il, infortuné Valfrais, la Providence, dans le sein de la-

quelle je vais rentrer , m'est témoin que lorsque je lui demandois de m'accorder un fils , je le souhaitois tel que vous êtes ; mais ses décrets souverains auxquels il faut se soumettre , avoient borné sans doute la bénédiction de mon mariage à la naissance de Junie. . . Que dites - vous , Monsieur , m'écriai - je en le regardant d'un air effraïé , les mains ouvertes , tremblantes & portées loin de moi , comme si j'avois voulu repousser l'affreuse vérité qui s'annonçoit.

N'agitez point trop mes derniers momens , me dit-il , ô mon cher Valfrais ! & faites vous quelques efforts pour m'entendre cette nuit ; peut-être est ce la dernière où je pourrai vous parler. — Vous avez raison , Monsieur ; mais de grace abrez & pour vous & pour moi votre récit inquiétant. . . En un mot , ô respectable Montbel ! suis-je votre fils ? — Vous êtes mon ami , vous le serez toujours. — Et c'est un titre plus précieux & plus sacré que je réclame , parlez , êtes - vous mon père ? — Les dieux m'ont refusé cette faveur.

Anéanti , consterné par cet aveu , je restai un moment les yeux fermés & pour ainsi dire retournés sur moi - même.

#### 14 MERCURE DE FRANCE:

Montbel avança la main , prit la mienne  
& me ranima en la serrant. « Valfrais ,  
» me dit-il , qu'il m'est affreux de déchirer  
» votre cœur ! car je conçois & me  
» flatte que vous m'aviez accepté pour  
» père. » Si je vous avois accepté , vertueux  
Montbel , lui répondis-je , Eh qu'avois-je à  
souhaiter que de tenir tout de vous ? Mais sans  
doute vous savez qui je suis , & comment , & par  
qui mon éducation vous a été confiée. « Lisez , me  
dit-il , voilà le premier billet que j'ai reçu  
à votre égard. »

*A M. Montbel.*

« On avoit besoin , Monsieur , d'une  
» personne aussi discrète & aussi honnête  
» que vous , & l'on a osé se servir de  
» votre nom sans vous avoir prévenu ,  
» pour confier à une nourrice de Lagni en  
» Brie un enfant né depuis trois jours &  
» que l'on a dit être votre fils. On espère  
» que vous voudrez bien ne pas détruire  
» l'espoir qu'on a conçu de votre bienfaisance ,  
» & que vous servirez de père au  
» jeune Valfrais jusqu'à ce que des circonstances  
» permettent à ses parens de le reconnoître. M. Montbel  
recevra tous les ans une pension pour son élève ;

» mais on attend de lui de ne faire aucune  
 » tentative pour découvrir ceux qui lui  
 » donnent cette marque de confiance, &  
 » de n'admettre personne dans sa confi-  
 » dence sur ce point délicat. »

On ne s'étoit pas trompé, ajouta-t-il. Après que j'eus fait la lecture du billet, sur l'espérance qu'on avoit conçue, j'allai vous voir, vous recommander & me faire connoître à Lagni. La mort de ma femme & l'extrême jeunesse de ma fille me laissoient la liberté dont la circonstance avoit besoin. Pour plus grande sûreté je changeai de domestiques & de quartier, tant j'avois pris d'intérêt à vous dès la première fois que je vous eus vû.

Depuis ce tems vous savez si je vous suis attaché, & si mon propre fils m'eût été plus cher. Mais Valfrais, je me meurs, vous serez étranger à ma succession, parce qu'il n'y a point d'acte qui autorise mon adoption, & parce qu'il sera de notoriété que ma femme ne ma laissé que Junie. Vous comprenez qu'il étoit essentiel que je vous prévinsse de votre situation, afin que vous ne vous exposassiez pas à un désaveu de la part de ma famille.

Eh quoi, Monsieur, lui dis-je, depuis ce tems vous n'avez rien découvert? Non,

## 16 MERCURE DE FRANCE.

me répondit-il, tous les ans j'ai reçu, tantôt d'une ville & tantôt d'une autre, une lettre de change pour cette pension à laquelle on s'étoit engagé comme vous avez vu, elle n'étoit que trop forte, & je m'étois si bien accoutumé à vous regarder comme mon fils, j'étois si content d'être votre père que j'ai rougi du don qu'on me faisoit, & que successivement j'ai placé sur votre tête tout ce que j'ai tiré de ces lettres de change; c'est un fonds qui vous appartient & que vous trouverez.

Eh, Monsieur, m'écriai-je, en me jetant sur son sein, de tous les maux que je puis craindre, il n'en est point que je redoute autant que celui de vous perdre; que les dieux daignent vous conserver, & dans l'opprobre où je tombe je ne me plaindrai de rien!

Laissez-moi vous achever ma confidence, me dit le faible Montbel, vous savez que d'après mes conseils plus que d'après mon inclination vous étiez prêt l'année dernière à prendre le parti de la robe, dans lequel vos talens ne pouvoient manquer de vous distinguer; voici le second billet anonyme que je reçus & dont vous êtes encore l'objet.

*A M. Montbel.*

« On vient d'apprendre que Valfrais se  
 » destine à la robe , & cet état contrarie-  
 » roit les vues de ses parens encore dans  
 » l'obligation de se cacher. On doublera  
 » sa pension si l'état militaire peut lui  
 » convenir. On supplie M. Montbel ,  
 » qu'on ne peut trop remercier d'avoir si  
 » bien élevé son pupile , de le porter au  
 » choix de cet état. »

Je vous l'avouerai, me dit-il , les bruits d'une guerre qui s'annonce ont fait frémir mon cœur ; vous m'êtes si cher. Valfrais, que je n'ai pû me déterminer encore à vous voir courir les risques d'une profession si dangereuse. Je ne satisfis donc qu'en partie au second biller en ne vous pressant plus de continuer des études qu'on vous interdisoit , & même en vous annonçant que j'avois changé d'idée à cet égard ; mais prêt à quitter la vie , devois-je vous laisser ignorer ce qu'on attend de vous ?

Montbel eut peine à prononcer ces derniers mots , il porta la main sur son front qui se mouilloit , & je le vis tomber dans une foiblesse qui me fit appeller la garde à son secours & presque au mien ; car j'é-

## 18 MERCURE DE FRANCE.

tois dans un état d'anéantissement dont ma tendresse pour Montbel put seule me faire triompher.

Nos soins furent assez heureux pour le rappeler à la vie, & cette crise que j'avois si fort redoutée fut si salutaire à Montbel qu'à la pointe du jour il se trouva infiniment mieux. Ses médecins, que nous avions envoyé chercher, furent étonnés du changement qui s'étoit fait & nous laissèrent, en se retirant, les espérances les plus décidées.

C'est une situation étonnante pour une ame sensible de se trouver tumultueusement agitée dans des sens contraires, d'avoir à-la fois à supporter le poids accablant du chagrin & le plaisir inopiné d'un événement heureux. Intérieurement déchiré par les idées dont m'avoit rempli l'affreuse confidence de Montbel, je sentoïis en même tems la douceur consolante d'être rassuré sur son sort, mais la joie que cette dernière circonstance peignoit sur mon visage avoit un caractère de convulsion plus difficile à exprimer qu'à sentir.

Junie, que son impatience de savoir des nouvelles de son père avoit attachée de son appartement, parut alors, & en

l'appercevant, je ne fais quelle voix je crus entendre au fond de mon cœur qui me crioit : *Valfrais, tu n'es plus le frère de Junie*, & ces sons imaginaires décidèrent tout-à-coup ma physionomie. Je courus au-devant d'elle; Junie, lui dis-je avec transport, nous n'avons plus rien à redouter, une foiblesse, une crise heureuse nous ont rendu ce que nous avions de plus cher.

À ces mots, elle s'élança dans mes bras... Dans mes bras? Situation terrible que je me rappelle encore... O vertu, que ton sentiment est prompt! je sentis un frémissement dont tu étois la source, mais dont Junie n'eut pas le tems de s'appercevoir parce qu'elle courut aussi-tôt au lit de son père.

On l'en arracha malgré elle; il falloit du repos à Montbel, & nous le quittâmes tous deux pour quelque tems. Mon frère, me dit-elle dans le ravissement où elle étoit, vous ne me suivez pas chez moi?

Le besoin de repos où je pouvois être moi-même me servit d'excuse, & j'allai me renfermer dans mon appartement pour y développer le cahos des idées confuses dont j'étois tourmenté, à-peu-près comme on l'est dans ce faux sommeil que



## 20 MERCURE DE FRANCE.

procure l'accablement de la fièvre & dans lequel mille pensées chimériques se croisent , s'entrechoquent & se détruisent.

Ah ! malheureux , me dis-je en me renfermant , tu perds le plus honnête , le plus tendre des pères , & quel est celui qui t'a donné l'être ? ... Es-tu le fruit honteux de la licence de ton siècle... de ces amours adultères que rejette & proscrire la loi ! ce mystère profond que couvre ta naissance ne ressemble-t-il pas à ces ombres dont le crime cherche à s'envelopper ? Ainsi j'augmentoïis par ces images la honte qui m'environnoit , je me faisois de moi-même un portrait hideux & repoussant.

Ingrat ! ajoutai-je , il t'est venu dans la tête que Junie n'étoit point ta sœur , que l'amitié que tu avois pour elle pouvoit devenir un sentiment plus vif & plus doux encore... Ah monstre ! est-ce ainsi que tu reconnoîtras les obligations que tu as à Montbel ? .. Et quel cœur offrirois-tu à sa fille ? .. Celui d'une créature avilie & destinée à rougir aux yeux de tout le monde ? ... Vas , cours , me disois-je , ose te déclarer , & pour te faire un supplice épouvantable , attire sur toi les mépris & joins les remords à l'infâmie.

A des torrens de larmes succédoient

des instans de désespoir où j'osai méditer ma mort. La consolation de revoir Montbel en convalescence, les soins que je pouvois lui donner encore & que je lui devois, traversoient par intervalles mes idées sombres & farouches qui revenoient à leur tour : enfin, tant de mouvemens divers agiterent tellement ma tête que ma raison m'en parut troublée ; c'étoit le transport d'une fièvre ardente qui s'allama tout-à-coup dans mon sang.

Un égarement sombre & un silence absolu firent d'abord désespérer de moi. J'étois si loin de connoître ma situation que je n'apperçus pendant huit jours aucune des personnes qui m'environèrent. Junie appella mille fois son frère sans que je remarquasse ni le son de sa voix ni sa figure enchanteresse. Le premier sentiment que j'éprouvai fut de reconnoître Montbel qui me serroit la main. Est-ce vous, Montbel, lui dis-je ? Moi-même, me répondit-il, cher Valfrais, qui cherche à vous rappeler à la vie. Si la mienne vous est encore chère, songez que c'est de votre rétablissement qu'elle dépend, je n'en saurois douter ; si vous ne me rendez pas quelque espoir, une rechûte prompte terminera mes jours.

## 22 MERCURE DE FRANCE.

Pouvez-vous m'ordonner de vivre, lui dis-je ? J'en ai besoin , Valfrais , répliqua-t-il , je meurs si vous ne m'êtes point rendu... Eh bien, lui répondis-je , je redemande aux dieux le funeste présent de la vie , qu'ils me l'accordent encore , j'en accepte le poids horrible pour vous témoigner une plus vive reconnaissance.

En effet il parut de ce moment qu'on n'avoit plus rien à redouter pour moi. Le courage que je m'imposai fit plus que tous les secours de la médecine, & je fus bientôt en état de prendre quelque nourriture.

Montbel qui, plus d'une fois s'étoit apperçu que je répondois à peine à Junie , que je me détournois même lorsqu'elle m'offroit quelque chose , & sur-tout que je ne lui donnois plus le nom de sœur, ce qui affligoit extrêmement sa fille , profita d'un moment où il étoit seul avec moi pour me tenir ce discours.

« Valfrais, j'ai compté sur ma mort  
» prochaine lorsque je me suis ouvert à  
» vous. Le retour de ma santé m'accuse à  
» chaque instant d'une indiscretion qui  
» vous a rendu malheureux & qui a pres-  
» que terminé vos jours. Au nom de l'a-  
» mitié tendre que j'ai pour vous , au nom

» de celle que j'ai pu vous inspirer , ou-  
 » bliez tout ce que je vous ai dit & re-  
 » plaçons - nous au même point où nous  
 » étions avant ma cruelle maladie Il n'est  
 » question que d'attendre avec tranquilli-  
 » té le moment qui doit vous rendre vos  
 » parens. Vous savez que les deux billets  
 » annoncent des circonstances qui doi-  
 » vent les mettre en état de vous recon-  
 » noître. Ils doivent être d'un ordre au-  
 » dessus du mien , si j'en juge par les pen-  
 » sions considérables qu'ils m'ont fait tou-  
 » cher avec tant d'exactitude. Si nous nous  
 » rappelions encore cette envie de vous  
 » voir préférer l'état militaire à celui de  
 » la robe ; si nous examinons le ton im-  
 » posant des billets, ils ne peuvent être  
 » le style & le procédé que d'un supé-  
 » rieur. » — Eh que m'importent toutes  
 ces considérations , si je ne suis pas moins  
 en droit de soupçonner la honte de mes  
 parens & la mienne ! — Prenez y garde ,  
 Valfrais, c'est par de pareilles idées que  
 vous êtes effraïé au point d'altérer votre  
 santé ; mais , ou je me trompe , ou ce ton  
 de franchise noble qu'on a pris avec moi  
 n'annonce rien de bas & rien de criminel.  
 Espérons tout du tems , mon cher Val-  
 frais , & sur-tout gardez-vous , en chan-

## 24 MERCURE DE FRANCE.

geant de conduite avec Junie , de com-  
promettre votre secret. Peut-être votre  
bonheur en dépend-il , c'est du moins ce  
que semble dire ce mystère toujours sou-  
tenu qu'on observe depuis si long-tems ;  
en un mot , soiez toujours mon fils & le  
frère de Junie , il le faut , ou vous vous  
trahissez.

Montbel exigea ma parole que je ne  
donnerois plus à Junie aucun sujet de se  
plaindre de mon refroidissement , & je la  
donnai ; mais dès que nous nous trouvâ-  
mes ensemble , dès que Junie se livra à ce  
ton de familiarité dans lequel nous avions  
passé tant d'années , je sentis que le degré  
de vertu dont j'avois besoin pouvoit sur-  
passer mes forces.

J'osai l'appeler encore du nom de sœur  
pour ne pas manquer à la promesse que  
j'avois faite à Montbel ; mais sous le pré-  
texte de la dissipation & du grand air que  
demandoit ma convalescence , je pris le  
parti de rester à la maison le moins qu'il  
étoit possible.

Ce fut chez Bigny , chez cet ami dont  
j'ai parlé que j'allai passer des journées  
entieres ; la vive affection & cette espèce  
d'emportement d'amitié que je lui con-  
noissois me le rendoient précieux. Hélas !

ce

ce même emportement, sa curiosité de tout pénétrer, de tout apprendre, son zèle excessif auroient dû peut-être m'avertir de ne point manquer à la promesse que j'avois faite à Montbel.

Quelqu'effort que je fisse pour lui cacher toutes les espèces de trouble qui m'agitoient, il les apperçut & voulut les connoître. Valfrais, me dit-il, vous offensez l'amitié par une coupable réserve, vous me cachez des chagrins qui vous dévorent, vous le nieriez en vain, vous ne respirez plus, vous soupirez sans cesse, qu'avez-vous? Je suis votre ami, j'ai droit de le savoir; parlez, qu'avez vous? rien, lui disois-je, peut-être la maladie m'a-t-elle laissé quelque langueur qui altère la gâité que vous me connoissiez, mais le tems y remédiera.

Il n'y remédiera point, disoit-il, si vous n'ouvrez votre cœur à votre ami, vous vous laissez déchirer; je m'y connois. — Vous vous trompez, lui dis-je un jour avec fermeté, & Bigny se tut pour cette fois & me laissa remporter encore mon secret.

Quelque tems après j'eus, malgré moi, avec Junie une explication que j'avois toujours évitée. Ne croiez pas, me dit-

## 26 MERCURE DE FRANCE.

elle , que je sois plus long tems la dupe du motif dont vous colorez vos fréquentes absences. Vous preniez autrefois plaisir à m'instruire, à vous amuser de mes foibles talens, & vous me fuiez aujourd'hui : votre cœur est changé , parlez-moi avec franchise, de quoi suis je coupable ? Que vous a fait votre sœur ?

Les questions de l'aimable Junie étoient pressantes, je m'embarrai dans la réponse & je la vis en concevoir plus d'inquiétude encore. Oh ! mon frère, s'écria-t-elle, vous n'avez plus d'amitié pour Junie. Quelle injure me fait ma sœur, répondis je, & qui pourroit lui refuser les sentimens que tout inspire en elle ? Vous, interrompit Junie, oui, vous, Valfrais ; un frère qui m'aimoit & qui m'est plus cher que moi-même... Non, ce n'est point ainsi que vous étiez avec moi, ajouta-t-elle en me prenant la main, en me la serrant & en s'avancant pour m'embrasser.

L'effort que je fis pour me retirer & pour me refuser à ce baiser, lui fit pousser un cri dont je fus épouvanté. C'en est fait, dit elle, Junie vous est odieuse ; on vous a prévenu contre elle, parlez, Valfrais, seroit ce l'effet de cette longue conversation que vous avez eue avec mon

père, & pour laquelle on fit retirer Suzanne?... Alors redoutant toutes les conséquences qu'elle alloit tirer de cette marque apparente de ma froideur, je cherchai moi-même sa main & me penchai tendrement vers elle.

Rien ne fut si vif que le transport avec lequel elle se livra au desir que je lui rémoignois de l'embrasser... Careffe innocente pour son cœur, vous étiez presque un crime pour le mien! un feu rapide circula dans mes veines, mais je sus lui cacher l'embrasement par une fuite bien nécessaire à la vertu la plus épurée.

A peine l'eus-je quittée que tout le péril de ma situation chez Montbel s'offrit à moi & me causa l'effroi le plus vif, Bigny parut à mes yeux; il venoit me chercher; il s'indignoit sans doute du mystère que je lui faisois de mes peines, & moi dans ce moment plein de cette flamme que j'avois retenue près de Junie, je ne pus en arrêter l'explosion auprès d'un ami qui redoubla ses plaintes, & qui, le premier, me parla de l'amour dont il me soupçonnoit la victime.

A ce mot d'amour, je me jettai dans les bras de Bigny, je l'arrosai des larmes qui cherchoient à se répandre. O Val-

B ij



frais ! me dit-il , l'amitié triomphe enfin , je reçois en ami tendre l'aveu que vous me faites de votre passion ; mais vous n'êtes donc point aimé ? — Je ne puis l'être. — Et pourquoi auriez - vous la timidité de ne point vous déclarer ? — Inutile aveu ! — Quelle folie ! Valfrais , il faut oser se faire entendre. — Je ne le puis , vous dis-je , la mort est mon partage. — La mort ? vous m'épouvantez... Mon ami , à votre âge , avec votre caractère , on se fait des chimères qu'il faut que la réflexion détruise. — Il faut avant tout ne pas devenir un monstre. — Quel langage ! ô Ciel ! & qu'elle idée se présente à moi ? Vous passez votre vie chez Montbel... Je ne puis vous soupçonner... Votre sœur... Junie. — Arrêtez , m'écriai-je , quel nom vous est échappé ! cruel Bigny. — Quoi , votre sœur ? — Elle ne l'est point. — Junie n'est point la fille de Montbel ? — Il est son père , mais... ne me forcez pas d'achever. — Il n'est pas le vôtre. — Oh ! mon ami , vous allez donc rougir des sentimens que vous aviez conçu pour moi ? Valfrais , me dit-il , n'insultez point mon cœur , ce n'est point à des préjugés d'une certaine espèce à diriger ou à ralentir ses mouvemens. Je vous aime , achetez de m'instruire.

Comment aurois-je pû me taire ? Bigny étoit trop pressant ; j'en avois trop dit ; il fallut poursuivre , & lui conter en frémissant tout ce que Montbel m'avoit appris. Il est vrai que je lui recommandai le secret le plus inviolable , & qu'il me le promit. On n'effraie point assez les hommes dans leur première éducation sur la légèreté de leurs engagemens ; ils promettent moins , ils seroient plus fidèles.

Je l'avouerai , la confiance que je venois de prendre en Bigny m'étonna lorsque je l'eus quitté ; un secret murmure s'élevoit dans mon cœur... Cependant il m'avoit toujours paru si zélé pour les intérêts de ses amis... Oui , mais je venois de manquer moi-même à la promesse que j'avois faite à Montbel de me taire.. Ce sont nos propres défauts qui nous éclairent sur ceux des autres.

Ma confiance à Bigny avoit produit l'effet qu'elles font toujours , celui de soulager un peu nos maux. Dès que je revis Junie , toute leur pesanteur se fit ressentir , & je me déterminai à la fuite la plus prompte du danger où je me trouvois , en vivant sans cesse auprès de la personne la plus aimable & la plus caressante.

### 30 MERCURE DE FRANCE.

L'ouverture que Montbel m'avoit faite du desir que mes parens inconnus avoient de me voir embrasser le métier des armes me parut pour cela le moyen le plus sûr. Je lui fis part du dessein que j'avois de suivre ce parti le plutôt qu'il me seroit possible, & il me promit de s'occuper des voies qu'il faudroit prendre à cet égard. J'en parlai à Bigny qui m'applaudit fort, qui m'offrit & sa bourse & son crédit, & qui, trois jours après, vint m'apprendre que ce seroit à lui que je devrois une place dans le régiment de \* \* \* \*, & qu'il alloit sur le champ me présenter à mon colonel, qui lui avoit les plus grandes obligations.

Un service aussi important me fit rougir du léger remord que j'avois senti après lui avoir confié mes secrets, & Montbel en ne me dissimulant pas qu'il étoit enchanté d'avoir été prévenu, parce qu'il avoit peu de débouchés pour me servir sur ce point, augmenta encore à mes yeux le prix de ce que Bigny venoit de faire pour moi.

Je ne redoutois que les réflexions de Junie sur ce nouvel établissement, dont il n'avoit pas encore été question; mais tous les soins qu'il fallut me donner pour me

mettre en état de joindre la troupe, m'occupèrent si fort, que je ne la vis que des momens & toujours avec Montbel.

J'avois l'intérêt le plus vif à ne pas perdre un instant, & quatre jours suffirent à mes apprêts. Je ne sçais ce qui m'étonna le plus à mon départ, ou du ton de réserve que Junie mit à nos adieux, ou d'entendre Bigny me dire, les larmes aux yeux & tout bas, en me mettant dans ma chaise; adieu, mon cher Valfrais, *ne revenez que couvert de gloire & soyez sûr d'être païé par l'amour.*

J'avois beau m'éloigner, ces derniers mots retentissoient toujours à mes oreilles... *d'être païé par l'amour...* L'amour de qui?... Ce ne pouvoit être Junie... Ses adieux si froids... Mais pourquoi Junie m'avoit-elle paru si différente de ce qu'elle étoit auparavant? Ah! sans doute le choix de mon état lui déplaisoit... Je l'avois si peu cherchée depuis que le jour de mon départ avoit été arrêté... J'étois moi-même si fort changé pour elle depuis ma maladie... Elle étoit à coup sûr blessée de ma propre indifférence.

Occupé sans relâche d'idées de cette nature, je fis une assez grande route & j'arrivai enfin pour prendre possession

### 32 MERCURE DE FRANCE.

de mon nouvel état pour lequel j'avois toujours eu le goût le plus vif & dont l'apprentissage calma l'agitation incroïable de mon ame.

Heureux de n'avoir pas manqué à la reconnaissance que je devois à Montbel, en osant parler à sa fille des sentimens qu'elle avoit inspirés à un malheureux si peu digne d'elle, je ne songeai qu'à me distinguer parmi mes égaux, & la guerre que nous avions alors à soutenir ne pouvoit manquer de m'en fournir quelques occasions.

L'amour pur de la gloire auroit pû seul exciter ce noble desir chez moi comme chez la plûpart de mes camarades. J'étois jeune & François; mais il faut en convenir, il se joignoit à ce sentiment un mépris pour la vie qui me dispoisoit encore plus à solliciter les postes les plus dangereux & à courir même au devant des périls les plus évidens.

Les éloges que me mérita ma conduite, me firent rougir intérieurement plus d'une fois, parce que je ne pouvois me dissimuler que la honte de mon existence ôtoit à la gloire que j'acquérois une partie de son éclat. Je n'en paroissais que plus modeste, & tout sembloit tourner à mon avantage,

puisque cette modestie au fond très-juste me rendoit encore plus estimable dans mon corps.

J'avois souvent écrit à Montbel & à Bigny qui, plus instruits que moi de la sensation que je commençois à faire dans mon régiment, me combloient de louanges. Qu'il me soit permis de me rendre justice sur ce point, j'eus toujours le courage d'en écarter le poison, & ce courage qui en vaut bien un autre m'appartenoit véritablement.

Une circonstance plus brillante dans ma seconde campagne m'attira des distinctions plus flatteuses encore. A la tête d'une troupe avancée qui devoit protéger, pendant une nuit fort obscure, l'un des côtés du camp, je fis si bonne garde en me portant moi-même de côté & d'autre que j'entrevis un corps en mouvement dont le projet étoit de me surprendre. Je rejoins aussitôt ma troupe; je la divise & l'étends en deux aîles pour border ventre à terre le chemin qu'alloit suivre nécessairement l'ennemi. Il s'avance en effet, & dès que je m'apperçois qu'il m'a dépassé, je me referme sur les derrières, je l'enfonce & lui cause un si grand effroi qu'il n'échappe personne à notre enceinte. Le corps entier

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE.

mit bas les armes , & sans quitter mon poste , je garde mes prisonniers jusqu'au moment où je fus relevé.

Cette petite manœuvre fit plus de bruit qu'elle ne méritoit ; elle m'attira , de la part du général des complimens sans nombre qui excitèrent dans le cœur d'un officier nouvellement arrivé & des parens du général , le sentiment de l'envie. Il ne put le renfermer , & il fit bientôt éclater l'orage affreux qui , de loin grondant sur ma tête , alloit , dans le plus beau moment de ma vie , arrêter le cours de mes prospérités & me replonger à jamais dans un abîme de douleurs.

J'appris deux jours après cet événement que le jeune officier jaloux avoit dit assez haut qu'il n'y *avoit de bonheur que pour les gens de mon espèce* , & que sur l'explication qu'on lui avoit demandée de ce mot , il avoit laissé errer l'imagination de tout le monde sur tous les sens injurieux qu'il pouvoit présenter.

Je n'hésitai point à l'aller trouver pour tirer de lui des éclaircissemens de ce qu'il avoit dit. Il sourint avec fermeté , ou plutôt avec un ton de mépris & de satisfaction qui m'indignoit , qu'il avoit tenu le propos ; & que si j'étois fort curieux de

l'approfondir il ne pouvoit me cacher que l'illégitimité de ma naissance étoit l'histoire scandaleuse de Paris lorsqu'il l'avoit quitté.

Accablé de ce coup de foudre, je portai comme un furieux la main sur mon épée ; le jeune officier se mit en défense, & je l'étendis mort à mes pieds. C'étoit le neveu & l'héritier présomptif de celui qui commandoit l'armée. Tous mes camarades, instruits du fait, me conseillèrent de prendre la fuite, & je gagnai le pays ennemi en m'apercevant que j'avois été poursuivi long-tems d'assez près.

Je n'allai point offrir des services à des gens que j'avois combattus. Quel François peut concevoir l'idée de servir contre sa patrie ? En fût-il rejeté, son cœur trahiroit sa main. Je poursuivis donc ma route jusqu'à une ville neutre, d'où j'écrivis à Montbel ma fatale histoire, & voici sa réponse encore plus cruelle.

*Lettre de Montbel à Valfrais.*

« Malheureux ! qu'aviez - vous fait  
 » avant de partir d'ici , malgré votre pro-  
 » messe vous aviez tout appris à Bigny.  
 » Frémissez des suites funestes de votre

B vj



## 36 MERCURE DE FRANCE.

» indiscretion & de la sienne. Le premier  
 » usage qu'il avoit fait de votre secret  
 » avoit été d'en faire part à ma fille. Elle  
 » vous connoissoit deux jours avant votre  
 » départ. Depuis ce moment elle & vo-  
 » tre cruel ami, ligüés ensemble pour  
 » découvrir le secret de votre naissance,  
 » n'ont rien épargné pour le pénétrer. Bi-  
 » gny, après avoir engagé Junie à me dé-  
 » rober les lettres que je vous avois fait  
 » lire, a fait secrètement quelques voya-  
 » ges dans les villes d'où étoient parties  
 » les lettres de change annuelles que j'a-  
 » vois reçues. A force de soin, d'argent  
 » & de ce zèle dont son cœur s'embrase  
 » toujours pour les intérêts d'autrui sans  
 » en prévoir les conséquences, il est mal-  
 » heureusement arrivé au point qu'il de-  
 » siroit, & fortifié par la nouvelle de  
 » quelques succès que vous aviez eus, il  
 » s'est hardiment présenté chez le Comte  
 » de \* \* \* \*, auquel il a eu le courage de  
 » dire qu'il étoit tems de reconnoître un  
 » fils qui le couvroit de gloire. Le Com-  
 » te étonné, a voulu nier. Bigny lui a  
 » montré les lettres qu'il avoit vérifiées  
 » de sa main. Alors le Comte se jette  
 » dans les bras de Bigny, implore son  
 » silence pour des raisons de la plus gran-

» de importance qui n'arrêtent point le  
 » zèle indiscret de votre ami. Il court  
 » chez le Duc de \*\*\*\*\*, père du Com-  
 » te, lui découvre le mariage secret de  
 » son fils avec la fille du plus grand enne-  
 » mi qu'il ait eu, (& il faut convenir  
 » que Bigny ignoroit cette circonstance )  
 » il vous nomme, il parle des espérances  
 » que toute l'armée conçoit de vous, il  
 » croit que la vanité du Duc s'empressera  
 » de vous nommer son fils ; mais le Duc,  
 » immobile & d'un sang froid qui con-  
 » fond votre ami, le remercie, avec la  
 » politesse d'un courtisan, de l'avis qu'il  
 » vient de lui donner.

» O Valfrais ! ô mon élève ! quelles  
 » scènes épouvantables vont s'ouvrir ? le  
 » Duc de ..... chez lequel la haine ne  
 » s'éteint jamais, obtient un ordre pour  
 » faire enlever Mademoiselle de \*\*\*\*  
 » votre mère. Cet ordre ne peut s'exécu-  
 » ter sans que le Comte de ... en soit  
 » averti ; il vole à son secours ; il se pré-  
 » sente en furieux à ses ravisseurs dont il  
 » blesse les premiers ; mais le puis je di-  
 » re ? O dieux ! Mlle de .... blessée elle-  
 » même dans le tumulte & le fracas des  
 » armes, voit tomber son mari dans son  
 » sang... Valfrais, je ne puis vous le ca-

### 38 MERCURE DE FRANCE.

» cher , vous n'avez plus de père que  
» moi.

» Ces horreurs devenues publiques  
» m'ont été cachées quelques jours , par-  
» ce que j'étois absent ; mais dès que j'en  
» suis instruit , je cours chez Bigny. Il  
» étoit parti ; on ignoroit ce qu'il étoit  
» devenu. Je reviens chez moi ; la dou-  
» leur que je vois peinte sur le front de  
» Junie m'étonne ; je l'interroge , elle  
» tombe à mes pieds & m'apprend ce qui  
» s'étoit passé entre elle & votre ami.  
» Depuis cet aveu , elle semble annéan-  
» tie & ne paroît plus devant moi. Adieu,  
» Valfrais , je frémis pour ma fille , que  
» de maux vous avez rassemblés sur vous  
» & sur moi ?

» Je ne vous parle pas de votre aven-  
» ture de l'armée ; son horreur disparoît  
» devant celle des faits que je viens de  
» vous apprendre , &c. »

Je ne sçais si jamais il s'est réuni sur un  
seul homme plus de cruautés. Ma rage ,  
mes cris , mes fureurs ne peuvent se com-  
prendre. Si j'avois pû rentrer en France  
avec quelque sûreté , j'aurois volé chez  
Montbel ; j'aurois été percer le cœur du  
perfide qui m'avoit trahi ; j'aurois été  
pleurer avec Junie... Il fallut me con-

traintre & attendre de Montbel une nouvelle lettre aussi déchirante que celle qu'on vient de lire. Il m'apprenoit que ma mère, deux jours après son enlèvement, étoit morte, plus de sa douleur que de sa blessure ; que Bigny s'étoit allé jeter dans un de ces asyles redoutables & sacrés où la pénitence la plus austère n'expiera jamais les suites funestes de son zèle indiscret & barbare. Pour Junie, hélas ! c'en étoit fait de sa raison. Une mélancolie sombre enveloppoit son ame & la rendoit insensible même à la tendresse de son père. Je ne tins point à cette image, je risquai tout ; je partis ; j'arrivai chez Montbel qui frémit de me voir. Junie ne me reconnut point, elle ne me fit que la faveur d'accepter de ma main quelques secours qu'elle avoit toujours refusés ; secours impuissans & qu'il fallut abandonner !

Junie, depuis dix ans dans le même état, respire encore machinalement au fond d'une retraite qui nous cache sous d'autres noms à tous les yeux. Son père & moi, sans cesse auprès d'elle, nous attendons qu'elle nous reconnoisse ; nous la servons avec toute la tendresse qu'elle a mérité de nous autrefois. Des instans

#### 40 MERCURE DE FRANCE.

de calme nous font espérer un retour heureux ; mais bientôt des torrens de pleurs , des agitations dans lesquelles elle semble poursuivre quelqu'un en nommant cent fois Bigny , nous replongent dans le désespoir. Tout ce qui me reste sur la terre , c'est l'amitié constante de Montbél que la mort cruelle menace chaque jour de m'enlever. O vous qui n'êtes plus que l'ombre de Junie , vous me serez toujours chère ; ne redoutez pas que je vous abandonne à d'autres mains que les miennes ; votre ancienne image, vos graces , vos talens , votre esprit, tout est dans mon cœur ; tout vous y répond de mon inviolable constance.

Dans un des instans de mon triste loisir j'ai tracé rapidement cette fatale histoire , afin qu'elle pût servir à faire redouter les bonnes intentions d'un ami trop officieux. Je l'ai trop éprouvé. On n'est curieux que pour redire ; on n'est presque toujours officieux que pour nuire.

*Par M. B. .:*

---

*TRADUCTION libre de l'Idylle de Bion,  
sur la mort d'Adonis.*

**D'**ADONIS expirant , pleurons , pleurons les  
charmes ,  
Les amours affligés en répandent des larmes !  
Sors du lit nuptial , ô plaintive Vénus ,  
Viens pleurer avec nous l'objet de ta tendresse ;  
Viens en habits de deuil , & repète sans cesse  
Ces lamentables cris : *Il n'est plus , il n'est plus.*  
Son sang coule à grands flots , une dent meur-  
trière  
A porté tout-à-coup le trépas dans son sein ;  
Je vois ses yeux éteints languir sous sa paupière ,  
Et la mort qui flétrit les roses de son tein !  
Il n'est plus , il n'est plus , malheureuse déesse ,  
Il emporte en mourant les baisers amoureux  
Qu'imprime sur son front ta bouche qui le presse.  
Il n'entend plus déjà tes regrets douloureux.  
Comme il est renversé ! . . Privé de la lumière ,  
L'amour n'anime plus ce regard si touchant ;  
Ses cheveux négligés sont souillés de poussière ,  
Et son cœur amoureux n'a plus de sentiment ! . .  
Ses chiens tristes , plaintifs , l'environnent en-  
core ,  
La forêt retentit de leurs longs hurlemens ;

## 42 MERCURE DE FRANCE.

Diane, les Sylvains, Palès, la jeune Flore  
 Le rappellent en vain dans leurs tendres accens...  
 Pour la triste Vénus, interdite, égarée,  
 L'œil sombre, les pieds nus, pâle & défigurée  
 Elle remplit les bois de ses gémissemens,  
 Et ses cheveux épars sont le jouet des vents.  
 Elle appelle à grands cris l'objet de sa tendresse ;  
 Dans des sentiers affreux elle porte ses pas ;  
 On voit le sang couler de ses pieds délicats,  
 Et les rochers sont teints du sang d'une déesse !  
 En perdant son amant au printems de ses jours,  
 Vénus perd avec lui tout l'éclat de ses charmes ;  
 Elle aime sa beauté dans le sein des amours.  
 Maintenant ses attraits sont flétris par ses larmes !  
 C'en est fait, il n'est plus, malheureuse Vénus !  
 L'écho redit sans cesse, *il n'est plus, il n'est plus !*  
 Hélas ! dès qu'elle apprit la funeste aventure,  
 Interdite, éplorée, elle accourt à l'instant,  
 Elle voit un sang noir couler de sa blessure,  
 Et le froid de la mort glacer son corps sanglant :  
 « Arrête, cher époux, dit-elle en gémissant,  
 « Ouvre encore une fois tes paupières mourantes,  
 « Et reçois ces baisers que mes lèvres brûlantes  
 « Impriment sur ton front où règne le trépas,  
 « Que ton dernier soupir passe encor dans mon  
     ame,  
 « Qu'il y grave à jamais l'objet que je réclame  
 « Et que la mort barbare arrache de mes bras !

- « Mais il ne m'entend plus , le cruel m'abandonne ,  
 « Il m'échappe , il me fuit , & la nuit l'environne.  
 « Hélas ! j'ai tout perdu , malheureux Adonis ,  
 « Arrête , entends encor mes lamentables cris.  
 « Quoi ! tu descends déjà vers les royaumes som-  
     « bres ,  
 « Que ne puis-je t'y suivre , errante avec les om-  
     « bres !  
 « De nos tendres amours j'irois t'entretenir ;  
 « Là , je suivrois tes pas , mon ombre volti-  
     « geante  
 « Sans cesse iroit chercher ton image charmante ;  
 « Mais , non , je suis déesse , & je ne puis mourir.  
 « Eh bien , reine des morts , divinité barbare ,  
 « Puisque le sort cruel fait descendre vers toi  
 « Tout ce que la nature a formé de plus rare ,  
 « Reçois donc mon amant enchaîné sous ta loi ,  
 « Tandis qu'abandonnée au malheur qui m'accab-  
     « ble ,  
 « Je parcours les déserts , seule avec mes dou-  
     « leurs ;  
 « Mon amant ne vit plus , déesse inexorable ,  
 « Pourrois-je donc encor redouter tes fureurs ? ..  
 « Dans la sombre langueur où son trépas me  
     « plonge ,  
 « Je vois dans le passé nos amours comme un son-  
     « ge ,  
 « Et je n'ai de plaisirs qu'en répandant des pleurs ! »



#### 44 MERCURE DE FRANCE.

Vénus dans les déserts est triste & solitaire,  
Les Amours désolés pleurent à son côté,  
Mais aussi falloit-il, ô jeune téméraire,  
Affronter les dangers avec tant de beauté.  
C'est ainsi qu'on entend soupirer l'immortelle ;  
Les grâces à l'envi soupirent avec elle.  
Cesse tendre Vénus d'errer dans les forêts  
Vois sur un lit pompeux l'amant que tu déplore,  
Viens à lui, quoique mort il est charmanr encore  
Et le trépas n'a pu défigurer les traits,  
On diroit qu'il sommeille endormi dans la paix.  
Rends à son corps glacé la parure élégante  
Qu'il portoit autrefois dans ces heureux momens  
Où l'amour le menoit dans tes bras caressans !  
Quelque triste que soit cette fête touchante,  
Il est doux de pleurer quand on est malheureux.  
Couronnons le de fleurs, embaumons ses cheveux ;  
Dans un Temple paré qu'un foible jour éclaire  
Adonis est couché sur le lit funéraire,  
On voit autour de lui les amours affligés  
Arracher en pleurant leurs cheveux négligés.  
L'un, du jeune chasseur détache la chaussure,  
Et l'autre, dans un bain lave encor sa blessure ;  
Celui-ci prend son arc, le brise en soupirant

Celui-là foule aux pieds ses flèches menaçantes ,  
 Tandis que ranimant ses aîles languissantes ,  
 Un autre raffraîchit son vilage mourant.  
 D'Adonis qui n'est plus pleurons , pleurons les  
                   charmes ,  
 Les Amours consternés en répandent des larmes.  
 Hymen est sans flambeau , les yeux baignés de  
                   pleurs ,  
 Il renverse à ses pieds sa couronne de fleurs ,  
 L'écho ne redit plus ses doux chants d'hyménée !  
 Les graces en pleurant plaignent sa destinée ,  
 La mort l'a dévoré , c'en est fait *il n'est plus*  
 S'écrient-elles encor plus tristes que Vénus ,  
 La fille du cahos dans ses chansons funèbres ,  
 La Parque le demande au séjour des enfers.  
 Mais Proserpine est sourde à ces tristes concerts  
 Et l'enchaîne à jamais dans le sein des ténèbres.  
 Cesse tendre Vénus , mets fin à tes douleurs ,  
 Une autre année encor fera couler nos pleurs.

*Par un Abonné , d'Amboise.*

---

*LA VIE D'ALCIBIADE.*

**U**N jour, on exaltoit devant Alcibiade  
 La fermeté constante au milieu des travaux,  
     L'activité, le mépris du repos,  
     La bonne foi qui persuade,  
 Et l'intrépidité qui brave tous les maux.  
 Pour exemple un vieillard cita les Spartiates.  
     » Comme ils affrontent le danger !  
     » L'éclair est moins rapide, & le vent plus léger ;  
     » On ne voit point chez eux de santés délicates,  
     » Disoit-il, à l'égard des horreurs du trépas,  
     » C'est un jeu pour leur âme en leurs jours de  
         » combats. «  
 (L'homme futile & vain ne voit que la mollesse.)  
     » Mais vraiment, répondit le jeune Athénien,  
     » Leur vie est une mort ; & la mienne est un bien ;  
     » Ils ne conçoivent rien de ce qui m'intéresse.  
     » Ils cherchent, en mourant, à cesser de souffrir..  
     » Allez, bon homme, il faut, pour l'honneur de  
         » l'espèce,  
     » Que ces pauvres gens-là se pressent de mourir.

*Par M. Costard, libraire.*

**LA FRANCHISE INDISCRÈTE.**

*Proverbe dramatique.*

**P E R S O N N A G E S :**

Le Vicomte DORIMON.

ORPHISE , épouse du Vicomte.

SOPHIE , leur fille.

SÉLICOURT , amant de Sophie.

M. DORLY , oncle de Sélicourt.

DORIGNY , autre amant de Sophie.

UN BROCANTEUR.

*La scène se passe à la maison de campagne du Vicomte , dans un salon garni d'antiques & de quantité de morceaux d'histoire naturelle.*

**SCÈNE PREMIÈRE**

DORLY , SÉLICOURT.

D O R L Y .

**V**ous avez un grand défaut, mon neveu.

SÉLICOURT. Quel est ce défaut, mon oncle?

48      **MERCURE DE FRANCE.**

**DORLY.** Vous ne parviendrez jamais.

**SÉLICOURT.** Je me soucie très-peu de parvenir.

**DORLY.** Eh ! pourquoi ?

**SÉLICOURT.** Parce qu'on ne parvient guères qu'à force de bassesses.

**DORLY.** J'ai donc été bas , moi qui suis parvenu ?

**SÉLICOURT.** Ma foi , mon oncle, vous avez fait comme tant d'autres qui ne croient point l'avoir été , & qui n'en conservent pas moins leur portion d'orgueil.

**DORLY.** Vous retombez encore dans ce défaut que je vous reprochois.

**SÉLICOURT.** Expliquez-le moi, je vous prie : je crois en avoir plus d'un , & il est bon que je distingue celui qui vous choque.

**DORLY.** C'est votre sincérité désespérante. Vous ne déguisez à ceux qui vous parlent , ni leurs propres défauts , ni les vôtres.

**SÉLICOURT.** Eh ! pourquoi les déguiser ? Je m'expédie presque toujours d'avance. Feraï je à autrui plus de grace que je ne m'en fais à moi-même ?

**DORLY.** J'augure bien mal de vos projets , de vos amours & de votre mariage ,  
si

si vous ne daignez changer ici de ton. Connoissez-vous bien ceux à qui nous avons à faire ?

SÉLICOURT. Vous en allez juger. Premièrement , Dorimon , père de Sophie , est un bon homme , aussi entêté de l'antiquité de sa race que de celles de certaines pièces qui composent son cabinet, & je sçais, moi , qu'il est également trompé par les généalogistes & par les brocanteurs. Sa femme est , dit-on , un peu trop vouée aux Modernes , & sa fille , ma chère Sophie , cache avec autant de soins ses penchans , que les auteurs de ses jours affichent librement leurs travers.

DORLY. *Appuiez , mon neveu !* En continuant ainsi vous donnerez beau jeu à Dorigni , votre rival.

SÉLICOURT. Il n'est pas sans mérite ; mais il verroit brûler votre maison qu'il ne vous en avertiroit pas , de peur de vous causer une émotion trop vive. C'est l'homme le plus fait pour les petits soins , & le moins propre à tout le reste. Mais il fait flatter ; il pourra plaire & parvenir.

DORLY. Persuadez-vous bien , mon neveu , qu'on finit par déplaire à tous , quand on veut ne faire grace à rien. Voi-

ci la mère de votre future. Daignez , au moins , dissimuler avec elle.

S C È N E I I.

Les Acteurs précédens. ORPHISE,

O R P H I S E.

Comment ? Messieurs , en conversation réglée ? C'est du sérieux. Vous dissertiez , peut-être , sur quelques unes de ces antiques. Il faut vous tirer d'entre les morts. Comment trouvez-vous les nouveaux embellissemens que j'ai fait faire à ma maison ?

DORLY. Madame , ils sont du meilleur goût.

SÉLICOURT. Madame ? votre architecte est , sans doute , fort jeune ?

ORPHISE. Il arrive tout droit de Rome. J'aime les jeunes gens , & leur hardiesse heureuse.

SÉLICOURT. Il en résulte quelque fois d'assez bonnes choses.

ORPHISE. Je veux que chez moi tout soit *amoderné*. J'aime , par exemple , qu'une maison ait l'air , à l'extérieur , de n'avoir ni toit , ni cheminées.

DORLY. La forme en est bien plus agréable.

SÉLICOURT. Il me semble pourtant que cette forme ne fut imaginée que par des gens qui étoient obligés de coucher sur la faite de leurs Maisons.

ORPHISE. Vous avez vu mes jardins?

DORLY. Madame , ils sont charmans.

ORPHISE. C'étoient (le croiriez-vous?) des jardins fruitiers ! J'ai fait arracher tous ces arbres que nos bons peres plantoient eux-mêmes : j'y ai substitué le maronnier & le tilleul. Vous n'y verrez plus maintenant que des fleurs, du sable & de belles pelouses. Je ne veux pas qu'une Maison de Plaisance ait l'air d'une Ferme.

SÉLICOURT. Je crains fort qu'à la fin chaque Ferme ne devienne une Maison de Plaisance. Nous tirerons de l'Etranger nos légumes & nos fruits. Voilà ce qu'on appelle établir une nouvelle branche de commerce.

DORLY *à demie voix*. Mon neveu !

ORPHISE. Vous tenez encore aux vieux préjugés , tout jeune que vous êtes ! mon mari est plus excusable ; il est vieux. Sa fureur est d'avoir encore de ces salles où l'on pourroit assembler les Etats , & de ces foyers autour desquels toute une famille pouvoit se réunir. J'espère le dé-

C ij



52 MERCURE DE FRANCE.

terminer à faire construire un appartement dans chaque salle.

DORLY. Ce fera se conformer au goût régnant.

SÉLICOURT. Il est vrai qu'aujourd'hui tous nos appartemens sont en boudoirs.

ORPHISE. Mais où avez-vous donc vécu, Monsieur, pour fronder ainsi tout ce que l'usage autorise ?

SÉLICOURT. Madame, je ne me pique point d'être frondeur ; mais j'ai le malheur de penser tout haut.

ORPHISE. Il vaudroit encore mieux ne penser jamais. Espérez-vous plaire à beaucoup de gens en leur disant tout ce que vous pensez ?

SÉLICOURT. Je ne crois pas avoir jamais plu à personne, & j'en ai du regret ; car peu de gens me déplaisent.

ORPHISE. Quoi ? vous n'êtes pas misanthrope ?

SÉLICOURT. A Dieu ne plaise ! je veux vivre avec les hommes, leur dire ce que je pense & d'eux & de moi ; ne jamais contraindre ma pensée, & les souffrir pour en être souffert.

DORLY. Ah ! l'inconfidéré !

ORPHISE. M. d'Orly, daignez me sui-

J A N V I E R. 1772. 53  
vre : j'ai quelque chose à vous commu-  
niquer.

D'ORLY , à *Sélicourt*. Restez-là , hé-  
ros de la sincérité !

### S C È N E I I I.

S É L I C O U R T , *seul*.

Voilà qui est merveilleux. Les hommes,  
& sur-tout les femmes, ne parlent que  
pour être applaudis ; ne consultent que  
pour être approuvés ; n'interrogent que  
pour obtenir une réponse flatteuse. On  
veut que nous ressemblions à ces instru-  
mens qu'on ne peut toucher sans en tirer  
des sons agréables. Mais j'apperçois ma  
chère Sophie.

### S C È N E I V.

S O P H I E , S É L I C O U R T .

SOPHIE. Monsieur , j'espérois trouver  
ma mère ici.

SÉLICOURT. Elle en sort , belle So-  
phie , & je crois en être la cause.

SOPHIE. Vous m'étonnez , Monsieur.

SÉLICOURT. On ne s'accoutume point  
à ma franchise.

SOPHIE. L'extrême franchise peut de-

C iij

## 54 MERCURE DE FRANCE.

venir choquante. Alors ce pourroit être un défaut.

SÉLICOURT. Si c'en est un , il est du moins si rare qu'on devroit lui faire grâce en faveur de la nouveauté. Par exemple , belle Sophie , j'admire & j'aime en vous mille belles qualités. Que ne puis-je y trouver aussi le défaut dont nous parlons !

SOPHIE. Un tel souhait annonce au moins un doute , & ce doute n'est point obligeant.

SÉLICOURT. Je voudrois bien pouvoir l'éclaircir ; mais votre ame est aussi enveloppée que vos charmes sont apparens.

SOPHIE. Vous savez quel rôle me prescrit ma situation. Une fille bien née ne peut disposer d'elle que de l'aveu de ceux à qui elle doit le jour. Elle ne doit point laisser agir son cœur , puisque son cœur peut n'être pas consulté.

SÉLICOURT. Mais , enfin , on laisse deviner ce qu'on ne dit pas.

SOPHIE. Ce seroit le dire.

SÉLICOURT. Ecoutez - moi , belle Sophie ; j'ai un rival ?

SOPHIE. Je n'en fais rien.

SÉLICOURT. D'Orsigny vous rend des hommages. Il est le serviteur de toute la

terre , à plus forte raison le vôtre. Daignez m'apprendre s'il est mieux instruit de son sort que je ne le suis du mien ?

SOPHIE. S'il n'a pu être instruit que par moi , vous pouvez compter qu'il ignore tout.

SÉLICOURT. Courage ! voilà , du moins , un extrait de sincérité. Dites-moi si vous auriez pu lui apprendre quelque chose d'agréable ?

SOPHIE. Voilà encore ce que je ne puis , ni ne dois vous dire.

SÉLICOURT. Sans doute , pour ne point me mortifier.

SOPHIE. Je ne dis pas cela.

SÉLICOURT. Quel excès de dissimulation ! Je vais encore vous donner un exemple de franchise. J'aimois Dorimène : son humeur franche & vraie convenoit à mon caractère. Vos charmes l'ont emporté. Je suis devenu infidèle ; mais je n'ai pas été perfide. J'ai instruit Dorimène & de votre triomphe & du charme invincible qui m'attachoit à vous.

SOPHIE. Vous aimiez Dorimène , Monsieur ?

Civ

## 56 MERCURE DE FRANCE.

SÉLICOURT. Oui ; mais c'étoit avant que je vous aimasse , avant même que vous eussiez jamais paru à mes regards.

SOPHIE. Vous aimiez Dorimène ! . . . & vous avez eu la cruauté de lui annoncer vous-même votre changement ?

SÉLICOURT. Rien n'est plus simple : je ne voulois point qu'elle fût trompée plus long-tems par mon silence.

SOPHIE. Allez , Monsieur ; il y a plus de barbarie que de franchise dans ce procédé.

SÉLICOURT. Rassurez-vous. Dorimène a très-bien pris la chose. Elle s'est même excusée de ne m'avoir pas prévenu , ayant elle-même un pareil changement à m'apprendre.

SOPHIE. Il n'importe. C'est vous qui avez eu la dureté de la prévenir. Eh ! qui me répondra qu'au premier jour vous n'ayez pas occasion d'exercer la même sincérité envers moi ? L'aveu d'une infidélité , qu'on ne répare point , nous humilie encore plus que l'infidélité même.

( *Elle sort.* )

## SCÈNE V.

SÉLICOURT *seul*.

Et deux ! Si Dorimon est aussi ennemi de la sincérité que sa femme & sa fille paroissent l'être, ni ma franchise ni moi ne feront pas long séjour ici. Il est pourtant vrai que j'aime Sophie. Hé bien ! contraignons-nous. La crainte de la perdre mérite bien que je dissimule certaines vérités qu'on débite si souvent en pure perte.

## SCÈNE VI.

SÉLICOURT, UN BROCANTEUR.

LE BROCANTEUR. Monsieur, seriez-vous Monsieur Dorimon ?

SÉLICOURT. Je ne le suis pas ; mais que voulez-vous ?

LE BROCANTEUR. Lui faire voir beaucoup de nouvelles antiquités.

SÉLICOURT. Vous faites-là un métier propre à faire bien des dupes.

LE BROCANTEUR. Monsieur n'est donc pas antiquaire ?

SÉLICOURT. Le ciel m'en préserve.

C v

## 38 MERCURE DE FRANCE.

LE BROCANTEUR. Et Monsieur n'est pas Monsieur Dorimon ?

SÉLICOURT. Non , encore une fois.

LE BROCANTEUR. En ce cas , Monsieur , mon métier & moi , sommes tout ce qu'il vous plaira , puisque vous n'achetez rien.

SÉLICOURT. Mais ne crains tu pas que je ne prévienne Dorimon de ce que tu es , & de ce que tu lui apportes ?

LE BROCANTEUR. Tout cela n'y feroit rien. Un amateur est comme un amoureux : dites au premier du mal de sa maîtresse , il n'en aura que plus envie de la revoir ; dites à l'autre du mal de ce que nous lui vendons , il n'en aura que plus envie d'acheter.

SÉLICOURT. Une chose m'étonne. C'est que tant d'hommes sensés , ou qui se piquent de l'être , échangent si souvent une fortune réelle contre de pareilles futilités.

LE BROCANTEUR. Il faut bien que tout le monde vive. C'est la manie des uns qui fait subsister les autres. Je vendois au-paravant une marchandise , qui , malheureusement , n'est plus à la mode. C'étoient des livres. Chacun lisoit , chacun vouloit en avoir. Les médailles & les

coquilles leur ont donné du dessous. On vouloit connoître les actions d'un Empereur, d'un grand homme. On se borne aujourd'hui à voir comment il eut le nez fait. Je pris donc mon parti ; je troquai tous mes livres contre des médailles, des coquilles & d'autres morceaux friands pour nos amateurs. Par exemple, je donnai vingt exemplaires du Molière pour une dent d'éléphant, quarante exemplaires du Corneille pour une machoire d'âne des Indes, & toute la belle Collection des Fables de la Fontaine pour la peau du loup qu'il y fait parler.

SÉLICOURT. Son ingénuité me plaît. Après tout, le charlatanisme de ces gens-là peut servir à ralentir la frénésie de nos amateurs enthousiastes, (*haut.*) Vous leur faites, sans doute, payer un peu cher ces acquisitions futiles ?

LE BROCANTEUR. Je leur vend des médailles de cuivre un peu plus qu'au poids de l'or. Je fais donner un air de vieillesse à celles qui pourroient sembler trop jeunes : je les défigure à propos, & moins on y comprend, plus on les estime.

SÉLICOURT. Tu n'as donc pas encore trompé Dorimon ?

C vj



60 MERCURE DE FRANCE.

LE BROCANTEUR. Je ne lui ai encore rien vendu.

SÉLICOURT. C'est ce que je voulois dire. Mais qui a pu t'informer de son goût.

LE BROCANTEUR. Oh ! nous sentons cela de vingt lieues, nous autres ; & puis, M. le Chevalier d'Origny est un bon guide. Jugez-en par sa lettre.

SÉLICOURT *lit à haute voix. Rends-toi demain chez le Vicomte Dorimon, à sa campagne, & porte-lui tout ce que tu voudras. C'est un bon homme, à qui le médail-ler & le coquiller tournent la tête. Ne crains pas qu'il te chiconne sur le prix, il craint trop lui-même de dévoiler par-là son ignorance.*

*( à part , après avoir lu. )*

Monsieur l'homme aux révérences ! voilà qui est un peu lesté.

LE BROCANTEUR. On vient. Est-ce Monsieur le Vicomte ?

SÉLICOURT. C'est lui-même.

LE BROCANTEUR. Ne me trahissez pas ; au moins !

SÉLICOURT. Va, fais ton métier ; mais n'abuse point de tes avantages.

## S C È N E V I I.

DORIMON, DORIGNY, *les acteurs précédens.*

DORIMON *tenant à la main une vieille coupe.*

Voici une pièce qui va bien enrichir mon cabinet. C'est la coupe dans laquelle Socrate but autrefois la cigue.

DORIGNY. Je vous la garantis bien authentique.

DORIMON *à Sélicourt.* Monsieur le Chevalier m'en promet une encore plus intéressante ; celle avec laquelle Alexandre s'enivra pour la dernière fois.

SÉLICOURT *(à part.)* Quelle imprudence d'une part, & quelle crédulité de l'autre !

DORIGNY *à Dorimon.* Monsieur le Vicomte, voilà l'homme que je vous avois adressé.

DORIMON. Hé bien ! m'apportes-tu beaucoup de choses précieuses ?

LE BROCANTEUR. Monsieur le Vicomte, je n'en ai pas d'autres. Tenez, voici la plume avec laquelle Charlemagne signoit son nom.

## 62 MERCURE DE FRANCE.

SÉLICOURT. Charlemagne ne sçavoit pas signer.

LE BROCANTEUR. La preuve du contraire, c'est qu'on a conservé sa plume. Voici quelque chose de plus rare : c'est un morceau de la toile que brodoit Pénélope....

SÉLICOURT. Vous savez que cette histoire est absurde, même dans Homère.

DORIMON. Oh ! je fais que vous n'approuvez jamais rien. Croiriez-vous, par exemple, que j'ai ici la lampe de Démosthène ?

SÉLICOURT. On sçait que Démosthène se servoit d'une lampe ; mais en supposant qu'elle vous ait été fidèlement transmise, je ne vois pas quel mérite elle a aujourd'hui par-dessus les autres lampes de son tems.

DORIMON. Monsieur le Marquis, je vous trouve une franchise un peu cynique.

DORIGNY *d'un ton affectueux*. La lampe de Démosthène, Monsieur, nous rappelle que ce fut à sa lueur qu'il composa tant de chefs d'œuvres immortels.

SÉLICOURT. Il est un moyen plus sûr de se les rappeler ; c'est de les lire.

DORIMON *vivement*. Et si je ne veux pas lire, moi ?

SÉLICOURT. A vous très-permis.

DORIMON *toujours avec humeur.* Eh ! si je veux avoir ici les lunettes de Platon, sans y souffrir un seul de ses ouvrages ?

SÉLICOURT. Platon ne connoissoit pas les lunettes.

DORIGNY. Il faut, pourtant, croire qu'il avoit quelque chose d'équivalent, ou bien il auroit cessé d'écrire plutôt.

SÉLICOURT. Comme il vous plaira ; mais il n'avoit point de lunettes.

DORIMON *à Dorigny.* Chevalier ! ma fille est à vous. Je ne veux pas d'un gendre qui me contrarie, même avant que de l'être.

SÉLICOURT. Monsieur, daignez m'accorder Sophie, & ne point me consulter sur vos antiques, je vous réponds d'une paix éternelle.

DORIMON. Non, Monsieur, je veux un gendre qui épouse & ma fille & mon cabinet. D'ailleurs, j'ai trop d'obligations au Chevalier ; il travaille, en même tems, & à satisfaire mes goûts, & à maintenir ma fortune.

DORIGNY *en s'inclinant.* Ah, Monsieur, tout ce que j'ai fait est bien peu de chose.

SCÈNE VIII<sup>e</sup>. & DERNIERE.

*Les Acteurs précédens.* ORPHISE, SOPHIE  
& DORLY.

ORPHISE *à Dorly.* Oui, je sens bien qu'il faut pardonner quelque chose à la franchise de son âge. A cela près, il a d'excellentes qualités.

DORIMON *à Orphise.* Madame, je viens d'engager ma parole au Chevalier. Je vous prie de le regarder, dès ce moment, comme votre gendre.

SOPHIE (*à part.*) Ah ciel!

ORPHISE. Monsieur! écoutez moi.

DORIMON. Ma parole est donnée; je ne veux plus rien entendre.

DORLY *à son neveu.* J'avois raison de craindre quelque nouvelle imprudence.

ORPHISE *à Dorimon.* Monsieur, votre parole fut d'abord donnée à Sélincourt, souvenez-vous-en, & consultez la reconnaissance. Nous sommes redevables au Marquis de la faveur que le Ministre vient de nous accorder.

DORIMON. C'est au Chevalier; il me l'a dit lui-même.

J A N V I E R. 1772. 65

DORIGNY *avec embarras.* Il est vrai que j'ai eu le bonheur de faire quelques démarches.

ORPHISE. C'est au Marquis, vous dis-je. La lettre que m'écrit le Ministre en est une preuve. (*Elle lui donne cette lettre.*)

DORIMON (*après avoir lu.*) On n'en peut plus douter. Pourquoi donc (*à Sélicourt.*) n'en disiez-vous rien ?

SÉLICOURT. Ces choses-là méritent peu qu'on en parle. D'ailleurs, j'ai moins fait pour vous que vous ne présumez. Il fut question de votre affaire chez le Ministre où je me trouvois à dîner. Je parlai de vous comme je le devois, & comme je parlerois de toute autre personne que j'estime. Apparemment qu'il jugea que vos intérêts m'étoient chers. Le bien qu'il me veut à faire le reste.

ORPHISE. Il nous l'avoue : il ajoute même que la franchise de votre caractère a donné le plus grand poids à vos éloges. C'est peut-être la première fois que la sincérité a été comptée pour quelque chose à la Cour.

DORIGNY *à Dorimon.* Monsieur, un service rendu sans intention ne doit pas faire oublier celle qu'un autre a eu de le rendre. J'adore Sophie ; je n'épargne

66 MERCURE DE FRANCE.

rien pour mériter son cœur, & vous m'avez promis sa main. J'en appelle à votre parole, à mon attachement pour vous, à mon respect....

SÉLICOURT. C'en est trop, & j'en appelle moi-même à votre conduite, à vos discours, à vos écrits... (*Il tire une lettre de sa poche.*)

LE BROCANTEUR (*en essayant de la saisir.*) Ah ! Monsieur, rendez-moi ma lettre !

SÉLICOURT. Non, je ne dois la rendre qu'à celui qui n'auroit point dû l'écrire : il seroit fâcheux pour lui qu'elle tombât dans d'autres mains. (*Il donne la lettre à Dorigny*)

DORIGNY *déconcerté, & après avoir fait semblant de la parcourir.* Cette lettre exige que je parte sur le champ. (*à Dorimon.*) Monsieur, je vous rends votre parole. Il vous seroit même, je l'avoue, très-permis de la reprendre.

DORIMON. Comment ? Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

LE BROCANTEUR. Cela veut dire que je ferai bien de le suivre ; car je vois que nous vendrions tous deux ici fort mal nos coquilles (*Il sort.*)

SÉLICOURT. Daignez ne pas approfondir

dir davantage ce misérable mystère, & accordez-moi votre bienveillance & Sophie.

DORIMON. Soit; mais un peu plus de respect pour mes antiques.

SÉLICOURT. Je vous promets de ne faire violence.

DORLY (*à part.*) Fort bien!

ORPHISB. Ne calomniez plus mes bâtimens.

SÉLICOURT. Je n'en dirai pas un mot.

DORLY (*à part.*) Il est incorrigible.

SÉLICOURT. Et vous, belle Sophie, ne ferez-vous qu'obéir?

SOPHIE. J'obéirai, du moins, volontiers; mais plus de sincérité qui humilie.

SÉLICOURT. Et vous, plus de dissimulation qui inquiète.

DORIMON. Allons, mon gendre, soyez à l'unisson des autres hommes, puisque vous prétendez vivre parmi eux. Vous dites fort souvent des vérités; mais l'expérience & certain proverbe ont dû vous apprendre que *toute vérité n'est pas bonne à dire.*

*Par M. de la Dixmerie.*



---

*VERS pour le portrait de M. Dauberval,  
danseur de l'Académie royale de Mu-  
sique.*

C'EST Zéphire amoureux qui veut caresser  
Flore,  
C'est un satyre ardent & bouillant de desir,  
Il poursuit tendrement la nymphe qu'il adore,  
Et fait briller les éclairs du plaisir ;  
C'est Momus, folâtrant au jardin de Cythère,  
C'est Jupiter pour un rival.  
Cupidon croit l'avoir pour frère,  
A l'opéra c'est Dauberval.

---

*A M. le Comte de Korguen , jeune homme  
destiné au service , en lui faisant le pré-  
sent des trois volumes des Elémens de la  
Poésie Française.*

LES Muses dans les camps ne sont plus étrangè-  
res ;  
Leurs graces vives & légères  
S'animent au bruit du canon ;  
Les élèves de Mars assiègent l'Hélicon :

L'officier, sans rougir, peut du haut du Permesse  
 Se permettre l'heureuse ivresse.  
 Préférez Polybe & Folard ;  
 Délassez-vous avec Horace ;  
 Franchissez avec lui le sommet du Parnasse ,  
 D'aimables Souverains ont ennobli son art.  
 Dans ce livre observez l'exakte poésie ,  
 Il doit toujours guider les élans du génie.  
 Vait pour les capriver , cultivez les neuf sœurs.  
 Rival des chantres d'Ausonie ,  
 Ressuscitez leur harmonie ;  
 Un si noble exercice offre mille douceurs.  
 Les Muses à vos vœux ne seront point rebelles ;  
 Mais pour plaire à ces immortelles ,  
 Songez qu'il faut toujours oser avoir des mœurs.

---

## Q U A T R A I N.

*A M. le Duc DE BRISSAC.*

U N triomphe est moins beau que cette illustre  
 fête ,  
 Les Chevaliers Français en consacrent le jour ;  
 L'honneur les réunit , BRISSAC est à leur tête ,  
 Il en est l'ornement, le modèle & l'amour.

*Par M. Feutry.*

---

**L'**EXPLICATION du mot de la première énigme du premier volume du mois de Janvier 1772, est l'*Année*, dans lequel on ne trouve point *mois*. Celui de la seconde est l'*Eteignoir*; celui de la troisième est *Masque*; celui de la quatrième est *Prairie*. Le mot du premier logogryphe est *sourire*, dans lequel on trouve *sire*, *Rose*, *ours*, *sou*, *io*, *ire*, *ou*, *os*, *sœur*; celui du second est *Janvier*, en supprimant la première & les quatre dernières lettres, il reste *an*; celui du troisième est *Tabac*, où se trouve *bac*.

---

### ENIGMES & LOGOGYPHES.

*Les énigmes & logogryphes suivans sont du même auteur. Il prétend que depuis long-tems cette partie inégante du Mercure, qui tient à sa première origine, y est souvent négligée. Il reste à savoir s'il fera changer le Public d'avis.*

## É N I G M E

**S**ORTANT d'une obscure prison,  
De mon libérateur j'allois être la proie:  
Un tiers plus fin que lui , sans dire de raison,  
La force en main vint rabattre sa joie.  
Souvent je meurs sans avoir vu le jour.  
Des champs on m'apporte à la ville ,  
Où l'on connoît mon prix aussi bien qu'à la cour,  
Rarement je deviens utile  
Qu'après avoir passé par les quatre élémens :  
Quelquefois au lieu d'eau c'est du vin que je  
prends.

Ma couleur n'est pas éclatante ,  
Ma figure est baroque & toujours différente ;  
C'est la terre qui me produit :  
Je ne suis légume ni plante ,  
Racine , fleur , herbe ni fruit ;  
Encore moins je suis un arbre.  
Je ne suis ni métal ni pierre ; si pourtant  
Je tiens quelque chose du marbre ,  
Mon prix en deviendra plus grand.

## A U T R E.

**R**AREMENT on me voit , souvent on me regarde ;

Celle que je défends me porte sur son cœur ;  
 Contre les traits d'un fier vainqueur  
 Je suis la seule sauvegarde.

J'ai le teint brun ; quelque fois cependant  
 Le rouge me monte au visage ,  
 Lorsque mon ennemi me caresse & m'outrage :  
 Son triomphe est encor plus grand  
 Quand je pâlis par l'effort de sa rage.

## A U T R E.

**L'**INDULGENTE & sage nature  
 Aime à consoler ses enfans.

Malgré mes soixante & dix ans ,  
 Mes piés figés & vacillans

/ D'une volupté douce & pure  
 Je goûte les ravissemens ,

Qui me rappellent mon priorems.

Une

Une fois ou deux la semaine  
 J'éprouve ces heureux moments ;  
 Alors une extase soudaine  
 Surprend , enivre tous mes sens :  
 Jusqu'à neuf fois je perds haleine  
 Par tout autant d'E. . .  
*Le mot resté en blanc est celui de l'énigme.*

---

## L O G O G R Y P H E.

**D'**UN mets fort dégoûtant mon tout offre l'i-  
 mage.

Ce tout , singulier assemblage ,  
 Peut en trois tiers égaux être décomposé  
 Le premier , ton cadet peut-être ,  
 Et que ton père à coup-sûr a vu naître ,  
 T'aura quelquefois amusé ,  
 Le second , s'il n'est pas brisé ,  
 Est un meuble d'un grand usage ;  
 Nécessaire même au sauvage.

Quant au troisième , ennemi des attrait ,  
 Les femmes n'en parlent jamais ;  
 C'est pourtant les trois quarts du sage.  
 Mais voyons mes trois tiers deux à deux combinés.  
 Les deux premiers , aux jeux , aux plaisirs desti-  
 nés ,

Ont le plus sombre détail pour unique parure :

II. Vol.

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

Les deux derniers en s'approchant du neu  
Souvent menacent de brûlure.

Premier & dernier tiers réunis , devinez :  
J'annonce un heureux choix. Lecteur , je te fais  
grace  
De cent autres objets que dans mon sein j'em-  
brasse.

---

### A U T R E.

**T**ANTÔT monstre effraiant , tantôt disciplina-  
ble ,  
Toujours je porte un nom qui répand la terreur.  
Otez mon col : je fus un objet vénérable ;  
Chez un peuple assez méprisable ,  
Pour qu'un os d'âne lui fit peur.  
Prenez mes piés : ils sont tout le monde & per-  
sonne.  
Joignez - les à mon chef : je suis ce qu'on vous  
donne ,  
Quand quelqu'un vous fait un présent.  
Otez-moi la tête & la queue ;  
Faites au reste encore , un petit changement ;  
J'ai porté des héros sur une plaine bleue ;  
Un autre vous dirait sur l'humide élément.  
Mais qu'alloient-ils chercher sur un lointain rê-  
vage ?  
Quoi ? ma mortie faisoit l'objet de leur voyage.

---

*A U T R E.*

**A** mes seuls favoris je me montre de jour ;

Mais en grand appareil avec l'air du mystère.

Les bords de ma moitié dernière

Sont inondés dans leur contour.

Mon chef de moins , nuit & jour je vous touche.

Otez - moi le nombril ; mais rendez - moi mon  
chef ;

D'aussi loin qu'il me voit le Diable s'effarouche.

Otez encor mon col , le patron d'une nef

Me révéroit jadis ; mais ici-bas tout passe ,

St Nicolas a pris ma place.

---

*A U T R E.*

**M**ON père , quand il est bien vieux ,

En périssant me donne l'être.

Mes membres déchirés à toi-même peut-être

Offrent en certain cas un secours précieux.

Mon chef coupé me change en un monstre odieux.

Ote-lui son pied droit , je flatte les oreilles

D ij



## 76 MERCURE DE FRANCE.

Par mes accords harmonieux.

Fais deux parts de mon tout : au vieux tems des  
merveilles,

La première portoit les héros & les dieux ;

L'autre a porté Turenne , & par fois la thiare.

Et dans un autre sens , fidèle image de l'avare ;

L'argent , l'or enfoui pour elle ont des appas.

Mais dans mon sein fécond que ne trouve-t-on  
pas ?

Volons au bord du Nil , contemples-y le Phare ;

Dans les ruines de Memphis

Un œil perçant peut découvrir Icare ;

Et dans cette isle où se plaisoit Cypris

L'arme cruelle de son fils.

Ici regna Mausole , ici finit Byzance :

Je t'ai fait voir bien du pays :

Es-tu las ? revenons en France ,

Tu trouveras chez moi chair & poisson ;

Mais poisson de plus d'une espèce.

L'homme qui gravement se promène à la messe ,

A tout ce qu'il te faut pour deviner mon nom.

---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

*Voyage de la raison en Europe ; par l'auteur des Lettres recreatives & morales ; vol. in-12. A Compiègne, chez Louis Bertrand, libraire ; à Paris, chez Sailant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais.*

**P** LUSIEURS Nations dont il est parlé dans ce voyage ne se rappelleront peut-être pas d'avoir été visitées en 1769, par la raison qui avoit pris la taille & la physionomie d'un philosophe aimable & le nom de Lucidor. Ce philosophe ou plutôt la raison qui est censée nous donner ici ses observations, a moins cherché à plaire par des réflexions neuves & saillantes qu'à se rendre utile par une légère critique des mœurs & usages qu'elle a droit de censurer.

Notre philosophe s'arrêta sur-tout en France, dont il parcourut les différentes provinces. Mauvais chemins, mauvais gîtes, mais bonne chère, bonnes gens, voilà ce qu'il trouva dans le Poitou. La grosse gaîté qui subsiste encore parmi les

D iij

### 73 MERCURE DE FRANCE.

Poitievins est la preuve d'un bon caractère. Les ris ne sont apprêtés que parce qu'il n'y a plus de franchise ni cordialité. La promenade de Poitiers lui parut valoir mieux que toute la ville; elle est réellement magnifique, sans cependant approcher des tuileries, comme le prétendent les habitans. Il n'y apperçut que quelques personnes dispersées çà & là, qui avoient l'air de ces ombres errantes dont parle Virgile au sixième livre de son *Enéide*.

Loudun fixa l'attention de Lucidor; & autant qu'il en peut jager, il lui sembla que Rabelais avoit outré les choses, lorsqu'il dit que *le Diable, en montrant au Fils de Dieu tous les royaumes du monde, s'étoit réservé comme son domaine châtelleraut, Chinon, Domfront & sur tout Loudun.*

Le Berry, quoiqu'au centre de la France, lui parut un désert. « La ville même  
» de Bourges n'a presque pas d'habitans.  
» On n'y rencontre personne; & pour  
» peu qu'un étranger y séjourne, on le  
» croit exilé. L'université rassemble quel-  
» ques étudiants, mais en si petite quan-  
» tité, qu'elle paroît garder l'*incognito*.  
» Quelques assemblées que Lucidor fré-  
» quenta étoient au *bain-mari*. Elles ne

» sont point assez nombreuses pour exci-  
 » ter l'émulation , mais un *Wisk* sup-  
 » plée à tout.

» C'est dommage que l'on ne connoisse  
 » la Marche que par les tapisseries d'Au-  
 » buffon. Il semble que l'esprit y soit en-  
 » touré d'épines, & qu'il ne puisse per-  
 » cer.

» Limoges lui fit voir des habitans in-  
 » dustrieux. Le commerce y a beaucoup  
 » d'activité, mais les sciences y paroîs-  
 » sent en quelque sorte étrangères. On  
 » lui parla beaucoup des détails de la  
 » campagne. Il fallut voir tous les che-  
 » vaux de la province , & on ne lui fit  
 » pas grace d'un poulain.

» Brive-la - Gaillarde qui n'a rien de  
 » gaillard , le reçut comme tout le mon-  
 » de ; & Tulles le jugea un homme ex-  
 » traordinaire. Mais ce qui rejouit Lu-  
 » cidor , fut de prendre sur le fait nom-  
 » bre d'officiers élégans qui , dans les gar-  
 » nisons , ne trouvent ni société, ni ville  
 » à leur gré , & qui , pendant leur sémef-  
 » tre , habitoient d'honnêtes chaumières  
 » décorées du nom de châteaux. Alors il  
 » falloit se contenter d'un triste gîte, d'un  
 » dîner extrêmement frugal , suivre les  
 » payfans dans leurs travaux , & n'avoir

D iv

## 30 MERCURE DE FRANCE:

» souvent pour toute perspective que des  
» sœurs bien laides ou rustiques. Ajoutez  
» à cela que c'est presque toujours la fête  
» des lampes ; on n'y brûloit que de l'huile  
» le qui empest.

» Lucidor ne fut pas long-tems sans  
» s'appercevoir qu'Angoulême étoit le  
» pays de la bonne chère. C'étoit une  
» succession de repas qui ne finissoient  
» point, ou plutôt une manufacture d'indigestions.»

Nous pourrions citer d'autres plaisanteries pareilles que l'on auroit peut-être de la peine à supporter dans une conversation familière & même au milieu de la joie bruyante d'un festin. Les personnes de province trouveront d'ailleurs que Lucidor rit un peu amèrement à leurs dépens, que ses remarques sont trop générales & ne portent point sur des objets assez intéressans. La raison, pendant son séjour à Paris, observa « que cette capitale est un monde où chaque quartier  
» compose une province. Le ton du faux-  
» bourg St Honoré n'est point celui du  
» fauxbourg St Germain; le Marais a des  
» manières plus unies que les environs  
» du Palais royal ou du Luxembourg. On  
» y dîne & l'on y soupe à la façon des

• bourgeois ; & les modes , quelquefois  
 » mêmes les nouvelles , n'y parviennent  
 » que tard , relativement aux quartiers  
 » plus brillans & plus fréquentés. » Ceci  
 a déjà été dit & pouvoit être vrai autre-  
 fois que les voitures étoient moins nom-  
 breuses à Paris : chaque famille étoit alors  
 obligée de se former dans le quartier où  
 elle se trouvoit , des sociétés qui avoient  
 peu de communication avec les sociétés  
 des autres quartiers.

Le portrait que Lucidor nous fait des  
 cafés de Paris ne convient pas plus à  
 ces endroits publics qu'à tous les autres  
 lieux où une multitude de faineans ont  
 coutume de se rassembler. Les variations  
 des modes attirent sur les Parisiens prin-  
 cipalement les sarcasmes de notre voya-  
 geur. « Erre à Paris sans voir de modes ,  
 » c'est exactement se fermer les yeux.  
 » Les places , les rues , les boutiques , les  
 » équipages , les habillemens , les person-  
 » nes , tout ne présente que cela. Le Pa-  
 » risien est tellement fanatique de la nou-  
 » veauté , que la religion même ne dé-  
 » plaît à certains étourdis que parce qu'e-  
 » le est trop ancienne. Un habit de quinze  
 » jours passe pour très-vieux parmi les  
 » gens du bel air. Ils veulent des étoffes

## 82 MERCURE DE FRANCE:

» neuves , des brochures naissantes , des  
 » systêmes modernes , des amis du jour.  
 » Lorsqu'une mode commence à éclore ,  
 » la capitale en raffole ; & personne n'ose  
 » se montrer , s'il n'est décoré de la nou-  
 » velle parure. » Mais la mode exerce  
 également ses caprices dans toutes les  
 grandes villes devenues le rendez - vous  
 des étrangers & des gens oisifs. Ceux-ci  
 cherchant à se distinguer , du moins dans  
 leurs coteries , trouvent qu'il est plus aisé  
 d'acquérir cette célébrité éphémère par  
 un habit élégant ou une coëffure nouvel-  
 le que par une bonne action. Les ouvra-  
 ges de mode sont d'ailleurs une branche  
 utile de commerce pour les Parisiens , &  
 si les étrangers paient chèrement ces ba-  
 gatelles , de quel côté est le ridicule ?  
 « Rien de plus joliment imaginé , ajoutez-  
 » t'on ici , que de porter une époque sur  
 » sa tête ou sur ses habits. Ainsi des coëf-  
 » fures à la Port - Mahon attestoient la  
 » prise de cette ville. Nous en aurons  
 » sans doute incessamment qui désigneroit  
 » la guerre des Russes avec les Turcs , &  
 » vraisemblablement on leur donnera la  
 » forme d'un turban. » Mais qu'on leur  
 donne cette forme ou celle d'un croissant ,  
 n'importe , pourvu que l'honnête ouvrier

J A N V I E R. 1772. 8;  
trouve dans le bénéfice que ces change-  
mens lui rapportent de quoi fournir à son  
entretien & marier ses filles.

La Raison visite la Turquie , les pays  
du Nord , l'Allemagne , l'Italie. Cette  
voyageuse fatiguée apparemment de voir  
par-tout regner les illusions & les préju-  
gés, se dépouille de l'enveloppe mortelle  
dont elle s'étoit converte & retourne dans  
l'Olympe avec le projet néanmoins de  
continuer ses voyages en Amérique , en  
Afrique & en Asie.

*Traductions de diverses Œuvres* , compo-  
sées en Allemand , en vers & en prose ,  
par M. Jacobi , chanoine d'Halberstar.

On trouve des couleurs pour peindre la nature ;  
Mais quel heureux pinceau trace le sentiment ?  
Le chercher , c'est le fuir ; le sentir , c'est le pein-  
dre ;

C'est en mériter les faveurs.

*Œuvres de C. de \*\*\* , tom. II , n. 60.*

Vol. in 8° , grand format. A Paris ,  
chez le Clerc , Libraire , Quai des Au-  
gustins , prix , 3 liv. broché.

Lorsqu'un artiste a entrepris de nous  
faire voir, sous les traits de son crayon ,

D vj



## 84 MERCURE DE FRANCE.

un tableau de l'Albane, tout ce que l'on a droit d'exiger de lui, est qu'il nous rende l'heureuse disposition des groupes, la naïveté des expressions, les graces du dessin; mais on ne doit point espérer qu'il reveille en nous les mêmes sentimens que le modèle qu'il copie. Cette couleur tendre & animée qui distingue les poésies originales de M. Jacobi, disparaît nécessairement dans une traduction. On pourra néanmoins se convaincre, en lisant plusieurs pièces de ce recueil, de l'heureuse application que l'on a faite aux poésies de M. Jacobi, de ce jugement porté sur les tableaux de l'Albane; *qu'ils inspirent la joie, & que sans jamais blesser la pudeur, ils fassent naître le plaisir.*

La première pièce de ce recueil est adressée au lit de *Bélinda*.

» Petit lit, où reposent la beauté &  
 » l'innocence, heureux sanctuaire de l'a-  
 » mour! près duquel même un Satyre ef-  
 » fronté seroit respectueux, & timide;  
 » j'éparpillerai autour de toi des fleurs  
 » odorantes; tu ne seras point profané  
 » par un Poëte, qui, en badinant avec  
 » l'Amour, sent encore le prix de la sa-  
 » gesse. Frémissemens secrets, volupté.

» tranquille , venez saisir l'ame d'un  
 » jeune homme ! ... Couche adorée de  
 » mon Amante , montre-moi l'image de  
 » Belinde ; tu vois ici tous ses attraits dé-  
 » voilés ; ici peut-être les sons d'une voix  
 » à demi éteinte , te découvrent ce qui  
 » manque à ses souhaits , & ce qu'elle se  
 » cache à elle-même.

» Tes rideaux s'agitent , je vois des  
 » songes se glisser à travers : troupe char-  
 » mante ! beaux comme les enfans de  
 » Cypris , ils voltigent autour de cette  
 » fille vertueuse. Belinde se fâche , la  
 » pudeur , la jeunesse & les desirs colo-  
 » rent ses joues.

» Maintenant lorsqu'elles s'éveillera , &  
 » que plus tendre , troublée encore par  
 » les fantômes du plaisir , elle sourira à  
 » l'aurore ; quand d'une main agile les  
 » Grâces lui jetteront ce vêtement léger ,  
 » qui trahit tous ses charmes : alors , ah !  
 » c'est alors , que je te porte envie !

» Mais ce petit temple ne doit pas  
 » entendre des vœux indiscrets ; je ne  
 » permettrai que des soupirs aussi mo-  
 » destes que le langage des Amours qui  
 » s'entretiennent avec Cythère.

» Vous qui , enflammés d'une ardeur  
 » brutale , n'avez jamais connu le Dieu

## 86 MERCURE DE FRANCE.

» de l'Amour ! déchirez d'une main té-  
 » méraire ces voiles saints, que les Graces  
 » ont tissus à la beauté ; tandis qu'un  
 » amant délicat tremble en voyant le lit  
 » de Belinde , s'éloigne par un mouve-  
 » ment respectueux de sa demeure, & ne  
 » cherche Belinde que dans de riantes  
 » prairies , où des Dieux gardent les  
 » troupeaux avec cette douce Bergere ;  
 » c'est là qu'il la poursuit sur les fleurs ,  
 » qu'il l'atteint , l'embrasse , & , sans re-  
 » mords , est plus heureux que vous dans  
 » l'ivresse de vos plaisirs ».

Le morceau , le plus considérable de  
 ce Recueil , est l'*Elysée*, drame mêlé  
 d'ariettes , représenté , pour la première  
 fois , à Hanovre , par les comédiens or-  
 dinaires du Roi , le 18 Janvier 1769. Le  
 Poëte a cherché à peindre dans ce drame  
 la joie innocente dont jouit un cœur pur  
 par le souvenir du bien qu'il a fait. Elise ,  
 jeune bergere , admise dans les champs  
 Elysées , prend part aux doux plaisirs qui  
 y regnent ; mais ces plaisirs ne lui étoient  
 pas tout-à-fait inconnus. « J'en gouterai  
 » une partie, dit-elle, le jour que j'irai en  
 » ville pour y vendre quelques fruits.  
 » Oh , comme il avoit faim , ce pauvre  
 » homme , qui vint me demander l'au-

» môme sous le tilleul près duquel je  
 » m'étois assise sur la route ! hélas je ne  
 » pouvois lui donner que quelques fruits  
 » de ma corbeille , & la moitié du pain  
 » dont je faisois mon repas ! qu'il avoit  
 » l'air content en se plaçant à mon côté ,  
 » & que mon pain , après l'avoir partagé  
 » avec lui , me paroissoit savoureux ! Au  
 » même instant un carrosse magnifique  
 » passa devant nous.... Je jetai les yeux sur  
 » ma petite corbeille.... O les pauvres  
 » gens ! un homme qui auroit faim n'ose-  
 » roit approcher de leur table , & manger  
 » dans leurs plats d'argent. Quand , par la  
 » troisième main , ils lui font porter quel-  
 » que chose , & qu'ils ne se soucient pas  
 » de voir eux-mêmes la joie qu'ils lui  
 » causent , quel plaisir leur en revient-  
 » il » ?

*Hygieine sive ars sanitatem conservandi ,*  
*poëma.* L'Hygiène ou l'art de conserver  
 la santé, poëme ; par M. Geoffroy ,  
 docteur & ancien professeur en médecine  
 de l'université de Paris ; vol. in-  
 8°. A Paris , chez Cavelier , rue St Jac-  
 ques , au lis d'or.

Il est rare quand on se porte bien que  
 l'on demande conseil sur la conduite qu'il

## 88 MERCURE DE FRANCE.

faut tenir pour continuer à jouir de cet avantage. La plupart des hommes sont portés à croire que le seul objet de la médecine est de guérir les maladies. On ne peut donc que savoir gré à M. Geoffroy de contribuer par son beau poëme sur l'Hygiène à nous détromper de cette erreur. Il nous apprend à nous passer de médecin ou du moins à être de nous-même le premier médecin, sur-tout si nous ne sommes point à portée d'en consulter qui soient éclairés; ce qui est plus fâcheux encore que d'en manquer absolument. Il nous confirme par ses observations ornées de toutes les graces de la poésie, la vérité de cette maxime du docteur Celse : *Optima medicina est non uti medicinâ.*

Ce poëme est divisé en sept livres ou chants. Le poëte nous entretient dans le premier livre de l'air & des influences de l'atmosphère, des météores & des exhalaisons de la terre sur l'économie animale. Il est question dans le second & le troisième livre des alimens & de la boisson. Le quatrième livre traite du mouvement & du repos. Le cinquième du sommeil & de la veille. La matière des sécrétions & celles des suppressions forment

l'objet du sixième livre. Le septième peut être regardé comme un tableau abrégé des passions qui contribuent à entretenir la santé ou à la détruire selon qu'elles favorisent ou qu'elles troublent l'exercice de ses fonctions.

Un médecin qui a de l'esprit & qui connoît l'humeur, le caractère & même les préventions de son malade, se sert de cette connoissance pour l'amuser, le distraire, calmer son esprit par des raisonnemens exposés avec art, & c'est dans ce sens que l'on peut dire : *Medicina consolatio animi*. Cette consolation est souvent préférable à tous les remèdes & d'autant plus nécessaire que la crainte, la tristesse, les chagrins donnent lieu à des obstructions & à des affections hypocondriaques. La haine, la jalousie produisent de violentes douleurs de tête, des délires ; l'amour heureux dissipe la mélancolie ; l'amour non satisfait cause l'insomnie, les pâles couleurs, les opilations, la consumption ; la joie modérée rend la transpiration plus abondante & plus favorable. Le poëte, en nous exposant dans son septième livre ces effets des passions, nous peint avec autant de chaleur que de vérité la joie de la France lorsqu'elle vit

## 50 MERCURE DE FRANCE.

son Roi armé pour sa défense se transporter en Flandre à la tête de ses armées, & s'empresse par amour pour son peuple, au milieu même des champs de la gloire, de cindre son front victorieux de l'olivier de la paix. A ce tableau agréable succède la description pathétique de la tristesse de la France lorsqu'elle apprend que son Roi, qui avoit tout sacrifié pour elle, étoit tombé malade à Metz. Ces images nobles, vraies & animées par le sentiment occupent délicieusement le lecteur. Il y en a plusieurs dans ce poëme & qui sont toujours relatives au sujet qui est traité. C'est ainsi que M. Geoffroy, en nous parlant des exercices du corps, nous décrit l'exercice de la chasse avec autant d'agrément que de goût. Dans le livre *de somno & vigiliâ*, il nous présente deux tableaux charmans de la vie du citadin & de l'agricole. On prendra encore sans doute plaisir à comparer la peinture énergique qu'il nous donne de la peste dans son premier livre *de aëre*, à celles que nous avons de Virgile & de Lucrèce, à celles même des célèbres artistes Mignard, Poussin, Detroye. M. Geoffroy, en regardant leurs tableaux, pourroit avec justice s'écrier : *& moi aussi je suis peintre*. Son

vers est plein , harmonieux , coulant. Il a sçu habilement adapter à ses pensées toujours justes , toujours claires , les formes variées & cadencées de la langue latine. Comme ce poëme peut intéresser toutes sortes de lecteurs par les préceptes utiles qu'il contient , il y a lieu d'espérer que quelqu'écrivain s'occupera à le traduire en françois. Il participera à la gloire du poëte qui , comme médecin , nous a rendu un plus grand service en nous exposant les principes de l'Hygiène que s'il nous eût donné un sçavant traité sur les maladies. *Pluris est , dit Sénèque , labantem substinere , quàm lapsum erigere.* C'est un plus grand service de soutenir quelqu'un qui est dans le cas de faire une chute , que de relever celui qui est tombé.

*De l'Impôt du Vingtième sur les Succes-  
sions. & de l'Impôt sur les Marchandi-  
ses, chez les Romains.* Recherches his-  
toriques dédiées à MM. de l'Acadé-  
mie Royale des Inscriptions & Belles-  
Lettres; par M. Bouchaud , Membre  
de cette Académie , Docteur Régent  
de la Faculté de Droit de Paris , Cen-  
seur Royal & ancien Avocat au Par-  
lement : nouvelle édition , vol. in-8°.



## 92 MERCURE DE FRANCE.

prix 4 liv. 10 sols relié. A Paris, chez  
Debure, pere, Libraire quai des Au-  
gustins.

Ces deux traités présentent des recherches savantes & des discussions profondes. La critique éclairée qui les accompagne & sert à guider le Lecteur au milieu d'une multitude immense de citations, ne peut encore que contribuer à rendre ces deux traités intéressans. Ils le seront sur-tout pour ceux qui étudient l'histoire, celle des Peuples spécialement, qui, comme les Gaulois, ont retenu en partie les loix, les usages & les mœurs des Romains, leurs vainqueurs. Ces deux Dissertations en font désirer d'autres qui puissent former un Traité complet des Finances chez les Romains. Ce Traité nous manque, & M. Bouchaud a cet esprit de recherche & de discussion nécessaire pour remplir cette tâche laborieuse. Mais des circonstances particulieres, qui lui prescrivent des devoirs plus pressans à remplir, ainsi qu'il s'en explique dans l'avertissement, ne lui permettent point de continuer un ouvrage d'une si vaste étendue. Les deux Traités, dont le Libraire annonce une nouvelle édition, peuvent néanmoins être regar-

J A N V I E R. 1772. 93  
dés comme complets & tout-à-fait indépendans des recherches dont les autres espèces d'impôts chez les Romains sont susceptibles.

*Anecdotes Ecclésiastiques*, contenant tout ce qui s'est passé de plus intéressant dans les Eglises d'Orient & d'Occident, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'à présent, 2 vol. in-8°. petit format. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

L'auteur s'est contenté de détacher les faits & de les ranger par ordre chronologique : il en a écarté les réflexions & les observations, celles-mêmes qui auroient pu répandre du jour sur différens événemens, ou suppléer à bien des vuides que l'on s'est permis ici pour ne pas multiplier les volumes. Cette maniere de présenter l'Histoire est suffisamment justifiée par le succès qu'ont eues les *Anecdotes Françaises, Italiennes, Angloises, Germaniques, &c.* qui se distribuent chez le même Libraire. Elle peut être agréable au commun des Lecteurs dont l'esprit léger & superficiel ne peut s'occuper que

## 94 MERCURE DE FRANCE.

d'extraits, d'abrégés, de pensées ou de faits isolés qui ne demandent point une application suivie & continue. Parmi les différens usages des premiers siècles dont l'Histoire Ecclésiastique fait mention, il y en a plusieurs qu'on n'entend plus, mais dont on peut trouver l'explication dans ces anecdotes. On rapporte sous l'année 1198 un Règlement de Saint Jacques de l'Hôpital de Paris, suivant lequel le crieur » est tenu, avant la fête de » Monseigneur Saint Jacques d'aller par » la ville avec sa clochette & vêtu de son » corset, crier la confrérie. *Item*, doit à » chaque Pélerin & Pélérine quatre épingles pour attacher les quatre cornets » des mantelets des hommes & les cha- » peaux de fleurs des femmes; les Pélérines hors le chœur. *Item*, doit herbes » vertes pour la jonchée; & après le » dîner, on porte le bâton au chœur; & » là est le trésorier qui chante & fait le » *deposuit*. » On a demandé ce que c'est que *faire le deposuit*. On dit bien aujourd'hui *faire la Saint Martin*, & on disoit autrefois *faire les Anges*, *faire les trois Maries*, *faire le defructu* & même *faire les Rois*, pour signifier que trois Ecclésiastiques étoient habillés en personnages

de Rois le jour de l'Epiphanie. Il n'étoit pas plus rare d'y faire le *deposuit*. Ce n'est que le non usage qui a fait perdre de vue la signification de cette expression, qui néanmoins sera facile à entendre, si l'on sait que dans les Confréries, outre l'image du Saint Patron, placée ordinairement au dessus des Autels des Eglises ou dans quelque niche, & qu'il est impossible de transporter, il y en avoit une petite image que chacun des Confreres étoit tenu de conserver chez lui pendant un an, à tour de rôle; & cette image étoit le jour de la fête, mise sur la table des Trésoriers ou Receveurs de la Confrérie. Lorsqu'on la transportoit dans les rues, on avoit soin de l'élever sur un bâton orné de fleurs & de rubans. Le Confrere qui avoit porté le bâton, le remettait à son successeur après que l'on avoit récité ce verset du *Magnificat*: *Deposuit potentes de sede*. C'est ce qui s'appelloit faire la cérémonie du *Deposuit*.

Ces anecdotes vont jusqu'en 1770, & sont terminées par une Table des matières distribuées par ordre alphabétique.

*Vernisseur parfait* ou Manuel du Vernisseur, par l'auteur du *gouveau Teintu-*

## 26 MERCURE DE FRANCE.

rier; vol. in-12. A Paris, chez Jombert père, libraire, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

L'auteur de ce Manuel nous donne la recette des meilleures compositions de vernis employés jusqu'à présent. Ce détail est d'autant plus intéressant qu'il nous fait connoître les progrès de l'art du Vernisseur, & nous rappelle plusieurs recettes anciennes qui, quoiqu'abandonnées, pourront paroître utiles à quelques lecteurs. On distingue ici les différentes espèces de vernis selon les matières qui entrent dans leur composition & selon les menstrues dans lesquelles on dissout ces matières. L'auteur, après nous avoir instruit des différentes résines & bitumes propres aux vernis, donne la recette du vernis du P. Jamar, de plusieurs autres faits à son imitation & connus sous le nom de vernis de laque, & de différens vernis clairs ou à l'esprit-de-vin bons pour les couleurs auxquelles le vernis de laque ne conviendrait pas. Ces recettes sont suivies de la manière de peindre les boîtes de toilettes, & de plusieurs compositions de vernis modernes propres à ces sortes d'ouvrages. Vient ensuite des instructions

tions sur les vernis de la Chine & du Japon ; sur la manière de fabriquer , peindre & vernir des ouvrages en carton tels que tabatieres , vases , bassins , &c. L'ouvrage est terminé par des détails sur les vernis des métaux qui résistent à l'action du feu ; sur les moyens de faire les fonds polis pour les boiseries & les lambris des appartemens , de les peindre & de les vernir ; enfin sur les compositions de plusieurs couleurs qu'on a coutume d'employer dans les ouvrages qu'on vernit.

*Didionnaire portatif de santé*, dans lequel tout le monde peut prendre une connoissance suffisante de toutes les maladies , des différens signes qui les caractérisent chacune en particulier , des moyens les plus sûrs pour s'en préserver , ou des remedes efficaces pour se guérir , & enfin de toutes les instructions nécessaires pour être soi-même son propre médecin ; le tout recueilli des ouvrages des Médecins les plus fameux , & composé d'une infinité de recettes particulières & de spécifiques pour plusieurs maladies ; par M. L\*\*\* ancien Médecin des Armées du Roi , & M. de B\*\*\* Médecin des

*II. Vol.* E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

Hôpitaux : quatrième édition revue , corrigée & considérablement augmentée , 2 vol. in-8°. petit format. A Paris , chez Vincent , Imprimeur-Libraire , rue des Mathurins , Hôtel de Clugny.

La nouvelle édition d'un ouvrage où l'on peut prendre les instructions qu'il importe le plus d'avoir pour se conduire dans l'état de maladie , & consulter en connoissance de cause un Médecin éclairé , ne peut être qu'agréable au public. Cette nouvelle édition est d'ailleurs enrichie de quantité de bonnes observations , de plusieurs formules faciles à exécuter , & de diverses corrections qui lui feront donner la préférence sur celles qui l'ont précédées.

Le nom de l'Imprimeur *Vincent* , placé sur le revers du titre de chaque exemplaire de cette nouvelle édition , servira à faire distinguer ces exemplaires de ceux qui sont contrefaits & qui fourmillent de fautes toujours très-graves dans les matières qui font l'objet de ce Dictionnaire de santé.

*Vies des Peres , des Martyres , & des autres principaux Saints , tirées des actes*

originaux & des monumens les plus authentiques, avec des notes historiques & critiques; ouvrage traduit de l'Anglois, tome VIII *in-8°*. A Ville-Franche de Rouergue, chez Pierre Vedilhié, Imprimeur-Libraire. A Paris, chez Barbou, rue des Mathurins, & Desaint, rue du Foin Saint-Jacques.

Cet ouvrage édifiant par les beaux exemples d'humilité, de charité, d'amour du prochain qu'il présente, est encore instructif par les notes historiques & critiques dont le traducteur a eu soin d'enrichir les Vies particulières qu'il a traduites. On lira avec intérêt dans ce huitième volume la vie de Saint Augustin, Docteur de l'Eglise; celle de Saint Genès, Comédien & Martyr; de Saint Erienne, Roi de Hongrie; de Saint Cyprien, Archevêque de Carthage; de Saint Janvier, Evêque de Benevent, &c. Le Biographe rapporte, d'après plusieurs graves auteurs, le célèbre miracle de la liquéfaction & de l'ébullition du sang de l'Evêque de Benevent, patron de la ville de Naples. On garde dans la chapelle du trésor de la Cathédrale de cette ville, la tête de ce Saint avec son sang



## 100 MERCURE DE FRANCE.

renfermé dans deux phioles de verre fort anciennes. On met la tête sur l'autel du côté de l'Evangile, & les phioles du côté de l'Épître. On a quelquefois trouvé le sang liquide ; mais en général il est solide. Lorsque les phioles sont vis-à-vis de la tête, le sang se liquéfie ou dans le moment, ou tout au plus en quelques minutes. Cette liquéfaction est suivie d'une ébullition. Quand on a retiré le sang, & qu'il n'est plus en présence de la tête, il redevient solide ; quoiqu'il y ait plusieurs cierges sur l'autel, on trouve en touchant les phioles qu'elles sont presque entièrement froides. On les fait baiser au peuple en certaines occasions. Quelquefois le sang s'est liquéfié dans les mains de ceux qui renoient les phioles ; quelquefois aussi il est redevenu solide de liquide qu'il étoit, aussi tôt qu'on y touchoit. La liquéfaction a lieu également, lorsque les phioles sont en présence d'un ossement ou de quelqu'autre partie du sang de Saint Janvier. Il est arrivé quelquefois que la liquéfaction ne s'est pas faite ; ce que l'on a regardé comme une marque de la colère céleste. On met ensemble les deux phioles sur l'autel, & le sang se liquéfie dans l'une

ou l'autre en même tems, & dans le même degré, quoiqu'il y en ait peu dans la plus petite, & qu'il soit attaché aux parois du verre. Addison, Middleton & plusieurs Protestans d'Allemagne ont attaqué la vérité de ce miracle. Les uns l'ont attribué à la chaleur des mains du Prêtre, les autres aux vapeurs qui s'exhalent de l'Eglise ou des lampes; d'autres enfin pensent que les phioles ne renferment qu'une composition chymique d'une nature susceptible de liquéfaction. Gaspard-Nauman, Médecin & Chirurgien de Berlin, s'est même vanté d'avoir trouvé une composition qui se liquéfioit en présence d'une tête. Il s'ensuivroit que le fait que l'on donne pour miraculeux, ne seroit qu'un effet du charlatanisme ou de la fourberie des Prêtres. Mais ce sentiment est insoutenable, selon ceux qui défendent le miracle. Comment s'imaginer, disent ils, que tant d'hommes recommandables par leur savoir & leur vertu, ont été des hypocrites, des imposteurs & des charlatans? La supposition d'un secret chymique annonce non-seulement une fourberie notoire, mais encore une découverte tout-à-fait merveilleuse. Où sont les preuves de cette

E iij

découverte ? La composition de Neuman n'infirmé point l'authenticité du miracle ; elle a été préparée & disposée pour la liquéfaction. » D'ailleurs , ajoute le Biographe , le sang de Saint Janvier est renfermé sous quatre clefs , dont deux sont gardées par deux dignitaires du Chapitre , & deux sont entre les mains de deux membres des *Seggi*. Les *seggi* ou sièges , au nombre de cinq , sont remplis par la noblesse ; ils ont chacun un tribunal public , & ont successivement part au Gouvernement civil de Naples. On n'expose les reliques de Saint Janvier qu'avec les quatre personnes dépositaires des clefs dont nous parlons ; & ces dépositaires changent tous les ans. Il faudroit donc qu'il y eût de la collusion entr'eux , pour rendre possible une préparation quelconque , & cette collusion devroit se renouveler fréquemment. D'ailleurs la variété des circonstances dans lesquelles le miracle s'opère , ne permet pas d'en révoquer en doute l'authenticité. »

*Analyse* ou Exposition abrégée du système général des influences solaires , par Mademoiselle de \*\*\*.

**J A N V I E R. 1774. 103**

Dans une éclatante voute,  
Il a placé de ses mains,  
Ce soleil qui , dans sa route ,  
Eclaire tous les humains.

**J. B. ROUSSEAU.**

**vol. in-12. A Paris, chez Durand , rue  
des Noyers.**

Lorsque l'on désire d'établir un système ou une hypothèse, dont l'objet est d'expliquer quelques vérités inconnues, relativement à des principes reçus, on doit, sans doute, attendre que toutes les expériences soient faites & bien constatées. C'est alors le moment favorable pour dévoiler le secret & surprendre le mécanisme de la nature. L'auteur du système a cru, néanmoins, avant d'avoir cette provision de faits nécessaires, pouvoir sonder les fonds qu'il avoit entre les mains, afin de s'assurer s'il n'auroit peut-être pas déjà de quoi former un système général. L'électricité regardée d'abord comme un phénomène singulier, propre à certains corps seulement, lui a paru, d'après ses observations, commune à tous les corps, sans exception. Il s'est, d'ail-

**E iv**

leurs, convaincu par plusieurs expériences, que les phénomènes de l'électricité que le physicien fait naître dans son cabinet, étoient une image sensible & suivie de ce qui se passe en grand dans les espaces célestes. L'auteur a été, de plus, conduit par une analogie constante, à croire que l'électricité ne domine pas moins dans l'intérieur de la terre, que dans les corps qui sont sous nos mains. Il s'est assuré par des observations multipliées que ce phénomène est l'effet d'un fluide qui n'est distingué du feu que par de légères modifications; que ce fluide est répandu par-tout; qu'il opère en grand comme en petit; que le principe de son action est le même que celui de l'action du feu en général. En réunissant ces observations, il a porté ses réflexions sur le soleil; il le regarde comme le mobile de l'électricité, & pense qu'il peut être le grand ressort de toute la Nature.

L'analyse que nous annonçons de ce système général des influences solaires, est divisée en trois articles. Le premier donne une exposition succincte & suffisante de ce système : le second une application sommaire de ce même système à tous les phénomènes de la Nature; le

troisième contient une réfutation du système de la gravitation universelle.

On objectera peut-être à l'auteur qu'il y a toujours plus à gagner d'étudier la Nature par des faits, & de multiplier les expériences, que de former des systèmes qui ne servent ordinairement qu'à préoccuper les esprits, & empêcher ceux qui épousent ces hypothèses, de voir comme tout le monde voit. Combien de personnes néanmoins condamnent les systèmes, & sont les premières à y recourir. Une bombe, par exemple, élevée à deux cens toises, retombe vers la terre. Le point le plus important est de savoir que cela arrive toujours, que cette bombe est capable d'un tel effet, & que cet effet dépend de la masse & de la vitesse avec laquelle elle se précipite sur la terre. Mais chacun voudra savoir pourquoi elle s'y précipite. Le Cartésien dira : cette bombe tombe parce qu'elle y est forcée par le mouvement rapide d'un tourbillon de matieres subtiles qui la frappe en tout sens. Le Newtonien répondra que c'est parce que la terre & cette bombe s'attirent réciproquement, ou gravitent l'une vers l'autre; un troisième viendra, & ce sera l'auteur du système

E v

## 106 MERCURE DE FRANCE.

des influences solaires, qui traitera ces tourbillons & cette gravitation de chimères, & soutiendra que la bombe tombe, parce qu'un fluide invisible qui la frappe sans cesse d'en haut vers la terre perpendiculairement à sa surface, l'oblige à s'y précipiter. Les autres explications contradictoires contenues dans cette analyse, d'ailleurs très-bien faite, porteront souvent le Lecteur à dire avec le sage : *Mundum tradidit Deus disputationibus eorum.*

*Description du nouveau Pont de pierre construit sur la rivière d'Allier à Moulins, avec l'exposé des motifs qui ont déterminé son emplacement, & les dessins & détails relatifs à sa construction ; par M. de Regemortes, premier ingénieur des turcies & levées ; vol. grand in folio. A Paris, chez Lottin, libraire, rue St Jacques.*

Personne n'ignore le progrès que la construction des ponts a fait sous ce règne : ni le pont-neuf, ni le pont-royal à Paris, si vantés dans leur tems, ne peuvent entrer en comparaison pour la hardiesse de l'exécution avec les ponts d'Orléans & de Mantes, ou ceux de Tours &

de Neuilly que l'on exécute. On est parvenu jusqu'à opérer des ponts avec la plus grande solidité sur les rivières les plus rapides sans détourner leur cours, sans faire de batardeaux ou d'épuisemens, & même avec moitié moins de dépense qu'auparavant : c'est ainsi qu'a été bâti le fameux pont de Saumur sur la Loire, dont on voit les détails de toutes les opérations, décrites avec beaucoup de sagacité dans *les mémoires \* sur les objets les plus importants de l'architecture*, que nous avons annoncés dans le *Mercur* d'Octobre dernier.

Les procédés employés pour parvenir à l'exécution du pont de Moulins sur l'Allier, ne méritoient pas moins d'être développés & connus du Public, à cause des difficultés qui paroissent insurmontables pour assurer ses fondations. Trois ponts de pierre exécutés sur pilotis, dont le dernier étoit un ouvrage du célèbre Hardouin Mansard, avoient été renversés consécutivement : depuis ces diverses tentatives, & le peu de succès d'un aussi habile construc-

---

\* Cet ouvrage in-4°. avec beaucoup de planches, où il est aussi question de la construction du pont de Moulins, se vend chez Lacombe, libraire ; prix, 12 liv.



## 108 MERCURE DE FRANCE:

teur que Mansard , on sembloit avoir renoncé à l'exécution d'un pont en pierre en cet endroit ; & la plûpart des gens de l'art regardoient en quelque sorte cette entreprise comme impraticable.

Le passage de l'Allier à Moulins étant un point essentiel de communication de l'extérieur du royaume avec une partie des provinces méridionales , faisoit néanmoins sans cesse desirer l'établissement d'un pont solide dans cette ville , de sorte que le gouvernement pour seconder les vœux du Public , commit , en 1750 , M. de Regemortes , déjà connu avantageusement par l'exécution de plusieurs ouvrages en ce genre , pour faire le projet de ce pont & pour en conduire l'exécution.

Avant de s'engager dans cette importante entreprise , cet ingénieur s'appliqua d'abord à bien connoître la nature du sol de la rivière sur lequel il étoit question d'établir cet ouvrage. L'Allier est sujet à des crues d'eau subites & irrégulières dans toutes les saisons de l'année : son lit est composé de couches de sable qui ont souvent jusqu'à 50 pieds d'épaisseur : ce sable , quoique mouvant à sa superficie , ne laisse pourtant pas à une certaine profondeur d'être compact , & l'on remarque

qu'en le comprimant fortement de toutes parts, on peut en former une masse inaltérable, capable de soutenir les plus grands fardeaux sans crainte de tassement sensible. Dans les crues d'eau même médiocres, le courant de cette rivière forme des affouillemens jusqu'à 15 & 20 pieds de profondeur, & ces affouillemens sont occasionnés le plus souvent par la plus légère résistance : De plus en couvrant la superficie de ce sable de terre glaise, des expériences avoient appris que cette terre suffisoit pour empêcher les filtrations des eaux & remplir leurs débouchés à travers le sable. D'après ces observations, M. de Regemortes comprit qu'il n'y auroit pas de solidité à espérer pour son pont, en l'établissant sur pilotis, que des piles & des culées isolées comme à l'ordinaire seroient exposées aux affouillemens, que c'étoient eux qui avoient évidemment causé la ruine des trois ouvrages précédens, & qu'enfin il ne pouvoit espérer de succès, qu'en adoptant une méthode qui fût capable d'obvier à cet inconvénient.

En conséquence, au lieu de piloter, cet ingénieur résolut d'établir un radier ou massif continu de maçonnerie sous toute la longueur & largeur de son pont, au tra-

## 110 MERCURE DE FRANCE.

vers du lit de la rivière pour lui servir de fondation. L'invention d'un radier n'étoit pas une chose nouvelle ; on en avoit fait souvent usage pour fonder les môles & les risbans que l'on avance dans la mer ; & l'on sçait que François Blondel , architecte de la porte St Denis, avoit employé ce moyen avec succès , le siècle dernier , pour la construction d'un pont à Xaintes sur la Charente. Toute la difficulté étoit d'asseoir solidement ce radier sur le lit de l'Allier , tant à cause des affouillemens , qu'à cause des filtrations d'eau continuelles à travers les sables qui sembloient rendre les épuisemens impossibles. Voici les procédés que suivit M. de Regemortes pour vaincre ces obstacles.

Après avoir fait sonder la couche de sable sur laquelle il vouloit asseoir son pont , & reconnu qu'elle avoit près de 47 pieds d'épaisseur , il commença 1°. par en faire draguer 9 ou 10 pieds au-dessous des plus basses eaux. 2°. Il fit battre cinq rangs de palplanches bien jointives , sçavoir , trois rangs au dessus des avant becs & deux rangs au dessous des arrière becs , espacés de manière à former des espèces de batardeaux & une crèche capable de contregarder tout l'ouvrage d'abord & après son exécution. 3°. Ayant fait rega-

ler les sables de l'emplacement que devoit occuper le radier, il fit verser des terres glaises sur toute la superficie de sa fondation, à l'aide de deux bateaux placés à une certaine distance l'un de l'autre suivant la largeur du pont, & soutenant sur leurs bords des espèces de grillages, dont les fonds pouvoient s'ouvrir & fermer tous ensemble à volonté avec des trapes ou clapets. Après avoir couvert ces trapes de terres-glaises, on les lâchoit toutes à la fois, alors la glaise par sa chute se répandoit uniformément sur la fondation : cela étant fait, on avançoit le bateau plus loin, & l'on répétoit cette opération jusqu'à ce que le sol de la partie du pont que l'on avoit entreprise fut tout-à-fait couverte. 4°. Pour empêcher l'eau de délayer cette terre-glaise, on descendit ensuite par le moyen des mêmes bateaux bien quarrément, des châssis de planches de 12 pieds en quarré, chargés de nombre de moëlons pour les contenir au fond de l'eau, lesquels moëlons se trouverent ainsi tout portés, pour commencer, après les épuisemens, la construction du radier : ces châssis étoient assemblés par d'autres planches qui les traversoient, & pour que rien ne pût trans-

## 112 MERCURE DE FRANCE.

pirer à travers leurs joints, on y avoit cloué des bandes de coutil. 5°. Cet expédient ayant opéré l'effet d'une espèce de batardeau placé dans le fond de l'eau & capable d'arrêter les transpirations, on fut en état d'entreprendre les épuisemens; & pour y réussir, on remplit à l'ordinaire les batardeaux de terre glaise, & l'on fit jouer les chapelets qui en peu de tems épuisèrent les eaux jusqu'aux chassiss. 6°. Enfin sur ces chassiss on construisit à sec bien quarrément à trois pieds au-dessous des plus basses eaux, le radier auquel on donna six pieds d'épaisseur de maçonnerie, & l'on remplit semblablement l'intervalle entre les palplanches & la crèche.

A l'aide de toutes ces précautions, on vint à bout de captiver le sable de toutes parts; on parvint à vaincre les affouillemens & les filtrations; le radier fut rendu inébranlable, & l'on parvint à y élever un pont à l'ordinaire comme sur un sol parfaitement solide.

Ce Pont a 154 toises de longueur entre les culées, sur 7 toises de largeur: il est composé de treize arches surbaissées d'un tiers, ayant chacune dix toises d'ouverture & soutenues par des pièces de

12 pieds d'épaisseur. Il a été construit en deux parties, l'une de huit arches & l'autre de cinq. Son exécution a duré environ dix ans, & souvent on y a employé jusqu'à 900 ouvriers à la fois, & près de 500 bêtes de somme. Pour concevoir une idée de la grandeur de ce travail, nous remarquerons qu'on a donné au lit de cette rivière, vis-à-vis Moulins, plus du double de largeur qu'il n'avoit; qu'il a fallu pour cet effet détruire un fauxbourg entier au-delà du Pont, & en reconstruire un nouveau; qu'il a fallu faire disparaître nombre d'îles qui embarrassoient le cours de cette rivière, &, de leurs debris faire dans tous les environs des levées immenses, pour les mettre à couvert des inondations de cette rivière qui sont très-fréquentes. Toutes ces opérations sont décrites dans l'ouvrage que nous annonçons avec la plus grande clarté, & doivent faire le plus grand honneur aux lumières & à l'expérience de M. de Regemortes: elles sont accompagnées de 16 grandes planches très-bien rendues, qui représentent toutes les machines dont on s'est servi pour les différentes manœuvres, & qui ne laissent rien

## 114 MERCURE DE FRANCE.

ignorer de tous les détails de ce Pont capables d'intéresser.

*De l'utilité de joindre à l'étude de l'Architecture celle des Sciences & des Arts qui lui sont relatifs*, extrait du troisième volume d'Architecture de J. F. Blondel, chez la veuve Dessaint, Libraire, rue du Foin, in 8°. de 80 pages.

L'objet de cette Dissertation est de faire voir combien il est important à ceux qui se destinent à l'Architecture, de joindre à son étude particulière celle des Arts & des Sciences qui y ont rapport. L'imagination sera étonnée de l'énumération des connoissances que propose M. Blondel. Il voudroit que l'Architecte possédât, outre les Arts qui sont directement relatifs à la construction des bâtimens, tous les genres de dessins concernant l'Architecture, l'Ornement, le Paysage, la figure; qu'il fût modéler en relief; qu'il eût appris la coupe des pierres & des bois de charpente, qu'il fût instruit de la Perspective, de la Géométrie, de la Trigonométrie, de l'Hydraulique, de la Mécanique, de la Physique, de l'Histoire Naturelle; qu'il eût étudié

les Fortifications, les Elémens de la construction des vaisseaux & de tout ce qui a rapport à la Marine ; & qu'enfin il eût acquis des lumieres très-étendues dans les diverses parties de la Littérature. M. Blondel s'attache à montrer en quoi chacune de ces études peut être utile à un Architecte, & s'appuye sur-tout de l'autorité de Vitruve qui exigeoit que les Architectes de son tems embrassassent ces diverses connoissances. Nous pensons que bien des personnes trouveront sans doute ce plan d'étude trop vaste, par la raison que l'état actuel de l'Architecture n'a aucune comparaison avec ce qu'il étoit autrefois : en effet, à l'exception de la décoration des dehors des édifices que les Anciens ont perfectionné à un certain point, l'art de la distribution & du jardinage étoit alors peu de chose ; celui de la coupe des pierres étoit borné au trait des voûtes en berceaux plein-cointre ou surbaissées ; la Perspective n'étoit composée que de règles vagues & incertaines ; les Fortifications ne consistoient qu'en des murs de circonvallation flanqués de tours : la construction des vaisseaux n'offroit guères plus de difficultés que celle de nos gaillotes : quant



## 116 MERCURE DE FRANCE.

aux Sciences, elles étoient alors dans leur enfance : la physique étoit presque ignorée ; la Géométrie se bornoit à l'art d'arpenter, ou de tracer des figures sur un terrain ; la mécanique ne consistoit qu'en quelques machines très simples, telles que le levier, le plan incliné, la vis d'Archimède & d'autres semblables ; elle étoit bien éloignée d'être pourvue des lumières nécessaires pour inventer ces chefs-d'œuvres d'industrie qui ont paru de nos jours. On conçoit que l'Architecture restreinte au peu de connoissances que l'on avoit alors, pouvoit aisément être embrassée dans sa généralité par un même homme ; l'Architecte pouvoit sans difficulté être à la fois ingénieur ; mais qu'aujourd'hui, à raison du progrès des connoissances humaines, cela n'est plus également praticable ; aussi a-t-on été obligé de diviser l'Architecture en plusieurs classes, telles que l'Architecture civile, militaire, navale & hydraulique, qui ont chacune des écoles particulières & des artistes particuliers : l'Architecture, proprement dite, a été retrainte à la composition & construction des maisons & bâtimens publics.

Cette Dissertation est suivie de fort

bonnes réflexions sur différentes parties de l'Architecture , servant à faire voir le fruit que l'on peut tirer de la lecture de nombre d'ouvrages , autres que ceux de cet art. En effet , la plupart des connoissances humaines se connectent en quelque sorte comme les anneaux d'une chaîne ; les principes primitifs des Arts & des Sciences dérivent pour la plupart d'une même source ; & pour peu que l'on y fasse d'attention , on s'apperçoit qu'il est aisé de les rendre reversibles de l'un à l'autre.

A la fin de cet ouvrage , M. Blondel expose l'ordre des leçons qu'il donne ou doit donner dans son école , tant sur l'architecture que sur les Sciences qui y ont rapport , conjointement avec divers maîtres ; il avoit déjà publié ci-devant de semblables annonces ; il y a ajouté seulement qu'on y apprend aussi » les armes , la musique & la danse ; exercices , » dit-il , qui doivent entrer dans le plan » de l'éducation des hommes bien nés » qui se vouent à l'Architecture.

*Les spectacles de Paris , ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres , avec des anecdotes & un catalogue de*

## 118 MERCURE DE FRANCE.

toutes les pièces restées au théâtre dans les différens spectacles; le nom de tous les auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre dramatique, & la liste de leurs ouvrages. On y a joint les demeures des principaux acteurs, danseurs, musiciens, & autres personnes employées aux spectacles, 21<sup>e</sup> partie, pour l'année 1772, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Cet ouvrage est depuis 22 ans entre les mains du public, & se réimprime chaque année avec des changemens & des additions qui en renouvellent l'utilité. Les articles de chacun des trois spectacles sont accompagnés d'anecdotes relatives aux pièces & aux acteurs.

*Opéra.* Lorsqu'on eût retiré l'opéra d'Achille & Déidamie, qui n'avoit pas réussi, les Italiens en donnerent la parodie, ce qui fit dire que les *comédiens avoient violé le droit des morts.*

A la représentation de l'opéra d'Achille & Polixène, on fit cette épigramme :

Lully près du trépas, Quinault sur le retour ;  
Abjurent l'opéra, renoncent à l'amour ,  
Pressés de la frayeur que le remords leur donne

J A N V I E R. 1772. 119

D'avoir gâté de jeunes cœurs  
Avec des vers touchans & des sons enchanteurs ;  
Colaſſe & Campiſtron ne gâteront perſonne.

Despréaux étant à la ſalle de l'opéra à Verſailles, dit à l'officier qui plaçoit les ſpectateurs : mettez moi dans un endroit où je n'entende point les paroles ; j'eſtime fort la muſique de Lully, mais je mépriſe les vers de Quinault. *Il avoit tort.*

*Comédie Françoisſe.* Avant Mademoiſelle Dumefnil on ne croyoit pas qu'il fût permis de courir ſur la ſcène dans une tragédie. On vouloit que dans routes les ſituations & les circonſtances poſſibles, les pas de l'acteur fuſſent meſurés & cadencés. Mademoiſelle Dumefnil oſa rompre ces entraves biſarres. On la vit dans *Méropé* traverser rapidement la ſcène, voler au ſecours d'Egiſte, s'écriant : *arrête, c'eſt mon fils.* Au paravant on ne ſoupçonnoit pas qu'une mere qui voloit au ſecours de ſon fils, dût rompre la meſure de ſes pas.

Quelques curieux ont eu en manuſcrit la *Méropé* de M. de Voltaire, réduite en trois actes par le Roi de Pruſſe, & dans laquelle ce Monarque a ajouté quelques ariettes pour en faire un opéra.

## 120 MERCURE DE FRANCE.

Voici le projet que l'on donne dans cet almanach sur l'emplacement de la comédie françoise, dont on va reconstruire la salle.

Depuis que la comédie françoise a quitté la salle du fauxbourg S. Germain, pour aller occuper celle des Thuilleries, en attendant la construction d'une nouvelle, plusieurs personnes zélées se sont empressées de donner différens projets & en différens quartiers, pour cette construction.

Sans nous occuper à approuver ou à désapprouver ces divers projets, nous croyons devoir en faire connoître un qui nous a paru le plus commode, le plus au centre des amateurs de ce spectacle, & le moins dispendieux.

Autant qu'il est possible, il faut qu'un spectacle soit placé au milieu d'une ville, qu'il soit cependant dans un quartier dont les rues ne soient point occupées par des marchands, ni que celles qui y aboutissent soient passagères par de grandes routes.

La comédie françoise ne pourroit donc être mieux placée que dans la rue de Seine, fauxbourg S. Germain, vis-à-vis de la rue du Colombier. Ce quartier, comme

comme on le dit ci-dessus , n'est point embarrassant pour le commerce ; aucune grande route n'y aboutit , & les débouchés sont très-commodes. L'emplacement est à la portée de tous les quartiers , si on excepte celui du Marais. Les voitures , pour le fauxbourg S. Germain , ont les rues du Colombier & de Buffy ; celles du fauxbourg S. Honoré , la rue de Seine & le quai des Théatins ; celles du Marais , les rues Mazarine & Guénégaud , &c.

La salle peut être construite dans l'espace de terrain occupé par un grand jeu de paume : il n'y auroit à démolir que trois maisons qui donnent sur la rue , dont une est fort grande & vieille , où est un loueur de carrosses ; la façade donneroit donc dans la rue de Seine , & le derrière du théâtre dans la rue Mazarine , au moyen d'une galerie ménagée lors de la construction. Les gens de pied du Marais , ainsi que les personnes à équipages , pourroient entrer par la rue Mazarine.

Il y a dans cette rue de Seine , du côté de la rue du Colombier , une île , qui forme un triangle long , qui n'est occupé que par trois ou quatre maisonnettes , que l'on pourroit acheter à bon compte , & qui , en les démolissant , feroient une

## 122 MERCURE DE FRANCE.

place en face de la salle , qui rendroit le local agréable & commode.

Comme l'emplacement est très-vaste dans ce quartier , dont l'intérieur n'est occupé que par de grandes cours ou jeux de paume , l'architecte auroit de quoi construire , indépendamment de la salle , des foyers commodes , des magasins , des cafés , & même des logemens pour les anciens acteurs.

*Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament*, représentée en 386 figures avec un discours abrégé au bas de chaque figure qui en explique le sujet, ouvrage utile pour l'instruction de la jeunesse, volume in-8°. A Paris, chez Jean-Thomas Herissant pere , Imprimeur ordinaire du Roi, rue S. Jacques.

Les images font le premier livre de ceux qui ne savent pas encore lire , & le livre unique , je dirois presque le livre nécessaire de ceux qui jamais n'ont pu parvenir à la lecture. Un enfant ou un homme qui ne fait pas lire, communément, dès qu'il voit un livre d'images, se sent porté à demander ; Qu'est-ce que cela ? on le lui explique : en écoutant l'explication , il regarde la figure : elle s'imprime dans

son imagination ; l'explication qu'on lui donne s'y joint ; il conservera en même tems dans son ame l'une & l'autre, & s'il y revient à deux ou trois fois, & que deux ou trois fois vous lui en répétiez l'explication ; il ne l'oubliera jamais. Un livre de figures de la Bible est donc un livre de la plus grande utilité ; on pourroit même peut être dire de la première nécessité dans les Ecoles pour l'instruction des enfans , & dans les campagnes pour l'instruction & l'édification d'une multitude de gens de tout âge & de tout sexe qui passent leur vie dans une ignorance souvent dangereuse faute d'avoir les secours d'une instruction proportionnée à leur foible capacité.

Ce sont ces motifs qui ont fait imaginer ce livre dans lequel le sujet gravé précède toujours le morceau historique qui lui sert d'explication.

Ces figures ont été produites par le génie & le travail de plusieurs artistes célèbres , entr'autres de Bernard Salomon , plus connu sous le nom du *petit Bernard* , & particulièrement de Pierre & Nicolas le Sueur , qui y ont mis la dernière main , & en ont eux-mêmes gravé un assez grand nombre ; en sorte que, pour distinguer cette



## 124 MERCURE DE FRANCE.

Bible entre les autres on pourra l'appeler la Bible des *le Sueur*.

Cette collection précieuse de planches gravées en bois appartenoit dans l'origine à Jacques Colombat Imprimeur, & premier auteur du *Calendrier de la Cour*, & a passé avec son fonds à M. Jean-Thomas Herissant pere, qui publie ce recueil aussi précieux qu'utile pour l'instruction & l'amusement de la jeunesse.

### *Observations sur le nouveau dictionnaire historique en 6 volumes.*

Voici quelques observations sur la nouvelle édition du Dictionnaire Historique; je n'ai encore parcouru que les deux premières lettres de l'alphabet. Je prie la société des gens de lettres qui a présidé à cet ouvrage, de lever les doutes, & les contradictions apparentes qu'elle a laissé subsister dans la seconde édition de ce Dictionnaire en 6 volumes, quoiqu'elle prétende y avoir donné tous ses soins.

*Aaron*, frere de Moysè. A la première édition de ce Dictionnaire, cet article me parut être le même que celui de l'Abbé Ladvocat, que l'on avoit amplifié. J'étois d'autant plus porté à le croire, qu'il me sembloit que le jeune littérateur chargé de rédiger cet article, avoit sacrifié la chronologie des faits pour avoir le plaisir de faire cette jolie transition antithétique. *Sa gloire étoit sans tache, il la ternit, &c.* Je croyois donc que c'étoit à

L'envie de briller dans le style que l'on voyoit la consécration d'Aaron, en qualité de grand-prêtre, le miracle de la verge fleurie, &c. précéder la fabrication du veau d'or. J'étois même tenté de donner la préférence à l'Abbé Ladvocat, parce qu'il me paroissoit plus conforme à la bible. Mais quand j'ai vu paroître la même inversion de faits dans la nouvelle édition de ce Dictionnaire, j'ai pensé que la société avoit travaillé sur de nouveaux mémoires, qu'elle est suppliée de faire connoître.

Je vois que dans les deux éditions de ce Dictionnaire on donne 143 ans de vie à Aaron, & cependant on le fait naître 1574 ans avant J. C. & mourir 1452 ans avant J. C. j'ai beau calculer, je ne trouve que 122 ou 123 ans, relativement aux différentes saisons de l'année où il a pu naître & mourir.

*Abdiffi*, patriarche de Mural, dans la Syrie orientale. Il faut que je n'aye que de mauvaises éditions du Concile de Trente & de ses histoires, car je trouve toujours, comme dans l'Abbé Ladvocat, patriarche de Muzal, dans l'Assyrie orientale, au-delà de l'Euphrate.

*Abubekre*, mort en 614, & Mahomet, auquel il succéda, n'est mort qu'en 632, suivant le même Dictionnaire.

*Accius*: comment, 180 ans avant J. C. font-ils la 665<sup>e</sup> année de la fondation de Rome, qui a été fondée, suivant ce même Dictionnaire, 753 ans avant J. C.

*Adalberon*, je ne croyois pas que ce fût l'ars.

## 116 MERCURE DE FRANCE.

archevêque de Rheims, mais l'évêque de Laon de même nom, qui passoit pour l'auteur du poëme.

*Adlerfeld*, depuis la première édition de ce Dictionnaire je cherche inutilement l'histoire de Charles XII de cet auteur, de 1739, 4 volumes in-4°; elle seroit cependant bien plus ample que celle que je connois, & j'aurois besoin de la consulter.

*Agathias*, cet auteur se dit de Myrine, la société le dit de Smyrne, sans doute Agathias s'est trompé, & la société nous le fera connoître. Je ne conçois pas non plus comment cet auteur, étant du cinquième siècle, il a pu écrire l'histoire de Justinien, qui n'est mort qu'en 565; la première édition mettoit du sixième siècle, je ne sçais pourquoi on l'a changé.

*Agricola*, (Rodolphe) puisque les deux éditions de ce Dictionnaire indiquent une édition de cet auteur de 1599, 2 volumes in-8°, elle existe; le bibliographe de la société nous dira dans quelle bibliothèque.

*Akiba*, meurt par l'ordre d'Adrien, l'an 175 de J. C. & le même Dictionnaire fait mourir Adrien l'an 138 de J. C.

*Alba Esquivel* meurt en 1526, & cependant il a assisté au Concile de Trente, que je croyois avoir commencé plus tard,

*Albrizzi*, je cherche toujours, sans pouvoir le trouver, depuis 1766, l'édition de *Liber conformitatum*, de Bologne, 1690.

*Alting*, (Jacques) né en 1618. Ses œuvres

sont imprimées un an avant sa naissance en 1617, en 5 volumes *in folio*. Je ne sçauois croire cependant qu'il y ait erreur, elle auroit sauté aux yeux du réviseur de la premiere édition.

*Androuet du Cerceau*, architecte du seizième siècle, se retire en pays étranger, à cause de la révocation de l'Edit de Nantes. Je ne sçavois pas qu'il avoit été révoqué si-tôt.

*Ange de Sainte-Rosalie*, auteur d'un état de la France, réimprimé en 8 volumes *in-12*; je perds mon tems à la chercher depuis la premiere édition de ce Dictionnaire.

*Anselme Mantuan*, évêque de Lucques en 1161 & mort en 1186. Comment a-t-il des démêlés pour l'investiture de son évêché avec l'Empereur, Henri IV, & avec Grégoire VII, qui étoient morts long-tems auparavant, suivant le même Dictionnaire.

*Anselme*, (Antoine) ses sermons, panégyriques, oraisons funèbres, en 6 volumes *in-8°*; je croyois en avoir vu 7.

*Annoine*, Roi titulaire de Portugal, fils de Louis II; je cherche par-tout des Rois de Portugal nommés Louis, & je n'en trouve pas même dans la chronologie de ces Rois, qui est à la tête de ce Dictionnaire.

*Argus*, la déesse le changea en paon; Ovide dit qu'elle attacha ses yeux sur la queue du paon; mais les auteurs du Dictionnaire nous feront connoître une meilleure source, d'où ils ont tiré ce fait, ainsi que l'Abbé Ladvocat, que j'avois

Fiv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

taxé mal-à-propos d'avoir fait une faute en cet endroit.

*Avenzoar*, médecin du douzième siècle, contemporain d'Avicenne, & le même Dictionnaire fait mourir Avicenne l'an 1036 ; dans les deux éditions que j'en ai, s'il y a faute, l'Abbé Ladvocat l'auroit faite aussi, mais le chronologiste de la société ne l'a sûrement pas copié ; il nous applanira la difficulté.

*Augustin*, (Antoine) je cherche inutilement l'édition de *Emendatione Gratiani*, donnée par Baluse, in-4°.

*Bacon*, (François) page 288, seconde colonne ; lorsque le Marquis d'Effiat accompagna en Angleterre la fille de Henri le Grand, épouse de Jacques I. Je ne connois pas cette fille de Henri le Grand, elle auroit été bien jeune pour Jacques I.

*Ballon*, le Pape Urbain VIII accorde en 1528 une Bulle pour la réforme des Bernardines, que la mere de Ballon, née en 1591, avoit entreprise.

*Baniera*, si ce n'est pas Mathieu, mais Jean, qui est auteur des nouvelles, comment Mathieu publia-t-il ses nouvelles galantes dans Agen, dont il étoit évêque ?

*Ses nouvelles*, dont la première & seconde partie furent imprimées à Lucques, 1554, 3 volumes in-4° ; il me sembloit que chaque partie ne faisoit qu'un volume ; la troisième à Chilan, 1560, in-8° ; je n'avois pas entendu dire qu'à l'édition de 1554 on y joignoit une troisième partie d'une autre édition ; je ne connois pas non plus la ville de Chilan ; aucun géographe ni bibliographe n'en fait mention.

A propos de géographie, j'ai eu occasion de chercher quelque chose dans l'article *Pythéas*, où j'ai lu cette phrase : *Pythéas parcourut toutes les côtes de l'Océan, depuis Cadix jusqu'à l'embouchure du Tanais ; il observa qu'à mesure qu'il avançoit vers le Pole Arctique, &c.* J'avois déjà lu cette phrase dans l'Abbé Ladvocat, & je n'avois pas hésité à la taxer de faute. Quand je l'ai vue portée dans la première édition de ce Dictionnaire, j'ai suspendu mon jugement, parce que, disois-je, une société de gens de lettres ne copieroit pas une pareille bévue, si c'en étoit une. Mais lorsque je revois cette même phrase dans la nouvelle édition de ce Dictionnaire, je reste persuadé que la bévue étoit de mon côté. J'ai cherché, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, quelques mémoires sur la route que tenoient les anciens, pour se rendre, en remontant l'Océan par le Nord, de Cadix à l'embouchure du Tanais, & je n'en ai pas trouvé. Le géographe de la société nous le fera connoître.

*Bartholin*, (Gaspard) meurt en 1519 & son fils en 1660, voilà un cent-trentenaire inconnu.

*Beverland*, *de jure soluta virginitatis*, j'ai vu un exemplaire de ce livre où il y a *de soluta virginitatis jure*, mais *soluta virginitas* & *soluta virginitas*, sont peut-être la même chose ; autrement, le littérateur de la société ne l'auroit pas laissé passer dans deux éditions différentes.

*Boecler*, (Jean-Henri) naquit dans la Franconie en 1611, & mourut en 1626. A la première édition de ce Dictionnaire, j'avois été étonné de voir un homme mort en 1626, rece-

## 130 MERCURE DE FRANCE:

voir des pensions de Louis XIV & de la Reine-Mère, mais il faut bien que cela soit, puisque je l'ai retrouvé de même dans la seconde édition.

*Bruni*, de plusieurs académies d'Italie, mort en 1536; je croyois ces académies bien plus modernes.

*Bukingham*, (George de Villiers, Duc de) naquit en 1562. En 1625, ayant vainement tenté d'inspirer de l'amour à Anne d'Autriche, il fit déclarer la guerre, &c. Un amant du 63. ans auroit pu ne pas réussir auprès d'une jeune Princesse moins fière qu'Anne d'Autriche. J'aurois voulu que les auteurs de ce Dictionnaire eussent fait remarquer la folie de cet homme à son âge.

Quand la société aura rendu publics ses éclaircissmens sur ces articles, je vous ferai passer mes autres observations sur les mêmes lettres, & consécutivement sur les autres, mais je demande que ces éclaircissmens ne se réduisent pas à un simple aveu qu'il y a des fautes, car j'en conclurois qu'aucun membre de cette société n'est versé dans l'arithmétique, dans la chronologie, dans la bibliographie, dans l'histoire, dans la géographie, ni même dans la littérature. Je n'y verrois que des rhétoriciens, qui, sur un article donné, font une amplification, sans avoir égard au raisonnement, à l'ordre, ni à la date des faits; & en ce cas, je renonce à faire l'*errata* de cette collection historique; e m'en tiendrai à l'Abbé Ladvocat, qui n'a que ses fautes, au lieu que dans le nouveau Dictionnaire je trouverois les siennes & d'autres encore plus choquantes.

## A C A D É M I E S.

## I.

*Académie Française.*

L'ACADEMIE Française a tenu le 9 de Janvier une séance publique pour la réception de M. du Belloy , connu par ses succès du *Siège de Calais*, de *Bayard*, & d'autres tragédies dans le genre national & patriotique. Le nouvel Académicien a prononcé le discours d'usage dans lequel il a témoigné sa reconnoissance , & fait l'éloge de son prédécesseur & des fondateur & protecteurs de l'académie. Il a intéressé par le simple récit des vertus civiles & des qualités militaires de S. A. S. Mgr le Comte de Clermont , Prince du Sang , qui s'est distingué dans la guerre , & que le Maréchal de Saxe avouoit pour son élève. Ce Prince cultivoit les lettres & les gens de lettres , parmi lesquels il aimoit à se compter. Il secouroit l'humanité souffrante. Il avoit acheté autour de son palais plusieurs maisons , où des familles malheureuses trouvoient non-seu-

F vj



## 132 MERCURE DE FRANCE:

lement les besoins de la vie, mais même l'aisance; & comme il rougissoit en quelque sorte de paroître donner, le citoyen infortuné ne rougissoit pas de recevoir. M. du Belloy a rapproché les traits de bienfaisance, les services rendus au courage & au mérite du soldat, & les établissemens utiles de notre Monarque Bien-Aimé.

M. l'Abbé le Batteux, en l'absence de M. le Maréchal de Saxe, que le sort avoit élu directeur, a répondu au nouvel Académicien. Il a remarqué, comme un événement unique dans les fastes littéraires, qu'un Prince du Sang Royal eût été précédé & remplacé par un homme de lettres.

M. d'Alembert a fini la séance par la lecture d'une Epître en très-beaux vers, de M. Saurin, sur l'*Amour de la vérité*.

Nous parlerons plus particulièrement de ces éloges quand ils seront imprimés.

*ANNONCE d'un prix proposé par la Faculté de Médecine de Paris.*

M. Cuvilliers de Champoyaux, médecin, originaire de Mesle en Poitou, ayant légué à la faculté de médecine de Paris une somme pour la fondation d'un prix, la compagnie s'est chargée volontiers de remplir les intentions de ce citoyen zélé : elle a vu dans cet établissement un nouveau motif d'émulation, propre à favoriser les progrès de l'art important dont elle s'occupe. En conséquence, il a été arrêté, par un décret du mercredi 4 Décembre 1771, que la faculté distribueroit tous les deux ans un prix de 200 livres, dont la valeur seroit remise à l'auteur du mémoire couronné, en espèces, ou en une bourse de 100 jettons d'argent, portant l'empreinte du doyen lors en charge.

Dans le choix des matières qu'on donnera à traiter, la faculté préférera toujours celles qui seront véritablement utiles, à celles qui pourroient plutôt faire briller les talens, que procurer des découvertes intéressantes : elle propose pour

# 134 MERCURE DE FRANCE.

sujet du prix qui sera distribué dans le courant du mois d'Août de l'année 1772, la question suivante.

## S Ç A V O I R,

*S'il est possible de prévoir les maladies épidémiques, & quels seroient les moyens de les prévenir, ou d'en arrêter les progrès.*

Toutes personnes, tant étrangères que régnicoles, seront admises à concourir, à l'exception des docteurs de la faculté de médecine de Paris, & même des bacheliers de ladite faculté, en observant les conditions suivantes.

1°. Les mémoires pourront être écrits en françois ou en latin ; ils seront envoyés avant le 8 Juillet de l'année 1772, passé lequel tems, ils ne seront plus admis : on les adressera à M. le Doyen de la faculté, francs de port, ou ils lui seront remis par une personne tierce.

2°. Les auteurs éviteront de se faire connoître, & pour cela, ils auront soin de ne point se nommer ; ils écriront la devise, qu'ils mettront à la tête de leur ouvrage, leurs noms & surnoms, leurs qualités, & leur adresse précise sur une

**J A N V I E R. 1772. 135**  
feuille séparée, qui sera pliée, cachetée,  
& qu'ils joindront au mémoire.

De tous les cachets, on ne levera que ceux des deux ouvrages qui auront remporté le prix & l'*accessit*, les autres seront brûlés, à moins que la faculté n'ait une permission expresse des auteurs d'en user autrement.

Pour éviter les méprises, M. le Doyen ne remettra le prix qu'à l'auteur même du mémoire couronné, ou à quelqu'un chargé par lui d'une procuration en forme, & se fera représenter une double copie de l'ouvrage.

La proclamation du prix se fera le jour de l'acte solennel, nommé les paranymphe, qui se célèbre publiquement tous les deux ans dans les écoles de la faculté, après lequel on rendra compte des différens mémoires qui auront été présentés, & particulièrement de celui qui aura mérité le prix.

### I I I.

*Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 18 Août 1771.*

M. Maret, secrétaire perpétuel, a annoncé, en ouvrant la séance, que l'A-

## 136 MERCURE DE FRANCE.

l'Académie ne distribueroit point de prix cette année.

Elle avoit proposé un problème physico chymique ; il s'agissoit de déterminer l'action des acides sur les huiles , le mécanisme de leur combinaison & la nature des différens composés savoneux qui en résultent.

L'Académie avoit invité les auteurs à indiquer , dans les trois règnes , les productions naturelles les plus simples qui participent de l'état savoneux acide , à essayer en ce genre de nouvelles compositions , à expliquer leurs propriétés générales & leurs caractères particuliers , & à ne présenter de théorie qu'appuyée de l'observation & de l'expérience.

C'étoit interdire toutes les spéculations vagues , restreindre les recherches à ce qui concernoit les savons acides , mais ouvrir en même tems une belle & vaste carrière à ceux que l'amour de la gloire & la satisfaction précieuse d'être utile auroient décidés à y entrer.

Mais , a dit M. Maret , peu de personnes ont essayé de parcourir cette carrière , & un seul s'y est montré avec avantage.

La dissertation porte pour épigraphe cette sentence de Cicéron , *Non nobis natæ*

*Jumus, sed patriæ & amicis.* Elle forme un très bon ouvrage sur les savons en général. Mais en prenant pour objet de son travail toutes les substances savonneuses, qu'il distribue en cinq classes, l'auteur n'a donné aux savons acides qu'une très-petite partie de son attention; & a traité cet objet si superficiellement, que les vues de l'Académie ne sont absolument point remplies.

Ce jugement ne paroîtra pas trop sévère à l'auteur, puisqu'il l'a porté lui-même sur son ouvrage; puisqu'après avoir reconnu que le sujet proposé étoit des plus intéressans & pouvoit faire la matière d'un traité très-curieux & encore plus utile, il s'est écrié : heureux qui pourra avoir le temps de défricher un aussi vaste champ ! Personne n'est plus en état que lui de rendre ce service à la société.

L'ensemble de la dissertation dont on parle annonce un esprit méthodique; & l'on voit, par les détails de l'exécution, que l'auteur est très-versé dans la chymie, très-éclairé en physique & très-instruit des procédés de différens arts.

Le desir d'avoir, sur les savons acides, un ouvrage satisfaisant engage l'Acadé-

## 138 MERCURE DE FRANCE.

mie à proposer le même sujet pour le prix de 1774.

Ce prix consistera en deux médailles d'or, chacune de la valeur de 300 liv.

En reculant ainsi le moment de la distribution on donne le tems de faire les expériences nécessaires.

Le sçavant qui a regretté de n'avoir pu traiter d'une manière convenable cet important sujet, mettra probablement à profit un intervalle aussi considérable. L'Académie le verra rentrer en lice avec d'autant plus de plaisir qu'elle lui a refusé la couronne avec peine.

M. Maret a lu ensuite l'éloge de M. Joseph Durey, marquis du Terrail, lieutenant-général du Verdunois, maréchal des camps & armées du Roi & académicien honoraire non résident, né à Paris le 11 Octobre 1711, & mort le 13 Juin 1770.

Une probité peu commune avoit concilié l'estime des ministres & des plus grands seigneurs de la cour, au père de M. du Terrail, trésorier de l'extraordinaire des guerres & commandeur honoraire de l'Ordre militaire de St Louis.

Sa mère, fille de Jean d'Esteing, baron de Sallant & de Claude Combourcier, Dame du Terrail, lui avoit transmis par

l'effet d'une substitution le nom & les armes des du Terrail.

M. Maret fait observer que ces heureuses circonstances influèrent beaucoup sur les sentimens dont M. du Terrail fut animé , & que l'honneur d'appartenir à l'illustre chevalier Bayard & d'en porter le nom l'enflamma du plus ardent patriotisme.

*Bayard y voit* : telle étoit , remarque M. M. , la devise dont M. du Terrail avoit décoré ses armes , & jamais il ne cessa de se croire honoré des regards d'un aussi grand homme.

Un précis historique de la vie de cet académicien sert de preuve à cette assertion. M. M. le suit dans les différentes campagnes qu'il fit en qualité de capitaine dans le régiment Royal cavalerie , de cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires , de colonel des dragons de la Reine & de brigadier des armées du Roi.

Il rappelle que ce militaire intrépide contribua au gain de la bataille de Coni , dans laquelle il commandoit les dragons ; que sa conduite en cette célèbre journée lui mérita les éloges de l'Infant Don Philippe & du Prince de Conti & le grade



## 240 MERCURE DE FRANCE.

de maréchal des camps & armées du Roi, auquel il fut élevé peu de tems après.

Une maladie, qui l'a conduit au tombeau après l'avoir fait souffrir cruellement pendant un grand nombre d'années, le força à quitter le service ; mais il avoit trop de patriotisme pour renoncer au desir de se rendre utile à la patrie. Il s'étoit étudié à connoître les intérêts des Princes, & M. le Cardinal de Fleuri, qui avoit eu des preuves de ses talens politiques, l'avoit choisi pour l'envoyer en qualité d'ambassadeur à la cour de l'Infant Duc de Parme. Sa mauvaise santé ne lui permit pas de répondre à l'honneur qu'on lui faisoit ; il se vit obligé de mener une vie privée.

Plusieurs ouvrages de divers genres remplirent les momens que lui laissèrent ses maux ; on a de lui des pièces de théâtre, des romans & quelques mémoires sur différens sujets.

Son zèle parut avec éclat dans l'exposition des moyens qu'il avoit imaginés pour l'illustration de la noblesse, & l'on pourroit regretter que les galeries patriotiques dont il avoit conçu l'idée n'aient pas pu être exécutées.

Protéger les artistes & les gens de let-

prés, favoriser leurs progrès par sa générosité, verser dans le sein des pauvres les aumônes les plus abondantes & donner à tous ses parens les preuves les moins équivoques de sa tendresse pour eux fut constamment l'objet des attentions de M. du Terrail.

Sa bienfaisance & son amour pour les sciences & les lettres se manifestèrent par la fondation du prix que l'Académie distribue chaque année. Par un effet de la modestie la plus rare, il renonça en quelque sorte à la gloire que répand sur lui ce bienfait, & consentit que la médaille continuât à porter l'empreinte du nom & des armes de M. Poufier, fondateur de l'Académie.

M. Maret termine le recit de toutes les belles actions de M. du Terrail par l'exposition de ses vertus sociales, & fait voir qu'aux qualités distinguées qui rendent un homme précieux à l'Etat, cet académicien réunissoit celles qui font estimer, respecter & chérir les particuliers.

Cette lecture a été suivie de celle d'un mémoire sur un peuple nain de l'Afrique, par M. Debrosses, président à mortier au parlement de cette province,

On a mis au rang des fables ce que les Anciens ont débité au sujet des Pigmées, mais il ne faut pas toujours nier les faits parce que des circonstances fabuleuses en accompagnent le récit. M. de Brosse, qui fait cette remarque dans le début de son mémoire, en fournit la preuve en conciliant ce que les Anciens ont dit des Pigmées avec la relation contenue dans une lettre que M. Comerson, botaniste, envoyé aux Indes par le gouvernement, lui a écrite de Madagascar.

Ce naturaliste a vu, sur la fin de l'année dernière, au Fort Dauphin, chez M. le Comte de Modave, gouverneur de l'établissement que nous avons au Sud de cette île, une femme *Quimosse* (c'est le nom que les naturels du pays donnent au peuple nain qui habite les montagnes situées au centre de l'île.) On donnera seulement la description de cette femme qui suffira pour faire connoître cette espèce extraordinaire; elle avoit été enlevée fort jeune sur les confins de son pays, & paroïssoit âgée d'environ trente ans. Elle étoit haute de 3 pieds 7 à 8 pouces. Sa couleur étoit du noir le plus clair que M. Commerson eût vu parmi les Nègres. Ses membres étoient gros & lui donnoient

beaucoup de ressemblance à une femme de proportion ordinaire de laquelle elle ne différoit que par sa hauteur. Ses bras étoient très-longs ; lorsqu'elle les laissoit tomber perpendiculairement à ses côtés , la main descendoit au-dessous du genouil. Les mamelles étoient absolument plates sans aucune apparence qu'elles eussent été plus grosses , on n'appercevoit de saillant que le mamelon. Elle avoit les cheveux lains comme les Nègres ; sa physionomie n'étoit point désagréable & annonçoit la bonté de son caractère ; elle avoit plus de rapport avec celle d'une Européenne qu'avec celle d'une Malgache ( nom des habitants de Madagascar. ) Quoiqu'elle eût les tempes ridées , cela n'ôtoit rien à la sérénité de son air. Son humeur étoit douce & , à juger par sa conduite , cette femme avoit beaucoup de bon sens.

Ce portrait , fait d'après nature , est en même tems à peu de chose près celui de tous les *Quimos*. Les relations des habitants du pays donnent à ces pigmées beaucoup de valeur , d'industrie & d'équité. Ils ne sortent pas de leurs montagnes & ne permettent à personne d'y pénétrer. Leurs armes sont la sagaie , espèce de trait qu'ils lancent on ne peut pas plus adroi-

tement. Les armes à feu leur sont inconnues.

M. Mailli a lu l'histoire de l'entreprise que fit Jacques Verne du tems de la ligue pour remettre la ville de Dijon en l'obéissance d'Henri IV. Cette histoire est un fragment d'un ouvrage que M. M. se propose de donner au Public, & dans lequel il raconte ce qui s'est passé en Bourgogne en ces tems affreux où le fanatisme faisoit aux François l'illusion la plus funeste.

On a vu avec plaisir, dans ce fragment historique, que si Dijon ne fut pas une des premières villes de la province qui ouvrit ses portes au Roi, c'est que le Duc de Mayenne étant gouverneur de cette province; son fils, que l'on appeloit Henri Monsieur, faisant sa résidence au palais des Ducs, & les Ligueurs ayant une forte garnison dans le château sous le commandement de Francesque, Italien rusé & cruel, il y avoit tout à craindre de se déclarer contr'eux. Que cependant le cœur de la plus grande partie des habitans étoit pour Henri IV; que, parmi les membres du parlement resté à Dijon, il y en avoit beaucoup qui n'aspiroient qu'au moment de se soumettre à leur Roi légitime, & travailloient

J A N V I E R. 1772. 145  
travailloient à le rendre maître de la  
ville.

L'entreprise de Verne fut sans succès  
& lui coûta la vie , ainsi qu'à plusieurs  
autres fidèles royalistes ; mais elle ne con-  
tribua pas peu à hâter la révolution qui ,  
peu de tems après, remit notre patrie sous  
l'obéissance d'Henri le Grand.

La séance a été terminée par un mé-  
moire de M. Dantick sur la fausse émé-  
raude d'Auvergne. Cette pierre qui se trou-  
ve à Loubeyrat , terre appartenante à Mde  
la Marquise de la Fayette, est un spath fu-  
sible ou vitreux. Quand on la frappe elle  
se casse en morceaux irréguliers comme le  
verre ; elle peut être gratée avec un cou-  
teau & ne fait point effervescence avec  
les acides. Elle fait feu au briquet , du  
moins d'une manière très-sensible dans  
l'obscurité , & paroît une vraie crystalli-  
sation. Ses crystaux sont de forme rhom-  
boïdale , gros, bien marqués, bien trans-  
parens & d'un verd clair. Elle est spécifi-  
quement plus pesante que le quartz.

M, Dantick fait l'énumération de tou-  
tes les qualités particulières de cette fausse  
émeraude & de ses propriétés.

On peut, avec cette pierre, faire des  
opales factices, plus dures & moins fra-

*II. Vol.*

G

## 146 MERCURE DE FRANCE.

giles que celles que l'on fait avec de la craie , de la chaux éteinte , &c.

On peut , par son mélange avec la fritte , avoir une belle porcelaine de verre.

Cette pierre remplaceroit avec avantage la soude , la cendre & la chaux dans la composition du verre. Si par un défaut de mélange des ingrédients ou par la faute des ouvriers le verre grailloit , elle seroit capable de dissiper cette graisse.

On pourroit encore en tirer un grand parti dans les manufactures de porcelaine , de fayance & même de brique tant pour la pâte que pour la couverte.

M. D. se propose de multiplier les expériences pour connoître plus sûrement tous les avantages qu'on peut tirer de ce minéral.

### I V.

#### *De Besançon.*

Le 21 Décembre 1771 , l'Académie des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Besançon tint sa séance publique de la rentrée , que diverses circonstances avoient retardée. M. le Cardinal de Choiseul , le Maréchal Duc de Lorges , M. Chifflet , Pre-

mier Président, & M. Delacoré, Intendant de la Province, y assisterent.

M. l'Abbé de Soraise, Vice-Président; fit l'ouverture par des observations sensées & ingénieuses sur la décadence du goût; il en montra les progrès dans plusieurs ouvrages récents: il en rechercha ensuite le principe & la cause.

M. Philipou, Avocat du Roi au Bureau des Finances, fit part du projet d'un ouvrage, qui pourroit avoir pour titre: *La Philosophie du Peuple*, & qui rouleroit sur l'explication historique & morale des proverbes. Il en développa quelques-uns sur le plan qu'il avoit annoncé, & prononça très-intéressant une matière qui seroit d'abord peu susceptible d'intérêt. Le développement qu'il fit de ce proverbe: *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, fut goûté & applaudi, & plus encore la fiction agréable par laquelle il établit la supériorité de la vertu sur les graces & les talens.

M. Ethis, Commissaire provincial des guerres, annonça un Recueil des mêmes vies qu'a écrits Plutarque; mais traitées & travaillées sur un plan nouveau. Le desir de former le cœur de son fils, autant que l'envie d'en étendre les connoissances;



## 148 MERCURE DE FRANCE.

l'a porté à dégager l'histoire des hommes que l'orateur de Chéronée a célébrés, de cet amas de fables & de détails minutieux ou peu vraisemblables qui révoltent les gens sensés; il saisit le vrai de chaque fait, réduit le merveilleux à sa juste valeur, & fait sortir des traits de vertus qu'il présente, ces moralités sans lesquelles l'histoire seroit au-dessous du roman. La vie de Thésée fut celle dont il fit lecture. Les expéditions de ce Héros contre les Brigands qui ravageoient l'Attique, fournit à l'historien l'occasion précieuse de relever le service des Maréchaussées, trop mal apprécié parmi nous. La réforme de la législation dans Athènes, amena d'autres réflexions intéressantes, sur tout pour ce moment. Il ôta à la fable du Minotaure ce qu'elle a d'incroyable; & au lieu de faire de Thésée un demi dieu, il se contenta de le présenter comme un grand homme, qui fut le bienfaiteur de ses semblables; ce qui doit servir de modèle aux Souverains, jaloux des suffrages de la postérité. En rendant justice aux talens de M. Ethis, chacun convint que cette façon de présenter les Vies de Plutarque étoit également philosophique & agréable, & que ce seroit faire au Public

un présent bien précieux que de lui donner promptement la collection que M. Éthis a préparée. Le travail qu'il a fait pour l'éducation de son fils, ne peut qu'enrichir notre littérature, & se faire rechercher de tous les pères de famille qui voudront remplir l'étendue de ce titre.

La séance fut terminée par l'éloge de Massillon que lut M. l'Abbé Talbot, chanoine de la Métropole, & prédicateur de S. M. Il étoit d'autant plus capable d'apprécier ce célèbre Orateur, qu'il le suit de près dans la carrière de la chaire. Des anecdotes qu'il avoit reçues depuis peu de M. Morin, ancien Vicaire général de l'Evêque de Clermont, le déterminèrent à entreprendre cet éloge. On applaudit beaucoup au tableau rapide & fini des Orateurs chrétiens qui avoient devancés Massillon. Ce morceau décéloit un grand maître. Le *petit Carême* fut caractérisé par ces traits si vrais. « Qui pourroit n'y pas  
 » admirer avec quelle solidité, quelle  
 » force il fait instruire un Roi ; avec  
 » quelle simplicité il fait instruire un enfant : rien n'y paroît au-dessus de son  
 » âge, ni au-dessous de sa dignité. C'est  
 » en même-tems le code des Courtisans  
 » & des Souverains ; c'est l'art de regner

» sur les peuples, & sur soi même ». Les anecdotes & les détails de la vie privée ou épiscopale de Massillon, firent le plus grand plaisir. Elles joignoient au mérite de la nouveauté celui d'être écrites avec autant d'esprit que de goût.

## V.

*Discours sur la nécessité & les moyens de supprimer les peines capitales, lu dans la séance publique tenue par l'Académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon, le 15 Décembre 1770.*

Les Compagnies Littéraires, qui sembloient n'être formées que pour fixer la langue & pour donner des leçons de bon goût, ont étendu leurs travaux sur des objets plus intéressans pour l'humanité, & dignes en même tems de l'homme de lettres & du citoyen. Parmi les sujets qui ont été traités en ce genre, celui du discours que nous annonçons est sans contredit un des plus beaux. Le motif & la manière font également honneur à l'Académicien qui l'a composé. L'Auteur annonce & prouve non-seulement que la rigueur des peines ne diminue pas le nombre des crimes, mais encore que l'impossibilité de réparer le mal que l'on peut faire, en faisant subir la mort à des innocens, devroit seul faire abolir les peines capitales,

» Que sert aux manes de Calas l'honneur

» qu'un Prince humain & juste a restitué sollem-  
 » nellement à sa mémoire ? Que lui servent les  
 » pleurs dont l'Europe a baigné sa tombe , &  
 » les libéralités qui sont allées chercher &  
 » consoler la veuve & les enfans ? Effet cruel  
 » & nécessaire des peines capitales ! Quand une  
 » fois elles ont frappé l'innocent , toutes les  
 » réparations possibles ne sauroient en ranimer la  
 » cendre.

» Autre vice de ces sortes de peines : elles ne  
 » s'appesantissent que sur le peuple. Le mortel que  
 » la fortune couvre de son aile leur échappe pres-  
 » que toujours. Ce sont ces toiles d'araignées  
 » dont parle Anacharsis ; le moucheron s'y  
 » prend , l'hirondelle les déchire.

» A Dieu ne plaise que j'accuse les dispensateurs  
 » de la justice criminelle ? Je crois volontiers  
 » qu'ils sont incorruptibles comme la loi , & que  
 » les flots des passions ne s'élèvent pas jusqu'à  
 » eux ; mais est-ce d'eux que dépend l'exercice  
 » de leur ministère ? Que de personnes il leur faut  
 » pour être informés du crime , s'assurer du cou-  
 » pable » . &c.

Il fait ensuite le parallèle du tems où , chez  
 la même nation , les Chefs de la Justice sont es-  
 corrés de bourreaux , & de celui où , en abolis-  
 sant les peines capitales , ces charges de meurtrier  
 public & légitime seroient supprimées. Il est fâché  
 de ne voir par-tout que des tortures pour le  
 crime , & point de prix pour la vertu.

» Un Législateur éclairé prépare plus d'appâts  
 » pour la vertu , qu'il ne dresse d'épouvantails  
 » pour le vice. La crainte du châtement ne peut  
 » qu'éloigner du mal : l'espoir de la récompense

## 52 MERCURE DE FRANCE.

« mène au bien ; il créeroit une ame à celui qui  
 « n'en a pas. Combien à la vue des couronnes  
 « obsidionales & civiques ne s'exalta pas le cou-  
 « rage des aventuriers rassemblés par Romulus ?  
 « Quelques feuilles de chêne & des brins d'her-  
 « bes firent ces Héros ; les châtimeus n'eussent  
 « formé que des esclaves ».

Ce n'est pas tout que de démontrer qu'un  
 moyen est vicieux ; il faut encore y suppléer par  
 un autre meilleur : c'est aussi ce que fait l'Auteur.  
 En abolissant les peines capitales, il en indique  
 d'autres non moins onéreuses, plus efficaces &  
 plus capables de dédommager la société du tort  
 que le criminel a pu lui faire, & il dit :

« Si élevé tout-à-coup à la noble fonction de  
 « Législateur, & ne pouvant rappeler le bon  
 « ordre ni par l'attrait bien puissant des récom-  
 « penses, ni par l'attrait plus puissant encore des  
 « bonnes mœurs, il me falloit absolument com-  
 « poser un code pénal, je commencerois par  
 « descendre bien avant dans le cœur humain. Là  
 « je chercherois à démêler parmi les ressorts de  
 « son organisation quels sont ceux qui imprì-  
 « ment à son ame plus d'énergie & d'activité ; &  
 « dès qu'une fois j'aurois pu les découvrir, j'y  
 « attacherois comme à un point fixe le premier  
 « anneau de mes loix. Ou je me trompe fort, ou  
 « la crainte de l'opprobre est ce point que je cher-  
 « che. En effet j'observe que la louange nous  
 « flatte moins que le mépris ne nous blesse ; que  
 « beaucoup d'hommes voient, sans être ébranlés,  
 « s'écrouler autour d'eux l'édifice de leur fortune ;  
 « qu'un grand nombre envisage le tombeau sans  
 « émotion, qu'on regarde même des fers sans  
 « pâlir, pourvu que ce ne soit pas l'infamie qui

» les présente. Mais quel mortel tient devant la  
» honte & l'avilissement ? »

En effet, si, au lieu de pendre ceux qui, selon nos loix, méritent de l'être, on leur applique, non sur l'épaule qu'on ne voit pas, mais sur le visage, une marque ineffaçable d'ignominie, qu'auroit-on à craindre d'eux davantage ? Chacun, en les voyant, auroit grand soin de s'en méfier. *Fenum habet in cornu*, le diroit-on, *longè fuge*. De plus on sauveroit leur postérité, & ils payeroient par le travail qu'on pourroit exiger d'eux, l'existence qu'on leur laisseroit. A l'égard des scélérats les plus déterminés, l'Auteur voudroit non-seulement que des chaînes éternelles répondissent de leurs personnes, mais encore qu'ils fussent employés à soulager les laboureurs dans leurs corvées, à travailler aux grands chemins ou à tout autre ouvrage public. Ce seroit, pour ainsi dire, une amende journalière qu'ils payeroient à l'humanité.

## S P E C T A C L E S.

### C O N C E R T S P I R I T U E L.

**I**L y a eu concert aux Tuileries la veille & le jour de Noël. Les nouveautés ont été dans celui du 24 décembre un motet à voix seule de M. l'Ecuyer, ordinaire de l'académie royale de musique, chanté par M. Warin. M. Beere, ordinaire de la

G v

## 154 MERCURE DE FRANCE.

musique de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans , a exécuté un concerto de clarinettes de la composition de M. Stamitz fils. Mlle Dubois , âgée de treize ans & demi , élève de la Demoiselle de ce nom , de la musique du Roi , a chanté *Coronate*, motet à voix seule de M. le Fèvre, & le Public a été aussi étonné que satisfait du talent & du goût précoces de cette jeune Musicienne , tant pour l'étendue de sa voix dans un âge si peu avancé , que pour les cadences qu'elle a des plus brillantes. On a aussi beaucoup applaudi M. le Duc le jeune , très jeune Virtuose , qui a exécuté avec supériorité un beau concerto de M. le Duc l'aîné.

---

### O P É R A.

L'ACADEMIE royale de musique continue les représentations d'*Amadis*, qu'elle doit bien-tôt remplacer par *Castor & Polux*, dont les paroles sont de M. Bernard, & la musique de Rameau.

---

*COMÉDIE FRANÇOISE.*

**L**ES comédiens françois ont donné lundi 23 Décembre, la première représentation de la *Mere Jalouse*, comédie en trois actes & en vers. L'auteur est M. Barthe, connu par plusieurs pièces de vers très-agréables, & par la charmante comédie des *Fausses Infidélités*. Ce nouvel ouvrage ne peut qu'ajouter beaucoup à sa réputation, par le mérite singulier du style, par la vivacité, la finesse & la vérité du dialogue, par plusieurs scènes très-bien faites & qui ont eu le plus grand succès, sur-tout par un des caractères qui a généralement paru original & piquant, & qui ne dépareroit aucune des bonnes comédies que nous ayons au théâtre. On doit encore sçavoir gré à M. Barthe d'avoir donné une pièce dans le vrai genre de la comédie, genre trop négligé par ceux même qui auroient le plus de talent pour y réussir. Le public, quelquefois si indulgent, & quelquefois si sévère, est trop éclairé, sans doute, pour vouloir lui-même conspirer contre son

G vj



plaisir. Malgré les critiques que cette pièce a essuyées (à la première représentation sur-tout) elle a eu le plus grand succès d'estime pour l'auteur ; son succès doit tous les jours augmenter au théâtre ; & l'on ne peut douter qu'il ne soit très-grand à la lecture. Dès qu'elle paroîtra, nous nous hâterons d'en donner l'extrait. Nous tâcherons de la juger avec cette impartialité qu'on doit au public & à soi-même, & sur tout avec les égards dus à des talens qui s'annoncent d'une manière si distinguée dans un genre aussi difficile.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

**L**ES Comédiens Italiens ont remis sur leur théâtre les *Deux Avars*, comédie en deux actes de M. de Falbaire, musique de M. Grétri.



## A R T S.

## P H Y S I Q U E.

*EXTRAIT du mémoire lu à l'Académie  
royale des Sciences, sur le Météore du  
17 Juillet.*

UN Philosophe ancien disoit, qu'on devoit étudier la Physique, quand ce ne seroit que pour nous délivrer des vaines terreurs, que nous inspirent certains météores: il avoit raison; sans cela, nous sommes continuellement exposés à être surpris & alarmés par des phénomènes, qui sont cependant aussi anciens que le monde. Un globe de feu passe au-dessus de Paris, il étonne les uns, il épouvante les autres; toute la ville en raisonne. On débite, & même parmi cette partie de la nation, qui n'est point peuple, cent choses extraordinaires sur la cause de ce météore. On ouvre les annales de la Physique, & la surprise disparoit; on apprend que ce phénomène, qui a étonné tant de monde, a été observé dans tous les tems.

Tout ce qui peut nous éclairer sur ces objets, étant très-important; nous voudrions bien donner à nos lecteurs un détail suffisamment étendu du mémoire que M. le Roi a lu sur ce météore, à la rentrée de l'Académie des Sciences, & que

## 158 MERCURE DE FRANCE.

nous avons annoncé dans le Mercure de Décembre ; mais bornés malheureusement par l'abondance des matières, nous ne pouvons en parler que d'une manière fort abrégée. Quoiqu'il en soit, nous allons tâcher de faire connoître, ce qu'il renferme de plus intéressant.

Les grands phénomènes de la nature n'échappent pas, même aux peuples les plus sauvages, & les moins occupés des merveilles de cet Univers : cette vérité est consignée dans l'histoire des temps. Les Anciens ont connu le globe de feu. Aristote, Seneque & Plin l'ont décrit. Nos vieilles chroniques en parlent souvent, mais d'une manière qui caractérise bien l'ignorance & la superstition de ces tems-là. Comme on ne voyoit alors dans toutes les apparences célestes, qui pouvoient avoir quelque chose d'extraordinaire, que des marques de la colère du ciel ; on ne voyoit dans les globes de feu, que des épées flamboyantes, des dragons volans, qui vomissoient des flammes, & d'autres figures non moins épouvantables ; & ces dragons de feu volans, (car c'est le nom qu'on leur donnoit le plus souvent) ne manquoient jamais, comme on l'imaginoit bien d'annoncer la mort d'un grand, la guerre, la famine ou la peste.

Après cette histoire très-courte des globes de feu, mais très-nécessaire, parce que nous avons dit, M. le Roi passe rapidement à la description de celui du mois de Juillet, & comme il est toujours important de connoître ces phénomènes avec exactitude ; nous la mettrons ici en entier.

« Le dix-sept de Juillet ( de l'année dernière , )  
 « vers les dix heures & demie du soir, le tems  
 « étant parfaitement serein, à l'exception de  
 « quelques nuages qui bordoient l'horizon du  
 « côté du couchant ; on vit tout d'un coup dans  
 « le nord-ouest, un feu semblable à une grosse  
 « étoile tombante, qui augmentant à mesure  
 « qu'il approchoit, parut bientôt sous la forme  
 « d'un globe, & ensuite avec une queue qu'il  
 « traînoit après lui. Ce globe ayant traversé  
 « une partie du ciel, à peu-près du nord nord-  
 « ouest au sud sud-est, avec une extrême rapidi-  
 « té, & dans une direction très-inclinée à la terre,  
 « son mouvement parut se ralentir, & sa forme  
 « devenir semblable à celle d'une larme baravi-  
 « que ; il répandit alors la plus vive lumière,  
 « étant d'une blancheur éblouissante, pareille à  
 « celle du métal en fusion. Sa tête paroissoit en-  
 « vironnée de flammèches de feu, dont les unes  
 « sembloient appartenir au corps du météore, &  
 « les autres en être détachées ; & sa queue bordée  
 « de rouge, étoit parsemée des couleurs de l'arc-  
 « en-ciel. Ce globe étant devenu comme station-  
 « naire, parut prendre une forme encore moins al-  
 « longée, comme celle d'une poire, & avoir dans  
 « son milieu des bouillonnemens, accompagnés  
 « d'une matière fumeuse. Alors ayant comme  
 « épuisé tout son mouvement, il éclata en répan-  
 « dant un grand nombre de parties lumineuses,  
 « semblables aux brillans des feux d'artifice, ces  
 « brillans produisirent une si vive lumière & si  
 « éblouissante, que la plupart des spectateurs ne  
 « purent en soutenir l'éclat, & crurent l'instant  
 « d'après, être au milieu des plus profondes  
 « ténèbres. »

Quand on vit ce globe traverser notre atmosphère, on auroit eu de la peine à se persuader qu'il venoit des côtes d'Angleterre, au-dessus desquelles il s'étoit formé; cependant rien n'est plus constant. Il partit de cette région & dirigeant sa course, au-dessus des confins de la Picardie & de la Normandie, il passa presqu'au zénith de Paris, & alla éclater aux environs de Melun.

Deux minutes après son explosion, ou à peu près, on entendit un bruit extraordinaire, comparé par les uns à un coup de tonnerre, qui gronde au loin, & par les autres à un bâtiment qui s'écroule, ou à une charette fort chargée qui roule sur le pavé. Ce bruit fut suivi d'un second plus clair & plus foible; mais qui ne fut entendu que dans les maisons de Melun.

A peu près dans le même-tems, où on entendit à Paris le premier bruit, il y eut une espèce de commotion dans l'air qui fit trembler les vitres & les meubles, dans les parties de la ville situées au sud-sud-est, particulièrement dans les lieux élevés, comme à l'Observatoire.

On a cru que c'étoit l'effet d'un tremblement de terre; c'est une erreur; l'explosion de ces globes produit presque toujours ces sortes de commotions. Il y en a nombre d'exemples; M. Leroi en rapporte un arrivé de nos jours. En 1756, un globe de cette espèce éclata au-dessus de la ville d'Aix en Provence; la commotion fut si forte, que la plupart des maisons en ayant été ébranlées, les cheminées tombè-

rent de la secousse. Les habitans \* épouvantés attribuèrent cet effet à un tremblement de terre ; mais dès le lendemain ils furent détrompés & rassurés par des gens de la campagne qui avoient vu le globe descendre du ciel & éclater au-dessus de la ville.

Cette violente commotion ne doit pas étonner, vu la grandeur de ces globes. Selon cet Académicien, celui du mois de Juillet avoit près de 500 toises de diamètre ; il en cite plusieurs autres encore plus considérables.

En nous parlant d'un volume de feu si énorme, il semble qu'il nous annonce un nouveau danger dont nous sommes menacés, que nous ne connoissons pas encore, & bien plus terrible que celui de la foudre. Quelle ville pourroit en effet échapper à un incendie général & à une ruine totale, si un pareil globe tomboit au milieu de ses murs ? Mais M. le Roi nous rassure en nous montrant que ces globes par leur nature & par ce qu'on a recueilli de leurs apparitions, ne tombent jamais sur la terre en entier, ou, comme il le dit, *en corps de feu*. S'ils y descendent, ce n'est que par parties, ou détachées du météore par l'explosion, ou qui flotteroient auparavant autour de lui \*.

\* Comme ce globe éclata vers les deux heures du matin, les Dames d'Aix toutes effrayées arrivèrent presque en chemise au Cours, où tout le monde se rendoit, craignant les suites funestes de ce prétendu tremblement de terre.

\* Malgré tous les contes qu'on a faits lors du

L'explosion de ces globes a quelque chose de singulier qui n'avoit pas encore été remarqué, & qui mérite cependant bien de l'être. Elle est presque toujours accompagnée de deux bruits successifs, l'un très-fort & l'autre plus foible, comme nous l'avons dit en parlant des deux bruits qu'on entendit dans les environs de Melun. La cause en est bien simple, comme le fait voir M. Leroi. Lorsque ces globes éclatent, il y a presque toujours deux explosions, l'une du globe entier, l'autre des parties (résultantes de la première explosion) qui éclatent à leur tour : ces deux explosions successives doivent donc causer nécessairement les deux bruits de différentes forces qu'on entend après.

On a de la peine à s'accoutumer au volume prodigieux de ces météores ; la rapidité de leur mouvement n'est pas moins extraordinaire. Celui de Juillet se mouvoit avec une telle vitesse, qu'il parcouroit plus de 6 lieues par seconde, ayant décrit en moins de 10 secondes un arc dans le ciel de plus de 60 lieues ; c'est-à-dire,

---

météore de Juillet de personnes brûlées à Paris & à Vanvres, qui n'ont pas le moindre fondement, il semble par différens faits qu'on ne puisse pas douter que plusieurs parties de feu ne soient descendues jusqu'à terre, ou au moins n'ayent paru dans les régions les plus basses de l'atmosphère, lors du passage ou de l'explosion de ce globe. Ce feu étoit extrêmement rare, & ressembloit à la flamme légère des esprits ardents.

qui embrassoit l'espace compris entre les côtes d'Angleterre & les environs de Melun où il éclata. Enfin la hauteur de ces globes, comparée à celle des nuages, est encore un nouveau sujet d'étonnement ; car ceux-ci ne montent guères qu'à 3600 toises ; & ces globes se meuvent dans des régions de l'atmosphère beaucoup plus élevées. Celui dont nous parlons étoit dans les premiers instans de sa course , à près de 41076 toises ou 18 lieues de haut ; & dans les derniers, ou lorsqu'il éclata, il étoit encore à plus de 9 lieues de hauteur.

Ainsi on ne doit être nullement surpris qu'il ait été vu dans des lieux si éloignés les uns des autres, comme à Londres , à Granville , à la Flèche , à Limoges , à Moulins , à Lyon , à Dijon , à Joinville , à Reims \* ; & il est important de remarquer , comme le fait M. Leroi ( pour ne laisser aucune équivoque sur cette grande hauteur ) que ce n'est seulement pas la lueur du globe , qu'on a vue dans ces différentes villes , mais le corps même de ce météore , de manière à en reconnoître la forme , & à en spécifier la grandeur. On a apperçu de bien plus loin sa simple lumière, puisqu'on l'a vue à Sarlat & dans les environs , à près de 120 lieues de Paris. On explique facilement par la hauteur & par la grandeur de

---

\* Il est presque inutile d'ajouter ici qu'ayant tracé à-peu-près la circonférence du cercle où ce globe a été vu , on s'est crû dispensé de parler des villes situées dans l'intérieur de ce cercle où il a été apperçu de même.



et on étore pourquoi tant de personnes se sont imaginées qu'il avoit éclaté auprès d'elles.

La grande distance des différens lieux où on a vu ce globe, fournit une observation intéressante pour la Physique, sur la vaste étendue de pays où on peut avoir le même tems au même instant. Il résulte en effet des observations de ce météore, que le 17 Juillet vers les dix heures & demie du soir, le tems étoit parfaitement serein dans une étendue de pays de près de 200 lieues de diamètre.

La plupart des observateurs se récrient sur cette circonstance de la beauté du ciel au moment où on vit le météore, & en parlent com- d'une chose extraordinaire. M. Leroi observé que cette circonstance qui les a tant frappés, est précisément une condition nécessaire, sans laquelle ils ne l'auroient pas apperçu. Car les globes de feu se formant beaucoup au-dessus de la région des nuages, on ne les voit plus dès que le tems est chargé; ou si on les apperçoit, ce n'est que comme la lueur d'un éclair, ainsi qu'on l'a souvent observé. En effet, un globe de feu se voit quelquefois dans plusieurs endroits, tandis que dans d'autres on ne l'apperçoit point du tout, ou on ne l'apperçoit que comme une lueur, à cause des nuages dont le ciel y est couvert. De là on éprouve une très-grande surprise, quand on entend ensuite le bruit de son explosion. Cet Académicien pense en conséquence que ces météores sont souvent la cause de ces bruits extraordinaires qu'on entend sur-tout en plein jour; & que faute de savoir à quoi les attribuer, on les attribue mal-à-propos au tonnerre. Cette

conjecture est d'autant plus vraisemblable que ces globes sont très-fréquens. Ils paroissent à toutes les heures du jour & de la nuit & dans toutes les saisons de l'année, en été, en hyver, au Printems, en Automne. En vain a-t-on imaginé qu'ils étoient l'effet de la chaleur, & en conséquence qu'on les voyoit plus souvent en été qu'en hyver. Les observations prouvent le contraire, & montrent qu'en en voit moins dans la première de ces saisons que dans la seconde, soit par quelque cause inconnue, soit par la longueur des nuits d'hyver qui compense ce qu'elles ont de moins favorable que celles d'été.

On se tromperoit également, si l'on supposoit qu'ils affectassent quelque direction particulière dans leur mouvement. Ils se meuvent dans tous les sens de haut en bas, de bas en haut, du midi au nord, du nord au midi, de l'Est à l'Ouest, &c. &c. &c. Mais ceux qui se meuvent avec l'extrême rapidité dont nous avons parlé, descendent tous vers la terre dans une direction très-inclinée.

Nous supprimons beaucoup de choses; mais nous ne pouvons nous empêcher de parler d'une remarque curieuse que fait M. Leroi sur la ressemblance de ces météores avec les comètes. Elle paroît en effet si grande à certains égards, qu'on est fort porté à croire, avec cet Académicien, qu'elle a donné lieu à l'opinion qui a fait regarder si long-tems ces astres comme des corps sublunaires & appartenans à notre atmosphère.

Après avoir exposé les circonstances principales qu'on observe dans l'apparition des globes

## 166 MERCURE DE FRANCE.

de feu , particulièrement de ceux qu'on appelle *globes de feu volans* , & que nous ne pouvons rapporter ici parce que cela nous meneroit trop loin ; cet Académicien ajoute : » L'imagination » est épouvantée quand on réfléchit à des masses de feu d'un volume si énorme , & qui se » meuvent avec une rapidité si prodigieuse ; on » ne conçoit pas comment , dans des régions si » élevées que celles où ils prennent naissance , » il puisse se trouver & se rassembler une si » prodigieuse quantité de matière inflammable ? comment dans des espaces où le froid » est bien plus grand que celui de nos plus rudes hivers , elle peut s'enflammer ? Quelle est » la nature de cette matière qui produit un feu » si rare , & qui paroît avoir cependant une si » grande force d'explosion ? &c. &c.

Malgré toutes les difficultés que cette énumération présente , on demandera peut-être quelles sont les causes de ces étonnans météores ; M. Leroi déclare » qu'il ne connoît aucun Physicien qui ait dit la-dessus des choses seulement » vraisemblables , si l'on en excepte l'illustre » M. Halley ( dont l'hypothèse est cependant » sujette à mille difficultés ) & qu'il a été fort » surpris d'entendre dire que ces causes étoient » bien connues des Physiciens. Que pour lui , » il avoue sans détour qu'il ne les connoît pas. » Combien on réduiroit les livres de Physique , » si chacun avoit le même courage. Au lieu , » dit-il , de s'empressez d'expliquer des phénomènes sur lesquels nous avons si peu de connoissance , amassons des observations , & at-

„ tendons qu'elles nous aient fourni assez de  
 „ données pour tenter d'en développer les cau-  
 „ ses. L'atmosphère est un vaste laboratoire  
 „ chimique, où il se fait mille différentes com-  
 „ binaisons dont nous ne connoissons même  
 „ qu'un très-petit nombre de résultats. C'est  
 „ du tems qu'il faut espérer la connoissance des  
 „ autres. Remarquons cependant, continue-t-  
 „ il, qu'on a trop gratuitement borné la hau-  
 „ teur de cette atmosphère, & qu'on a supposé  
 „ aussi trop légèrement qu'il ne pouvoit pas se  
 „ former dans les régions supérieures nombre  
 „ de phénomènes dont nous n'avons que peu  
 „ de connoissance.

Enfin il termine ce mémoire par ces paroles :  
 „ Plus nous faisons de progrès dans la Philoso-  
 „ phie & dans les Sciences, plus nous nous  
 „ rapprochons des Anciens (comme l'a juste-  
 „ ment observé un de mes plus illustres con-  
 „ freres \*) ; il seroit bien extraordinaire, & ce  
 „ tems n'est peut-être pas fort éloigné, qu'on  
 „ reconnût enfin la vérité de ce qu'ils ont avancé  
 „ autrefois sur cette région du feu qu'ils avoient  
 „ placée au-dessus de celle des nuages, & que  
 „ cette région se trouvât être en effet celle où  
 „ se forme les étoiles tombantes, les globes de  
 „ feu & d'autres météores ignés.

---

\* M. d'Alembert dans la Préface de l'Encyclopédie.

---



---

## HISTOIRE NATURELLE.

### *Cabinets de Minéralogie portatifs, ou Caisses minéralogiques.*

Celui qui s'adonne à l'étude de la nature, & spécialement à celle de la minéralogie, ne peut espérer de voir dans les cabinets d'histoire naturelle les plus riches, que des échantillons de minéraux; mais ces échantillons suffisent souvent pour donner des vues au Minéralogiste, & lui indiquer les objets de ses recherches. M. Monnet, minéralogiste des académies des sciences de Turin & de Rouen, pour rendre cette étude de la minéralogie encore plus facile & moins dispendieuse, vient de former plusieurs caisses ou cabinets portatifs de minéralogie. Le regne minéral s'y trouve divisé en cinq classes; savoir, terres, pierres, mines, substances inflammables, & sels. Chaque cabinet ou caisse minéralogique, longue de deux pieds, & large de dix pouces, & composée de 48 cases, est expliquée par un catalogue raisonné qui ren-  
voie

J A N V I E R. 1772. 169  
voie aux numéros des cases & à ceux qui  
sont appliqués sur les substances mêmes.  
Un autre papier joint à ce catalogue,  
donne des explications particulières des  
morceaux qui ont besoin d'être détaillés.

Le prix de ce cabinet est de cinquante  
écus , que l'on fera passer à M. Monnet,  
demeurant à Paris , rue Charlat , au Ma-  
rais , chez M. Legrand , Ingénieur & Ins-  
pecteur du Pavé de Paris.

---

## G R A V U R E.

*L'Insomnie amoureuse* , estampe d'environ  
17 pouces de haut sur 12 de large.  
A Paris , chez Bonnet , Graveur , rue  
Galande , place Maubert.

CETTE estampe est gravée dans la ma-  
nière du dessin au crayon rouge , par le  
Sr Bonnet , d'après le tableau original de  
M. Lagrenée , Peintre du Roi. Ce tableau  
a été vu des amateurs lors de la dernière  
exposition qui a été faite au Sallon du  
Louvre des ouvrages de MM. de l'Aca-  
démie royale de Peinture & de Sculpture.  
L'estampe nous rappelle bien agréable-

*II. Vol.*

H

## 170 MERCURE DE FRANCE.

ment la scène représentée dans ce tableau. On y voit une jeune fille demi-nue , & debout qui tire le rideau de son lit qui est en désordre. On reconnoît aisément la cause de l'inquiétude de la Belle , à la vue d'un petit Amour qui la regarde malignement. La gravure en est traitée avec beaucoup de soin & de propreté.

---

## M U S I Q U E.

**C**OLLECTION lyrique, ou choix des plus beaux morceaux de Musique pour la voix , & pour toutes sortes d'instrumens , premier recueil , gravée par Madame la veuve Leclerc. Par M. Moret de Lescer , Ecuyer ordinaire de la Musique de S. A. S. le Prince de Condé ; prix 12 liv. A Paris , aux adresses ordinaires de Musique ; & à Charleville , chez M. Moret de Lescer. Avec permission.

---

*Chasse en sonate* de violon & basse continue , par M. C. Royer ; prix , 2 liv. 8 s. chez l'auteur , à la première barrière du Temple , chez l'épicier & aux adresses ordinaires.

## T Y P O G R A P H I E.

**L**E S<sup>r</sup> LUCE, Graveur du Roi, attaché à l'Imprimerie Royale, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, le 27 Décembre 1771, une épreuve de Fonderie ayant pour titre : *Essai d'une nouvelle Typographie*, de sa composition. Cette épreuve contient de grands cartels où sont renfermés les armoiries & chiffres du Roi de toute grandeur, des trophées allégoriques aux Sciences & aux Arts ; des ornemens de toute espèce, des caractères sur tous les corps, tant Romains qu'Italiques imitant l'écriture bâtarde, l'écriture ronde, cursive, &c. On y trouve aussi des filets de vignettes & des cadres adaptés à chaque caractère qui peuvent se composer comme les pièces ci-dessus, de telle grandeur qu'on désirera en formant toujours les mêmes dessins, & qui se varieront de différens goûts. Le tout est gravé en acier, imitant la taille-douce, & le fond de la même matière que celle des lettres, & se compose dans toutes les grandeurs de formats différens de l'Imprimerie, depuis l'*in-folio* jusqu'à l'*in-seize*.

H ij



*JEU d'Echecs des Chinois.*

Ce jeu est tiré d'un manuscrit des jeux de l'Asie. Il a aussi son agrément ; ce que l'on laisse à juger aux amateurs.

Toutes les pièces en général ne posent que sur les sections que forment les lignes, & non au milieu des cases.

*Echiquier.*

L'échiquier est formé de huit carreaux, sur neuf, d'environ vingt lignes en carré, tracées à l'encre simplement sur une feuille de papier, que l'on colle sur une planche ou carton. Entre la cinquième & sixième ligne parallèlement aux côtés des huit carreaux, l'on se figure une rivière ou fossé qui sépare les champs de bataille, ainsi que les joueurs : c'est pourquoi l'espace de ces deux lignes doit être différencié en couleur de la place des ministres qui se verra ci-après, & des deuxièmes points de sections ; en avant de ces sections sont tracées deux diagonales qui se coupent à une section en avant de la place de l'Empereur. L'extrémité de ces diagonales forme un carré dont l'empereur & ses ministres ne sortent jamais, ce qu'on appelle sa redoute, qui est également des deux côtés de la rivière.

*Nota.*

Les Chinois jouent à ce jeu avec des dames de

J A N V I E R. 1772. 173

bois, sur les faces desquelles est écrit le nom de chaque pièce, tel qu'Empereur, ministre, major, cavaliers, éléphants, soldats, sergens : au lieu de ces dames dont nous n'avons pas l'usage, on se servira de seize pièces de notre échec ordinaire pour chaque joueur.

*Position des pièces en commençant une partie.*

On pose les neuf pièces suivantes sur la première ligne d'en bas, côté des huit carreaux.

Un roi au milieu de la ligne ; ensuite de droite & de gauche dans cet ordre, une dame, un fou, un cavalier, une tour.

: Sur la troisième ligne parallèlement, un grand pion, nommé chef-pion, vis-à-vis chaque cavalier.

Sur la quatrième ligne parallèlement, cinq petits pions, vis-à-vis du roi, des fous, & des tours.

*Marche des pièces.*

: Le roi ne fait jamais qu'un pas soit en avant ; en arrière, ou de côté ; il ne roque pas, ne sort jamais de son quartier limité par les diagonales qui font les marches de ses deux ministres seulement, & qu'il ne peut pas suivre lui-même ; il prend suivant sa marche.

: Les dames ne peuvent sortir du quartier du roi, ne font qu'un pas à la fois, & ne suivent dans leurs marches que les diagonales, sans pou-

H iij

## 174 MERCURE DE FRANCE.

voir marcher sur les pas du roi. Elles prennent suivant leur marche.

Les foux. Leur marche est de deux diagonales de carreaux en droite ligne, en sorte que de leurs places ils n'ont que sept sections à pouvoir se poser dans l'étendue de leur camp, ne pouvant passer la rivière.

Ils prennent suivant leur position; & si la marche est interrompue ou barrée par le milieu, par une pièce quelconque, ennemie ou autre, ils ne peuvent jouer ni prendre.

Le cavalier suit deux lignes à la fois dans sa marche, qui sont premièrement un pas droit soit en avant, en arrière, ou de côté, ensuite la diagonale de la case à gauche ou à droite en avant de son pas droit, ou, pour mieux dire, il décrit dans sa marche un côté d'Y.

Il ne peut commencer sa marche par un diagonale, ni par conséquent retourner à sa place par le même chemin.

S'il se trouve une pièce ennemie ou autre, au milieu de sa marche, ou au sommet de l'angle qu'il décrit, il ne peut pas marcher de ce côté.

Il prend suivant sa position, & va dans le camp ennemi en passant la rivière.

La tour marche & prend de même qu'au jeu d'usage en Europe, & passe dans le camp ennemi.

Le petit pion ne fait jamais qu'un pas à la fois, & prend suivant sa marche; son premier pas est toujours en avant; mais étant arrivé sur les bords de la rivière & dans le camp ennemi, il peut marcher de droite & de gauche & en avant, & prendre de même.

Il ne peut pas prendre chez lui de côté, n'ayant pas encore marché ; mais il peut prendre devant lui ; il peut revenir sur ses pas de côté ; mais il ne peut jamais retrograder en arrière.

Quand il va à dame , il n'augmente pas en valeur.

Les pions de la même couleur peuvent se croiser vis-à-vis les uns des autres.

Le grand pion ou chef-pion , marche & prend comme la tour ; mais pour prendre il faut qu'il se trouve dans la direction à un seul pas de lui , & joignant une pièce ennemie ou autre ; alors il prend en passant par-dessus celle-ci la pièce en échec, sinon il ne peut rien prendre.

Il faut que le chef-pion , en s'épaulant ainsi d'une pièce dans l'intention d'en prendre une autre , prenne garde de se joindre à une pièce ennemie qui prend d'un pas. Il passe dans le camp ennemi.

### *Nota.*

Pat ou mat est égal en Chine ainsi qu'en Asie.

L'on prévient de l'échec au roi seulement.

L'habitude fera voir qu'il est avantageux de commencer à porter les pions sur le bord de la rivière , ensuite de porter un des fous en avant du roi , & de dégager ses tours d'un pas en avant , après quoi on peut songer à l'attaque ou à la défense.

*De la préférence des pièces.*

Des quatre pièces qui passent chez l'ennemi , la tour est la plus essentielle , ensuite le cavalier. Le chef-pion est très-important à conserver au commencement d'une partie où il fait un dégât singulier ; mais il diminue beaucoup de sa force sur la fin.

Le cavalier vaut mieux sur la fin qu'au commencement d'une partie , sa marche étant facile à rompre.

Les pions bien conduits , sont en général les meilleures pièces du jeu, quand ils se soutiennent mutuellement.

Les foux & les ministres , quand ils sont défa-couplés , perdent beaucoup de leur valeur.

## A N E C D O T E S.

## I.

**L**ORSQUE Colchester se fût rendu à discrétion à Fairfax , Général de l'armée du Parlement contre Charles I , ce Général , abusant du terme de *discretion* , s'étoit réservé le pouvoir de faire passer sur le champ toute la garnison au fil de l'épée. Les officiers s'efforcèrent en vain d'animer le reste de leurs troupes à s'ouvrir un

passage au travers de l'ennemi, ou du moins à vendre leur vie aussi cher qu'il leur seroit possible. Ils furent obligés d'accepter les conditions offertes. Fairfax, poussé par le furieux Treton, que Cromwell, dans son absence, avoit donné pour surintendant au docile Général, fit saisir les chevaliers Lucas & Lille, dans la résolution de les sacrifier sur le champ à la justice militaire. Tous les prisonniers se réunirent contre une rigueur qui étoit encore sans exemple. Le Lord Cappel, supérieur au danger, en fit un reproche à Treton, & l'excita, puisqu'ils étoient tous engagés dans la même cause, à leur faire subir à tous la même vengeance. Lucas, qui fut passé le premier par les armes, donna ordre aux exécuteurs de faire feu, avec la même liberté d'esprit, que s'il eût commandé un peloton de ses propres soldats. Lille courut à l'instant, baisa le corps mort de son ami, & se présenta joyeusement au même sort. Les soldats qui devoient le tirer lui paroissant à trop de distance, li leur dit de s'approcher. Un d'entr'eux lui répondit : *Soyez sûr, monsieur, que nous ne vous manquerons pas. Amis*, repliqua-t-il, en souriant, *je vous ai vus de plus*

*près & vous m'avez manqué. Ainsi périt ce généreux officier qui ne s'étoit pas moins fait aimer par sa douceur & sa modestie, qu'estimer par son courage & par sa conduite militaire.*

## I I.

Un capitaine de dragons étant dans une ville en quartier, & étant à souper dans une maison où la conversation rouloit sur l'incommodité de la goutte, interrompit la conversation en disant à son laquais : *Jean, n'ai-je pas eu la goutte ?* — Oui, Monsieur : *Mesdames*, dit l'Officier, *je connois cette incommodité, elle est bien fâcheuse.* Il reprit tout de suite : *Jean, à quel pied ai-je eu la goutte ?* — Au pied gauche, Monsieur : *Cela est vrai, Mesdames, c'est au pied gauche ; je plains beaucoup ceux qui ont cette maladie.* Il reprit encore : *Jean, l'ai-je eu long-tems ?* Treize jours, Monsieur, répondit le laquais. *Oui, Mesdames, je l'ai eue treize jours : avouez, Mesdames, que ce terme est bien long.*

## I I I.

Le cardinal Mazarin , jeune encore , inconnu & sans autre autorité que celle de la raison , s'élança entre deux armées prêtes à combattre , en criant : *Vous êtes hommes , vous êtes freres. Je vous défends , au nom de l'humanité , de vous égorger.* Cet événement , si glorieux pour Mazarin , & qui se trouve enfoui sous les reproches sans nombre qu'on peut lui faire , d'avoir trompé les hommes , arriva devant Casal le 26 Octobre 1630. Spinola commandoit les Espagnols ; le maréchal de Schomberg , les François. Mazarin sépara les armées , comme s'il n'eût séparé que deux combattans. Il menagea une trêve , qui , par ses soins , fut bientôt suivie de la paix.

## I V.

Le prince Maurice étoit au siège de Pest en 1553 , en qualité de volontaire , & âgé pour lors de 16 ans. Etant un jour sorti du camp , accompagné d'un seul gentilhomme domestique , il rencontra des Turcs , avec lesquels il en vint aux

H vj



main ; mais comme la partie n'étoit pas égale , il fut renversé par terre , son cheval ayant été tué sous lui , & . par conséquent , il alloit perdre la vie , ou tout au moins , la liberté , si le Gentilhomme , en se jettant sur lui tout de son long , & recevant les coups des ennemis , ne lui eût servi de cuirasse & donné le tems d'attendre le secours d'une troupe de cavaliers , qui l'enlevèrent aux Turcs & le ramenèrent au camp avec son compagnon , où celui-ci mourut de ses blessures quelques heures après.

## V.

M. de Bautru présentant un Poète à M. l'Eméri , surintendant des Finances ;  
 » Monsieur, lui dit - il , voilà une per-  
 » sonne qui vous donnera l'immortalité ;  
 » mais il faut aussi que vous lui donniez  
 » de quoi vivre ».

## V I.

Un esclave de Pison , proconsul d'Afrîque , étant interrogé par des gens qui venoient pour tuer son maître où étoit Pison ? répondit , *c'est moi qui suis Pison ;* & fut tué sur le champ.

## USAGES ANCIENS.

*Les Hurebets.*

**L**ES habitans de Villenauxe , diocèse de Troyes , étoient incommodés depuis plusieurs années par des chenilles , appelées en patois *hurebets* , qui endommagoient leurs vignes & celles des lieux voisins. La disette , qui suivoit ces ravages , causoit une désertion des gens de labour , qui ne pouvoient pas être employés à la culture & aux récoltes ; la superstition se joignant aux désordres des insectes , éloignoit de Villenauxe tous les étrangers , qui n'osoient employer leurs peines dans un lieu qui sembloit être destiné aux malédictions du ciel. Ce fut en conséquence de ces préjugés que les Notables de cette Paroisse présenterent requête à l'audience de Jean Milon , Officiel de Troyes , *adversus brucos seu erucas vel alia non dissimilia animalia* , Gallicè *Hurebets*. En 1516 l'Officiel ayant entendu la requête & l'ayant communiquée au Conseil, sur les conclusions du Promoteur , ordonna une information sur le fait , & des Commissaires *ad hoc* , qui se transportèrent sur les lieux.

## 182 MERCURE DE FRANCE.

elle fut dressée dans les vignes , par un Notaire de l'Officialité. Il fut reconnu que les dégâts causés par les sauterelles dans le territoire de Villenauxe étoient extraordinaires. Les habitans firent encore de nouvelles réquisitions devant le Juge ; ils reconnurent leurs fautes passées ; sur la promesse d'une meilleure vie dans l'avenir ils obtinrent une Sentence de l'Official , qui , de son autorité , enjoint aux hureberts dont étoit question dans la requête , qu'ils aient à se retirer dans le délai de six jours des vignes & territoires de Villenauxe , sans causer aucun dommage dans tout le diocèse de Troyes ; que si dans le terme prescrit par la Sentence ils désobéissent & se trouvent encore à Villenauxe , ils sont déclarés excommuniés & maudits. Au surplus enjoint aux habitans d'implorer le secours du ciel , de s'abstenir d'aucuns crimes , & de payer sans fraude les dixmes accoutumées.

La pièce originale est rapportée par Jean Rochette, Avocat & Conseiller en la Prévôté de Troyes , l'un des Commentateurs de la Coutume de ce Bailliage , dans un sommaire décisif des questions Ecclésiastiques , imprimé dans cette Ville , en 1610, in-8°.

---

*RÉFLEXIONS d'un Citoyen , sur  
l'élévation des bâtimens de Paris.*

**L**A beauté des édifices contribue sans doute à la magnificence d'une grande ville ; mais il faut sur-tout prendre garde en les multipliant, ou en permettant leur élévation arbitraire, qu'ils ne deviennent nuisibles à la salubrité de l'air qu'on y respire, & par-là préjudiciables à la santé des citoyens qui l'habitent. Cette considération doit particulièrement avoir lieu pour la ville de Paris.

En comparant les anciens quartiers de cette ville avec les nouveaux, on voit que dans les premiers les rues étoient étroites, serrées par endroits, & que les maisons y étoient peu élevées ; on peut observer ces dispositions dans le quartier de la cité, & on y remarque qu'en général les rues y sont humides, qu'elles séchent à peine, & même que quelques-unes n'y séchent pas dans les plus grandes chaleurs de l'été, qu'elles exhalent presque toujours une odeur désagréable, & qu'en conséquence on y respire un air mal sain. Ces inconvéniens, & d'un au-

tre côté la multiplicité des voitures qui y causent des embarras fréquens, n'ont pas paru sans danger, & ils étoient trop sensibles pour ne pas fixer l'attention des magistrats, particulièrement de ceux qui sont chargés de la police des bâtimens & de l'allignement des rues. C'est pour corriger ces défauts que l'on s'est proposé de faire élargir la voie publique, dans la proportion que les édifices tombent, en obligeant de faire rentrer la nouvelle construction, pour donner aux rues la largeur prescrite.

A la vérité, en rendant ainsi les rues plus larges, on prévient les embarras & les accidens qui pourroient en être la suite; il semble même que l'on auroit dû en espérer que la circulation de l'air devenue plus libre lui procureroit plus de salubrité. Mais ces précautions ne sont pas aussi avantageuses qu'elles paroissent l'être au premier aspect, & l'utilité que l'on pouvoit attendre de l'élargissement des rues s'évanouit par l'élévation énorme que l'on donne aux nouveaux bâtimens, en sorte que l'on détruit par-là une partie du bien qui devoit en résulter. Les rues étroites ne séchoient pas, l'air y étoit humide & mauvais par le peu d'espace; les rues plus

J A N V I E R. 1772. 185  
larges , privées de l'influence bienfaisante  
du soleil à cause des maisons élevées, ne  
sècheront pas davantage , & l'air sera tou-  
jours peu salubre dans cette grande ville ,  
si on ne met des bornes à la cupidité de  
ceux pour qui l'on bâtit , & à la témérité  
de ceux qui bâtissent.

Un étranger ne peut se défendre de la  
surprise en voyant des maisons dont l'élé-  
vation effraie ; il pourroit croire ( pour  
employer l'expression de l'immortel au-  
teur des *lettres persannes* , lettre 22<sup>e</sup>.)  
qu'elles ne sont destinées que pour être  
habitées par des astrologues , & il ne se-  
roit pas mal fondé à penser que Paris pour-  
roit être regardé comme une ville bâtie  
en l'air , & dans laquelle on voit six ou  
sept maisons les unes sur les autres.

Outre ces inconvéniens qui nuisent en  
général à la salubrité de l'air , on pour-  
roit encore reconnoître d'autres incom-  
modités intérieures qui ne sont pas moins  
désagréables. Des maisons aussi élevées  
admettent nécessairement un grand nom-  
bre d'habitans ; les plus opulens occu-  
pent les appartemens inférieurs , les plus  
pauvres habitent ceux qui sont plus hauts ;  
on voit alors moins de propreté , par con-  
séquent moins de salubrité. Si les pro-

priétaires étoient plus attentifs à leurs véritables intérêts, ils devroient s'appercevoir que de telles maisons sont occupées par des gens de toutes espèces, qu'elles sont conservées en moins bon état, que par ces élévations outrées, leurs maisons sont moins durables, & même proportionnellement d'un moindre rapport, que s'il y avoit des habitans choisis.

Pour empêcher les élévations arbitraires, il seroit convenable de déterminer une hauteur fixe sur laquelle les propriétaires auroient cependant la liberté d'élever autant d'étages qu'ils voudroient. Ainsi on pourroit permettre pour les maisons ordinaires une élévation de quarante pieds, ou cinquante au plus; alors, sans excéder cette mesure fixe, on construiroit plus ou moins d'étages, en leur donnant plus ou moins de hauteur, & rien n'empêcheroit les Artistes de bâtir avec beaucoup de pompe & de goût des édifices percés d'un nombre prodigieux de fenêtres, ornés de sculptures & couronnés d'une balustrade pour loger avec dignité au rez-de-chaussée un frippier ou un marchand de bottes. On pourroit citer beaucoup d'exemples, même très nouveaux, de ces constructions merveilleuses. Les

J A N V I E R. 1772. 187  
maisons des grands , ni les édifices publics ne seroient pas assujettis à cette règle.

On ne doit pas être moins attentif à ces grosses & épaisses corniches , soit en pierre, soit en plâtre , ni à ces grands balcons saillans dont on décore l'extérieur des maisons. Le défaut de construction , le vice des matériaux , enfin le tems destructeur , donnent souvent lieu à une portion de ces ornemens de se détacher ; d'où ont quelque fois résulté les accidens les plus funestes.

Que ne pourroit-on pas dire de plus , si on ajoute à ces inconvéniens le danger des écroulemens pour des maisons , dont quelques-unes sont isolées , peu soutenues , continuellement ébranlées par les secousses des voitures , & présentent un aspect effraiant. Il suffiroit de rappeler l'accident qui s'est passé , il y a quelques années , dans une de nos rues , \* pour sentir la conséquence de ce que nous avançons.

Nous n'avons d'autre but que l'utilité générale en proposant ces réflexions ; elles

---

\* La rue de la Huchette.



sont dictées par l'amour du bien public ; nous désirons qu'elles puissent mériter l'attention de ceux qui veillent à la décoration de cette ville , à la conservation des citoyens , & qu'elles donnent lieu à quelque règlement avantageux.

---

*Chanson grivoise , composée par un Cadet de d'ffus l'port , sur la convalescence de Madame la Comtesse de Provence.*

SUR L'AIR : *Reçois dans ton galetas , &c.*

**F**RANÇAIS , enfans d'la gaité  
Y faut bannir vor' tristesse  
L'Ciel a rendu la santé  
A l'illustre & bonne Comtesse ,  
Epouse d'un ptit-Fils  
De stilà qu'est l'honneur des lys. (*bis*)  
Camarades , queux regrets ,  
Si c're chienn' de maladie  
Y eût offensé les attrait  
D'une Princesse aussi jolie !  
Mais ; Dieu merci , le danger  
Est ben loin n'y faut pu songer. (*bis*)

Chantons, réjouissons-nous,  
L'occasion est si belle !  
Amis , n'est-il pas ben doux  
Par nos chants de montrer not' zèle  
Au Prince que j'ons nommé  
Louis toujours le *Bien-Aimé. (bis.)*

Et vantez-vous que c't'amour  
Y au fond d'not'cœur a sa source ;  
Aussi dans c't heureux jour  
J'vous l'y laissons prendre sa course !  
Oh ! dam' quand z'il est en train ,  
N'y a pu pied à ly mer' de frein. *(bis.)*

Oui , pour c'q'est dans l'cas d'not' Roi  
J'brûlons d' la pu vive flamme ;  
Morgué , pour suivre sa loi ,  
J'n'avons tretous que la même ame ;  
Par des sentimens si chers ,  
J'donnons l'exemple à l'Univers. *(bis)*

Not'bonheur serait complet  
Si de c're chanson , quoiq' mince ,  
Tam seulement z'un pauv' couplet  
Parvenait jusqu'a ce bon Prince ;  
Car j'nons d'autr' ambition  
Que de faire chanter son nom. *(bis.)*

---

**A U T R E.**

Sur l'Air : *Mes enfans , après la pluie.*

**A**MIS, essuyons nos larmes ,  
Désormais soyons joyeux ;  
Y n'est plus question d'alarmes ,  
Not' Princesse est hors du creux ;  
J'allons nous divertir ,  
Et des ris goûter les charmes ;  
J'allons nous divertir  
Et prendre biauoup d'plaisir.

C'est ben vrai que c'te déesse  
Qui d'Atropo z'a le nom ,  
Sur not' aimable Comtesse ,  
P'tite-fille du grand Bourbon ,  
Voulait lancer des coups  
Funestes à not' tendresse ,  
Voulait , &c.  
Que j'aurions ressenti tous :

Mais enfin note prière  
Et nos vœux sont exaucés ,  
De c'te Parque meurtrière ,  
Tous les traits sont émoussés ;  
Chantons , vive Louis .  
Not' allégresse est entière ;

Chantons , &c.

Nos maux sont évanouis.

Dans l'feu d'un noble délire ;  
 Grand Roi j'vous ouvrons not'cœur ;  
 Vous y lirez qu'y n'aspire  
 Qu'à c'qui concern' vot' bonheur.  
 Pour vous , pour vos enfans ,  
 ( Toujours j'aim'rons à le dire ; )  
 Pour vous , &c.  
 Je n'changerons point d'sentimens.

\* Vous , qui nous êtes si chère ,  
 Si nos vers , tout comme y sont ,  
 Ont l'avantage d'vous plaire ,  
 J'nous crairons de z'Apollons.  
 Nos rim'z'et nos chansons  
 Partent d'une ame sincère ;  
 Nos rim' z'et nos chansons  
 Expriment ce que j'pensons.

Que Dieu d'votre belle vie  
 Conserve l'fil précieux !  
 Et sur sa trame chérie  
 Verse tous les dons des Cieux !  
 Au gré de nos souhaits ,

---

\* Envoi , à Madame la Comtesse de Provence.

Al ne vous serait point ravie ;

Au gré de nos souhaits

Al ne finirait jamais.

## A V I S.

### I.

#### *Dais en baldaquin & en fer.*

**C**E Dais , chef-d'œuvre de l'art de la Serrurerie , a été présenté au Roi & approuvé par l'Académie Royale des Sciences , & par l'Académie Royale d'Architecture.

Le plan de l'ouvrage a sept pieds en quarré , & seize pieds de hauteur. Il s'élève des piédestaux aux quatre angles , quatre palmes avec des guirlandes de fleurs , d'épis , de pampres , de raisins. Ces palmes soutiennent le dais & forment une partie de son couronnement , lequel est terminé par une gloire ; chacun des montans porte un Ange adorateur ; & des angles de la partie supérieure sortent des armatures en fer , revêtue d'ornemens relatifs.

Au milieu de leur réunion est l'Agneau Pascal , au-dessus duquel est un soleil rayonnant. Ce soleil est suspendu au dais. Ce baldaquin , quoique tout en fer , est facile à transporter. Il est destiné à servir de dais dans les processions annuelles des Fêtes-Dieu , ou à décorer un Maître-Autel à quatre faces , lorsqu'il sera élevé sur un plan quarré  
avec

avec les dimensions convenables. Le dessin & l'exécution de ce morceau de ferrurerie , non moins recommandable par l'élégance des formes , par la solidité & la délicatesse du travail , que par le poli & le brillant du métal , sont dûs au génie de M. Gerard , chargé de la ferrurerie des bâtimens royaux de la nouvelle glise de Sainte Geneviève.

Si un Prince , une Communauté , ou une Eglise opulente desire faire l'acquisition de ce dais , le sieur Gerard se charge de le faire transporter , de le mettre en place , & de le garantir de la rouille. Mais , en attendant , il propose aux amateurs de venir le voir les Lundi , Mercredi & Vendredi , qui sont les jours que la Bibliothèque de Sainte Geneviève est ouverte. Ce dais est placé dans un bâtiment neuf , enclos de Sainte Geneviève , du côté de l'Eltrapade. Le prix des places est de *vingt-quatre sols par personnes* : si des compagnies veulent voir ce dais d'autres jours que ceux indiqués , elles peuvent faire avertir le sieur Gerard , qui demeure à Paris , au coin de la rue Bordet & de celle des Prêtres S. Etienne.

## I I.

*Liqueurs & syrops.*

Le sieur Rissoan , Marchand Epicier-Droguiste , & Distillateur , ancien élève de l'Hôtel-Dieu , rue de Bussi , en face de la rue Mazarine , au grand Turc , débite avec succès le Sirop de Guimauve & Capillaire à 15 sols , d'Orgeât 16 sols , de limon 18 sols , de Groseille & de Vinaigre à la Framboise vingt-quatre sols le roulôt. Il fa-

II. Vol.

I

brique d'excellent Chocolat & en vend de différens prix , depuis 30 sols la livre jusqu'à 4 liv. 10 sols. Il est assorti en tout genre de liqueurs fines , depuis 24 sols jusqu'à 6 liv. la bouteille. Comme il a jugé sur le débit des années précédentes que les liqueurs qu'il faisoit étoient goûtées du public, il compte sur la même faveur cette année , principalement pour une nouvelle liqueur également agréable & bienfaisante , dont il est inventeur. La vertu de cette liqueur lui a fait donner le nom de *Baume d'Hercule*.

## I I I.

*Le Trésor de la bouche.*

Le sieur Pierre Bocquillon , Marchand Gantier-Parfumeur, rue S. Antoine , à la Providence , continue de débiter par permission de M. le Lieutenant Général de Police & avec l'approbation de Messieurs de la Faculté de Médecine de Paris, une liqueur , que l'on peut nommer , à juste raison , *le véritable trésor de la bouche* , dont il possède seul le secret. Cette liqueur ayant été mise en usage dans toutes les Provinces , est approuvée par quantité de certificats authentiques qu'il a entre ses mains. Cette liqueur a la vertu de purger de tous venins , abcès, ulcères, & tout ce qui peut contribuer à gâter les dents , qui s'y forment par l'âcreté des eaux qui descendent du cerveau , ce qui cause des douleurs très-violentes. Elle guérit les maux que l'on souffre , tels violens qu'ils soient , & conservent les dents quoique gâtées , rend l'haleine douce & agréable , & raffermis les gencives. Le prix des bouteilles est de 24 sols.

**J A N V I E R. 1772. 195**

3 liv. 5 liv. 10 liv. La seule véritable ne se fait & ne se vend que par l'Auteur. Il a la précaution de mettre sur le cachet des bouteilles & sur l'étiquet, ainsi que sur la manière de s'en servir, son nom de baptême & de famille, signé & paraphé de sa main. Il y a un tableau à la porte.

## **I V.**

Les arts mécaniques ainsi que les autres sciences, font tous les jours de grands progrès. La Lorraine, qui, depuis le règne de feu le Roi Stanislas, abonde en artistes en tout genre, a produit des ouvriers estimés par leur industrie & leurs ouvrages. Le nommé Pierre Marfan, ( Maître Cordonnier, ) originaire de Nantes en Bretagne & établi à Nanci, a trouvé une méthode de faire des bottes à l'Angloise sans aucune couture, c'est-à-dire, que la jambe & le dessus du pied est d'une seule pièce ; il en est de même des souliers.

Le sieur Marfan satisfera ceux qui lui feront l'honneur de s'adresser à lui pour toutes sortes de chaussures. Sa demeure est rue S. Stanislas, N° 308, à Nancy.

## **V.**

### *Vente des Mines de Lacroix en Lorraine.*

La compagnie qui fait exploiter les mines d'argent & plomb, se trouvant surchargée par d'autres exploitations situées ailleurs, a résolu d'aliéner celle-ci, qu'elle offre à des conditions raie

I ij



## 196 MERCURE DE FRANCE.

sonnables. On s'adressera au sieur Monnet, Minéralogiste, rue Charlot au Marais, même maison de M. Legrand, Inspecteur des pavés de Paris, qui est chargé de tout ce qui regarde cette vente.

Ces mines, fort anciennes, ont toujours fourni du plomb & argent; elles se soutiennent aujourd'hui par cinquante mineurs; il existe encore en pied à la Croix une fonderie avec toutes ses dépendances; trois laveries, dont il y en a une nouvellement bâtie, une forge & magasin, & une bonne provision d'ustensiles de toutes espèces, nécessaires pour l'exploitation des mines. La compagnie cédera, de plus, deux maisons, un pré, un grand jardin & une scierie, l'un & l'autre loués & portant cinquante écus de rente, avec subrogation à ses droits au bail, & à la concession accordée par le feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

Il est compris dans la concession des mines de Lacroix, toutes les mines qui peuvent se trouver d'un côté, depuis le village de Lacroix jusqu'à Saint-Diez, & de l'autre, jusqu'à Sainte-Marie-aux-Mines; on offre de faire jouir, dans cette dernière partie, de l'exploitation de quatre nouveaux filons, & des anciennes mines d'argent exploitées par feu M. Saur, dans la partie de Sainte-Marie-aux-Mines en Lorraine; la compagnie ne se réserve de cette concession que le petit district de S. Hypolyte.

J A N V I E R. 1772. 197

*Collection minéralogique.*

C'est une collection complète en mines & minéraux, composée de plus de deux cens morceaux, tous caractéristiques, c'est-à-dire, propres pour instruire dans la minéralogie & faire connoître toutes les espèces & variétés qui ont paru jusqu'àujourd'hui. Le prix est de cent-dix louis. On s'adressera au sieur Monnet, Minéralogiste, rue Charlot au Marais, même maison de M. Legendre, Inspecteur des pavés de Paris, qui en fera voir le Catalogue Raisonné.

V I.

*Remède contre les maux de dents.*

Le Sr David, demeurant à Paris, rue des Orties butte S. Roch, au petit hôtel Notre - Dame, à main droite en entrant par la rue Ste Anne, vis-à-vis d'un perruquier, continue de débiter un remède infailible pour guérir toutes sortes de maux de dents, quelques gâtées qu'elles soient, sans qu'on soit obligé de les faire arracher.

Ce remède, approuvé par MM. les Doyens de la Faculté de Médecine & autorisé par M. le Lieutenant - Général de Police, & dont les succès ont été annoncés dans tous les journaux & papiers publics, depuis huit ans, consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artère temporale, du côté de la douleur : il la guérit ainsi que les fluxions qui en proviennent, les maux de tête, migraines & rhumes de cerveau : aussi - tôt

I iij

## 198 MERCURE DE FRANCE.

qu'il est appliqué il procure un sommeil paisible ; pendant lequel il se fait une transpiration douce : le matin, ce topique tombe de lui-même, sans laisser aucune marque, ni causer dommage à la peau, & on est guéri sans retour.

Mais, ce remède n'opérant la guérison que lorsqu'on est couché & le mal de dents prenant dans tous les momens du jour, ce qui empêcheroit de vaquer à ses affaires, le Sr David vend une eau spiritueuse incorruptible d'une nouvelle composition très-agréable au goût & à l'odorat, dont les vertus sont de faire cesser dans la minute les douleurs de dents les plus violentes. Elle purifie les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents, prévient & détruit la carie & les affections scorbutiques, dissipe la mauvaise odeur causée par les dents gâtées, fait tomber le tarte & leur conserve la blancheur, si l'on en fait usage deux ou trois fois la semaine. Messieurs les marins en portent ordinairement par précaution, ainsi que des topiques, lorsqu'ils vont s'embarquer.

Le prix des bouteilles est de 3 & de 6 liv., & celui des topiques 1 liv. 4 s. chaque : il donne un imprimé qui indique la manière d'employer l'un & l'autre. On le trouve chez lui tous les jours jusqu'à dix heures du soir.

Les personnes de Paris sont priées d'apporter pour les topiques un morceau de linge fin, blanc de lessive.

Le Sieur David a beaucoup de certificats dont il ne peut ici donner copie, mais qu'il fera voir à qui le voudra.

Il prie d'affranchir le port des lettres & de l'ar-

J A N V I E R. 1772. 199

gent qu'on lui a dressé tra par la poste , & de joindre 6 à 8 sols pour la boîte qui sert à mettre lesdits remèdes.

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

*De Constantinople , le 1<sup>r</sup> Décembre 1771.*

**O**N est entièrement rassuré sur les craintes qu'on avoit conçues de la retraite inopinée du Grand Visir dans les montagnes de la Bulgarie. Les Russes ont pris leurs quartiers d'hiver dans la Moldavie & dans la Valachie , & n'ont conservé aucun poste sur la rive droite du Danube.

Tout annonce ici la résolution , prise par le Sultan , de continuer la guerre avec vigueur. Il y a apparence que la marine du Grand Seigneur sera en état de prendre part aux opérations de la campagne prochaine. Les nouvelles dispositions du Prince Héraclius, en faveur de la Porte , ont procuré les moyens de renforcer , avec les troupes répandues sur les frontières de la Géorgie , celles qui se soutiennent encore dans la Crimée , d'augmenter la garnison de Kassa & d'y envoyer des munitions & des provisions abondantes , par la voie de Trébisonde.

La retraite d'une partie de l'escadre Russe dans les ports d'Italie , ayant ouvert la communication par le Détroit des Dardanelles , on voit arriver , tous les jours des vaisseaux chargés de riz , de bled , de café & d'autres denrées , & les retours que ces bâtimens prennent en marchandises

du pays, ont rendu l'activité au commerce & à la circulation. Ces circonstances avantageuses, que le Peuple regarde comme un effet de la sage prévoyance de son Souverain, ont ranimé la joie dans cette capitale, & l'on s'attend aux plus grands efforts, pendant la campagne prochaine.

*De Warsovie, le 10 Décembre 1771.*

Le grand nombre de Russes & les troupes Prussiennes qui sont répandues dans nos Provinces, contiennent les différentes Confédérations, & empêchent qu'il ne s'en forme de nouvelles. On a même appris que le sieur Zembrzuski, Régimentaire de la Confédération de la Terre de Zactoczin vient de quitter le parti de la Généralité, & lève aujourd'hui une Compagnie franche pour le service du Roi. Les autres chefs de Confédérés sont réunis dans le Palatinat de Cracovie, à l'exception du sieur Zarembo, qui a pris des quartiers dans la grande Pologne avec deux mille chevaux. Le sieur Pulawski, qui avoit une cavalerie très-nombreuse depuis la jonction du sieur Kossakowski, en a tiré onze cens hommes des plus robustes, pour les incorporer à son Infanterie, qui monte à plus de deux mille deux cens hommes. Ce régimentaire vient de faire condamner à mort, dans un Conseil de guerre tenu à Czenstochaw, le sieur Lenartowicz, Colonel de Dragons, pour s'être retiré lâchement, avec toute sa division, dans la dernière affaire de Radom, au premier coup de canon que lui tirèrent les Russes, qu'il étoit chargé de prendre à dos.

*De Dantzick, le 18 Décembre 1771.*

Les dernières nouvelles de Petersbourg annoncent que les fortes gelées ont diminué les progrès

des maladies contagieuses qui régnoient à Moskow & dans différentes autres Provinces de la Russie. Les mêmes lettres parlent des préparatifs qu'on fait pour pousser la guerre avec vigueur & pour rendre cette quatrième campagne décisive.

*De Berlin, le 11 Décembre 1771.*

Les quatre mille Houssards qu'on avoit envoyés pour faire des remotes de chevaux, sont restés aux environs de Warlovie. Quelques Majors seulement ont pénétré en Ukraine avec une suite peu nombreuse.

Il passe pour constant que le Maréchal Romanzow a pris ses quartiers d'hiver à Yassi, & l'on regarde la campagne comme entièrement terminée.

*De Londres, le 27 Décembre 1771.*

L'inondation qui est arrivée dernièrement au nord de l'Angleterre, fait maintenant l'objet des recherches des Savans. On remarque qu'elle n'a pas été précédée de pluies violentes. Cette croute de terre, de soixante acres, qui a été enlevée, les torrens de mousse humectée qui en sont sortis & qui ont couvert les campagnes voisines, ainsi que plusieurs autres circonstances réunies, font croire que l'inondation dont on parle provient de quelque tremblement de terre. Plusieurs lettres de différens endroits assurent qu'il s'est fait à la terre des ouvertures par lesquelles il est sorti de l'eau. Un célèbre Naturaliste n'est cependant pas de cet avis. Il observe qu'il n'y a pas de province en Angleterre qui soit aussi abondante en lacs que celle de Cumberland, & que ces lacs venant de quelques passages souterrains, on peut leur at-

tribuer l'inondation & le phénomène de Solway-Mofs. Il en arriva un tout semblable, il y a une trentaine d'années, dans un lieu appelé Pellingmofs, sur le bord du Wier, dans le pays de Lancastre.

*De la Haye, le 27 Décembre 1771.*

Un de nos Négocians a reçu une lettre de l'Isle Sainte-Marie des Sorlingues, datée du 8 de ce mois, qui contient les détails suivans. Le 17 du mois dernier, entre cinq & six heures du matin, un vent violent de Sud-Est fit monter la mer par-dessus la langue de terre qui joint la ville de Sainte-Marie à l'autre partie de l'Isle. Le débordement fut si prompt, que l'eau avoit déjà gagné le premier étage des maisons avant qu'on s'en fût apperçu. Un particulier, étonné de se sentir soulever sur son lit au milieu de la chambre, fut le premier qui donna l'alarme dans toute la ville. Il seroit difficile de peindre l'affreuse situation des habitans, qui, au milieu des ténèbres de la nuit, luttoient contre les eaux pour sauver leur vie & celle de leurs enfans, qu'ils portoient dans leurs bras & sur leurs épaules. Ce désastre a fait périr un grand nombre de bestiaux & a réduit plusieurs familles à la dernière misère.

*De Rome, le 18 Décembre 1771.*

Lundi dernier, le Souverain Pontife tint un Consistoire, dans lequel, après avoir déclaré Légat de Ferrare le Cardinal Borghese, Sa Sainteté fit cardinal Charles-Antoine de la Roche Aymon, archevêque de Reims, pair & grand aumônier de France. Ensuite le S. Pere, & suc-

I vj

J A N V I E R. 1772. 203

cessivement le cardinal de Bernis & le cardinal Alexandre Albani proposèrent & préconisèrent les différens sujets désignés aux Sièges vacans.

*De Marseille, le 27 Décembre 1771.*

On vient d'afficher un avis , par lequel on informe les capitaines & navigateurs de cette place, que le Grand Seigneur a donné ordre de visiter tous les bâtimens qui entreront aux Dardanelles , & on leur enjoint de se conformer à cette police de guerre.

D'autres affiches annoncent qu'à quinze ou vingt lieues au Sud-Est de l'île de Flore , la plus Occidentale des Açores , il paroît dans le mois d'Avril de gros poissons qu'on appelle *Souffleurs* ; qu'il part tous les ans de Boston une grande quantité de bateaux , qui retirent de cette pêche un produit considérable en huile. On invite nos navigateurs à tenter cette nouvelle branche de commerce , & on leur promet des encouragemens.

*Du 3 Janvier 1772.*

Le capitaine Guierard , venu de Constantinople , a déposé qu'il avoit vu passer aux Dardanelles, d'où il a fait voile le 1<sup>er</sup> Décembre, les prisonniers Russes qu'on conduisoit à cette capitale , & qu'on avoit pris à Metelin. Les lettres de Constantinople reçues par ce capitaine , portent que le Grand Seigneur paroissoit disposé à rappeler le Grand Visir , à le déposer , & à mettre à sa place Muslun Oglou Pacha , qui jouit d'une grande réputation dans l'Empire Ottoman.



*De Paris, le 13 Janvier 1771.*

Le 22 du mois dernier, entre sept & huit heures du soir, il s'éleva à Beaumont de Lomagne un ouragan, accompagné d'une pluie mêlée de grêle. Le tonnerre tomba en plusieurs endroits; le nommé Maybon étoit occupé à fixer son moulin, la foudre lui brûla les cheveux & la moitié du visage, lui cassa un bras & lui enfonça la tête dans les épaules. Cet ouragan dirigeoit sa course du couchant au levant, & dura trois quarts-d'heures. On ne se rappelle pas d'en avoir vu de semblable dans ce pays dans une saison aussi reculée.

On mande de Boulogne que le navire Anglois *la Royale-Charlotte*, de deux cens tonneaux, commandé par le capitaine George Hamelt, a fait naufrage sur la côte d'Andrescelles, la nuit du 8 au 9 de ce mois. Le navire & la cargaison, qui étoient fort riches, ont été perdus, mais l'équipage, composé de douze hommes, ainsi que le même nombre de passagers qui étoient à bord, s'est sauvé. Ce vaisseau venoit de l'isle de Grenade, d'où il rapportoit du sucre, de l'indigo, du café & du cacao.

### *Inauguration civique.*

M. Guérin de Fremicourt, commandant en la ville de l'*Orient*, reçut l'année dernière, à la sollicitation de la ville & communauté, une gratification annuelle, en considération de ses services & de son attachement envers les concitoyens. Il en fit aussitôt le plus noble usage, en faisant distribuer cette somme aux pauvres par

les mains des officiers municipaux. Son désintéressement & ses vertus excitant la reconnoissance publique, la ville & communauté, sur les représentations de l'Avocat du Roi, ont voulu consacrer son nom par un monument qui le perpétuât d'âge en âge à la mémoire des citoyens. En conséquence la communauté & ses habitans assemblés ont été unanimement d'avis de donner le nom de *Guérin de Fremicourt* à une nouvelle rue de l'Orient le 30 Décembre 1771. Cette espèce d'*Inauguration Civique* a été célébrée par une fête, dans laquelle les instrumens de la ville ont ajouté à la joie des citoyens. On a fait des aumônes, & M. Guérin a fait dresser dans la nouvelle rue des tables chargées de pain blanc, que ses deux jeunes enfans, âgés de six à sept ans, aidèrent à distribuer aux pauvres avec de l'argent.

### N O M I N A T I O N S.

Le Roi a donné à Monseigneur le Comte d'Artois, la charge de Colonel-général des Suisses & Grisons, vacante par la démission du Duc de Choiseul.

Le Comte de Monteynard, brigadier des armées du Roi, lieutenant-général de la province de Bourgogne, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Electeur de Cologne. Il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, le 24 Décembre ses remerciemens au Roi, à qui il a été présenté par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

Le Roi vient de nommer à la place de Dame d'Honneur de Madame la Comtesse de Provence, vacante par la démission de la Duchesse de Brans

cas , la Duchesse de Valentinois , Dame d'Atours de cette Princesse ; & Sa Majesté a disposé de la place de Dame d'Atours , en faveur de la Duchesse de Saint - Megrin , qui a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté , ainsi que la Duchesse de Valentinois.

L'Abbé le Gris , chapelain de la chapelle du Roi , vient d'être nommé Clerc de la chapelle ordinaire , en survivance de l'Abbé Beme.

### *PRÉSENTATIONS.*

La Marquise d'Arcambal a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté & à la Famille Royale , le 22 Décembre , par la comtesse de Merle.

Le Comte de Gallifet , capitaine au régiment Dauphin , Dragons , ainsi que le Chevalier de Turenne , capitaine au régiment de Chartres , Cavalerie , ont eu l'honneur d'être présentés au Roi , ces jours derniers.

Le 28 Décembre , l'Abbé de Gain de Montaigniac , vicaire-général de Rheims , qui a été nommé , le mois d'Août dernier , Aumônier du Roi , à la place de l'Abbé de Fénélon , a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté , à qui il a été présenté , ainsi qu'à la Famille Royale.

Les Députés des Etats de Bretagne ont été admis , le 5 Janvier , à l'audience du Roi. Ils ont été présentés à Sa Majesté par le Duc de Penthièvre , gouverneur de la province , & par le Duc de la Vrillière , ministre & secrétaire d'état ayant le département de cette province , & conduits par le Marquis de Dreux , grand-maître , & par le Sr de Watronville , aide des cérémonies. La députation étoit composée , pour le Clergé , de l'Evêque

de Tregnier , qui porta la parole ; pour la Noblesse , du Marquis de Piré ; pour le Tiers-Etat , du Sieur de la Haye-Jousselin , & du Comte de la Bourdonnaye , procureur - général , syndic de la province.

Le Comte de Guines , ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Britannique , a pris congé du Roi & de la Famille Royale , le 5 Janvier , pour se rendre à sa destination Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon , ministre & secrétaire d'état ayant le département des affaires étrangères.

Le Baron de Bon , ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles , ayant obtenu un congé de la Cour , est arrivé ici , le 5 Janvier. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté , ce même jour par le duc d'Aiguillon , & ensuite à la Famille Royale.

Le Marquis de Carcado , fils aîné du Marquis de Molac , maréchal des camps & armées du Roi , a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté & à la Famille Royale , le premier de ce mois.

Le nom des marquis de Carcado & de Molac est le SÉNÉCHAL , nom qu'ils doivent à l'ancien office & dignité inféodés de sénéchal héréditaire de la vicomté de Rohan en Bretagne.

Ils justifient que leurs auteurs ont été les premiers possesseurs de cet office & de plusieurs fiefs nobles qui en composoient le fief.

La vicomté de Rohan & le comté de Porrihoet étoient un partage & démembrement du duché de Bretagne. On peut juger de ce qu'étoit cette charge & office dans son origine. Ils en prouvent

## 208. MERCURE DE FRANCE.

constamment la possession par plusieurs monumens , notamment par une charte de fondation de l'abbaye de Bonrepos , du 23 Juin 1184 , à laquelle un Daniel le Sénéchal paroît & est cité comme quatrième seigneur témoin.

On sçait que le Sénéchal commandoit la noblesse & les troupes , & qu'il réunissoit dans sa personne le pouvoir civil & militaire.

Cette Maison n'est pas moins distinguée par les places & emplois dont elle a été revêtue par les services qu'elle a rendus à ses Princes , par les alliances illustres qu'elle compte , que par son ancienneté.

L'an 1320 , elle fut partagée en deux branches , par deux frères , dont l'aîné succéda à leur père dans la possession de l'office de Sénéchal féodé , héréditaire de la vicomté de Rohan & des fiefs qui y étoient annexés : & diverses héritières de sa ligne & de son sang ont transmis ce même office & dignité successivement dans l'ancienne maison de Molac , dans celles de Rieux , de Rohan & de Rosmadec.

L'autre frère eut en partage le fief appelé le Bot au sénéchal , possédé encore aujourd'hui par ses descendans , & y ajouta la terre de Carcado , en épousant une héritière des seigneurs de ce nom.

La branche dont il a été la tige s'est subdivisée en trois rameaux , qui se sont distingués les uns des autres par les noms de Carcado , de Molac & de Kerguifé.

Un cadet , sorti de ce dernier rameau , s'est établi depuis peu à St Domingue , où un mariage riche l'a fixé.

Le feu marquis de Carcado, lieutenant-général des armées du Roi, décédé en 1763, étoit chef du nom & de toute la maison. Il étoit frère du comte de Carcado, aujourd'hui maréchal de camp, représentant la branche aînée. Le marquis de Carcado n'a laissé que deux filles, dont l'aînée avoit épousé en 1751, le marquis de Molac son cousin. C'est de ce mariage qu'est né le jeune marquis de Carcado, qui se trouve par-là héritier des deux principales branches du nom, qui ont été réunies.

La cadette a épousé le marquis de Grasse.

L'héritière d'une branche de la maison de Rohan épousa, le 6 Octobre 1463, un des auteurs communs des trois rameaux, aujourd'hui existans du nom de le Sénéchal, & ce mariage a apporté à ses descendans la terre du Guesdélille, que les deux sœurs, la marquise de Molac & la marquise de Grasse ont partagées entr'elles.

## M O R T S.

Charlotte-Victoire-Josèphe-Henriette Princesse de Rohan Guéméné, fille de Henri-Louis-Marie Prince de Rohan & de Guéméné, & de Armande-Victoire-Josèphe de Rohan-Soubise, princesse de Guéméné, est morte à Paris le 14 Décembre, dans la dixième année de son âge.

Louise de Broglie, Princesse du Saint Empire, épouse d'Etienne-François Comte de Damas de Crux, menin de Monseigneur le Dauphin, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Limosin, est morte au château de Broglie, le

## 210 MERCURE DE FRANCE.

13 Décembre, dans la dix-neuvième année de son âge.

Jean - René d'Osmond, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, gouverneur de la ville d'Argentan, est mort le 5 Décembre, à St Just, près de Vernon sur Seine, âgé de soixante-quatre ans.

Jacques Garos, laboureur, natif & habitant de la ville de Morlas en Béarn, y est mort, le 6 Novembre dernier, âgé de cent neuf ans. Il a joui de la plus parfaite santé, jusqu'à son dernier moment. Il a eu, autour de son lit, le jour de sa mort, soixante-dix fils ou filles, petits-fils & arrière-petits-fils qui sont tous en âge de gagner leur vie.

Catherine-Henriette de Vassan, veuve de Hardouin-Thérèse de Morel, chevalier, marquis de Putange, lieutenant-général des armées du Roi, est morte à Paris, le 10 Décembre, dans la soixante-dixième année de son âge.

Pierre Neyreau, meunier, est mort à Saint-Avid, près de la ville de Marmande, dans la généralité de Guyenne, âgé de cent quatre ans. Il se rendoit, tous les jours, à l'Eglise, quoiqu'il en fût éloigné d'une demie lieue. Anne Perpezer, de la même paroisse, y est morte aussi à l'âge de cent ans.

Marie Fontaine, veuve Salleux, est morte, le 22 du mois de Novembre, au château de Riez, près de la Fere en Picardie, âgée d'environ cent sept ans.

Pierre - Jacques de Vaulx - Palanin, Chevalier profès de l'Ordre de St Jean de Jerusalem, commandeur de Grezan & ancien officier dans le ré-

giment des Gardes-Françoises, est mort, le 9 Décembre, au château de Vaulx, diocèse de Vienne, âgé de soixante-seize ans.

Augustin-Paul-Dominique Marquis de Sorba, Noble Génois, ministre plénipotentiaire de la République de Gènes auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, est mort subitement à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 20 Décembre, âgé de cinquante-six ans.

Etienne Bock, Chevalier, Membre de la Noblesse Immédiate de l'Empire, ancien Lieutenant des Maréchaux de France au département de Thionville, est mort, dans la ville de Metz, le 13 Décembre, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Guy-Alphonse de Donnisseau, marquis de Cistran, est mort, le 12 Décembre, dans son château de Chilac, en Saintonge, âgé de soixante-dix ans.

Sigismond-Christophe de Schrottenbach, archevêque de Salzbourg, Primat d'Allemagne, Légat né du St Siège, premier Prince Ecclésiastique du St Empire, & Directeur né du collège des Princes, conjointement avec l'Archiduc d'Autriche, est mort à Salzbourg, le 16 Décembre, dans la soixante treizième année de son âge.

Charles-Marie Comte de la Vieuville, ancien mestre de camp de cavalerie, est mort à Paris, le 16 Décembre, âgé de soixante quatorze ans.

Le Marquis de Beuseville, colonel du régiment de Penthievre, cavalerie, est mort à Toul, le 28 Décembre, dans la trente-sixième année de son âge.

Paul-Maximilien Hurault, marquis de Vi-



## 212 MERCURE DE FRANCE.

braye, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis & gouverneur de Belle-Isle-en-Mer, est mort en cette ville, le 28 Décembre, dans la soixante-douzième année de son âge.

Un Juif, nommé Salomon Emmanuel, est mort dernièrement à la Haye, âgé de cent neuf ans & dix mois : il étoit né en Moravie : il laissoit soixante-sept petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

Charlotte Chandler est morte dernièrement à Londres, âgée de cent huit ans : elle faisoit, depuis plus de soixante ans, le métier de ravodeuse d'habits, profession qu'elle a continué d'exercer jusqu'à la veille de sa mort, & dans laquelle elle avoit gagné plus de 1000 livres sterling.

Joseph le Vicomte, Comte de Saint-Hilaire, ancien officier d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, est mort à Rouen, le 15 Décembre dernier.

Philippe de Gontaut de Saint-Geniez est mort, le 12 du mois de Décembre, dans son château de St Cirq en Périgord, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Frère Jacques-François de Picot de Combreaux, grand-croix de l'Ordre de St Jean de Jérusalem, ancien commandant des vaisseaux de la Religion & son ambassadeur extraordinaire en 1759 auprès de Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles ; commandeur des commanderies de Colimiere & de Castelnau-dary, & ci devant chargé des affaires de la Cour de France auprès du Grand Maître, est mort à Malte, le 3 Septembre dernier, dans la soixante-sixième année de son âge.

M. le Bailly de Combreux est de la même Maison que M. le Marquis de Dampiere, capitaine aux Gardes, dont il est chef, qui a pour seconde branche M. le Marquis de Combreux, ancien officier aux Gardes Françaises, neveu du Bailly ci-dessus, & pour troisième branche M. le Comte de Moras, lieutenant-colonel du régiment provincial de Salins.

Le sieur de la Croix, lieutenant-colonel de cavalerie, ci-devant commandant de la compagnie française de son nom, est mort à Longwy, le 26 du mois dernier, à l'âge de cent-deux ans.

Marie Morand, veuve de Jacques Bourier, journalier, est morte, dans la paroisse de Planris, élection d'Alençon, âgée de cent-quatre ans & huit mois. Un an avant sa mort, elle gardoit encore les bestiaux dans la campagne. Une particularité remarquable, c'est qu'à l'âge de cent ans, elle est revenue dans l'état d'une fille nubile, & cet accident n'a cessé que peu de temps avant sa mort.

## LOTÉRIES.

Le cent trentième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Décembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 97115. Celui de vingt mille livres au N°. 96279½, & les deux de dix mille aux numéros 86036 & 96735.

# TABLE.

|                                                                      |              |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 1                  |              |
| Discours de Brutus aux Romains,                                      | <i>ibid.</i> |
| Ode sur la mort d'une Epouse,                                        | 2            |
| L' <i>Officieux</i> ou les bonnes intentions, histoire tragique,     | 11           |
| Traduction libre de l'Idylle de Bion, sur la mort d' <i>Adonis</i> , | 41           |
| La Vie d'Alcibiade,                                                  | 46           |
| La <i>Franchise indiscrete</i> , prov. dramatique,                   | 47           |
| Vers pour le portrait de M. Dauberval,                               | 68           |
| —A M. le Comte de Korguen,                                           | <i>ibid.</i> |
| Quatrain à M. le Duc de <i>Brissac</i> ,                             | 69           |
| Explication des Enigmes & Logogryphes,                               | 70           |
| ENIGMES,                                                             | 71           |
| LOGOGYPHES,                                                          | 73           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES,                                               | 77           |
| Traduction de divers ouvrages composés en allemand,                  | 83           |
| <i>Hygieine</i> ou l'art de conserver sa santé,                      | 87           |
| De l'impôt du vingtième chez les Romains,                            | 91           |
| Anecdotes ecclésiastiques,                                           | 93           |
| Vernisseur parfait,                                                  | 95           |
| Dictionnaire portatif de santé,                                      | 98           |

|                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Vie des Pères, des Martyres & des autres<br>principaux Saints,                                                    | 98  |
| Analyse du système général des influences<br>solaires,                                                            | 102 |
| Description du nouveau pont de pierre,                                                                            | 106 |
| De l'utilité de joindre à l'étude de l'architec-<br>ture celle des sciences & des arts qui lui<br>sont relatives, | 114 |
| Les Spectacles de Paris,                                                                                          | 117 |
| Histoire de l'ancien & du nouv. Testament<br>avec figures,                                                        | 122 |
| Observations sur le nouveau Dictionnaire en<br>6 vol.,                                                            | 124 |
| ACADÉMIES,                                                                                                        | 131 |
| Annonce d'un prix de médecine,                                                                                    | 133 |
| Séances publ. de l'Académie des sciences de<br>Dijon,                                                             | 135 |
| — De Besançon,                                                                                                    | 146 |
| SPECTACLES,                                                                                                       | 153 |
| Opéra,                                                                                                            | 154 |
| Comédie françoise,                                                                                                | 155 |
| Comédie italienne,                                                                                                | 156 |
| ARTS, Physique,                                                                                                   | 157 |
| Histoire naturelle,                                                                                               | 168 |
| Gravure,                                                                                                          | 169 |
| Musique,                                                                                                          | 170 |
| Typographie,                                                                                                      | 171 |
| Jeu d'échecs des Chinois,                                                                                         | 172 |

## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Anecdotes ,                                                                  | 176 |
| Usages anciens , (les)                                                       | 181 |
| Réflexions d'un Citoyen , sur la hauteur des<br>maisons de Paris ,           | 183 |
| Chanson grivoise sur la convalescence de<br>Madame la Comtesse de Provence , | 188 |
| Autre ,                                                                      | 190 |
| Avis ,                                                                       | 192 |
| Nouvelles politiques ,                                                       | 199 |
| Inauguration civique ,                                                       | 204 |
| Nominations ,                                                                | 205 |
| Présentations ,                                                              | 206 |
| Morts ,                                                                      | 209 |
| Loteries ,                                                                   | 213 |

---

### A P P R O B A T I O N.

J'ai lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le second volume du Mercure du mois de Janvier 1772 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 15 Janvier 1772.

LOUVET.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

# MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

FEVRIER, 1772.

---

*Mobilitate viget.* VIRGILE.

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue  
Christine, près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

## AVERTISSEMENT.

**C'**EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

---

*On trouve aussi chez le même Libraire  
les Journaux suivans.*

**JOURNAL DES SÇAVANS**, in-4° ou in-12, 14 vol.  
par an à Paris, 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

**L'AVANTCOUREUR**, feuille qui paroît le Lundi  
de chaque semaine, & qui donne la notice  
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.  
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-  
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

**JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE**, par M. l'Abbé Dic-  
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

**GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE**; il en  
paroît deux feuilles par semaine, port franc  
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,  
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE  
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

**GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS**, dont il  
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit  
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-  
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.

**EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN** ou Bibliothèque rai-  
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.  
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

**LE SPECTATEUR FRANÇOIS**, 15 cahiers par an,  
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij



*Nouveautés chez le même Libraire;*

|                                                                                                                            |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>T</b> RAITE' sur l'Equitation & Traité de la cavalerie de Xenophon, traduit par M. du Paty de Clam, in-8°. broch.       | 1 l. 10 s. |
| Les douze Césars de Suétone, traduits par M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés                                            | 8 l.       |
| Le Droit commun de la France & la coutume de Paris réduits en principes, &c. nouv. édition par Bourjon, 2 vol. in-fol. br. | 48 l.      |
| Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton,                              | 24 l.      |
| Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en carton,                        | 12 l.      |
| Dictionnaire portatif de commerce, 1770, 4 vol. in-8°. gr. format rel.                                                     | 20 l.      |
| Les Caractères modernes, 2 vol. br.                                                                                        | 3 l.       |
| Maximes de guerre du C. de Kevenhuller,                                                                                    | 1 l. 10 s. |
| Satyres de Juvenal ; par M. Dufaulx, in-8°. rel.                                                                           | 7 l.       |
| Dict. de Morale, 2 in-8°. rel.                                                                                             | 9 l.       |

G R A V U R E S.

|                                               |            |
|-----------------------------------------------|------------|
| Sept Estampes de St Gregoire, d'après Vanloo, | 24 l.      |
| Deux grands Paysages, d'après Diétrici        | 12 l.      |
| Le Roi de la Fève, d'après Jordans,           | 4 l.       |
| Le Jugement de Paris, d'après le Trevissain,  | 1 l. 16 s. |
| Deux grands Paysages, d'après M. Ver-net,     | 12 l.      |
| Vénus & l'Amour,                              | 3 l.       |
| Arcelique & Méd                               | 3 l.       |



**M E R C U R E**  
**D E F R A N C E.**  
**F E V R I E R , 1 7 7 2 .**

---

**P I È C E S F U G I T I V E S**  
**E N V E R S E T E N P R O S E .**

---

**L E C H R I S T I A N I S M E . O d e**

**C**Hef-d'œuvre de la main propice  
D'un Dieu dont la puissance égale la bonté,  
L'homme créé dans la justice  
Fut fait pour la félicité ;  
Roi de ses passions , épris d'un bien suprême  
Il goûtoit des plaisirs avoués du Ciel même ;  
Heureux sans crime & sans effort ,  
Paisible sectateur d'une vertu facile ,  
**A iij**

## **6      MERCURE DE FRANCE.**

**Au sein de l'innocence il trouvoit un asyle  
Contre la douleur & la mort.**

**Mais que vois-je ? ingrat , infidèle ,  
Quand tu combles ses vœux , il viole sa loi ;  
Grand Dieu , la poussière rebelle  
Ose s'élever contre toi ?  
Cet affreux attentat soulève la nature ,  
La foudre va partir pour venger ton injure ;  
Non , c'est te venger à demi.  
L'homme a pu t'offenser ! Que l'insensé périsse ;  
Mais ce n'est , Dieu puissant , qu'après un long  
supplice  
Que doit périr ton ennemi.**

**Ses tristes enfans avec l'être  
Reçoivent de ses maux le levain dangereux ;  
Coupables avant que de naître ,  
En naissant ils sont malheureux :  
Le feu dispute à l'eau , l'air dispute à la terre  
L'avantage fatal de leur faire la guerre. ~  
Ciel irrité suspends tes coups ,  
Livre à leurs passions ces objets de ta haine !  
Elles seront pour eux la plus cruelle peine  
Que puisse inventer ton courroux.**

**Quel spectacle affreux m'épouvante !  
Et quel monstre hideux est sorti des enfers !  
La vertu fuit pâle & tremblante ;  
Le crime inonde l'Univers.**

L'adultère, le vol, le meurtre, le parjure,  
 Les forfaits dont le nom fait rougir la nature;  
 Leur aspect me glace d'effroi!  
 Par tout de l'équité qui gémit enchaînée,  
 Triomphe impudemment la licence effrénée;  
 Les mortels n'ont plus d'autre loi,

Par des châtimens mémorables  
 Tu te venges, grand Dieu; mais tu frappes en-  
 vain:

Chaque jour de nouveaux coupables  
 Bravent la foudre dans ta main.  
 L'homme, au crime enhardi, ne craint plus ta  
 justice;  
 Seigneur, que ta bonté l'arrache à sa malice!  
 De tes feux daigne l'enflammer.  
 Du céleste séjour hâte-toi de descendre,  
 Viens, parois à ses yeux; pourra-t'il se défendre  
 De t'obéir & de t'aimer?

C'en est fait; mes vœux s'accomplissent,  
 Le Ciel s'ouvre, la terre enfante son Sauveur;  
 Les enfers vainement frémissent;  
 Leur proie échappe à leur fureur.  
 Je te vois confondue, orgueilleuse sagesse,  
 L'Eternel se revêt de l'humaine foiblesse,  
 Il naît, il vit dans le mépris.  
 Est-ce assez? tu vas voir un plus grand sacrifice,  
 Le bonheur des mortels dépend de son supplice;  
 Il va l'acheter à ce prix.

A iv

## **§ MERCURE DE FRANCE.**

Il meurt ; mais la mort terrassée ,  
Bientôt de ses liens le voit sortir vainqueur

Sa gloire à mes yeux éclipée  
Reprend sa première splendeur.

Au retour des enfers dont il ravit la proie ,  
Dans les cieux triomphant il se fraie une voie.

Quel bruit ? quel feu mystérieux ?  
Ses enfans sont saisis d'une ivresse divine ,  
L'Esprit Saint les remplit , l'Esprit Saint les domine.

En a-t-il fait autant de Dieux ?

Quelle doctrine , quels oracles  
Vont être par leur bouche en tous lieux annoncés ?

Leurs mains prodiguent les miracles ,  
Les peuples courent empressés.  
Une foule attentive auprès d'eux se rassemble.  
Quel respect ? quel silence ? ils parlent ; l'erreur tremble ;

Leur voix enfante les Chrétiens.  
Tombez , dieux impuissans , vile & frêle matière.  
Grand Dieu ! que leurs autels soient réduits en poussière ?

Qu'en tous lieux s'élèvent les tiens.

Tout prend une face nouvelle ;  
A des hommes impurs , injustes , inhumains  
Succède une race fidelle ,

Une nation d'hommes saints.

Maîtres de leurs penchans, vainqueurs de tous les vices ,

Triomphans des tourmens , triomphans des délices ;

Mon œil les admire étonné

Porriqué, ton héros ne fut qu'un vain fantôme.

C'est dans le Chrétien seul que tu peux trouver l'homme

Tel que tu l'as imaginé.

Ici quelles tragiques scènes ?

En faveur de ses dieux , je vois armer l'erreur :

Par-tout je vois charger de chaînes

Les victimes de sa fureur.

Par-tout le fer barbare à mes yeux étincelle ;

Des fidèles pros crits par-tout le sang ruisselle ;

Au glaive ils courent se livrer.

Dieu , quelle fermeté ! mais quels tourmens horribles ?

On croit vous faire grace , athlètes invincibles ;

Lorsqu'on vous permet d'expirer.

Leur sang versé devient fertile ;

Leur cendre reproduit un peuple de héros ;

Un Chrétien meurt , il en naît mille ,

Leur nombre lasse les bourreaux.

Seigneur , ta main féconde en merveilles subites ;

De leurs persécuteurs leur fait des prosélytes :

A v

## MERCURE E F I N I

Le mensonge fuit consterné.  
Déjà même éclairé de ta vive lumière,  
César \* a, sous ton joug, courbé sa tête altière,  
Je vois un Chrétien couronné.

Enfin, tranquille & triomphante,  
La vérité se montre aux paisibles mortels.  
Des fers, plus pure & plus brillante,  
Elle passe sur les autels.  
Le trône est devenu l'appui du sanctuaire,  
Et l'épouse du Christ, dans son sein salutaire,  
Réunit cent peuples divers.  
Ton oracle est certain, Seigneur, le dernier âge  
La verra, des enfers bravant la vaine rage,  
Durer autant que l'Univers!

*Par M. le Ch. de L\*\* St J. L.  
des Mx de F. au Havre.*

---

### RÉPONSE d'un Roi de Perse.

DANS les fastes connus de l'empire persan  
On lit qu'un jeune prince appelé Nourshirvan  
A qui son père en appanage  
Avait donné le Khorasan :  
En fils du Roi des Rois, en prince juste & sage

---

\* Constantin.

Sur tous les malheureux étendoit ses regards ,  
 Etoit l'auguste ami des talens , des beaux arts ;  
 Et jouissoit en paix des plaisirs du bel âge.  
 Musicien lui-même , il aimoit à l'excès ,  
 Les joueurs d'instrumens , les chanteurs , la mu-  
 sique :

Tous ceux qui l'exerçoient avec quelque succès  
 Auprès de sa personne avoient un libre accès ,  
 Il les récompensoit en prince magnifique.  
 Donner étoit pour lui l'amusement d'un Dieu.  
 Ce Prince généreux , digne de sa naissance ,  
 Embellissoit par là son rang , son existence ,  
 Et l'on célébroit en tout lieu  
 Sa justice & sa bienfaisance.

» Un Prince , disoit-il , coule des jours rians ;  
 » S'il cherche à rendre heureux tous ce qui l'envie  
 » bonne.

Il étoit adoré de tous les courtisans ,  
 Quand son père en mourant lui laissa la couronne.  
 Le jour qu'il monta sur le trône  
 Combla le bonheur des Persans.

Le bruit de ses bienfaits , sa gloire sans seconde  
 Ayant déjà frappé tous les peuples connus ,  
 Les plus parfaits enfans d'Orphée & de Linus  
 Volèrent dans sa cour des quatre coins du monde :  
 Ce monarque avec joie entendit leurs concerts ,  
 Les loua finement sur leurs talens divers ,  
 Mais il ne leur donna qu'une somme fort mince.

A vj



## 11 MERCURE DE FRANCE.

Eux qui se flattoient tous que le grand roi des rois  
Qui les enrichissoit n'étant qu'un petit prince ,

Feroit encor mieux qu'autrefois ,

Murmurèrent beaucoup d'un traitement sem-  
blable.

Nourshirvan leur parut moins grand , moins esti-  
mable :

L'un d'eux même tout haut osa lui témoigner

Combien un tel salaire étoit à dédaigner.

Et loin de le punir , ce monarque adorable

Lui fit cette réponse à jamais mémorable :

« Tant qu'à mes seuls dépens , j'augmentoïs mes  
» bienfaits ,

» Ma générosité n'a point connu de digue.

» Je vous donne aujourd'hui l'argent de mes  
» sujets ;

» J'offensois les dieux , si j'en étois prodigue.

*Par M. le François , ancien Officier  
de Cavalerie.*



*URSANIE ou l'Effet des Passions.*

**L'**HIBERNIE ou l'Irlande se maintenoit avec succès contre l'ambition des Rois d'Angleterre : ce pays contenoit quatre petits royaumes & plusieurs seigneurs puissans qui prenoient le titre de Princes, & qui tous aspiraient à la royauté. Ce n'étoit entr'eux que combats, que traités aussi-tôt rompus qu'acceptés, ce qui favorisoit les prétentions de leurs voisins; mais lorsqu'ils avoient quelque force supérieure sur les bras, ils se réunissoient contre l'ennemi commun, oublioient leurs différens & ne pensoient qu'à maintenir leur liberté & le droit de se massacrer de nouveau. C'est ainsi que la République Romaine a fait pendant long-tems, & c'est aussi la cause de sa ruine. Les deux plus dangereuses passions, (l'amour & l'ambition) s'unirent pour la perte de l'Hibernie, & les peuples, victimes des fureurs de leurs chefs, subirent la peine de leurs fautes. On cherche bien loin de grandes causes aux grands événemens; les politiques raisonnent, les savans écrivent; tous se trompent : l'amour, l'impé-

## 14 MERCURE DE FRANCE.

rieux amour a causé la destruction de presque tous les empires.

L'Hibernie étoit partagée, ainsi qu'on vient de le dire, en quatre petits royaumes : le plus considérable étoit celui de Lagénie, dont le Monarque prenoit le titre de Roi d'Hibernie ou d'Irlande, & avoit Dublin pour capitale. Les trois autres étoient la Momonie, l'Ultonie & la Connacie. Orodice, comte & prince souverain de Médie, tenoit le premier rang après les Rois. Il n'avoit qu'une fille, qui joignoit à une grande beauté, à un caractère charmant, le titre de souveraine de Médie ; cet ensemble la rendoit l'objet préféré de tous les princes du Nord. Démertius, Roi de Lagénie, la fit demander pour Egards, son fils. Le comte de Médie, dont cette alliance flattoit les desseins secrets, put à peine contenir sa joie, & répondit favorablement. Il envoya chercher Sidy, son favori, lui fit part de cette nouvelle, & lui ordonna de dire sincèrement ce qu'il en pensoit. Sidy pâlit à ce discours, le Comte le pressa ; son trouble ne fit qu'augmenter : mais enfin se remettant, il répondit au Comte qu'il n'étoit pas de la politique d'accorder Urfanie à Démertius, dont l'ambition

étoit connue. Qu'il le supplioit de considérer le danger de s'allier à un monarque puissant, de mauvaise foi, qui, sous prétexte de cette alliance, ne songeoit qu'à le dépouiller de ses biens. Orodice connoissoit toutes les mauvaises qualités de Démertius & d'Egards : mais satisfait de la voir régner, il n'imaginoit pas qu'il existât, pour elle, d'autre bonheur. Néanmoins ne voulant découvrir à personne le sentiment qui le dominoit, il se contenta de dire qu'il y penseroit.

Cependant Egards suivit de bien près les ambassadeurs de son père ; il fut reçu du Comte avec tout le respect que lui inspiroit l'héritier présomptif de deux royaumes. Il vit Urfanie, l'amour se glissa dans son cœur ; il brûla d'une flâme bien funeste pour sa patrie. Cette jeune princesse, à qui le comte avoit fait savoir sa volonté, loin d'envisager avec joie le trône qu'on lui faisoit espérer, étoit dans des tranfes mortelles & s'abandonnoit à la douleur la plus violente. Urfanie n'avoit plus de mère ; jeune, sans expérience, elle n'avoit pu résister au penchant qui l'entraînoit vers Sidy. Elle l'aimoit, en étoit adorée, &, sans se flatter que son père approuvât leur union, elle ne laissoit pas que de nourrir dans son cœur ce doux poison,

## 16 MERCURE DE FRANCE.

d'autant plus dangereux, qu'il nous plaît à proportion du mal qu'il nous cause.

Sara, sœur de Sidy, quoiqu'aimée de la princesse, ignoroit tout ce commerce, & vint avec empressement la féliciter. Quelle fut sa surprise de la trouver en pleurs & presqu'inanimée ! Elle recula deux pas : Eh quoi ! Madame, lui dit-elle, est-ce ainsi que vous vous livrez à la joie de régner sur toute l'Irlande, & d'épouser un prince qui vous adore ? Urfanie la regarda languissamment : ma chère Sara, lui dit-elle, votre surprise est juste, mais ma douleur l'est encore plus. J'aime, j'aimerai toujours ; mais ce n'est pas le prince Egards. Je ne veux rien vous cacher, voyez, ajouta-t-elle en lui donnant un portrait, plaignez votre princesse, conseillez-la ; & sur tout gardez-moi le secret, vous y êtes engagée pas plus d'une raison.

Sara ouvrit la boîte & fit un cri en y reconnoissant son frère. Cette aventure la mettoit hors d'elle. Elle regardoit le portrait, fixoit Urfanie pour chercher dans ses yeux la vérité de ce qu'elle venoit de lui dire. Pendant son silence, Urfanie se rassuroit, son cœur qui étoit surchargé de peines, lui faisoit trouver une douceur infinie à les épancher dans le sein d'une

personne qui lui étoit si chere. Elle se leva, courut l'embrasser & la conduisit dans son cabinet, où, sans lui donner le tems de lui parler, elle lui conta le commencement & le progrès de son amour. Croiez, ma chere Sara, ajouta-t-elle, que m'étant une fois décidée pour votre frère, je le préférerai à tous les princes de l'Univers, & que je ne voudrois une couronne qu'afin de la lui mettre sur la tête, me rangeant avec plaisir au rang de ses sujets. Ah, Madame! lui répondit Sara, que mon frère est heureux! mais ce bonheur ne m'empêche pas de prévoir tout ce que vous aurez à souffrir pour vous conserver à lui. Que de peines vont fondre sur vous! Je les surmonterai, lui dit Urfanie. S'il est fidèle, rien ne pourra m'ébranler. Elle parloit encore, lorsque Sidy entra dans le cabinet. Une profonde tristesse regnoit dans toute sa personne; ses regards sombres annonçoient la fureur qui l'animoit. Je vous perds, divine Urfanie! s'écria-t-il. Le comte vient de fixer le jour de votre hymen avec Egards; il m'envoie vous dire de vous préparer à le célébrer dans trois jours.

Urfanie, déjà attendrie par le récit qu'elle venoit de faire, ne put entendre Sidy sans faire éclater sa douleur. Elle se

## 18 MERCURE DE FRANCE.

jetta dans les bras de Sara : les larmes, les sanglots la suffoquoient. Sidy, à ses pieds, la conjuroit de se modérer & de lui laisser le soin d'écarter cet orage. Elle entrevit ce qu'il vouloit lui dire. Non, lui répondit-elle, je n'y consentirai jamais. Je vais trouver mon père, me jeter à ses pieds, lui avouer mes sentimens & le conjurer d'avoir pitié de moi. S'il me refuse, je pars, & je fuirai au bout du monde, s'il le faut. Sidy, transporté de joie, ne savoit comment lui exprimer sa reconnoissance, il lui embrassoit les genoux; un silence voluptueux leur fit goûter un instant de félicité.

Ils étoient dans cette situation lorsqu'ils virent venir Orodice suivi d'Egards. La foudre les auroit moins surpris que cet aspect. Sara s'avança vers eux, Sidy se releva & Ursanie essuya ses larmes. Ma fille, lui dit le Comte, des raisons importantes me portent à presser l'honneur que le Prince d'Irlande veut vous faire. Préparez-vous à l'accepter, & marquez-lui-en votre reconnoissance. Ursanie, pâle, tremblante, ne put obtenir d'elle de répondre; une profonde révérence marqua sa soumission, mais non sa joie.

Le Comte, qui n'imaginoit pas qu'on dût résister à ses ordres, prit pour modestie

l'effet de la douleur , & se retira , faisant signe à Sidy de le suivre. Ce malheureux amant obéit en frémissant. Orodice, charmé d'avoir réussi dans son projet , l'embrassa : Mon cher Sidy , lui dit-il , je suis au comble de mes vœux ! c'est peu que de faire ma fille Reine , il faut que je monte moi-même à ce rang auguste. Le Roi de Momonie est vieux ; ses sujets ne le trouvent plus digne de leur commander ; ils me choisissent pour leur souverain. Le Roi d'Irlande y consent , en faveur du mariage d'Egards avec Ursanie. L'Ultonie & la Connacie ne pourront se maintenir seule contre nous : mon sang regnera sur toute l'Hibernie.

Orodice eût pu parler davantage sans que son favori l'eût interrompu. Livré aux réflexions les plus cruelles , il ne se mettoit pas en peine de cacher son chagrin. Mais son maître , qui attribuoit son silence au plaisir que lui causoit cette confiance , & à son attachement pour lui , lui en sçut gré ; il le congédia en lui ordonnant de lever des troupes , & de les faire tenir sur la frontiere du côté de la Momonie.

Pendant que le Comte se repaissoit de ses chimères, que Sidy s'affligeoit , Egards étoit auprès d'Ursanie , qu'il tâchoit de rendre sensible pour lui. Cette jeune prin-



## 10 MERCURE DE FRANCE.

celle, dont le parti étoit pris, cacha l'aversion qu'il lui inspiroit sous un air de modestie, qui n'eût pas réussi auprès d'un autre, mais que le prince de Lagénie interpréta en sa faveur. L'amour-propre qui le dominoit lui servit à quelque chose cette fois ; mais il paya cher ce moment d'erreur.

Toute la soirée se passa, sans que Sidy pût dire un mot à Urfanie, Orodice venoit d'annoncer son mariage ; il lui fallut essuyer tous les complimens de sa cour, & les fadeurs dont Égards l'ennuya.

Rentrée dans son appartement, elle se livra à toute la cruauté de son sort. La nuit ne lui offrit que des images terribles. Le Comte, qui jugeoit de la satisfaction de sa fille par celle qu'il ressentoit, entra chez elle pour lui confier ce qu'il appeloit son bonheur. Il fut surpris de la trouver en pleurs, & lui demanda brusquement ce que signifioient ses larmes ? Que je suis la plus infortunée des filles, si vous n'avez pitié de moi, lui répondit-elle en se jettant à ses pieds. Oui, Seigneur, une aversion dont je ne suis pas maîtresse m'éloigne du prince de Lagénie. J'aimerois mieux la mort que sa main. Ah, Seigneur ! si jamais vous m'avez marqué la

moindre tendresse, je vous en conjure par tout ce que vous avez de plus cher, éloignez, rompez ce funeste hymen. Une couronne me touche peu ; contente de la gloire de vous appartenir, de passer mes jours auprès de vous, le réduit le plus obscur me seroit préférable à la douleur de m'éloigner & de vivre avec un prince que j'abhorre... Ses pleurs l'empêcherent de poursuivre, & ses yeux attachés sur ceux du Comte, sembloient y chercher ou la vie ou la mort.

Orodice aimoit sa fille ; il fut ému, attendri de son état ; mais l'intérêt d'une couronne balançoit les mouvemens de la nature. L'ambition l'emporta : il la releva, & , sans répondre à tout ce qu'elle venoit de dire, lui détailla les motifs qui le faisoient agir, la pria de s'y conformer, l'assurant de plus que l'amour n'étoit pas nécessaire aux personnes de son rang. Elle voulut insister, il l'interrompit au premier mot, reprit un air sévère & lui ordonna d'obéir.

La triste Urfanie se détermina, elle osa faire son bonheur. Elle envoya chercher Sidy : il parut. Sidy, lui dit-elle, je n'ai pu fléchir mon père. L'ambition l'emporte sur tout ce que j'ai pu lui dire. Il

## 22 MERCURE DE FRANCE.

me force à lui désobéir, j'y suis résolue. Il faut nous séparer, conduisez-moi dans un cloître, ne pouvant être à vous, je ne veux être à personne. Non, Madame ! s'écria cet amant, je ne souffrirai jamais que vous fassiez ce sacrifice. Fuyez vos persécuteurs, mais consentez que je vous suive : allons chez le Roi de Momonie, il me mettra en état de vous défendre contre tous les Princes de la terre. Je dispose des troupes, elles me suivront avec joie, & sacrifieront leur vie pour défendre votre liberté. Mais, Madame, ajouta-t-il en lui lançant un regard de feu, il est un moyen plus assuré de vous conserver à moi. Osez suivre un époux : ne sortons de ce palais qu'après avoir formé des liens indissolubles...

Un bruit assez considérable qui se fit entendre, l'interrompit, & obligea la princesse d'envoyer Sara pour apprendre ce qui le causoit. Cette jeune personne revint toute effrayée leur dire qu'un différent survenu entre Egards & Orodice étoit la cause de cette rumeur. La princesse fit retirer son amant, & sortit de son appartement pour voir si elle devoit se plaindre ou se louer de cet incident.

Elle rencontra son père : Ma fille, lui

cria-t-il d'aussi loin qu'il l'aperçut, je vous avois commandé d'épouser Egards ; & je vous ordonne maintenant de l'oublier & de ne lui parler de votre vie ! le comte de Médie étoit violent, il mena la princesse dans son cabinet, fit chercher Sidy & les instruisit tous deux du sujet de cette rupture.

Egards, qui avoit toutes les mauvaises qualités de son père, ne se crut pas plutôt assuré de la princesse, qu'il lui échappa quelques paroles qui firent douter au comte de sa sincérité pour ce qui regardoit la couronne de Momonie. Pour s'assurer des intentions de Démertius & de son fils, il proposa à ce dernier de signer le traité qu'ils venoient de conclurre. Le prince de Lagénie le refusa sous divers prétextes, &, se voyant pressé, il déclara au comte qu'il prétendoit que la Momonie devint la dot de sa fille, ne voulant épouser qu'une Reine. Cette réponse peu mesurée & qui renversoit toutes les espérances du comte, porta sa colere au plus grand excès. Il mit la main sur la garde de son épée, le prince tira la sienne en lui reprochant de violer le droit d'hospitalité : ils fondoient l'un sur l'autre avec une égale fureur, & sans leurs courtisans

## 24 MERCURE DE FRANCE.

qui entrèrent en foule , la mort de l'un d'eux, eût épargné le sang de leurs sujets , & l'Irlande n'eût point été assujétie.

Eh bien ! Sidy , ajouta le Comte , que dites-vous de la mauvaise foi du Prince ? Urfanie , c'est de vous seule que j'attends ma vengeance. Si j'en crois les pleurs que je vous ai vu répandre , la perte du prince de Lagénie & de deux royaumes vous fera peu sensible. C'est à vous maintenant à me prouver par une prompte obéissance que vous m'aimez & que vous êtes digne de monter au rang que vous méprisez : consentez à donner la main à Sidy ; je me dépouille de la Médie en sa faveur ; dès ce moment vous regnez l'un & l'autre , & moi je prétends conquérir la Momonie aux yeux du Roi d'Irlande & porter le fer & la flâme au sein de ses états.

La princesse , interdite , pénétrée de la joie la plus vive , n'osoit faire éclater tous ses sentimens. Elle dit simplement qu'elle obéiroit , mais ses yeux se tournèrent si tendrement vers Sidy que le comte aperçut une partie de ce qui se passoit en elle. Il releva Urfanie , embrassa Sidy qui s'étoit précipité à ses pieds pour lui exprimer

mer sa gratitude. Je vous laisse auprès de ma fille ; je vais tout faire préparer pour votre hymen , je veux qu'il se célèbre demain , & s'il se peut , que le prince de Lagénie en soit témoin.

Ursanie , Sidy , Sara se regardoient tous trois , & ne pouvant imaginer que ce qu'ils venoient d'entendre fut réel , ils craignoient la fin d'une illusion si flatteuse. Leur crainte ne les quitta qu'au moment fortuné où le comte les conduisit à l'autel : on les unit pour toujours. Toute la cour , surprise d'un événement aussi singulier , cherchoit à pénétrer les motifs du comte , croioit les saisir & raisonnoit à faux. Egards , qui avoit quitté la cour au moment de sa dispute avec le Comte , apprit le mariage d'Ursanie avec une rage facile à concevoir ; il jura de s'en venger , & ne tint que trop parole.

Le comte de Médie , qui s'attendoit à une guerre sanglante , fit de secrets préparatifs ; traita avec le Roi de Momonie , celui-même à qui deux jours auparavant il vouloit enlever la couronne. Ces deux princes se virent , s'unirent étroitement , & de concert déclarèrent la guerre au Roi Démertius. Ursanie vouloit suivre son

B

## 26 MERCURE DE FRANCE.

père & son époux, partager les dangers avec eux , mais ils ne purent y consentir ; elle demeura dans un château sur la frontière , où elle ne craignoit pas d'être surprise.

Egards vint présenter la bataille aux princes , elle s'engagea ; mais au fort de la mêlée , ce prince , suivi de deux cents chevaux , fit le tour d'un bois , parvint au château d'Ursanie , le força , l'enleva avec Sara , l'envoya à Démertius & fut rejoindre les siens qui plioient de tous côtés. Content du succès de son entreprise , il fit sonner la retraite , décampa en bon ordre sans que le comte de Médie & Sidy qui étoient blessés songeassent à profiter de leurs avantages.

L'enlèvement de la princesse les surprit autant qu'il les affligea. Sidy , suivant la coutume de ces tems , vouloit , tout blessé qu'il étoit , combattre son rival ; mais le Comte plus prudent , ne songea qu'à se mettre en état de redemander la fille à la pointe de l'épée. Pour le faire avec succès , il envoya un homme de confiance à Lothéric , Roi de Connacie , qu'il savoit être ennemi de celui d'Irlande. Cet envoyé eut ordre de traiter secrètement & de tout promettre pour obtenir

du secours. Il y réussit. Lothéric, qui avoit des injures particulieres à venger, se joignit au Roi de Momonie & au Comte. Ils entrèrent tous trois dans la Lagenie, ravagerent tout le pays jusqu'à Dublin, qu'ils assiégèrent, & qu'ils prirent; rien ne pouvoit résister à la fureur de Sidy & à la prudence d'Orodice.

Démertius & Egards, voyant qu'il n'y avoit plus d'espoir pour eux, se sauverent dans une sortie, emmenerent la princesse Urfanie en Angleterre, où ils furent reçus du Roi Henri II avec toutes les marques de bienveillance qu'ils pouvoient souhaiter. Henri qui depuis long-tems avoit des vues sur l'Irlande, saisit avec empressement les moyens de s'en emparer, sous prétexte de mettre fin aux troubles qui ravageoient cette contrée.

Néanmoins, voulant garder quelque ombre de justice, il envoya deux seigneurs aux Rois de Momonie & de Connacie, & se porta pour arbitre de leurs différens. On eut quelques négociations qui resterent sans effet par l'ordre secret d'Henri & par la fierté du comte de Médie. Pour aigrir encore plus les choses, Henri fit secrètement évader Urfanie. Les envoyés de Henri parlerent avec tant de hauteur qu'on



## 28 MERCURE DE FRANCE.

leur signifia qu'ils eussent à partir sur le champ, s'ils ne vouloient porter la peine de leur témérité.

Henri eût à peine vu les choses dans l'état où il les souhaitoit, qu'il feignit la plus grande colère & envoya Steinbock, un de ses seigneurs, à la tête de trente mille hommes, suivi d'Egards qui commandoit sous lui, retenant Démertius sous prétexte de ménager sa personne.

Celui à qui l'on avoit confié Urfanio ne la laissa en liberté que lorsque l'armée de Steinbock fut arrivée devant les ennemis. Elle fut obligée de se cacher dans un pauvre hameau, d'où elle envoya avertir son père & son mari de tout ce qui lui étoit arrivé.

Steinbock donna la bataille à Lothéric qui la perdit, malgré la valeur de Sidy & les conseils du comte de Médie; & demeura prisonnier. Orodice se renferma dans Dublin, d'où il envoya proposer un accommodement; mais Steinbock, qui avoit des ordres, n'y voulut point entendre, & reprit la ville en peu de jours par le moyen des intelligences qu'il y avoit. Egards, dont le naturel féroce n'étoit plus retenu par son père, ne fut pas plutôt dans

la ville qu'il la fit piller par les soldats & y commit lui-même toute sorte d'excès. Le général Anglois ne fut pas fâché de l'imprudencce de ce jeune prince. Il fit cesser le carnage & sçut, par ce moyen, s'attacher le reste des habitans qui se sou-mirent au Roi d'Angleterre, protestant qu'ils ne vouloient point d'un prince qui s'étoit baigné dans leur sang.

Sidy, que son amour & sa défaite rendoient furieux, chercha par-tout Egards pour le sacrifier à son ressentiment; désespéré de ne pouvoir le joindre, il se jeta au milieu d'une troupe d'Anglois qu'il tailla en pièce; ce ne fut pas sans recevoir des blessures considérables. Enfin se sentant blessé moruellement, il se fit porter au hameau qu'habitoit l'infortunée Urfanie, & le hasard voulut qu'on le mit dans la maison qu'elle avoit choisie. Le bruit de la défaite de Lotheric, de la prise de Dublin étoit parvenu jusqu'à elle. De funestes pressentimens l'agiterent. Oubliant le danger qu'elle couroit, si elle retomboit dans les mains d'Egards; elle s'étoit déterminée à tout faire pour se rendre auprès de son père & de Sidy, qu'elle croioit ensemble.

Elle s'étoit déguisée & se dispoisoit à

### 30. MERCURE DE FRANCE.

partir lorsqu'elle apprit par son hôte qu'un guerrier, extrêmement blessé, venoit d'être porté chez lui. Cette nouvelle la troubla, tout son sang s'émut, une pâleur subite couvrit son visage; un regard douloureux fit comprendre & partager les inquiétudes à Sara. Elles volent toutes deux auprès de cet inconnu, le reconnoissent & tombent évanouies. Sidy la reconnut à sa douleur; mais trop foible pour s'exprimer, ses yeux chargés de pleurs, ses mains, qu'il soulevoit à peine & qu'il s'efforçoit de lever vers elle, firent comprendre, à tous ceux qui étoient là, une partie de la vérité. Sara, revenue la première de son effroi, courut au lit de Sidy en disant: Ah! mon frère, mon frère!.. Sidy, insensible à tout ce qui n'étoit pas Urfanie, ne lui répondoit rien. Son ame toute entière étoit passée dans ses yeux; des sanglots étouffés étoient la seule marque de son existence. Urfanie revint enfin, chercha Sidy, se précipita sur lui, sans prononcer un mot. Elle le tint long-tems entre ses bras, mais que devint-elle, lorsqu'elle s'aperçut qu'il ne lui restoit plus, de cet époux chéri, que le corps sanglant, & inanimé. Tout ce qu'on peut imaginer de plus douloureux ne peut être comparé

à ce qu'elle ressentit. Son désespoir la porta plusieurs fois à attenter à sa vie , mais la tendre Sara en suspendoit l'effet.

Dans un de ces momens où sa douleur la rendoit furieuse , le barbare Egards qui avoit appris la mort de Sidy , osa se présenter devant elle. Elle frémit. Quoi , monstre , lui dit-elle , tu n'es pas content des maux dont tu nous accables ! que viens-tu faire dans ce lieu ? Madame , lui répondit-il avec un rire amer , je viens vous annoncer que votre père est dans les fers , & qu'il faut contenter ma passion , ou vous résoudre à le voir périr. Barbare ! reprit-elle avec fureur , tu vas être satisfait. Elle dit , & prenant un poinçon qu'elle portoit à ses cheveux , elle se l'enfonça dans le cœur & tomba sans vie aux pieds du cruel Egards. Ce furieux , désespéré que sa fourberie n'eût pas réussi , voulut porter plus loin l'outrage. Sara , qui étoit présente à ce spectacle , se jeta sur lui ; ses cris attirèrent quelques personnes qui , ne pouvant supporter la vie de ce monstre , le percerent de mille coups.

Steinbock , qui ignoroit cette barbarie , faisoit chercher Egards avec le plus grand soin. Il le connoissoit trop pour ne le pas

## 32 MERCURE DE FRANCE.

craindre. Il fut enfin sa dernière action ; l'horreur qu'il en conçut fut telle qu'il se hâta de soumettre toute l'Irlande pour quitter une terre souillée par un crime si horrible. Henri , qu'il informa de ses succès , passa en Irlande , s'y fit reconnoître , rendit la Médie à Orodice , fit les autres Rois tributaires , & dit-on , abrégea les jours de Demertius. Quelques années après , sur un léger prétexte , il dépouilla les autres Rois , & réunit l'Irlande irrévocablement à la couronne d'Angleterre , dont elle fait toujours partie. C'est ainsi que l'amour & l'ambition ont soumis toute l'Hybernée. Le comte de Médie , dévoré de chagrin , ne put soutenir les malheurs qu'il s'étoit attirés & mourut en butte à la haine de ses sujets , au mépris de ses voisins & aux reproches qu'il se faisoit à lui-même.

*Traduit de l'allemand par Mlle Matné  
de Morville.*



---

**LES AGNEAUX ORPHELINS.**

**M**ÈRE Brebis mourut à la fleur de son âge,  
 Laisant deux Agneaux orphelins,  
 Dont les bélemens enfantins  
 Attendrissent le voisinage.

Mais le berger les prit sous sa protection.  
 De la Brebis, dit-il, la mémoire m'est chère;  
 Pauvres infortunés, je serai votre père;  
 Votre mère vous laisse, & j'en suis caution;  
 Un légitime bien, le prix de ses services;  
 Et, ce qui vaut mieux, mes amis,  
 Avec le lait sans doute elle vous a transmis  
 Ses bonnes qualités, sans mélange de vices.

*Par M. Boisard.*

---

**LES LOUVETEAUX ORPHELINS.**

**A**u fond d'un bois, deux Louveteaux,  
 Grace aux rapines de leur mère,  
 Nourris de la chair des agneaux,  
 Avoient eu quelques jours un sort assez prospère.  
 Mais ce bonheur fut passager;  
 La cruelle expira sous les coups d'un berger.

**B v**

On prétend qu'une tourterelle ,  
 Voisine du repaire affreux  
 De ces coupables malheureux ,  
 En apprenant cette nouvelle ,  
 Parut céder encore à la compassion ,  
 Et fit en soupirant cette réflexion :  
 Votre mère pour vous a commis bien des crimes  
 Elle vous abreuvait du sang de ses victimes ;  
 La malheureuse ! elle n'est plus ,  
 Et vous laisse en mourant un funeste héritage !  
 Taisez-vous , orphelins ! .. vos cris sont super-  
                   flus ,  
 Et des bergers vengeurs ils reveillent la rage.

*Par le même.*

*EPI TRE à un Dormeur.*

**H**EURÉUX Damon , que je vous porte envie !  
 Que votre sort doit faire de jaloux !  
 Un long sommeil , abrégeant votre vie ,  
 Vous fait goûter les plaisirs les plus doux ;  
 Que , dis je , hélas , vous les possédez tous !  
 Tantôt aidé d'un songe favorable ,  
 Vous vous trouvez dans ces lieux enchantés ,  
 Dans ces jardins que le Tasse a chantés ,  
 Dont la peinture appartient à la fable  
 Et qui pour vous devient des vérités.

Tous ces palais , chef-d'œuvres des Armides ,  
 Tous ces châteaux jusqu'aux Cieux exhaussés  
 Où les rubis dans l'or sont enchassés ,  
 Qu'à l'opéra nous trouvons insipides ,  
 Sont vrais pour vous & vous en jouissez ;  
 Tantôt guidant quelques agneaux timides  
 Vous vous voyez en berger transformé ,  
 Et de l'objet dont vous êtes charmé  
 Ne craignant point les caresses perfides ,  
 Vous vous livrez au plaisir d'être aimé ;  
 Tantôt au sein d'un luxe asiatique ,  
 Embarassé sur le choix des beautés ,  
 Vous dominez sur un sérail d'Afrique  
 Où chacun suit vos moindres volontés ,  
 Où mille objets empressés à vous plaire  
 Vous font goûter toutes les voluptés ,  
 Où sous vos pieds vous contemplez la terre.  
 Tantôt lassé d'éblouir le vulgaire  
 Et satisfait de vous voir dérobé  
 Aux embarras d'un pesant ministère ,  
 Bien plus heureux & de ce rang tombé ,  
 Libre de soins , riche sans patrimoine ,  
 Vous végétez sous l'habit d'un chanoine ,  
 Ou sous celui d'un opulent abbé.  
 Heureux qui peut , à l'aide du mensonge ,  
 Jouir ainsi de la félicité !  
 Notre bonheur ici-bas n'est qu'un songe ,  
 Rien fou qui court à la réalité.

*Par M. Simontau.*

B vj



---

*RÉPONSE de Mde Leroux d'Angers, à  
une Epître de M. Mugnerot.*

**B** IEN grand merci de vos fleurettes,  
Quoiqu'elles soient d'or le plus pur ;  
Tout beau diseur , tel que vous l'êtes ,  
Peut en conter , mais l'âge mur  
En trouve l'usage peu sûr :  
Cependant mon ame enchantée ,  
Soit sentiment ou vanité ,  
Trouve des traits de vérité  
Dans une image aussi flattée.  
Par cet aveu qu'elle a dicté ,  
Déjà vous devez me connoître ;  
Mais écoutez , je vais paroître ,  
( Riez de ma sincérité , )  
Ce que je suis & je veux être.  
J'ai vu la saison des plaisirs ,  
L'indocile & folle jeunesse ,  
Et sans contrainte & sans foiblesse  
Couler au gré de mes desirs.  
Jamais , ce dieu qui nous caresse  
Pour mieux nous cacher les rigueurs ,  
Ne vint dans mon ame séduite  
Porter le trouble qui l'agite ,  
Sous ses apparentes douceurs ,

Trop enjouée & trop volage,  
Pour m'asservir à tous ses droits ;  
A ces langoureux d'autrefois  
Dont l'amour fut un esclavage ;  
Je laissai le triste avantage  
De vivre enchaînés sous ses loix.  
Hymen, sous les traits de son frère ;  
Vint me couronner de ses fleurs.  
D'autres tems, dit-on, d'autres mœurs ;  
Du moins c'est le *dictum* vulgaire.  
Des soins, un ménage, un époux,  
Des enfans sans cesse avec nous,  
Le ton & les devoirs de mère,  
Que fais-je enfin ? mille embarras :  
Le plus solide caractère  
Se décourage & n'y tient pas.  
Pour moi plus constante & plus sage ;  
J'ai sçu dans mes engagements  
Conserver tous les agrémens  
De la liberté du jeune âge.  
Aussi, le dirai-je, à mes vœux  
Le destin toujours favorable,  
Me préparoit des jours heureux :  
J'ai des maris le plus aimable,  
Le plus franc, le plus généreux,  
Aimé, chéri, digne de l'être  
D'une épouse qui sait connoître  
Le bonheur dont elle jouit.

### 38 MERCURE DE FRANCE.

Il couvre de ses mains fidèles,  
Toujours de quelques fleurs nouvelles  
Le doux lien qui nous unit.  
Dans cette égalité charmante  
De goûts, de soins, de sentimens,  
Je peux aux doux égaremens  
D'une liberté qui m'enchanté,  
Donner encor quelques instans.  
Non qu'insensible à ce murmure  
Que la raison ou la nature  
Oppose à nos ressentimens,  
Je me fasse un affreux système  
D'immoler tout à mes plaisirs ;  
Et n'écoutant que mes desirs,  
De ne vivre que pour moi-même.  
Il est des devoirs différens  
Que la sagesse multiplie  
Suivant les âges & les rangs ;  
C'est elle qui les concilie  
Avec ces doux amusemens,  
Cette gaîté vive & folâtre  
Dont je chéris & j'idolâtre  
Même jusqu'aux emportemens.

Comment voulez-vous donc, beau sire,  
 Me faire croire qu'Apollon  
 Ecarte du sacré vallon  
 Ceux qu'hymen tient dans son empire ?  
 Et qu'au bruit de ces sons flatteurs,  
 Formés aux bords de l'Hypocrène,  
 Je vous croie en furie aux rigueurs  
 D'un dieu cruel qui vous enchaîne ?  
 Non, non, le penchant le plus doux  
 N'est point un joug insupportable ;  
 Et votre épouse raisonnable  
 N'a point ces mouvemens jaloux  
 Qui la rendroient bien moins aimable  
 Au plus aimable des époux ;  
 Non, à ce doux et tendre langage,  
 A ce ton un peu libertin,  
 Je ne reconnois point enfin  
 L'air embarrassé du ménage ;  
 Et celle qui vous a dicté  
 Les vers naturels que j'admire,  
 Est celle-même qui m'inspire,  
 Dites-le, c'est la liberté.

**L' AVEU TARDIF.***Proverbe dramatique.***P E R S O N N A G E S :****LUCILE**, jeune Veuve.**ROSETTE**, sa femme de chambre.**D'ORVILLE**, } amans de Lucile.**DAMIS**, }**GROCOURT**, autre aspirant.*La scène est sur une terrasse commune à l'appartement de Lucile & de Dorville.***SCÈNE PREMIÈRE****D'ORVILLE**, *seul.*

**M**A conduite & ma destinée sont bien bizarres ! j'aime Lucile : tout m'annonce que mon amour seroit écouté, & je n'ose rompre le silence. Je crains d'avoir été prévenu. Lucile a mille charmes & mille adorateurs. Cependant, elle les reçoit tous également bien ; cela semble dire qu'aucun d'eux n'est bien traité.

F É V R I E R. 1772. 41

S C È N E I I.

D'ORVILLE, DAMIS.

DAMIS. Marquis? remercie-moi.

D'ORVILLE. Très-volontiers. Puis-je savoir de quoi il s'agit ?

DAMIS. Je t'ai choisi pour confident.

D'ORVILLE. Moi seul ?

DAMIS. Je ne l'ai dit qu'à trois ou quatre de mes amis, trop occupés d'eux-mêmes pour s'entretenir de tout autre.

D'ORVILLE. Hé bien ! ce secret , qui n'est sçu que de quatre personnes, quel est-il ?

DAMIS. C'est que j'aime la cousine , la belle Lucile.

D'ORVILLE , *un peu troublé*. Tu l'aimes? .. Que m'importe? .. Le sait elle ?

DAMIS. J'aime cette question ! Tu me soupçonnes de lui en avoir fait mystère ? Il est bien simple de dire à une femme que l'on aime , ce qui en est. On fait le même aveu à tant d'autres , lors même qu'il n'en est rien !

D'ORVILLE. Comment Lucile a-t-elle reçu cet aveu ?

DAMIS. Comme elle reçoit tout ; avec

42 **MERCURE DE FRANCE.**

réserve & avec politesse. Je n'ai pu en tirer que bien peu de paroles ; mais je me suis chargé du commentaire.

**D'ORVILLE.** En ce cas, tu es des mieux traités.

**DAMIS.** Une seule chose me fatigue : c'est que Lucile s'en repose toujours sur moi pour l'explication. Il faut éternellement deviner.

**D'ORVILLE.** Et cela t'embarrasse ?

**DAMIS.** Point du tout. Je sais aider à la lettre ; mais enfin, tout doit avoir un terme. Exhorte - là pour moi à conclure. Je risque un ridicule en prolongeant mes soins, & tu fais qu'on se doit à sa réputation.

**D'ORVILLE.** Je l'avoue ; mais que puis-je y faire ?

**DAMIS.** Lucile fait cas de ta haute prudence. Elle est veuve, elle est ta cousine, vous habitez sous le même toit. Un mot de ta part peut abrégier bien des lenteurs.

**D'ORVILLE.** Cette commission a son agrément !

**DAMIS.** Que t'importe ? Tu n'es pas amoureux de Lucile. A peine on te voit lui parler. Je suis sûr que jamais un mot

F. E. V. R. I. E. R. 1772. 43

de galanterie n'a égaïé vos graves entretiens.

D'ORVILLE. (*à part.*) Il a raison, & j'ai eu grand tort. (*haut.*) Je te promets de parler de toi à Lucile.

DAMIS. Ne prends point le change. Mon dessein n'est pas que tu lui parles en ma faveur; chose par elle-même très-superflue. Exhorte-la seulement à ne plus se contraindre, & à ne pas immoler plus long-tems sa propre satisfaction à je ne fais quel respect humain. (*Il sort.*)

### SCÈNE III.

D'ORVILLE, *seul.*

Voilà un fat qui jouit du bonheur dont jouissent tous ceux de son espèce; il est toujours content de lui-même & de toutes les femmes. Je parlerai, cependant, de lui à Lucile. Ce sera, peut-être, une occasion de parler pour moi-même.... hélas! peut-être aussi Damis n'est-il pas aussi présomptueux que je le pense. L'audace & l'étourderie ont toujours plus subjugué de femmes que les égards & la discrétion. Mais Lucile paroît. Voyons s'il est tems de rompre un silence qu'on ne veut pas interpréter.



SCÈNE IV.

LUCILE, D'ORVILLE.

LUCILE. Je viens respirer l'air de cette terrasse, & jouir un instant du bénéfice d'être seule.

D'ORVILLE. Madame, si c'en est un, vous en jouissez bien rarement. . . Je crains, à mon tour, de vous en priver.

LUCILE. J'ai lieu de croire que cette crainte vous occupe souvent. Elle vous fait porter la circonspection jusqu'à la négligence.

D'ORVILLE. J'ai tort, si vous daignez vous en appercevoir.

LUCILE. Hé bien ! oui, vous avez tort.

D'ORVILLE. Il me fera bien facile & bien doux de m'en corriger.

LUCILE. Nous verrons.

D'ORVILLE. (*à part.*) Ces mots peuvent dire quelque chose, ou ne rien dire ; mais poursuivons. (*haut*) Madame, j'avois plus d'une raison pour chercher votre présence.

LUCILE, (*avec intérêt.*) Plus d'un raison ? . . Ne peut-on pas les savoir ?

D'ORVILLE. Je ne vous entretiendrai

que de la moindre pour le présent... Je ne vais être que l'interprète d'autrui.

LUCILE. (*à part.*) Que l'interprète d'autrui ? Le rôle est intéressant ! (*haut & d'un ton sérieux.*) De quoi s'agit-il, Monsieur ?

D'ORVILLE. Vous voyez souvent Damis ?

LUCILE. Oh ! très-souvent !

D'ORVILLE. Il ne vous a point laissé ignorer qu'il vous aime ?

LUCILE. Il peut me l'avoir dit sans que je le sache encore.

D'ORVILLE. Il m'en a fait à moi-même la confidence, & j'ai promis de vous en rappeler le souvenir.

LUCILE, *d'un air piqué.* Vous êtes un ami obligeant ! Damis est heureux d'en trouver de cette espèce.

D'ORVILLE. (*à part.*) Elle semble piquée... Tant mieux ! (*haut.*) Il faut l'avouer, Madame, j'ai cru obliger deux personnes à la fois.

LUCILE. (*avec ironie*) Vous avez une pénétration merveilleuse !... (*d'un ton plus sérieux.*) Au fonds, Damis pourroit avoir de quoi plaire

D'ORVILLE. C'est ce que j'allois dire ;

46. MERCURE DE FRANCE.

& il est de bonne augure pour lui que vous m'ayez prévenu.

LUCILE. Vous devez être bien satisfait! On ne se charge pour l'ordinaire, d'une pareille négociation que pour en accélérer la réussite.

D'ORVILLE. (*à part.*) Je suis désespéré!... (*haut*) Je dirai donc à Damis, Madame, que ses vœux seront bientôt remplis?

LUCILE. Monsieur, je ne vous charge de rien. Vous avez une furieuse vocation pour ces sortes de messages!

D'ORVILLE. Mais dirai-je à Damis que ses vœux sont rejetés?

LUCILE. Non, Monsieur.

D'ORVILLE. C'est assez me dire ce qui en est.

LUCILE. Je me réserve le soin de l'en instruire moi-même. Vous pourriez omettre quelque chose, & il est essentiel que mes sentimens lui soient bien connus. Pardon : je sens que l'air de la terrasse me porte à la tête. Je vais chercher ailleurs du repos.

## S C È N E V.

D'ORVILLE, *seul.*

Que conclure de tout ce que je viens d'entendre ? Que j'ai fait la démarche d'un homme prudent, ou d'un sot. L'alternative est épineuse. Si Lucile ne prend aucun intérêt à Damis, elle désapprouvera celui que j'ai paru y prendre. Si Damis l'intéresse, ma démarche étoit superflue. N'importe, attendons l'événement. Je ne connois rien de plus fâcheux, après le malheur d'aimer envain, que celui d'avouer inutilement que l'on aime.

## S C È N E V I.

D'ORVILLE, ROSETTE, *apportant sur la terrasse une corbeille de fleurs.*

ROSETTE. Maudit soit le caprice des jolies femmes ! Une pauvre fille est bien à plaindre d'être réduite à les servir. Il faudroit deviner ce qui peut leur plaire ou leur déplaire. Ajoutez que ce qui leur plaît aujourd'hui leur déplaira demain. C'est, je crois, le tems qui règle leur humeur, ou plutôt, ma foi, leur humeur est toujours déreglée.

48 MERCURE DE FRANCE.

D'ORVILLE. Tu grondes ? Ma chère Rosette ; quel est le sujet de ton mécontentement ?

ROSETTE. Je ne reconnois plus Madame. Elle étoit si bonne ! si douce ! .. Tout est changé depuis quelques mois. . . Tenez ! presque depuis le tems que vous habitez cette maison , je ne fais plus rien à son gré. Elle paroît mécontente de tout , & autant d'elle - même que des autres. Elle avoit toujours aimé les fleurs. Ce matin Damis lui apporte cette corbeille. Je la place dans son boudoir , où je sais qu'elle entre souvent , & voilà qu'elle m'ordonne de l'apporter sur cette terrasse. Elle trouve que ces fleurs l'entêtent , l'incommodent. Je ne sçais ; mais je crains que Damis n'éprouve bientôt le même traitement que sa corbeille.

D'ORVILLE , *vivement*. Tu le crois ?

ROSETTE. J'en répondrois même.

D'ORVILLE. Quoi ? tu penses que Lucile a le cœur libre ?

ROSETTE. Libre ; . . . je ne réponds de rien ; mais , au moins , n'est-ce pas Damis qui l'empêche de l'être.

D'ORVILLE. Tu te trompes , Rosette :

ROSETTE.

ROSETTE. Allez, Monsieur, une femme ne se trompe point sur ces matières, & une femme de chambre moins que toute autre.

D'ORVILLE. Hé bien ! dis - moi quel est le mortel assez heureux pour troubler le repos de Lucile ?

ROSETTE. Je n'en fais rien, vous dis-je.

D'ORVILLE. Quoi ? tu ne vois rien qui puisse déceler...

ROSETTE. Oh ! je me pique d'avoir ma petite pénétration ! je n'ai presque rien vû ; mais je répondrais bien que celui qui intéresse le plus Madame, (*regardant finement d'Orville*) est celui qu'elle voit le moins.

D'ORVILLE, *troublé*. Qu'elle voit le moins !

ROSETTE. Oui ; car je m'apperçois que tous ceux qu'elle voit le plus souvent lui déplaisent beaucoup.

D'ORVILLE. (*à part.*) Quelle heureuse découverte !

ROSETTE. (*à part.*) Notre homme discret parlera !

D'ORVILLE. Ecoute, Rosette...

C

ROSETTE, *vivement*. Oh ! très-volontiers.

D'ORVILLE. (*à part.*) Qu'allois - je faire ? ... (*haut*) N'as - tu rien de plus précis à me dire ?

ROSETTE. Je pourrois bien tirer encore quelque chose de mon magasin , si vous n'étiez pas si soigneux de fermer le vôtre. Parlez & je parlerai. Quoique femme, & qui plus est soubrette , je ne parle jamais qu'on ne m'en donne l'exemple.

D'ORVILLE. Mais que veux-tu que je te dise ?

ROSETTE. Vous voulez bien que j'aie quelque chose à vous dire , moi !

D'ORVILLE. Hé bien ! je t'avoue que la question que je te fais m'intéresse...

ROSETTE. Beaucoup ? beaucoup ?

D'ORVILLE. Prodigieusement.

ROSETTE. Vous êtes donc amoureux de Madame ?

D'ORVILLE, *se troublant*. Mais , tu tire là une conséquence...

ROSETTE. Elle est toute simple. A votre âge on s'embarrasse peu de savoir qui une femme aime ou n'aime point quand on n'est pas soi-même amoureux d'elle.

D'ORVILLE. Rosette est pressante.

ROSETTE. Parlez , parlez ! car je vois bien qu'il faudra que j'instruise ma maîtresse de ce que vous ne lui dites pas.

D'ORVILLE. Crois-tu qu'elle en soit flattée ?

ROSETTE. Jamais pareille découverte n'a mortifié une femme.

D'ORVILLE. Cela ne me suffit point... Je veux être assuré...

ROSETTE, *l'interrompant*. Ne faut-il pas vous en répondre corps pour corps ?

D'ORVILLE. Mais enfin , tu dois savoir...

ROSETTE. Je ne fais plus rien. Demandez-le à Madame vous-même. Comme l'on dit, *en donnant, donnant*.

D'ORVILLE. Voilà une suivante bien discrète ?

ROSETTE. Voilà un amoureux bien dissimulé !

D'ORVILLE. On gagne toujours à m'avoir pour ami.

ROSETTE. On ne perd jamais rien à m'avoir pour amie. Allez , Monsieur , vous agissez contre toutes les règles. Quoi ? une soubrette que l'amant de sa



52 **MERCURE DE FRANCE.**

maîtresse ne prend pas pour sa confidente !  
Vous n'avez donc jamais lu, ni vu de pièce  
de théâtre ?

**D'ORVILLE.** Hé bien ! ton zèle n'en  
fera que plus neuf ; tu ne sauras rien.

**ROSETTE.** (*à part & s'en allant*) J'en  
fais autant qu'il faut pour guérir la mi-  
graine de Madame.

**S C È N E V I I.**

**D' O R V I L L E ,** *seul.*

Cette fille est rusée. Elle a pensé m'ar-  
racher mon secret. Cependant , elle me  
laisse dans une extrême perplexité. Peut-  
être m'a-t-elle dit ce qui n'étoit pas ; peut-  
être ne m'a-t-elle point dit tout ce qui  
est... J'ai eu tort : j'aurois dû parler. Une  
confiance en attire une autre , & il est  
rare qu'une soubrette s'interdise le droit  
d'y répondre.

**S C È N E V I I I.**

**D' O R V I L L E , G R O C O U R T.**

**GROCOURT.** M. le Marquis, vous sa-  
vez que je suis sans compliment. Abré-  
geons-les , & venons au fait. Vous êtes  
le parent & l'ami de Lucile ?

D'ORVILLE. Je suis son parent.

GROCOURT. Moi , je voudrois être quelque chose de plus. Elle est belle ; je suis riche , & ne suis point encore trop vieux. Je suis veuf & elle est veuve. Nous pourrions réparer nos pertes l'un par l'autre ; & vous , mon cher Marquis , vous pourriez arranger tout cela , en bon parent , puisque vous n'ambitionnez pas d'être autre chose.

D'ORVILLE. J'ai peu d'adresse & de vocation pour une semblable entremise.

GROCOURT. Mais rien n'est plus simple ! je m'en chargerois pour vous en pareil cas.

D'ORVILLE. Je vous suis obligé.

GROCOURT. Et moi , je ne vous en tiens pas quitte. Vous devez être enchanté de faire le bien de votre parente , & je vous en offre un moyen. Chacun sait que je suis le meilleur homme du monde. Je parle avec franchise , & j'agis de même. J'ai cherché l'occasion de m'adresser directement à Lucile ; j'ai vu que cette occasion pourroit être tardive , je m'adresse à vous. J'ai de mon côté deux cousines , qui ne sont point veuves ; mais qui sont dans l'âge de cesser d'être filles : si le cœur

54 MERCURE DE FRANCE.

vous en dit pour l'une des deux , vous n'aurez qu'à parler , je ferai pour vous ce que je vous prie de faire pour moi.

D'ORVILLE. ( *à part* ). Quelle persécution !

GROCOURT. N'oubliez pas de dire à Lucile que si je desiré être son mari , c'est que je desiré qu'elle soit heureuse. Elle pourroit se tromper sur tout autre , & je suis sûr de moi. Elle-même réglera notre étiquette de la société , si elle lui plaît ; de la solitude , si elle l'exige. . . Il ne m'en coûtera rien pour vivre & penser comme elle , pourvu que ce soit avec elle.

D'ORVILLE ( *à part* ). Je ne parviendrai jamais à m'en défaire , & je vois qu'il faudra mettre encore Lucile à cette nouvelle épreuve. ( *haut* ). Oui , Monsieur , je parlerai de vous.

GROCOURT. Et pour moi , sans doute ?

D'ORVILLE. Il le faut bien !

GROCOURT. Tenez ! L'occasion est merveilleuse , & se présente d'elle-même : je vois paroître Lucile.

D'ORVILLE ( *à part* ). Quel embarras !

## S C È N E I X.

*Les Acteurs précédens.* LUCILE, ROSETTE.

ROSETTE. Oui , Madame , je vous assure que l'air de la terrasse est bon , & que vous en serez plus satisfaite que tantôt.

LUCILE. Tu abuses de ma complaisance.

ROSETTE. Voyez Monsieur le Marquis, il s'en est si bien trouvé qu'il y est encore.

D'ORVILLE à *Lucile*. Je m'en félicite , Madame , puisque vous deviez y repa-  
roître.

GROCOURT. Je m'en félicite encore plus moi , Madame , & d'Orville va vous en dire la raison. ( à *d'Orville* ). Al-  
lons , Marquis , tiens ta promesse.

D'ORVILLE ( à *part* ), Ah ! Quel homme !

LUCILE. De quoi s'agit-il donc , Mes-  
sieurs ? ( à *d'Orville* ). Vous avez l'air  
embarrassé ? Ne suis-je point de trop  
ici ?

GROCOURT. Non , Madame , non  
d'honneur ! M. d'Orville vous dira com-

C iv

58 MERCURE DE FRANCE.

LUCILE. On pourroit ne s'y méprendre pas. J'ai vu des personnes qui s'expliquoient assez clairement par emblèmes.

DAMIS. Eh ! mais. . . En vérité , vous êtes *incroyable* ! ( *à d'Orville* ) Je vois que tu n'as encore rien dit , paresseux Marquis ! Il faut te laisser remplir ta mission. Mais souviens-toi bien que je n'accorde plus aucun délai. ( *Il sort* ).

GROCOURT. Madame , je commence à vous croire ; mais je vous accorde , pour changer d'avis , tous les délais qu'il vous plaira. J'attendrai vos ordres ; daignez seulement ne me pas laisser trop vieillir. ( *Il sort* ).

D'ORVILLE ( *aux genoux de Lucile* ). Je vous prie merci.

LUCILE. Que faites-vous , Marquis ? Auriez-vous encore quelque nouveau Protégé ?

D'ORVILLE. Oui , Madame , il m'en reste encore un ; & , si vous le rejetez comme les autres , c'est fait de mes jours.

LUCILE *émue*. Mais daignez vous lever & vous expliquer,

D'ORVILLE. Je resterai à vos pieds jusqu'à ce que vous m'ayez promis de le bien recevoir.

LUCILE ( *à part* ). Je ne sais où j'en suis ?

F E V R I E R. 1772. 39

ROSETTE ( *à Lucile* ). Courage , Madame , tout va bien.

LUCILE ( *en hésitant* ). Hé bien ! Ce Protégé... Quel est-il ?

D'ORVILLE. Oserai-je vous l'avouer?.. C'est moi même.

LUCILE. Vous.

ROSETTE. Je vous l'avois bien dit !

D'ORVILLE. Pardonnez moi un silence qui faisoit mon tourment. Je craignois que votre cœur n'eût été prévenu ; je craignois de le gêner par un aveu déplacé. J'ai voulu connoître auparavant s'il étoit libre encore , s'il pouvoit disposer de lui. Voilà le motif de ces démarches , de ces épreuves qui n'ont pu que vous déplaire. Daignez donc me répondre , belle Lucile , agréez-vous mon nouveau Protégé ?

LUCILE ( *affectueusement* ). Marquis , levez-vous.

D'ORVILLE. Me pardonnez-vous de m'être expliqué si tard ?

LUCILE ( *en lui tendant la main* ). Je ne vous répondrai que par ce Proverbe : *Il vaut mieux tard que jamais.*

*Par M. de la Dixmerie.*

Cvj

---

*Traduction d'un fragment de Lucilius.\**

**Q**U'EST-CE que la vertu ? c'est l'ordre, l'équité,  
Raison, force, grandeur, Constance, huma-  
nité.

La vertu nous enseigne & l'honnête & l'utile,  
Et nous fait abhorrer toute démarche vile.  
A nos vastes projets elle présente un frein ;  
Et, montrant le vrai but du pouvoir souverain,  
Elle indique le faux des brillantes chimères  
Qui n'ont jamais séduit que des âmes vulgaires.  
C'est elle qui transmet à l'homme courageux  
Le droit de s'opposer au criminel heureux,  
Se fût-il élevé jusques au rang suprême.  
C'est elle qui nous porte, en leur malheur extrême,  
A secourir les bons, leur prodiguer nos soins,  
A leur sauver sur-tout la honte des besoins.  
Le vertueux enfin dévoue à la patrie,  
Sa fortune, son bras, & la gloire & la vie ;

---

\* C. Lucilius descendoit d'une famille illustre, & possédait de grands biens. Sa nièce fut la mère du grand Pompée, & lui-même servit dans la cavalerie sous Scipion Numantin, dont il acquit l'estime & l'amitié, moins encore par sa naissance que par ses vertus & ses talens.

Aux siens , à ses amis , il se livre en entier ,  
Et son propre bonheur le touche le dernier.

*ENVOI du Traducteur.*

Cette antique vertu , de nos jours écartée ,  
Malheureuse souvent , mais toujours respectée ,  
Dont le grand homme seul ose se faire honneur ,  
O Villahermosa \* se retrouve en ton cœur.

*Par M. Feutry.*

*LE PRÉSENT DE NOÛE.*

*Conte.*

DANS certains pays c'est l'usage  
Que pour la nuit du mariage  
La future fasse un présent ;  
Colin eut un nœud très-galant :  
Oh ! Colette , dit-il , je ne suis pas si bête ;  
A d'autres cet ajustement :  
Vouloir que dès ce soir je porte ce ruban ,  
C'est de bonne heure orner ma tête.

*Par M. Houllier de St Remy.*

\* M. le Duc de la Villahermosa , &c. Grand d'Espagne de la première classe , Gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Catholique , &c. &c.



---

*LA FEMME VÉRIDIQUE.**Conte.*

**C**OLETTE dans son lit gissoit  
Sur le point de devenir mère ;  
L'histoire dit qu'elle crioit :  
Son tendre époux sexagenaire ,  
A ses côtés se lamentoit ,  
Et tout bonnement s'excusoit ;  
Je suis au désespoir , mignonne ,  
De t'avoir fait ainsi souffrir ,  
Dit-il , en poussant un soupir :  
Mon ami , reprit la friponne ,  
Cesse de t'affliger , je sens qu'en bonne foi  
Je ne sçaurois m'en prendre à toi.

*Par le même.*

---

*A Madame \* \* \* , à Troyes.*

**P**LUS belle que ne fut Hélène ,  
Vous savez plaie à de nouveaux Troyens ;  
Mais elle étoit , je crois , moins inhumaine ,  
Et d'en juger vous ôtez les moyens.

Du Ximois & du Scamandre

On n'a point vu couler ici les flots ,  
Le fier Achille & tant d'autres héros ,  
Près de nos bords n'avoient rien à prétendre.

Mais si le Troyen d'aujourd'hui  
N'a point de murs & de tours à défendre ,  
Il a son cœur : son cœur n'est plus à lui  
Quand il vous voit & qu'il peut vous entendre.

*Par M. Leclerc de la Motte , Capitaine  
au régiment d'Orléans infanterie*

*HYMNE à l'Amour. Traduction libre de  
l'italien de Mde la Marquise de C\*\*.*

A MOUR , dieu de mon cœur, que j'ai choisi  
pour maître ,  
Qui répands sur mes jours le charme le plus doux ;  
Source de voluptés , principe de mon être ,  
Je me livre à tes coups.

Quoique tu veuilles entreprendre  
Sur mon malheur ou ma félicité ,  
Tu n'as rien , dieu charmant , qui puisse me sur-  
prendre ;  
Dispose de ma vie & de ma liberté.

## 64 · MERCURE DE FRANCE.

Heureux qui te connoît ! malheureux qui te brave !

Il a pour châti~~ment~~ment l'insensibilité.  
Un prince indifférent ne vaut pas un esclave  
Dans tes fers arrêté.

Orcan , le fer en main , a conquis son empire :  
Il foule aux pieds tes loix ; on abbat le tyran.  
Dans les jardins d'Orcan , Azor a vu Palmyre ;  
Il hâsarde un soupir ; il devient son amant.

Tu ne veux pas , Amour , qu'en mes chants je  
confonde  
L'esclave & le maître orgueilleux :  
Dans les bras de Palmyre Azor est plus heureux  
Que tous les conquérans du monde.

*Par M. Costard , libraire.*

---

*A M, le Maréchal Duc DE BRISSAC ,  
sur sa nomination au gouvernement de  
Paris.*

Jouis de tes vertus , brave & noble guerrier :  
Décore-toi , BRISSAC , de ce nouveau laurier !  
Ton bras le cultiva dans les champs de Bellonne ;  
Paris, avec plaisir, aujourd'hui te le donne.

Permets donc que sans fard un simple citoyen  
 A l'éloge public ose mêler le sien.  
 Le dirai-je ! j'ai craint en te rendant hommage,  
 Qu'on m'accusât d'offrir un compliment d'usage ;  
 Mais ce qui me rassure en ces momens flatteurs ,  
 C'est ton nom , c'est l'appui de mes chers protec-  
 teurs.

Oui , je peux sans rougir dire à toute la terre ,  
 BRISSAC est un héros , un cœur droit & sincère :  
 Chacun reconnoîtra dans cette vérité ,  
 Que je sçais au moins rendre un tribut mérité.  
 C'est aux nobles efforts de ton cœur magnani-  
 me ,

A l'amour pour ton Roi , qui sans cesse t'anime  
 Que tu dois les bienfaits d'un monarque chéri :  
 Tu méritois , BRISSAC , d'être son favori.  
 Fidèle à tes devoirs , courtisan sans bassesse ,  
 Tu fais avec grandeur soutenir ta noblesse.  
 Ah ! pourquoi n'ai - je donc qu'un trop foible ta-  
 lent ?

Quel sujet plus heureux ? quel modèle excellent !  
 L'art des vers près de toi n'est plus une manie :  
 Cet art qui tour-à tour encense & parodie ,  
 Retrouve en te louant son titre glorieux.  
 Oui , je sens qu'il est fait pour célébrer les dieux.  
 O toi , de mon pays l'Euripide & l'Homère ,  
 Philosophe , orateur , ingénieux Voltaire ,  
 Lorsqu'en tes chants , Bourbon triomphe de Pa-  
 ris ,

## 66 MERCURE DE FRANCE.

Flattes-tu la valeur du plus grand des Henris ?  
 Non , d'accord avec toi , l'histoire irrévocable ,  
 A nos derniers neveux te rendra plus croyable.  
 Que ne puis-je imiter tes sons harmonieux !  
 De grace , inspire-moi tes chants mélodieux ;  
 Ma voix , dans ce beau jour , plus noble & plus  
     touchante ,  
 Sera plus digne au moins du héros que je chante.  
 Mais , je sens bien , hélas ! que je t'invoque en  
     vain ,  
 Tu veux posséder seul ton organe divin ;  
 Qu'importe : j'ai prouvé , quoique foible & no-  
     vice ,  
 Que je n'immoie point à l'idole du vice.  
 Non , ce n'est point à vous que j'adresse ces vers ;  
 A vous , mortels ingrats , orgueilleux & pervers :  
 Cherchez de vils flatteurs. Que d'une voix per-  
     fide  
 Ils enivrent vos sens d'un encens homicide.  
 Ah ! s'il peut exister des auteurs corrompus  
 Qui briguent vos faveurs aux dépens des vertus ,  
 Plus coupables que vous , ils rentrent dans vos  
     crimes ;  
 Oui , loin d'en imposer , complices & victimes ,  
 L'idole & l'orateur ne percent l'avenir ,  
 Que pour mieux retracer un affreux souvenir.  
 O toi ! que je révère , équitable déesse ,  
 Auguste vérité , répètes-moi sans cesse :  
*L'honneur soule à ses pieds de honteuses faveurs ;*

*Et se fait un trésor de l'or des bonnes mœurs.*

Eh ! dois-je redouter d'empoisonner ma plume,  
Lorsque pour toi, BRISSAC , mon premier feu  
s'allume ?

Non , je sens au plaisir de chanter mon héros,  
Que de la probité dépend notre repos.

*Par M. Croi \* \* .*

*COUPLETS chantés à la table de M. \* \*  
le jour du repas donné à l'hôtel-de-ville  
à M. le Maréchal Duc DE BRISSAC,  
Gouverneur de Paris.*

**B**UVONS à notre Gouverneur ;  
Aux Magistrats qui l'environnent ;  
Mars & Bacchus , en leur honneur ,  
De pampres nouveaux se couronnent.  
Au sein de la Paix le laurier ,  
Arrosé d'un jus délectable ,  
Doit se changer en olivier ,  
Et décorer Minerve à table.

Célébrons donc, le verre en main ,  
Le choix de notre cher Monarque ,  
Amis , invoquons le destin ,  
Faisons une offrande à la Parque.

Vive LOUIS *le Bien-Aimé*,  
 Gloire au sujet brave & fidèle,  
 BRISSAC, notre Roi t'a nommé  
 Pour que tu sois notre modèle.

Grace aux soins d'un de tes ayeux,  
 Paris, plus calme & plus tranquille, \*  
 Reçut Bourbon victorieux, —  
 Brissac est né pour notre ville.  
 L'Anglais, cet illustre Echevin,

---

\* En 1594, Paris n'avoit vu ni reconnu de Roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution. Le Maréchal de Brissac & un brave citoyen dont le nom étoit moins illustre & dont l'ame n'étoit pas moins noble, c'étoit un Echevin de Paris nommé l'Anglais. Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent bientôt les Magistrats & les principaux Bourgeois. Les mesures furent si bien prises, le Légat, le Cardinal de Pellevé, les Commandans Espagnols, les Seize si artificieusement trompés & ensuite si bien contenus que Henri IV fit son entrée dans la capitale, sans qu'il y eût presque de sang, il renvoya tous les étrangers qu'il pouvoit retenir prisonniers; il pardonna à tous les Ligueurs (*Histoire universelle*) En un mot, l'histoire offre mille traits glorieux en l'honneur des Collé Brissac, & les derniers dont notre Gouverneur vient de signaler son avènement, sont des preuves que les vertus & la grandeur d'ame sont héréditaires dans cette famille.

Mérite aussi qu'on s'en souviennne ,  
 Honorons donc d'un jus divin  
 Toute ame noble & citoyenne.

Buvons à notre Gouverneur ,  
 Au cortége qui l'environne ,  
 C'est pour notre commun bonheur  
 Que Thémis s'unit à Bellonne :  
 Au sein de la paix le laurier ,  
 Arrosé d'un jus délectable ,  
 Doit se changer en olivier  
 Et décorer Minerve à table.

*Par le même.*

### LE CONSOLATEUR.

**M**ON bon ami de trente années ,  
 Quand je lui fais l'humble recit  
 De mes cruelles destinées  
 Sait par où ce mal s'adoucit.  
 Il me fait le bel étalage  
 D'un succès nouveau qui l'attend ;  
 Je le vois heureux & content ,  
 Comment me plaindre davantage ?

*Par M. P.*



---

*VERS pour être mis au bas du Portrait  
de Madame la Comtesse d'Evreux , Ir-  
landoise.*

**L**E Ciel la fit pour nous offrir  
Le plus beau des modèles ;  
La nature pour asservir  
Les cœurs les plus rebelles.  
Le goût vint encor l'embellir.  
Elle eut mille attraits en partage ;  
Mais le pinceau n'a pas rendu  
Ni les charmes de sa vertu ,  
Ni tout l'esprit de son visage.

---

*VERS pour être mis à la tête d'une  
collection de romans.*

**M**'AMUSER , n'importe comment ,  
Fait toute ma philosophie.  
Je ne crois perdre aucun moment ;  
Hors le moment où je m'ennuie ;  
Et je tiens ma tâche remplie , \*

---

\* Ce vers a été changé dans l'almanach des

Pourvu qu'ainsi tout doucement  
Je me défasse de la vie.

*Par M. l'Abbé Porquet.*

**L'**EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du mois de Janvier 1772, est la *Truffe* ; celui de la seconde est la *Plaque de cheminée* ; celui de la troisième est l'*Eternûment*. Le mot du premier logogryphe est *Tripotage*, dans lequel on trouve *Tri*, (jeu moderne) *pot*, *age*, *tripot*, *potage*, *trilage* ; celui du second est *Dragon*, où se trouvent *Dagon*, *on*, *don*, *argo*, (navire) *or* ; celui du troisième est *Etoile*, où se trouvent *ile*, *toile*, *étole* ; celui du quatrième est *Charpie*, dans lequel se trouvent *harpie*, *harpe*, *char*, *pie*, (cheval de bataille de M. de Turène) *Pie*, (Pape) *pie*, (oiseau) *phare*, (d'Alexandrie) *icare*, *Chypre*, *arc*, *Caire*, *Pera*, (fauxbourg de Constantinople) *chair*, *carpe*, *raie*, *chapier*.

Muses. On a mis *finie* au lieu de *remplir*, c'est une faute.

## É N I G M E

**J**E fors de terre, & j'y rentre, Lecteur:  
Dès que tu vois le jour je te suis nécessaire.

Je sers au Prince, au Sénateur,

A la Cour, au vulgaire.

J'honore & j'orne le Prélat.

Je distingue sur-tout, un corps savant, utile

A l'Eglise, à l'Etat.

Mon emploi n'est point futile.

On me trouve au combat.

Mon cher lecteur, devine & pense

Qu'aux doigts de ta Philis, je dois mon existence.

*A Senlis, par un Abonné au Mercure.*

## A U T R E.

**D**E s mains de l'art je reçus l'existence.

Le fer, le feu, la terre & l'eau

Eurent tous part à ma naissance,

Et pour combattre l'air je quittai le berceau.

Par

Page 71.

AIR

Sur des paroles connues par M. Raymond  
Comedien à Ratisbonne.

Tempo di minuetto.

Fevrier

1772



Je con: nois - tu ma chere Il  
le: o: no...re Ce tendre en: fant qui te  
sait en tout lieu? Ce tendre en  
fant qui le se: roit en: co...re Ce  
tendre en: fant qui le seroit en  
co...re Si tes re: gards n'en  
a: voit fait un Dieu n'en a: voit  
fait un Dieu.

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

Par mon état placée à la classe femelle,  
 Je n'eus jamais d'époux, j'ai cependant un fils,  
 Je le porte en mon sein, & sa nature est telle,  
 Qu'il existoit peut-être avant que je naquis.

Homme; de tous les tems ardente à te servir,  
 D'un souffre menaçant par fois je te délivre.

Ma voix t'avertit de bien vivre,  
 Et toi, de mes bienfaits tu perds le souvenir:  
 Des plaisirs & des jeux quand la troupe légère  
 T'entraîne, à tes devoirs je sçais te ramener,  
 Je te rends à l'amour, & plus d'une Bergère  
 N'eût pas reçu sans moi, l'hommage du Berger:

Par mes soins, par ma vigilance.  
 Je préviens les fureurs d'un fougueux élément;  
 Et je m'oppose à la prudence  
 D'un ennemi qui te surprend.

Mets-tu le deuil? sensible à tes allarmes,  
 En accents douloureux je partage tes larmes;  
 L'himen couronne-t-il ton amoureuse ardeur?  
 Par mille cris joyeux je chante ton bonheur.

Et quand la nuit sortant de ses demeures som-  
 bres,

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

Sème dans l'Univers le silence & les ombres ;  
Tu dors , & respectant ce précieux sommeil ,  
Je me tais pour ne point trop hâter ton reveil ;

Pour prix de mes bienfaits , quelle est ma desti-  
née ?

Tu me charges de fers , me mets la corde au col ;  
Au plus haut d'un gibet je me vois attachée ,  
C'est l'acte d'un ingrat ou bien celui d'un fol.

*A Perpignan.*

---

## LOGOGYPHE.

**L**ECTEUR , avec ses pieds je suis toujours ma  
mère ;

Si tu coupe en deux parts mon tout également ,  
Un vilain animal s'offre dans la première ;  
La seconde autrefois servoir de vêtement.

*Par M. Houllier de St Remi ,  
de Sezanne.*

---

A U T R E.

**L**A moitié de mon corps prend la naissance en  
terre ;  
Dans l'air l'autre moitié la prend tout au con-  
traire :  
Mes sept pieds , dans les eaux prennent leur ali-  
ment ,  
Par être mis au feu je finis très-souvent.

*Par M. Oye , vicaire à Oyé ,  
diocèse d'Autun.*

---

## A U T R E.

**E**N de certains pays bienheureux qui me porte  
En France on me respecte , on me craint à la  
porte.  
J'ai six pieds bien comptés , dont toute la va-  
leur ,  
Je puis vous l'assurer , consiste en la couleur.  
Si vous les partagez , prenez garde à ma tête ,  
Souvent elle épouvante & fait fuir mainte bête.

D ij



## 76 MERCURE DE FRANCE.

Si vous la renversez, on la craint dans les eaux;  
En la décapitant elle est un des métaux.

Quant à ma queue, on la trouve estimable,  
Selon que plus ou moins elle est considérable.  
A mon tour est pendu ce signe précieux,  
Qui, tout ainsi que moi, fait bien des envieux.

*Par le même.*

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Causes célèbres & intéressantes avec les jugemens qui les ont décidées*, rédigées de nouveau par M. Richer, ancien avocat au parlement; in-12. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Desprez, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

**L**ES *Causes célèbres* en 20 volumes in-12. de Gayot de Pitaval est une collection qui intéresse par son objet, mais qui dégoûte par le style fade & rampant du compilateur, par les réflexions triviales & hors d'œuvre dont il l'a semée, par des rapsodies en vers & en prose que Pitaval, le plus maussade & néanmoins le plus vain des écrivains, croyoit nécessaire.

res pour relever son ouvrage, mais qui n'ont contribué qu'à le rendre plus lourd & plus dégoûtant. Le peu de méthode d'ailleurs du compilateur faisoit désirer que quelque écrivain se chargeât de recommencer cette tâche & de lui donner une forme plus agréable & plus instructive. Le travail de M. Richer qui ne s'est point dissimulé les défauts de son prédécesseur ne peut donc manquer d'être accueilli du Public. Cet écrivain ne s'est pas contenté de substituer son style à celui de Pitaval & de renverser l'ordre qu'il avoit suivi dans chaque cause, il a encore cherché à y mettre plus d'intérêt en ajoutant de nouveaux moyens à ceux que Pitaval avoient employés, à ceux mêmes qui se trouvent dans les mémoires où il a puisé. M. Richer a d'ailleurs enrichi son édition de plusieurs causes intéressantes que Pitaval avoit négligé de donner au Public. De ce nombre est celle qui fut plaidée devant Henri IV.

Ce Prince voulant procurer toutes sortes d'amusemens au Duc de Savoie qui étoit venu en France sur la fin de 1599, au sujet du marquisat de Saluces, fit savoir à M. de Harlai, premier président, qu'il iroit au palais entendre plaider, &

D iij

qu'il seroit accompagné du Duc de Savoie. On fit préparer en la grand'chambre une espèce de tribune grillée, telle que sont celles appellées aujourd'hui *lanternes*. Le Roi & le Duc se rendirent par eau, du louvre au bas du jardin du premier président, traversèrent son hôtel & arrivèrent dans la lanterne qui leur étoit destinée. Le premier président avoit fait choix d'une cause dont voici l'espèce. Jean Prost avoit été envoyé à Paris par sa mère, pour y faire ses études en droit. Il se logea en chambre garnie chez un nommé Boulanger. Ce jeune homme disparut tout d'un coup dans le tems qu'il venoit de recevoir de sa mère une somme d'argent assez considérable. La justice, informée de cette disparition, se transporta dans la chambre de Prost, trouva ses coffres enfoncés & l'argent enlevé. On arrêta Boulanger & on instruisit son procès. A l'interrogatoire, il soutint toujours qu'il ignoroit ce qu'étoit devenu Prost, & qu'il n'avoit aucune part au vol de son argent. Ses enfans furent arrêtés; ils déposèrent que le lendemain du jour que Prost étoit disparu, ils avoient vu entrer deux inconnus dans sa chambre : le plus jeune ajouta que ce

même jour Boulanger, son père, avoit enlevé l'argent de Prost, l'avoit porté chez son beau-frère, qui l'avoit caché dans un endroit qu'il indiqua. Tous ces faits se trouvèrent vrais. Boulanger fut condamné à la question ordinaire & extraordinaire, il la soutint sans rien avouer. Il fut enfin mis en liberté, mais à la charge de se représenter en justice, toutes les fois qu'il en seroit requis. Quelque tems après, on arrêta trois gascous qui voloient dans Paris. Ils furent condamnés à être pendus pour un vol fait avec effraction. Celui qui fut exécuté le dernier, déclara, avant de monter au gibet, que Boulanger étoit innocent du meurtre de Jean Prost; que c'étoit lui qui l'avoit commis conjointement avec un de ses camarades que l'on venoit d'expédier. Ils avoient appris que sa mère lui avoit envoyé de l'argent; pour voler cette somme plus facilement, ils résolurent de tuer Prost le soir dans la rue. S'ils eussent commis cet assassinat dans la chambre même du jeune homme, le bruit qu'il auroit fait en se défendant, les auroit décelés, & ils auroient pu être pris en flagrant délit: au lieu que s'étant ainsi défaits de lui, il leur étoit aisé d'aller

Div

## 86 MERCURE DE FRANCE.

dans sa chambre sans bruit, au moyen de sa clef qu'ils lui avoient prise dans sa poche. Il ajouta qu'ils n'avoient retiré aucun fruit de ce crime. Ils étoient entrés à la vérité dans la chambre le lendemain de l'assassinat ; ils avoient forcé les coffres, mais ils n'avoient point trouvé l'argent qu'ils cherchoient. On lui demanda ce qu'il avoit fait du cadavre de Prost. Il dit que son camarade & lui l'avoient jeté dans les commodités de la maison où ils se retiroient ordinairement ; ce qui fut trouvé vrai.

Boulangier présenta sa requête à la cour par laquelle il demandoit qu'on le déclarât innocent de l'assassinat ; que la mère de Jean Prost, qui l'avoit poursuivi comme assassin de son fils, fût condamnée à lui faire réparation d'honneur avec dépens, dommages & intérêts. Anne Robert, qui plaidoit pour Boulangier, débuta par un exorde composé dans le goût de ce siècle : « Tout ainsi, dit-il, que  
» Telephe, fils d'Hercule, ayant été blessé  
» d'un coup de lance par Achille, eut  
» réponse de l'oracle qu'il avoit consulté,  
» que la lance seule d'Achille pouvoit le  
» guérir, de même ma partie ayant été  
» tourmentée par arrêt occasionné par

» l'accusation calomnieuse de son adver-  
 » faire, elle a recours à la même justi-  
 » ce pour la punition de la calomnie &  
 » l'adoucissement de ses malheurs. » Pas-  
 sant ensuite aux moyens, il dit qu'inuti-  
 lement la mère de Jean Prost alléguoit  
 pour sa défense, que la cour, ce tribunal  
 si auguste & si éclairé, avoit été frappée  
 des charges qui s'étoient trouvées au pro-  
 cès contre Boulanger; qu'à plus forte rai-  
 son, une mère, qui ne cherche que la  
 vengeance de la perte de son fils, a bien  
 pu tomber dans l'erreur, en marchant à  
 la suite des traces qui pouvoient la con-  
 duire à la découverte du coupable, puis-  
 que c'étoient ces mêmes traces qui avoient  
 trompé la cour. Les poursuites des parties  
 sont pleinement volontaires; par consé-  
 quent, elles doivent, avant d'intenter  
 une action, bien prendre leurs mesures  
 pour discerner le coupable d'avec l'in-  
 nocent. Le juge, au contraire, est astreint  
 à certaines formalités; il est des maximes  
 dont il ne peut s'écarter: il faut qu'il sui-  
 ve les indices qui lui sont fournies par  
 les pièces que la partie lui met sous les  
 yeux, & par les témoins qu'elle lui fait  
 entendre. Il ne fonde ses décisions que sur  
 ce qu'on lui rapporte, & s'il en résulte

## 82. MERCURE DE FRANCE.

quelqu'inconvénient , c'est aux parties qu'il faut l'imputer , & nullement à la justice. Dans cette cause c'étoit la mère de Prost qui avoit allumé le flambeau de la calomnie; elle avoit, par ses larmes, séduit les témoins, qui , ne voyant les faits qu'au travers de la compassion qu'elle leur avoit inspirée , les avoient tournés au désavantage de l'accusé. Par-là, elle avoit fixé tous les soupçons sur Boulanger ; on l'avoit regardé comme devant être le seul coupable ; on n'avoit point songé qu'il pût y en avoir d'autres , & l'on n'avoit point apperçu les démarches qui pouvoient conduire à la découverte de la vérité. L'accusation avoit été intentée contre Boulanger seul ; le juge n'avoit pu diriger la procédure que contre lui. Quand une fausse accusation n'est point le fruit de la calomnie , mais de l'imprudence , comme dans cette cause , la punition à la vérité n'est point capitale , mais on la convertit en dommages & intérêts. Les larmes d'une mère qui pleure son fils assassiné doivent sans doute toucher le cœur des juges ; mais ces juges doivent-ils être moins sensibles aux gémissemens d'un innocent auquel on fait souffrir les tourmens de la question la

plus rigoureuse, & qui reste tellement estropié de tous ses membres, qu'il lui est impossible de gagner sa vie, celle d'une femme & de cinq enfans ?

Quand l'avocat eut cessé de parler, le Duc de Savoie se déclara pour lui & dit qu'il avoit raison. Attendez, lui répartit Henri IV, vous ne connoissez pas encore toute l'éloquence de nos avocats. M<sup>c</sup> Antoine Arnauld qui étoit chargé de la défense de la mère, établit que, lorsque Prost fut massacré, Boulanger voyant qu'il ne rentroit point chez lui, au lieu d'avertir la mère de l'absence de son fils, étoit allé prendre son argent & l'avoit transporté hors de sa maison ; qu'il avoit plusieurs fois dénié ce fait à la face de la justice, & avec serment ; que, lorsqu'il avoit sçu que deux étrangers étoient entrés dans la chambre du jeune homme, & y avoient enfoncé les coffres, il auroit encore dû avertir la mère ; qu'il ne s'en étoit dispensé sans doute que par la crainte de perdre son larcin : si les lois condamnent à la restitution du quadruple celui qui a volé ou récelé des choses volées dans un naufrage, une incendie, &c. quelle punition doit-on infliger à celui qui a volé l'argent de son hôte assassiné ?

D vj



## 84 MERCURE DE FRANCE.

Toutes ces circonstances annonçoient que Prost avoit été tué par quelqu'un qui, instruit qu'il avoit reçu de l'argent, vouloit se l'approprier. Sa mère pouvoit-elle mieux s'adresser qu'à celui qui s'étoit trouvé saisi de cet argent ? Par arrêt du lundi 27 Janvier 1600, Boulanger fut déclaré absous du crime, & sur la demande en dommages & intérêts, les parties furent mises hors de cour, sans dépens. Dans toute autre circonstance, il auroit été dû des dommages & intérêts à Boulanger ; mais l'argent enlevé & caché prouvoit une mauvaise intention de sa part, & l'on jugea qu'il avoit mérité la question qu'il avoit subie. Le Roi & le Duc de Savoie applaudirent à cet arrêt.

Il ne paroît encore que les deux premiers volumes de cette collection ; & la cause que nous venons de rapporter pour mieux faire connoître la méthode du rédacteur est une des plus courtes du premier volume. La circonstance dans laquelle cette cause a été plaidée la rend encore plus intéressante qu'elle ne le seroit par elle-même. Le second volume contient uniquement l'histoire du procès de la Cadière contre le Père Girard. M. Richer a sçu apprécier les faits de cette

tause singulière, & il en a sagement écarté cette teinte de surnaturel & de sorcellège que le défenseur de la Cadière qui avoit plus de zèle que de philosophie avoit cherché à répandre sur une partie des faits qu'il présentoit. L'accusation de magie étoit sans doute bien ridicule ; mais celle de libertinage ne l'étoit peut-être pas moins. L'amour n'étoit pas le foible de ce Jésuite qui avoit alors plus de cinquante ans. Son plus grand crime fut d'être en bute à une cabale qui ne savoit point pardonner & d'avoir eu la foiblesse de prêter l'oreille aux prétendus miracles de sa pénitente dont la réputation de sainteté augmentoit celle du directeur. Aussi le parlement d'Aix jugea que le seul dénouement que l'on devoit donner à cette scène ridicule & qui pouvoit devenir funeste étoit de renvoyer les parties hors de cour & de procès.

M. Richer se propose d'écarter de sa collection les procès de Marie Stuard, ceux de Dom Carlos, de Robert d'Artois & d'autres semblables que Pitaval, qui compiloit par-tout pour grossir son recueil, avoit admis sans faire attention que ces sortes d'événemens se trouvant liés à ceux que présente l'histoire doivent être lus uniquement dans les historiens.

*Mémoire sur la meilleure manière de faire & de gouverner les vins de Provence, soit pour l'usage, soit pour leur faire passer les mers, qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie de Marseille, en l'année 1770, par M. l'Abbé Rozier, de l'académie royale des sciences, beaux arts & belles-lettres de Villefranche, de la société impériale de physique & de botanique de Florence, de la société économique de Berne, associé à celles de Lyon, de Limoges & d'Orléans, ancien directeur de l'Ecole royale de médecine vétérinaire. A Marseille, chez F. Brebion, imprimeur; brochure in-8°.*

Dans la plûpart des provinces du royaume la vigne est abandonnée à des vigneronns ignorans qui travaillent machinalement & suivent de père en fils une routine aveugle. Aussi ce n'est point à eux que ce mémoire s'adresse directement. Des expériences multipliées, des tentatives heureuses, des beuves même, voilà leurs livres; ce sont des faits parlant aux yeux, & les seuls documens qui leur conviennent; mais l'homme instruit, l'homme éclairé qui est persuadé

que les sciences se prêtent des secours mutuels & nécessaires, lira avec fruit & même avec intérêt ce mémoire dicté par un observateur intelligent & qui a su s'aider des lumières de la physique & de la chymie pour dérober à la nature une partie de ses secrets & améliorer la culture des vignes.

Le savant Oenologiste, pour mettre plus d'ordre & de méthode dans son mémoire, l'a divisé par chapitres. Il est question dans le premier & le second du terrain & de l'exposition convenable d'une vigne & du choix des raisins. Le troisième & le quatrième chapitres parlent du tems le plus convenable pour vendanger, & des soins nécessaires en mettant le raisin dans la cuve, & pendant le tems de la fermentation. Il est question dans le cinquième chapitre du tems auquel on doit tirer le vin de la cuve, ainsi que des moyens d'en connoître le point préfix avec des expériences sur la chaleur du vin en fermentation. La manière de tirer le vin de la cuve, le choix & le remplissage des tonneaux forment la matière du sixième chapitre. L'auteur conseille ici de construire de grands tonneaux ou *foudres* dans des celliers assez fermés pour

## 18 MERCURE DE FRANCE:

que la gelée n'endommage pas le vin.  
« La gelée, ajoute-t-il en note, ne donne pas au vin une consistance solide  
» comme à l'eau, parce que l'esprit ardent ne peut gêler. La partie aqueuse  
» du vin se condense, & ses glaçons sont  
» feuilletés. L'esprit reste dans l'interstice  
» qui se trouve en eux. Si l'on perce le  
» tonneau dans sa partie inférieure, on  
» retirera toute l'essence du vin. » Lors  
donc que Martin du Bellay dit, en parlant de l'entreprise de Charles V, sur Luxembourg en 1543, *qu'en ces tems les gelées furent si fortes, qu'on départoit le vin de munition à coups de coignée, & se portoit dans des paniers..* On peut croire que les soldats n'eurent que de l'eau, & que les vivriers pour se rechauffer gardèrent l'esprit ardent.

Le septième chapitre traite de la conduite du vin depuis que le tonneau est bouché jusqu'en Mars. L'auteur expose dans ces deux derniers chapitres, c'est-à-dire dans le huitième & le neuvième, l'action de l'air sur le vin, les qualités qui constituent une bonne cave, & les moyens d'y perfectionner le vin, même avec économie, enfin les soins qu'exigent les vins destinés à passer la mer, &

les procédés les plus faciles pour connoître quand un vin tend à l'acidité ou à la pousse, afin de ne pas en risquer le transport.

On ne fait pas toujours attention lorsque l'on fait choix d'une cave de prendre garde qu'elle ne soit placée près d'un chemin, d'une rue fréquentée par des voitures, ou près de l'atelier d'un charpentier, d'un forgeron, &c. cependant les secousses réitérées que les tonneaux éprouvent, ne permettent jamais à la liqueur de s'éclaircir, la tiennent dans une agitation continuelle qui augmente la fermentation insensible, & accélère la décomposition par une recombinaison perpétuelle de la lie dans le vin. L'auteur cite ici deux exemples des inconvéniens que peut procurer le local de la cave & qu'il a lui-même éprouvés. Des forgerons demuroient au rez-de-chaussée de la maison voisine de la sienne. Les coups qu'ils frappoient sans cesse sur leur enclume répondoient à la cave, & le vin n'a jamais été clair, quoique soutiré avant d'être envoyé à la ville. La cave que M. R. a dans la maison où il demeure actuellement, est placée directement sous l'allée par où chaque jour la voiture entre

90 MERCURE DE FRANCE.

& sort , & l'inconvénient est encore plus grand , parce que les ébranlemens sont plus directs ; ce qui l'a obligé de se procurer une autre cave dans une situation plus tranquille.

Les autres qualités requises pour la bonté d'une cave sont qu'elle soit profonde ; le vin y étant moins sujet aux oscillations & aux variations de l'air , se perfectionnera plus facilement. Tout le monde sçait qu'une cave humide gâte le vin & abîme les tonneaux. Une cave ne peut donc être trop sèche. Si d'ailleurs la voûte en est élevée , l'air y sera moins meurtrier. Il est encore bon que les jours ou soupiraux soient placés du côté du Nord & éloignés des murs ou de tels objets capables de réfléchir la chaleur du soleil. Il seroit même à-propos que ces soupiraux fussent fermés par des abat-jour. *C'est la cave qui fait le vin*, suivant un vieux proverbe , qui est vrai malgré sa généralité. On ne veut cependant point dire ici qu'une bonne cave donnera une qualité supérieure à un vin plat & foible , mais qu'elle rendra ce vin meilleur qu'un autre vin de même espèce placé dans une cave ordinaire.

Les autres observations de l'habile Oe

nologiste doivent être lues dans son mémoire même dont les principes sont applicables à tous les pays de vignoble.

Le physicien , le naturaliste & tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences & des arts applaudiront également aux *observations sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts* que M. l'Abbé Rozier continue de publier tous les mois, & dont le sixième volume vient de paroître à Paris , chez Lejai , libraire , rue St Jacques , au-dessus de la rue des Mathurins.

*Le droit commun de la France, & la Coutume de Paris*, réduits en principes, tirés des loix , des ordonnances , des arrêts, des jurisprudences & des auteurs, & mis dans l'ordre d'un commentaire complet & méthodique sur cette Coutume ; contenant dans cet ordre, les usages du Châtelet sur les liquidations, les comptes, les partages, les substitutions, les dixmes, & toutes autres matières. Nouvelle édition , considérablement augmentée , par feu M<sup>e</sup> François Bourjon , ancien avocat au Parlement ; revue , corrigée , & aussi augmentée d'un grand nombre de notes.



## 92 MERCURE DE FRANCE:

2 v. *in-fol.* br. en carton 48 l. A Paris, chez Grangé, Imprimeur - Libraire, au Cabinet Littéraire, Pont Notre-Dame, près la pompe. Chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, & à l'Ecu de France, grand'Salle du Palais. Et chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Cette nouvelle édition d'un ouvrage important long-tems demandé, & enfin complet, ne laisse rien à désirer. Aucun livre n'offre un tableau plus suivi & plus intéressant des loix civiles de la France. Toutes les questions s'y trouvent amenées dans un ordre naturel, & décidées par les autorités des tribunaux, & par les termes de la loi. Les difficultés y sont même presque entièrement prévues par les conséquences qui dérivent des principes posés & développés, dont la réunion & la progression méthodique répandent un grand jour dans le dédale de la jurisprudence.

L'auteur y a fait mention des jugemens rendus depuis la première édition : & de nouvelles recherches l'ont mis en état de l'enrichir de cinq à six mille citations qu'il avoit d'abord négligées. Elles l'ont aussi conduit à traiter plus à fond

la matière des Dixmes, sur laquelle il avoit passé rapidement, & à rendre le titre des substitutions conforme à la nouvelle Ordonnance.

La première édition de cet ouvrage n'avoit pas été exempte de critique. » D'un côté, disent les Editeurs, on a » prétendu que c'étoit une compilation » sans ordre & approchant du *plagianisme* » *me*, & de l'autre on a trouvé qu'il pé- » choit par le défaut de citation des au- » torités dans lesquelles les principes » avoient été puisés. M. Bourjon, loin » de s'offenser de la critique, a tâché de » mettre à profit les reproches qu'une » espèce de reconnoissance sembloit de- » voir lui épargner, & préférant le plai- » sir satisfaisant qui l'avoit fait agir, à » tout autre avantage, il s'est appliqué, » par de nouveaux travaux, à perfection- » ner son ouvrage, persuadé que les Sa- » vans auroient l'indulgence de lui passer » des explications inutiles à la vérité pour » eux, mais qui peuvent être très néces- » saires à ceux qui sont moins versés dans » l'étude de la jurisprudence. Ainsi, en » réunissant un grand nombre de propo- » sitions qui pouvoient se réunir, il a » ajouté à toutes les autres ce qui pou-

## 94 MERCURE DE FRANCE:

» voit les rendre plus claires , plus intel-  
» ligibles & plus solidement établies ».

Ces augmentations , qui forment dans l'édition que nous annonçons , plus d'un tiers de l'ouvrage , en font un corps très-complet & très-convenablement lié sur la jurisprudence coutumière. Il est à regretter qu'une mort prématurée ait empêché M. Bourjon d'offrir lui-même au Public le fruit de ses travaux. Les Editeurs assurent avoir entièrement suivi son plan ; ils y ont seulement ajouté plusieurs arrêts intéressans & relatifs aux matières qui ont été rendus depuis son décès , avec quelques notes qui ont paru nécessaires.

Le corps de l'ouvrage est précédé d'une dissertation sur l'union du droit commun de la France avec la coutume de Paris , contenant le plan de ce Commentaire. Elle est divisée en deux parties ; dans la première l'Auteur examine la nécessité de cette union , & ce qui avoit pu nous en éloigner. Dans la seconde , il examine l'ordre & l'arrangement qu'elle doit avoir ; & il entreprend de démontrer l'utilité de la précision dans l'étude de la Jurisprudence.

F E V R I E R. 1772. 25

*L'Observateur François à Londres*, ou  
Lettres sur l'état présent de l'Angle-  
terre, relativement à ses forces, à son  
commerce & à ses mœurs; avec des  
notes sur les papiers anglois, & des  
remarques historiques, critiques & po-  
litiques de l'éditeur.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!

V I R G. Georg.

Quatrième année. A Paris, chez P. F.  
Gueffier, au bas de la rue de la Harpe,  
*à la Liberté.*

La quatrième année de *l'Observateur  
François à Londres*, a commencé le pre-  
mier Janvier 1772; on distribue un nu-  
méro tous les quinze jours; ces 24 nu-  
méros composeront huit volumes, pour  
lesquels les Souscripteurs de Paris paye-  
ront d'avance 30 liv. & ceux de province  
36 liv. au moyen de quoi ils les recevront  
chez eux francs de port.

On continuera à souscrire pour *l'Obser-  
vateur* chez Gueffier, libraire, au bas de  
la rue de la Harpe, chez lequel on trou-  
vera aussi des années complètes des trois  
premières années, soit broc. soit reliées.

Les étrangers qui voudront souscrire,

## 26 MERCURE DE FRANCE.

sont priés d'indiquer un correspondant à Paris, auquel chaque numéro sera remis, ou bien on le fera passer, soit au port, soit à la ville frontière de France qu'il leur plaira choisir.

L'accueil que le Public a bien voulu faire jusqu'à présent à cet ouvrage, a déterminé l'auteur à se procurer des mémoires sur le commerce, les mœurs, les forces, le gouvernement & l'état des lettres des différens pays de l'Europe, qui ont quelque relation avec l'Angleterre, dont il continuera à parler, comme il a fait jusqu'à présent. Mais il croit devoir en même tems communiquer ses observations & ses réflexions sur tous les autres pays de l'Europe, qui ont avec elle quelques relations, ou d'intérêts, ou de commerce. Ce qu'il dit dans les 12 numéros de la troisième année, de la Pologne, de la Russie & de la Suède, &c. donnera une idée du plan qu'il s'est formé à cet égard. L'article des arts utiles de l'Angleterre & des autres pays sera dans la suite traité avec beaucoup plus de soin & d'étendue. Il s'est procuré pour cet effet nombre de plans, de dessins & d'instrumens utiles dont il se propose d'enrichir son ouvrage; il a établi une correspondance

pondance suivie pour être instruit de toutes les découvertes qui se feront dans les différens pays de l'Europe. Pour donner plus de variété à cet ouvrage , chaque numéro sera composé de façon qu'il renfermera des observations politiques, littéraires, morales & philosophiques. Il aura aussi une attention particulière à faire connoître tous les grands hommes qui se sont distingués dans les arts & dans les sciences, les grands ministres & les guerriers célèbres de chaque Nation. Ainsi l'*Observateur François à Londres* sera tout-à-la fois le Journal de la Politique, de la Littérature, des Mœurs & de la philosophie de l'Europe, en en exceptant cependant la France.

Cette exception ne sçauroit être condamnée, si l'on envisage qu'il y auroit de la témérité, dit l'*Observateur*, de parler de la littérature françoise après les bons Journaux qui en font leur objet principal. Le premier volume de ce Journal qui paroît, traite des affaires de l'Angleterre; on y trouve un extrait de la tragédie du *Douaire fatal* de Massinger; une lettre sur la Sardaigne, & sur l'excellence de sa législation; des observations sur le commerce d'Afrique; des vues sur la Pologne;

E

un traité des loix de l'Angleterre ; des mémoires sur Richard Cumberland. Tous ces objets affectent différemment les lecteurs suivant leur goût & leur connoissance ; mais nous nous arrêterons particulièrement à ces traits de bienfaisance qui sont en possession de plaire à tous ceux qui ont un cœur sensible.

« Il est des hommes qui ne devoient jamais mourir , dont il seroit juste d'allonger la vie de tous les jours de ces être-inutiles qui sont le fardeau de la terre qui les porte , le fléau de la société qui les souffre , & la honte de leur nation. La mort de M. *Helvétius* doit affliger & contrister l'humanité qu'il servoit. La république des lettres perd en lui un de ses ornemens. Il vécut en sage , soulagea le malheureux & le laissa ignorer. Il fut riche & méprisa le faste , connut l'économie & fut prodigue pour le pauvre. Les Anglois l'estimoient autant qu'il étoit aimé de ceux qui le connoissoient particulièrement. On fait ici qu'on a trouvé après sa mort un état de quinze familles qu'il faisoit subsister. « Qui a été si bien-  
» faisant , (1) *disent les Anglois* , a dû

---

(1) M. Helvétius étoit ami de feu M. de Mari-

» être un bon père , un bon mari , un bon  
 » maître , un bon citoyen. » Un de ses  
 amis (1) s'est fait un honneur infini par  
 le tribut public de reconnoissance qu'il a  
 payé à sa mémoire. Voici comme il s'ex-  
 prime :

O comment exprimer tout ce que j'ai perdu !  
 C'est toi , qui me cherchant au sein de l'infor-  
 tune ,

Relevas mon sort abatu ,  
 Et sçus me rendre chère une vie importune.

Quand un grand vient à mourir , la flat-  
 terie entoure son tombeau. On paye par  
 intérêt un tribut d'eloges à sa mémoire ,  
 qui est tout pour la vanité de ses descen-  
 dants. On écarte ses vices & on leur sub-  
 stitue des vertus qu'ils n'eut jamais. On  
 trompe la postérité comme il avoit trom-

vaux : tant que vécut ce dernier , il reçut de M.  
 Helvétius tous les ans 3000 liv. & c'est depuis la  
 mort de M. Helvétius qu'on l'a sçu.

(1) Lorsque M. Helvétius se maria , il fut  
 trouver cet ami ; jusqu'à présent , lui dit-il , ma  
 bourse a été la vôtre ; je me marie , je ne sçais ce  
 qui peut arriver , trouvez bon que je vous assure  
 1500 liv. de rente , & lui remit un contrat de cette  
 somme.

E ij



pé ses contemporains par la fausseté & le mensonge. J'aime cet Anglois qui, assistant à l'oraison funèbre d'un lord, dit à l'orateur : *Dis moi qu'on a pleuré sa mort, & je te croirai.*

Quand le Ciel dans son courroux ravira aux habitans du village de Navarre leur bon maître ; leurs sanglots , leurs gémissemens peindront mieux ses vertus que toute l'éloquence , quelque énergique qu'elle soit , de l'orateur chargé de faire son oraison funèbre. Ce qu'il vient de faire en faveur de ses vassaux est mille fois plus grand , vû les préjugés reçus , que les grandes actions de ses ancêtres. Les Anglois , qui en ont été instruits par les papiers publics , ne conçoivent pas comment un grand Seigneur François & patriotique , soit assez peu curieux de son droit de chasse pour ordonner la destruction de son gibier , & empêcher par-là le ravage des terres de ses vassaux. On a trouvé ici cette action admirable , & sur-tout l'emploi qu'on a fait des 100 liv. qu'a produit la vente du gibier qu'on a tué , pour payer la taille des malheureux dont les terres avoient été ravagées par ce gibier.

Les Anglois , tout amis de l'humanité qu'ils sont , ne peuvent pas citer une action qui soit comparable à celle de M. le

Duc de Bouillon. Leur passion pour la chasse les rend souvent injustes à l'égard de leurs vassaux. Autrefois ils étoient cruels lorsqu'il s'agissoit de venger la mort d'un de leurs lapins. Leurs loix sur ce point sont aussi tyranniques que l'ancienne loi des Bourguignons qui vouloit que celui qui avoit volé un épervier, payât une amende de huit sols d'or, ou se laissât manger par l'oiseau six onces de chair sur l'estomac. Cette loi me rappelle celle contre le voleur d'un chien. Ce voleur étoit obligé de baiser publiquement le chien au derriere, ou de payer sept écus d'or au maître du chien.

Pendant que cela se passoit en France, l'Impératrice de Russie déclaroit qu'elle se chargeoit du soin de faire élever & de pourvoir à la subsistance des pauvres enfans de Moscou dont les parens avoient été enlevés par la peste. Dans le même tems on ouvroit à Vienne une souscription pour le soulagement des pauvres. Elle fut signée par les plus grands Seigneurs de l'Allemagne, dont quelques-uns pour mille florins. Si le produit de cette souscription ne suffit pas, l'Empereur fournira le surplus. C'est par de semblables actions que les Princes s'immor-

## 102 MERCURE DE FRANCE.

talisent , qu'ils sont idolâtrés de leur peuple , & l'objet du respect du monde entier. Deux particuliers d'Angleterre viennent de faire , en mourant , un acte de bienfaisance d'autant plus admirable qu'il est tout à-la-fois utile aux particuliers & au Public.

L'un , nommé le Chevalier Jean Langham , a légué pour vingt-cinq soldats & autant de matelots , une somme qui doit être distribuée à ceux de ces états qui sont dans le besoin , & qui ne sont pas pensionnés par les hôpitaux de Greenwich & de Chelsea. Chacun d'eux aura quatre livres sterling , & ce sont les Aldermans de la cité de Londres , qui sont chargés de faire la distribution de ce legs charitable & patriotique.

L'autre est un simple particulier de Londres , nommé Wilson. Il a laissé par son testament une somme de 20 , 000 l. sterl. destinée à être distribuée à titre de prêt à vingt jeunes négocians établis & domiciliés depuis deux ans dans la ville & cité de Londres. Les intérêts des sommes prêtées doivent être payés tous les six mois au bureau du Chambellan : & si le débiteur vient à mourir , les fonds seront aussi-tôt retirés de la succession &

F E V R I E R. 1772. 103  
distribués à quelques autres marchands  
aux mêmes conditions.

*Recueils des Mémoires & d'Observations  
sur la perfectibilité de l'homme ; par les  
Agens physiques & moraux.* Par M.  
Verdier , docteur en médecine , con-  
seiller-médecin ordinaire du feu roi  
de Pologne , agrégé honoraire du col-  
lège royal des médecins de Nancy ,  
&c. Prix broché , 24 sols. A Paris chez  
l'auteur rue Poissonniere , à la seconde  
barrière Sainte Anne , & chez Butard  
Imprimeur-Libraire rue Saint Jacques ,  
Guillyn Libraire quai des Augustins ,  
Lacombe Libraire rue Christine. 1772.  
Avec approbation & permission.

Platon regardoit la médecine de son  
temps comme un art aussi préjudiciable  
aux particuliers qu'à la société en géné-  
ral ; il auroit voulu que les hommes euf-  
sent préféré une mort prompte, à la santé,  
lorsqu'ils ne pouvoient l'obtenir , que  
par un régime long - temps continué ; &  
cependant Platon a été regardé lui-mê-  
me comme un médecin , par les histo-  
riens de l'art dont il a voulu proscrire  
l'usage. Descartes , au contraire , dit dans

E iv

sa méthode que l'esprit dépend tellement du tempéramment & de la disposition des organes du corps , que s'il y a des moyens de rendre les hommes plus sages & plus spirituels qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour ; il croit que c'est dans la médecine qu'il faut les chercher , & cependant il est peu de philosophes qui aient moins emprunté des théories des médecins que Descartes ; il semble même qu'il ait pris à tâche d'établir ses idées innées sur les ruines de la théorie que les médecins & les anciens philosophes avoient établie sur les sens. Un autre philosophe moderne a déclamé avec autant de force que Platon contre la médecine & les médecins , & il a emprunté d'eux presque toute sa doctrine sur l'éducation physique & morale.

M, Verdier prenant le passage précédent de Descartes pour épigraphe , semble , par l'usage qu'il en fait , vouloir lever toutes ces contradictions. » Regardant  
 » l'art de l'éducation , tel qu'il est actuellement , comme un embryon conçu dans  
 » le sein de la médecine économique des  
 » anciens ; son but est de se servir des secours de la médecine plus perfectionnée  
 » de nos jours , pour le faire reconnoître

& le mettre entre les mains de ses maîtres, afin qu'ils puissent l'élever & le nourrir. Il est dans la nature des loix qui mettent l'homme en commerce avec toutes les productions, & avec les inventions des arts, & souvent on donne le nom de médecine à la collection de ces loix. Tous les philosophes se flattent de les consulter lorsqu'ils entreprennent d'établir les règles de l'art de l'éducation & de la morale. Ils sont tous d'accord sur ce point, mais le plus souvent ils diffèrent par les notions qu'ils se forment de la nature, & plus encore par les signes dont ils se servent pour rendre leurs idées. M. Verdier semble devoir prévenir les écarts de l'imagination & l'abus des termes, en rappelant les instituteurs & les moralistes à l'observation des phénomènes de l'économie physique & morale.

Tout occupé de cet objet depuis vingt années, il semble y avoir toujours dirigé ses vues dans ses études & sa pratique de médecine. La brochure que nous annonçons fait voir dans une espèce de perspective les réflexions, les observations & les découvertes qu'il croit avoir faites. Ce n'est pas un nouveau plan d'éducation qu'il présente au public; il la

E v

considère » comme l'objet d'un art particulier qui se propose la perfection » des facultés corporelles & spirituelles ; » la conservation de la santé du corps & » de l'esprit , par le concours du régime » physique & morale. Il ne borne pas ses » vues aux premiers âges de la vie. L'homme » condamné à une vicissitude perpétuelle , est plus ou moins susceptible » de perfection & de correction jusqu'au » tombeau. . . . L'art de l'éducation est » aussi bien l'art d'en corriger une mauvaise , que celui d'en établir une bonne , » comme la médecine est aussi bien l'art » de réparer les fautes d'un traitement mal entendu , que celui d'en » approprier un à la maladie qu'on se » propose de guérir. » Il borne ensuite la notion du mot *morale* à l'art de faire naître & de corriger les mœurs , c'est à-dire , les passions & les habitudes des hommes.

M. Verdier prend l'éducation & la morale dans leur origine & il en poursuit les progrès chez tous les anciens peuples ; il s'attache ensuite à faire voir que chez les différens peuples l'art de l'éducation & de la morale a eu des succès proportionnés au soin qu'ils prenoient d'en faire l'application aux facultés , au tempéramment , au génie & au caractère

de chaque sujet. C'est en exerçant cet art sur autant de particuliers qu'il y avoit d'élèves, que les instituteurs d'Athènes & de Rome ont produit les plus grands hommes dont l'histoire fasse mention.

La manière d'exercer l'art de l'éducation & de la morale peut seule assurer les succès des moyens employés pour former & perfectionner l'homme. Etudier par l'observation & l'expérience, le degré de perfection dont ses facultés sont susceptibles, les vices qui les en éloignent & l'efficacité des agens qu'on employe pour les exercer ; voilà le premier travail qu'on doit se proposer pour renouveler l'art. Il fait appercevoir les différens objets de ce genre d'observation. En réunissant les nouvelles expériences qu'on pourroit faire à celles qu'on a faites dans tous les tems, on pourroit établir des théories certaines & précises sur les différences, les causes, les effets, les signes, les vices & les indications des fonctions physiques & morales, ainsi que sur les moyens propres à les perfectionner & à corriger leurs vices, enfin sur les méthodes d'administrer tous les agens qui peuvent porter des impressions sur le corps & sur l'esprit. Ces théories pourroient devenir utilement la matière d'un en-



seignement particulier, & l'auteur tâche de faire voir combien l'enseignement général des sciences qui peut suffire au citoyen, est insuffisant pour former un instituteur.

M. Verdier promet d'étendre ses idées dans d'autres recueils qui suivront celui-ci.

Ainsi M. Verdier s'ouvre & aux instituteurs & moralistes une carrière des plus vastes. Pour la parcourir il desire y trouver des coopérateurs. Il demande des lumières & même des critiques à ceux qui auront autant de zèle que lui pour le renouvellement d'un art aussi utile : nous ne doutons pas qu'il ne trouve, en effet, bientôt des unes & des autres. Il s'élèvera sans doute parmi les maîtres d'éducation des esprits philosophiques qui réuniront leurs travaux aux siens ; il se trouvera des parens zélés pour la perfection de leurs enfans qui préféreront l'art à la routine.

*Les Sacrifices de l'Amour, ou Lettres de la Vicomtesse de Senanges au Chevalier de Versenay, 2 vol. in-8°. par M. Dorat. A Paris, chez Delalain, libraire, rue de la Comédie Française.*

L'Auteur donne d'abord ses idées sur les Romans. « Ce ne seroit pas , comme il l'observe , une entreprise indigne d'un homme de goût de jeter un coup-d'œil sur les variations arrivées dans le genre de nos Romans , & de marquer , en suivant cette chaîne intéressante , les nuances du caractère national , les altérations qu'il a souffertes , les influences respectives des mœurs sur les écrits , des écrits sur les mœurs , les progrès , les révolutions & la décadence de notre galanterie ». Il passe rapidement en revue & caractérise les divers Romans nationaux ou étrangers : quant au sien , son but a été d'y prouver d'un côté qu'une femme qui aime peut remplir tous les devoirs qui contraindrent sa passion , & n'en être que plus intéressante ; de l'autre qu'il n'y a point de sacrifice que cette femme ne puisse obtenir de l'homme le plus amoureux , s'il est vraiment digne d'être aimé.

Le Chevalier de Versenay n'a pu se défendre d'aimer la Vicomtesse de Senanges. Il se fait présenter chez elle , & ne tarde pas à lui déclarer sa passion , que Madame de Senanges combat. « Comment , lui dit-elle , ne pas préférer

## 110 MERCURE DE FRANCE.

» l'amitié à l'amour ? Son charme est pur,  
» il ne doit rien à l'illusion , ne tient  
» point au caprice , l'estime en forme  
» les liens , le tems les resserre , jamais  
» aucun remords n'en trouble la douceur.  
» Les femmes , ajoute-t-elle , ont à  
» craindre , en aimant , non-seulement  
» l'indiscrétion , l'inconstance d'un seul,  
» mais encore le blâme de tous ».

Cependant Madame de Senanges va à la campagne; elle fait part au Chevalier de ses amusemens , & n'oublie pas de lui parler de la Marquise d'Ercy , dont elle a reçu la visite , avec qui , « écrit-elle , on dit que vous êtes extrêmement bien. L'entretien est tombé sur vous , vous devez être content , Monsieur , très-content de l'intérêt avec lequel elle en a parlé. J'ai cru vous plaire en ne vous le laissant pas ignorer. Il y a toute apparence que vous obtiendrez la place qu'elle sollicite pour vous à la Cour. Je vous en fais mon compliment , ainsi que de votre constance. Elle augmente la bonne opinion que j'avois de cette Dame , & l'estime que j'ai pour vous ».

Le Chevalier proteste qu'il n'a conservé de tous ses sentimens que la recon-

naissance, & que son cœur est tout à la belle Vicomtesse. Le Baron de \*\*, confident des amours du Chevalier, le félicite de s'être dégagé des fers de la Marquise d'Ercy, femme impérieuse, & ce qu'on appelle une de ces *femmes d'affaires*, qui ont leur *cabines d'étude*, ainsi que leur *boudoir*, qui *raisonnent sur tout*, se jettent à corps perdu dans la *politique*, & rêvent essentiellement, en faisant des *nœuds*, aux abus de l'*administration*. Il lui parle de Madame de Senanges, fille d'un Militaire distingué, qui l'aimoit avec tendresse, mais qui séduit par le rang du Vicomte de Senanges, la force de l'épouser, causa l'infortune de sa fille, & mourut de chagrin. Elle n'avoit pas quatorze ans, & son mari en avoit déjà cinquante-cinq. Comme M. de Senanges passe la moitié de sa vie dans son gouvernement, il en trace le portrait à son ami. C'est un homme dur, jaloux, violent, & le tyran de sa femme, qui a enfin obtenu sa séparation & la liberté de vivre chez M. de Valois son oncle, avec une pension assez modique. Madame de Senanges est aguerrie contre l'amour par tout ce qu'elle a souffert, & par ses propres réflexions. Elle

## 112 MERCURE DE FRANCE.

fut trop long tems assujettie pour ne pas trouver le bonheur dans les charmes de l'indépendance. Il conseille à son ami d'abandonner le projet de toucher son cœur paisible , de faire le malheur d'une femme estimable, en troublant son repos ; en l'exposant à la malignité de la Marquise d'Ercy, & à la jalousie cruelle de son mari. La Marquise d'Ercy écrit au Chevalier pour se plaindre de son absence ; elle lui trace avec les traits de la satire les femmes avec qui elle est à la campagne ; elle raconte , entr'autres , la crainte ridicule de la Baronne de \*\*\*, escortée de son éternel époux qui a l'air de rouler quand il marche. La Baronne encore toute effrayée d'avoir vu à la chasse un sanglier s'approcher de sa caleche , crut revoir ce fatieux animal , & jeta des cris exécrables , lorsque le gros Baron s'avisa de s'approcher d'elle , comme elle avoit le dos tourné. Elle promet de ne pas oublier le Chevalier dans un *travail* qu'elle va avoir avec un homme fort accrédité. Elle lui parle avec mépris de la Vicomtesse de Senanges , & lui recommande de l'humilier , s'il la rencontre. Le Chevalier en est bien éloigné ; il s'enflamme par la lecture de ses lettres , & par le charme de

sa conversation , où Madame de Senanges développe une ame sensible , un cœur tendre , un esprit délicat. La Vicomtesse se plaint du dessein qu'a le Chevalier d'aller en Angleterre , & sa tendre inquiétude est la première faveur dont il se félicite. Mais il est bientôt alarmé de la lettre que Madame de Senanges lui écrit sur son attachement avec la Marquise d'Ercy , dont elle a su tous les détails , sur le refus qu'elle fait de le recevoir chez elle & de répondre à ses billets , enfin sur les visites fréquentes du Marquis de \*\*. Ce Marquis rit le premier de sa conduite légère & de son inconstance avec les femmes ; « Une de ses folies , » dit-il , c'est de faire faire aux femmes » des choses extraordinaires ; il n'y en a » pas qu'en les prenant dans un certain » sens , on n'amène au dernier période » de l'extravagance , & quand il s'agit » de se distinguer par quelque bonne singularité , les plus réservées deviennent » intrépides ». Il raconte en effet quelques-unes de ses aventures bien risibles ; il veut badiner aussi de l'air prude de Madame de Senanges ; mais le Chevalier n'entend pas raillerie sur l'objet de sa passion , & impose silence à l'indiscret

## 114 MERCURE DE FRANCE.

Marquis. Ce dernier est congédié par Madame de Senanges : il s'attache à Madame d'Ercy , dont il ne tarde pas à connoître les ridicules , qu'il raconte gaîment. Il y a dans ce Roman beaucoup de lettres descriptives des caractères, des personnages & des événemens de société. Madame de Senanges ne peut enfin se défendre d'aimer & d'accorder un rendez-vous à son amant. L'amour & le hasard introduisent le Chevalier dans l'appartement de la Vicomtesse , lorsqu'elle est endormie. Sa témérité bientôt réprimée, mais offensante , excite la juste indignation de la Vicomtesse : elle fuit dans sa terre , elle cache sa retraite , & n'en sort que pour voler au secours de M. de Valois son oncle , qui est en danger de perdre la vie. Elle revoit le Chevalier de Versenay chez une amie , elle est touchée de son désespoir. « Chevalier , lui » dit-elle , je vous pardonne : c'est dé- » clarer assez que je vous aime ; je vous » en renouvelle l'aveu , & j'en fais le » serment entre les mains de mon amie ; » mais elle recevra le vôtre , & je l'exi- » ge en sa présence , que vous respecte- » rez mes devoirs , mes principes , le » nœud fatal qui me lie. L'amitié sera

» témoin de vos promesses , l'honneur  
 » en fera le sceau , l'amour la récom-  
 » pense , & si vous y manquez , vous  
 » blessez à la fois l'amour , l'honneur  
 » & l'amitié ». Le bonheur de ces deux  
 amans est bientôt troublé par l'amour &  
 par la jalousie qui se rallument avec fureur  
 dans le cœur du Vicomte de Senanges.  
 Le refus que fait sa femme de s'affujettir  
 de nouveau au cruel tyran de sa vie, l'ir-  
 rite ; il attend le Chevalier dont il est  
 jaloux , l'attaque & le blesse légèrement.  
 Il obtient un ordre & fait enfermer la  
 Vicomtesse de Senanges dans un Cou-  
 vent. Le Chevalier trouve encore le  
 moyen de la voir , de lui écrire , de re-  
 cevoir ses lettres. Elle est cependant ef-  
 frayée du long silence de son amant , &  
 de la nouvelle de son mariage avec une  
 riche héritière. Mais le Chevalier a été  
 dangereusement malade , & c'est avec  
 joie qu'elle apprend sa convalescence , &  
 le refus qu'il a fait de la fortune qui lui  
 étoit offerte. Le Vicomte de Senanges  
 meurt d'une chute à la chasse , & ses  
 dernières paroles sont pour exprimer ses  
 torts & pour blâmer sa conduite envers sa  
 femme. Enfin Mde de Senanges, libre de  
 disposer de sa main , donne encore deux



## 116 MERCURE DE FRANCE.

ans à son deuil , & après ces deux siècles écoulés, l'himen unit des cœurs déjà liés par l'amour le plus tendre & le plus constant. Telle est la marche de ce Roman dont il faudroit beaucoup citer pour faire connoître ce qu'il y a d'agréable , d'ingénieux & de bien senti.

*Lettres d'une Chanoinesse de Lisbonne à Melcour, Officier François , suivies de l'Épître intitulée ma Philosophie , & de quelques Poësies fugitives , seconde Edition ; à Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Française , in 8°. Ce recueil fait suite de la belle collection des Œuvres de M. Dorat. Les Lettres d'une Chanoinesse, imitées des fameuses Lettres d'une Chanoinesse Portugaise , sont très connues ; les autres pièces sont ma Philosophie, des Idylles pour S. Cyr, la lettre en prose d'un Philosophe , où le Poëme de M. le Mierre sur la Peinture est singulièrement exalté ; & la lettre d'un Curé où le Drame de *Melanie* est extraordinairement déprisé.*

*Almanach des Muses , ou choix des poësies fugitives de 1771. A Paris, chez Delalain, libraire , rue de la Comédie Française. 1772.*

Ce recueil de vers est agréable ; mais on desireroit que l'éditeur supprimât ses notes & ses jugemens. C'est un ridicule que de vouloir déterminer & fixer le goût du lecteur par un mot tranchant ; & c'est lui supposer trop peu d'esprit , que de l'avertir de ce qui est bon ou mauvais , quand il a la pièce entière sous les yeux.

*Requête à Messieurs de la Société d'Agriculture , par M. de la Condamine.*

A I R : *Ne v'la-t-il pas que j'aime.*

\* Savans promoteurs des moissons ,  
Ouvrez-moi votre temple ,  
Non pour y donner des leçons ,  
Mais pour servir d'exemple.

J'avois des nerfs ; je n'en ai plus ;  
Mais je végète encore ;  
Adieu l'Amour , adieu Vénus ,  
Je ne tiens plus qu'à Flore.

Je fus un grand agriculteur  
De vingt ans à cinquante :

---

*NB. \* L'Aristarque de cet almanach a changé ce vers en celui-ci qui n'a pas de sens.*

Savans protecteurs des Maçons.

## 118 MERCURE DE FRANCE.

Aujourd'hui de cultivateur  
Je suis devenu plante.

Mais plante des lointains pays,  
Délicate, étrangère,  
A qui l'on accorde à Paris  
Les honneurs de la serre.

Là, plus choyé que le jasmin,  
Que le lys & la rose,  
De bouillon, de sucre & de vin,  
Tour-à-tour on m'arrose.

Si j'en crois mes deux jardiniers  
Qui gâtent leur élève,  
Des zéphirs les airs printanniers  
Ranimeront ma sève.

Je n'oserois ajouter foi  
A ce flatteur oracle ;  
Et je n'attends pas que pour moi  
Le Ciel fasse un miracle.

Pour les fleurs il n'est qu'un printems,  
J'ai passé mon automne ;  
Un arbre dure plus longtems,  
Mais enfin se couronne. \*

---

\* Pourquoi l'éditeur a-t-il mis *se conforme*,  
comme oïsf qui ne rime pas avec automne, au lieu

ans les langues  
 s Correspondans  
 ette Gazette de-  
 dépôt général des  
 la littérature, &  
 précieux que l'on  
 her & de consulter.  
 de donner l'extrait  
 teur dit tout ce qu'il  
 rien de ce qu'il faut  
 avec soin les traits ou  
 peuvent plaire & inté-  
 s vu arroser de pleurs  
 la perte que les lettres  
 dans la personne de M.  
 onoroit l'humanité par  
 bienfaits, comme il ho-  
 es par son génie.  
 pareillement aux Deux  
 Gazette, pour les événe-  
 que les hommes de lettres  
 ni les Gazettes étrangères,  
 & l'intérêt du style, & par  
 s faits & des réflexions.  
 coute 36 liv. Elle est éga-  
 posée de deux feuilles par  
 se trouve au bureau des Ga-  
 zes, rue de la Jussienne.

## 120 MERCURE DE FRANCE.

Je m'étois attendu que vous seriez cruelle ;  
Je m'étois arrangé pour trouver des rigueurs.  
Ah ! si je vous suis cher , soyez plus inhumaine :  
Laissez à mon amour le charme des desirs ;  
Pour le faire durer , faites durer la peine ,  
Je ne vous réponds pas qu'il survive aux plaisirs.

### *Epigramme , par M. le Mierre.*

Lorsque la fièvre & les brûlantes crises  
Ont de notre machine attaqué les ressorts ,  
Le corps humain est un champ clos alors  
Où la nature & le mal sont aux prises.  
Il survient un aveugle appelé Médecin ,  
Tout au travers il frappe à l'aventure ;  
S'il attrape le mal , il fait un homme sain  
Et du malade un mort , s'il frappe la nature.

Ce recueil renferme beaucoup de pièces fugitives copiées du Mercure de France , & beaucoup d'autres pièces tirées des portes-feuilles des amateurs. On y lit avec plaisir des poësies de Madame la Marquise d'Antremont , de M. d'Arnaud , de M. Dorat , les *Disputes* de M. de Rhulieres , des vers de M. de Voltaire , &c.

*Etre nne*

*Etrennes du Parnasse*, poësies, chez Fétil,  
Libraire, rue des Cordeliers.

On desireroit que l'éditeur fût plus sévère dans le choix des pièces de ce recueil. On blâmera sûrement la *Charade*, qui fait le second morceau de ces étrennes. Mais il faut l'excuser en faveur de l'épître à l'Impératrice de Russie, de celle au Roi de Dannemarck, par M. de Voltaire, & de quelques autres poësies estimables en petit nombre, de différens auteurs.

*VERS* de M. Piron, pour mettre au bas  
du Portrait de M. Dufaulx, traducteur  
du Juvenal.

Libre sans indécence, en traducteur habile  
Il dit tout, sans pourtant dire trop, ni trop peu ;  
Du fougueux Juvenal il adoucit la bile,  
Et ne garde en entier que le nerf & le feu.

*Gazette universelle de Littérature*, composée de deux feuilles par semaine, prix 18 livres par an pour la France, port franc par la poste. On souscrit en tout tems aux Deux-Ponts, à l'Imprimerie

F

## 122 MERCURE DE FRANCE.

Ducale; & à Paris, chez Lacombe & Libraire, rue Christine.

Cette Gazette remplit parfaitement le plan qu'elle s'est proposé; elle supplée aux journaux françois & étrangers qui ne peuvent que choisir dans le nombre des ouvrages que l'Europe voit éclore & renaître sans cesse. Elle recueille & rassemble avec exactitude, elle publie avec rapidité les nouvelles littéraires, & celles des sciences & des arts dont toutes les nations policées font leur amusement. On peut la regarder comme le catalogue générale & raisonné des productions du génie, de l'esprit & du goût. Les annonces & les notices littéraires y sont toutes classées sous la dénomination qui leur convient, suivant la méthode des catalogues des grandes bibliothèques. C'est par la lecture de cette Gazette que l'homme de lettres & l'homme instruit ou qui veut l'être, peut suivre les progrès des nations savantes. On sçait que l'Auteur, très-connu par d'excellens ouvrages de poésie & d'érudition, a beaucoup de connoissances, une critique fine, & une impartialité rare dans ses jugemens. Il analyse avec précision, & raisonne avec justesse. Il est aussi aidé par une société de

Littérateurs profonds dans les langues étrangères, & par des Correspondans instruits & vigilans. Cette Gazette deviendra dès-lors le dépôt général des richesses fugitives de la littérature, & fera un jour un recueil précieux que l'on s'empressera de rechercher & de consulter. Il nous seroit difficile de donner l'extrait de ses extraits, où l'Auteur dit tout ce qu'il faut dire, & ne dit rien de ce qu'il faut taire. Il saisit encore avec soin les traits ou les anecdotes qui peuvent plaire & intéresser. Nous avons vu arroser de pleurs le récit qu'il fait de la perte que les lettres viennent de faire dans la personne de M. Helvetius, qui honoroit l'humanité par ses vertus & ses bienfaits, comme il honoroit les sciences par son génie.

On imprime pareillement aux Deux-Ponts, *une autre Gazette*, pour les événemens publics, que les hommes de lettres distinguent parmi les Gazettes étrangères, par la pureté & l'intérêt du style, & par la richesse des faits & des réflexions. Cette Gazette coute 36 liv. Elle est également composée de deux feuilles par semaine, & se trouve au bureau des Gazettes étrangères, rue de la Jussienne.



## 124 MERCURE DE FRANCE.

*Traité élémentaire de mécanique statique ;*  
avec des notes sur quelques endroits ;  
par M. l'abbé Bossut, de l'Académie  
Royale des sciences, examinateur des  
Ingénieurs, &c. in-8°. avec planches.  
Paris, 1772. chez Claude - Antoine  
Jombert, fils aîné, rue Dauphine, près  
le Pont-Neuf.

Cet ouvrage, dont l'auteur est un géomètre du premier ordre, renferme en un assez petit volume, tout ce qu'il y a d'utile & d'intéressant dans la science de l'équilibre. On y trouve plusieurs choses nouvelles. M. l'abbé Bossut expose avec toute la clarté & l'élégance possibles, les principes de la statique ; & il en fait l'application à l'équilibre des machines considérées dans l'état mathématique, & dans leur état physique & naturel. Ce traité doit être regardé comme un livre vraiment classique en son genre. L'auteur en donne lui-même l'extrait dans une préface très savante & parfaitement bien écrite, que nous insérerons dans le prochain *Mercur*.

*Lettres d'Elisabeth - Sophie de Valliere ,*  
*à Louise Hortense de Canteleu son amie ;*  
par Madame Riccoboni. A Paris, chez  
Humblot, Libraire, rue S. Jacques.

Elisabeth-Sophie de Vallière, élevée sous le nom de Mademoiselle de Saint-Aulay, s'est crue nièce de Madame de Hauterive, qui avoit pour elle la tendresse de la meilleure des mères, & qui vient de mourir.

A l'époque de cette mort, tout change pour Sophie. *Elle n'est plus la nièce d'une femme respectée, l'héritière désignée d'une grande fortune : elle ne tient à personne ; sans parens, sans appui, elle n'est rien, ne possède rien, n'espère rien.* C'est ce qu'elle écrit à Mademoiselle de Canteleu sa fidelle amie, éloignée d'elle pendant tout le cours de ce roman.

L'histoire funeste de la naissance de Mademoiselle de Vallière, laissée par Madame de Hauterive, avec la copie des actes juridiques qui l'ont accompagnée; le détail suivi des recherches que cette Dame a faites long-tems, pour retrouver des parens à Sophie, tout cela est avide-ment lu par des héritiers qui triomphent en la voyant, sans espérance de partager avec eux une fortune qu'ils attendoient impatiemment.

Le tableau tragique des horribles circonstances qui précèdent la naissance de Sophie de Vallière, arrachée du sein d'une

mère qui vient de mourir, est rendu par l'auteur avec cet art & ce coloris qu'elle a déjà fait admirer plus d'une fois : & cette scène mystérieuse & terrible dont Madame de Hauterive pendant seize ans n'a pu retrouver aucun fil, est la source de la curiosité vive qu'inspire cet ouvrage.

L'infortunée Sophie, exposée dans la maison de sa tante, à bien des dégoûts & même à des procédés durs de la part des co-héritiers, ne pourroit avoir parmi eux qu'un protecteur, c'est le fils de Madame de Germeuil, qui traite elle-même Sophie avec bien peu de ménagement ; mais Germeuil est absent. Jeune Colonel aimable & d'un mérite distingué, il est à son devoir, & Sophie ne voit autour d'elle personne pour qui ses larmes soient intéressantes.

Un service que son humanité & sa bienfaisance naturelle lui avoient fait rendre à une Dame Beaumont, marchande de rubans, lorsqu'elle étoit au couvent avec Mademoiselle de Cantelen, lui fait imaginer de recourir à cette bonne femme. C'est de chez elle qu'elle écrit avec fermeté à son amie : *Je détournerai mes regards de cette classe qui n'est pas la mienne. J'entrerai courageusement dans celle où*

*je suis rejetée ... Ne vous attendrissez pas, mon aimable Hortense, une humble condition n'avilira point le cœur de votre amie... J'ai appris à distinguer l'honneur de tout ce que le vulgaire appelle de ce nom. Je ne ferai pas dépendre le mien de la place que j'occuperai dans le monde, mais du sentiment intérieur de mon ame. Tant que je conserverai ma propre estime, tant qu'un reproche ne s'élèvera pas du fond de mon cœur, tant qu'Hortense me nommera sa compagne, sa sœur, je ne rougirai point d'être inconnue, d'être abandonnée, d'être pauvre.*

Germenil instruit du peu d'égard de sa famille pour Sophie, lui écrit plus d'une fois, en l'appellant toujours sa cousine. Il est prêt à revenir, osera-t-il lui présenter un héritier de sa tante? ... Sophie qui ne voit en lui que le digne neveu & l'ami de Madame de Hauterive, est disposée à le recevoir. Quelle situation a plus besoin de consolateur que la sienne?

A peine est-il arrivé qu'elle tombe malade. Il a fait accepter à Pauline, qui sert Sophie, des secours que celle ci, du prix de quelques effets vendus, exige que Pauline lui rende, & dont il n'ose refuser la restitution.

Sophies s'apperçoit que le seul travail de ses mains ne peut la soutenir ; on lui a parlé d'une Dame de Moncenay qui cherche de jeunes personnes pour un meuble qu'elle a projeté : elle s'y fait présenter, &, malgré l'effroi de son amie, & les tendres efforts de Germeuil, prêt à repartir pour la campagne avec sa mere, elle entre chez cette Dame.

Les visites que lui rendoit Germeuil, le mystère qu'il étoit obligé d'y mettre, ont encore plus de part à la résignation de Sophie, que la difficulté de se soutenir chez Madame de Beaumont.

Nous ne pouvons nous refuser de copier ici une partie du portrait qu'elle fait de Madame de Moncenay, il est de main de maître. Nos meilleurs peintres dramatiques, la Bruyere même, n'ont pas mieux copié la nature.

*Je travaillerois inutilement, dit-elle, à me faire un amie de Madame de Moncenay, je ne la crois susceptible ni d'attachement ni de haine. On ne peut guère être plus jolie & moins aimable que cette Dame; le soin de sa personne est son unique affaire: elle est si occupée d'elle même, si peu capable de s'intéresser aux autres, si ennuyeuse par le récit répété de petits évènements qui la*

*concernent , si inquiète de la moindre altération de sa santé ; elle en parle tant , elle en rend un compte si minutieux , ses détails sont si longs , si révoltans , que son entretien lasse jusqu'à ses femmes , &c.*

L'arrivée de Madame de Terville chez Madame de Moncenay sa fille , est un nouveau désagrément pour Sophie. Sa figure est désagréable , son air commun ; elle parle haut , a le ton impérieux , l'esprit bourgeois , le naturel soupçonneux & l'humeur fort aigre. Les différentes ambassades de son mari l'ont fait connoître des étrangers qui la mettent au nombre des rarités qu'ils se proposent de voir en France , tandis qu'aux yeux de ses compatriotes la Comtesse de Terville n'offre rien qui leur paroisse digne d'exciter la curiosité , encore moins d'attirer le suffrage des autres nations , &c , &c. Pour M. son fils , qui croit trouver dans Sophie une petite personne bien reconnoissante de son fade hommage , c'est un petit seigneur à la mode , c'est un joli François du dix-huitième siècle.

A l'égard de M. de Moncenay , son extravagance est grave & profonde , il erre méthodiquement ; il se croit bel esprit , philosophe , politique , capable de réformer

## 230 MERCURE DE FRANCE.

*sous les ordres de l'Etat. Ceux qui possèdent le mérite qu'il se donne dans sa propre imagination, le trouvent ignorant, entêté, souvent bâvard, & toujours ennuyeux.*

Tels sont les originaux au milieu desquels se trouve la plus raisonnable, la plus décente, la plus aimable des créatures, l'intéressante & malheureuse Sophie. Pour surcroît de peine, un vieux intendant de la maison ose prétendre à plaire. Ses propositions de mariage ont l'aveu & la protection de la Comtesse de Terville, qui s'indigne des refus de Mademoiselle de Vallière.

Prête à quitter cette maison, elle y est retenue par la première des femmes de la Comtesse, qui veut lui apprendre à supporter les défauts des Grands, en lui révélant que *l'art qui les rend heureux, ainsi que les Riches, c'est celui de s'aimer, de se priser beaucoup, de dédaigner le reste de la nature, & de regarder les autres comme créés seulement pour les servir ou les amuser.*

Sophie se laisse gagner par les conseils de Cécile; c'est un caractère rare & plaisant dont l'histoire singulière varie très-heureusement le ton de l'ouvrage. Ce n'est point un de ces êtres métaphysiques,

& , s'il est permis de le dire , de ces *par-delà* de la nature, si recherchés, si précieux au mauvais goût du siècle. C'est une nature plus riante que Madame Riccoboni offre ici ; mais c'est toujours la nature , & sur-tout son aimable coloris.

Le hasard amène chez Madame de Tervile une personne nouvellement mariée, que Sophie avoit obligée dans son couvent. Madame de Monglas reconnoît sa bienfaitrice & son amie; elle l'embrasse avec transport. Elle entrevoit ses peines & lui propose sa maison. Ses offres sont acceptées, & Sophie désormais n'a plus d'humiliations à redouter , & va trouver chez Monsieur & Madame de Monglas des cœurs dignes du sien.

Nous avons négligé , pour n'être pas trop longs, de suivre le détail enchanteur de l'amour de Germeuil & de Sophie. Leurs débats, leurs querelles, leur retour sont du plus vif intérêt. C'est l'amour comme le peint si bien Térence, *Iræ . . . pax rursùm*.

Un Anglois que M. de Monglas a connu dans ses voyages, s'est fait une retraite auprès de sa terre ; c'est lui qui va donner enfin un état à Sophie.

Accablée d'une mélancolie profonde

F vj



qui le suit par tout , Milord Lindsey a vu chez M. de Monglas Mademoiselle de Valliere ; des rapports de traits l'ont frappé , il s'en est troublé ; sa tristesse semble s'en être augmentée : il veut savoir son histoire. On lui remet les papiers laissés par Madame de Hauterive . . . . Il n'en peut plus douter , il est la cause involontaire des malheurs de Sophie.

Nommé tuteur de sa mere à la Caroline , il avoit juré au pere de Miss Nesby de l'épouser en Angleterre ; il l'y conduit , & dans le moment qu'il met à la voile , un jeune homme éperdu s'élance à la mer pour joindre son vaisseau , il le recueille ; c'est l'amant secret de la mere de Sophie.

Les deux amans en se revoyant , en imposent assez à leurs premiers mouvemens , pour ne pas se dévoiler aux yeux de Mylord Lindsey , qui ne voit rien , qui ne soupçonne rien , & qui loge avec lui en Angleterre l'impétueux & dissimulé Nelson.

Le caractère indépendant & presque féroce du jeune Américain , donne à sa passion cachée une teinte obscure & peu commune où triomphe encore le pinceau de Madame Riccoboni , qui fait assortir ses couleurs à la variété de tous les objets.

F E V R I E R. 1772. 133

Nous l'avouons pourtant, s'il est un défaut dans cette histoire un peu longue de Mylord Lindsey, de Miss Nesby, & de Nelson, c'est de faire disparoître trop long-tems les premiers objets de l'intérêt, Germeuil & Sophie.

L'amour triomphe enfin dans le cœur brûlant de Nelson & dans celui de Miss Nesby, de leur reconnoissance pour Mylord Lindsey. Un lien secret les unit, & les suites de cette union qui vont les trahir, les obligent à quitter la maison de leur bienfaiteur.

Mylord Lindsey, trop amoureux de la mère de Sophie, pour n'être pas indigné de cette trahison, fait les plus grandes recherches, envoie dans tous les ports. On lui apprend malheureusement la route que tiennent ces deux amans, il arrive en Hollande; il y trouve Nelson, qui furieux de le revoir, le force de se battre, & dans son impétuosité, se précipite sur le fer d'un homme qu'il a armé malgré lui.

On le reporte mort à sa malheureuse épouse, que le spectacle affreux saisit au point de lui coûter la vie, tandis que les amis de Mylord Lindsey le forcent à s'éloigner bien vite de la Hollande.

## 134 MERCURE DE FRANCE.

Il n'a pu dans la suite être instruit que de cette double mort qu'il se reproche sans cesse , & dont l'image toujours présente à son imagination , est la source de la mélancolie qui le dévore. C'est par les papiers de Madame de Hauterive qu'il apprend qu'on avoit arraché du sein de Miss Nesby , un enfant de sept mois , & que cet enfant étoit l'infortunée Sophie.

Tendre , compatissant , vertueux , toujours plein de l'amour qu'il avoit eu pour sa mere , il veut réparer ses maux , il veut lui tenir lieu de pere , il l'adopte. Il découvre l'amour de Germeuil pour elle , & l'espoir de la fortune immense qu'il assure arrache de Madame de Germeuil le consentement qui fait enfin le bonheur de Sophie , de son amant , & le plus doux plaisir du Lecteur.

Tel est , en abrégé , le plan de cet ingénieux roman , dont l'imagination , la variété , le pathétique , ne peuvent qu'augmenter la juste réputation de Madame Riccoboni. Un style pur & naturel , un goût de réflexions sages & profondes sans pédantisme & sans affectation , un choix de sentimens honnêtes , vertueux & vrais ; voilà ce qui distinguera toujours les fictions de cet auteur de cette foule d'histo-

F E V R I E R. 1772. 135

riettes, de contes, de romans, dont les uns sont ennuyeusement tristes & sans un véritable intérêt, les autres indécemment gais & presque tous hors de la nature, hors du goût & de la vraisemblance.

*Entretiens d'une ame pénitente avec son Créateur*, mêlés de réflexions & de prières relatives aux divers évènements de la vie; dédiés à la Reine & à Madame Louise. Nouvelle édition. Tome troisième, in-12. A Lille, chez J. B. Henry, & à Paris, chez de Hanſy le jeune; Durand, neveu; Lejay, libraires, rue S. Jacques, & Costard, rue S. Jean-de-Beauvais.

Notre feue Reine à qui le premier volume de cet ouvrage est dédié, avoit engagé l'auteur à donner la suite de ces pieux entretiens. Cette auguste Princesse étoit persuadée que l'on ne pouvoit trop multiplier les livres, qui en nourrissant la piété, nous disposent à l'exercice des vertus chrétiennes, si nécessaires non-seulement à notre propre bonheur, mais encore à celui de la société. Comme ces sortes de livres peuvent se porter à l'Eglise, on a eu soin d'insérer au commence-

136 MERCURE DE FRANCE.

ment de chaque volume, des prieres pour être récitées durant la Messe.

*Traité du droit d'Habitation*, pour servir d'appendix au traité du Douaire : traité des Donations entre mari & femme, & du don mutuel ; par l'auteur du traité des obligations. A Paris, chez Debure, pere, quai des Augustins. A Orleans, chez la veuve Rouzeau-Montaut. vol. in-12.

La méthode, la clarté & la précision avec laquelle ces traités sont rédigés, les feront rechercher, ainsi que ceux que l'auteur a publiés précédemment sur la communauté, le douaire, les obligations, les contrats de vente, d'échange, de louage, de société, &c.

*La Mère jalouse*, comédie en trois actes en vers, par M. Barthe, de l'Académie de Marseille, représentée pour la première fois, par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 23 Décembre 1771 ;

*Quod latet arcanâ non enarrabile fibrâ.*

PERSE, satire V.

in-8°. prix, 30 sols. A Paris, chez la V. Duchesne, libr. rue St Jacques.

Madame de Melcour , femme du grand monde , dissipée , aimant à plaire , & qui dans sa première jeunesse a été célèbre par sa beauté , a d'un premier lit une fille de seize ans , qu'elle a tenue jusqu'alors au Couvent.

Elle est mariée en secondes noces à M. de Melcour , homme plein de droiture & de raison , ne soupçonnant pas les défauts , & jugeant toutes les ames par la sensibilité honnête de la sienne.

M. de Melcour a un ami qui a servi comme lui & avec lui ; cet ami se nomme Vilmon. C'est un homme froid , observateur , épiaut les défauts , les démêlant avec finesse , & d'une honnêteté un peu maligne.

Madame de Melcour a une belle-sœur du côté de son premier mari ; c'est Madame de Nozan , femme d'une soixantaine d'années , d'un caractère singulier & piquant ; elle est brusque , vive , sensible , impatiente & bonne , offensant sans s'en douter , prompte à revenir sur elle-même , n'ayant aucun des amours-propres de son sexe , très-désintéressée sur sa figure & sur son âge , sur-tout très-passionnée pour sa nièce.

Julie , fille de Madame de Melcour , & nièce de Madame de Nozan , a toute la beauté de son âge , les graces de son sexe , & cette naïveté timide que doit donner l'ignorance du monde , & un caractère contraint par la première éducation. Elle a vu au Couvent un jeune homme , nommé Terville , à qui elle a inspiré de l'amour , & qu'elle aime aussi en secret.

Terville a de la fortune , de l'esprit , des graces , de la sensibilité. Il aime avec passion , mais il ne s'est point encore déclaré. Il est conduit

## 138 MERCURE DE FRANCE.

par Vilmon, qui lui a conseillé, pour réussir, de commencer par se bien mettre dans l'esprit de la mère, en lui faisant la cour.

La mère a d'autres vues sur sa fille; comme elle est peu flattée de l'avoir auprès d'elle, son projet est de l'éloigner, en la mariant en province. Son choix est tombé sur un nommé Jersac, de Bayonne.

Ce Jersac est riche, assez avare, aimant peu, calculant beaucoup, se mariant par intérêt, & ne péchant point par trop de finesse. Tels sont les personnages de cette comédie.

ACTE I. Melcour & Vilmon ouvrent la scène. Melcour remarque avec chagrin que depuis quelque tems il s'est fait un changement dans sa maison. Plus de gaieté, plus de soupers; plus de concerts. Madame de Melcour paroît rêveuse & mélancolique. Vilmon convient de tout, & sans faire part encore à Melcour de ses soupçons, il lui fait remarquer la conduite singulière qu'elle a avec sa fille, sa tristesse, son humeur, son mécontentement dès qu'elle la voit parée, son obstination à ne la mener nulle part & à la tenir renfermée. Melcour excuse sa femme, qui ne peut sortir, qui a la migraine.

V I L M O N.

S'il faut ne point flatter ;  
Cette migraine-là nous vint (je fais dater)  
Le jour où du couvent la petite est sortie ;  
Moi, j'ai vu la migraine entrer avec Julie.

Madame de Nozan entre avec bruit & les interrompt. Elle annonce qu'elle emmène sa nièce,

qui n'est point sortie depuis huit jours. Elle la fait habiller clandestinement & à l'insçu de sa mère, qui repose. Elle est ivre de la beauté de sa nièce, & va, dit-elle, la montrer.

Melcour, inquiet des propos de Vilmon, se hâte d'y revenir. Il ne peut croire qu'une mère soit, ni puisse être jalouse de sa fille; au contraire, dit-il :

La beauté d'une fille enorgueillit sa mère :

V I L M O N.

Cela doit être au moins ; j'en connois toutefois.

M E L C O U R.

Savez-vous quand du sang on étouffe la voix ;  
Quand on peut se résoudre à n'aimer point la  
fille ?

C'est lorsque la laideur dépare une famille.  
On devient même alors cruel par vanité.  
J'ai vu plus d'une mère, ivre de la beauté,  
Punir dans son enfant la laideur, comme un cri-  
me ;

D'un barbare amour-propre en faire la victime ;  
Et, pour n'en pas rougir, l'ensevelir souvent  
Dans le fond d'une terre ou l'ombre d'un couvent.  
Julie a-t'elle donc ce tort avec sa mère ?

V I L M O N.

Non ; au public pourtant on ne la montre guère :



M E L C O U R.

Vous êtes cruel.

V I L M O N.

Vrai.

M E L C O U R.

La nature a des droits. &amp;c.

V I L M O N.

Respectés, je le fais, du peuple, des bourgeois ;  
 Mais dans un siècle vain, dans un monde frivole  
 Où la beauté du sexe est la première idole ;  
 Où les femmes, de plaire ont toutes la fureur,  
 Voudroient de leur jeunesse éterniser la fleur,  
 Disputent le terrain à l'âge qui s'avance,  
 Et font contre le tems la plus belle défense ;  
 Où leur coquetterie ( on ne nous entend pas )  
 Dure deux ou trois fois autant que leurs appas,  
 Mon ami, ce travers, sans doute fort bizarre,  
 Quoique peu remarqué, n'est pourtant pas très-  
 rare.

Melcour n'est point persuadé ; c'est demain la fête de la femme ; il compte lui faire un présent qui lui rendra toute sa gaieté & dissipera ces petits nuages. Ce présent est un tableau où il a fait peindre la mère à côté de la fille. L'idée est de Vilmon, & il l'a donnée à Melcour pour achever de l'éclaircir. Il sort pour aller presser le Peintre, qui n'a point encore fini, & qui est attendu avec impatience.

M<sup>de</sup> de Melcour paroît. Elle est forté tonnée que sa fille soit sortie sans sa mère ; elle témoigne son mécontentement , & exhale toute son humeur contre Madame de Nozan , qui n'est occupée , dit-elle , qu'à lui gâter sa fille , en l'ennivrant d'éloges.

La voit-elle inquiète ,  
Un peu triste ? *Aurois-tu quelque peine secrète ;  
Quelque chagrin ? dis-moi : peut être souffres-tu ?*  
Le visage un peu pâle ? Ah dieux ! tout est perdu.  
A table , où poliment près de Mademoiselle ,  
Elle ne sert , ne voit , & ne regarde qu'elle :  
*Mais tu ne manges point ! Ailleurs : tu ne dis rien.*

Et la très-chère sœur qui parle bien , très-bien ,  
Jour & nuit , ne voit pas qu'il faut savoir se  
taire ,  
Qu'une enfant qui se tait n'a rien de mieux à  
faire.

Quel engoûment d'ailleurs ! quelle ivresse ! &  
pourquoi ?

Hier , je fais venir des étoffes pour moi ;  
Là voilà qui déroule & parcourt chaque pièce :  
*Ma sœur , ces quatre ou cinq iroient bien à ma  
nièce,*

Souvent dans un accès , d'un air mystérieux ,  
Elle prend par la main une personne ou deux ,  
Et les mène en silence & tout droit devant elle :  
*Eh mais ! admirez-donc , voyez comme elle est  
belle !*

142 **MERCURE DE FRANCE.**

**On regarde , on sourit : excellente leçon !**

**M E L C O U R .**

**Sa tante a quelque tort , elle a quelque raison !  
Votre fille est si bien !**

**Mde DE M E L C O U R .**

**est-on mal à son âge ?**

**M E L C O U R .**

**Quoi ! les plus jolis traits , le plus joli visage !  
D'abord , vous m'avoûrez qu'elle est d'une fraîcheur !**

**Mde DE M E L C O U R .**

**Oui , fraîcheur de seize ans.**

**M E L C O U R .**

**Le teint , d'une blancheur !**

**Mde DE M E L C O U R .**

**Un peu fade , son front. . .**

**M E L C O U R .**

**Va bien à sa figure ;**

**Et quant aux yeux , ce sont les vôtres , je vous jure ;**

**Oui ; tirez-vous de-là.**

**Mde DE M E L C O U R .**

**Je conviens que les yeux ;**

(J'en'y mets point d'humeur) sont ce qu'elle a de mieux.

M. de Melcour, dans toute cette scène, n'est occupé qu'à louer la fille & excuser la tante ; tout-à-coup ils sont interrompus par l'arrivée de Madame de Nozan & de Julie.

La tante paroît agitée, hors d'elle-même, comme au sortir d'une aventure extraordinaire. Elle se précipite dans un fauteuil. Julie a un reste d'embarras & de trouble. M. & Madame de Melcour sont allarmés & inquiets de ce qui a pu arriver. La tendresse maternelle se réveille dans le cœur de la mère. Elle interroge tour-à-tour sa belle-sœur & sa fille. Madame de Nozan lui annonce qu'elles arrivent des Tuilleries.

J'ai peine à respirer : tout Paris étoit là,  
 Tout Paris en extase ! il falloit voir cela.  
 Si vous saviez combien je vous ai désirée !  
 Ah ! que vous auriez vu votre fille admirée !  
 D'abord un , & puis deux , & puis vingt , & puis  
 cent ,

Puis deux mille : c'étoit un tableau ravissant ;  
 Je ne l'embellis point & je ne fais pas feindre ;  
 Pour vous dédommager , tâchez de vous le peindre.

Ils accouroient en foule , & pressés , coudoyés ,  
 Se serroient , se heurtoient , s'élevoient sur leurs  
 pieds ;

Les uns causeurs bruyans ; les autres plus honnêtes

144 MERCURE DE FRANCE:

Regardoient en silence, & par-dessus les têtes.

Mde DE MELCOUR.

Madame assurément a lieu de triompher...

Vous exposez ma fille à se faire étouffer.

Mde DE NOZAN.

Étouffer est fort bon ! Étouffer ! Je vous aime.

C'étoit le plus beau cercle ! ils se rangeoient d'eux-  
même,

Et quand nous avançons, le cercle recploît.

Julie exprime naïvement son embarras dans cette situation. Melcour partage la joie de la tante. La mère a un dépit concentré qu'elle cache, & qui éclate malgré elle. Madame de Nozan triomphe, est dans un état d'ivresse. Elle finit par une tirade charmante, pour répondre à la mère qui lui a dit :

Et ma fille est donc la fable de Paris !

Mde DE NOZAN.

La fable ! en vérité vous êtes fort à plaindre.

*Elle se place entre M. & Madame de Melcour ;  
les prend par la main & leur parle bas, en imi-  
tant les voix de plusieurs personnes qui interro-  
gent & qui répondent.*

On disoit : elle est bien. — Mais elle est faite à  
peindre ;

Quelle taille ! — Et ces yeux ! — Elle sort du cou-  
vent ;

*Nous*

*Nous ne l'avions pas vue. — On ne voit pas souvent*

*De ces figures-là. — Quel air doux & modeste !  
Sa rougeur l'embellit — Elle sera céleste.*

*— Elle l'est. — Ce doit être un bon parti. — Très-bon.*

*— Seize ans ? — au plus. Et puis on demandoit son nom ,*

*Et quelqu'un vous nommoit. — Cette Dame ? —  
est sa tante*

*Qui lui laissera bien dix mille écus de rente.*

*Baise-moi, mon enfant, tu les auras.*

En même tems elle se précipite sur sa nièce, qu'elle baise sur les deux joues. La mère, d'un ton sévère, dit à sa fille de rentrer, & de ne jamais sortir sans son ordre.

Le beau-père & la tante se regardent & paroissent étonnés. Terville entre ; il a été témoin de l'aventure des Tuileries, & a aidé Madame de Nozan & Julie à regagner leur voiture. Il fait son compliment à la mère, qui lui répond d'un air sec & distrait.

Dans ce moment le Peintre arrive. Il est précédé de deux laquais, qui portent un tableau. Vilmon rentre aussi sur la scène, en ramenant Julie. Tous les personnages regardent à la fois ce tableau, où Madame de Melcour se reconnoît peinte à côté de sa fille. La tante y voyant sa nièce, veut le baiser. Terville enchanté du portrait de son amante, va le louer ; mais Vilmon lui fait signe, & Terville loue le portrait de la

G

## 146 MERCURE DE FRANCE:

mère tout haut, & tout bas celui de la fille. Melcour observe la femme avec intérêt; Vilmon observe tout avec malignité. La mère, au milieu de tous des personnages, tourmentée en secret, a une colère retenue, & interrompt tour-à-tour la fille, la tante, le mari, Terville, Vilmon, le Peintre lui-même, qui veut défendre son tableau, & lui demande la permission de l'exposer au premier salon. A ce mot de salon, elle perd tout-à-fait patience, & dit au Peintre d'un ton très-brusque :

Monsieur, ma fille & moi

Nous n'irons pas grossir cette foule... imbécille  
De portraits, qui placés, pressés, rangés en file,  
De leurs cadres dorés sortent de toutes parts,  
Et dès l'escalier même assiègent nos regards.  
Eh! Messieurs, voulez-vous une solide gloire?  
Donnez dans vos salons de grands tableaux d'histoire,  
Non des têtes de femme & de marmots d'enfans.

Madame de Nozan soutient toujours son caractère :

Mais (*dit-elle à Melcour*) concevez-vous rien à cet orage-là?

Mais à quel âge donc veut-elle que ma nièce?

Mais dites-moi, ma sœur, qu'avez-vous donc?  
Quoi! Qu'est-ce?

Faut-il pour son portrait attendre soixante ans ,  
 Qu'au lieu de cheveux blonds, elle ait des cheveux  
 blancs ,

Qu'au lieu de ces couleurs fraîches & naturelles ,  
 Et de ces beaux sourcils & de ces dents si belles ,  
 De ce charmant visage enfin que je lui voi ,

Elle soit bien ridée & laide. . . comme moi ?

Eh si ! cela seroit peut-être pittoresque ,  
 Mais croyez-moi , fort triste.

Elle sort aussi étonnée qu'indignée. Melcour emmène le Peintre : Vilmon & Terville se retirent ; & Julie veut suivre sa tante. Sa mère l'arrête , a une courte scène avec elle , où elle lui reproche sa dissipation , sa parure , sa sortie avec sa tante , & sur-tout lui défend bien de croire qu'elle ressemble au portrait. Elle l'avertit que tout est flatté , *les détails & l'ensemble*. Julie , à part , & presque en pleurant , ne dit qu'un mot. *Terville du moins n'entend pas* ; mot plein de naïveté , de grace & de finesse. Cependant la douleur de la fille attendrit la mère , qui lui parle alors d'un ton plus doux. Julie rentre. M. de Melcour , qui commence à être trop éclairci , revient ; il en est plus empressé à marier Julie. Il propose à la mère une *liste* de partis qui s'offrent pour sa fille ; Financier , Militaire , homme de Robe , homme de Cour ; la mère rejette tous les partis avec humeur , trouve d'excellentes raisons pour n'en admettre aucun , & annonce qu'elle a un parti tout prêt , qui convient beaucoup mieux à sa fille. Melcour ne peut presque plus douter que Vilmon n'ait dit vrai. Cette scène , qui termine l'Acte , & qui



## 148 MERCURE DE FRANCE.

développe encore le caractère de la mère , est plein d'ailleurs de détails charmans & de vers agréables.

ACTE II. Les deux Amans paroissent , & Vilmon au milieu d'eux. Julie est inquiète & troublée , Terville désespéré , Vilmon rêveur. Julie annonce que la mère veut la marier à un homme de province. Terville implore à grands cris les secours de Vilmon ; il veut s'aller jeter aux genoux de la mère , aux genoux de la tante , aux pieds de Melcour ; il reproche à Vilmon de lui avoir fait garder le silence jusqu'alors. Vilmon calme son impétuosité & ses fureurs , l'arrête , lui promet de parler & de disposer la mère. Les deux Amans , à ses côtés , lui parlent tour-à-tour & en dialogue pressé , pour le conjurer d'embrasser leurs intérêts. La scène est pleine de désordre & de chaleur , & la fin a le ton & la vérité des scènes d'amans de Molière. La mère paroît , les deux amans s'enfuient : Vilmon sourit de leur fuite. La mère entre , accompagnée de Jersac , qu'elle présente à Vilmon. Vous venez de me rendre un service important , dit-elle , & je vous dois mon gendre. Vilmon qui avoit connu Jersac à Bayonne , qui , par hasard , l'avoit fait connoître à la mère , est fort étonné d'avoir pu contribuer à un pareil mariage. Jersac , de son côté , le remercie , fait le détail de ses biens , de ses terres , de ses maisons de campagne , de ville , & cite à chaque instant Vilmon pour témoin , qui , embarrassé de sa situation , répond toujours d'un air distrait. A la fin le Provincial se met à célébrer les charmes de la fille ,

Nous espérons dans peu vous appeller grand's  
mère.

F E V R I E R. 1771. 149

De ses petits-enfans on est , je crois , bien fière !

V I L M O N.

Plus que des fiens , dit-on.

J E R S A C.

On vous en enverra ;

Et vous les gâterez autant qu'il vous plaira.

La mère souffre , & Vilmon appuye malignement. Resté seul avec la mère , il montre son étonnement d'un pareil choix , & désavoue la part qu'on veut lui donner dans ce mariage. Il invite la mère à faire plutôt un choix dans Paris : la mère , toujours attentive à cacher sa foiblesse & le véritable motif qui l'anime , fait une satire affreuse des mœurs de Paris , & le plus bel éloge des mœurs de la Province :

Mde DE MELCOUR.

Dans Paris ! pour y voir  
Mille travers ? des fats blasés dès leur jeunesse ,  
Ne pouvant rien aimer , pas même une maîtresse ,  
Des sottises de mode , un tas de jeunes fous ,  
Très-prodiges amans , très-volages époux ,  
Enfin , un luxe affreux , les plus folles dépenses ,  
Des enfans renommés par cent extravagances ,  
En proie aux usuriers , ruinés dès vingt ans ,  
Et calculant déjà les jours de leurs parens.  
Avouez : cet air-ci , pour une jeune femme. . .

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

V I L M O N.

Contagieux ?

Madame D E M E L C O U R.

Mortel.

V I L M O N.

En province, Madame,  
On n'est pas plus farouche.

Madame D E M A D A M E.

Un fat est moins couru ;  
On y rougir du vice & non de la vertu,  
Nos puérilités n'y tournent pas les têtes ;  
Au lieu de parler bals , soupers , *proverbes* , fêtes ;  
On pense à ses devoirs , on vit chez soi , content ;  
Peut-être un agréable est là moins important ;  
En revanche on y voit des époux & des pères ,  
Plus de bonheur , & moins de riens & de misères.

Vilmon propose Terville. La mère convient que ce seroit pour sa fille un parti très-avantageux, elle fait même de Terville le portrait le plus brillant ; mais elle ajoute qu'il a une autre passion dans le cœur. Vilmon , à travers le silence affecté de la mère , & ce qu'elle paroît avouer en le cachant , voit clairement que Madame de Melcour , trompée par les soins qui lui ont été rendus , croit avoir enflammé ce jeune homme. Il est plus embarrassé que jamais ; toute sa finesse tourne contre lui ; il fait , sans le vouloir , un mariage

à quel il ne pensoit pas , & il ne peut en faire un qu'il desire. Terville paroît ; il y auroit trop de danger à différer ; il faut absolument qu'il se déclare. Vilmon , en sortant , lui dit un mot à l'oreille pour l'engager à parler. Terville , timide , tout-à-la-fois & par sa passion & par le danger où il est , veut enfin rompre son secret avec la mère ; la mère , trompée , croit que Terville lui parle d'elle-même , & reçoit ses propos avec une gaieté qui le désespère. Il ne s'apperçoit pas de l'erreur , & continuant toujours , prononce enfin le nom de Julie , & demande sa main. La mère est frappée comme d'un coup de foudre :

## T E R V I L L E.

Je l'adore.

Faut-il vous le jurer, vous le redire encore ?

Je l'ai vue au couvent & l'aime pour jamais.

A son premier regard je sentis que j'aimais.

Un oncle me parloit d'Hortense , d'Emilie ;

Je repoussai cet oncle , & parlai de Julie :

Ne m'en sachez pas gré , c'est qu'elle éclipsé tout.

Seule , seule à mes yeux , je la voyois par-tout.

J'aime , j'ai quelque bien , un nom connu , je pense.

Et puis , je n'aurois pas la dure extravagance

De venir l'arracher à ces bras maternels ;

Ne me supposez point des projets si cruels.

Près de vous , trop heureux , dans Paris , l'un & l'autre ,

Vos goûts seront nos goûts ; votre maison , la nôtre.

G iv

## 152 MERCURE DE FRANCE.

Voyant que la mère ne lui répond rien, il se précipite à ses pieds pour la fléchir. Dans ce moment entre Madame de Nozan, qui a appris le projet de marier sa nièce en province; elle est furieuse contre cet enlèvement, & vient pour parler à la mère. En entrant elle apperçoit Terville aux pieds de Madame de Melcour. Comme elle ignore la passion de Terville pour sa nièce; elle croit que cet hommage s'adresse à la mère. Terville, passionné, & croyant que ce qui est dans son cœur doit être connu de tout le monde, conjure la tante de prier pour lui. La tante s'indigne, & Terville court implorer le secours du beau père. Madame de Nozan restée seule avec Madame de Melcour, se livre à tout son caractère, & dans le tems que la mère est secrètement humiliée de ce que la passion dont elle étoit l'objet s'adresse à sa fille, la tante lui reproche d'une manière vive & plaisante cette même passion qui n'est pas pour elle :

La découverte est bonne :

Ne vous figurez pas au moins qu'elle m'étonne.

On veut plaire, on s'expose; on voit des étourdis

Jeunes, entreprenans, & de plus, enhardis.

Très-pathétiquement, à genoux, d'un air tendre;

Ils viennent supplier qu'on daigne les entendre,

Qu'on ait quelque pitié de leurs timides feux;

Les étourdis font bien, oui, le tort n'est pas d'eux;

On quête adroitement ces belles entreprises;

Je n'entendis jamais, moi, de telles sottises.

F E V R I E R. 1772. 153

Madame DE MELCOUR.

Que veut dire ce bruit ?

Madame DE NOZAN.

Ce bruit ?

Madame DE MELCOUR.

Qu'entendez-vous ?

Madame DE NOZAN.

J'entends que j'ai la clef de ses propos si doux ;  
De ses souris flatteurs, de ses coups - d'œil, des  
vôtres,

Et d'égards pour vous seule & d'oubli pour les au-  
tres ;

Car ils ne voient plus rien quand ils ont le cœur  
pris ,

Ou ne voient qu'un objet. Ces tranquilles maris !

Non... que j'ose penser...

Madame DE MELCOUR.

Madame, êtes-vous folle ?

Madame DE NOZAN.

Le traître ! & pas un mot , une douce parole  
A ma charmante nièce ! entre ces deux portraits ;  
Monsieur n'étoit frappé que du vôtre ; vos traits ,  
Vos traits seuls le charmoient. Qu'il a su me dé-  
plaire !

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

Mde DE MELCOUR, *très-vivement.*

Et vous aviez raison.

Mde DE NOZAN, *à demi-voix.*

Vous qui seriez sa mère.

Le petit sot !

Au milieu de cette querelle qui fait une situation vraiment comique , survient le beau-père. Terville a été le trouver , & lui a déclaré sa passion pour Julie. Il presse , il sollicite , il la demande en mariage. La tante en apprenant que c'est Julie que Terville aime , est transportée de joie. Alors elle fait sérieusement & naïvement de cruelles excuses à la mère. A l'air passionné de Terville , elle auroit bien dû voir qu'il s'agissoit de sa nièce.

J'ai pensé , j'ai parlé , j'ai vu tout de travers.  
Maintenant à vos pieds je verrois l'univers ,  
Je croirois l'univers amoureux de ma nièce  
Et qu'on vous parle d'elle.

Toute cette scène d'excuses , qu'il faut voir dans la pièce , & qui est d'un dialogue très-compté , est tout-à-fait originale & plaisante. Il est difficile de mettre mieux la jalousie & les prétentions secrètes de la mère en situation.

L'acte est terminé par une scène éloquente & pleine de chaleur entre M. & Madame de Melcour ; la mère emploie tout ce qu'elle a d'adresse & de ressources dans l'esprit , pour justifier l'exclusion qu'elle donne à Terville : elle lui fait un

crime de son âge , de sa passion , de sa sensibilité même ; le beau-père répond à tout avec autant de raison que de force : c'est une lutte continuelle d'une passion secrète qui se déguise , & de toute ce que l'honnêteté sensible & courageuse a de plus pressant.

Melcour finit par démasquer la mère à ses propres yeux , & lui annonce que le monde qui est soupçonneux & frondeur iroit peut-être jusqu'à l'accuser d'être jalouse de sa fille ; la mère paroît mépriser de tels soupçons , & reste obstinée dans le projet d'établir sa fille hors de Paris. Madame de Nozan qui arrive au moment que la mère sort , est au désespoir ; dans une scène très-courte , elle s'empporte tour-à-tour contre la mère , contre le beau-père , contre le provincial , contre tout le monde ; elle ne peut concevoir cet excès de barbarie ; ses fureurs sont à la fois comiques & tendres. Enfin elle prend la résolution d'aller chez tous les parens ; elle veut amener toute la famille. Elle sort en déplorant le malheur de sa nièce & le sien.

ACTE III. Les deux amans éperdus & troublés paroissent ensemble. Julie a eu derrière le théâtre une conversation avec sa mère , qui lui a ordonné expressément d'épouser M. de Jersac. La mère lui a montré un mélange de sévérité & de tendresse ; sur-tout elle lui a dit beaucoup de mal de Terville , & lui a défendu de le voir & de lui parler jamais. Julie , inquiète & tremblante d'être surprise , se reproche d'obéir si mal. Son amant la railure. Madame de Nozan arrive. Elle a couru tout Paris , elle a crevé ses chevaux , mais elle n'a rien pu gagner auprès de



## 156 MERCURE DE FRANCE.

tous ces parens , de toutes ces ames de glace , qui s'embarraissent fort peu que sa charmante nièce soit sacrifiée. Dans son dépit , mêlé de fureur , elle les peint tous d'une manière comique , & se venge , en leur donnant des ridicules de leur froide indifférence pour sa nièce. Julie n'a plus de ressources , Terville est au désespoir. Madame de Nozan , plus agitée que jamais , paroît vouloir tout abandonner ; elle veut quitter cet hôtel & renoncer pour jamais à Melcour , à sa femme , à toute cette famille qui lui devient odieuse , & qu'elle se promet bien de détester toute sa vie. Julie , abandonnée , sort en pleurant. Terville cherche à intéresser la tante , la tante a pris son parti ; elle voit que Jersac est un homme avare , & qui ne se marie que par intérêt. Elle veut l'aller trouver & lui dire :

Homme noir ,

Homme affreux , je fais bien , moi , ce qui t'intéresse ,

Tu cherches mon argent encor plus que ma nièce ;  
Ne compte pas toucher un denier de mon bien.

T E R V I L L E .

Eh , Julie est si belle ! Il la prendra pour rien ;

Mde D E N O Z A N .

J'irai devant ma sœur & toute la famille  
Brûler le testament que j'ai fait pour sa fille.

T E R V I L L E .

Bon ! n'en feriez - vous pas un autre avant deux jours ?

F E V R I È R. 1772. 157

Mde D E N O Z A N.

Deux jours , deux mois , deux ans ! C'en est fait  
pour toujours.

T E R V I L L E.

Ils ne le craindront pas ; vous êtes bonne.

Mde D E N O Z A N.

Dure.

T E R V I L L E.

Vous vous attendrirez.

Mde D E N O Z A N.

Non , ma sœur , je vous jure  
Qu'on ne m'attendrit point.

Cette excellente scène d'une ame tendre & vive qui se révolte contre sa propre bonté , qui par excès de sensibilité , veut se persuader qu'elle est dure , & faire du mal à la personne qu'elle aime le plus , pour se venger de ce qu'on la contrarie dans son amour même , est tout-à-fait neuve au théâtre. Terville laisse Madame de Nozan dans ces agitations , & sort pour faire un coup de sa tête. Madame de Nozan , qui rêve à part dans un fauteuil , annonce & par son silence & par des mots qui lui échappent qu'elle roule aussi quelque projet. Le flegmatique Vilmon arrive. Il veut savoir ce qu'ont produit les courses de la tante , & lui en demande des nouvelles. Eh bien , dit-il ! La tante se lève brusquement , & lui dit ;

## 158 MERCURE DE FRANCE.

Eh bien, Monsieur, je ne veux ni n'entens  
Que votre Baïonnois, qu'un triste personnage  
Qui vient de faire en poste un sot & long voyage  
Pour me ravir ma nièce & pour me dépouiller,  
(Service où votre zèle a su se signaler)  
Ait quelque jour de moi dix mille écus de rente;  
Il calcule sans moi; je ne suis point sa tante;  
Mon bien n'est pas pour lui. . . je me marie.

V I L M O N, *souriant.*

Eh quoi!

Mde D E N O Z A N.

Monsieur rit, je suis vieille.

V I L M O N.

Oh non; même je croi. . .

Mde D E N O Z A N.

Vous mentez, je le suis; oui, vieille, très-ma-  
jeune,

Mais j'aurai trois maris, si je veux, tout-à-l'heure,  
Je suis riche.

V I L M O N.

Sans doute. Et pourrais-je, entre nous,  
Vous demander ici? . .

Mde D E N O Z A N.

Qui j'épouse? Mais... vous.

Vilmon recule d'étonnement. Elle continue & lui propose ses conditions. Elle s'indigne qu'on ose s'opposer à son projet , qu'on lui parle de l'amour qu'elle a pour sa nièce , comme si quelqu'un au monde aimoit plus sa nièce qu'elle-même , comme si elle étoit obligée de l'aimer plus que sa mère. Elle déclare en pleurant qu'elle les deshérira , & la mère & la fille & son cruel mari ; enfin impatiente & tourmentée de tant d'obstacles , elle dit nettement à Vilmon :

Monsieur... me voulez-vous ?  
Ne me voulez-vous point ?

V I L M O N.

Serai-je assez barbare ? . .

Md<sup>e</sup> D E N O Z A N.

Vous connoissez Dornet , ennuyeux , gauche ,  
avare ,

Il est amoureux fou de huit cent mille francs ;  
Je ne le puis souffrir ; balancez , je le prends ;  
Le sot , depuis dix ans , me conte son martyre.

Vilmon sent qu'il ne faut pas brusquer ces caractères extrêmes , & consent ou paroît consentir. Madame de Nozan veut de ce pas courir chez un Notaire ; au moment de sortir , elle s'arrête , tire des tablettes & un crayon , demande à Vilmon son nom de baptême , son âge , & avoue qu'elle a neuf ans plus que lui. Vilmon , à part , s'applaudit de cette idée qui peut être heureuse. Madame de Nozan , de son côté , jouit d'avance

des fureurs de sa belle-sœur. Dans ce moment elle paroît , lui demande si elle est enfin décidée ; oui , dit la tante , très-décidée : je me marie & donne mon bien à Monsieur. Elle sort avec une révérence froide. Madame de Melcour, effrayée , se tait. Jersac arrive. Il a rencontré la tante sur l'escalier , qui avoit presque l'air , dit-il , de lui arracher les yeux. Madame de Melcour, troublée , le quitte , lui dit de ne pas s'effrayer , & sort pour courir après la tante. Jersac, étonné , ne fait tout ce que ce trouble & ce désordre veulent dire. Vilmon lui dit le mot de l'énigme ; Fille, rival , beau-père , tante , tout est contre lui , & Madame de Nozan , qui ne peut consentir à se séparer de sa nièce , soustrait de la dot dix mille écus de rente. Cette nouvelle dérange un peu les calculs de Jersac. Tout-à-coup l'idée lui vient de se fixer à Paris pour tout concilier ; Vilmon , en paroissant le contredire , l'irrite , & le confirme malignement dans ce dessein. Jersac se fait d'avance un plan de vie délicieux. Pour mieux persuader la tante , il prétend se défaire tout de suite de sa charge , & va chez dix Notaires. Il jouit déjà de l'agréable surprise qu'il ménage à tout le monde ; Vilmon rit aussi de son côté. Jersac sort. Madame de Melcour qui a couru vainement après Madame de Nozan , & qui n'a pu la joindre , revient vers Vilmon , à qui elle reproche de consentir à un pareil mariage. Vilmon lui annonce que rien n'est encore perdu , que tout va se réparer , que Jersac se fixe à Paris ; il ajoute avec une malignité lente & froide :

Les mœurs de la province avoient votre suffrage ;

Et non pas le séjour ; on les garde à son âge.  
 L'heureux projet ! Madame, il remédie à tout ;  
 Il satisfait Melcour, votre sœur, votre goût,  
 Il laisse à votre fille une tante, une mère ;  
 Il ne vous prive point d'une fille si chère ;  
 Il me rend votre estime , & j'en suis très-jaloux ;  
 Madame : en la perdant , je perdois plus que vous ;

La mère est frappée de ce nouveau coup. Elle est sans cesse dans des situations pénibles & qui la tourmentent.

Avec quelle douceur cet homme m'assassine.

dit-elle ; elle s'étonne de voir *tant de têtes en l'air pour celle d'un enfant*. Dans ce moment elle éprouve elle-même un retour de tendresse pour sa fille ; mais elle s'en défend & tâche de se persuader que c'est pour son intérêt même qu'elle veut l'éloigner. Tout-à-coup il lui vient un moyen. Terville paroît ; Terville effrayé , éperdu de la nouvelle qu'il vient d'apprendre que son rival se fixe à Paris. Il ne doute pas que la main de Julie ne soit à ce prix. La mère lui annonce qu'elle ne se départira point de son projet , qu'elle ne veut point établir sa fille dans Paris , que si Jersac y demeure , Jersac n'est plus son gendre. Terville , à qui tous les lieux sont indifférens , pourvu qu'il y soit avec ce qu'il aime , a l'idée de se fixer en province pour obtenir son amante. La mère qui la lui suggère avec adresse , paroît en même tems la combattre. Terville se décide avec transport ; il est prêt à prendre un état , une charge ; tout-à-coup il se souvient que Jersac vend la sienne ;

il sort. M. de Melcour & Madame de Nozan entrent. Madame de Nozan a fait dresser son contrat de mariage avec Vilmon, & n'a plus qu'à le signer ; elle le tient à la main. Melcour en a fait dresser un autre , où la tante consent encore de donner tout son bien , pourvu que sa nièce épouse Terville. La mère est entre ces deux contrats qui la poursuivent , & qu'on lui présente à droite & à gauche. Julie , désolée , accourt pour la fléchir. La tante , en pleurant , s'indigne des larmes de la fille & de la dureté de la mère. Cependant Terville & Jersac entrent tous deux sur la scène , tous deux contents d'avoir signé un d. dit , l'un pour vendre , l'autre pour acheter la charge , tous deux se croyant sûrs de la main de Julie , l'un en se fixant à Paris , l'autre en se fixant en Province , tous deux enfin comptant pour le succès , l'un sur la tante , l'autre sur la mère. C'est à Madame de Melcour à prononcer , elle va décider du sort de deux rivaux , du bonheur de la fille , du beau-père , de la tante. Terville , passionné , tâche d'intéresser tout le monde à son amour. Dans ce moment Julie éperdue & tremblante implore la tendresse de sa mère , elle se jette à ses genoux , les baigne de ses pleurs & les embrasse. La mère ne peut résister à ce spectacle attendrissant ; le sentiment qu'une foiblesse passagère avoit étouffé ou suspendu dans son cœur reprend tous ses droits ; elle se reproche d'avoir pu exposer le bonheur de sa fille , elle la relève , l'embrasse , la donne à Terville , & leur dit de rester à jamais unis auprès d'elle. La tante , la fille , l'amant , le beau-père , tout est transporté de joie. Jersac

seul paroît interdit , il menace de plaider vingt ans , s'il le faut , pour ravoit sa charge. La tante lui crie qu'elle payera le dédit , remercie sa belle-sœur , rend à Vilmon la parole , & finit par ce vers charmant :

Vous voyez : rien ne peut résister à ma nièce.

### *Réflexions sur la Mère jalouse.*

On vient de voir l'analyse de cette pièce qui n'a pas été reçue sans doute comme elle devoit l'être ; qu'on a beaucoup critiquée , que peu de gens ont entendue , qui est remplie de beautés de tous les genres , & qu'on peut nommer une des meilleures comédies qui aient paru depuis long-temps.

Le caractère de la tante , ce mélange continu d'étourderie & de bonté , de vivacité & de tendresse , cette espèce d'oubli des conventions & de l'amour-propre , cet abandon de soi-même qui fait qu'elle ne vit , ne pense & ne respire que dans un autre , cette franchise qui tient à son imagination qui l'emporte encore plus que son caractère ; ses offenses , ses excuses , le besoin qu'elle a d'aimer , de gronder , de pardonner , enfin toutes ses passions qui sont en saillie & mêlées toujours d'une brusquerie piquante sans jamais être voilées par cette circonspection froide & monotone dont la société fait un devoir & que l'usage a si bien établie par-tout , tout cela ensemble forme un caractère de théâtre très-original & du plus grand effet ; aussi a-t-il généralement réussi.

Le caractère de la mère a été beaucoup plus



## 164 MERCURE DE FRANCE:

critiqué. Les uns l'ont trouvé trop odieux, les autres pas assez prononcé. Il seroit difficile que ces deux critiques à la fois fussent justes; car si le caractère est trop dur, les nuances n'en peuvent être foibles; & si les nuances sont trop adoucies, comment est-il odieux? Quoiqu'il en soit il n'étoit guère possible de mettre autrement ce caractère en scène. S'il eût été plus fortement peint, il n'eût pas manqué de revolter. Il y a des vices qu'on n'aime point à voir de trop près, même sur le théâtre; on y supporte aisément tous ceux qui ne font que blesser les conventions & pour ainsi dire la police de l'usage, ceux qui importunent & troublent la société plutôt qu'ils ne la détruisent, & sont plus contraires aux mœurs d'agrément qu'à la nature. Il n'en est pas de même des vices qui blessent les premiers devoirs de l'humanité & de la morale. C'est pour cela peut-être que les fils ingrats ne pourront jamais réussir sur le théâtre, quand ils seroient soutenus par toute la vigueur du génie comique. Ce sujet met continuellement les âmes honnêtes dans une situation pénible. Le caractère de la Mère jalouse, traité dans toute sa force, produiroit le même effet. Si la mère avoit sacrifié sa fille, si elle l'eût rendu tout-à-fait malheureuse, si d'un bout de la pièce à l'autre elle eût fait couler ses larmes, c'eût été un monstre, elle eût revolté. Si même, sans porter les situations à l'extrême, elle eût laissé éclater ouvertement sa jalousie, elle eût encore blessé; elle eût paru d'un autre siècle, aujourd'hui sur-tout où les vices & les vertus se cachent, où l'on voile toujours de propos honnêtes, les sentimens qui le sont le moins, où la société, portée au plus haut degré, & l'usage de se contraindre apprend si bien la nécessité de paroître

différent de ce que l'on est. D'ailleurs la jalousie d'une mère contre sa fille est une foiblesse secrète qui est au fond de son cœur, & qu'elle se dissimule peut-être à elle-même. Il falloit donc qu'elle eût de tems en tems des retours de tendresse ; il falloit encore que tout ce qu'elle dit, & ce que sa passion même lui inspire, eût toujours une apparence de raison, de sorte qu'elle pût se tromper elle-même, sans pouvoir cependant tromper le spectateur.

Tel est le plan & la couleur générale de ce caractère. On convient que présenté de cette façon il est & doit être beaucoup moins saillant au théâtre, parce que toute son agitation est sourde & en dedans ; mais le poète qui l'a senti, pour l'échauffer l'a environné par-tout du caractère de la tante. C'est elle qui est chargée de faire sortir le caractère de la mère ; qui la poursuit, la presse, la tourmente naïvement ; & avec sa bonté franche & brusque fait l'ancienne fonction des Furies auprès des coupables. Elle relève encore le caractère de la mère par son contraste, & par la bonne foi comique avec laquelle elle convient tout naturellement de sa laideur & de son âge.

On a fait une autre objection contre la mère ; on a dit tout nettement que ce caractère n'étoit point dans la nature. Il ne faut point dissimuler que cette objection a été faite par des femmes. Ce ne peut être sûrement que des mères tendres & sensibles que les vices de la société n'ont pu corrompre, qui ont mis tout leur amour-propre dans leurs devoirs, leur bonheur dans la nature, & à qui tout sentiment qui n'est pas honnête est étranger ; ou des mères qui bien sûres d'elles-mêmes & tranquilles avec raison sur leur beauté ne peu-

vent que gagner & s'embellir auprès de leurs rivaux.

D'autres, en convenant que le caractère existe, ont dit que dans la pièce il n'est pas fondé ; que la coquetterie & le désir général de plaire ne suffit pas pour rendre une mère jalouse de sa fille ; qu'il falloit donner à cette passion un objet , & l'exécuter par une rivalité d'amant. Je crois encore cette critique fautive. Tous les jours une femme est jalouse sans autre intérêt que celui de plaire ; toute femme qui veut regner par la beauté a une prétention exclusive. C'est une espèce de souveraineté qui n'admet point de partage. J'en demande pardon aux femmes ; mais dans ce genre elles ressemblent un peu aux Sultans , qui même, avant que l'on conspire , sont toujours importunés de se sentir des frères ou des rivaux. D'ailleurs rendre la mère rivale de sa fille, c'eût été mettre au théâtre une aventure au lieu d'un caractère : c'eût été vouloir refaire la Mère coquette de Quinault , qui n'est véritablement qu'une pièce d'intrigue , quoiqu'on la mette au rang des pièces de caractère.

Je ne m'étendrai point sur les autres rôles de la pièce. Celui de Melcour est grave & honnête ; c'est le tableau d'un beau père vertueux. Il dit en raisons à la mère ce que la tante lui dit en brusqueries. Il protège la fille , il adoucit & rapproche les deux belles-sœurs ; c'est la morale sensible placée entre les passions. Son caractère est surtout développé dans l'avant-dernière scène du second acte , une des plus belles de ce genre , & des plus éloquemment écrites qu'il y ait au théâtre. C'est-là qu'on trouve ce vers si doux , en parlant des cœurs sensibles.

Et le peu de bonheur que l'on a nous vient d'eux.

Le rôle de la fille est peu de chose. Peut-être suffisoit-il qu'elle fût intéressante & aimable ; & elle l'est. Sa naïveté amuse , & son danger intéresse.

Le rôle de l'amant est ce qu'il doit être, vif & ardent. Son seul intérêt est celui de son amour : il n'a point de nuances particulières ; mais tous les amans de Molière & de Térence sont les mêmes. Ils ont le caractère de leur passion , & cela suffit ; l'ame n'en a presque jamais d'autre.

Le rôle de Jersac auroit pu être d'un comique plus marqué, mais il ne devoit pas être plus étendu ; c'est un rôle subalterne & qui ne doit pas occuper plus d'espace.

Celui de Vilmon est nouveau ; il a de l'agrément & de la finesse ; c'est un spectateur de sang froid qui voit tout , n'est dupe de rien , juge les passions secrètes & ne se sert jamais de la pénétration que pour des vues honnêtes.

Ainsi la mère est tourmentée tout à la fois par la passion de Terville ; l'esprit de Vilmon , la raison de Melcourt & la franchise de la tante : il n'y a pas jusqu'à la gaucherie de Jersac qui ne tourne contre elle ; tous les rôles sont disposés pour elle & frappent sur elle.

Voilà pour la partie des caractères qui tous à-peu-près sont bien conçus , & dont plusieurs sont exécutés supérieurement. Nous ne dirons pas tout-à-fait de même de la marche & de l'ensemble de la pièce : en général l'action n'est point assez rapide ; les scènes ne s'appellent pas toujours les unes les autres : peut-être manquent-elles quelquefois d'union dans leur ensemble ; de là naît un effet assez

## 163 MERCURE DE FRANCE:

singulier : chaque scène prise à part a de la chaleur & cette chaleur ne se communique pas toujours au total de l'ouvrage.

Dans le premier acte , après la scène des Tuileries qui est charmante & du plus grand effet, celle du tableau en fait moins ; elle annonce trop & ne donne pas assez : il ne faut frapper les yeux qu'en proportion de ce qu'on a à dire à l'ame. Les autres scènes ont le défaut de ne pas entamer l'action assez vite ; mais toutes rachètent ce défaut par une foule de jolis vers & de détails piquans.

La première moitié du second acte n'a pas non plus une marche assez pressée ; l'action se fait attendre ; mais depuis l'entrée de la tante sur la scène jusqu'à la fin, on est très-vivement & très agréablement occupé par des choses ou comiques ou fortes.

Tout la première moitié du troisième acte jusqu'à la sortie de la tante , est d'un excellent comique , & l'on n'y desire ni plus de mouvement , ni plus d'action. La scène sur-tout du mariage de la tante avec Vilmon est aussi imprévue qu'exécutée d'une manière originale & vive ; elle excite toujours les plus grands applaudissemens , mais le reste de ce troisième acte a trop de mouvemens & d'embarras ; il y a trop de fils tendus ; la vente & l'achat subit de cette charge n'est pas nécessaire & manque un peu de ressemblance. Enfin c'est sûrement la partie de la pièce la moins heureuse , mais la pièce entière n'en est pas moins un ouvrage du plus grand mérite , l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit , d'un excellent écrivain , & d'un bon Poète comique.

Je ne dirai rien du dialogue , ni du style ; il n'y a qu'une voix sur ces deux objets. Le style est un modèle

modèle en ce genre , & le dialogue a un caractère de finesse , de précision & de vérité que n'ont eu peut-être aucun des poètes comiques qui ont suivi Molière.

Il seroit peut-être curieux maintenant d'examiner ce qui a pu diminuer le succès d'un ouvrage aussi estimable presque par-tout , & en quelques endroits si supérieur. Ses défauts ne suffisent pas ; il faut qu'il y ait eu quelque cause un peu différente. Oseroit-on risquer là dessus une conjecture ? On a remarqué , en général , que c'étoient les femmes qui étoient les moins disposées à louer cet ouvrage ? Par une espèce de considération tacite elles sont convenues de ne point autoriser une pareille pièce ; il est impossible qu'elles aient voulu protéger par intérêt la foiblesse qui est jouée dans cette comédie. Ce genre de ridicule ou de vice n'est pas assez général ; & dans Paris même les mères tendres & sensibles sont sûrement en beaucoup plus grand nombre que les mères jalouses ; mais d'après quelques vers ( malheureusement très-agréables ) répandus dans la pièce , la plupart des femmes se sont imaginées que l'auteur en leur laissant le desir de plaire pour toute leur vie , leur interdisoit la beauté à trente-deux ans ; elles auroient pû pardonner à l'ouvrage beaucoup de défauts ; elles n'ont pu sans doute pardonner une telle erreur. Trop de femmes étoient intéressées dans l'offense , & trop d'ailleurs étoient en droit de réfuter cette calomnie. Ainsi la pièce entière a été punie par elles du crime de quelques vers. On a accusé la partie de déclamer contre les juges , & le procès n'en a pas été mieux jugé. A Paris sur-tout cette moitié du Public entraîne l'autre , & parce qu'une tante passionnée & folle a

H

dit une impertinence à sa belle-sœur, ou a résolu de faire justice à la fois & de l'auteur & de la pièce.

Peut-être même dans l'injuste accueil qu'on a fait d'abord à cet ouvrage, est-il entré encore d'autres raisons. Nous ne sommes point assez accoutumés sur notre théâtre à voir des vices ou des ridicules de femmes. Tous nos poètes comiques ont eu pour elles le respect de la nation. Molière a mis en scène les précieuses & les femmes sçavantes; mais dans l'une de ces pièces il n'a fait que jouer un travers de l'esprit, un reste d'affectation que le bon goût & sur tout la cour de Louis XIV commençoit à proscrire; dans l'autre un ridicule que les femmes même entr'elles ne se pardonnent pas, & que le goût général de la nation autorise le moins. C'étoit immoler dans Paris une quinzaine de femmes à toutes les autres, dont l'ignorance aimable étoit blessée en secret par des prétentions qu'elles n'avoient ni ne pouvoient avoir. Ainsi Molière dans cette pièce suivoit le goût général des femmes au lieu de le combattre. La coquette du Misanthrope ne pouvoit guère plus les offenser. Elles pardonnoient tout parce qu'elles voyoient une femme enchaîner quatre hommes à la fois. Elles voyoient sur tout avec un secret orgueil le fier & dur Misanthrope soumis à la beauté & se débattant inutilement dans ses chaînes qu'il ne peut rompre. Molière, dans presque toutes ses autres pièces a toujours flaté les femmes en prêchant leur liberté, & dévouant au ridicule les maris, les pères ou les tuteurs tyrans.

Regnard n'a peint en ridicules de femmes, que celui des coquettes surannées. On peut les attaquer sans pitié, parce que ce ne sont plus elles qui jugent; & quand elles le voudroient ce sont des

souveraines qui ont perdu leur empire. Encore remarque-t-on que ces rôles même pour la partie de l'exécution , sont toujours chargés au théâtre , comme si on vouloit persuader aux femmes intéressées que ces sortes de rôles ne sont d'aucun pays , n'y d'aucun siècle.

Dutreini n'a que deux pièces où il ait peint des vices de femmes ; l'une est l'esprit de contradiction , espèce de travers qui n'a rien d'humiliant , & un peu plus fâcheux pour nous que pour elles. L'autre beaucoup moins connue est la Joueuse , Comédie qui n'est jamais représentée & qui ne pourroit l'être ; elle inspireroit du dégoût aux hommes , & révolteroit les femmes. Au théâtre comme dans le monde une passion , ou un vice qui développe les graces & la beauté se fait toujours pardonner ; une passion ou un vice qui les éteint ne peut réussir.

Deslouches dans vingt Comédies n'en a que deux où il ait essayé de porter sur les femmes un comique un peu fort , l'une est l'Ambitieux , où une certaine Dona Béatrix indiscrette autant par caractère que par vanité , publie tout à l'oreille , & fait tout échouer : la pièce ne put réussir , le rôle de la femme sur-tout fut trouvé impertinent & mauvais : on décida que le caractère de la Femme indiscrette n'étoit point dans la nature ; l'autre est la Belle orgueilleuse ou l'Enfant gâté , petite comédie en un acte , où l'on voit une mere qui a deux filles , follement idolâtre de l'une , & tyran de l'autre. La pièce ne prit point , & est aujourd'hui profondément inconnue. On peut encore remarquer dans le Dissipateur quelle est la délicatesse du public François sur les rôles de femmes ; car la veuve qui est très-honnête , & qui n'a

H ij



## 172 MERCURE DE FRANCE.

d'autre but que de sauver le dissipateur en l'éclairant, paroissant néanmoins dans les quatre premiers actes vouloir le ruiner pour s'enrichir de ses dépouilles, on a de la peine à supporter ce rôle, & il blesse secrètement quoiqu'on sache dans le fond à quoi s'en tenir, tant nous avons besoin au théâtre de trouver de la perfection & des vertus aux femmes, ou du moins de ne rien voir qui suppose qu'elles n'en aient pas.

Boissy, dans son théâtre, n'a peint ni hommes, ni femmes, ni vices, ni ridicules; il a fait des ouvrages dialogués sur des modes d'un jour qui le lendemain n'étoient plus. Heureusement pour lui, il a deviné un caractère, & rencontré un plan qui fait que son nom est encore cité \*. Mais on voit qu'il n'a pas même pensé à mettre au théâtre un vice ou un ridicule de femme. Toutes les pièces sont ou des madrigaux ou des vaudevilles.

La Chaussée en est encor plus loin que tous les autres. On peut dire dans le sens contraire que c'est véritablement *le poëte comique des Femmes*, si cependant il est *comique*. Ses plans, ses sujets, ses intrigues, ses romans, tout dans ses pièces est subordonné aux femmes. Elles y regnent, elles y instruisent, elles rassemblent autour d'elles tout l'intérêt. Elles y sont toutes vertueuses & tendres, naïves avec grace, ou d'une sensibilité courageuse, intéressantes par les malheurs comme par l'amour, enfin des modèles de mérite comme de beauté. La Chaussée, dans son théâtre, a pris les idées ou vraies ou de convention de l'ancienne chevalerie sur les femmes, & les a fondues non point avec nos mœurs que ces idées auroient

---

\* L'Homme du jour ou les dehors trompeurs,

contredites, mais avec nos usages, & par ce mélange il a persuadé aisément à toutes les femmes que c'étoit leur propre tableau qu'il leur présenteroit. Racine & Corneille même avoient livré la tragédie aux femmes; la Chaussée leur a livré la comédie, & c'est depuis ce tems-là qu'elles sont accoutumées à regarder le théâtre comme leur empire.

On voit donc qu'une pièce nouvelle dont elles sont l'objet, & où l'on a voulu peindre une foiblesse ou un vice, dont le plus grand nombre d'entre elles est sans doute exempt, mais que plusieurs cachent avec soin & que d'autres ont laissé éclater, a dû être regardée comme une espèce de révolte. Qui sait même si les hommes ne devoient pas prendre un peu parti pour elles? Pour faire sortir le caractère de la Mère jalouse, il falloit mettre les situations en contraste avec le caractère; il falloit donc qu'elle fût humiliée: & cependant il falloit qu'elle fût jeune, qu'elle eût encore de la beauté & des graces. Mais devant des spectateurs François, ses graces & sa beauté devoient naturellement obtenir pardon pour sa foiblesse. Par une suite de la galanterie nationale les hommes même, en voyant une femme humiliée, devoient souffrir, & une partie de spectateurs la protéger en secret contre le poète.

Il y auroit beaucoup de choses à dire sur l'intérêt de sensibilité qu'on a demandé dans cet ouvrage; sorte d'intérêt qui n'est point du tout du genre de la vraie comédie, & auquel nous sommes trop accoutumés peut-être par nos drames, par notre nouvelle musique & par la tournure pathétique que des hommes d'un grand talent ont donnée aux opéras comiques-modernes; ce seroit

## 174 MERCURE DE FRANCE.

encore le lieu peut-être de parler de ce *bon ton* qu'on exige tant aujourd'hui dans les comédies, comme s'il y avoit ou devoit y avoir pour les ouvrages un autre *bon ton* que le *bon goût*; comme si le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, l'*Avaro*, *Turcaret*, la *Métromanie*, étoient écrits dans le *bon ton*; comme si ce *bon ton* qui consiste à tout affaiblir, à tout nuancer, qui oblige à se tenir sur la réserve, à ne rien prononcer fortement & à compter toujours avec les petites passions, les amours propres, les conventions, les préjugés & les usages de tout ce qui nous environne, n'étoit pas meurtrier du vrai talent comique, & entièrement opposé à l'expression forte & vigoureuse des caractères & des mœurs; mais ces deux objets demanderoient de la discussion, & nous avons déjà passé les bornes ordinaires d'un extrait. Nous oserons assurer en finissant que cette comédie malgré les critiques justes ou injustes qu'elle a essuyées, doit rester & restera au théâtre. Elle est infiniment supérieure à la plupart des pièces en trois actes que nous avons. Il est seulement à souhaiter qu'il trouve toujours deux aussi bonnes actrices pour jouer les deux grands rôles de femmes. Si le talent de l'actrice pleine d'esprit & de finesse (1) qui a joué la mère n'est pas aussi applaudi au théâtre que celui de la tante, (2) c'est que le spectateur, en applaudissant la mère, craindroit pour ainsi dire de paroître se rendre complice de la faiblesse qu'elle cache. Il y a toujours une espèce de sentiment moral qui conduit les battemens de mains; & le rôle du *Tartuffe* au-

---

(1) Mde Prévillo.

(2) Mde Drouin.

F E V R I E R. 1772. 175

toit beau être joué pour la partie de l'art, de la manière du monde la plus parfaite, on rira, mais on n'applaudira jamais, Prévile même.

Au reste nous sommes bien aise d'annoncer que depuis les représentations de Paris, la comédie de la Mère jalouse a été représentée à la cour avec un succès général. Le Public doit désirer qu'un auteur qui s'annonce avec tant de talent, continue cette carrière, & ait le courage de lui donner de nouveaux plaisirs.

---

## A C A D É M I E S.

### *Académie Royale de Chirurgie.*

L'ACADÉMIE royale de chirurgie propose pour le prix de l'année 1773 la question suivante :

*Quelle est, dans le traitement des maladies chirurgicales, l'influence des choses nommées non naturelles?*

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, suivant la fondation de M. de la Peyronie.

Ceux qui enverront des Mémoires sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les auteurs mettront simplement une

H iv

## 176 MERCURE DE FRANCE:

devise à leurs ouvrages; ils y joindront à part , dans un papier cacheté & écrit de leur propre main , leur nom , qualités & demeure ; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la pièce ait mérité le prix.

Ils adresseront leurs ouvrages , francs de port , à M. Louis , Secrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie , à Paris , ou les lui feront remettre entre les mains.

Les étrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France ; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontière jusqu'à Paris , sans quoi leurs Memoires ne seront point admis au concours.

La médaille sera délivrée à l'auteur même qui se sera fait connoître , ou au porteur d'une procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive , & une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1772 , inclusivement ; & l'académie , à son assemblée publique de 1773 , qui se tiendra le jeudi après la quinzaine de Pâques ,

F E V R I E R. 1772. 177  
proclamera celui qui aura remporté le  
prix.

*L'académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie une médaille d'or de deux cens livres à celui des chirurgiens étrangers ou Regnicoles, non membres de l'académie, qui l'aura méritée par un ouvrage sur quelque matière de chirurgie que ce soit, au choix de l'auteur; elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année 1772.*

*Le même jour elle distribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune, à cinq chirurgiens, soit Académiciens de la classe des libres, soit simplement regnicoles; qui auront fourni dans le cours de l'année 1772, un Mémoire ou trois Observations intéressantes.*

---

## S P E C T A C L E S.

### O P É R A.

L'ACADEMIE Royale de Musique a donné le mercredi 21 Janvier, la première

H v .

## 178 MERCURE DE FRANCE:

représentation de la reprise de *Castor & Pollux*, tragédie jouée pour la première fois en 1737, reprise en 1754 & 1764. Le poëme est de M. Bernard, la musique de Rameau.

Les acteurs sont Pollux, *M. Gelin*; Castor, *M. Legros*; Thelaïre, *Mlle Arnould*; Phébé, *Mlle Duplant*; Mercure, *M. Durand*; Cléone, confidente de Phébé, *Mlle Durancy*; le grand Prêtre de Jupiter, *M. Beauvalet*; un Spartiate, *M. Cassaignade*; une suivante d'Hébé, une ombre heureuse, *Mlle Rosalie*. Des Spartiates, des Guerriers combattans, des plaisirs célestes, des Puissances magiques, des Démon, des Ombres heureuses, des Peuples.

Cet Opéra qui réunit tous les moyens en quelque sorte de tous les autres Opéra, la pompe du spectacle, l'intérêt de la scène, la variété des événemens, le contraste des effets, une poésie facile & lyrique, une Musique savante & toujours gracieuse, avec le secours des premiers talens, pour le jeu, pour le chant, & pour la danse, enfin la Tragédie de *Castor & Pollux* fera toujours l'admiration & les délices des amateurs éclairés. Ce poëme est trop connu pour en retracer ici l'ana-

**F E V R I E R. 1772. 179**  
lyse ; il suffit d'en rappeler les traits principaux.

Pollux fait à Castor le sacrifice de son amour en lui cédant Thélaira , l'objet de sa passion ; mais Castor périt dans un combat contre Lincée , qui veut enlever la princesse , animé par Phébé , sa sœur & sa rivale. Thélaira vient pleurer au tombeau de Castor , & chante ce monologue fameux par la recherche des accords , & le pathétique de la musique.

Tristes apprêts , pâles flambeaux ;  
Jour plus affreux que les ténèbres ;  
Astres lugubres des tombeaux ,  
Non , je ne verrai plus que vos clartés funèbres ;  
Toi , qui vois mon cœur éperdu ,  
Père du jour , ô Soleil , ô mon père !  
Je ne veux plus d'un bien que Castor a perdu ,  
Et je renonce à ta lumière.

Pollux triomphe de Lincée ; des chants de victoire succèdent aux accens de la douleur. Combats d'Athlètes & de Gladiateurs. Pollux implore Jupiter de rendre Castor au jour & à son amour. On se rappelle cette belle hymne à l'amitié , si bien exprimée par le poëte & le musicien.

Présent des Dieux , doux charmes des humains ,

H vj



## 180 MERCURE DE FRANCE.

O divine Amitié , viens pénétrer nos ames ;  
Les cœurs éclairés de tes flammes ,  
Avec des plaisirs purs n'ont que des jours serains.  
C'est dans tes nœuds charmans que tout est jouis-  
sance ,

Le temps ajoute encore un lustre à ta beauté :  
L'amour te laisse la constance ,  
Et tu serois la volupté ,  
Si l'homme avoit son innocence.

Jupiter veut détourner Pollux de  
quitter les plaisirs célestes pour aller  
trouver son frere qu'il ne peut délivrer ,  
suivant l'ordre du destin , qu'en prenant  
sa place. Son amitié l'emporte , il des-  
cend aux enfers. Les démons s'efforcent  
en vain de l'arrêter. Mercure le guide &  
le conduit aux champs Elisées. Il délivre  
Castor , qui lui dit :

Oui , je cède enfin à tes vœux ,  
J'irai sauver les jours d'une amante fidèle ;  
Je renaîtrai pour elle ;  
Mais puisqu'enfin je touche au rang des immor-  
tels ,

Je jure par le Styx qu'une seconde aurore  
Ne me trouvera pas au séjour des mortels.  
Je ne veux que la voir & l'adorer encore  
Et je te rends le jour , ton trône & tes autels.

F E V R I E R. 1772. 138

Thelaïre retient par ses larmes & ses prières Castor au-delà du terme qu'il a promis au destin de retourner aux enfers. Les Dieux signalent leur colere par les éclats de la foudre. Les amans sont conf-ternés ; Thelaïre tombe évanouie ; mais le ciel se laisse fléchir par tant d'amour, & Jupiter annonce le retour de Castor, & permet aux deux freres le partage de l'immortalité.

Nous donnerons , dans le prochain Mercure , le détail de la reprise de cet opéra que le public suit avec empressement, & revoit avec un plaisir toujours nouveau.

---

### COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François continuent avec succès les représentations de *Gaston & Baïard*, tragédie de M. de Belloy, remise sur leur théâtre le 22 de Janv. Mlle *Saint-val*, joue à cette reprise, le rôle d'Euphemie avec beaucoup de sensibilité, & M. Pontenil celui du Duc d'Urbain avec noblesse. On doit donner bientôt les *Druides*, tragédie nouvelle de M. Leblanc.

---

---

COMÉDIE ITALIENNE.

**L**ES Comédiens Italiens jouent avec un succès soutenu, *Zémire & Azor*, Comédie ballet en quatre actes & en vers de M. Marmontel, de l'académie Françoisé; la musique de M. Gretry.

On attend quelques nouveautés sur ce théâtre.

---

---

A R T S.

G R A V U R E.

I.

*Le Vieillard à la Toque*, portrait de forme ovale, gravé d'après le tableau original de Rembrant, par M. de Marcenay. A Paris, chez l'auteur, rue d'Anjou Dauphine, & chez M. Wille, graveur du Roi, quai des Augustins.

**C**E portrait est vu des trois quarts. Le personnage qu'il représente est décoré d'un colier d'ordre, & coëffé d'une espèce

de toque ou bonnet. Son caractère de tête a beaucoup de noblesse & de douceur. Ce portrait peut servir de pendant à un autre portrait en ovale que M. de Marcenay a publié il y a deux ans, & qui est connu sous le nom de la *Dame à la plume*, ou de la *Dame à la perle*. Au bas de la planche que nous annonçons, M. de Marcenay a gravé un petit paysage qui en sera détaché par la suite. Ces deux morceaux forment les numéros 40 & 41 de son œuvre. La gravure de cet artiste a de quoi plaire, sur-tout à ceux qui demandent que la finesse & la propreté de l'exécution se trouvent réunies à l'intelligence du clair-obscur.

M. de Marcenay est actuellement occupé à terminer le portrait du célèbre historien de Thou, & une autre planche dont le sujet, tiré de l'histoire Romaine, servira à nous rappeler ce beau trait de Regulus qui s'arrache aux empressemens de ses amis, & aux larmes de sa famille, pour se remettre entre les mains des ennemis de sa patrie: & dégager la parole d'honneur qu'il leur avoit donnée.

## I I.

*Portrait de Prosper Joliot de Crebillon ,  
de l'Académie Françoisse , peint par  
Aved , & gravé par F. Ficquet. A Paris ,  
aux adresses ordinaires de gravure.*

Ce portrait est du même format que celui de Pierre Corneille & de Molière , que nous a donné M. Ficquet. On n'admire pas moins dans celui qui vient de paroître , que dans les premiers , la précision & la légèreté d'outil , & le fini précieux de l'exécution. Le célèbre Poète tragique dont on nous rappelle les traits , est vu de face. Le genre dans lequel il a excellé est particulièrement caractérisé par une couronne & un sceptre placés au bas du portrait , & par une coupe , un flambeau & des poignards que les serpens des furies entrelassent.

## I I I.

*Le petit Glouton , & les enfans corrigés  
par l'affront , deux estampes gravées par  
M. J. Ouvrier , d'après les tableaux origi-  
naux de M. Schneau, peintre de S. A. S. E.  
de Saxe , d'environ 18 pouces de hauteur,*

F E V R I E R. 1771. 186  
Et 13 pouces de largeur. Ces estampes représentent des scènes de la vie domestique. Dans l'une c'est une mere entourée de ses enfans, qui fait donner un remède par un grave apoticaire à un petit enfant malade d'indigestion. Dans l'autre, c'est un enfant à qui l'on met les cornes, pour le punir de sa malpropreté. La gravure est très-bien traitée. On trouve ces estampes chez M. Ouvrier, place Maubert, même maison d'un Bonnetier, *au Soleil d'or.*

---

## T O P O G R A P H I E.

### I.

Routes de Paris à Strasbourg par Meaux, Château-Thierry, Châlons, Nancy, &c, autre routes par Metz ou par Compiègne, Soissons, Rheims, &c, ou par Troyes, Langres, Belfort, Basse, &c, avec vingt-huit routes intermédiaires en trente-huit planches in 4° à l'angloise tirées des vingt-quatre cartes de l'académie.

**C**ES routes sont accompagnées de tous les détails topographiques nécessaires aux voyageurs. Elles se trouvent à Paris chez

## 186 MERCURE DE FRANCE.

le Rouge rue des grands Augustins, prix  
4 livres en blanc. & 9 livres lavées.

### I I.

**Plan général des château, parc, jardins de Saint Cloud situés à l'ouest de Paris, & appartenans à Mgr le Duc d'Orléans, levé, dessiné & gravé par Croisey. A Paris chez l'auteur; à l'entrée de la rue Dauphine, entre un pâtissier & un confreter.**

Ce plan ne peut manquer d'être agréable à ceux qui fréquentent ces belles promenades. Il a environ 18 pouces de large sur orze de hauteur, & il est exécuté avec soin.

---

## G É O G R A P H I E.

**L**ACOMRE, libraire rue Christine, a reçu de Suède deux beaux globes montés sur leurs pieds, l'un céleste, l'autre terrestre, dirigés par les soins de l'académie d'Upsal, & exécutés par le célèbre Akerman, géographe de ladite académie.

F E V R I E R. 1772. 187

Ces globes sont de grandeur à orner  
une bibliothèque ou un vaste cabinet de  
livres.

---

## M U S I Q U E.

*M A R C H E du Huron*, arrangée en  
quatuor pour le clavecin, ou le forté-pia-  
no, avec accompagnement de hautbois &  
violon, ou de flûte & violon; prix 3 l.  
suite première; la deuxième suite con-  
tient les petits airs de l'*Amoureux de quinze  
ans* & de la *Cinquantaine*, arrangés en  
quatuor pour le clavecin, le forté-piano  
& la harpe, avec accompagnement de  
violon, cors & alto, par M. des Aulnais  
Damoreaux, maître de clavecin; prix 3 l.  
A Paris chez l'auteur, rue de Grenelle S.  
Honoré, à côté de l'hôtel Notre-Dame,  
& aux adresses ordinaires.

---

*L'attente de la félicité*, bouquet avec  
accompagnement; par M. \*\*\*; prix 1 l.  
16 s. avec les parties séparées. A Paris, &  
aux adresses ordinaires de musique.



---

*Institution d'Agriculture.*

Les Sociétés d'Agriculture ont procuré de grands avantages dans les différentes provinces où elles ont été établies, par l'exemple & l'encouragement qu'elles ont donné aux cultivateurs. Il restoit un bien à faire, c'étoit de s'assurer de la meilleure manière connue jusqu'à ce jour de cultiver les terres, afin de la répandre par-tout; mais elle ne peut être enseignée & les leçons du premier des arts ne peuvent être données que sur le terrain avec la charrue ou la hoyau dans les mains.

On est enfin parvenu à trouver un propriétaire de bonne volonté \* qui veut bien prêter les terrains dépendans de sa terre d'Annel près Compiègne, & formant avec ceux de Bestinval qui la joignent, une terre de plus de six cents arpens, pour servir à des enseignemens de toute espèce de culture, & qui consent à fournir gratuitement les logemens & les ustensiles nécessaires pour les jeunes laboureurs qu'on enverra pour recevoir les instructions.

---

\* M. Panclier,

F E V R I E R. 1772. 189

D'une autre part, on a reconnu, par les succès multipliés & bien constatés dans les provinces où elle a été mise en usage depuis plusieurs années, que la méthode de cultiver les terres, de M. Sarcy de Sutières, membre de la Société d'Agriculture de Paris, est la plus sûre & la plus utile; il veut bien donner gratuitement tous ses soins pour instruire chaque année douze laboureurs, de la meilleure manière de cultiver, qui leur sera enseignée conformément aux détails ci-après.

1°. A connoître les principes généraux de la végétation & du développement des plantes, & l'on aura soin de se mettre à leur portée pour leur apprendre cette opération de la nature.

2°. A bien distinguer chaque espèce de terre par les productions naturelles de chacune, c'est-à-dire que quand la terre sans culture produit telle plante, telle graine, & pousse telle racine, elle est propre à la culture de tel ou tel autre gain.

3°. La culture qui doit convenir à chacune de ces terres.

4°. Les différentes espèces de charrues, & les raisons de préférence en faveur de la charrue de Brie rectifiée.

## 190 MERCURE DE FRANCE.

5°. Le nombre des labours , leur profondeur nécessaire suivant chaque nature de terrain pour une bonne production , & le tems de faire ces labours.

6°. Les engrais convenables à chaque nature de terre & leur quantité. On leur démontrera à cette occasion , que trop d'engrais nuit aux plantes, & que trop peu ne produit qu'un médiocre effet.

7°. Le tems & la saison pour appliquer les engrais.

8°. Le bombage des terres labourées plus ou moins fort , suivant leur nature sèche ou humide.

9°. La manière de former des *sangsues* ou saignées dans des terrains trop humides ; ce qui conduira naturellement à leur apprendre les moyens de dessécher les terres marécageuses & de les rendre propres à donner de bonnes productions.

10°. La qualité & la quantité des semences qui conviennent à tel ou tel sol ; c'est-à-dire , que celui-ci peut porter du froment , un autre du blé ramé , un autre du gros , moyen , petit méteil ou seigle. On fera connoître les moyens de rendre les épis plus forts & plus grenés , & de donner plus de qualité aux grains , ce qui leur fait rendre beaucoup plus de farine & de meilleure qualité.

11°. La manière & la nécessité d'apprêter les semences, la composition de ces apprêts, leurs avantages & les inconvéniens qui résultent pour les semences quand le chaulage en est mal fait. On comprend dans cet article l'explication des maladies des blés, leurs causes & les moyens d'en garantir les grains.

12°. Le véritable tems de faire les semences, & la raison de les enterrer plutôt avec la herse qu'avec la charrue,

13°. Les soins qu'il faut donner aux terres ensemencées jusqu'au mois de Mai.

14°. La manière de faire & de serer une récolte.

15°. Les moyens de conserver sans risque & sans frais les blés pendant plusieurs années.

16°. Quelles sont les causes & l'origine de tous les insectes & vermines, tant sur terre que dans les granges & greniers; les précautions pour en garantir les grains ainsi que des charensons & autres insectes.

17°. Les moyens de faire les défrichemens à peu de frais & de tirer promptement du profit des terres nouvellement défrichées, même de faire rapporter aux plus mauvaises les trois premières récol-

## 192 MERCURE DE FRANCE.

res, sans avoir besoin d'engrais. On comprendra dans cet article l'explication des défrichemens nécessaires dans les différens terrains où l'on voudroit planter des bois; on y apprendra aux élèves jusqu'à quel point un sol doit être défriché plus qu'un autre, puisque, par le défaut de ce soin, souvent les meilleures plantations dépérissent.

18°. Les moyens d'améliorer les prés bas & les prés hauts, sans avoir besoin d'engrais: en parlant des prés, on traitera des prairies artificielles, l'on expliquera les terres propres à chacune, & dans quels climats les unes ou les autres doivent être semées; on fera voir en même tems le danger de les établir indifféremment dans toutes sortes de terres & dans tous les climats.

19°. Le moyen de détruire dans les terres les mulots & les autres animaux destructeurs.

20°. On apprendra quels sont les moyens qu'il faut employer pour se mettre à l'abri des mauvaises herbes, plantes, racines ou graines, soit pour les labours, hersages, engrais, &c. On y expliquera les trois façons d'appliquer le parc suivant les différentes qualités de terre.

21°.

21°. On enseignera la forme des labours, la façon d'appliquer les engrais, les différentes natures de semences analogues aux espèces & aux qualités des terres; on leur fera voir que l'apprêt appliqué à ces mêmes semences en les enterant avec la herse au lieu de la charrue, peut garantir toutes les récoltes de blé d'être versées comme il n'arrive que trop souvent.

22°. On leur enseignera une vraie culture économique, propre à ménager les engrais, les semences, les chevaux même pour les labours; & de cette économie nécessaire, ils retireront de plus fortes productions.

23°. On leur apprendra quelles sont les productions analogues au pays & aux climats, & ce qu'ils pourroient faire de leurs grains, fourrages & autres productions. dans le cas où ils ne seroient pas à portée de pouvoir les transporter, soit par rapport aux défauts de communication, soit à cause des mauvais chemins.

24°. On entrera ensuite dans les détails des dépenses nécessaires pour monter une ferme avec économie, savoir combien il faut de chevaux pour une charrue, combien d'arpens par charrue,

## 194 MERCURE DE FRANCE.

&c. enfin leur produit net. On fera connoître en même tems aux élèves combien la culture par les chevaux est supérieure à celle qui est faite avec les bœufs.

25°. On leur enseignera les moyens d'élever des chevaux & de se procurer des fourrages pour les bien nourrir & les entretenir sains & vigoureux.

26°. On leur apprendra aussi à élever d'autres bestiaux, comme vaches, bœufs, moutons, cochons, volailles, &c. & à les garantir des maladies auxquelles ils sont sujets par le défaut de soin ou de bonne nourriture.

27°. On fera connoître les précautions qu'il faut prendre pour prévenir les maladies du bétail, en leur faisant observer le tems & la qualité des pâturages & des nourritures.

28°. On leur fera connoître quelles sont les espèces de bestiaux qu'il convient d'avoir dans une ferme, soit par rapport au sol, soit par rapport aux climats, & quels sont les dangers d'en user autrement.

29°. On leur enseignera les moyens de bien connoître les sols propres aux communes & ceux qui doivent être défrichés.

F E V R I E R. 1772. 195

30°. On apprendra encore aux élèves à cultiver la vigne par principe , ce qui la garantira d'une grande partie des intemperies auxquelles elle est sujette.

31°. On leur expliquera qu'elles sont les terres propres à planter tels ou tels arbres fruitiers , leurs différentes cultures & leurs tailles.

Le Roi a daigné approuver cette institution d'Agriculture & pourvoir aux autres dépenses nécessaires à cet établissement.

### *Conditions.*

Les laboureurs qui seront envoyés au château d'Annel près Compiègne , pour y recevoir des instructions pratiques , seront pourvus de l'agrément de M. Bertin, ministre & secrétaire d'état.

2°. Ils seront âgés de vingt à trente ans , de bonne vie & mœurs ; ils donneront de bons répondans de leur fidélité.

3°. Ils seront sous la conduite & direction du Sieur Sarcey de Sutières , à qui ils seront tenus d'obéir ou à ses préposés , & de se conformer en tout à ses ordres dans les travaux ; à peine , en cas de désobéissance ou de mauvaise conduite , d'être renvoyés , sans que sous quelque prétexte



que ce soit, ils puissent être admis de nouveau dans l'institution.

4°. Les laboureurs se rendront, à leurs frais, au château d'Annel, munis de l'agrément du Ministre; ils seront logés, nourris & blanchis gratuitement dans ce lieu d'instruction pendant une année, & leurs répondans seront tenus seulement de leur entretien en habillement & chaussure.

5°. A la fin de leur année d'instruction, il sera délivré à chaque laboureur qui aura bien mérité, par sa conduite & par son travail, une charrue neuve construite suivant les principes de l'institution, & une herse.

6°. Le Sr de Sarcey de Sutières donnera à chaque liboureur, un certificat de sa capacité & de sa bonne conduite pendant l'année dans laquelle il aura reçu ses instructions.

### *PRODIGE de l'amour filial.*

*Extrait d'une lettre de Besançon, du 5 Janvier  
1772.*

Un homme de 42 ans, qui n'a jamais  
sçu dessiner ni modeler, prend une forte

envie d'avoir le portrait de son pere, mort il y a 26 ans; les peintres & les sculpteurs de la ville, ausquels il fait part de son dessein, se moquent de son entreprise; mais le fils, échauffé par une espèce d'enthousiasme, s'enferme chez lui, fait lui-même les instrumens propres à modeler, se procure de l'argile, & au bout de trois jours expose le buste de son pere, dont il n'existoit aucun portrait, aux yeux de trente vieux citoyens, amis du défunt, qui tous s'écrièrent unanimement que c'est un tel, & qu'ils le reconnoissent parfaitement. Ce qui doit étonner encore davantage, c'est qu'un fameux Sculpteur Romain, actuellement à Besançon, entendant parler de ce prodige, demanda à voir le buste, en admira la régularité du dessin, la sûreté des contours, le bon goût de la coëffure, & fait le plus grand éloge de ce coup d'essai d'un homme à qui la piété filiale & l'imagination ont servi de talent & même de génie.

*N. B.* La lettre qui contient ce fait étonnant, est adressée par un Ecclésiastique, à M. Jollain, peintre du Roi, dont l'atelier est au vieux Louvre, du côté de la colonnade.

---



---

## A N E C D O T E S.

### L.

Une femme de province avoit écrit à Madame Cornuel pour la prier de lui chercher un Précepteur qui eût telles.... telles qualités, l'énumération ne finissoit pas, elle écrivit enfin une lettre très-prefante. Madame Cornuel lui répondit :  
 » Madame, j'ai cherché un Précepteur  
 » tel que vous me le demandez, je ne l'ai  
 » point encore trouvé ; mais je le cher-  
 » cherai , & je vous promets que dès que  
 » je l'aurai trouvé , je l'épouserai ».

### I I.

Alonzo d'Arragon disoit ordinairement à la louange de la vieillesse, qu'il falloit toujours tenir pour bonnes, ces quatre choses: *le vieux bois, le vin vieux, les vieux amis, & les vieux auteurs.*

### I I I.

Un Intendant écrivit au bas d'un placet une ordonnance en crayon ; on en appella au Conseil. M. d'Aguesseau disoit, c'est

F E V R I E R. 1772. 199  
une affaire à terminer avec de la mie de  
pain.

I V.

Une Dame voyant dans une compagnie un homme qui éclatoit de rire à tout propos, & sans paroître même en avoir envie, dit tout bas à quelqu'un qui étoit à côté d'elle : *cet homme rit toujours de toutes ses forces, & jamais de tout son cœur.*

V.

L'Abbé Fouquet, favori du Cardinal Mazarin, ayant osé s'émanciper jusqu'à montrer sur une carte l'endroit où M. de Turenne devoit passer une rivière, ce Maréchal lui donna séchement sur les doigts, & lui dit : *Monsieur l'Abbé, votre doigt n'est pas un pont.*

V I.

Un Poëte satyrique, qui faisoit aussi des opéra, avoit déjà reçu plusieurs fois des coups de bâton. Un jour étant au parterre de l'Opéra, un homme causant avec lui, lui demanda s'il ne donneroit pas bientôt quelque chose de sa façon ? Vraiment oui, dit-il, je travaille à un ballet. Une voix s'écria derrière lui : *M. prenez garde au manche.*

## A V I S.

## I.

*F* *ETRENNES de Minerve aux Artistes ;* Encyclopédie économique ou Alexis moderne, contenant différens secrets sur l'agriculture & les arts & métiers, où l'on a rassemblé tout ce qui se trouve de plus important, extrait de plus de neuf cens auteurs ; ouvrage de la plus grande utilité pour les différens états ; première partie ; prix, 1 liv. broché. A Paris, chez Desnos, Libraire, Ingénieur-Géographe du Roi de Dannemark, rue Saint Jacques, au Globe & à la Sphère, 1772.

## I I.

Le sieur l'Empereur, rue Saint Honoré, au Roi de Dannemark, chez un Marchand de Drap, près la rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis l'Éperonnier du Roi, possède seul le secret de faire la Pierre de Composition changeante & transparente, imitant parfaitement le fin, propre pour les boutons d'habits brodés & unis, cette composition est très-belle & bien solide ; elle peut servir, si l'on veut, à douze habits l'un après l'autre ; comme il se trouve des personnes qui tâchent de les contrefaire ; il avertit le public qu'il est aisé de les connoître ; les faux ne présentent à la vue qu'une couleur rouge, d'un rouge louche, & que la sienne varie de plusieurs couleurs, comme une étoffe changeante ; il les assortit à

F E V R I E R. 1772. 201

la couleur des étoffes , si on le souhaite ; il en fait aussi de toute couleur pour les broderies nouvelles ; on n'en trouve de véritables que chez lui & à juste prix.

---

## Nouvelles Politiques.

*De Constantinople , le 20 Décembre 1771.*

C'EST pour la seconde fois que Mustun Oglou parvient à la place de Grand Visir. On s'apperçoit déjà du bon effet qu'a produit sa rentrée dans le Visiriat. Il avoit été question , avant son arrivée à l'armée , de transporter le quartier général à Andrinople ; mais loin de faire reculer les troupes , il a établi ses quartiers au bourg de Passargik & a poussé les détachemens en avant pour balayer la rive gauche du Danube de tout ce qu'il y avoit encore de Russes & de Cosaques ; de sorte que toute la Bulgarie est occupée par les Ottomans. On a retrouvé , à Babadagh , la grosse artillerie que l'ancien Grand Visir avoit abandonnée , lors de la déroute du 5 Novembre. Les Russes s'étoient contentés de l'enclouer. La petite artillerie a été sauvée par six mille Bosniaques , qui ont combattu avec le plus grand courage. Ces circonstances rendent plus légère la perte des Musulmans , & leur dernière défaite paroît n'avoir eu pour eux d'autre suite que celle de changer de position.

*De Warsovie , le 8 Janvier 1771.*

On a reçu dans cette ville le manifeste publié par le Sieur Pulawski , à l'occasion de l'attentat

## 202 MERCURE DE FRANCE.

commis le 3 Novembre , & dont on l'accusoit d'être l'auteur. Il se justifie dans cette pièce.

« Je proteste devant Dieu , devant toute la République de l'ologne & devant toutes les Puissances de l'Europe , que mon cœur étant loin du crime , mes pensées & mes actions n'ont & n'auront jamais d'autre but que celui que pourrout avouer la vertu & le patriotisme. Je proteste que je n'ai jamais cherché à attenter à la vie d'une personne qui a sçu s'approprier , de quelque façon que ce soit , le gouvernement de la Nation , & je ne me propose de l'attaquer directement que dans un combat où elle se joindroit aux plus cruels de nos ennemis. Dieu connoît ma sincérité , & j'espère prouver , par ma conduite , que je n'ai d'autre objet que celui de sacrifier ma vie en soutenant la Religion & la liberté.

» Signé, PULAWSKI. »

*Des Frontières de la Turquie , le 29 Décembre*

1771.

Les Confédérés de Bar viennent d'arriver sur les confins de la Transylvanie , au nombre de sept cens hommes. Après y avoir fait quarantaine, ils continueront leur route pour aller joindre les autres Confédérés à Biala.

*De Copenhague , le 8 Janvier 1772.*

Par une ordonnance , du 23 Décembre dernier, le Roi a accordé aux Frères Moraves la permission de s'établir dans le bailliage de Hadersleben, du duché de Sleswick , & de former tels établissemens qu'ils voudroient dans les Colonies Danoises. Sa Majesté leur a donné un évêque particulier & leur a prescrit la formule de serment que

leur religion leur permet de prononcer. *Je proteste aux yeux de Dieu Tout-Puissant que je dis la vérité.*

On vient d'établir deux nouveaux fanaux dans la Mer du Sund.

*D'Altona, le 2 Janvier 1772.*

On vient de publier un ordonnance du Roi, du 18 du mois dernier, qui accorde des immunités & des privilèges à la ville d'Altona. Par cette ordonnance, Sa Majesté donne, dans cette ville, un asyle de franchise à tout marchand, négociant, artiste, artisan, étranger, avec le droit de bourgeoisie & la maîtrise de sa profession. Les marchandises étrangères seront exemptes de toute espèce de droit, dans quelque cas que ce puisse être. Il sera permis généralement à tous les habitants de monter toutes sortes de manufactures, & de vendre leurs ouvrages à qui bon leur semblera. Tous ceux qui s'établiront à Altona n'auront à rendre compte à qui que ce soit de l'état de leurs affaires & de leurs biens, & chacun sera libre de se retirer en tout tems, avec ce qui lui appartient, sans payer aucun droit d'émigration, & sans craindre d'être inquiété.

*D'Erfort, le 6 Janvier 1772.*

On continue de faire des levées dans les Etats Héréditaires de la Maison d'Autriche & dans ceux du Roi de Prusse. Ce Prince a ordonné de former plusieurs corps de troupes légères. Le Major Kympl doit assembler, à Salle, celui dont le commandement lui est destiné, & qui sera de douze cens hommes. On mande également de Berlin que Sa Majesté Prussienne a donné ordre de tenir un grand nombre de chevaux prêts à marcher pour le service de l'artillerie.

I vj



*De Bruxelles, le 4 Janvier 1772.*

Sur les représentations des Etats du Duché de Limbourg & du Pays d'Halem, l'Impératrice-Reine a rendu, le 20 du mois dernier, une ordonnance ; par laquelle tous ceux qui obtiendront un emploi, seront obligés d'affirmer, par serment, qu'ils n'ont donné & qu'ils ne donneront ni argent, ni aucune autre chose, pour se le procurer.

*De Marseille, le 20 Janvier 1772.*

On vient de recevoir de Syrie la nouvelle de la prise de la ville de Seyde (Sidon) par le Cheik Daher.

*De Versailles, le 25 Janvier 1772.*

Le 23 de ce mois, le Sieur la Live de la Briche, introducteur, & le Sieur de Sequeville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des ambassadeurs, allèrent prendre, dans les carrosses du Roi & de Madame la Dauphine, le Cardinal de la Roche-Aymon, à son hôtel ; ils le conduisirent à la salle des ambassadeurs, avec l'Abbé Comte de Riva, camérier secret du Pape, nommé par Sa Sainteté pour apporter le bonnet au Cardinal de la Roche-Aymon. On monta au château en cet ordre. Le carrosse de l'introducteur, trois carrosses du Cardinal à ses armes ; le carrosse du Roi & le carrosse de Madame la Dauphine. Avant la Messe du Roi, l'Abbé Comte de Riva fut conduit, avec les cérémonies accoutumées, par le sieur la Live de la Briche, introducteur des ambassadeurs, à l'audience publique que le Roi lui donna dans son cabinet, & il présenta à Sa Majesté un bref de Sa Sainteté. Après

cette audience, le Roi descendit à la chapelle, où le Cardinal de la Roche-Aymon se rendit, à la fin de la Messe, étant conduit par le Sieur la Live de la Briche, introducteur, & le Sieur de Sequeville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des ambassadeurs: le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, & le Sieur de Nantouillet, maître des cérémonies, en survivance du Sr Desgranges, reçurent, à la porte de la chapelle, le Cardinal de la Roche-Aymon, qui alla se placer près du Prie-Dieu du Roi & se mit à genoux sur un carreau. L'Abbé de Riva, revêtu de son habit de cérémonie, ayant remis entre les mains du Cardinal, le bref du Pape, alla prendre sur la crédence, du côté de l'épître, un bassin de vermeil sur lequel étoit le Bonnet, qu'il présenta au Roi. Sa Majesté prit le Bonnet & le mit sur la tête du Cardinal, qui, en le recevant, fit une profonde inclination & à l'instant même se découvrit: dès que le Roi fut en marche pour sortir de la Chapelle, le Cardinal de la Roche-Aymon entra dans la sacristie, où il prit les habits de sa nouvelle dignité; il monta ensuite chez le Roi, étant accompagné du grand-maître & du maître des cérémonies. Le Sieur la Live de la Briche introduisit Son Eminence dans le cabinet du Roi, où elle fit son remerciement à Sa Majesté. Le Cardinal de la Roche-Aymon fut conduit, avec les mêmes cérémonies, à l'audience de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, où, pendant l'audience de cette Princesse, on approcha au Cardinal un tabouret sur lequel il s'assit; il fut ensuite conduit aux audiences de Monseigneur le Comte de Provence, de Madame la Comtesse de Provence & chez les autres Princes & Princeses de la Famille Royale. Après toutes ces audiences, le Cardinal de la Roche-Aymon fut re-

conduit à son hôtel dans les carrosses du Roi & de Madame la Dauphine, avec les mêmes cérémonies que le matin , par l'introduitcur & le secrétaire du Roi à la conduite des ambassadeurs.

*De Paris, le 27 Janvier 1771.*

On mande de Doulens , en Picardie , que , le 9 de ce mois , les rivières d'Hautie & de Grouches, gonflées par les pluies & par les fontes des neiges, sont sorties de leur lit & ont inondé tous les lieux des environs. Elles ont emporté des grains, des bestiaux & des bâtimens. A Doulens , où les deux rivières se joignent , les eaux sont montées à huit pieds six pouces au-dessus de leur lit ordinaire , & elles se sont répandues dans la ville. On a été obligé d'étayer la plupart des maisons , & beaucoup de murs de jardins ont été renversés. Heureusement , il n'a péri personne.

### N O M I N A T I O N S.

Le Roi vient de nommer Commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis le Marquis de Pontécoulant , maréchal des camps & armées de Sa Majesté & major de Sa Maison. Il a eu , le 15 Janvier, l'honneur de faire , à cette occasion , ses remerciemens au Roi.

Monseigneur le Comte de Provence a choisi pour ses historiographes l'Abbé Pichon , chantre en dignité & chanoine de la Ste Chapelle royale du Mans , & l'Abbé Garnier , de l'académie des inscriptions & belles - lettres. Ils ont eu l'un & l'autre , le 16 Janvier, l'honneur de faire leurs remerciemens à ce Prince , qui les a chargés de travailler à l'histoire des provinces de son appanage.

Le Roi a disposé, ( sous la réserve de différens démembrements ) de l'Abbaye de St Germain-des-Prés , Ordre de St Benoît , diocèse & ville de Paris , en faveur du Cardinal de la Roche-Aymon , qui s'est démis de celles de Cercamp & de Beaulieu , en Argonne , que Sa Majesté a jugé à-propos de mettre toutes deux en économat.

Le Roi vient d'accorder au Sr d'Ormesson, maître des requêtes, la survivance de la charge d'intendant de ses finances , dont le Sr d'Ormesson , son père , est pourvû. Il a eu , le 19 Janvier , l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté , à qui il a été présenté par l'Abbé Terray , ministre d'état & conseiller ordinaire au Conseil Royal , contrôleur général des finances.

Le Roi vient de disposer de la place de secrétaire général des Suisses & Grisons , vacante par la démission de l'Abbé Barthelemy , garde des médailles & antiques de Sa Majesté , l'un des membres de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres , &c en faveur du Sieur de Martanges , maréchal des camps & armées du Roi. Il a eu , le 21 Janvier , l'honneur de faire , à cette occasion , ses remerciemens à Sa Majesté , & il a été présenté , en cette qualité , à Monseigneur le Comte d'Artois.

Sa Majesté a accordé les entrées de Sa Chambre au Comte de Montbarey , maréchal de ses camps & armées , inspecteur-général de l'Infanterie , capitaine-colonel des Suisses de Monseigneur le Comte de Provence , au Marquis d'Avaray , colonel du régiment Royal de la Couronne , maître de la garderobe de Monseigneur le Comte de Provence ; & à l'Evêque de Gap , premier aumônier de Mesdames Victoire & Sophie.

## PRÉSENTATIONS.

Le Marquis d'Entraigues-Laris, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur de Mayence, a pris congé de Sa Majesté & de la Famille Royale, le 12 Janvier, pour se rendre à sa destination. Il a été présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

Le 24 Décembre dernier, le Comte de la Noue-Vieuxpont, ministre plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta ses lettres de créance à Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Famille Royale, par le Sieur Tolozan, introducteur des Ambassadeurs.

La Maison de la Noue, anciennement la Noë, originaire du Comté Nantois, connue de tout tems dans l'Ordre de la Noblesse de Bretagne, a eu nombre d'alliances avec les Maisons de Rieux, de Laval, de Chateaubriant, & autres Familles de cette province.

Les Ducs qui confioient à la Noblesse toutes les places de leurs états, ont employé honorablement les la Noë, soit près de leurs personnes, soit dans les négociations, soit dans les grades militaires, soit dans les finances.

En 1459, Guillaume de la Noë fut fait trésorier général de Bretagne, équivalent de contrôleur-général. On le cite plus particulièrement, parce que c'est à lui que se fit la première séparation des branches.

En 1487, son neveu, Guillaume de la Noë, qui avoit épousé l'héritière de Lisseneuc, dont il avoit pris le nom & le armes, eut la commission de fortifier & de défendre la ville de Yannes.

En 1504, Guillaume de la Noüe, capitaine de 25 lances, fils de la Noüe S. de Liffeneuc, fut mandé à Chinon en Touraine pour le service du Roi, & s'y maria, en 1505, à Christine Péraulte, sœur du président Péraulr, l'ami de Rabalais. . . Sa postérité a fait la branche cadette, demeurée en Touraine jusqu'en 1577, qu'elle entra en Bretagne, par une charge de conseiller au parlement de Rennes. Elle a produit les quatre branches, actuellement existantes & distinguées par des noms d'alliances. . . La Noüe de Vair en Gascogne. — La Noüe Vieuxpont en Picardie. — La Noüe de Bogard & la Noüe des Aubiers en Bretagne.

Jacques de la Noue, Comte de Vair, mort en 1711 brigadier de cavalerie, avoit épousé Catherine de Vieuxpont, tante du marquis de Vieuxpont, lieutenant-général & chevalier des Ordres du Roi, à la mort duquel, en 1728, cette illustre Maison étant éteinte, François de la Noue, second fils de Jacques & père du Comte de la Noüe Vieuxpont, ministre plénipotentiaire de Cologne, accola du nom & des armes de Vieuxpont.

La branche aînée, descendante de Guillaume de la Noüe, trésorier-général de Bretagne, & dont étoit François de la Noue dit *Bras de Fer*, a fini dans la personne de François de la Noüe, qui mourut Gentilhomme de la Manche de Monsieur Gaston, frère de Louis XIII.

La marquise d'Arces a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale le 5 Janvier, par la marquise de Chabrilan.

La maison d'Arces est reconnue pour l'une des plus illustres du Dauphiné : son antiquité, les premiers grades militaires & les emplois de confiance qu'elle a remplis à la Cour des anciens

## 210 MERCURE DE FRANCE.

Dauphins de Viennois, ses Souverains; ses services continués à nos Rois, son illustration & ses alliances; tout concourt à lui assurer un rang distingué parmi la haute noblesse du royaume.

Le marquis d'Arces, dont l'épouse vient d'être présentée à Sa Majesté sur l'amission de ses preuves, est le chef de nom & d'armes de cette maison, qui remonte, par une suite non-interrompue de titres originaux, jusqu'à l'an 1160. On sera bien aise de trouver ici le nom de quelques-uns des sujets les plus distingués de cette maison.

1. *Soffrei d'Arces*, Chevalier, bailli du Briançonnais, colonel & maréchal de l'armée des Dauphins: cette dernière charge, quant à l'exercice, étoit toute semblable à celles des maréchaux de France, qui étoient alors amovibles & en très-petit nombre. Dès l'an 1326, les Dauphins lui faisoient des dons, tant en considération de ses services, que de ceux que ses aïeux avoient rendus à leurs prédécesseurs. Isabelle de France, épouse de Guignes XII<sup>e</sup>, Dauphin, le députa depuis à la cour de nos Rois, pour y ménager ses intérêts auprès de Philippe de Valois; & on a des preuves qu'il fut si agréable à ce Monarque, qu'il l'employa lui-même, en 1343, dans une ambassade etc.

2. *Hugues d'Arces* qui, suivant les anciens annalistes du pays, soutint au quatrième siècle le siège du fort de la Terraille contre l'armée du Comte de Savoie, que ce Prince commandoit en personne.

3. *Soffrei d'Arces*, Chevalier, bailli du Briançonnais, servoit le Roi Charles VI en 1410, en qualité de chevalier Bachelier, à la tête de quinze écuyers de sa compagnie; il fut constamment at-

taché aux intérêts de Charles, Dauphin de France, depuis le Roi Charles VII, dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Anglois. Les Etats de Dauphiné, à la tête desquels il étoit, le députerent, en 1429, pour offrir un secours de trente mille florins à ce Prince, qui lui en témoigna sa satisfaction par les dons qu'il lui fit, & l'envoya deux fois en ambassade auprès du Duc de Savoie pour ménager une trêve avec ce Prince.

4. *Pierre d'Arces*, dans le même tems, servoit aussi le Dauphin contre les Anglois à la tête de sa compagnie, composée de quinze écuyers.

5. *Antoine d'Arces*, compagnon des premiers exploits du chevalier Baidard, est célèbre dans les fastes de l'ancienne chevalerie sous le nom de CHEVALIER BLANC : c'est peut être le dernier de ces anciens preux qui parcouroient le monde, faisant par-tout des *emprises* & des *pas-d'armes* pour leurs belles ou pour la gloire. Il signala sa bravoure en Espagne, en Portugal, en Angleterre : sa réputation le fit élever à la dignité de lieutenant-général & de vice-roi d'Ecosse ; place qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1517, qu'il périt victime de l'envie. (Voy les annotations sur la vie du Chev. Baidard par Théodore Godefroy, augmentées par Louis Vidal, pag. 31-36, édit. de Grenoble en 1651, in-8°.

6. *Raymond d'Arces* étoit enseigne de la compagnie de cinquante hommes d'armes du Seigneur de Boutieres, dont la valeur détermina en partie le gain de la bataille de Cerisoles en 1544.

7. *Gui d'Arces*, si connu à la cour du Roi Henri III, sous le nom de Baron de LIVAROT, étoit guidon d'une compagnie de trente lances des ordonnances : ce fut lui qui tua Schomberg dans le fameux duel de trois contre trois, sous le règne de ce Prince ; & il fut tué lui-même peu de tems après à la fleur de son âge.



## 212 MERCURE DE FRANCE.

8. *Jean d'Arces*, Seigneur de Reaumont, lieutenant de la compagnie de trente lances de M. de Maugiron, & gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, combattoit dans l'armée du Duc d'Anjou à la bataille de Moncontour en 1569.

9. *Jean d'Arces*, aussi gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & gouverneur du Fort Barreaut, se distingua sous le Duc, depuis Connétable de Lesdiguières, son parent, à l'attaque du Pont de Charra contre le Duc de Savoie, & défendit vaillamment le Fort d'Aiguebelle contre les troupes de ce Prince, dont il obtint une capitulation honorable en 1598.

10. Dès l'an 1449, *Jean d'Arces*, Patriarche de Tarentaise, avoit été décoré de la pourpre romaine par le Pape Nicolas V.

Pour éviter la prolixité, on se borne à l'énumération précédente. Le nom *d'Arces* est consigné dans tous nos anciens historiens qui en parlent unanimement avec la plus grande distinction. C'est une illustration qui a donné lieu à l'ancien proverbe :

*Arces, Varces, Grange & Commier ;  
Tel les regard\*, qui n'ose les serier.*

La devise de cette Maison est *Charité d'Arce* qu'elle porte de tems immémorial, & qu'elle s'est sans doute acquise par les fréquentes donations que ses auteurs ont faites à divers monastères ; & la légende est : *le tronc est verd, les feuilles sont arces.*

Les principales alliances de la Maison d'Arces sont avec celles d'Allemand, de Beaumont, Berenger, Commiers, Grolée, Loras, Maugiron, Moreron de Chabrillan, Sailenage, Virieu, &c. c'est-à-dire, avec tout ce qu'il y a de plus grand dans la province.

## M O R T S.

André Coppack est mort à Londres , âgé de cent cinq ans. Il s'étoit réfugié en Angleterre en 1683 , avec beaucoup d'autres Protestans.

Marie Avarton est morte à Londres , âgée de cent quatre ans. Elle laisse une sœur de cent deux ans qui jouit d'une bonne santé.

Le Marquis de Mesplés est mort , dans sa terre, près d'Oléron , à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Jacqueline Lohier , veuve du nommé Naye, est décédée à Westoutre , chatellenie de Bailleul , dans la généralité de Lille , le 24 du mois de Décembre , à l'âge de cent deux ans.

Henri Pitot , Chevalier de l'Ordre du Roi , pensionnaire vétéran de l'académie royale des sciences , de la société royale de Londres , de celles de Lyon & de Montpellier , censeur royal & ancien directeur général du canal de la jonction des Mers , est mort , à Aramont , diocèse d'Uzès , en Languedoc , le 27 Décembre dernier , dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Charles-François-Dominique de Raimond de Modène , Chevalier de Malte & capitaine des vaisseaux du Roi , est mort à Paris , le 17 Janvier , âgé de quarante-cinq ans.

Le Marquis de Vienne , chef des escadres & armées navales , est mort à Clermont - Ferrand , le 9 Janvier , à l'âge de soixante-neuf ans.

Il est mort à Naples une femme Piémontoise , âgée de cent vingt-neuf ans. Elle avoit conservé le souvenir de tout ce qu'elle avoit vû arriver pendant sa vie.

Marie-Anne Mouffe de la Tuillerie , veuve de

## 214 MERCURE DE FRANCE.

Aymard - Félicien Boffin , Marquis de la Sone , bailli du Viennois , commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis , lieutenant - général des armées du Roi & lieutenant colonel au régiment de les Gardes-Françoises , est morte à Paris , le 21 Janvier , dans la cinquante - quatrième année de son âge.

Joseph le Viconte , Chevalier Comte de Saint-Hilaire , seigneur de Folleville , l'Eprevier , de Montpertus , le Bouteiller , du Thuit-sur-Andelle & autres lieux ; ancien capitaine au régiment de Champagne , chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis , lieutenant de Nosseigneurs les Maréchaux de France au département de Rouen , est mort , le 15 Décembre 1771 , âgé de 59 ans & 9 mois.

### LOTERIES.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont , 32 , 29 , 34 , 90 , 21. Le prochain tirage se fera le 4 Février 1772.

### T A B L E.

|                                                                          |              |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose , page 1                     |              |
| Le Christianisme , Ode ,                                                 | <i>ibid.</i> |
| Réponse d'un Roi de Perse ,                                              | 10           |
| Ursanie ou l'effet des passions ,                                        | 13           |
| Les Agneaux orphelins , fable ,                                          | 33           |
| Les Louveteaux orphelins , fable ,                                       | <i>ibid.</i> |
| Épître à un Dormeur ,                                                    | 34           |
| Réponse de M <sup>de</sup> Letoux d'Angers à un épître<br>de M. Mugnot , | 36           |

F E V R I E R. 1772. 215

|                                                                             |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| L'Aveu tardif ,                                                             | 40           |
| Traduction d'un fragment de Lucilius ,                                      | 60           |
| Le présent de nôce ,                                                        | 61           |
| La Femme véridique ,                                                        | 62           |
| Epître à Madame de * * * ,                                                  | <i>ibid.</i> |
| Hymne à l'Amour ,                                                           | 63           |
| A M. le Maréchal Duc de Brissac ,                                           | 64           |
| Couplets chantés à M. le Maréchal Duc de<br>Brissac , Gouverneur de Paris , | 67           |
| Le Consolateur ,                                                            | 69           |
| Vers pour mettre au bas du portrait de Mde<br>la Comtesse d'Evreux ,        | 70           |
| Vers pour être mis à la tête d'une collection<br>de Romans ,                | <i>ibid.</i> |
| Explication des Enigmes & Logogryphes ,                                     | 71           |
| ENIGMES ,                                                                   | 72           |
| LOGOGRYPHES ,                                                               | 74           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES ,                                                     | 76           |
| Mémoires sur la meilleure manière de faire<br>les vins de Provence ,        | 86           |
| Le Droit commun de la France ,                                              | 91           |
| L'Observateur François à Londres ,                                          | 95           |
| Recueils d'Observations sur la perfectibilité<br>de l'homme ,               | 103          |
| Les Sacrifices de l'Amour ,                                                 | 108          |
| Almanach des Muses ,                                                        | 116          |
| Requête à MM. de la Société d'Agriculture ,<br>par M. de la Condamine ,     | 117          |
| Quatrain sur une Statue de Pigmalion ,                                      | 119          |
| A un Femme qui me menaçoit de me rendre<br>heureux ,                        | <i>ibid.</i> |
| Epigramme par M. le Miere ,                                                 | 120          |
| Etrennes du Parnasse ,                                                      | 121          |
| Gazette universelle de littérature ,                                        | <i>ibid.</i> |
| Traité élémentaire de mécanique statique ,                                  | 124          |
| Lettres d'Elisabeth-Sophie de Valliere ,                                    | <i>ibid.</i> |
| Entretiens d'une ame pénit. avec son Créateur ,                             | 135          |

## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| Traité du Droit d'Habitations,  | 136          |
| La Mère jalouse,                | <i>ibid.</i> |
| Réflexions sur la Mère jalouse, | 163          |
| ACADÉMIES,                      | 175          |
| SPECTACLES,                     | 177          |
| Opéra,                          | <i>ibid.</i> |
| Comédie françoise,              | 181          |
| Comédie italienne,              | 182          |
| ARTS, Gravure,                  | <i>ibid.</i> |
| Topographie,                    | 185          |
| Géographie,                     | 186          |
| Musique,                        | 187          |
| Institution d'Agriculture,      | 188          |
| Prodige de l'Amour filial,      | 196          |
| Anecdotes,                      | 198          |
| AVIS,                           | 200          |
| Nouvelles politiques,           | 201          |
| Nominations,                    | 206          |
| Présentations,                  | 207          |
| Morts,                          | 213          |
| Loteries,                       | <i>ibid.</i> |

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le volume du Mercure du mois de Février 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 29 Janvier 1772.

LOUVIL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

# MERCURE

*DE FRANCE,*

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

*M A R S, 1772.*

---

*Mobilitate viget.* VIRGILE.

---



*A PARIS,*

Chez LACOMBE, Libraire, Rue  
Christine, près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège de Roi.*

## AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 livres que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire  
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.  
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi  
de chaque semaine, & qui donne la notice  
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.  
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-  
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dic-  
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en  
paroît deux feuilles par semaine, port franc  
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,  
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE  
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il  
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit  
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-  
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliorhèque rai-  
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12  
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an,  
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij



**Nouveautés chez le même Libraire**

- T**RAITE' sur l'Equitation & Traité de la cavalerie de Xenophon, traduit par M. du Paty de Clam, in-8°. broch. 1 l. 10 s.
- Les douze Césars** de Suétone, traduits par M. de la Harpe, 2 vol. in-8°. brochés 8 l.
- Le Droit commun de la France** & la coutume de Paris réduits en principes, &c. nouv. édition par Bourjon, 2 vol. in-fol. br. 48 l.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV**, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Dictionnaire portatif de commerce**, 1770, 4 vol. in 8°. gr. format rel. 20 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre** du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 s.
- Satyres de Juvenal** ; par M. Dufaulx, in 8°. rel. 7 l.
- Dist. de Morale**, 2 in-8°. rel. 9 l.

**G R A V U R E S.**

- Sept Estampes de St Gregoire**, d'après Vanloo, 24 l.
- Deux grands Paysages**, d'après Diétric, 12 l.
- Le Roi de la Fève**, d'après Jordans, 4 l.
- Le Jugement de Pâris**, d'après le Trevissain, 1 l. 16 s.
- Deux grands Paysages**, d'après M. Vernet, 12 l.
- Vénus & l'Amour**, d'après M. Pierre, 3 l.
- Angelique & Médor**, d'après Blanchart, 3 l.
- Hommage à l'Amour**, d'après Vanloo, 4 l.



# M E R C U R E D E F R A N C E.

M A R S , 1772.

---

*P I È C E S F U G I T I V E S*  
E N V E R S E T E N P R O S E.

---

*S U I T E de l'Été ; Chant second du Poë-  
me des Saisons ; imitation libre de  
Thompson.*

*La Moisson.*

**M**AIS tout succède aux vœux du laboureur ;  
Et la moisson jaune, épaisse, abondante,  
Courbant sa tête affaîlée & pesante,  
S'offre par-tout au fer du moissonneur.  
Dès que l'aurore aux bords de l'hémisphère

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Laisse éclatter une foible lumière,  
 Dans le rameau tout est en mouvement :  
 Les moissonneurs aux champs se réunissent :  
 Là sous leurs mains les gerbes s'épaississent,  
 Et vont former un monceau de froment.  
 Le maître arrive , & rempli d'espérance ,  
 Sur la campagne il promène ses yeux :  
 De tous côtés témoin de l'abondance ,  
 Son regard brille & son front est joyeux.  
 Venez , glaneurs , venez , troupe innocente ,  
 De la moisson recueillir les débris :  
 Vous , moissonneurs , d'une main bienfaisante  
 Laissez , laissez échapper des épis ;  
 Tendez les bras à la foible indigence ;  
 De ses vœux seuls vos trésors sont le prix !  
 Du sort jaloux la bisarre inconstance  
 Peut-être un jour forcera vos enfans  
 A mendier les secours insultans  
 Qu'avec mépris accorde l'opulence.

Rose autrefois eut des amis nombreux. \*  
 Dès son berceau la légère fortune  
 D'un sort brillant sembla flatter ses vœux ;  
 Mais , ô revers ! avec les malheureux  
 Bientôt , hélas ! sa cause fut commune.  
 Sans protecteur , sans appui , sans secours ,

---

\* Cet épisode paroît avoir fourni à M. Favart  
 l'idée de l'intéressante comédie des Moissonneurs.

Loin des cités , avec sa triste mère  
Elle habitoit une vile chaumière ,  
Et dans les pleurs passoit ses plus beaux jours.  
Elles vivoient dans un vallon tranquille ,  
Se déroband au mépris affecté ,  
Que l'opulence & l'orgueil à la ville  
Font essuyer à l'humble pauvreté.  
Etat cruel ! la main de la nature  
Pouvoyoit seule à leurs simples repas :  
Rose sans art & belle sans parure  
Eclipsoit tout par ses naissans appas.  
De la vertu l'auguste caractère  
Etoit empreint sur son front enchanteur :  
La modestie abaissoit sa paupière ,  
Et ses regards annonçoient sa candeur.  
Embellissant sa retraite profonde ,  
Rose vivoit inconnue au grand monde.  
Forcée enfin par les besoins affreux  
Qui , sans relâche , assiégent la misère ,  
Elle glana , pour soulager sa mère ,  
Dans la maison d'un mortel généreux.  
De ses vassaux & bienfaiteur & père ,  
Le bon Candor couloit des jours heureux :  
D'un indigent il essuyoit les larmes ,  
Quand il vit Rose & ses traits gracieux :  
Elle ignoroit le pouvoir de ses charmes ,  
Elle rougit & détourna les yeux ;  
Candor ému lui rend bientôt les armes.

A iv

## 8 . MERCURE DE FRANCE.

L'amour honnête & le chaste desir  
Dès cet instant occupèrent son ame :  
Il n'ose encore avouer , sans rougir ,  
L'objet charmant qui le trouble & l'enflamme  
Mais son cœur laisse échapper un soupir.

« Pourquoi , dit il , cette beauté touchante  
» Est elle en proie aux assauts du malheur ?  
» Ainsi peut être est la fille d'Acante  
» A qui je dois l'aïssance & le bonheur ,  
» Et je n'ai pu découvrir la chaumière  
» Qui la dérobe à mes soins empressés ;  
» Mais il se peut . . . ô souhaits insensés !  
» Que n'est-ce , hélas ! cette jeune bergère ! »

Cédant au feu qui consume son cœur ,  
Il s'en informe ; il apprend qu'elle est fille  
De cet ami , victime du malheur :  
Quelle est sa joie ! à sa triste famille  
Il va pouvoir présenter le bonheur.  
Dès cet instant sa tendresse s'augmente ,  
Et de ses yeux il sent couler des pleurs :  
Rose étonnée en devient plus touchante ,  
Et de Candor l'ame reconnoissante  
Exprime ainsi l'aveu de ses ardeurs.

« Est-ce donc toi que ma reconnoissante  
» A tant de fois fait chercher en ces lieux !  
» De mon ami tu me rends la présence ;  
» Ce sont ses traits , sa noblesse & ses yeux.

- » Etoit-ce , hélas ! à sa fille charmante  
 » A mendier un secours si honteux ?  
 » Rose tendoit une main bienfaisante ,  
 » Rose est réduite au sort le plus affreux !  
 » De mon ami fille aimable & chérie ,  
 » Ajoute aux biens que je dois à son cœur ,  
 » Un bien plus cher à mon ame attendrie ,  
 » La liberté de faire ton bonheur. »

Candor se tut : interdite , étonnée ,  
 Rose rougit avec timidité ;  
 Mais à son tour par l'amour entraînée  
 Elle consent à sa félicité.  
 Courant bientôt vers sa plaintive mère ,  
 Elle l'instruit du bonheur qui l'attend ;  
 Il semble alors qu'un nouveau jour l'éclaire.  
 Entre ses mains ce couple bienfaisant  
 De s'adorer prononça le serment ,  
 Vécut heureux , protégea la misère ,  
 Et du canton fait encor l'ornement.

*Par M. Willemain d'Abancourt.*

---

*VERS à Madame la Comtesse de \* \* \*,  
sur le mariage de sa Fille.*

**E**NFIN un brillant hymenée,  
Sous l'auspice le plus heureux,  
D'un couple aimable & vertueux  
Va donc unir la destinée !  
Souffrez que j'élève ma voix,  
Et qu'en ce jour, que l'allégresse éclaire,  
Je mêle un hommage sincère  
Aux applaudissemens qu'on donne à votre choix.  
Puis-ai-je en mon simple langage  
Vous témoigner l'ardeur dont mon cœur est épris !  
Si la reconnoissance a dicté cet hommage,  
Le sentiment y met le prix.

*Par le même.*

---

*REGRETS à Mademoiselle \* \* \*, sur  
son départ pour Turin, où un mariage  
avantageux devoit la fixer.*

**D**AIGNEZ souffrir, jeune & sage P\*\*\*,  
Que je vous adresse mes vœux ;  
Que je mêle mes chants à la vive allégresse

Que votre hymen excite dans ces lieux.  
 La fortune & l'amour, pour vous d'intelligence ;  
 Vont prendre soin de votre heureux destin ;  
 Mais , pardonnez , hélas ! cette illustre alliance ,  
 En faisant le bonheur & l'espoir de Turin ,  
 Cause les regrets de la France.

*Par le même.*

## S U R L E S O M M E I L.

*ÉPÎTRE à Madame \* \* \* , par Mlle .. (1)*

**P**lus active que la pensée ,  
 Par toi , Zirphé , l'aurore est devancée.

(1) On apprendra sans doute avec surprise que l'auteur de cette pièce est d'origine allemande , & n'a quitté qu'environ depuis deux ans le village où elle est née , & qui a vu éclore & mûrir ses talens poétiques , village situé à vingt lieues de Berlin. Ces circonstances doivent la placer au rang des phénomènes littéraires. Il est vrai à la lettre que c'est sans la participation qu'on publie cette pièce , & qu'on leve un des coins du voile derrière lequel sa modestie voudrait dérober ses productions au Public. Si cette tentative est suivie du succès , on espère engager par-là l'auteur de l'Épître à publier plusieurs autres ouvrages du même genre & à donner à la poésie tous les moyens qu'elle pourra dérober au sommeil.

A vj



## 12 MERCURE DE FRANCE.

Et souvent l'étoile du soir  
Te voit avec surprise occupée au comptoir,  
Souvent quand je sommeille encore  
Tu parcours ce joli sérail  
Où la charité fait éclore  
Les tendres fruits de son travail:  
D'un essain de beautés naissantes  
Tu formes les mœurs innocentes  
Par ton exemple & tes discours ;  
Ton œil éclairé les observe ,  
Et l'on te prendroit pour Minerve ,  
Prêchant la sagesse aux amours. (1)

Mais tandis qu'au travail épuisant ton génie ;  
Tu hâtes sans pitié l'instant de ton reveil ,  
Du repos aimable ennemie  
Songes-tu bien que dans la vie  
Rien n'est si doux que le sommeil ?  
De l'aimer peut-on se défendre ,  
Et peux-tu , ma Zirphé , condamner un penchant  
Auquel un charme tout puissant  
Me force sans cesse à me rendre,  
Oui , le sommeil est ma divinité.  
Sur les humains quand la nuit vient répandre

---

(1) Cette Dame à qui l'Épître est adressée, & qui mérite les éloges qu'elle contient, est une des directrices qui président gratuitement à une fondation pieuse, où l'on élève les enfans des pauvres.

Le silence & l'obscurité ;  
A la lueur d'une foible clarté  
Dans mon manoir que j'aime à voir descendre  
Ce dieu charmant , ami de la santé !  
Sur les pas de l'activité  
Avec sa cour il vient s'y rendre.  
Mais plus souvent on le voit me surprendre  
Quand les plaisirs & les jeux m'ont quitté.  
D'un bouquet de pavots il couronne ma tête ,  
Et sa main me conduit au duvet que m'apprête  
La mollesse & la volupté.  
C'est dans leurs bras que je repose.  
L'une répand sur moi le jasmin & la rose ,  
L'autre arrange mon traversin.  
Je m'endors ; un essain de songes  
Me berçant d'aimables mensonges ,  
Rit & folâtre sur mon sein ,  
Et sous leurs yeux quand je sommeille ,  
A mes côtés le plaisir veille  
Et m'attend pour le lendemain.  
Non , ces divinités dans l'Olympe adorées  
Ne dorment pas si bien entre les bras des dieux ,  
Lorsque de nectar enivrées  
Le bandeau du sommeil a fermé leurs beaux yeux.

O toi que les Muses chérissent ,  
Toi , que les Graces applaudissent  
Et que couronnent les Amours ,  
L. . . . , tu peux vanter les charmes

## 14 MERCURE DE FRANCE.

Du maître à qui tu rends les armes  
Et qui file tes heureux jours.  
Un Dieu plus aimable m'inspire,  
Il récompense mes travaux,  
Et si je remonte ma lyre  
C'est à l'ombre de ses pavots.  
Déjà le flambeau des étoiles  
Commence à briller dans les cieux ;  
O le plus séduisant des dieux  
Viens m'envelopper de tes voiles :  
Sur ce gazon où sous des fleurs  
La santé sourit & repose ,  
Aux parfums de la jeune rose  
Viens mêler tes douces vapeurs.  
Ecarte du bout de ton aîle  
L'incommode essain des desirs ;  
Sous ton sceptre endors les soupirs ;  
Mais fais veiller dans ma ruelle  
L'aimable illusion , ta compagne fidèle ,  
Et l'erreur , source des plaisirs.  
Je t'aime quand au sein de l'onde  
Le tems a conduit le soleil ;  
Je t'aime quand à son reveil  
Amphitrite le rend au monde.  
A toute heure , dans tous les lieux ,  
Morphée a reçu mon hommage ,  
Sur des sofas délicieux  
Et sur la fougère au village.

Lorsqu'au chevet des Monseigneurs  
L'ambition veille & soupire,  
Loin du prestige des grandeurs,  
Je m'endors au son de ma lyre  
Sur l'émail diapré des fleurs.  
Quand l'aveugle enfant de Cythère  
Fait gémir les amans sous le poids de ses fers,  
Qu'il écarte dans sa colère  
Le maître charmant que je sers ;  
Dans une heureuse indifférence  
Ne formant pas même un desir,  
Je trouve au sein de l'indolence  
Et le repos & le plaisir.  
Zirphé , ton austère sagesse  
Condamnant ma dure paresse ,  
Veut m'imposer sa douce loi ;  
O ma divinité chérie ,  
Sommeil , pour punir mon amie ,  
Fais qu'elle dorme comme moi.

---

*A \*\* , par Mademoiselle . . . , auteur de  
la pièce précédente.*

**D**E l'amour j'ai craint l'empire ,  
J'ai craint son arc , son flambeau ,  
Ses larmes , son doux sourire ,  
Ses flèches & son bandeau ;  
Mais un cœur tendre & sensible  
Est bien prompt à s'enflammer ,  
L'indifférence est terrible  
A qui fut né pour aimer.  
Sera-t-elle mon partage ?  
A l'aurore du bel âge ,  
Quoi ! toujours loin des amours  
Verrai-je couler mes jours ?  
Sans doute ils sauront me plaire ,  
Me disois-je avec douleur ;  
Contre les penchans du cœur  
Que peut la raison sévère ?  
Je voulus les accorder ,  
Rien n'étoit plus téméraire ,  
Il s'agissoit de frauder  
Les droits du dieu de Cithère.  
L'amitié me seconda ,  
Je passai sous son empire ;  
Et la raison approuva

Tous les feux qu'elle m'inspire.  
Sans crainte depuis ce jour  
J'ose être sensible & tendre ;  
A l'amitié j'ai fait prendre  
Les traits touchans de l'amour ;  
Elle a son souris , ses graces ,  
Ses yeux , sa vivacité ;  
Les fleurs de la volupté  
Naissent par-tout sur ses traces ;  
J'y touche sans les flétrir ,  
Et la rose que je cueille  
Ne m'offre point dans sa feuille  
Un regret pour un plaisir.  
Ami , ta philosophie  
A passé jusqu'à mon cœur ;  
Sur chaque instant de ma vie  
Ta main répand le bonheur.  
Ah ! ne crains point que la Parque  
En puisse arrêter le cours ,  
Ainsi que Laure & Pétrarque  
Nous descendrons dans la barque  
Sous l'étendart des amours.

---

*ALMONZIR & ZÉHRA.*

*Conte arabe.*

VERS l'an 300 de l'Hégire, & dans notre façon de compter, au 10<sup>e</sup> siècle, Almonzir, berger heureux & tranquille, parcouroit les plaines de Cordoue \* à la tête des troupeaux qui lui avoient été confiés. Son prédécesseur, dans le même emploi de nos premiers pères, lui avoit appris à jouer de la flûte, & cet objet de délassément pour Almonzir, devenu par la suite un talent supérieur, fut la source des troubles qui agiterent quelques années de sa vie, parce qu'il écouta la voix enchanteresse de l'orgueil; & qu'un jour détournant les yeux de ses brebis chéries & fidèles, il se plut trop à considérer le nuage doré de l'ambition qui passoit sur sa tête.

Sollicité par un riche Sarrafin de son voisinage, de courir à la fortune que de-

---

\* Cordoue, ville ancienne de l'Espagne dans l'Andalousie ne fut reprise sur les Maures que dans le treizième siècle par le Roi Ferdinand. Les Infidèles l'avoient possédée plus de 400 ans.

voient lui procurer les charmes du talent qu'il possédoit, Almonzir laissa tomber sa houlette de ses mains & suivit le vieux Arabe dans sa vaste demeure qu'avoient embellie les arts, mais que n'habitoient ni le calme heureux de l'esprit, ni la douce paix de l'ame.

Zerneb, auquel Almonzir venoit de s'attacher, étoit le riche & fastueux tyran de tout ce que renfermoient son palais & son harem. Un moment, libéral; bizarre & farouche, dans un autre; voluptueux & cruel, inhumain & sensible, on eût pensé que les deux principes du bien & du mal avoient fait de son cœur le champ de leurs combats éternels, & sur-tout qu'*Arimane* \* y triomphoit le plus souvent.

Almonzir essuïa long-tems les caprices & les folies du nouveau maître qui tantôt l'admettoit à sa table & l'enivroit des vins exquis du royaume de Grenade, & tantôt l'occupoit au service le plus dur de son palais.

Un jour il l'entraîna dans l'intérieur de ses appartemens où étoient renfermées ses esclaves malheureuses. C'étoit là que

---

\* *Arimane* étoit le dieu du mal, *Oromaze* étoit le nom du principe opposé.



Zehra , jeune & charmante Grecque, victime de l'insensé Zerneb , méditoit secrètement ou de mourir ou de se voir en liberté.

Zerneb, par une de ses fantaisies inconcevables , avoit exigé que cette esclave à laquelle dans ses momens de transports il donnoit quelquefois le nom de *Maïssamai*, c'est à dire, rosée du matin, s'exercât à jouer de ce bruiant instrument qui accompagne & qui règle la marche des soldats , & Zehra étoit devenue , malgré elle , un des meilleurs tambours de toutes les Espagnes.

Ce fut à Zehra principalement que Zerneb voulut présenter Almonzir , dont il lui avoit plus d'une fois vanté le talent. Celui-ci frémissait de la nouvelle faveur que lui faisoit son maître , parce qu'il étoit presque sûr qu'elle seroit suivie de quelque nouvelle dureté. Il s'occupoit sur-tout du danger qu'il alloit courir , si dans ses extravagances trop fréquentes , Zerneb le soupçonnoit d'avoir jetté sur quelqu'une de ses esclaves des regards trop curieux.

Plein de cette dernière idée , & suivant son maître qui le conduisoit , il se promit de faire si peu d'attention à ce qu'il

alloit voir , que les couleuvres même de la jalousie se laisseroient aller au sommeil sur sa contenance indifférente.

En effet à peine jetta-t-il les yeux sur la belle Zehra , & prenant sa flûte à l'ordre de Zerneb , il joua de son mieux tous les airs gais qu'il se rappelloit , & se garda bien de moduler aucun des airs tendres & passionnés qu'il jouoit ordinairement avec le plus de succès , mais dont le choix auroit pû être mal interprété par le cruel Sarrafin.

Zerneb , indécemment couché sur des piles de couffin , & tenant sur sa poitrine la tête de son esclave favorite qu'il regardoit par intervalles avec des yeux qui auroient aussi-bien exprimé la grosse stupidité qui admire, que la tendresse , lui dit qu'il falloit qu'elle marquât sa reconnoissance pour Almonzir , en lui faisant entendre l'instrument qui la rendoit si aimable à ses regards : il appelle un eunuque noir , & lui fait apporter le tambour de Zehra.

La belle Circassienne oublia sans doute combien il étoit dangereux de refuser quelque chose à Zerneb ; ses premières excuses firent faire au Sarrafin la plus hideuse grimace. Point de résistance, lui

## 22 MERCURE DE FRANCE.

dit-il, en lui mettant les baguettes à la main : cependant Zehra continuant à se défendre encore, il la repousse en furieux, se lève avec précipitation & cherche ses armes qu'il avoit quittées.

Zehra, effraïée, veut se jeter dans les bras d'Almonzir qui, lui-même tremblant de peur, se débarrasse d'elle avec effort & se sauve en fermant la porte après lui, sans réfléchir qu'il laisse la plus belle des esclaves en proie à l'instant de rage dont Zerneb est possédé.

Heureusement l'eunuque avoit placé le sabre de Zerneb dans un autre appartement ; & Zehra qui, sans peine, auroit vu terminer ses tristes jours, en fut quitte pour se voir arracher cruellement une partie des plus beaux cheveux du monde. Plus sensible encore à la grossière inhumanité du joueur de flûte dont elle avoit en vain réclamé le secours, qu'à la barbarie d'un maître qu'elle étoit déterminée de quitter.

Revenu de l'accès de férocity qu'avoit supporté l'infortunée Zehra, le Sarrafin ne vit Almonzir que pour lui reprocher de l'avoir abandonné à sa fureur & de n'avoir pas sauvé son esclave d'un premier mouvement dont il n'avoit pas été le maî-

tre. *Si malheureusement mes armes m'étoient tombées sous la main, lui dit-il, c'en étoit fait de Zehra. Mais toi, lâche, continuait-il en lui prenant la gorge de ses doigts, par combien de supplices je t'aurois fait payer sa mort ! Périissent tous les jongleurs de l'Europe pour ma belle maissamai !*

Cependant Zehra avoit préparé depuis long tems les moyens qui devoient l'arracher au sort d'appartenir à Zerneb. Le prétexte d'amuser quelquefois ce tyran domestique avoit introduit dans le harem divers habits de soldats qui avoient servi à des déguisemens inventés par elle pour occuper l'insipide oisiveté de ce maître insoutenable.

L'appartement de notre jeune Grecque donnoit sur une petite plaine où passoit en liberté un des éléphans de Zerneb. L'esclave adroite l'avoit accoutumé à venir la nuit à sa voix au bas de sa fenêtre, & à s'élever jusqu'à elle pour y prendre avec sa trompe les alimens choisis qu'elle avoit soin de lui conserver.

L'industriel animal avoit lui même, au bas du balcon de Zehra, élevé une espèce de terre qui lui faisoit recevoir commodément tout ce qu'on lui offroit. Ce

## 24 MERCURE DE FRANCE.

fut quelques jours après la scène de brutalité dont nous venons de parler que, déguisée en soldat Espagnol, son tambour sur le dos, les sourcils peints & une moustache artistement appliquée sur le visage, la jeune esclave osa se placer sur la trompe de l'éléphant qui, paroissant deviner son dessein, la descendit doucement, & la plaça sur son dos.

A peine se vit elle hors du harem fatal qu'elle conduisit de la voix & de la main le docile éléphant sur les bords du Guadalquivir \*, où elle abandonna son libérateur pour profiter d'une barque qui l'éloigna bientôt du séjour qu'habitoit le plus féroce des amans.

Zerneb, instruit le lendemain de la fuite de sa chère *Maißamai*, ne put contenir sa rage; malheur à tous ceux qui s'approchèrent de lui; le sang couloit de toutes parts dans son palais, & le flûteur Almonzir, instruit du danger qu'il couroit, par les cris de ceux que poursuivoit cet enragé, ne balança plus à sacrifier à sa sûreté les petits avantages dont il jouissoit par intervalles chez le riche Sarrafin.

---

\* Guadalquivir. Le *Batis*, grand fleuve d'Espagne qui va se perdre dans le golfe de Cadix.

Ce fut à Cordoue, sous les murs du sérail d'Abdoultaman qui y regnoit alors, qu'il se retira. Déjà la nuit enveloppoit de ses crêpes les champs de l'air raffraichi, & sans se douter à quoi sa flûte pourroit lui devenir utile en cet endroit, il se mit à en jouer du mieux qu'il lui fut possible.

Le Calife en ce moment étoit avec quelques esclaves sur un de ses balcons ; A peine Almonzir eût-il joué quatre ou cinq des plus beaux airs qu'il savoit, qu'on vint, de la part du Prince, le féliciter, & lui demander s'il vouloir s'attacher à sa hauteffe, qui avoit, disoit-on, la sensibilité la plus grande pour tous les arts. Il ne se fit pas prier, & le plaisir qu'il procura à son nouveau maître, fut pour lui, en peu de tems, la source d'une fortune aussi rapide que considérable.

O vous dont les talens moins frivoles sont destinés à l'instruction des hommes ! vous ne parlez point à leurs sens, vous n'excitez pas chez eux ces mouvemens rapides d'une magnificence libérale. S'ils vous favorisent d'un regard, ce n'est pas même la reconnoissance qui les y porte ; c'est au plus la honte de vous avoir tout-à-fait méconnus qu'ils redoutent.

B

## 26 MERCURE DE FRANCE.

Sages émules de Lokman, que cherchez-vous dans les cours ? Le bostangi qui préside aux jardins du maître, y fait-il croître les plantes utiles, les végétaux nourrissans ? Le stérile arbuste, docile à la main qui le façonne & qui le plie dans tous les sens, voilà ce qu'il préfère. Mais revenons au flûteur Almonzir comblé de biens & qui dans l'illusion qui les suit, regarde son évaison comme l'époque la plus brillante & la plus heureuse de sa vie.

Abdoulraman, VIII<sup>e</sup> Calife de la famille des Ommiades en Espagne, & qui le premier avoit pris la qualité d'*Emir Almouménin* avoit éminemment toutes les grandes qualités d'un Prince ; il étoit riche, guerrier & voluptueux, c'en étoit assez pour rendre inépuisables les éloges dont on l'accabloit à sa cour. Almonzir avoit eu le bonheur de l'amuser, & pour obtenir tout il n'avoit eu qu'à désirer. On le vit honoré d'une place auprès du Prince, propriétaire de vingt esclaves choisies, & d'une maison superbe pour l'entretien de laquelle l'Emir se fit un jeu de lui abandonner des fonds destinés d'abord à réparer les pertes qu'il avoit faites.

Les Rois de Léon & de Navarre avoient

enlevé à ce Calife plusieurs places qu'il entreprit de faire rentrer dans son domaine. Almonzir, son nouveau favori, voulut en vain le retenir ; il aimoit la gloire & partit. Vainqueur à la bataille *du Val de Jouguera*, \* il revint triomphant dans sa capitale , chargé de butin & environné d'esclaves enchaînés qu'il avoit pris de sa propre main à cette journée fameuse.

Almonzir, qui avoit mis en chants toutes les fadeurs des petits versificateurs de Cordoue, ne vit dans ce triomphe de son maître qu'une espérance de lui devenir plus cher encore ; mais le souffle du vent des décrets d'en haut alloit tourmenter la nacelle d'Almonzir qui devoit trouver dans ce même triomphe le terme du bonheur passager dont il s'enivroit.

Avant de décider du sort de ses prisonniers , l'Emir voulut qu'ils fussent mis nus en sa présence , afin de s'assurer s'il n'en étoit pas quelqu'un parmi eux qui jadis eût vécu sous la loi du prophète.

Déjà plusieurs avoient été scrupuleusement examinés , lorsque celui des prisonniers qui devoit être déshabillé , & qu'on croioit un simple tambour , repoussa vi-

---

\* Au pied des Pyrénées.



## 28 MERCURE DE FRANCE;

vement la main des ministres de cette visite religieuse. Abdoulraman s'en étonne, il s'approche de cet esclave rétif qui, sans lui dire un mot, laisse tomber de faux sourcils, une barbe fausse, & lui découvre un sein où l'albâtre, la rose & la perfection des formes se disputoient l'avantage.

Le Calife stupéfait & plus sensible qu'un autre à cette espèce de spectacle, jette aussi-tôt un voile sur ce sein ravissant, fait éloigner d'un coup-d'œil & d'un geste tous les témoins de cette scène, porte les yeux sur tous les traits de l'esclave; les trouve enchanteurs, tombe à ses pieds; lui jure par *la plume divine*, \* qu'il n'a rien vu d'égal à sa beauté & qu'elle va devenir le prix le plus doux de sa victoire.

Zehra (car c'étoit elle-même) ne laisse pas long-tems l'Emir à ses genoux. Elle lui conta l'histoire de son travestissement, le bonheur qu'elle avoit eu depuis sa fuite de n'être point reconnue pour ce qu'elle étoit & la préférence qu'elle avoit donnée à l'état misérable de tambour auquel les circonstances l'avoient réduite, sur le

---

\* Serment de Mahomet. Voy. le chap. 68 de l'alcoran, qui a pour titre *la plume*.

fatal honneur de plaire quelques instans à un tyran plus vain de la soumission de ses esclaves que reconnoissant de leur sensibilité.

Ah ! ne redoutez point avec moi cette injure , s'écria le Calife passionné , suivez moi , Zehra , dans mon sérail , venez - y donner des loix à vos compagnes jalouses , à mes sujets , à moi - même. Venez reprendre des habits qui ne déparent point vos graces ; venez , Abderame \* apprendra à l'Univers comme on doit vous aimer.

Ce sentiment de la liberté auquel Zehra paroissoit avoir immolé les avantages de sa figure , n'avoit point encore jeté d'assez profondes racines dans son cœur , il ne tint point contre le tendre enthousiasme du Calife. Elle étoit femme , on lui promettoit l'empire & celui qui lui en faisoit la promesse étoit aimable & vaillant.

Commandeur des Fidèles , \*\* lui dit Zehra , songez-vous à ce que vous m'offrez , à ce que je suis ? Votre esclave sou-

\* C'est ainsi qu'on appelloit aussi le Calife.

\*\* C'est ce que signifioit le titre d'*Emir Al-moumenin* , qu'avoit pris Abdoulraman.

mise eut pour tout bien un jardin peut-être assez riant; la rose la plus fraîche y brilloit de son premier éclat, un vent cruel en détruisit le charme; & vous voulez qu'avec un si triste héritage... Ah, Zehra ! interrompit Abderame, le doux zéphir de l'amour y rappellera le printemps... Oui, je donneroîs tous mes trésors pour cet héritage; l'instant qui m'en verra possesseur sera le plus heureux de ma vie.

Abdérame étoit si pressant, si enflammé, il avoit l'air si vrai qu'il fallut bien se rendre, & Zehra ne disputa plus avec lui que sur les douceurs de la reconnoissance.

Chaque jour augmentoit le crédit de la nouvelle Sultanne. Almonzir l'avoit reconnue & devoit en être la première victime. Dès qu'elle l'eut apperçu au nombre des favoris du Calife, elle forma le dessein de se venger de la lâcheté avec laquelle il l'avoit abandonnée à la fureur de Zerneb.

L'emploi qu'il exerçoit lui fut d'abord ôté. Quelques jours après Zehra se fit donner sa maison & tous ses autres biens, il fut même chassé du palais d'Abderame; enfin, retombé dans sa première indigen-

ce, il éprouva que l'échançon de la destinée n'avoit versé de l'ambroisie que sur les bords du vase qu'elle lui avoit présenté, & qu'au fond il avoit prodigué le suc amer de la coloquinte.

Convaincu que la faveur des cours ressembloit à ces phénomènes d'un moment, dont la lumière & les feux se dissipent & s'évaporent dans leur course ; il redevint aussi pauvre qu'il l'avoit été lorsqu'il gardoit les troupeaux dans les plaines de Cordoue, & pour redevenir aussi tranquille, aussi content qu'un mortel puisse desirer de l'être, il n'eut qu'à reprendre son premier métier ; tandis que Zehra, toujours adorée du plus amoureux & du plus magnifique des Princes, vit bâtir une nouvelle & superbe ville à laquelle on donna son nom, \* pour perpétuer dans la mémoire des hommes & la tendresse d'Abdoulraman & la félicité de la belle & vindicative Zehra.

Si parmi les lecteurs de ce conte il se trouve quelque savant instruit de nos étymologies, on le prie d'examiner si ce n'est

---

\* La ville de Zehra, à trois mille de Cordoue, ne subsiste plus.

pas delà que dérive notre ancien proverbe :  
*Ce qui vient de la flûte retourne au tambour.*

*Par M. Bret.*

*ÉPÎTRE d'une Demoiselle de quinze ans,  
 au Public , pour lui annoncer le triom-  
 phe du sentiment ; roman fait par elle.*

**T**OI , dont le savant & le sage  
 Jaloux de plaire à la postérité,  
 Briguent à l'envi le suffrage  
 Qui seul conduit à l'immortalité ;  
 De quel œil verras-tu , Public inexorable ,  
 Une fille auteur à quinze ans ,  
 De ton tribunal redoutable  
 Grossir la foule des cliens ?  
 Pardonne un orgueil téméraire  
 Excité par l'appât de ce nom séduisant ;  
 Et déride ton front sévère  
 Pour ne te montrer qu'indulgent.  
 Un goût prématuré , le feu de la jeunesse ,  
 La haine de l'ennui , je ne sai quel penchant  
 Fit couler dans mon cœur cette flatteuse ivresse,  
 Je m'y livrai presque en naissant.  
 J'arrangeai quelques vers d'abord sans harmo-  
 nie :

Dans ma retraite, osant m'en applaudir,  
Souvent ma vanité prenoit pour du génie  
Ce qui n'étoit que l'effet du loisir.  
Ce goût s'accrût, j'en fis usage ;  
La verdure des fleurs, une amie, un oiseau,  
Fournissoient des sujets à ma muse volage  
Qui se plaisoit au badinage,  
Et béguyant dans son berceau,  
Je jouois chaque jour sur un objet nouveau.  
Mes vers, enfans de la saillie,  
Des règles s'écartoient par fois ;  
Mais bientôt de la poésie  
J'appris à respecter les loix.  
Alors sur divers tons ayant monté ma lyre,  
Je fis quelques essais, on daigna m'y sourire,  
Et mon amour-propre flatté  
Ne laissa plus de digue à ma témérité.  
Semblable à maint auteur critique  
Qui, du fond de son galeras,  
Discute en profond politique,  
Les intérêts des Potentats ;  
Loin du monde & de ses intrigues  
J'osai peindre l'amour, ses complots & ses br-  
gues,  
Connoissant à peine son nom.  
De ce roman la naïve innocence,  
Dans un cercle d'amis acquit quelque renom.  
Formé sans art, dépourvû d'éloquence,

B v

## 34 MERCURE DE FRANCE.

Le style eut pour seul ornement  
Le coloris du sentiment.  
Tel fut de ces amis l'unanime suffrage ,  
Soit que le bon goût l'ait dicté ,  
Soit qu'il ne soit qu'un simple hommage  
Que mon sexe m'a mérité.  
L'orgueil , à cet écrit , me fait trouver des char-  
mes.

Me déroband aux soucis , aux alarmes  
Que traînent à leur char tes fragiles faveurs ,  
Il m'engage à voler au faite des honneurs.  
J'obéis à sa voix , j'entre dans la carrière ,  
Des risques que je cours je franchis la barrière.  
Pardonne mon audace en faveur du motif ;  
C'est l'écueil des talens qu'un esprit trop craintif.  
Le péril doit frayer le chemin de la gloire ,  
C'est par lui qu'on arrive au temple de mémoire.

---

*VERS écrits sur un papier qui enveloppoit  
un liard donné à une jeune Quêteuse.*

**J**E ne donne qu'un liard , mais mon œuvre est  
très-bonne ;  
Quêteuse , ce propos peut-être vous étonné ;  
Ecoutez donc sur quoi je fonde mes motifs :  
Je devrois recevoir , au contraire je donne.  
Car pour qui quêtez-vous ? Est-ce pour les cap-  
tifs ?

De tous les malheureux qui sont chargés de chaînes ,

En est-il qui voulût changer avec les miennes ?

Dites-moi , quête - t - on pour les pauvres hon-  
teux ?

Je suis , pour mes péchés , de la catégorie

De ceux qui n'osent point s'avouer malheureux ,

Et je suis déchiré par mon sort rigoureux ,

Sans oser demander au tyran de ma vie

La plus mince faveur qui pût me rendre heureux ,

Quêtez vous seulement pour ces coquins pouil-  
leux ,

Ces chevaliers errants dont la troupe aguerrie

Quelque fois pour deux liards se prend par les  
cheveux ?

J'ai l'honneur d'être encor de cette confrerie :

Être sans cœur , c'est être un véritable gueux.

*Par M. de L. B. de V. , Mousquetaire.*

*V E R S à Madame \* \* .*

**J**ALOUSE contre vous , trop aimable Baronne ,

Deux Dames disputoient sur votre qualité ;

Mais tirez , croiez-moi , bien plus de vanité

De celle qu'à nos yeux le tendre amour vous  
donne.

Cythère est votre baronne ;

B vj



Tous les amours sont vos sujets,  
 Vos titres les plus parfaits  
 Sont d'être jeune & jolie.

---

*L' H O M M E. Apologue.*

C'EST un bel apologue que cette ancienne fable du premier homme, qui étoit destiné d'abord à vivre vingt ans tout au plus : ce qui se réduisoit à cinq ans, en évaluant une vie avec une autre. L'Homme étoit désespéré ; il avoit auprès de lui une chenille, un papillon, un paon, un cheval, un renard & un singe.

Prolonge ma vie, dit-il à *Jupiter* ; je vaudrais mieux que tous ces animaux là : il est juste que moi & mes enfans nous vivions très-long-tems, pour commander à toutes les bêtes. Volontiers, dit *Jupiter*, mais je n'ai qu'un certain nombre de jours à partager entre tous les êtres à qui j'ai accordé la vie. Je ne puis te donner qu'en retranchant aux autres ; car ne t'imagines pas, parce que je suis *Jupiter*, que je sois infini & tout puissant. J'ai ma nature & ma mesure. Ça, je veux bien t'accorder quelques années de plus, en les

Orant à ces six animaux dont tu es jaloux, à condition que tu auras successivement leurs manières d'être. L'homme sera d'abord chenille, en se traînant, comme elle, dans sa première enfance. Il aura jusqu'à quinze ans la légèreté d'un papillon; dans sa jeunesse la vanité d'un paon. Il faudra, dans l'âge viril, qu'il subisse autant de travaux que le cheval. Vers les cinquante ans, il aura les ruses du renard; & dans sa vieillesse, il sera laid & ridicule comme un singe. C'est assez là en général le destin de l'homme.

Remarquez encore que, malgré les bontés de Jupiter, cet animal, toute compensation faite, n'ayant que vingt-deux à vingt-trois ans à vivre tout au plus, en prenant le genre humain en général, il en faut ôter le tiers pour le tems du sommeil, pendant lequel on est mort; reste à quinze ans, ou environ; de ces quinze retranchons au moins huit pour la première enfance, qui est, comme on l'a dit, le vestibule de la vie; le produit net sera sept ans; de ces sept ans la moitié, au moins, se consume dans les douleurs de toute espèce; pose trois ans & demi pour travailler, s'ennuyer & pour avoir un peu de satisfaction: & que de gens n'en ont

38 MERCURE DE FRANCE.

point du tout ! Eh bien , pauvre animal ;  
feras-tu encore le fier ?

*Par M. de V.*

---

*L'ESPÉRANCE EN DIEU ; à M. de  
Rom \* \*. Ode tirée du Pseaume cxxix.  
De profundis clamavi , &c.*

Du sein ténébreux des abymes,  
Effraïé des remords qui déchirent mon cœur,  
Courbé sous le poids de mes crimes,  
J'élève en gémissant ma voix vers le Seigneur.

Grand Dieu ! que mes pleurs te fléchissent !  
Ne ferme point l'oreille à mes tristes accens ;  
Que tes entrailles s'attendrissent !  
Rends la paix à mon ame & le calme à mes sens.

Si dans ta balance sévère  
Tu pèses le fardeau de mon iniquité ,  
Tu me dois toute ta colère ,  
Et je lis mon arrêt sur ton front irrité.

Mais n'écoute que ta clémence ;  
Au pied de tes autels , mon unique recours ,  
J'irai , rempli de confiance ,  
De ta miséricorde attendre le secours.

Ta promesse n'est point frivole ,  
 Tu l'as juré , non , rien ne peut la révoquer ;  
 Ton nom . . . j'atteste ta parole ,  
 Ton Nom me sauvera , j'oserai l'invoquer.

Tels , dans les fers de Babilone ,  
 Les enfans d'Israël asservis à sa loi ,  
 Quand l'Univers les abandonne ,  
 N'ont d'autre protecteur , d'autre asyle que toi.

Aux premiers feux que le jour lance ,  
 L'espoir qui les soutient éclatte dans leurs yeux ;  
 La nuit dans les bras du silence ,  
 L'espérance repose & sommeille avec eux.

Du repentir , tristes victimes ,  
 Leurs larmes t'imploroient , ils invoquoient ton  
 Nom ;

Ta justice oubliâ leurs crimes ,  
 Et ru les ramenas dans les murs de Sion.

*Par M. D. B. , Capitaine de grenadiers  
 au régiment de Touraine.*

*VERS adressés à Madame la Marquise  
de L. . . . ., le premier jour de l'an.*

**E**N expressions peu nouvelles,  
Je vous rends chaque année un hommage nou-  
veau.

Sans finir le portrait , j'émousse mon pinceau ;  
L'art ne peut égaler vos graces naturelles.  
Vous les multipliez ; vous faites encor mieux ,  
Vous captivez l'esprit en séduisant les yeux.  
On s'empresse à vous voir , on aime à vous enten-  
dre ;

Mais pour vous détailler on manque de loisir.  
Chacun se trouve pris , sans savoir où se prendre :  
C'est l'éclair qui nous frappe & qu'on ne peut  
saisir.

Apelle , en pareil cas , eût abdiqué l'ouvrage ,  
Et je ne ferai point ce qu'il n'auroit pas fait ;  
Ou dispensez-moi de l'hommage ,  
Ou donnez-moi votre secret.

*Par M. de la Dixmerie.*

---

---

*VERS pour être placés au bas du Portrait  
de M. le Maréchal Duc de Brissac,  
Gouverneur de Paris, &c.*

**C**COURTISAN véridique & guerrier intrépide;  
Homme d'état, homme de bien;  
**B**RISSAC, toujours fidèle à l'honneur qui le  
guide,  
Sait combattre en héros & vivre en citoyen.

*Par le même.*

---

---

*A Mademoiselle de S\*\*\*, en lui en-  
voyant une branche de cèdre, le jour de  
sa fête.*

**D**EPUIS que le Parnasse adore  
Vos galantes chansons, vos yeux faits pour  
l'amour,  
Les fragiles présens de Flore  
Vous furent offerts tour-à-tour.  
Favorite de Calliope,  
Un bouquet immortel manquoit à vos attraits,  
Et du cèdre jusqu'à l'hissope  
Vous connoîtrez tout désormais.

## 42 MERCURE DE FRANCE.

Des forêts du Liban l'orgueilleuse parure,

Est digne de vous embellir ;

Les merveilles de la nature

Des bouts de l'Univers doivent se réunir.

*Par M. de la Louptiere.*

---

### DESCRIPTION géographique du Royaume de Poësie. (1)

**LA Poësie** est un royaume fort étendu & fort peuplé. Il est borné à l'Est par l'*Eloquence* ; au Sud, par la *Peinture* & la *Sculpture* ; à l'Ouest, par la *Musique* ; les Côtes du Nord sont baignées par l'Océan de l'*Etudition*.

Il se divise comme bien d'autres, en *haut & bas pays*. La *haute Poësie* est habitée par une sorte de personnages graves, à l'air important, à la mine refrognée, dont le langage comparé à celui des autres provinces, est comme l'Espagnol (2) par rapport au françois. Les hommes y

---

(1) Traduction de l'anglois.

(2) L'original porte, *comme le Galois par rapport à l'Anglois*.

sont pour l'ordinaire héros de profession. C'est une bagatelle pour eux que de pourfendre en deux, d'un seul coup, un géant armé de pied en cap. Pour les femmes, le soleil lui-même ne mérite pas d'être comparé à la plus laide d'entre elles. Les chevaux de cette contrée courent plus vite que le vent, & les arbres portent leurs têtes jusques dans les nuës.

La capitale de cette province s'appelle *Poëme épique*. Elle est bâtie dans un terrain sablonneux & ingrat que peu de gens ont essayé de cultiver. On prétend que cette ville est plus grande que Ninive. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les voyageurs qui en ont voulu parcouru toutes les dimensions se sont lassés avant que d'arriver jusqu'au bout.

Les habitans, & en général ceux de tout le royaume, ne sont pas extrêmement scrupuleux sur la vérité de ce qu'ils rapportent. Ils entretiennent un étranger de contes faits à plaisir, qu'ils débitent fort sérieusement & d'une manière assez intéressante. Ils ont un grand soin de conduire les curieux à l'antique Mausolée d'Homère, au tombeau de Virgile & au monument érigé en dernier lieu à la mémoire de Télémaque.



#### 44 MERCURE DE FRANCE.

Ce qu'il y a de désagréable dans cette ville, ce sont les querelles, les défis, les combats & les massacres qu'on rencontre à chaque pas; mais la tristesse que cette vue inspire se dissipe dès qu'on a mis le pied dans le grand fauxbourg, que l'on nomme *les Romans*. Il surpasse en étendue la ville elle-même. Le sang y est parfaitement beau, & toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe sont les plus accomplies que l'on puisse imaginer. Ils ont tous été grands voyageurs, & sont amans passionnés; tout leurs tems se passe dans des plaisirs & des fêtes continuelles, & ils ne permettent presque jamais qu'un étranger s'en retourne chez lui sans avoir assisté à cinq ou six mariages des plus brillans.

Des extrémités de ce fauxbourg, on découvre des montagnes fort hautes & fort escarpées, bordées de précipices de toutes parts. C'est la *Tragédie*, pays tout extraordinaire où l'on remarque sur-tout les ruines de quelques villes anciennes dont les restes sont encore beaux. Dès qu'on en approche, on se sent saisi d'une noire mélancolie, & les habitans deviennent cruels & sanguinaires au point que les femmes mêmes battent des mains à la

vue d'un misérable qu'on poignarde ou qui s'empoisonne lui-même. Il y avoit dans la même province un palais enchanté, nommé l'*Opéra*. Un Magicien Italien l'avoit construit de manière qu'il pouvoit se transporter dans tout l'Univers; mais le tems & divers accidens en ayant défiguré l'architecture & affoibli la garnison, on dit qu'il vient d'être emporté par un parti de troupes légères sorties du *Burlesque*, province sur les confins de la *basse Poésie*; ces conquérans ont changé le nom de la place en celui d'*Opéra comique*.

Non loin de ce château, dans un emplacement des plus favorables, s'élève l'ancienne cité de *Comédie*. Un goût naturel pour la peinture est généralement répandu dans cette ville agréable; il est fâcheux qu'on se serve quelque fois de ce talent, pour peindre des objets dangereux d'une façon séduisante. Chacun des habitans s'amuse volontiers des sottises de son voisin, sans trop s'embarasser s'il n'apprête point à rire lui-même; avec cela ce sont gens dont la morale n'est point si mauvaise.

La ville est partagée en cinq quartiers; à l'entrée de chacun i'on est reçu par une

## 46 MERCURE DE FRANCE.

bande de musiciens, & quelque fois de danseurs. L'abord de la place est défendu par une citadelle nommée en langue du pays, le *Prologue*. (1) On vous arrête là avant que de vous laisser entrer dans la ville pour vous informer de ce qu'elle renferme de beau, & pour vous prier de vous y conduire poliment pendant le séjour que vous y ferez. Ces précautions sont destinées à tenir la place en sûreté contre les entreprises des *Critiques*, nation rusée & méchante, toujours en guerre avec la *Poësie*.

Sur le penchant d'une colline, une autre ville s'offre aux regards; c'est la *Tragi-Comédie*. On prétendoit en faire la rivale de celle dont nous venons de parler; mais quoique des personnes du plus haut rang eussent formé ce projet, il n'a cependant pas réussi.

La haute & basse Poësies sont séparées par les vastes Solitudes du bon Sens, espèce de désert où l'on ne trouve ni bourg, ni hameau, mais seulement quelques cabanes dispersées dans la plaine. C'est au reste le plus beau paysage du royaume.

---

(1) Les pièces angloises ont un prologue aussi bien qu'un épilogue.

me ; il produit en abondance toutes les choses nécessaires à la vie. La disette d'habitans dans cette riche contrée vient d'abord de ce que les chemins en sont serrés & scabreux , ensuite de la difficulté de trouver des guides.

D'ailleurs cette province est presque environnée de toutes parts de celle de l'*Esprit faux* , dont le peuple léger s'amuse à courir après de jolis riens & de brillantes chimères , on s'endort entre les bras de la volupté , de façon que peu de gens veulent en sortir & prendre la peine de s'engager dans les solitudes voisines. La capitale de cette dangereuse province se nomme *Elégie*. Elle est environnée d'autres & de ruisseaux , de rochers & de bois où les solitaires habitans se promènent sans cesse. Ils en font les confidens de leurs amours , & craignent si fort d'en être trahis , qu'ils les conjurent de garder un silence que les pauvres rochers n'avoient garde de rompre.

Le royaume de *Poésie* est arrosé par deux rivières , *la Rime* & *la Raison*. Celle-ci coule toute entière dans les solitudes du bon sens , delà vient qu'elle est si peu fréquentée. L'autre sort du pied de la montagne de *Réverie*. Un château conf-

## 48 MERCURE DE FRANCE.

truit sur les bords, avec beaucoup d'élégance, arrête nombre de voyageurs; on le nomme *Frivolité*.

La province que nous venons de décrire est bordée par la vaste forêt de *Stupidité*, dont les arbres sont si serrés, si touffus & si embarrassés les uns dans les autres, que les rayons du soleil n'ont jamais pu les pénétrer. Elle est si ancienne que les hommes se font un point de religion de toucher à aucun de ses arbres.

Sur ses confins est l'*Imitation*, province qui n'est que trop étendue, puisqu'elle est entièrement stérile; aussi ses habitans font-ils d'une extrême pauvreté: ils gagnent leur vie à glaner dans les champs voisins, & cela sans en témoigner beaucoup de reconnoissance.

*La Poésie* est extrêmement froide du côté du Nord; elle est habitée par des hommes de petite taille, pédans & affectés au point que si vous les écourez, ils ne vous parleront qu'en latin, & feront rouler la conversation pendant une heure sur un terme ou sur une pensée retournée en cent façons. C'est-là que se trouvent les petites villes d'*Anagramme*, d'*Acrostiche*, de *Charade*, & quelques autres qui ne valent pas la peine d'être vues.

vues. La seule chose remarquable dans cette province , c'est qu'on n'y rencontre pas un habitant âgé ; tous meurent fort jeunes.

Le royaume est borné de ce côté-là par l'Océan dont nous avons parlé. A quelque distance des côtes, on trouve l'*Isle des Satyres* qui dépend du royaume de *Poësie*. La mer dont cette isle est environnée abonde en sels extrêmement âcres & piquants ; c'est peut-être une des causes qui rend les Insulaires si bilieux , & leur humeur si aigre & si mordante. Il est cependant une ville où le caractère est meilleur. Du tems que cette isle étoit sous la domination des Romains, cette ville fut gouvernée par un certain *Juvenal*. Il y laissa après lui un goût du vrai & du bon qui n'est pas encore entièrement perdu.

Je pourrois encore vous parler de la presqu'ille d'*Epigramme* qui se termine en une pointe fort aigue. Je pourrois vous apprendre que la cour avoit dessein de faire construire sur un promontoire voisin un château nommé *Laureat* (1).

Voici la commission dont ce comman-

(1) Il y a eu long-tems en Angleterre un poëte Laureat ou couronné.

## 50 MERCURE DE FRANCE.

dant auroit été chargé. On voit sans cesser flotter sur les eaux quantité de petits morceaux détachés de divers endroits, & qui étant la légèreté même, sont emportés çà & là, & menacent quelquefois les côtes du *Bon Sens*. Il s'agissoit d'empêcher tous ces *Sonnets*, *Madrigaux*, *Chansons*, d'aborder sur les côtes. Mais après de nouvelles réflexions, on a jugé qu'il n'y avoit pas grand danger qu'ils y arrivassent jamais. (1)

---

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du volume du mois de Février 1772, est la *Toile* ; celui de la seconde est la *Cloche*. Le mot du premier logogryphe est *Poulin*, dans lequel se trouvent *pou* & *lin* ; celui du second est *Poisson*, où se trouvent *pois* & *son* ; celui du troisième est *Cordon*, où se trouvent *cor*, *roc*, *or* & *don*.

---

(1) Angl. vuide.

## É N I G M E

**Q**UOIQUE je sois dans l'élévation ,  
 Je ne suis pas de noble extraction ;  
 Je rends souvent un louable service ;  
 J'invite au plus sublime emploi.

Quand on m'entend exercer mon office ,  
 Ciel ! que de fainéans murmurent contre moi.  
 Je vais à droite , à gauche , & je reste à ma place ;  
 Sans égard pour les grands , j'interromps leur  
 repos.

Vous , qui portez soutane , écoutez-moi de gra-  
 ce ,  
 Je le mérite mieux que le dieu des pavots.

*Par M. Bouvet , à Gisors.*

## A U T R E.

**O**UVRAGE d'une main habile ,  
 Je vis tant qu'on prend soin de moi ;  
 Et même je deviens utile  
 A faire souvenir de toi.

Lecteur , en vivant je fais vivre  
 Quiconque à ma naissance a prêté son secours :

C ij



## 52 MERCURE DE FRANCE.

S'il meurt ; c'est mon triomphe : on veut m'avoir  
toujours ;

Chacun de maint regard se plaît à me poursui-  
vre :

Qu'une belle en pleurant me fixe d'un œil doux ;

Sans doute , c'est parce que je sçai plaire :

Oui , mais qui n'en seroit jaloux ?

Elle me voit , pour n'aimer que mon frère.

*Par M. de la Vente , peintre , de Vire.*

---

## A U T R E.

**J**e nais toujours parmi de pauvres malheureux

Réduits à travailler en des lieux ténébreux :

Dès mes premiers instans j'éprouve leur misère ;

Puisque je suis contraint d'abandonner mon père ;

D'aller dans la maison d'un cruel étranger

Qui , sans pitié , me fait coucher dans son ver-  
ger ;

Non pour servir de garde à la poire , à la pomme ,

Mais perdre la couleur que Phœbus donne à  
l'homme.

Comme enfant des humains je chéris les plaisirs,  
 Et j'aime à folâtrer avec les doux zéphirs.  
 Lorsque j'ai le malheur de tomber dans la fange,  
 On m'en punit soudain d'une manière étrange ;  
 Une femme bientôt , comme un rygre en cour-

roux ,

Me traîne à la rivière en m'y rouant de coups ,  
 Elle porte en suite en son maudit ménage ,  
 Où je reçois encor cent preuves de sa rage.  
 Car je suis maltraité , déchiré par morceaux  
 Et forcé de servir même aux plus vils travaux.  
 Malgré ce traitement & tant de barbarie ,  
 Je lui suis attaché tout le tems de ma vie ;  
 Quand je suis accablé du poids de mes vieux ans ,  
 Je renaiss pour servir d'interprète aux amans.

*Par M. Rigolot , Contrôleur des Fermes  
 du Roi , à Etampes.*

LOGOGYPHE.

**J**E sers à la moitié du monde.  
 J'étois fort peu connu sous l'ancienne loi,  
 Et chez nombre de gens de piété profonde.  
 Je fais même encor sans emploi.  
 Six pieds forment mon existence.  
 En les décomposant j'offre un ministre en France ;  
 Le plus brillant métal , le titre le plus beau ;  
 La nymphe qui devint l'amante d'un taureau ;  
 Un élément subtil , une plante fertile ;  
 Une conjonction par qui tout est facile ;  
 Le plus leste escadron des suivans de l'amour ;  
 La plus sombre moitié du jour ;  
 Ce qui sert à former notre dernier asyle ;  
 Ce qu'il est bon d'avoir à plus d'un jeu ;  
 Ce que les chiens ne chérissent pas peu.  
 Je pourrois , cher lecteur , t'en dire davantage ;  
 Mais à ces traits reconnois-moi ,  
 Ou bien , pour me venger de toi ,  
 Je te couperai le visage.

*Par M. le François , ancien  
 Officier de Cavalerie.*

---

*A U T R E.*

**J**e règle de Thémis la balance & les poids,  
Et sans tête je chante & les Dieux & les Rois.

*Par un Invalide de la Garnison  
du Château de Dax.*

---

*A U T R E.*

**M**es cinq pieds sont l'appui de la lepte vieill-  
lesse,

Et servent de maintien à l'aimable jeunesse;  
Le fer blesse mon pied, si l'or couvre mon chef,  
Un corps souple & pliant est tout mon relief.

Lecteur, décompose mon être,

Et vois dans le moment paroître

Un animal très-sot, un autre très-glouton,  
Dont les voix font au loin un affreux carillon:

De Marie aisément tu trouveras la mère,

Et de Caïphe aussi le fortuné beau-père,

Le cours de douze mois, & si ce n'est assez,

Une ville normande, abondante en procès.

*Par le même.*

C i v

---

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Epîtres sur la Vieillesse & sur la Vérité*, suivies de quelques pièces fugitives en vers & d'une comédie nouvelle en prose & en un acte, qui a pour titre, *le Mariage de Julie*, par M. Saurin, de l'Académie Française. A Paris, chez la Veuve Duchesne, rue St Jacques, au Temple du Goût.

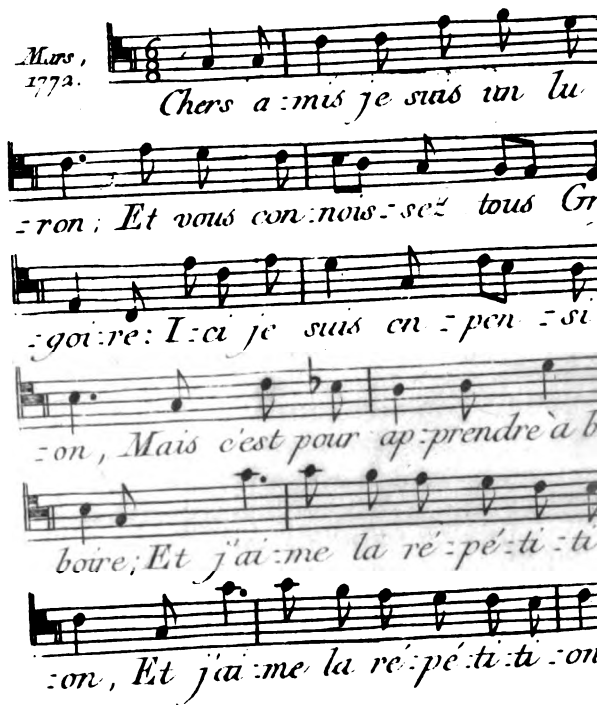
Ces deux Epîtres, l'une sur la Vieillesse & l'autre sur la Vérité, les principales pièces de ce recueil, avoient déjà subi le jugement de ce Public éclairé & choisi qui se rassemble ordinairement aux séances de l'Académie, & en avoient obtenu le suffrage. Les applaudissemens qu'elles reçurent alors ne seront pas démentis, du moins à ce que nous croyons, à la lecture réfléchie du cabinet. Le fonds en est attachant; il y a des sentimens, des idées, des images & beaucoup de vers très-bien faits. Quelques morceaux cités mettront nos lecteurs à portée d'en juger eux-mêmes. Car il n'appartient à personne de dicter son jugement comme

# La nouvelle Pension.

(Chanson Bacchique)

La musique est de M. Gr.

Mars,  
1772.



Chers a : mis je suis un lu  
 : ron ; Et vous con : nois : se z tous Gr  
 : goi : re : I : ci je suis en : pen : si  
 : on , Mais c'est pour ap : prendre à b  
 boire ; Et j'ai : me la ré : pé : ti : ti  
 : on , Et j'ai : me la ré : pé : ti : ti : on

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

un arrêt. Celui qui rend compte d'un ouvrage n'a comme un autre que sa voix, qui a plus ou moins d'autorité, selon qu'il paroît discuter mieux & se prévenir moins; & l'on peut remarquer que ceux qui prononcent d'un ton ridiculement absolu ce que le Public doit penser, sont ordinairement des juges sans conséquence, & qu'on laisse parler tout seuls.

Voyez, cher Ariston, la Vieillesse plaintive,  
Sur un bâton nouveau courbant ses foibles reins,  
Le tems qui sur sa tête amassa les chagrins,  
Hâte vers le tombeau sa démarche tardive.

À ses yeux obscurcis le Ciel paroît chargé,  
L'astre du jour en deuil, la nature en souffrance,  
Et du monde vieilli pleurant la décadence,  
Elle croit que tout change, elle seule a changé;

Que tout semble riant au matin de la vie !  
Des rayons de l'espoir la nature embellie  
Répand un jour si pur ! son éclat est si frais !  
La jeunesse ne voit que des êtres parfaits,  
Tout homme est un ami, toute femme est sincère;  
Tout poëte est divin & sur-tout point jaloux ;  
Mais par l'expérience éclairés malgré nous,  
Que nous perdons bientôt cette illusion chère !  
La défiance vient, conduite par le tems,

C v



## 58 MERCURE DE FRANCE.

Monstre aux pas incertains , à l'œil fixe , au teint  
blême ,  
Qui mêle un noir poison aux plus doux senti-  
mens ,  
Et verse dans nos cœurs , avec le froid des ans ,  
Le dégoût des humains & l'ennui de soi-même.

Ce portrait de la défiance nous paroît  
d'une couleur heureuse & poétique , & il  
contraste parfaitement avec celui de la  
jeunesse qui le précède & dont tous les  
traits nous semblent également vrais.  
Nous observerons seulement que le jeune  
homme dont parle l'auteur , pour qui  
tout poète est divin , apparemment ne  
fait pas des vers.

Je fais , cher Ariston , que l'orateur de Rome ,  
Qui réunit en lui Démosthène & Platon ,  
Qui sut parler , écrire & mourir en grand homme ,  
Dans un de ses écrits introduisant Caton ,  
Offre de la vicillesse une plus douce image.  
Qu'importe , (fait-il dire à ce grand personnage ,)  
Qu'importe mes amis , que la fille du tems  
Ait de son doigt d'airain sillonné mon visage ,  
Rendu mon corps débile & mes genoux trem-  
blans ,  
La raison se mûrit sous les rides de l'âge ,  
Et l'esprit affranchi du tumulte des sens ,

Goûte ce calme heureux , la volupté du sage.  
 Sans trop apprécier ce superbe langage ,  
 Je veux bien avouer qu'il fut dans tous les tems  
 Quelques mortels choisis dont la mâle vieillesse  
 Sait cultiver en paix les fruits de la sagesse.  
 Nous en connoissons un qui sublime & touchant ;  
 De la pourpre du Pinde embellit son couchant ;  
 Dociles à sa voix , tous les arts l'environnent ,  
 Et se jouant encore avec ses cheveux blancs ,  
 Les Muses à l'envi , les Graces le couronnent.  
 Tel fut Anacréon , tel Sophocle à cent ans.  
 Mais d'un bonheur si rare il est peu de modèles.  
 Les Muses trop souvent sont de l'humeur des belles ,  
 Et gardent leurs faveurs pour de jeunes amans.

Nous croyons que les connoisseurs seront contents du ton qui regne dans ces morceaux , à quelques négligences près. L'auteur finit par des regrets très touchans sur la mort d'un ami respectable M. de Trudaine. Telles sont, dit-il, les pertes de la vieillesse.

O ! quel illustre appui , quel ami j'ai perdu !  
 TRUDAINE , homme d'état , citoyen & vrai sage ,  
 L'inflexible équité , l'ordre fut ton partage.  
 Ton esprit lumineux éclairoit tes vertus ;  
 Des trésors du public plus que des tiens avare ;

C vj

## 60 MERCURE DE FRANCE.

Tu donnois à ton siècle un exemple bien rare ;  
Il le méritoit peu ; mais hélas ! tu n'es plus.  
Ma Muse , je le fais , ne peut rien pour ta gloire :  
Mais dans ces foibles vers arrosés de mes pleurs ,  
Sur ta tombe permets que je jette des fleurs ;  
Tes bienfaits , tes bontés vivent dans ma mémoire.

O TRUDAINE ! l'Etat te retrouve en ton fils ;  
Mais qui pourra jamais consoler tes amis ?

L'éloge du père & du fils ne sera contredit par aucun bon citoyen ni par aucun homme de lettres.

L'auteur , malheureusement destiné à pleurer des amis illustres , ne s'attendoit pas , lorsqu'il écrivoit ces vers , à payer bientôt le même tribut à la mémoire d'un homme \* qui ayant reçu de la nature des talens véritables & de véritables vertus , cultivoit les uns par l'habitude du travail & les autres par l'habitude des bienfaits. Comme les vers de M. Saurin , sur la mort de M. Helvétius , sont imprimés dans plusieurs journaux & en général très-connus , nous ne les citerons pas ici.

Nous nous contenterons d'observer

---

\* M. Helvétius.

que ces vers sont pleins d'une sensibilité vraie ; que l'ami n'est poëte qu'autant qu'il le faut , & que ce morceau semble prouver , ce qu'on ne croit pas communément , que la douleur peut faire des vers. Ceux-ci font honneur à l'ame de M. Saurin autant qu'à son talent. Quand on voit un bienfaiteur célébré ainsi par la reconnoissance & pleuré par l'amitié , le commerce des lettres semble être en même tems le commerce des vertus.

Dans l'Épître sur la Vérité , le poëte combat le systême injurieux de Hobbes qui croit l'homme naturellement méchant. Voici le tableau que M. Saurin lui oppose.

Lorsque l'enfant sorti des flancs qui l'ont porté ,  
Foible & par la douleur de toutes parts heurté ,  
Mêle aux cris du besoin les pleurs de l'impuissance ,

Peu d'instans détruiroient sa fragile existence ,  
Si l'amour ne veilloit au soutien de ses jours.  
Mais éprouvant d'abord les plus tendres secours ,  
Bientôt avec plaisir pressant une mammelle ,  
Il soulage sa mère , & soulagé par elle ,  
En commençant de vivre , il commence d'aimer.  
Ce lien mutuel qui vient de se former ,  
Tout l'accroît chaque jour & tout le fortifie ;]

## 62 MERCURE DE FRANCE.

Des êtres que le Ciel a doués de la vie ,  
L'homme en son premier âge est le plus dépendant ,  
Le plus foible de tous , le plus long-tems enfant ;  
Tendre objet de nos soins assidus & durables ,  
Ce sont ses bienfaiteurs qu'il voit dans ses semblables.  
C'est pour son propre bien qu'il fut ainsi formé ;  
Qui n'aime que lui seul de lui seul est aimé.  
Eh ! qui voudroit du jour , si quelque main chérie  
N'aidoit à supporter le fardeau de la vie ?  
C'est en le partageant qu'on goûte le bonheur.  
Malheur à qui ne sent que sa propre douleur.  
Il vit dans un désert ; jamais d'un cœur aride  
La foule des plaisirs n'a pû remplir le vuide.  
L'homme a , pour être heureux , besoin de sentimens ,  
Et les jours sont bien longs pour qui n'a que des sens.  
Ils sont courts pour celui qui sait aimer , qui pense ,  
Et qui , lorsque Morphée amène le silence ,  
Veille pour les humains & pour la vérité.

Ce morceau nous a paru d'une grande beauté. Les vers sur la naissance de l'homme rappellent ces vers fameux de Lucrèce.

*Tum porrò puer , ut sævis projectus ab undis  
 Navita , nudus humi jacet , infans , indigus omni  
 Vitæ auxilio , cum primùm in luminis oras  
 Nixibus ex alvo matris natura profudit ,  
 Vagituque locum lugubri complet , ut æquum est ,  
 Cui tantùm in vitâ restat superare malorum , &c. .*

On trouve après cette pièce une imitation abrégée de l'Epître d'Héloïse à Abailard, du célèbre Pope. Voici comme le traducteur peint le moment où Héloïse, après avoir pris le voile par ordre d'Abailard, se sépare de lui pour rester dans la solitude.

Tu vins bientôt après m'apporter tes adieux.  
 Tu me quittais , & moi seule avec ton image ,  
 Seule avec mes regrets je restai dans ces lieux ,  
 Dont l'aspect effrayant , dont le Site sauvage  
 Plaisoit à ma douleur en attristant mes yeux.  
 D'effroyables rochers pendans sur un abîme ,  
 Des pins & des cyprès qui couronnent leur cime ,  
 Un torrent à grand bruit roulant du haut des  
 monts ,

Et mêlant le fracas de son onde écumante  
 Au sourd mugissement des sombres aquilons ;  
 Voilà quel est l'asyle où gémit ton amante.  
 La piété, dit on , y trouve le bonheur ;  
 C'est là que des humains elle fuit les approches.

## 64 MERCURE DE FRANCE.

Hélas ! je n'ai trouvé dans ces lieux que l'horreur ;  
Que l'affreux désespoir assis entre des roches ,  
De l'abyme à ses pieds mesurant la hauteur.  
Tu vois mon sort ; tu vois qu'Héloïse éperdue ,  
Loin de toi se consume en t'appellant en vain.  
Ne sois point sans pitié ; rends-moi du moins ta  
vue ;

Viens ; qu'Abailard encor repose dans mon sein ;  
Viens , que ma bouche encor sur ta bouche adorée  
Retrouve ce poison dont je fus enivrée.  
Presse-moi sur ton cœur ; serre-moi dans tes bras.  
Trompe enfin mes desirs , si tu ne les sens pas ;  
Laisse le soin du reste à mon ame égarée , &c.

Nous transcrivons encore ce morceau  
qui , dans l'original , est d'un grand effet  
& dont plusieurs traits sont rendus avec  
énergie dans la traduction.

Qu'entends - je ? quelle voix ? on m'appelle. . Hé-  
loïse !

Qui prononce mon nom dans ces lieux où tout  
dort ?

Une autre fois déjà dans mon ame surprise ,  
Cette voix a porté les accens de la mort.  
J'errois pendant la nuit sous ces voûtes funèbres ,  
Où mêlant un jour pâle à d'affreuses ténèbres ,  
La lueur d'une lampe éclaire des tombeaux.  
Dans ce muet séjour de la froide épouvante ,

Je conjurois la mort de terminer mes maux ;  
 J'embrassois une tombe , il en sortit ces mots :  
 Viens , chère & triste sœur , viens , malheureuse  
 amante.

Tes vœux sont exaucés , & ta place est ici.  
 Tu ne nourriras plus un dévorant souci.  
 C'est sous ce marbre froid que le repos habite.  
 Jadis le cœur en proie au trouble qui t'agite ,  
 Je n'ai trouvé la paix qu'en ce sombre séjour.  
 Un long silence y règne & fait taire les plaintes.  
 La superstition y dépose ses craintes ;  
 Car ce Dieu qu'on nous peint terrible & sans re-  
 tour ,

Plus indulgent que l'homme & juge moins sévère ,  
 Pardonne à la foiblesse & ne punit qu'en père.

Nous choisirons encore dans une épître  
 en vers mêlés , adressée à M. Collé , ces  
 traits d'une poésie originale & descrip-  
 tive.

Quand de l'Astre éclatant par le Guébre adoré ,  
 Les aquilons fougueux ont obscurci la face ,  
 Quand son char plus oblique effleure nos climats ,  
 Et brisant les rayons dans des prismes de glace ,  
 Réfléchit un jour pâle à travers les frimats ,  
 D'une cité nombreuse habitant solitaire ,  
 Loin des sots de tout caractère ,  
 Des importants de tous états ,



## 66 MERCURE DE FRANCE.

Je médite , je prends un livre ;  
Mon esprit cherche à se nourrir ;  
Dans Horace j'apprends à vivre ,  
Sénèque m'apprend à mourir.  
Mes livres sont pour moi d'agréables demeures ;  
Où je cueille différens fruits ;  
C'est ainsi des hivers que j'abrège les nuits.  
Les beaux arts chassent les ennuis ,  
Et l'étude charme les heures.  
Mais sitôt que la terre a rançoli son sein ,  
Et qu'avec les zéphirs un bourdonnant essaim  
Ose quitter sa ruche & revoir ses campagnes ,  
Je quitte aussi la mienne , & revolant aux champs ,  
Avec les Mules mes compagnes ,  
Je me plais à fouler les tapis du printems.  
Ah ! quand du triste hiver l'uniforme livrée  
A long tems de la terre effacé les couleurs ,  
Que l'œil aime à la voir nouvellement parée ,  
Etaler sa robe de fleurs !  
Ah ! que si long-tems déchirée  
Du sifflet aigu de Borée ,  
L'oreille entend avec plaisir  
Le doux murmure du zéphir !  
Sous ses aîles bientôt tout s'empresse d'éclore ;  
Le plus doux des parfums s'exhale dans les airs ,  
Et la scène de l'Univers  
S'embellit chaque jour pour s'embellir encore.  
Nous ne dirons rien de quelques autres

pièces qui suivent , moins étendues que les précédentes , mais toutes d'un style agréable & ingénieux, & nous allons donner une idée du *Mariage de Julie*.

M. Durval , financier , qui fait grand cas de l'argent & nul cas de l'esprit , veut marier sa fille Julie à M. Dutour , jeune financier , dont il a la meilleure idée du monde. M. de Surmon son frère , homme d'un excellent esprit & d'une fortune bornée voudroit marier sa nièce au jeune Marquis de St Bon qui aime Julie & en est aimé , & qui d'ailleurs a des vertus & des talens. M. de Surmon insiste pour ce mariage auprès de M. Durval.

M. D U R V A L.

Votre Marquis a un défaut qui me gêneroit seul tout ce qu'il peut avoir d'estimable.

M. D E S U R M O N.

Quoi donc ?

M. D U R V A L.

C'est un merveilleux , un esprit , & vous savez que ma bête à moi c'est un homme d'esprit. Je n'aime pas ces Messieurs-là.

**M. D E S U R M O N.**

Vous en voyez pourtant.

**M. D U R V A L.**

Dans une maison comme la mienne il faut bien avoir de tout. N'allez pas vous imaginer que je les craigne au moins.

Les deux frères ne s'accordent sur rien. Cependant le Marquis de St Bon qui est avec sa mère dans la maison de campagne de M. Durval, fait sa cour à Madame & à Mlle Durval. Mde Durval lui est favorable. Elle a un foible prodigieux pour les gens de qualité, & le malheur de sa vie est de n'être qu'une bourgeoise. Elle sent d'autant plus ce malheur que sa sœur la Comtesse d'Altin qui a épousé un homme de qualité pauvre, accable à tout moment la financière de sa supériorité. Une scène charmante qui nous a paru mériter d'être transcrite toute entière donnera l'idée de ce contraste très-heureusement marqué.

**La Comtesse d' A L T I N.**

Ma sœur, je viens prendre congé de vous. Il n'y a pas moyen de demeurer avec votre mari; c'est un homme qui n'aime que les gens de sa sorte. Je lui

M A R S. 1772. 69  
avois proposé pour sa fille un très-grand  
mariage , le frère d'un homme titré ; il  
m'a refusée , mais très-durement.

Mde D U R V A L.

Celui que vous proposiez , ma sœur , est  
un homme perdu de dettes , un joueur.

La Comtesse D' A L T I N.

Qui vous dit que non ? Sans cela Mlle  
Durval seroit-elle un parti pour lui ?

Mde D U R V A L.

On dit qu'il a eu d'indignes procédés  
avec des femmes...

La Comtesse D' A L T I N.

Des femmes... de la ville.

Mde D U R V A L.

Je vous admire , ma sœur ; des femmes  
de la ville valent bien...

La Comtesse D' A L T I N.

Mon Dieu ; mille pardons. Vous me  
voyez confuse... j'oubliois...

Mde D U R V A L.

Ce que vous avez été , ma sœur.

**La Comtesse D'ALBIN.**

Oh ! j'ai tort , j'ai tort. Je ne fais comment cela m'est échappé devant vous. Ah ! çà , je ne puis m'arrêter. M. le Comte m'attend à dîner à Paris chez le Duc , avec qui nous allons ce soir à Versailles ; il y a quelque tems que nous n'y avons été , & il faut bien faire la cour.

**Mde DURVAL.**

C'est un grand assujettissement , ma sœur , une grande dépendance que celle de la Cour , & je vous plains bien de n'être pas en état de vous en passer.

**La Comtesse D'ALBIN.**

Cette dépendance-là est honorable & met à portée des graces. M. le Comte soupe dans les cabinets ; je fais la partie de. . .

**Mde DURVAL.**

Fort bien ; mais je reste chez moi où l'on fait la mienne. Il est vrai que tout le monde ne peut pas tenir une maison.

**La Comtesse D'ALBIN.**

Tout le monde peut encore moins être admis à l'honneur. . .

Mde D U R V A L.

Ma sœur, c'est acheter bien cher cet honneur que de rester les trois quarts de l'année dans un vieux château délabré , pour avoir de quoi figurer quinze jours à la Cour.

La Comtesse d' A L T I N.

Mais pendant ces quinze jours , ma sœur , on voit meilleure compagnie que ceux qui n'y peuvent aller , n'envoient toute leur vie.

Mde D U R V A L.

Laissons cela , ma sœur ; je veux vous montrer mes diamans. Je les ai fait monter dans un goût nouveau ; ils sont d'un éclat , d'une beauté. . .

La Comtesse d' A L B I N.

Je les verrai une autre fois ; je compte même les emprunter pour le bal paré qu'il doit y avoir ; comme vous ne pouvez pas en être. . . .

Mde D U R V A L.

Je voudrais que vous y pussiez joindre une robe comme celle que je me fais faire ; c'est l'étoffe la plus riche , la plus su-

72 **MERCURE DE FRANCE.**

perbe ; mais cela seroit trop cher... Je me suis aussi donné une voiture d'une élégance...

**La Comtesse d'ALTIN.**

Je vous approuve fort, ma sœur. Quand on n'a pas le bonheur de porter un certain nom, il faut avoir de tout cela. Avec de l'argent chacun peut se contenter ; car tout est si confondu...

**Mde DURVAL.**

Pas si confondu. Il y a peu de gens qui puissent atteindre à de certaines choses. Par exemple, je suis en marché d'un bijou unique ; la Princesse Amélie l'a trouvé trop cher ; mais j'en ai la fantaisie & je la passerai.

**La Comtesse d'ALTIN.**

Adieu, ma sœur. Je vous quitte avec bien du regret. Quand on s'aime comme nous faisons, il est cruel de se séparer. Mais vous pourriez me venir voir ; il y aura des fêtes, & je me ferois un plaisir de vous faire bien placer.

**Mde DURVAL.**

Je suis si bien chez moi, ma sœur, &  
puis

paix je n'aime les fêtes que quand je les donne.

Cette scène est très-piquante, & tout le dialogue de cette pièce est toujours de ce ton à la fois ingénieux & naturel, semé de traits d'une critique juste & fine sur les mœurs & les ridicules.

Le Marquis de St Bon qui revient de Versailles, dont la maison de campagne de M. Durval est voisine, apprend à M. Durval que ce M. Dutour dont il a une si bonne idée, pour qui même il avoit obtenu l'agrément de sa charge dont il se défaisoit, est depuis trois mois marié en secret avec une Mlle Lucile; qu'il a été surpris par les parens & forcé de déclarer son mariage. C'est du Ministre même qu'il tient cette nouvelle, & le Ministre, par égard pour le Marquis de St Bon veut bien rendre la parole à M. Durval, supposant, comme de raison, qu'il n'est plus dans l'intention de donner sa charge à un homme qui l'a si indignement trompé. M. Durval est un peu confus de sa méprise & de la générosité du Marquis de St Bon qui le laisse maître de lui donner Julie ou de la lui refuser. Il la lui accorde cependant; mais il ne revient pas d'étonnement que M. Dutour ait pû faire un si

D



74 MERCURE DE FRANCE.

for mariage. Mon frère, lui dit M. de Surmon, c'est que, quoique vous en pensiez, les fots ne se contentent pas de dire des sottises & que très-souvent ils en font.

Cette jolie comédie n'est point indigne de l'auteur des mœurs du tems, & nous croyons qu'elle feroit plaisir au théâtre.

*Œuvres de Crébillon* ; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée de la vie de l'auteur. A Paris, chez les Libraires associés.

Cette édition, d'un format commode & portatif, d'un joli caractère & d'une exécution soignée, est d'ailleurs plus complète que toutes les précédentes. C'est la seule où l'on trouve le *Triumvirat*, la dernière tragédie de l'auteur. Peut-être se passeroit-on fort bien d'y trouver un éloge historique composé par une main un peu partiiale, une préface qui ne l'est pas moins, des pièces relatives qui le sont encore plus. Si l'on vouloit discuter ici le mérite & les défauts de cet écrivain justement célèbre, examiner ce ressort de la terreur dramatique qu'on a trop prétendu lui appartenir exclusivement, & que d'autres mains ont peut-être sçu manier avec plus d'art ; si nous le mettions en

parallèle avec le grand homme qui a traité souvent les mêmes sujets, nous aurions sans doute de quoi faire un morceau de critique très - intéressant ; mais plus il le seroit , plus il y a de danger à l'entreprendre. Il s'en faut bien que l'esprit de parti soit éteint. Toute discussion littéraire est aujourd'hui un signal de discorde. Toute opinion tient à des intérêts cachés , & produit des haines furieuses , des querelles & des scandales. Quiconque veut dire la vérité doit renoncer à la paix , & l'on n'est pas toujours d'humeur à soutenir la guerre.

Nous nous bornerons donc à mettre sous les yeux du lecteur des jugemens sur Catilina & Rome sauvée , qu'assurément nous n'aurions jamais relevés, s'ils ne se trouvoient pas dans la nouvelle édition de Crébillon. Ces passages suffiront pour faire connoître à nos lecteurs quelle espèce de témoignages l'éditeur a rassemblés & pour faire approuver les raisons de notre silence.

Un Journaliste , après avoir fait la critique de Catilina , & remarqué une grande partie des défauts de cet ouvrage , conclut ainsi. « Sans y penser ,  
» Monsieur , j'ai fait l'éloge de la Rome

D ij

## 76 MERCURE DE FRANCE.

» sauvée de M. de Voltaire. Vous n'avez  
 » qu'à substituer des beautés d'ordonnan-  
 » ce aux défauts que j'ai relevés, & vous  
 » aurez une idée juste de cette pièce,  
 » c'est-à-dire d'un drame où l'action mar-  
 » che avec force, avec *économie*, (nous  
 » ne remarquons pas le style) avec rapi-  
 » dité, rien qui ne porte coup, qui ne  
 » remue, qui n'intéresse; les caractères y  
 » sont vrais, ressemblans, soutenus. Ci-  
 » céron est le véritable héros de la pièce,  
 » il devoit l'être & non Catilina. Caton  
 » & César, ces fameux Romains, y sont  
 » représentés avec des traits *qui vous en-*  
 » *chantent*; les connoisseurs & les savans  
 » doivent en être satisfaits. Catilina n'est  
 » par tout que Catilina, c'est-à-dire un  
 » furieux, un scélérat & non un héros,  
 » un grand homme. Le caractère d'Auré-  
 » lie est de *toute beauté* dans sa *précision*,  
 » puisqu'elle remplit tous les devoirs  
 » d'épouse, de fille & de Romaine; elle  
 » s'impose à son époux, à son père, à sa  
 » patrie. *A ces perfections* du plan joignés  
 » celles du style & des beautés de détail  
 » qui se succèdent rapidement les unes  
 » aux autres. Il ne s'agit point d'antithè-  
 » ses *pointues*, de vers de remplissage,  
 » ou de maximes *purement* de parade &

» d'ostentation ; c'est une éloquence de  
 » poésie égale pour ainsi dire à l'éloquent-  
 » ce de prose de l'orateur Romain. On  
 » croit l'entendre parler de sa tribune &  
 » foudroyer encore Catilina. Les autres  
 » personnages parlent aussi le langage qui  
 » leur est propre , celui de la passion , des  
 » conjonctures , de leur caractère. En un  
 » mot cette pièce fait honneur à l'esprit  
 » humain , & je la regarde comme un des  
 » ouvrages de M. de Voltaire les mieux  
 » conçus , les mieux combinés , les plus  
 » forts & les plus soutenus. Je ne crois  
 » pas qu'on me soupçonne de partialité. »  
 » *Année littéraire.*

Il est difficile de faire un plus grand  
 éloge d'une tragédie , & cet éloge est jus-  
 te. Voici comme le même homme parle  
 du même ouvrage quelques années après.

» M. de Voltaire a bien voulu immoler  
 » sa propre gloire pour relever celle de  
 » M. de Crébillon , en donnant au Public  
 » Oreste & Rome sauvée. En effet ces  
 » deux pièces n'ont servi qu'à confirmer  
 » le mérite d'Oreste & de Catilina. »

Le même journaliste ( que nous ne ci-  
 tons que parce que ces passages se trou-  
 vent dans la nouvelle édition de M. de  
 Crébillon ) dit , en parlant d'Electre. « Le

## 78 MERCURE DE FRANCE:

» Public a senti la différence de cette Elec-  
» tre à celle qu'un homme qui , d'ailleurs  
» a du talent , a voulu élever sur ses dé-  
» bris. »

Cet homme *qui d'ailleurs a du talent*, n'est autre que M. de Voltaire. N'y a-t-il pas un peu de complaisance , un peu de générosité dans cet aveu ? Est-il bien sûr que l'auteur de la Henriade , d'Œdipe , de Brutus , de Zaïre , d'Alzire , de Mérope , de Mahomet , de Sémiramis , d'Adelaïde , de Nanine , de l'Ecossoise , &c. *ait d'ailleurs du talent*.

*Œuvres de Regnard* , nouvelle édition , revue , exactement corrigée & conforme à la représentation. A Paris , chez les Libraires associés.

Cette édition est la même pour le format & le caractère que celle de Crébillon dont nous venons de parler. Nous entrerons dans quelques détails sur la personne & les ouvrages de Regnard , qui a su trouver une place éminente après Molière , & qui a été un grand comique sans lui ressembler.

La manière de Regnard est originale.

Ses pièces ont peu de fonds & d'intrigue, ses caractères sont peu approfondis ; ce n'est ni la raison sublime, ni le génie observateur, ni l'excellente morale, ni l'éloquence de style de Molière ; son comique tient à une gaîté de détails ; aux saillies, aux tournures plaisantes dont il semble avoir un fonds intarissable. Il ne fait jamais penser ; mais il fait toujours rire. Son imagination d'ailleurs lui fournit des situations qui approchent du grotesque, sans être pourtant ni basses ni triviales ; le *Légataire* en est rempli, & cette pièce dont le succès fut très-grand, est peut-être le chef-d'œuvre de la gaîté comique ; du moins il n'y a point de comédie qui fasse rire davantage. Le testament de Crispin est la folie la plus plaisante qu'on ait imaginée, & beaucoup de gens d'esprit & de goût préfèrent cette pièce à toutes celles de Regnard, même au *Joueur* qu'ils trouvent un peu défiguré par deux rôles de charge, la Comtesse & le Marquis. Cependant il faut avouer que c'est dans le *Joueur* qu'on remarque le plus le comique d'observation & de caractère qui n'est pas ordinairement celui de l'auteur. Toutes les scènes où le *Joueur* paroît sont excellentes. Les variations de son amour, selon

D iv

## 80 MERCURE DE FRANCE.

qu'il est plus ou moins heureux au jeu ; ses transports de joie & de désespoir sont d'une grande vérité. Il y a même de ces mots heureux pris bien avant dans le cœur humain.

Ce Sénèque, Monsieur, est un excellent homme.  
Étoit-il de Paris ?

Non, il étoit de Rome.

Dix fois à cette triple être pris le premier !

Ce dialogue est d'un homme supérieur. Au surplus, s'il est vrai qu'on peint d'autant mieux une passion qu'on l'a plus ressentie, Regnard avoit de l'avantage en traitant ce sujet. On sait qu'il étoit joueur, & joueur heureux. Il avoit gagné au jeu une partie de sa fortune dans un voyage d'Italie.

Dufresni fit *le Chevalier joueur* presque en même tems que Regnard donnoit le sien. Tous deux s'accusèrent de plagiat & d'abus de confiance ; & l'on dit fort plaisamment qu'il se pouvoit que tous deux fussent un peu voleurs, mais que Regnard avoit été *le bon larron*. On mit même ce bon mot en épigramme. Dufresni fit encore depuis *la Joueuse*, où il y a des traits excellens. Mais ces deux pièces réunies

sont bien loin de valoir celle de Regnard.

Il a imité les *Ménechmes* de Plaute ; mais il a surpassé son original, & il pousse le désespoir du Menechme campagnard à un excès bien plus plaisant que Plaute. On ne peut citer les *Ménechmes* sans se rappeler un de ces mots si gais qui naissoient sous la plume de Regnard, toujours d'autant plus piquans qu'ils sont plus inattendus ; c'est dans la scène du Tailleur qui s'est dit syndic & marguillier, & qui veut faire payer à Menechme les habits d'un régiment qu'il n'a jamais eu. Menechme est furieux.

Laissez-moi lui couper le nez.

Son valet qui est un fripon, lui dit gravement :

Laissez-le aller.

Que feriez-vous, Monsieur, du nez d'un marguillier.

Il n'y a qu'un homme du caractère de Regnard qui puisse trouver des mots comme celui-là. Aussi Despréaux qui a eu bien souvent raison, quoiqu'on en dise, répondit à un homme qui traitoit Regnard d'auteur médiocre ; *il n'est pas médiocrement gai.*

D 7



## §2 MERCURE DE FRANCE.

Regnard se trompa, quand il crut que *Démocrite amoureux* pourroit être un personnage comique. Il est épris de sa pupille, à-peu près comme Arnolphe l'est de la sienne. Mais il s'en faut bien que sa passion ait des symptômes aussi violens & aussi marqués que celle d'Arnolphe; il ne sort presque jamais de la gravité philosophique; il est froid. Arnolphe est fou & ses accès sont très-plaisans, c'est-là où Molière excelle, à savoir jusqu'où un travers dérange l'esprit, jusqu'où une passion renverse une tête. Il va toujours aussi loin que la nature. D'ailleurs la passion d'Arnolphe produit des incidens très-heureux. Celle de Démocrite ne produit rien. Un mauvais roman acheve de gâter l'ouvrage; mais il y a une scène du plus grand mérite, une scène vraiment comique, celle de Strabon & de Cléanthis.

La *distraktion* n'est point un caractère, une habitude morale; c'est un défaut de l'esprit qui n'est susceptible d'aucun développement, qui ne peut avoir aucun but d'instruction. Une distraction ressemble à une autre, & un homme peut être distrait vingt fois le jour sans être une seule fois différent de lui-même. Aussi la comédie du Distrait n'est qu'une suite

d'incidens plus ou moins plaisans, & la pièce en général est d'un effet médiocre. *Le Retour imprévu* est une des plus jolis actes que nous ayons. La *Sérénade* est fort inférieure. *Les Folies amoureuses* sont dans le genre de ces canevas italiens, où il y a toujours un docteur trompé, un mariage & des danses. Nous observerons à ce sujet que Regnard essaya son talent comique pendant environ dix ans sur le théâtre italien. Il fit environ une douzaine de pièces moitié italiennes, moitié françoises, tantôt lui seul, tantôt en société avec Dufresni. Il avoit près de quarante ans quand il commença à travailler pour le théâtre françois. Le voyage qu'il avoit fait en Italie dans sa première jeunesse, & la facilité qu'il avoit à parler la langue du pays lui avoient fait goûter la gaîté pantomime des Farces italiennes & le naturel de leur dialogue. Il est probable que ses premiers travaux en ce genre influèrent beaucoup sur son goût & sur sa manière d'écrire. On peut remarquer que les François, nation beaucoup plus réfléchissante que les Italiens & les Grecs, sont les seuls qui aient établi la haute comédie sur une base de philosophie morale. La gesticulation & les *lazzi* sont

D vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

plus de la moitié du comique italien ; comme ils font la plus grande partie de leur conversation & souvent de leur esprit.

Regnard , célèbre par ses comédies , auroit pu l'être par ses seuls voyages. C'étoit chez lui un goût dominant qui ne fut pas toujours heureux ; mais ce goût étoit si vif qu'étant parti de Paris pour voir la Flandre & la Hollande , il alla , en se laissant toujours entraîner à sa passion , d'abord au-delà du Rhin jusqu'à Hambourg , de Hambourg en Dannemarc , en Suède & de Suède en Laponie. Un simple motif de complaisance pour le Roi de Suède qui le pressa de visiter la Laponie , ou plutôt sa curiosité naturelle le conduisit jusques sous le pôle , précisément au même endroit où des savans ont été de nos jours , sous les auspices du gouvernement , vérifier des calculs mathématiques & déterminer la figure de la Terre. Il fut accompagné dans ce dernier voyage par deux gentilshommes François qui avoient voyagé en Asie , nommés l'un Fercourt , & l'autre Corberon. Arrivés à Torno qui est la dernière ville du monde du côté du Nord , ils s'embarquerent sur le lac de même nom qu'ils remonterent l'espace de huit lieues , arriverent jusqu'au pied

d'une montagne qu'ils nommerent Me-  
ravara , & gravirent avec peine jusqu'au  
sommets d'où ils découvrirent la Mer  
Glaciale. Là ils graverent sur un rocher  
cette inscription en vers latins qui ne se-  
roient pas indignes du siècle d'Auguste.

*Gallia nos genuit , vidit nos Africa , Gangem  
Haudimus , Europamque oculis lustravimus om-  
nem.*

*Casibus & variis æsti terræque , marique  
Sistimus hic tandem nobis ubi desuit orbis.*

On peut les traduire ainsi.

Nés François , éprouvés par cent périls divers ,  
Du Gange & du Zaïr nous avons vu les sources ,  
Parcouru l'Europe & les mers.  
Voici le terme de nos courses ,  
Et nous nous arrêtons où finit l'Univers.

Regnard n'avoit jamais été sur les bords  
du Gange ; mais pour son malheur il con-  
noissoit l'Afrique & la Grèce où il avoit  
été esclave. L'amour fut la cause de cette  
disgrace. A son second voyage d'Italie  
Regnard rencontra à Bologne une Dame  
Provençale qu'il appelle Élvire & dont  
il nomme le mari de Prade. Il conçut  
pour elle une passion très-vive ; & com-

## 86 MERCURE DE FRANCE.

me elle étoit sur le point de revenir en France, il s'embarqua avec elle & son mari à *Civitta Vecchia* sur une frégate angloise qui faisoit route pour Toulon. La frégate fut prise par deux vaisseaux algériens, & tout l'équipage mis aux fers & conduit à Alger pour y être vendu. Regnard fut évalué, on ne conçoit pas trop pourquoi, la moitié plus que sa maîtresse, ce qui pourroit faire naître des idées peu avantageuses sur la beauté d'Elvire, quoique Regnard la représente par-tout comme une créature charmante. Leur patron s'appelloit Achmet Talem. Il s'aperçut que son captif s'entendoit en bonne chère; il le fit cuisinier. A l'égard d'Elvire, on ne dit pas ce qu'il en fit. Au bout de quelque tems, Achmet eut affaire à Constantinople; il y mena ses deux esclaves dont il rendit la captivité très-rigoureuse, jusqu'à ce que la famille de Regnard lui fît toucher une somme de douze mille livres qui servît à payer sa rançon, celle de son valet-de-chambre & de la Provençale. Ils revinrent ensemble à Marseille. Pour comble de bonheur ils apprirent la mort de Prade qui étoit demeuré à Alger. Rien ne s'opposoit plus à leur union, & ils croyoient, après tant de tra-

verses, toucher au moment le plus heureux de leur vie, lorsque de Prade, que l'on croyoit mort, reparut tout-à coup avec deux religieux Mathurins qui l'avoient racheté. Cette dernière révolution renversa toutes les espérances de Regnard, & pour se distraire de ses chagrins il se remit à voyager. C'est alors qu'il tourna ses pas vers le Nord. Il s'amusa depuis à embellir toute cette aventure d'un vernis romanesque, & il en composa une nouvelle intitulée *la Provençale*. Toutes les règles du roman y sont scrupuleusement observées. Comme il est le héros de son ouvrage, il commence par faire son portrait sous le nom de Zelmis, & soit à titre de romancier, soit à celui de poète, soit par la réunion de ces deux qualités, il se dispense absolument de la modestie. Voici comme il se peint. « Zelmis est un » cavalier qui plaît d'abord; c'est assez de » le voir une fois pour le remarquer, & » sa bonne mine est si avantageuse qu'il » ne faut pas chercher avec soin des en- » droits dans sa personne pour le trouver » aimable; il faut seulement se défendre » de le trop aimer. »

Passé pour l'éloge, puisqu'il faut qu'un héros de roman soit accompli; mais la

## 88 MERCURE DE FRANCE.

*bonne mine qui est avantageuse & les endroits de sa personne* ne font pas une prose digne des vers du Légataire & du Joueur. Tout le reste est écrit de ce style. D'ailleurs tout y est monté au ton de l'héroïsme. Elvire a bien plutôt la dignité romaine que la vivacité provençale. Elle en impose d'un coup-d'œil à Mustapha le chef des Pirates, qui a pour elle tout le respect que des brigands Africains ont toujours pour de jeunes captives. Le Roi d'Alger (quoiqu'il n'y ait jamais eu de Roi à Alger) se trouve au port à la descente des captifs, & ne manque pas de devenir éperdument amoureux d'Elvire. Il l'amène dans son harem où ses rivales la voient entrer en frémissant de jalousie. Toujours fidèle à son amant, elle se refuse à toutes les instances du Roi qui, de son côté, ne brûle pour elle que de l'amour le plus pur & le plus respectueux, tel qu'il est ordinairement dans le climat d'Afrique. Elle parvient même à voir son amant, qui exerce dans Alger la profession de peintre avec la permission de son patron. Ils concertent tous deux les moyens de s'enfuir, & ils en viennent à bout; mais par malheur ils sont rencontrés sur mer par un brigantin d'Alger qui

les ramène. Baba Hafsan , c'est le nom du Roi d'Alger , ne se fâche point du tout de la fuite de la belle captive. Il finit même par lui rendre la liberté , comme il convient à un amant généreux. Elle retrouve Zelmis dont la vie & la fidélité ont aussi couru les plus grands dangers. Deux ou trois favorites de son maître sont devenues folles de lui ; il a fait la plus belle défense ; mais, surpris avec une d'elles, il se voit sur le point d'être empalé suivant la loi mahométane , lorsque le Consul de France interpose son crédit & le délivre de ce danger & de l'esclavage.

Tel est le roman qu'a brodé Regnard sur sa captivité d'Alger , & qui n'est pas plus mauvais que beaucoup d'autres. S'il avoit écrit ainsi tous ses voyages , ils ne seroient pas fort curieux. Ceux de Flandre , de Hollande , d'Allemagne , de Pologne , de Suède ne contiennent guères que des notions générales & superficielles. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer qu'au commencement de celui de Flandres on trouve un exemple de ce ton un peu avantageux que les prospérités de Louis XIV avoient mis à la mode.

« Mons est la capitale du Hainaut , & la



## 90 MERCURE DE FRANCE.

» première qui reconnoisse de ce côté la  
 » domination espagnole , jusqu'à ce qu'il  
 » plaise à la France de lui faire sentir son  
 » joug. » On peut juger que ce langage  
 qui étoit fort commun alors, n'auroit pas  
 contribué à nous faire aimer des autres  
 Nations , si l'on n'eût pas remarqué d'ail-  
 leurs que le François étoit porté plus qu'au-  
 cun autre peuple à rendre justice aux étran-  
 gers.

Le seul voyage de Regnard qui mérite  
 une attention particulière est celui de La-  
 ponie. C'est le seul où il paroisse avoir porté  
 plutôt l'œil observateur d'un philosophe  
 que la curiosité distraite d'un voyageur.  
 Peut-être la nature même du pays qui  
 étoit fort peu connu, & les mœurs ex-  
 traordinaires de ses habitans suffisoient  
 pour attirer son attention ; peut-être aussi  
 le desir de plaire au Roi de Suède qui ne  
 l'avoit engagé à ce voyage que pour re-  
 cueillir les observations qu'il y pourroit  
 faire, le rendit plus attentif qu'il ne l'au-  
 roit été naturellement ; & cet esprit cour-  
 tisan que l'on prend toujours auprès des  
 Rois asservit pour un moment l'humeur  
 indépendante & libre d'un homme abso-  
 lument livré à ses goûts , & qui sembloit  
 ne changer de lieu que pour se défaire du  
 tems.

Quoiqu'il en soit, il décrit avec une exactitude très-détaillée tout ce que le pays & les habitans peuvent avoir de remarquable, soit qu'il ait tout vu par lui-même, soit qu'il ait consulté dans la rédaction de son voyage l'histoire de Laponie écrite en latin par *Joannes Tornæus*, l'ouvrage le meilleur qu'on ait composé sur cette matière, & dont Regnard lui-même cite souvent des passages & atteste l'autorité. Un des articles les plus curieux est celui de la sorcellerie dont les Lapons font grand usage. Notre auteur va voir un Lapon qui passoit pour le plus grand sorcier du pays & qui prétendoit avoir un démon à ses ordres qu'il pouvoit envoyer à l'autre bout de l'Europe & faire revenir en un moment. On le conjure bien vite de dépêcher son démon en France pour en rapporter des nouvelles. Le sorcier a recours à son tambour & à son marteau qui sont ses instrumens magiques ; il fait des conjurations & des grimaces, se frappe le visage, se met tout en sang ; mais le diable n'en est pas plus docile, & l'on n'en a pas de nouvelles. Enfin le sorcier poussé à bout avoue que son pouvoir commence à tomber depuis qu'il est vieux & qu'il perd ses dents ; qu'autrefois il lui auroit été facile de faire ce

## 92 MERCURE DE FRANCE.

qu'on lui demandoit, quoiqu'il n'eût jamais envoyé son démon plus loin que Stockholm. Il ajoute que si l'on veut lui donner de l'eau de vie, il ne laissera pas de dire des choses surprenantes. On l'enivre d'eau-de vie pendant deux ou trois jours, & nos voyageurs pendant ce tems lui enlèvent ses instrumens magiques, son tambour & son marteau, qu'il pleure amèrement comme Michas pleure la perte de ses petits dieux, *tulerunt deos meos*. Le tambour & le marteau n'étoient pourtant pas des pièces assez curieuses pour être rapportées en France, & ce n'étoit pas la peine d'affliger ce bon Lapon & de le priver du commerce de son démon familier.

A son retour de Laponie en Suède Regnard passe par Coperbérít, lieu renommé par ses mines d'où l'on tire du soufre vif, du vitriol bleu & verd & des *octaédres*, espèce de pierres dont on fait cas dans le pays, taillées naturellement en figure octogone. La description que Regnard fait de ces mines est animée & pittoresque. On ne sera peut-être pas fâché de la trouver ici.

« On nous mena d'abord dans une  
 » chambre où nous changeâmes d'habit

» & prîmes un bâton ferré pour nous sou-  
» tenir dans les endroits dangereux. Nous  
» descendîmes ensuite dans la mine dont  
» la bouche est d'une largeur & d'une pro-  
» fondeur surprenante. A peine voit on  
» les travailleurs dont les uns élèvent des  
» pierres, les autres font sauter les ter-  
» res, d'autres allument des feux; chacun  
» enfin a son emploi différent. Nous des-  
» cendîmes dans le fond, & nous com-  
» mençâmes à connoître que nous n'a-  
» vions rien fait & que ce n'étoit qu'une  
» disposition à de plus grands travaux.  
» Nos guides allumèrent leurs flambeaux  
» qui avoient bien de la peine à percer  
» les ténèbres épaisses qui regnoient dans  
» ces lieux souterrains. On ne voit de  
» tous côtés à perte de vue que des sujets  
» d'horreur, à la faveur de certains feux  
» sombres qui ne donnent de lumière  
» qu'autant qu'il en faut pour distinguer  
» ces objets affreux. La fumée vous of-  
» fusque, le souffre vous étouffe. Joignez  
» à cela le bruit des marteaux & la vue  
» de ces ombres, de ces malheureux qui  
» sont tous nus & noirs comme des dé-  
» mons, & vous avouerez avec moi qu'il  
» n'y a rien qui représente mieux l'enfer  
» que ce tableau vivant. Nous descendî-

## 94 MERCURE DE FRANCE.

» mes plus de deux lieues en terre par des  
 » chemins épouvantables ; tantôt sur des  
 » échelles tremblantes , tantôt sur des  
 » planches légères, & dans de continuel-  
 » les appréhensions. Nous apperçûmes  
 » dans notre chemin quantité de pompes  
 » qui élévoient l'eau , & des machines  
 » assez curieuses que nous n'eûmes pas le  
 » tems d'examiner... Mais quand il fal-  
 » lut remonter , le souffre nous avoit tel-  
 » lement suffoqués que ce fut avec des  
 » travaux inconcevables que nous rega-  
 » gnâmes la première descente. Il fallut  
 » nous jeter à terre plusieurs fois , & les  
 » genoux nous manquant, on étoit obligé  
 » de nous porter sur les bras. Nous arri-  
 » vâmes enfin à la bouche de la mine ; ce  
 » fut là que nous commençâmes à respi-  
 » rer comme une ame que l'on tireroit  
 » du purgatoire. Un objet pitoyable se  
 » présenta pour lors à notre vue. On rap-  
 » portoit un de ces malheureux qui ve-  
 » noit d'être blessé par une petite pierre  
 » que la chute de très - haut avoit rendu  
 » très - dangereuse. Ces pauvres gens ex-  
 » posent leur vie à bon marché. On leur  
 » donne seize sols par jour , & il y a en-  
 » viron six ou sept cents hommes qui tra-  
 » vaillent continuellement à ces tra-  
 » vaux. »

La mine d'argent qui est à *Salsbérít*, à deux journées de *Stockholm*, offre un spectacle moins affreux. « Cette mine a trois larges bouches, comme des puits dans lesquels on ne voit point de fonds. La moitié d'un tonneau soutenu d'un cable sert d'escalier pour descendre dans cet abyme. Le cable est attaché à une roue que l'eau fait mouvoir, soit pour monter, soit pour descendre. La grandeur du péril se conçoit aisément. On est à moitié dans un tonneau dans lequel on n'a qu'une jambe. Un satellite noir comme un diable, le flambeau à la main, descend avec vous & entonne tristement une chanson lugubre qui est faite exprès pour cette descente. Cette manière d'aller est assez douce ; mais on ne laisse pas d'être fort mal à son aise, quand on se voit au bout d'un cable, dont la vie dépend. Quand nous fûmes au milieu, nous commençâmes à sentir un grand froid qui, joint aux torrens qui tomboient de toutes parts, nous fit sortir de la léthargie où nous étions. Nous arrivâmes enfin au bout d'une demi-heure au fond de ce gouffre. Là nos craintes commencèrent à se dissiper. Nous ne vîmes plus rien d'affreux. Au

## 96 MERCURE DE FRANCE.

» contraire tout brilloit dans ces régions  
» souterraines, & après être descendus  
» fort avant, soutenus par des échelles ex-  
» trêmement hautes, nous arrivâmes dans  
» un fallon qui est au fond de la mine,  
» soutenu de colonnes de ce précieux mé-  
» tal. Quatre galeries spacieuses y ve-  
» noient aboutir, & la lueur des feux qui  
» brûloient de toutes parts & qui venoient  
» frapper sur l'argent des voûtes & sur un  
» clair ruisseau qui couloit à côté, ne ser-  
» voit pas tant à éclairer les travailleurs  
» qu'à rendre ce séjour plus magnifique  
» qu'on ne peut dire, & semblable aux  
» palais enchantés de Pluton que les poë-  
» tes ont mis au centre de la terre où elle  
» conserve ses trésors. On voit sans cesse  
» dans ces galeries des gens de toutes les  
» nations qui recherchent avec tant de  
» peine ce qui fait le plaisir des autres  
» hommes. Les uns tirent des chariots,  
» les autres roulent des pierres, les au-  
» tres arrachent le roc du roc, & tout le  
» monde a son emploi. C'est une ville  
» sous une autre ville. Là il y a des caba-  
» rets, des maisons, des écuries, des  
» chevaux, &c. »

Nous terminerons cet article en disant  
un mot des poésies diverses de Regnard,  
qui

M A R S. 1772. 97  
qui ne sont pas indignes qu'on y jette un  
coup-d'œil. Ce sont des satyres & des épî-  
tres pleines d'imitations de Juvénal &  
d'Horace & même de Boileau, & quel-  
quefois ces imitations sont assez heureu-  
ses; celle-ci par exemple, d'après ces  
vers d'Horace, *Pauper Opimius*, &c.

Oronte pâle, étique & presque diaphane  
Par les jeunes cruels *auxquels* il se condamne;  
*Tombe malade* enfin; déjà de toutes parts  
Le joyeux héritier promène ses regards;  
D'un ample coffre fort contemple la figure;  
Et perce de ses yeux les ais & la serrure.  
Un avide Esculape en cette extrémité,  
Au malade aux abois annonce la santé;  
S'il veut prendre un syrop que dans sa main il  
porte:  
Que coûte-t'il, lui dit l'agonisant. Qu'importe?  
Qu'importe, dites-vous: je veux savoir com-  
bien.  
Peu d'argent, lui dit-il. Mais encor. — Presque  
rien.  
Quinze sols. — Juste Ciel! quel brigandage ex-  
trême!  
On me tue, on me vole, & n'est-ce pas le même }  
De mourir par la fièvre ou par la pauvreté, &c.

Une des premières pièces de la jeunesse  
E



## 98 MERCURE DE FRANCE:

de Regnard est une épître à Quinault, où Boileau est cité avec éloge. C'est bien là la franchise étourdie d'un jeune homme. Reste à savoir si elle fut du goût de Quinault. Une autre épître est adressée à ce même Despréaux à la tête de la comédie des Ménéchmes. Regnard se brouilla depuis avec lui, répondit assez mal à la satire contre les femmes par une satire contre les maris, & en fit une contre lui, intitulée *le Tombeau de Boileau*, dans laquelle il y a des traits dignes de Boileau lui-même. Il suppose que ce grand satyrique vient de mourir du chagrin que lui a causé le mauvais succès de ses derniers écrits.

Mes yeux ont vû passer dans la place prochaine  
Des menins de la mort une bande inhumaine.  
De pédans mal vêtus un bataillon crotté  
Descendoit à pas lents de l'Université.  
Leurs longs manteaux de deuil traînoient jusques  
à terre ;  
A leurs crêpes flottans les vents faisoient la guerre,  
Et chacun à la main avoit pris pour flambeau,  
Un laurier jadis verd pour orner un tombeau.  
J'ai vû parmi les rangs, malgré la foule extrême,

De maint auteur dolent la face sèche & blême,  
 Deux Grecs & deux Latins escortoient le cercueil  
 Et le mouchoir en main Barbin menoit le deuil.

Ce dernier vers est très-plaisant. Regnard rapporte les dernières paroles de Boileau, adressées à ses vers.

O vous, mes tristes vers, noble objet de l'envie,  
 Vous dont j'attends l'honneur d'une seconde vie,  
 Puissiez-vous échapper au naufrage des ans,  
 Et braver à jamais l'ignorance & le tems.  
 Je ne vous verrai plus; déjà la mort affreuse,  
 Au tour de mon chevet étend une aîle hideuse.  
 Mais je meurs sans regret dans un tems dépravé,  
 Où le mauvais goût règne & va le front levé,  
 Où le Public ingrat, infidèle, *perfide*,  
 Trouve ma veine usée & mon style insipide.  
 Moi, qui me crus jadis à Regnier préféré,  
 Que diront nos neveux? Regnard m'est com-  
 paré;

Regnard qui si long-tems du couchant à l'aurore,  
 Erra chez le Lapon ou rama sous le Maure;  
 Lui qui ne fut jamais ni le grec, ni l'hébreu,  
 Qui joua jour & nuit, fit grand'chère & bon feu, &c.

*Du Couchant à l'Aurore* n'est pas trop bien placé avec *le Maure & le Lapon* qui sont au Nord & au Midi. Mais observons

E ij

plutôt que Regnard paroît reprocher à Boileau d'avoir été jaloux de sa réputation. Ils ne travailloient pourtant pas dans le même genre. Au surplus on a oublié ces querelles de l'amour-propre, & l'on ne se souvient que des productions de leur génie.

*Les Pélopidés*, tragédie de M. de Voltaire. A Genève; & se trouve à Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Un avis de l'éditeur nous apprend que ce nouveau drame du Sophocle François est tiré de l'édition de ses ouvrages que l'on imprime actuellement à Lausanne chez Grasset. On trouve avant la pièce un fragment de lettre relatif au sujet des *Pélopidés*, qui n'est autre chose que celui d'*Atrée & Thieste*, traité par M. de Crébillon. Ce fragment, ainsi que tous les morceaux de critique du même auteur, est trop curieux pour n'être pas inséré ici, au-devant de l'analyse que nous allons faire de la tragédie.

« Je n'ai jamais cru que la tragédie dût  
» être à l'eau rose. L'églogue en dialogues,  
» intitulée *Bérénice*, à laquelle  
» Madame Henriette d'Angleterre fit tra-

» vailler Corneille & Racine , étoit indi-  
 » gne du théâtre tragique. Aussi Corneil-  
 » le n'en fit qu'un ouvrage ridicule ; &  
 » ce grand maître Racine eut beaucoup  
 » de peine avec tous les charmes de sa di-  
 » ction éloquente , à sauver la stérile pe-  
 » titesse du sujet. J'ai toujours regardé la  
 » famille d'Attrée depuis Pélops jusqu'à  
 » Iphigénie comme l'attelier où l'on a dû  
 » forger les poignards de Melpomène.  
 » Il lui faut des passions furieuses , de  
 » grands crimes , des remords violens. Je  
 » ne la voudrais ni fade ment amoureuse ,  
 » ni raisonneuse ; si elle n'est pas terrible ,  
 » si elle ne transporte pas nos âmes , elle  
 » m'est insipide.

» Je n'ai jamais conçu comment ces  
 » Romains qui devaient être si bien inf-  
 » truits par la poétique d'Horace , ont pu  
 » parvenir à faire de la tragédie d'Attrée &  
 » de Thieste une déclamation si plate & si  
 » fastidieuse. J'aime mieux l'horreur dont  
 » Crébillon a rempli sa pièce.

» Cette horreur aurait fort réussi sans  
 » quatre défauts qu'on lui a reprochés. Le  
 » premier c'est la rage qu'un homme  
 » montre de se venger d'une offense qu'on  
 » lui a faite il y a vingt ans. Nous ne nous  
 » intéressons à de telles fureurs , nous ne

E iij

» les pardonnons que quand elles sont  
 » excitées par une injure récente, qui doit  
 » troubler l'ame de l'offensé, & qui émeut  
 » la nôtre.

» Le second c'est qu'un homme qui, au  
 » premier acte, médite une action détes-  
 » table, & qui sans aucune intrigue, sans  
 » obstacle & sans danger l'exécute au cin-  
 » quième, est beaucoup plus froid encore  
 » qu'il n'est horrible; & quand il man-  
 » gerait le fils de son frère & son frère  
 » même tout crus sur le théâtre, il n'en  
 » serait que plus froid & plus dégoûtant,  
 » parce qu'il n'a aucune passion qui ait  
 » touché, parce qu'il n'a point été en pé-  
 » ril, parce qu'on n'a rien craint pour lui,  
 » rien souhaité, rien senti.

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

BOIL.

» Le troisième défaut est un amour inu-  
 » tile qui a paru froid, & qui ne sert,  
 » dit-on, qu'à remplir le vuide de la  
 » pièce.

» Le quatrième vice & le plus révoltant  
 » de tous est la diction incorrecte du poë-  
 » me. Le premier devoir quand on écrit  
 » est de bien écrire. Quand votre pièce  
 » serait conduite comme l'Iphigénie de

» Racine , les vers sont-ils mauvais , vo-  
 » tre pièce ne peut être bonne.

» Si ces quatre péchés capitaux m'ont  
 » toujours révolté , si je n'ai jamais pû ,  
 » en qualité de prêtre des muses , leur  
 » donner l'absolution , j'en ai commis  
 » vingt dans cette tragédie des Pélopidés.  
 » Plus je perds de tems à composer des  
 » pièces de théâtre , plus je vois combien  
 » l'art est difficile. Mais Dieu me préfer-  
 » ve de perdre encore plus de tems à re-  
 » corder des acteurs & des actrices. Leur  
 » art n'est pas moins rare que celui de la  
 » poésie. »

Il nous paroît difficile de répondre aux quatre objections contre la tragédie d'Attrée , faites depuis long-tems par tous les gens de lettres les plus éclairés. Mais il faudroit être injuste pour ne pas y reconnoître en même tems des beautés tragiques & des traits de force qui dévoient déjà l'homme qui s'est élevé jusqu'à Rhamisthe. Il y a de la profondeur dans le caractère d'Attrée , de l'intérêt & de la terreur dans la scène où il reconnoît son frère , de l'art même dans la manière dont la seconde réconciliation est amenée , quoique cet art , senti des connoisseurs , n'ait point d'effet théâtral. Le grand mal

E iv

## 104 MERCURE DE FRANCE.

est que le rôle de Thieste est purement passif , que rien ne traverse la vengeance d'Atreé , qu'il retourne à son gré le malheureux qu'il tient sous ses pieds pour voir de quel côté il enfoncera le poignard, & qu'il n'y a point d'intérêt entre deux personnages dont l'un n'est que bourreau & l'autre n'est que victime. M. de Crébillon dit, dans sa préface, *je ne crois pas qu'on puisse mettre sur la scène tragique un tableau plus parfait que celui de la situation où se trouve le malheureux Thieste, livré sans secours à la fureur du plus barbare de tous les hommes.*

En cherchant à nous instruire avec nos maîtres & en conservant tout le respect qu'on doit à un homme de génie, nous oserons remarquer que cette phrase fait voir précisément en quoi consistoit l'erreur de M. Crébillon qui peut être à ses grands talens naturels n'avoit pas joint assez de réflexions sur son art. S'il avoit eu ce goût éclairé qui nous instruit sur nos propres ouvrages, quand le feu de la composition est passé, il auroit vu que c'est précisément parce que *Thieste est livré sans secours*, que son rôle n'est point théâtral; que ce n'est point assez d'être malheureux pour être dramatique; qu'il

faut être agissant & passionné ; que la pitié ne se soutient que par la curiosité , la crainte & l'espérance , & par des révolutions sur la scène qui en produisent dans nos cœurs. Voilà ce qui est très-aisé à concevoir avec un peu de réflexion , très-difficile à exécuter même avec de grands talens , & ce qu'un siècle & demi de lumières a pu apprendre à ceux même qui seroient bien loin de pouvoir faire une scène de Rhadamisthe. Venons aux Pélopidés.

Hippodamie , mère d'Attrée & de Thieste , ouvre la scène avec le vieillard Polémon qui a élevé leur enfance. Elle lui parle dans le parvis d'un temple d'Argos, où s'est retirée Érope depuis qu'elle a été enlevée par Thieste à l'autel même où elle alloit épouser Attrée. Ce parvis est le lieu de la scène pendant toute la pièce. Hippodamie déplore ses malheurs & ceux qui menacent ses enfans. Argos est depuis un an le théâtre de la guerre civile entre les deux frères , & de tous les fléaux qui accompagnent la discorde. On est las enfin de tant de maux & de combats. Le sénat propose de les terminer. On veut que Thieste remette Érope entre les mains d'Attrée , qu'il accepte

E v



106 MERCURE DE FRANCE.

Micène pour son partage & lui laisse Argos ;  
on suppose qu'il a toujours respecté Érope , qu'il se repent de ses attentats & que l'intérêt des peuples, les larmes de sa mère & ses propres remords ne lui permettront pas de se refuser à ce traité si équitable. Telles sont les espérances de Polémon ; mais Hippodamie ne s'y livre qu'avec peine. Elle se défie du caractère des deux frères & de la fatalité attachée au sang des Pélopidés.

Ils se haïssent trop ; Thieste est trop coupable.

Le sombre & dur Atrée est trop inexorable.

Aux autels de l'hymen , en ce temple , à mes  
yeux ,

Bravant toutes les loix , outrageant tous les  
dieux ,

Thieste n'écoutant qu'un amour adultère ,

Ravit entre mes bras la femme de son frère ;

A garder sa conquête il ose s'obstiner.

Je connois bien Atrée ; il ne peut pardonner.

Érope au milieu d'eux , déplorable victime

Des fureurs de l'amour , de la haine & du crime ,

Attendant son destin du destin des combats ,

Voit encor ses beaux jours entourés du trépas.

Et moi , dans ce saint temple où je suis retirée ,

Dans les pleurs , dans les cris , de terreurs dévorée ,

Tremblante pour eux tous, je tends ces foible  
bras

A des dieux irrités qui ne m'écoutent pas.

Polémon sort pour aller au sénat. Ærope entre sur la scène en pleurant, & embrasse Mégare sa nourrice ; elle lui dit au fond du théâtre :

Va, te dis-je, Mégare, & cache à tous les yeux  
Dans ces antres secrets ce dépôt précieux.

Mégare sort. Ærope joint ses larmes à celles d'Hippodamie, sans s'expliquer sur Thieste. Elle espère quelque chose des soins de Polémon. Hippodamie lui répond :

J'attends beaucoup de lui ; mais malgré tous ses  
soins

Mes transports douloureux ne me troublent pas  
moins.

Je crains également la nuit & la lumière ;  
Tout s'arme contre moi dans la nature entière ;  
Et Tantale & Pélops & mes deux fils & vous ,  
Les enfers déchaînés, & les dieux en courroux ,  
Tout présente à mes yeux les sanglantes images  
De mes malheurs passés & des plus noirs présages.

E vj

## 108 MERCURE DE FRANCE.

Le sommeil fuit de moi ; la terreur me poursuit ;  
Les fantômes affreux , ces enfans de la nuit ,  
Qui des infortunés assiègent les pensées ,  
Impriment la terreur dans mes veines glacées.  
D'Enomaüs mon père on déchire le flanc ;  
Le glaive est sur ma tête , on m'abreuve de sang ;  
Je vois les noirs détours de la rive infernale ,  
L'exécrable festin que prépara Tantale ,  
Son supplice aux enfers & ces champs désolés  
Qui n'offrent à sa faim que des troncs dépouil-  
lés.

Je m'éveille mourante aux cris des Euménides ;  
Ces murs ont retenti du nom des parricides ;  
Ah ! si mes fils savoient tout ce qu'ils m'ont  
coûté ,  
Ils maudiroient leur haine & leur férocité.  
Ils tomberoient en pleurs aux pieds d'Hippodamie.

Quand on songe que ces vers sont d'un  
vieillard presque octogénaire , on ne sort  
point d'étonnement & d'admiration.

Mégare rentre épouvantée & s'écrie que  
les deux frères sont aux mains. Érope &  
Hippodamie sortent éperdues. C'est la fin  
du premier acte.

Elles rentrent au second avec Polémon.  
On a séparé les combattans. Le respect  
pour les ministres des loix en a imposé

aux deux rivaux. On se flatte plus que jamais d'un accord entre eux. Thieste paroît. *Ærope* sort en le voyant. Il s'excuse devant *Hippodamie* & *Polémon* qui l'exhortent à réparer ses fautes.

Lorsqu'à de tels excès se laissant emporter ,  
On suit des passions l'empire illégitime ,  
Quand on donne aux sujets les exemples du crime,  
On leur doit , croyez-moi , celui du repentir.  
La Grèce enfin s'éclaire & commence à sortir  
De la férocité qui dans nos premiers âges  
Fit des cœurs sans justice & des héros sauvages.  
On n'est rien sans les mœurs. *Hercule* est le premier

Qui marchant quelque fois dans ce noble sentier ,  
Ainsi que les brigands osa dompter les vices.  
Son émule *Thétée* a fait des injustices ;  
Les crimes de *Tidée* ont souillé sa valeur.  
Mais bientôt leur grande ame abjurant leur erreur ,  
N'en aspireroit que plus à des vertus nouvelles.  
Ils ont réparé tout ; imitez vos modèles.

Thieste se justifie autant qu'il le peut.

Je ne m'excuse point , devant vous condamné ,  
Sur l'exemple éclatant que vingt Rois m'ont donné ,  
Sur l'exemple des Dieux dont on nous fait descendre ;

Votre aostère vertu dédaigne de m'entendre.  
 Je vous dirai pourtant qu'avant l'hymen fatal  
 Que dans ces lieux sacrés célébra mon rival ,  
 J'aimois , j'idolâtrois la fille d'Euristée ;  
 Que par mes vœux ardens long-tems sollicitée ;  
 Sa mère dans Argos eût voulu nous unir , &c.

Hippodamie insiste toujours pour remettre *Ærope* entre les mains d'*Attrée*. Elle déclare que c'est le seul parti qu'il puisse prendre, elle le quitte. *Thieste*, après un court monologue, demande à *Mégare*, qui paroît, des nouvelles de son fils. On lui répond qu'il est caché dans un asyle sûr ; mais que rien ne peut calmer les alarmes de sa mère. Cette mère tremblante vient elle-même exhiler sa douleur & son désespoir dans le sein de son époux. *Thieste* l'est quoiqu'on l'ignore. Elle demande s'il est vrai, s'il est possible qu'on la remette entre les mains d'*Attrée*. *Thieste* est bien loin d'y consentir. Cependant *Polémon* vient annoncer l'arrivée d'*Attrée*. Il est tems d'exécuter les conditions de la paix. *Thieste* déclare que cet effort est au-dessus de lui ; qu'il ne peut s'y résoudre. Le vieillard sort indigné. *Ærope* ne voit d'autre refuge pour elle que la mort. Elle sort dans les larmes.

Attrée paroît enfin au troisième acte avec Hippodamie , Polémon , son confident Idas , & suivi du peuple , des prêtres , des gardes , &c. Hippodamie s'applaudit d'une paix qu'elle croit certaine.

Thieste avant la nuit partira pour Micène.  
 J'ai vu s'éteindre enfin les flambeaux de la haine ;  
 Dans ma triste maison si long-tems allumés ,  
 J'ai vu mes chers enfans paisibles , désarmés ,  
 Dans ce parvis du temple étouffant leur querelle ;  
 Commencer dans mes bras leur concorde éternelle.

Vous en serez témoins , vous peuples réunis ,  
 Peuple qui m'écoutez ; dieux long - tems ennemis ,

Vous en serez garans ; ma débile paupière  
 Peut sans crainte à la fin s'ouvrir à la lumière.  
 J'attendrai dans la paix un fortuné trépas.  
 Me derniers jours sont beaux ; je ne l'espérois pas.

Attrée , toujours morne & sombre , ne répond que par des ordres qui marquent sa défiance. Il demande où est son épouse. On lui dit qu'elle est entre les mains des prêtresses. Sa mère le quitte affligée de l'accueil qu'elle en reçoit. Il ne traite pas mieux Polémon qui lui reproche sa dureté. Enfin il reste avec Idas. C'est à

## 112 MERCURE DE FRANCE.

lui qu'il confie les soupçons & les fureurs  
dont il est tourmenté. Il ne fait encore jus-  
qu'où Thieste a poussé l'outrage, il ne sait si  
lui même est encore amoureux d'Ærope.  
Hippodamie rentre pour lui apprendre  
qu'Ærope, lasse d'être un flambeau de  
discorde entre les deux frères, vient de  
se consacrer aux dieux par des vœux so-  
lemnels. Elle ajoute qu'elle a cru devoir  
imiter cet exemple & prononcer les mê-  
mes vœux. La réponse d'Atrée est belle.

A cet affront nouveau je ne m'attendois pas.  
Ma femme ose en ces lieux s'arracher à mes bras!  
Vos autels, je l'avoue, ont de grands privilèges.  
Thieste les souilla de ses mains sacrilèges.  
Mais de quel droit Ærope ose-t-elle y porter  
Ce téméraire vœu qu'ils doivent rejeter?  
Par des vœux plus sacrés elle me fut unie:  
Voulez-vous que deux fois elle me soit ravie?  
Tantôt par un perfide & tantôt par les dieux?  
Ces vœux si mal conçus, ces sermens odieux,  
Au Roi comme à l'époux sont un trop grand ou-  
trage.  
Vous pouvez accomplir le vœu qui vous engage.  
Ces lieux faits pour votre âge, au repos consa-  
crés,  
Habités par ma mère, en seront honorés.  
Mais Ærope est coupable en suivant votre exem-  
ple

Ærope m'appartient & non pas à ce temple.  
 Ces dieux , ces mêmes dieux qui m'ont donné sa  
 foi ,  
 Lui commandent sur tout de n'obéir qu'à moi.  
 Est-ce donc Polémon , ou mon frère ou vous-  
 même  
 Qui pensez la soustraire à mon pouvoir suprême ?  
 Vous êtes-vous tous trois en secret accordés  
 Pour détruire une paix que vous me demandez ?  
 Qu'on rende mon épouse au maître qu'elle of-  
 fense ;  
 Et si l'on m'a trahi qu'on craigne ma vengeance.

Hippodamie ne peut se refuser à de si  
 justes raisons. Elle l'assure que puisqu'Æ-  
 rope lui est encore chère , elle lui sera  
 rendue. Attrée paroît s'appaiser. Il sort en  
 disant ces mots ;

Je vais presser la fête , & je la crois heureuse.  
 Si l'on m'avoit trompé , je la rendrois affreuse.

Thieste paroît avec Ærope à l'ouver-  
 ture du quatrième acte. Il ne s'oppose  
 pas moins qu'Attrée à ses projets de re-  
 traite. Il en arrache l'aveu de l'amour  
 qu'elle a pour lui , & qu'elle ne lui avoit  
 jamais avoué même au milieu des foi-  
 blesses qui avoient été la suite de son en-



## 114 MERCURE DE FRANCE.

lèvement. Thieste , transporté de cet aveu , se prépare à mettre tout en usage pour garder sa conquête. Il sort. Polémon vient conjurer Ærope d'engager Thieste à s'éloigner d'Argos. La paix ne peut être sûre qu'après son départ. Ærope répond en termes vagues & obscurs. Le moment de l'entrevue fatale approche. Il faut voir Attrée. Elle tombe à ses pieds.

La lumière à mes yeux semble se dérober.

Seigneur , votre victime à vos pieds vient tomber.

Levez le fer , frappez ; un plainte offensante

Ne s'échappera pas de ma bouche expirante.

Je fais trop que sur moi vous avez tous les droits,

Ceux d'un époux , d'un maître & des plus saintes loix.

Je les ai tous trahis ; & quoique votre frère

Opprimât de ses feux l'esclave involontaire ;

Quoique la violence ait ordonné mon sort ,

L'objet de tant d'affronts a mérité la mort.

Attrée , après quelques reproches , la presse de s'expliquer nettement.

Abjurez-vous un traître ?

Aux pieds des immortels remise entre mes bras ,

M'apportez-vous un cœur qu'il ne mérite pas ?

## Æ R O P E.

Je ne saurois tromper , je ne dois plus me taire.  
Mon destin pour jamais me livre à votre frère.  
Thieste est mon époux.

## A T R É E.

lui!

## Æ R O P E.

Les dieux ennemis  
Eternisent ma faute en me donnant un fils.

Elle demande grace pour ce fils. Attrée renferme toute sa rage , rassure Ærope avec un calme affecté , un sang froid contraint. L'aveu qu'elle a fait lui suffit. Il va la rendre à son époux. Il parle de son fils.

Cet enfant de Thieste est sans doute en ces lieux ?

## Æ R O P E.

Mon fils... est loin de moi... sous la garde des dieux.

## A T R É E.

Quelque lieu qui l'enferme, il sera sous la mienne.

Ærope le quitte en tremblant. Attrée développe toute son ame dans le monologue qui suit.

## 116 MERCURE DE FRANCE.

Enfin de leurs complots j'ai connu la noirceur.  
La perfide, elle aimoit son lâche ravisseur.  
Elle me fuit, m'abhorre, elle est toute à Thieste.  
Du saint nom de l'hymen ils ont voilé l'inceste.  
Ils jouissent en paix du fils qui leur est né ;  
Le vil enfant du crime au trône est destiné.  
Tu ne goûteras plus , race impure & coupable  
Le fruit des attentats dont l'opprobre m'accable.  
Par quel enchantement , par quel prestige affreux

Tous les cœurs contre moi se déclaroient pour eux !

Polémon reprouvoit l'excès de ma colère ;  
Une pitié crédule avoit séduit ma mère.  
On flattoit leurs amours, on plaignoit leurs douleurs ;

On étoit attendri de leurs perfides pleurs.  
Tout Argos favorable à leurs lâches tendresses  
Pardonne à des forfaits qu'on appelle foiblesses ;  
Et je suis la victime & la fable à la fois  
D'un peuple qui méprise & les mœurs & les loix !  
Je vous ferai frémir , Grèce légère & vaine ,  
Détestable Thieste , insolente Micène.  
Soleil qui vois ce crime & toute ma fureur  
Tu ne verras bientôt ces lieux qu'avec horreur.  
Cessez , filles du Styx , cessez troupe infernale ,  
D'épouvanter les yeux de mon ayeul Tantale.  
Sur Thieste & sur moi venez vous acharner ;  
Paraissez , dieux vengeurs , je vais vous étonner.

Thieste se retrouve au cinquième acte avec *Ærope* & *Hippodamie*. Il est trompé par la feinte douceur d'*Attrée*. *Hippodamie* n'a pas plus de soupçons sur lui. La paix va bientôt être jurée aux autels sur la coupe de *Tantale*. *Hippodamie* est surtout impatiente de voir son petit-fils, le fils d'*Ærope*. *Ærope*, quoiqu'à regret, donne ordre à *Mégare* d'aller le chercher. Un moment après *Attrée* paroît. Tout se dispose pour la cérémonie. *Hippodamie* demande la coupe. *Mégare* rentre en jetant de grands cris. Des soldats ont saisi dans ses bras le fils de *Thieste*.

## T H I E S T E.

Ah ! mon frère , est-ce ainsi que ta foi  
Se conserve à nos dieux , à tes sermens , à moi ?  
Ta main tremble en touchant à la coupe sacrée.

## A T R É E.

Tremble encor plus , perfide , & reconnois *Attrée* :

## Æ R O P E.

Dieux ! quels maux je ressens ! ô ma mère ! ô mon  
fils !

Je me meurs. . .

## A T R É E.

Tu meurs , indigne *Ærope* , & tu mourras *Thieste* :

## 118 MERCURE DE FRANCE.

Ton détestable fils est celui de l'ingeste ;  
Et ce vase contient le sang du malheureux ;  
J'ai voulu de ce sang vous abreuver tous deux :

*La nuit se répand sur la scène & on entend le tonnerre.*

A T R É E *tire son épée.*

Ce poison m'a vengé ; glaive, achève.

Les deux frères veulent se précipiter  
l'un sur l'autre l'épée à la main. Idas &  
Polémon les séparent.

T H I B S T E.

Je ne puis t'arracher ta vie abominable ;  
Va , je finis la mienne.

Il se tue & Atrée invoque les enfers &  
les Euménides.

Nous ne porterons aucun jugement sur  
cette tragédie. M. de Voltaire ne doit  
avoir pour juge que la voix publique &  
celle de la postérité. \*

*\* Les quatre articles précédens sont de M. de la Harpe.*

*Le Spectateur François pour servir de  
suite à celui de M. de Mariveaux,  
journal composé de quinze cahiers de  
trois feuilles qui paroissent dans le*

cours de l'année. On souscrit pour cet ouvrage chez Lacombe & chez la V. Duchesne. Le prix de la souscription est de 9 liv. pour Paris, & de 12 liv. pour la province.

Nous avons déjà annoncé cet ouvrage en rendant compte des premières feuilles qui ont paru, nous avons dit combien un journal qui avoit pour objet de présenter le tableau des mœurs du siècle, d'en attaquer les ridicules, de faire descendre l'homme dans son cœur pour lui en découvrir les mouvemens les plus secrets, devoit paroître utile & intéressant. Faire agir une multitude de personnages, conserver à chacun d'eux le ton qui lui est propre, répandre de l'enjouement sur la vérité & adoucir ses traits, faire goûter à la folie même les leçons de la sagesse; voilà ce que les auteurs du Spectateur François se sont proposés.

Dans les trois volumes qu'ils viennent de donner & qui complètent les quinze cahiers annoncés par leur prospectus, nous avons remarqué plusieurs discours écrits avec chaleur & semés d'idées neuves & philosophiques; mais ce qui donne à cet ouvrage un intérêt plus varié, ce sont les lettres adressées au Spectateur.

## 120 MERCURE DE FRANCE.

Celle d'un homme opulent qui s'est marié avec une jolie femme dans l'espoir de jouir de sa présence, de l'entretenir de son amour, & qui ne la voit que pour lui donner de l'argent, parce qu'elle est toujours emportée par le plaisir ou environnée de tout de qui peut amuser sa vanité, nous a paru d'une vérité frappante.

Nous n'avons pas lu avec moins de plaisir la lettre d'une jeune Demoiselle que la jalousie de sa mère retient avec sa sœur éloignée du grand monde. Celle d'une Demoiselle qui s'ennuie d'être fille & qui a trouvé le moyen de multiplier les mariages, présente des idées assez agréables.

« M. le Spectateur, j'ai vingt six ans & je suis encore fille. Je commence à craindre de l'être toute ma vie. Il seroit, je le fais, plus honnête de ne me pas plaindre d'un état qui est celui de tant d'autres ; mais, Monsieur, la nature m'a donné un cœur & des sens, pourquoi faut il que je leur impose silence ? respectez les préjugés, me dira-t on. Hélas ! c'est parce que je les respecte que je suis à plaindre. Tant d'hommes me répètent que je suis aimable & paroissent le sentir ; les uns attendent la mort d'un riche parent pour m'of-

frit

frir une fortune digne de ma beauté, de ma naissance. Les autres ne desirer, avant de demander ma main, que la récompense de leur bravoure & la preuve apparente de leur service. Pendant ce tems mon cœur s'épuise en espérance, & je suis toujours comptée au nombre de ces inutiles créatures que l'infortune a condamnées au célibat. J'entends tous les jours dire à mes oreilles : quel dommage de rester fille avec tant de graces, avec un naturel si doux, si honnête ! une vieille tante qui n'a que des conseils à me donner, me fait quelque fois envisager le couvent comme la seule retraite qui convienne à une Demoiselle bien née & qui n'est pas riche. Hélas ! je ne serai pas plutôt renfermée dans ce triste asyle que tous les humains m'oublieront. Mes charmes se flétriront dans l'ennui ; peut-être serai-je assez malheureuse pour sentir mon cœur survivre à ma beauté ; alors mes desirs seront ma honte ; je n'aurai plus qu'à rougir d'un sentiment que la nature a mis dans tous les êtres pour adoucir leur peine, & leur faire chérir la vie. C'est pour éloigner cet effroyable avenir que je me suis occupée du moyen de multiplier les mariages. J'espère, Monsieur, que l'intérêt

F



que vous prenez à ces jeunes vestales qui nourrissent dans leur ame agitée un feu qu'elles n'osent éteindre vous engagera à publier mon projet. Puissé-t-il n'avoir pas le sort de tant d'autres & rester inutile pour celle qui le propose ».

Nous avons été très-satisfait de l'entretien du Spectateur avec un mendiant qui prend tous les riches pour ses débiteurs & qui leur apparôit tantôt sous l'habit d'un gentilhomme ruiné au service, quelque fois sous celui d'un pauvre précepteur dont tous les élèves ont été des ingrats.

La première feuille qui paroît de cette année est écrite avec le même ton d'enjouement, de vérité & de philosophie. Nous engageons les auteurs à continuer cet ouvrage qu'ils savent rendre tous les mois plus intéressans & qui pourroit un jour leur donner la célébrité dont jouissent encore les écrivains qui ont travaillé au *Spectateur Anglois*

Les Souscripteurs qui n'ont point renouvelé leur souscription sont priés d'en faire parvenir le prix au Sieur Lacombe, libraire, qui délivrera les trois volumes de l'année 1771 à ceux qui n'ont pas souscri.

*Léçons hebdomadaires de la Langue italienne*, à l'usage des Dames, suivies de deux vocabulaires, d'un recueil des synonymes françois de l'Abbé Girard, appliqués à cette langue; d'un discours sur les lettres familières, & d'un précis des règles de la versification italienne; dédiées aux Dames Françoises, par M. l'Abbé *Bencirechi*, Toscan, de l'académie des *Apatistes* de Florence, de celle des *Arcades* de Rome, & professeur de langue italienne. A Paris, chez la V. Ravenel, libraire, cloître Saint Germain l'Auxerrois; Fétil, libraire, rue des Cordeliers; vol. in-12. Prix, 2 liv. 10 s. broché.

M. l'Abbé Bencirechi a dédié sa nouvelle méthode aux Dames Françoises, parce qu'en effet la langue italienne, par sa mélodie, sa douceur, son accent musical, l'agrément de ses diminutifs est proprement la langue des Dames, de celles sur-tout qui s'adonnent à la musique vocale. Cette méthode est d'ailleurs débarrassée de toutes les épines qui pourroient rebuter l'esprit vif & léger des jeunes élèves. L'instruction ne leur est ici présentée que par forme d'entretiens; &

F ij

## 124 MERCURE DE FRANCE.

comme l'expérience a prouvé au zélé professeur que la pratique des versions est la plus facile & la plus sûre pour parvenir à parler promptement une langue, il a soin de distribuer à la fin de chacune de ses leçons des sujets de thèmes ou versions aussi utiles qu'agréables par le choix. Des vocabulaires exactes, divers traités sur la poésie, & la formule des complimens & l'application que fait l'auteur des synonymes françois de l'Abbé Girard à la langue italienne contribueront encore à rendre ces leçons d'une utilité plus générale & plus propre à faire connoître le génie particulier de la langue italienne.

*Pièces dramatiques du Théâtre François,*  
traduites en italien par Mlle Elisabeth  
Caminer, & proposées par souscrip-  
tion. A Venise, chez Paolo Colomba-  
ni, libraire.

Nous nous empressons d'autant plus d'annoncer cette entreprise qu'elle peut être très-agréable pour les jeunes personnes & tous ceux qui en France, étudient la langue italienne, étude nécessaire surtout aux Dames qui cultivent la musique vocale & à tous ceux qui veulent voyager avec agrément en Italie. De pareilles

traductions devroient sur-tout entrer dans l'éducation de la jeunesse, puisqu'elles sont la voie la plus sûre pour bien connoître même sa langue, par la comparaison que l'on peut faire du génie de cette langue avec celui d'une langue étrangère très riche & très-variée dans ses tours & dans ses expressions. Ces traductions dont quelques-unes ont déjà été publiées séparément, ont reçu le plus grand accueil en Italie, & elles le méritoient parce qu'elles ne peuvent manquer de contribuer à accélérer parmi les Italiens les progrès de l'art dramatique en présentant aux poètes des sujets d'études & leur procurant de nouvelles couleurs pour leurs tableaux dramatiques. Une bonne recommandation d'ailleurs pour ces traductions est le nom de la Muse Italienne, Mlle Elisabeth Caminer. Cette virtuose qui dans la fleur de la jeunesse joint aux graces de la figure, les charmes d'un esprit orné & cultivé a su se rendre propres en quelque sorte les beautés & les finesses des originaux qu'elle a copiés. Son style pur, élégant & enrichi de toutes les formes variées de la langue italienne semble ajouter de nouveaux agrémens à la scène françoise. Le premier volume de

F iij

ces traductions est actuellement sous presse. Il sera suivi de trois autres, & il y aura quatre pièces dans chacun. Le premier volume contient entr'autres, la traduction de la petite pièce du *Déserteur* qui a été jouée sur le théâtre de Venise avec succès. Mlle Caminer se propose de donner dans ce même recueil des pièces de différens genres de comique, de joindre même aux pièces françoises quelques versions des meilleurs drames anglois & allemands. Le *prospectus* très-court, mais très-bien fait qu'elle a publié à ce sujet annonce que le prix de la souscription est de quatre livres vénitiennes par volume qui se payent d'avance ou que l'on s'engage de payer en recevant l'ouvrage, au choix des souscripteurs.

*Apologie des Arts* ou Lettre à M. Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, à Dinan en Bretagne; brochure in-12. A Paris, chez Monory, libraire, cul de sac des Quatre-Vents; & à Pâques prochain, rue de la Comédie Françoise.

Et quand un gentilhomme, en commençant à  
vivre,

Sait tirer en volant, lire & signer son nom,

Il est aussi savant que défunt Cicéron.

Ces vers servent d'épigraphe à cette brochure. Regnard les a placés dans une de ses comédies pour se moquer de ces gentilshommes campagnards qui croient ou affectent de croire que leur naissance les exempte de savoir quelque chose. Ces nobles ignorans ne diront pas comme autrefois, lorsqu'il falloit signer leur nom; qu'attendu leur qualité de gentilhomme ils ne savent point écrire, mais ils affecteront de dédaigner ceux qui cultivent les lettres & font imprimer leurs productions. Mais ce dédain stupide n'est le plus souvent qu'une ruse de leur amour-propre. Ils ne peuvent se dissimuler souvent qu'ils sont incapables de rien produire & que leurs connoissances sont très bornées; & par un aveu tacite ils sont convenus de mordre quiconque veut sortir de la sphère étroite dans laquelle ils sont renfermés. Comme leurs propos dédaigneux pourroient arrêter les jeunes gens de naissance qui se sentiroient quelques dispositions pour les arts; l'auteur de cette lettre leur prouve très-bien par ses propres réflexions & par les exemples des hom-

Fiv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

mes les plus illustres des tems reculés & de nos jours que les lettres loin de faire dégénérer le courage le perfectionnent & l'éclairent. Epaminondas & tous les Héros Grecs & Romains regardoient les muses comme leurs compagnes & leurs institutrices. Jule - César ne se glorifioit pas moins de ses *commentaires* que de ses conquêtes ; & de nos jours un Héros du Nord pourroit , ainsi que le premier des Césars, se faire représenter sur le globe du monde tenant une épée d'une main & un livre de l'autre , avec cette devise : *Je leur dois également mon nom & ma gloire.*

*Traité de l'Equitation* , avec une traduction du traité de la cavalerie de Xenophon ; par M. Dupaty de Clam , membre de l'Académie des Sciences de Bordeaux , auteur de la *Pratique de l'Equitation*. Aux Deux - Ponts ; & se trouve à Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine près la rue Dauphine , brochure in 12. de 216 pag. Prix , 1 l. 10 sols.

Ceux qui cultivent l'art de monter à cheval ou par état ou par goût seront sans doute satisfaits de connoître les principes que les anciens s'étoient formés sur ces

art, principes que Xenophon a rassemblés dans son *Traité de la Cavalerie* qui n'avoit point encore été publié en françois. L'estimable Traducteur déjà bien connu par une *pratique de l'Equitation*, qui réunit dans l'ordre le plus clair & le plus méthodique les bonnes loix de l'équitation & les moyens raisonnés d'appliquer l'exécution aux principes, nous donne aujourd'hui des *Essais sur la théorie de ce même art*. Il nous fait voir, ou plutôt il nous démontre par les principes de la mécanique & les loix de la physique, celles de l'équitation. La théorie de l'auteur est encore présentée sous un nouveau jour dans le discours qu'il a prononcé lors de sa reception dans l'académie de Bordeaux *sur les rapports de l'équitation avec la physique, la géométrie, la mécanique & l'anatomie*. Les personnes éclairées qui regardent l'équitation autrement que comme un simple exercice sentiront toute l'importance des recherches & des observations contenues dans ces différens écrits. Ils regarderont M. Dupaty comme le véritable instituteur de l'art de l'équitation puisqu'il a tracé la route qu'il falloit suivre pour fixer cet art & le rendre une science non moins satisfaisante que tou-



tes celles qui font partie des mathématiques.

*Recherches sur les pouls par rapport aux crises*, par M. Théophile de Bordeu, docteur en médecine, des facultés de Paris & de Montpellier § tome III. en 2 parties in-12. contenant les décisions de plusieurs savans médecins sur la doctrine du pouls; avec des réflexions & quelques dissertations qui n'ont point encore vu le jour; on y a joint une dissertation nouvelle sur les sueurs critiques & leurs pouls.

*In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.*

A Paris, chez P. Fr. Didot jeune, libraire, quai des Augustins.

Ce troisième volume fait suite aux deux premiers publiés précédemment sous le même titre. Plusieurs faits concernant l'histoire du pouls y sont discutés avec beaucoup de sagacité. L'auteur ramène ses lecteurs à la doctrine d'Hippocrate & des autres anciens maîtres de l'art dont il paroît avoir fait une étude particulière, & développe plusieurs principes de médecine pratique. Ce dernier volume est sur-tout recommandable par une suite

d'observations de médecins de la faculté de Paris & des autres facultés du royaume. Ces observations confirment la théorie de l'auteur, théorie qui présentant l'art sous un nouveau jour ne peut manquer d'intéresser ceux qui étudient la médecine & ceux qui la professent.

*Introduction à l'étude des Corps naturels ; tirés du règne minéral ; par M. Bucquer, docteur régent de la faculté de médecine de Paris ; 2 vol. in-12. A Paris, chez Jean Th. Hérissant, père, imprimeur, rue St Jacques.*

Cette introduction est précédée d'un discours préliminaire où l'auteur prouve très-bien la nécessité de joindre à l'étude de l'histoire naturelle les connoissances que l'on peut retirer de la chymie. Ces deux branches de la physique ne devroient jamais être séparées pour celui qui est persuadé que l'œil du naturaliste est souvent trompé par des ressemblances parfaites dans des substances souvent très-différentes. Le physicien en effet qui ne connoît que les formes ou les qualités extérieures d'un corps sans avoir approfondi les substances qui entrent dans sa composition ne

### 132. MERCURE DE FRANCE.

peut se flatter que d'avoir une connoissance superficielle de ce corps. Dans ce même discours l'auteur donne un essai sur l'analyse chymique où les objets sont rapprochés avec sagacité. Ce précis est suivi du tableau général du règne minéral. Les connoissances de la chymie toujours appliquées à celles de l'histoire naturelle rendent ce tableau très intéressant. L'auteur est trop modeste pour se flatter de tout expliquer ; mais il expose avec clarté & précision les connoissances que l'on peut avoir sur les objets qu'il décrit. Cette description du règne minéral n'est que la première partie de l'ouvrage, & l'auteur se promet de donner successivement celle du règne végétal & du règne animal.

*Le Médecin des Pauvres* depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse.

*Le Médecin des Dames*, ou l'art de les conserver en santé ; 2 vol. in - 12. A Paris, chez Vincent, imprimeur - libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Ces deux traités se vendent séparément : il est cependant utile qu'ils soient

réunis , parce que le lecteur est quelque-fois renvoyé d'un traité à l'autre pour les maladies qui sont communes aux deux sexes. L'auteur n'a recueilli dans ces deux ouvrages élémentaires que les préceptes ou les documens qui peuvent être à la portée des gens du monde. Les instructions qu'il leur donne pourront contribuer à les rendre plus attentifs à étudier leur tempérament , & à prendre les précautions nécessaires pour éviter bien des maladies. Ils apprendront à interroger en connoissance de cause les médecins instruits & éclairés , & à se mettre en garde contre ces empiriques qui vantent partout l'efficacité souveraine de leurs remèdes , mais dont la plus grande vertu est de les empêcher de mourir de faim.

Le Médecin des Dames pour mieux les engager à lire le traité qu'il a composé pour elles , a bien voulu descendre jusqu'aux détails de la toilette. Il leur présente ici différentes recettes pour réparer un teint qui se flétrit & les occupe souvent plus que leur propre santé. Plusieurs de ces recettes ne peuvent être regardées que comme un vain amusement. Mais les vertus qu'on leur attribue flattent si agréablement l'imagination des femmes

qu'il seroit assez inutile de leur prouver la futilité de tous ces beaux secrets.

*Traité élémentaire de Mécanique Statique*, avec des notes sur quelques endroits; par M. l'Abbé Bossut, de l'Académie royale des Sciences, examinateur des Ingénieurs, &c. A Paris, chez Claude - Antoine Jombert, fils aîné, libraire, rue Dauphine, près le pont-neuf; 1772; avec approbation & privilège du Roi.

Nous rapportons, comme nous l'avons promis, le Discours préliminaire dans lequel l'auteur donne le plan de son ouvrage, & en fait connoître l'utilité.

Le traité que je donne au Public est la première partie d'un ouvrage dans lequel je me suis proposé de rassembler les principes généraux de l'équilibre & du mouvement des corps solides, & d'en faire l'application aux problèmes les plus intéressans de mécanique spéculative ou pratique.

On réduit ordinairement l'objet de la statique à la considération de l'équilibre des machines. Ici j'envisage cette science sous un point de vue moins borné. Je commence par établir les propriétés de l'équilibre d'une manière générale & abstraite; celles qui se rapportent aux machines sortent de là, comme des conséquences ou des modifications particulières.

Tout, dans la nature, présente l'image de la force. L'idée qu'on attache à ce mot, paroît également claire, au sens propre & au sens figuré. Quand on peint la force d'un boulet de canon qui frappe & renverse un mur; quand on parle de la force d'un raisonnement : il n'y a personne qui ne conçoive, à l'instant, la chose qu'on lui veut exprimer. Croira-t-on après cela que les mathématiciens, si jaloux d'employer toujours le mot propre dans leur langue, aient pû être partagés sur la notion de la force? Ils l'ont été néanmoins; & c'est Leibnitz qui a fait naître, pour un tems, cette espèce de schisme philosophique. Avant cet homme illustre, on estimoit, d'une commune voix, la force des corps en mouvement, par le produit de leur masse & de leur vitesse : il prétendit qu'il falloit substituer dans cette mesure le quarré de la vitesse, au lieu de la simple vitesse. Il entraîna plusieurs sçavans dans son opinion; les autres la rejetèrent. On écrivit des deux côtés. La dispute devint d'autant plus vive, qu'elle avoit son origine dans la métaphysique, trop souvent sujette à égarer l'esprit humain! Heureusement le flambeau du calcul dissipa le nuage qui se formoit à l'entrée de la mécanique. Comme les deux partis, en définissant la force différemment, s'accordoient d'ailleurs entr'eux sur tous les autres points, & qu'ils étoient conséquens dans leur manière de raisonner, ils arrivoient aux mêmes résultats, dans la solution des mêmes problèmes. Il est aisé de sentir que cela devoit être ainsi; car tout calcul est fondé sur des hypothèses, & pourvu que dans la suite des opérations qu'il demande, on combine toujours de la même manière un même élément avec les autres,

## 136 MERCURE DE FRANCE.

la conclusion aboutira toujours au même but. S'il y a quelque différence, elle ne pourra être qu'apparente, & simplement dans l'énoncé. Aussi la dispute dont nous parlons, a-t-elle eu le sort qu'elle devoit avoir ; elle est tombée entièrement. On est enfin convenu de s'entendre. La mesure des forces que Leibnitz vouloit proscrire a triomphé, comme la plus naturelle & la plus simple. C'est donc celle que j'adopte & que je présente à mes lecteurs.

Dans l'état d'équilibre dont il est ici question, la force n'a pas d'exercice actuel ; elle ne produit qu'une simple tendance au mouvement. L'équilibre résulte de la destruction de plusieurs forces qui se combattent, & qui anéantissent réciproquement l'action qu'elles exercent les unes contre les autres. Il ne s'agit donc plus que de savoir comment cette destruction s'opère ; & c'est en cela que consiste précisément l'objet de la statique.

Il est visible que deux forces égales & directement opposées se détruisent ou se font équilibre. Ce principe ou axiome est le caractère auquel je reconnois & je réduis l'équilibre, dans les différentes combinaisons de forces qui peuvent avoir lieu. Parcourons rapidement ces combinaisons.

La première & la plus simple de toutes est celle des forces qui agissent suivant une même ligne droite, les unes d'un côté, les autres du côté opposé. On prouve sans peine que toutes les forces dirigées d'un même côté produisent une résultante égale à leur somme. Ainsi, pour qu'il y ait équilibre dans le cas présent, il faut que la somme de toutes les forces qui tirent, par exemple, de gauche à droite, soit égale à la somme de toutes les forces qui tirent de droite à gauche.

Les forces dont les directions concourent en un même point, forment une seconde classe fort étendue. En prenant d'abord deux de ces forces, elles ont une résultante exprimée par la diagonale d'un parallélogramme construit sur leurs directions. Cette résultante, combinée avec une troisième force, produit une résultante exprimée par la diagonale d'un second parallélogramme analogue au premier. Ainsi de suite. Par ce moyen, toutes les forces proposées se réduiront à deux seulement, lesquelles, en vertu de l'équilibre, seront égales & directement opposées.

On peut rapporter à la même classe les forces dont les directions sont parallèles; car des lignes parallèles peuvent être regardées comme concourantes en un même point infiniment éloigné. Si l'on considère deux de ces forces, qui agissent d'un même côté, on trouve qu'elles produisent une résultante qui leur est parallèle, & qui est égale à leur somme, de même que si elles agissoient en ligne droite. De plus, la direction de cette résultante partage la distance des directions des forces composantes, en parties réciproquement proportionnelles aux quantités des mêmes forces. On formera pareillement une seconde résultante, en combinant celle dont nous venons de parler avec une troisième force. Ainsi on parviendra, comme tout-à-l'heure à deux forces finales qui seront égales & directement opposées, pour satisfaire au principe fondamental de l'équilibre. Je n'ai pas besoin de faire observer qu'on pourroit regarder comme un cas particulier des forces parallèles, celui des forces qui agissent suivant une même ligne droite.

Les forces parallèles ont un grand nombre de propriétés que je démontre en détail, & d'une



## 138 MERCURE DE FRANCE.

manière nouvelle à quelques égards. Ces propriétés sont curieuses par elles-mêmes, & servent à abréger extrêmement plusieurs recherches de mécanique.

A mesure que nous avançons, les problèmes se compliquent & se généralisent. Après avoir déterminé l'équilibre des forces concourantes en un même point, ou parallèles entr'elles; nous voici parvenus à la considération des forces qui ont des directions quelconques. Figurons-nous donc qu'à différens points d'un corps solide, de grandeur sensible, parfaitement libre d'ailleurs, sont attachées des forces qui le tirent ou le poussent, suivant telles directions qu'on voudra imaginer. Il seroit difficile de réduire immédiatement toutes ces forces à deux qui fussent égales & directement opposées. Mais on peut parvenir au même but, en s'aidant des propositions déjà démontrées, & en observant de plus que chaque force en particulier peut être décomposée en trois autres, parallèles à trois lignes données de position. Ainsi, traçons dans l'espace trois lignes fixes, & qui se croisent, perpendiculairement entr'elles, en un même point. Chaque force appliquée au corps ayant été décomposée en trois autres, parallèles à ces trois lignes; & considérant que toutes les forces parallèles qui agissent dans le même sens, sont réductibles à une seule égale à leur somme; il est aisé de voir que toutes les forces proposées, en quelque nombre qu'elles soient, & de quelque manière qu'elles soient dirigées, pourront être réduites à six forces parallèles à nos trois lignes. Des deux forces parallèles à une même ligne, l'une tire de gauche à droite, l'autre de droite à gauche. Cela posé, je trouve

les conditions de l'équilibre, d'une manière nouvelle, & qui ne me paroît rien laisser à désirer du côté de la simplicité. J'exprime ces conditions par six équations générales qui font voir, 1°. que pour chaque paire de forces qui agissent parallèlement à la même ligne, la force qui tire de droite à gauche, doit être égale à la force qui tire de gauche à droite. 2°. Que la somme des énergies ou momens des forces qui tendent à faire tourner le corps, en un sens, autour de chacune de nos trois lignes, doit être égale à la somme des momens des forces qui tendent à le faire tourner dans le sens contraire. Ce problème est le plus composé de toute la statique; & il est susceptible d'une infinité d'applications particulières, à l'aide du calcul & de la géométrie. Lorsque le corps, auquel les forces sont appliquées, est gêné par un point autour duquel il a d'ailleurs entière liberté de pouvoir pirouetter en toutes sortes de sens, il n'y a plus que les trois dernières équations qui soient nécessaires pour l'équilibre; & elles comprennent toute la théorie de l'équilibre du levier ordinaire, envisagée sous le point de vue le plus général.

Il y a, dans les corps soumis à l'action de la pesanteur, un point remarquable qu'on appelle *centre de gravité*. La détermination de ce point & des propriétés qui lui appartiennent, est une branche de la composition & décomposition des forces parallèles. On trouve dans la plupart des livres de mécanique, que le centre de gravité est un point par lequel un corps étant suspendu en différens sens, demeurera immobile dans toutes les situations possibles. Cela suppose, comme on voit, qu'en attachant le corps par différentes

pointes à un cordon , tous les prolongemens de ce cordon se croiseront au centre de gravité. Or, cette assertion est-elle évidente par elle-même , & n'avoit-elle pas besoin d'être démontrée ? Je fais voir , très - simplement , qu'elle est en effet exacte ; & par-là je leve le doute légitime qu'on pourroit avoir à ce sujet. Cette théorie des centres de gravité est éclaircie par des applications à plusieurs exemples ; & je donne , dans un article à part , en forme de note , la manière générale de trouver les centres de gravité des lignes , des superficies , & des solides , dont la nature est exprimée par une équation.

L'équilibre des machines est la partie , sinon la plus difficile , du moins la plus utile de la statique , par les services continuels qu'elle rend à la société. Il étoit donc essentiel de la traiter avec clarté & précision. Je n'ai rien négligé pour remplir cet objet.

La plupart des hommes qui n'ont pas fait une étude approfondie des loix générales de l'équilibre , ont des idées bien peu justes de l'effet des machines. Il y a des gens qui , nés avec de l'adresse dans les doigts , & même avec de l'imagination , ne voient que confusément le produit de la combinaison des différentes pièces qui composent une machine , parce qu'ils sont dépourvus de principes puisés dans la saine théorie. Ils ont néanmoins , pour l'ordinaire , beaucoup d'assurance ; ils annoncent avec emphase les prétendues merveilles de leurs inventions en ce genre. S'ils rencontrent des incrédules , ils leur citeront , en exemple , la proposition que faisoit Archimède , bien digne d'inspirer la confiance , de soulever le globe de la terre , pourvû qu'on lui donnât

un point fixe pour attacher son levier. Voyons si cet exemple conclut en leur faveur ; & bannissant le ton de la poésie & de l'enthousiasme , apprétions l'espérance qu'on peut concevoir d'une machine.

Le mouvement ne peut pas naître de lui-même. Il est essentiellement produit par quelqu'agent extérieur qui tire la matière de l'état de repos , ou qui accélère l'impulsion qu'elle peut avoir déjà reçue. Or , la force que l'agent dépense pour cela , est nécessairement limitée. Par exemple , qu'un homme traîne un bloc de pierre sur le terrain , il perdra une certaine partie de sa force contre cette masse ; & si elle lui oppose trop de résistance , il n'y aura point de mouvement. Supposons que la pierre marche : nous pouvons concevoir que la force entière & absolue de l'homme est partagée en deux autres ; l'une , qui lui reste & en vertu de laquelle il marche lui-même ; l'autre , qui est absorbée par la résistance de la pierre. Cette dernière est ce qu'on appelle la *force mouvante*. Elle est mesurée par le produit de la masse qu'elle meut , & de la vitesse qu'elle lui imprime. Il en est de même pour toutes les espèces d'agens , proportion gardée. On peut considérer en général toute force mouvante , comme ayant pour élémens ou facteurs , un poids & une vitesse. Je n'examine point si , dans l'hypothèse proposée , il n'y a pas , relativement à la manière dont un animal tire sa force du jeu de ses muscles , une vitesse propre à rendre la dépense d'action extérieure qu'il peut faire , la plus grande qu'il est possible. Pour écarter cette question , qui appartient à l'économie des forces animales , si je puis m'exprimer ainsi ; & pour réduire le problè-

## 742 MERCURE DE FRANCE:

me à ses plus simples termes, je suppose que chaque agent est employé de la façon la plus avantageuse, & que par conséquent il donne à la machine toute la force qu'il peut lui donner réellement. Nous avons donc une force mouvante, fixe & déterminée, qui servira à vaincre une certaine résistance, ou, ce qui revient au même, à élever un certain fardeau. Elle demeurera toujours la même, quelques moyens qu'on employe pour la transmettre au fardeau dont il s'agit. Vainement, dans la vue de l'augmenter, vous multiplierez les leviers & les roues; tous ces instrumens n'ont par eux-mêmes aucune vertu active; ils n'ont de force qu'autant qu'ils en reçoivent; souvent même ils absorbent en pure perte une partie de la force mouvante, soit par les points fixes & destructeurs qu'ils lui présentent, soit par le frottement & autres résistances qu'ils occasionnent. Leur véritable destination ne peut donc être que de modifier différemment la forme mouvante, en la transportant au fardeau à élever. S'ils font augmenter ce fardeau, ils font diminuer la vitesse en même rapport; si au contraire ils augmentent la vitesse, c'est aux dépens de la masse. Archimède avoit raison de dire qu'avec un levier & un point fixe, il souleveroit le globe de la terre. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur une balance dont les bras sont inégaux. Plus l'un des bras est long, par rapport à l'autre, plus il favorise le poids attaché à son extrémité; en sorte qu'en augmentant de plus en plus cette longueur, il n'y aura pas de bornes à la diminution du poids qui lui est appliqué. Dans les machines où il est ainsi question simplement d'établir l'équilibre; les forces, par

la manière dont elles sont situées , peuvent différer extrêmement en quantités. Mais la plupart des machines ont pour objet de produire du mouvement ; & alors , la force mouvante étant toujours la même , le fardeau élevé sera plus ou moins grand , selon qu'il prendra moins ou plus de vitesse. Vous pouvez donc , par exemple , avec un poids d'une livre appliqué à l'extrémité d'un bras de levier de dix pieds , faire équilibre à un poids de dix livres appliqué à l'extrémité de l'autre bras qui est d'un pied : mais si vous voulez produire du mouvement , & si vous supposez que la force mouvante soit le poids d'une livre , animé d'une vitesse capable de lui faire parcourir un pied en une seconde ; le fardeau élevé , c'est-à-dire , le poids de dix livres , ne parcourra , pendant le même tems , que la dixième partie d'un pied. Car les vitesses des deux poids peuvent être représentées par les arcs semblables qu'ils décrivent dans le même tems ; & ces deux arcs sont entr'eux comme les raïons ou les bras du levier. Il est clair par-là que si Archimède avoit réellement eu les choses qu'il demandoit pour faire monter le globe de la terre , il se seroit passé un tems assez considérable avant que cette masse énorme ne prît un mouvement sensible. Quel est donc précisément le but des machines ? La réponse est aisée , & suit de ce qu'on vient de dire. Les machines servent à transmettre , suivant une certaine loi , la force mouvante , au fardeau qu'on veut élever. Elles nous offrent la facilité d'augmenter ce fardeau ou la vitesse ; & cette prérogative est infiniment précieuse ; car il arrive très-souvent qu'on a besoin d'élever un fardeau considérable , & qu'on n'est pas pressé par le tems ;

## 144 MERCURE DE FRANCE.

d'autres fois on veut se procurer une grande vitesse, & non élever un grand fardeau. Vous avez le moyen de remplir l'une ou l'autre condition. Mais une machine, quelle qu'elle soit, ne vous fera jamais rien gagner d'un côté, que vous ne le perdiez de l'autre. Voilà le cercle nécessaire dont il n'est pas possible de sortir.

Mais, dira-t-on, si dans toutes les machines, le fardeau élevé & la vitesse sont réciproquement proportionnels; elles sont donc toutes également avantageuses, & il est inutile de se travailler à en imaginer de nouvelles. Ceci a besoin d'être expliqué.

On compte sept machines simples & primitives; la machine funiculaire, le levier, la poulie, le tour, le plan incliné, la vis & le coin. Toutes les autres machines faites ou à faire, ne peuvent être que des combinaisons de ces sept-là, ou de la même, répétée un certain nombre de fois. Les machines simples ont chacune leurs propriétés, leur objet particulier, & toute la perfection dont elles sont susceptibles. Elles ne peuvent se comparer ensemble que dans un sens fort impropre, puisqu'elles ont différentes destinations. Ainsi la demande, s'il y a des machines plus parfaites les unes que les autres, ne doit pas les regarder; mais elle est très-faisable par rapport aux machines composées. Or, l'usage de ces dernières est fréquent & indispensable. Car il arrive rarement qu'on puisse produire l'effet dont on a besoin, par le moyen d'une machine simple. Lorsque vous êtes donc obligé d'employer une machine composée, ne la compliquez du moins qu'autant qu'il est absolument nécessaire; évitez, le plus que vous pourrez, les frottemens & au-  
tres

tes résistances étrangères au produit effectif que vous voulez obtenir. La machine la plus parfaite en ce genre est celle où la force mouvante se transmet, avec le moins de déchet qu'il est possible, au fardeau à élever. Travaillez à diminuer ce déchet; vos recherches auront un but très-réel, & le champ est encore fertile en lauriers. Mais tenez - vous - en là; ne nous promettez rien de plus. Tout autre avantage que vous voudrez attribuer à vos machines, est une chimère.

Ces réflexions générales deviennent sensibles par les détails dans lesquels j'entre au sujet des sept machines simples. On conçoit qu'il n'est guères possible de dire des choses nouvelles sur une matière si rebattue. Cependant on trouve ici des démonstrations qui ne sont point ailleurs, & qui ont l'avantage d'être fort simples. En traitant du Levier, je donne la théorie de l'équilibre des Ponts-levis, théorie qui n'est expliquée, du moins que je sache, dans aucun livre de Mécanique. Elle m'a conduit à chercher la nature de la courbe que forme une corde attachée par ses extrémités à des points mobiles, problème nouveau; car dans toutes les solutions qu'on a données du problème des *chainettes*, on suppose que la corde est attachée à des points fixes.

Je ne me suis pas borné à considérer l'équilibre mathématique des machines. J'examine les résistances qu'elles éprouvent dans leur état physique & naturel, lorsqu'elles sont prêtes à se mouvoir. Le frottement & la difficulté que les cordes font à se plier autour des cylindres qu'elles embrassent, opposent des obstacles plus ou moins sensibles à la génération du mouvement. Il suffit de réfléchir un peu sur la nature de ces résistan-

G



ces, & sur l'impossibilité absolue de les anéantir totalement, pour reconnoître la chimère du mouvement perpétuel. On est très-éloigné de pouvoir évaluer le frottement & la roideur des cordes, avec une précision géométrique. Néanmoins cette théorie a fait des progrès depuis qu'on a commencé à s'en occuper; elle en peut faire de plus grands encore, avec le secours de l'expérience. Je la développe en détail, & j'en fais l'application à des exemples dont la pratique retirera quelque fruit. Il étoit ainsi nécessaire, pour remplir le titre de mon livre, que joignant la théorie physique de l'équilibre des machines à celle de leur équilibre mathématique, je déterminasse, du moins autant qu'il est possible, le point où l'équilibre est prêt à se rompre, pour faire place au mouvement. Je considérerai les machines en mouvement, & les propriétés particulières que cet état leur donne, dans la seconde partie de cet ouvrage. Les commençans pourront, en attendant qu'elle paroisse, étudier les principes du mouvement dans mon *Traité élémentaire de Mécanique & de Dynamique*.

On trouvera dans le présent traité, des choses que j'ai déjà dites ou dans l'ouvrage que je viens de citer, ou dans mon *Hydrodynamique*; mais elles sont ici à leur véritable place, & je n'aurois pu les supprimer, sans déroger aux droits de la méthode & de la clarté. D'ailleurs elles sont en petit nombre; & du moins la brièveté pourra sauver l'ennui de la répétition.

Les principes qu'on va lire, doivent être regardés comme publics en quelque sorte, depuis dix à douze ans. Car il y a environ ce tems, que j'ai commencé à les expliquer à l'Ecole du Génie. Il

s'en est même répandu plusieurs fragmens manuscrits.

Réponse à l'Auteur des *Observations*, imprimées dans le premier volume du *Mercure de Janvier dernier, sur le nouveau Dictionnaire historique en 6 vol. in-8°.* qui se vend à Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques.

Il est, ce me semble, un peu tard de contester au nouveau dictionnaire son utilité, son mérite & la supériorité sur tous ceux qui ont paru jusqu'à présent. Les suffrages du Public, l'empressement des gens de lettres à se le procurer, trois éditions qui s'en sont faites en cinq ans, tout lui assure une réputation que les efforts de la critique ne pourront jamais détruire. Avant que la dernière édition qui vient de paroître l'eût enrichi de plus de deux mille articles nouveaux, on convenoit déjà universellement que cet ouvrage étoit la collection historique la plus complète, non par l'étendue des matières qui y sont contenues, mais par la justesse des notions abrégées & cependant suffisantes qu'on y donne de tout ce qui est du ressort de la biographie.

Le degré de perfection auquel a été portée cette excellente collection est sans doute ce qui a excité la mauvaise humeur de quelques personnes intéressées à en mal parler, & il ne seroit pas difficile de s'expliquer plus clairement sur le motif d'intérêt qui a dicté les *Observations* auxquelles nous allons répondre. Nous dirons d'abord que quand elles seroient aussi exactes qu'elles le sont

G ij

## 148 MERCURE DE FRANCE.

peu, du moins pour la plûpart, la conclusion qu'on en tire n'en seroit ni plus sensée ni plus juste. Ce n'est point par quelques articles obscurs ou peu importans qu'on doit juger du mérite d'une pareille entreprise. Elle peut être heureusement exécutée malgré des négligences presque inévitables de chronologie qui ont pu s'y glisser. Les auteurs du dictionnaire en avoient prévenu le Public, & cette sage précaution étoit une réponse à toutes les objections du critique intéressé. Nous prouverons qu'il s'est trompé lui-même & qu'il donne dans des erreurs non moins reprehensibles que celles qu'il croit avoir remarquées.

On lit dans la dictionnaire que nous avons de l'Abbé *Anselme* un recueil de sermons en 6 vol. in-8°. & le Critique en compte sept du même format. Tous deux se trompent, les sermons de l'Abbé *Anselme* sont en six vol in-12. imprimés chez Julien - Michel Gandouin en 1731.

On trouve dans la dictionnaire qu'*Agathias* étoit de Smyrne, il falloit de Myrine; & il n'y a personne qui ne sente que c'est une faute d'impression. Cependant l'auteur des observations charmé de cette importante découverte, en prend occasion d'accuser d'ignorance les auteurs du dictionnaire.

Ils ont dit encore qu'*Antoine*, Roi titulaire de Portugal; étoit fils de *Louis II*, & le Critique qui cherche par-tout ce Louis, ne le trouve pas. Cependant Damien de Goëz, Edouard de Nunez, Mariana, & plusieurs autres historiens en font mention. Il étoit le second fils du Roi Emmanuel, dit le *Grand*, & avoit eu dans sa jeunesse une maîtresse fort aimable que sa passion lui fit épouser secrètement. Il est vrai que ce Prince n'a

point porté la couronne ; mais son droit a été si peu contesté, que son fils *Antoine* prit la qualité de Roi.

*Buckingham* ayant vainement tenté d'inspirer de l'amour à *Anne d'Autriche*, fit déclarer la guerre. On ne fait si le Critique révoque ce fait en doute, ou s'il trouve étrange que *Buckingham* à soixante ans ait ressenti les feux de l'amour ; mais d'abord les historiens racontent le fait tel qu'il est rapporté dans le dictionnaire, & ce n'est point à eux à condamner ou à justifier un amant sexagénaire. C'est encore moins aux auteurs du dictionnaire à supprimer de pareils faits lorsqu'ils se trouvent confirmés par les historiens.

*Beverland*, de jure *solutæ virginitatis*, Le Critique a vu un exemplaire de ce livre où il y a de *solutæ virginitatis jure*. S'il eût pris la peine de consulter aussi les autres éditions du dictionnaire, il auroit trouvé *solutæ virginitatis*, ce qui prouve que dans la dernière édition *solutæ* est une faute typographique, & non un trait d'ignorance, comme il le prétend.

Quant aux éditions dont il est parlé dans les articles *Adlersfeld*, *Agricola*, *Albrizzi*, *Augustin*, l'auteur des *Observations* nous permettra de lui répondre qu'elles peuvent très-bien exister, quoiqu'il ne les ait jamais vues. On pourroit aisément lui en indiquer d'autres qu'il ne connoît pas davantage.

*Ange de Ste Rosalie*, auteur d'un état de la France, réimprimé en 8 vol. in-12. Le Critique dit qu'il perd son tems à chercher cet ouvrage. On le prie d'aller demander aux RR. PP. Augustins le catalogue des auteurs de leur ordre ; nous

## 150 MERCURE DE FRANCE.

espérons qu'il y trouvera l'*Etat de la France* dont il est fait mention dans le dictionnaire.

C'est pour plaisanter sans doute que le censeur termine ses remarques par conclure qu'aucun membre de cette société n'est versé dans l'arithmétique, la chronologie, la bibliographie, la géographie, l'histoire & même la littérature; comme si, parce que Briet a commis quelques fautes géographiques, que Rollin a rapporté des faits qui se trouvent faux, que Bigot a indiqué quelques fois des éditions qui n'existoient pas, & que Pétau n'est pas toujours d'accord avec Pezron, on en concluoit que tous ces savans n'avoient aucune connoissance de la géographie, de l'histoire, de la bibliographie & de la chronologie. Tel est cependant le raisonnement de l'auteur des observations; mais nous n'en concluons pas comme lui qu'il n'a ni jugement ni logique.

Ce Critique ajoute : « Enfin je m'en tiendrai à » l'Abbé Ladvocat qui n'a que ses fautes, au lieu » que dans le nouveau dictionnaire je trouverois » les siennes & encore d'autres plus choquantes. » Ce dernier trait décèle de quelle nature est l'intérêt que l'on prend à décrier cette excellente collection. Il est certain que l'ouvrage de l'Abbé Ladvocat doit perdre à la comparaison. Chacun sait que ce compilateur avoit plus d'érudition que de goût. Si l'auteur des observations veut s'en convaincre par lui-même, on le prie de jeter un coup-d'œil sur les jugemens qu'il a portés des hommes dont il parle ! Selon lui, pas un d'eux qui ne soit un homme célèbre, pas un qui n'ait fait du bruit dans le monde, & ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart n'étoient

connus, même de leur tems, les uns que dans la province qui les avoit vu naître, les autres que dans le fonds d'un cloître où ils commentoient quelque moraliste ignoré comme eux ; ceux-ci dans la poussière de l'école, ceux-là dans une salle du parlement. On ne sache point que leur réputation se soit étendue plus loin. Quoiqu'en dise le Critique, l'Abbé Ladvocat réduit à sa juste valeur, n'offrira qu'une liste très incomplète d'hommes vraiment célèbres. Elaguez ensuite les jugemens faux ou peu solides dont il est surchargé, que deviendra le dictionnaire favori de l'auteur des observations ! Ne pourroit on pas en dire autant de presque tous ceux qui l'ont précédé. Ce seroit ici le lieu de faire voir le mérite & la supériorité du nouveau dictionnaire ; mais les suffrages libres & désintéressés du Public, flattent bien plus délicatement les auteurs de cette compilation que les éloges les plus pompeux qu'on en pourroit faire. S'il leur est échappé quelques négligences, c'est que dans un travail long & pénible, elles sont presque inévitables. Nous en sommes d'ailleurs amplement dédommagés par une foule d'articles curieux, & d'autant plus piquans qu'ils n'avoient jamais paru.



## A C A D É M I E S.

*Académie des Sciences , Belles-Lettres & arts de Lyon.*

**L'**ACADÉMIE de Lyon avoit anciennement proposé , pour sujet du prix des Arts , fondé par M. Christin , *de trouver le moyen de durcir les cuirs , &c.* elle continua ce sujet pour l'année 1768 , le prix étant double. Les Mémoires qui lui furent adressés n'ayant aucunement rempli ses vues , elle réserva les trois prix pour l'année 1771 , sans déterminer de sujet précis ; elle annonça qu'ils seroient décernés *à une découverte utile dans les arts , & postérieure à la publication du Programme , &c.*

Le nombre des Mémoires envoyés au concours , & la diversité de leurs objets , ayant forcé l'Académie de suspendre pendant quelque temps la distribution , elle y a procédé dans la Séance publique , du 3 Décembre 1771.

Elle a décerné un premier prix , consistant en deux médailles d'or , chacune de la valeur de 300 livres , au Mémoire

M A R S. 1772. 153  
coté n°. 8 , suivant l'ordre de sa réception , ayant pour devise :

Naturam contra & frustra obluſtantibus undis ,  
Inſuetum per iter flumen portatur in auras.

S A N T.

Portant pour titre : *Mémoire ſur les vrais diametres des tuyaux ou conduits d'eau , pour ſervir à perfectionner l'art du Fontainier : avec des tables du déchet cauſé dans les tuyaux de conduite , par le frottement contre leurs parois intérieures.*

L'Auteur eſt M. AUBÉRY , Chanoine-Régulier de Sainte-Geneviève, Vicaire de la paroiffe de Nanterre , près de Paris. Ce Savant eſt le même qui obtint un prix dans la même Académie en l'année 1769 , ſur le ſujet des Moulins.

Le ſecond prix , conſiſtant en une médaille d'or . de pareille valeur , a été partagé entre les deux Mémoires , cotés n°. 5 & 11.

Le n°. 5 portant pour devise : *Hæc ære & duri chalybis perfectæ metallo* , a pour auteur M. J. N. RENARD , Médecin à la Fere en Picardie.

N°. 11 , avec certe épigraphe : *Experientia rerum magiſtra* , & ce titre : *l'Art*

G v



# 154 MERCURE DE FRANCE.

*de tanner en jusée*, est de M. JOSEPH DE CHEURANT, maître Tanneur juré à Besançon.

L'Académie, en couronnant ces deux ouvrages, a cru devoir encourager des recherches qui tendent à perfectionner, en France, l'art du Tanneur : objet du Programme qu'elle avoit publié dès l'année 1763. Ces Mémoires lui ont paru contenir des vues utiles, telles que le procédé de laminer les cuirs, au lieu de les battre, & sur-tout celui d'employer des dissolutions martiales pour augmenter leur consistance : moyen proposé par les deux Auteurs. Elle auroit désiré qu'ils eussent envoyé des cuirs préparés suivant les méthodes qu'ils indiquent. Elle les invite à les porter à une plus grande perfection, en continuant leurs expétiences sur l'emploi du vitriol martial, & d'autres matieres ferrugineuses.

Dans la même séance, on a renouvelé l'annonce des sujets de prix, proposés pour les années suivantes.

L'Académie a proposé pour le prix de Mathématiques, fondé par M. Christin, qui sera distribué en 1772, le sujet suivant :

*Quels sont les moyens les plus faciles &*

*les moins dispendieux , de procurer à la ville de Lyon la meilleure eau , & d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers.*

Les eaux de puits presque toujours désagréables , sont généralement reconnues pour mal saines , lorsque les puits sont placés dans l'enceinte d'une ville peuplée. Les eaux de rivières & celles des sources choisies, sont, au contraire, les plus pures & les plus salubres.

La ville de Lyon est située au confluent de deux grandes rivières , & entourée de collines , qui fournissent des eaux saines & abondantes ; cependant ses habitans , dans le plus grand nombre de ses quartiers , n'usent que des eaux de puits.

Tels sont les objets du problème proposé. L'Académie exige des Auteurs qui s'occuperont à le résoudre, de déterminer la qualité des eaux qu'ils indiqueront ; d'assigner la quantité nécessaire à la consommation , & de joindre à leurs projets, les plans des machines qu'ils voudront employer , le calcul de leur produit & de leur entretien , celui des nivellemens nécessaires , & un devis général.

Les conditions, d'ailleurs, sont les mêmes que par le passé. Les Auteurs ne se

## 156 MERCURE DE FRANCE.

feront connoître ni directement ni indirectement , sinon leurs Mémoires ne seront pas admis au concours. Ils seront adressés, francs de port , avant le premier Avril 1772 : à M. de la Tourrette , Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences , rue Boillac ; ou à M. Bollioud Mermet , Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres , rue du Plat ; ou chez Aimé de la Roche , Libraire-Imprimeur de l'Académie , aux Halles de la Grenette.

Le prix est une *Médaille d'or* , de la valeur de 300 livres. L'Académie l'adjugera dans une séance publique , immédiatement après la fête de S. Louis.

Le prix de Physique , fondé par M. Christin, sera décerné, en l'année 1773, au meilleur Mémoire sur le sujet précédemment proposé, pour l'année 1770.

*Déterminer quels sont les principes qui constituent la Lymphe ; quel est le véritable organe qui la prépare ; si les vaisseaux qui la portent dans toutes les parties du corps, sont une continuation des dernières divisions des artères sanguines , ou si ce sont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide ; enfin quel est son usage dans l'économie animale.*

L'Académie invite ceux qui voudront traiter ce sujet à déterminer par des expériences la nature de la *Lympe*, comparée aux autres humeurs, & à décrire son cours dans toute l'habitude du corps.

Le prix est double, & consiste en deux *Médailles d'or*, de 300 livres chacune. L'Académie a conservé au concours les Mémoires qui y ont été ci-devant admis; elle n'en recevra aucun passé le dernier Janvier 1773. La distribution se fera après la fête de S. Louis.

L'Académie a réservé pour l'année 1773 un autre prix, & demande de nouveau des recherches sur les causes du *Vice Cancereux*, & qui conduisent à déterminer sa nature, ses effets, & les meilleurs moyens de le combattre.

Il importe que les Auteurs, après avoir défini ce qu'on entend par *Cancer*, développent les progrès que la Médecine a faits jusqu'à nos jours dans la connoissance des maladies *cancéreuses*; qu'ils analysent les observations, les expériences & les opinions des Auteurs les plus célèbres, en rassemblant les moyens Diététiques, Chirurgicaux & Pharmacéutiques, employés jusqu'à présent pour attaquer ces formidables maladies; qu'ils

## 158 MERCURE DE FRANCE.

les décrivent, rapportent leurs observations pratiques & leurs expériences; qu'ils apprécient les symptômes qui précèdent, accompagnent & suivent le *Cancer*, qu'ils en fixent le pronostic & établissent les indications dans les différens sièges, les diverses espèces & les divers états; qu'ils remontent aux principes qui y donnent lieu; qu'ils déterminent la manière de les reconnoître, & en donnent une théorie satisfaisante; qu'ils indiquent les meilleurs spécifiques connus, dans tous les cas, en démontrant leur pouvoir ou leur insuffisance; qu'ils donnent enfin, s'il est possible, de nouvelles vues sur les découvertes à faire & sur les moyens d'y parvenir. L'Académie invite les Auteurs à dresser des tables raisonnées, qui contiennent l'extrait de ce qu'ils auront dit de plus essentiel.

Le prix étoit de 600 livres, somme déposée par M. Pouteau, académicien ordinaire, pour être adjugée, par l'Académie, à l'auteur du meilleur ouvrage sur ce sujet, qu'elle a continué, en conservant les mémoires admis au concours, en 1770. Un Citoyen, plein de zèle pour l'humanité, sans vouloir être connu, a doublé la somme proposée; de sorte que le prix est actuellement de 1200 livres.

M A R S. 1772. 159

Les Mémoires ne seront admis que jusqu'au dernier Janvier 1773. Les conditions comme ci-dessus. La distribution sera faite dans la même séance que celle du prix précédent.

---

## S P E C T A C L E S.

### C O N C E R T   S P I R I T U E L.

**L**E dimanche 2 Février, il y a eu concert au Château des Tuileries. On a commencé par *Domine audivi*, beau motet à grand chœur de la composition de M. d'Auvergne, surintendant de la musique du Roi. M. Salomon, premier violon de la musique de S. A. R. Mgr le Prince Henri de Prusse, a montré beaucoup de talent dans l'exécution d'une sonate de sa composition.

Mlle d'Avantois, qui a un très-bel organe, a chanté *Exultate Deo*, motet à voix seule de M. d'Auvergne. On a beaucoup applaudi l'exécution brillante & précise de M. Baër, qui a joué un concerto de clarinette de la composition de M. Stamitz. Mde Charpentier a chanté avec autant d'art que de goût *Adorate*, très-agréable motet de M. le Grand.

## 166 MERCURE DE FRANCE.

On a donné les plus grands éloges à M. le Duc le jeune, qui a joué un beau concerto de violon de la composition de M. le Duc l'ainé. Le concert a fini par le *Miserere mei Deus*, motet à grand chœur de M. l'Abbé Giroust, maître de musique des SS. Innocens.

---

### O P É R A.

L'ACADEMIE Royale de Musique continue les représentations de *Castor & Pollux* : l'affluence est si considérable que l'on a été obligé de fixer le nombre des billets de parterre, & jamais cet opéra n'avoit eu un succès aussi décidé. Nous en avons donné l'extrait dans le dernier Mercure, & nous nous empressons de rendre aux acteurs, qui l'exécutent, les éloges que nous leurs devons.

Le Public y admire, avec justice, la noblesse, l'intelligence, la chaleur, & enfin la beauté de l'organe de M. Gelin dans le rôle de Pollux ; la vérité de M. le Gros dans celui de Castor, vérité précieuse, à laquelle il joint la voix la plus sensible, la plus nette, & la plus agréable.

Depuis le commencement de son rôle jusqu'à la fin , Mlle Arnoud n'est plus le personnage de la pièce, mais Thélaira même : dans le second acte on verse , avec elle , des larmes sur le tombeau de Castor ; dans le cinquième , on partage les craintes qu'elle ressent de perdre encore une fois l'amant que l'amitié de Pollux lui a rendu. On s'intéresse à ses plaisirs comme à ses peines, & tous les sentimens qu'elle éprouve passent involontairement dans l'ame du spectateur.

M. Durand a rempli parfaitement le rôle de Jupiter, & Mlle Durancy celui de Phœbé dans lequel elle soutient la réputation que ses talens lui ont acquise.

Mlle Rosalie & Mlle Beaumesnil partagent tour-à-tour les applaudissemens du Public, dans les petits airs qu'elles chantent alternativement.

On voit avec très grand plaisir le ballet du premier acte , composé par M. Dauberval : les différentes évolutions du combat qui le termine , le nombre & la chaleur des guerriers produisent le plus grand effet, & présentent le tableau le plus vrai que l'on ait vu , dans ce genre , au théâtre de l'opéra.

La lutte du second acte, mise en action



## 162 MERCURE DE FRANCE.

par M. Vestris, ne fait pas moins de sensation, ainsi que le pas de trois qui la suit, & dans lequel M. Dauberval, Mlle Allard & M. Gardel réunissent tous les suffrages.

M. Vestris a répandu dans l'acte du Ciel toute la volupté que respirent les airs du divertissement. M. Dauberval, échauffé par la musique de l'acte des Enfers dont il a composé le ballet, s'est surpassé lui-même. Nous n'avons point d'expression assez forte pour rendre la manière terrible avec laquelle, secondé des talens de Mlle Allard, de Mlle Asselin & de M. Malter, il s'oppose au passage de Pollux dans les Champs Elysées.

C'est ici que M. Vestris a déployé tout le charme de son art & toutes les ressources de son talent personnel. Le pas de deux, qu'il exécute avec Mlle Guimard, attendrit involontairement, & si nous avions un reproche à faire à M. Vestris, ce seroit d'avoir donné peut-être trop de volupté à des ames qui ne doivent plus connoître ni le trouble des sens, ni le mouvement des passions.

Personne ne rend plus de justice que nous aux talens reconnus de M. Gardel ; il a fait des ballets charmans, & l'on au-

roit désiré quelque chose de mieux dans celui du cinquième acte, dont il est l'auteur. Nous sommes persuadés que les sujets lui ont manqué, & que s'il avoit été secondé, il auroit trouvé dans son génie les mêmes ressources qu'il a employées jusqu'ici avec succès.

Il paroît aussi qu'en général on a trouvé la partie des décorations un peu négligée : à l'égard du tombeau, que quelques personnes ont critiqué, nous sommes obligés de dire que l'idée en avoit été très-bien conçue, mais qu'elle n'a point été exécutée au gré de l'auteur.

---

### COMÉDIE FRANÇOISE.

ON attend toujours, sur ce théâtre, les *Druides*, tragédie nouvelle de M. le Blanc; & *Pierre le Cruel*, tragédie de M. de Belloy.

Le Sieur Paillardelle, qui a déjà joué sur plusieurs théâtres de la province, a débuté à Paris, le 20 du mois de Février, par les rôles d'Orgon dans *le Tartuffe*; & *la Pupille*.

Cet acteur, qui n'a pas trente ans, a

## 164 MERCURE DE FRANCE.

choisi les rôles de vieillards & ceux dits à *manteau*. Il a quelqu'habitude de la scène ; & il a le tems de raisonner & d'étudier un art si difficile lorsqu'on veut rendre la nature & prendre le véritable caractère & le sentiment des personnages.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

**O**N doit bientôt représenter une pièce nouvelle dont la musique est de la composition de M. Darci , jeune homme de quatorze à quinze ans , qui joue très-bien du clavecin, qui a exécuté des pièces d'orgue au Concert Spirituel , & qui a déjà le génie de la composition dans l'âge où l'on peut à peine lire la musique.



**A R T S.**  
**G R A V U R E S.**

**I.**

*Jupiter & Antiope*, d'après le tableau de  
M. le Barbier l'aîné, gravé par M. Du-  
flos, rue Gallande à Paris ; prix, 4 l.

**C**ETTE estampe est agréable. Elle a en-  
viron 20 pouces de hauteur sur 14 de  
largeur. Elle fait pendant avec *Jupiter &  
Semelé*, du même genre.

**I I.**

*Galerie François* ou Portraits des Hom-  
mes & des Femmes illustres qui ont  
paru en France, *in-fol.* N°. IV. A Pa-  
ris, chez Hérissant fils, libraire, rue  
des Fossés de M. le Prince.

Ce dernier cahier contient ainsi que les  
précédens les portraits de cinq personna-  
ges illustres qui ont bien mérité de la pa-  
trie ou par leurs écrits ou par leurs tra-  
vaux. Les portraits qu'on nous présente

## 166 MERCURE DE FRANCE.

aujourd'hui sont ceux du Comte d'Argenson, de Gilbert de Voisins, de la Marquise du Châtelet, de Claude-Nicolas le Car, & de l'Abbé-Prevôt. Des notices historiques accompagnent ces portraits & nous rappellent les qualités de l'homme dont la gravure ne peut nous offrir que les traits. Ces derniers portraits ont été gravés d'un burin pur & soigné par les Srs le Vasseur, Levesque, Lempereur, Henriques & Thérèse Devaux.

### I I I.

*Angelique & Medor, Vénus & l'Amour*, deux estampes en pendant d'environ 18 pouces de long sur 13 de haut. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine; prix, 3 liv. chaque estampe.

La première de ces estampes nous remet devant les yeux une des scènes les plus agréables de *Roland furieux*, poëme de l'Arioste. C'est le moment où la belle Angélique & son cher Medor assis voluptueusement près l'un de l'autre gravent sur les arbres les tendres sentimens de leur cœur.

Dans la seconde estampe *Vénus* ou la déesse de la beauté, entourée des amours

M A R S. 1772. 167

qui lui rendent hommage , prescrit à l'aîné d'entr'eux l'usage qu'il doit faire d'une flèche qu'il tient entre ses mains. Les scènes de ces deux estampes plairont d'autant plus qu'elles sont disposées avec le plus d'avantage possible pour faire valoir les charmes de la beauté & les graces de la jeunesse. La premiere a été gravée par M. Voyez l'aîné d'après le tableau de Jacques Blanchard , & la seconde par M. Levesque, d'après le tableau de M. Pierre , premier peintre du Roi. Ces deux graveurs n'ont rien négligé pour donner à leurs estampes l'harmonie de la couleur, & y rappeler les beautés touchantes des tableaux qu'ils copioient.

## I V.

*Les Offres réciproques*, estampe d'environ 18 pouces de haut sur 13 de large , gravée d'après le tableau original de Dietricy, peintre de la Cour Electorale de Saxe, par J. G. Wille, graveur du Roi, de L. M. I. & R. & de S. M. D. A Paris, chez l'auteur, quai des Augustins.

Cette estampe qui fait le pendant des *Musiciens ambulans* du même artiste, pré-

sente une scène également agréable , également animée. On y voit une jolie marchande de koucks ou de gâteaux qui offre sa marchandise pour de l'argent. Il y a beaucoup de ces offres - là dans la société. L'artiste nous a particulièrement intéressé à cette scène par la magie d'un burin toujours pur & brillant.

## V.

*Estampe allégorique sur la naissance du Fils du Prince des Asturies*, composée par M. Hallé peintre du Roi de France & gravée par P. P. Moles, Espagnol, des académies royales d'Espagne. Cette estampe qui a dix-sept pouces & demi de haut sur onze pouces & demi de large se distribue à Paris, chez Bulder, rue de Gêvres; & chez Chereau, rue St Jacques; prix, 3 liv.

Cette estampe ingénieusement composée nous représente au milieu du temple de l'Immortalité le Roi d'Espagne couronné de laurier & revêtu de l'armure des héros de l'antiquité. Le Prince & la Princesse des Asturies lui offrent, par les mains de la Fécondité, l'heureux fruit de leur hymen. La Renommée qui prend son essor

for dans le haut du temple s'empresse d'annoncer cet événement qui fait la joie des Espagnols. On lit au bas de l'estampe des vers latins relatifs au sujet qui y est représenté. Ces vers ont été composés par M. l'Abbé Molès, frère du graveur.

## V I.

*Portrait de Jean Racine*, gravé d'après le tableau de J. B. Santerre par P. Savart. A Paris, chez l'auteur, barrière de Fontarabie & aux adresses ordinaires de gravure; prix, 3 liv.

Ce Portrait sera très - bien placé à la suite de ceux gravés par le même auteur. L'illustre poëte tragique qui est ici représenté joignoit à un regard plein de douceur une physionomie si ouverte, si agréable, que Louis XIV le cita un jour comme une des plus heureuses. Ce portrait intéressera encore par la délicatesse & la légèreté avec laquelle M. Savart l'a gravé. Il est renfermé dans un médaillon au bas duquel l'on voit différens attributs relatifs à la tragédie, & un petit génie tenant une lyre.



## V I I.

*Portrait en médaillon de Monseigneur Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris.* Ce portrait intéressant est très-bien gravé par M. Romanet d'après un tableau peint de souvenir, & cependant fort ressemblant; par M. Duhamel, quai d'Anjou, isle St Louis au coin de la rue des Deux-Ponts.

---

*VERS à M. Ficquet, sur les différens portraits des grands Hommes qu'il continue de graver.*

Il va incessamment mettre au jour celui de Racine, du même format que son Corneille.

**P**AR ton burin fidèle, ingénieux,  
 Qui sur les plus vantés remporte la victoire,  
 Que de mortels chéris respirent sous nos yeux !  
 Couvert d'un rayon de leur gloire,  
 Ton nom, comme les leurs, d'âge en âge vivra ;  
 Quel autre à ce degré pourra jamais atteindre ?  
 Sans succès on le tentera :  
*Ficquet*, graver ainsi, c'est moins graver que  
 peindre.

*Par M. Guichard.*

## M U S I Q U E.

## I.

*IV Sonate* per due flauti, overo due violini è violoncello del Signor Neumann. œuv. I. Prix, 6 liv. A Paris, chez M. Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche en descendant du Pont-neuf, maison de M. Fabre & aux adresses ordinaires de musique.

Ces Sonates d'une exécution facile sont néanmoins très-propres à faire briller l'instrument par des tournures de chant agréables & variées.

## I I.

*Prix de Musique.*

MM. les Administrateurs de l'Ecole royale gratuite de Dessin adjudgeront une médaille d'or de la valeur de trois cens livres à la meilleure symphonie concertante, ou symphonie à grand orchestre, qui sera couronnée au premier concert que donnera cette Ecole. Les auteurs enver-

H ij

## 172 MERCURE DE FRANCE.

ront leurs partitions sous enveloppe à M. Rigel, professeur, rue de Grenelle St Honoré, N<sup>o</sup>. 64. On prie ces Messieurs de mettre une devise sur un petit paquet cacheté qui renfermera leurs noms, lequel ne sera ouvert que dans le cas où le morceau auroit remporté le prix dans le concours. On ne recevra plus de morceaux; passé le premier Avril. Le Sr Rigel remettra les symphonies qui n'auront pas pu concourir à ceux qui les enverront chercher, en les demandant par leur devise jointe à la première mesure. Les étrangers seront admis en affranchissant le port jusqu'aux frontières.

### I I I.

*Traité des agrémens de la Musique,* contenant l'origine de la petite Note, sa valeur, la manière de la placer, toutes les différentes espèces de cadences, la manière de les employer; le tremblement & le mordant, l'usage qu'on peut en faire; les modes ou agrémens naturels, les modes artificiels qui sont à l'infini. La manière de former un point d'orgue.

Ouvrage original très-utile non-seule-

ment aux Maîtres du goût du chant , mais encore à tous joueurs d'instrumens , & que tous bons Musiciens , même Compositeurs liront avec plaisir.

Cet ouvrage composé par le célèbre Guizeppe Tartini à Padoue , est traduit en François par le Signor P. Denis.

Cet ouvrage , qui a donné la naissance à la Musique moderne , a formé beaucoup d'habiles Artistes... Le prix est de 7 liv. 4 sols. A Paris , chez l'Auteur , rue Saint Roch , près la rue Poissonniere , maison du Commissaire , & aux adresses ordinaires de Musique.

## I V.

M. Hardouin , Maître de Musique de l'Eglise de Reims , a proposé par souscription six Messes de sa composition à imprimer , lesquelles ont été exécutées & approuvées par Messieurs les Maîtres de Musique de Notre-Dame , de la sainte Chapelle , des saints Innocens & S. Germain de Paris , qui ont souscrit : trois de ces Messes doivent être délivrées au mois de Mars , & les autres au mois de Mai suivant , moyennant la somme de trente-six livres par souscription. Sur

H ij

les observations qui lui ont été faites , il a pris le parti de les faire graver. Elles paroîtront aux mêmes échéances sur papier *in fol.* nom-Jesus. Les planches ont seize pouces de hauteur , sur dix pouces & demi. Elles seront délivrées au prix ci-dessus à ceux qui ont souscrit jusqu'à ce jour. Mais , comme la dépense de la gravure est plus considérable que n'auroit été celle de l'impression , il se trouve obligé d'augmenter les souscriptions futures de la somme de quatre livres. Elles ne seront reçues que jusqu'au mois de Mars. Il faut s'adresser à l'Auteur au Cloître de Notre-Dame , à Reims , & affranchir les lettres.

## V.

*Six Trio d'Ariettes* d'opéra-comiques dialogués pour deux violons & un violoncelle par M. Tissier , mis au jour par M. Boüin ; prix 7 liv. 4 s. chez l'auteur , rue St Honoré près l'Oratoire , & chez M. Boüin , Md de musique & de cordes d'instrumens, rue St Honoré près St Roch, au Gagne-petit & aux adresses de musique.

*Recueil d'Ariettes choisies* avec accompagnement de harpe , doité & composé

M A R S. 1772. 175  
par M. Hoehbrucker ; œuvre iv<sup>e</sup>. Prix ,  
7 liv. 4 s. chez l'auteur , rue de l'Arbre  
sec , à l'Isle d'Amour ; chez M. Bouin ,  
& autres adresses.

*Cette musique agréable chantante & bien  
distribuée sera recherchée des Amateurs.*

---

• ÉCOLE D'ARCHITECTURE.

**M.** B. Deresniere Architecte Professeur  
& correspondant de l'Académie des Scien-  
ces & Beaux-Arts de Parme , prend des  
élèves pour leur montrer l'architecture &  
tout ce qui y a rapport. On donnera un  
détail plus circonstancié sur les moyens  
d'exciter l'émulation des élèves lorsqu'ils  
viendront se faire inscrire chez le profes-  
saur qui ne prendra que douze livres pour  
le premier mois , & neuf livres pour cha-  
cun des mois suivans. Cette école se tien-  
dra chez ledit professeur rue des Prêtres S.  
Germain l'Auxerrois , maison de Ma-  
dame Frédériq , Maîtresse Sage-Femme.  
Les premiers qui se présenteront gagne-  
ront encore quelques douceurs sur le  
prix.

H iv

---

*COURS de Physique expérimentale.*

**Q**UELQUES personnes de considération ont engagé M. Sigaud de la Fond, membre de plusieurs académies, professeur de physique expérimentale & de mathématiques, à recommencer un cours de physique expérimentale le lundi 9 Mars à midi. Il se continuera les lundi, mercredi & vendredi de chaque semaine à la même heure. Il prie ceux qui voudront se joindre à cette compagnie de vouloir bien se faire inscrire d'ici à ce tems, rue S. Jacques, maison de l'Université près Saint Ives.

---

*LE PHOTOPHORE*  
*ou<sup>e</sup> porte-lumière.*

**M.** LAMBERT a présenté à l'Académie de Berlin un *Photophore*, ou *Porte-lumière*, instrument de son invention, que l'on peut comparer au *Porte voix*. C'est une espèce de cône tronqué de fer blanc poli en dedans, mis devant une méche

allumée ; il répand & porte la lumière la plus vive & la plus égale à une distance de plusieurs pieds. On prétend qu'une lampe ordinaire à deux mèches , avec le secours de ce Photophore , donne le produit de la lumière de dix-huit lampes semblables. Voici les proportions de celui dont il est question. La base du cône est un cercle de quatre pouces dix lignes de diamètre , le cône est tronqué sous un angle de quarante-cinq degrés. Sa plus grande hauteur est de six pouces deux lignes , & sa plus petite de cinq pouces cinq lignes , & sa section forme une ellipse , dont le grand axe est d'un pouce cinq lignes , & le petit d'un pouce une ligne. Ce porte-lumière s'adapte au montant des pieds de la lampe , moyennant une tige , & sous un angle de quarante-cinq degrés , de façon que l'ovale placé devant la lumière se trouve dans un plan perpendiculaire à l'horison. Il est bon que le pied de la lampe soit assez élevé pour qu'on puisse le hausser ou le baisser à volonté.

C'est une idée heureuse , à laquelle on peut encore ajouter pour propager , étendre & multiplier la lumière.

H v



*BALLETTI, veuve du Sieur Lelio  
Riccoboni.*

**H**ÉLENE VIRGINIE BALLETTI, naquit à Ferrare le 27 Avril 1686, d'une mere & d'un pere originaiement attachés aux différens théâtres de leur patrie. L'histoire du Théâtre Italien fait mention d'une *Agatha Calderoni Detta Flaminia*, sa grand'mere, qui, dit-on, avoit vu & examiné plusieurs anciens canevas de pièces Italiennes, approuvés & signés de la main de Saint Charles Borromée, Cardinal & Archevêque de Milan \*, ce qui prouveroit combien en Italie l'art dramatique étoit éloigné de blesser les bienséances & les mœurs. Il est vrai que le sieur Riccoboni avoue que pendant plus de vingt années, il a cherché dans toutes les villes qu'il a parcourues à se procurer quelques-uns de ces canevas, sans avoir pû en venir à bout.

Les parens de la Demoiselle Balletti lui donnerent une éducation qui paroîtroit au-dessus de l'état auquel elle étoit destinée, si l'on ne jugeoit de la Comédie Italienne que par la manière dont elle est généralement jouée dans ce siècle : mais on croyoit alors qu'un comédien ne pouvoit exceller dans son art, s'il n'avoit pas une imagination vive & fertile, une grande facilité de s'exprimer, s'il ne possédoit pas toutes les délicatesses de sa langue, & s'il n'avoit acquis toutes

---

\* V. l'Hist. du Théâtre Italien in-8°, pag. 59

les connoissances nécessaires aux différentes situations où ses rôles pouvoient le placer.

Ce portrait du vrai comédien improvisaire que nous devons au sieur Riccoboni pere, étoit exactement celui de la Demoiselle Balletti, sa femme, qui, dès sa plus tendre jeunesse, étonna les villes d'Italie où elle parut.

Deux célèbres Avocats de la République de Venise qui s'amusoient quelquefois eux-mêmes à jouer la comédie en société, ne purent se persuader, en voyant la jeune actrice dont nous parlons, que ses rôles ne fussent point écrits. Voici l'épreuve à laquelle ils la mirent pour s'assurer, suivant leurs soupçons, qu'elle devoit plus à sa mémoire qu'à son imagination.

Ils l'inviterent un jour à une de leurs représentations particulières, & comme ils avoient annoncé deux pièces, la première ne fut pas plutôt finie, qu'il se répandit dans la salle un bruit que l'amoureuse de la seconde venoit de se faire excuser, & qu'il étoit impossible à la troupe bourgeoise de remplir les engagements.

Tous les spectateurs affligés de ce contre-tems, jetterent aussi-tôt les yeux sur la Demoiselle Balletti, qui, très-obligamment, & bien loin de soupçonner qu'elle se prêtoit elle-même à la maligne curiosité de quelques-uns des acteurs, s'offrit à passer sur le théâtre, & ne demanda qu'un moment pour s'instruire du sujet de la pièce, & des entrées qu'elle devoit y avoir.

Les deux Avocats, dont l'un jouoit le Docteur, & l'autre le Pantalon, crurent l'embaras-

H vj

## 180 MERCURE DE FRANCE.

ser, sur-tout dans une scène où ils avoient à soutenir contr'elle l'autorité des peres, à l'égard de l'établissement de leurs enfans. La connoissance qu'ils avoient des loix, leur facilité de parler exercée tous les jours sur de pareilles matières, ne furent, pour les talens de la Demoiselle Balletti, qu'un aiguillon de plus; elle défendit les droits de la nature & de la raison avec tant de chaleur, tant de force, & tant d'éloquence, que les deux interlocuteurs vaincus ne purent s'empêcher d'interrompre le cours de la pièce, par l'aveu public de leur défaite.

Un pareil triomphe ne put qu'augmenter la célébrité de la jeune Demoiselle Balletti, qui, d'ailleurs, par différentes pièces de vers imprimées dans les Recueils des Arcades de Rome, mérita bientôt que les Académies de Rome, de Bologne, de Ferrare & de Venise, inscrivent son nom dans leurs registres.

Le sieur Louis Riccoboni, devenu directeur de troupe à 22 ans, ne pouvoit faire un meilleur choix que celui de la Demoiselle Balletti, qu'il épousa. Son projet de ramener la nation au bon goût du théâtre, qui se perdoit tous les jours, trouva, dans les talens distingués de sa femme, un des moyens les plus sûrs d'y parvenir.

Traducteur dans sa Patrie de quelques pièces de Molière, & de différentes Comédies Françaises, il faisoit tous ses efforts pour balancer le goût de la farce qu'entretenoient, au contraire, les personnages à masques; lorsqu'en 1716 il fut appelé en France avec sa troupe, composée des meilleurs sujets de l'Italie, pour

remonter sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne , alors vacant.

On voit par les Lettres Historiques qui furent écrites sur le début de cette troupe , que ce ne fut pas sans peine qu'elle réussit parmi nous , mais qu'il n'y eût qu'une voix sur l'intelligence, l'imagination & l'esprit du sieur Riccoboni & de sa femme.

L'étude qu'ils firent l'un & l'autre de notre langue , les mit en état de l'écrire ; on connoît les utiles ouvrages que nous devons au mari , & sur-tout ses Observations sur Molière. A l'égard de sa femme , dont il est principalement question ici , ce fut sans son aveu qu'une critique qu'elle s'étoit permise de faire de la traduction de *la Jérusalem Délivrée* , devint publique en 1724.

L'abbé *Conti* l'avoit sollicitée de lui dire son avis sur cette traduction de M. Mirabaud , & croyant ne se livrer qu'à son ami , elle se laissa aller à un ton de critique trop peu ménagée , envers un homme de lettres aussi considéré que M. Mirabaud. Cet auteur s'en plaint dans la préface de ses dernières éditions , mais avec une sagesse & une modération qu'il eut toujours , & en convenant que cette critique , malgré son amertume , lui avoit été fort utile dans la suite.

L'abbé Desfontaines n'avoit pas plus épargné la nouvelle traduction , alors très-défectueuse , & l'on voit le critique , dans le tome troisième de ses Observations , dire avec plaisir de la nouvelle édition du même ouvrage , qu'on n'y trouve plus de ces méprises que Mademoiselle Ric-

## 182 MERCURE DE FRANCE.

ccboni, dans une brochure, & lui, dans le Journal des Sçavans, avoient fait appercevoir à l'auteur.

Deux ans après, Madame Riccoboni, à qui la connoissance de la langue latine étoit familière, tira du *Mercator* & du *Rudens* de Plaute, une comédie en cinq actes, qu'elle intitula *le Naufrage*, mais le succès n'en ayant pas été fort heureux, elle abandonna ce genre, pour lequel l'esprit n'est pas la seule disposition nécessaire.

Elle se retira du théâtre avec son mari au mois de Mars 1729, & y remonta à la fin de Novembre 1731, pour le quitter tout-à-fait en 1732. Elle laissoit à sa troupe un fils, qui s'y distingua long-tems sous la double qualité d'acteur & d'auteur, & qui, digne émule de son pere, fit encore plus, pour la gloire de son nom, en épousant Madame Riccoboni, aujourd'hui vivante, & qui, par un grand nombre d'ouvrages charmans fort au-dessus des Scuderis & des Villedieux, se place au moins à côté des Lafayette & des Sévigné.

Honorée par ses propres talens, honorée par ceux de son mari, par ceux de son fils, & par ceux de sa belle-fille, Madame Riccoboni, la mere, veuve depuis long-tems & parvenue à l'âge de 85 ans, ne devoit plus rien avoir à souhaiter sur la terre; aussi sa vieillesse se consacra-t-elle à des desirs qu'ont dû couronner sa piété & sa mort vraiment chrétienne, arrivée le 30 Décembre 1771.

---

**BRAVOURE DES FEMMES.**

EN 1379 la garnison d'Alfaro en Espagne ayant pris la fuite & abandonné la ville aux Anglois qui l'assiégeoient, les femmes se mirent sous les armes & soutinrent l'assaut avec tant de courage & d'intrépidité, que les ennemis furent obligés de se retirer. *Il faut avouer, dit leur chef, que nous avons eu affaire à des hommes bien efféminés, & à des femmes bien mâles.*

---

**ECONOMIE GÉNÉREUSE.**

Les aumônes entretiennent souvent l'oïveté & perpétuent la misère lorsqu'elles n'appellent point le travail, & qu'elles ne fournissent pas des moyens d'occupation. C'est ce qu'a bien compris cet estimable curé de Saint Gilles dans le pays de Caux, diocèse de Rouen. Ce bon pasteur avec une cure d'environ deux mille à deux mille cinq cents livres, a su épargner assez de son revenu pour

## 184 MERCURE DE FRANCE.

fonder par une sage économie des travaux de main d'œuvre qui employent les pauvres familles dans les jours stériles de l'hiver , & durant les longues sécheresses où l'on ne peut travailler dans les champs. Il a fait construire deux grands ateliers , l'un pour les garçons , l'autre pour les filles ; il leur fournit les instrumens nécessaires à leur métier , & fait les avances des matériaux convenables à leur manufacture , & donne même des prix d'émulation à ceux qui se distinguent. Il a fait aussi bâtir plusieurs maisons pour de petits ménages. Il secourt & favorise les nouveaux établissemens ; il prévient les querelles & accommode les procès ; toute sa paroisse semble habitée par une même famille dont il est le chef, le guide & l'appui. L'archevêque de Rouen a voulu donner à ce digne Pasteur une cure de huit mille livres de revenu ; mais ce curé a prié sa Grandeur de le laisser à son premier troupeau dont il fait les délices.



---

*ACTES DE BIENFAISANCE.*

## I.

**L**E nouvel évêque prince de Spire a réformé une grande partie de ses dépenses attachées à son rang , il a réduit le nombre de ses troupes pour diminuer les impositions sur le peuple , disant qu'il ne vouloit pas que *son superflu ôtât le nécessaire à ses sujets.*

## I I.

L'archiduc Ferdinand étant à Schonbrun, on lui montra le dessein d'une illumination que ce jeune prince considéra en soupirant & versant quelques larmes. L'impératrice étonnée de cet attendrissement, lui en demanda la cause. *Hélas, répondit ce Prince, voilà assez de fêtes qu'on me donne ; encore une illumination , cela coutera tant , & il y a tant de malheureux à cause de la cherté des grains.* L'impératrice embrassa son fils , & lui fit remettre l'argent de la fête qui lui étoit destinée. Cette somme fut employée aussitôt dans



le plus grand secret à soulager plusieurs familles honnêtes ; & le Prince satisfait, après cet acte de bienfaisance , abordant l'impératrice , s'écria , *ah , ma mère quelle fête !*

## I I I.

L'archiduc arrivant à Milan , n'accepta suivant les intentions de l'Impératrice , le don gratuit de douze cens mille livres que la ville lui offrit à l'occasion de son mariage avec la princesse de Modène, qu'en la destinant aussitôt à des travaux utiles aux Milanois.

Ce Prince a aboli le tribunal de l'inquisition : il consacre un jour de la semaine à une audience publique qui commence avec le jour. Ce Prince n'a que dix-sept ans , il est nouvellement marié , & il a déjà la force de faire céder ses plaisirs aux fonctions pénibles de la souveraineté.

## V I.

Un des courtisans de l'Empereur vouloit lui persuader de profiter des troubles de Pologne , pour faire valoir des préten-

tions , peut-être dans le vrai légitimes , qu'il a sur quelques districts de la Pologne qui se trouvent enclavés dans la Hongrie.

» Moi , répondit ce généreux Prince ,  
 » faire valoir des prétentions , quand tous  
 » les fléaux semblent être réunis pour ac-  
 » cabler mes malheureux voisins ; à Dieu  
 » ne plaise que j'aie jamais une telle pen-  
 » sée. Je suis homme , ne puis-je pas être  
 » malheureux un jour , & craindre que  
 » la vengeance céleste suscite quelques  
 » voisins ambitieux pour achever de m'op-  
 » primer. A quoi me serviront quelques  
 » cantons de plus ? N'ai-je pas assez de  
 » terres incultes ? assez de sujets pauvres ?  
 » Hélas ! je n'en ai déjà que trop pour  
 » pouvoir les rendre tous aussi éclairés ,  
 » aussi bons , aussi heureux que je le de-  
 » sire ».

Dans son voyage de Prague , se trou-  
 vant logé dans une auberge de village ,  
 il fut environné d'une grande quantité de  
 gentilshommes & d'autres citoyens , les  
 uns pour lui rendre hommage , les autres  
 pour réclamer sa justice. Il en retint un si  
 grand nombre , que ses officiers lui repré-  
 sentèrent qu'il n'avoit pas assez d'argen-  
 terie pour tant de monde. *Qu'importe ,*

## 188 MERCURE DE FRANCE.

leur répondit tout haut l'Empereur, *on trouvera ici suffisamment d'étain ; ces messieurs voudront bien excuser un voyageur.* Pendant tout son voyage, il fit manger avec lui les Capitaines & même les Syndics des Cercles.

A Prague on voulut l'engager à aller au spectacle. *J'ai trop d'affaires, dit-il, pour perdre mon tems à m'amuser.*

### V.

Nous rapporterons encore comme un trait de bienfaisance l'ordonnance que Sa Majesté Impériale & Royale a rendue de tenir renfermés dans des parcs, les sangliers qui auparavant endommageoient les récoltes, & attaquoient même les hommes ; par cette ordonnance tous possesseurs du droit de chasse sont tenus de faire poursuivre & tuer ceux de ces animaux qui n'ayant pas été enfermés, seront aperçus dans les bois & dans les plaines.

On fait aussi l'ordre donné par l'Archevêque de Rouen de détruire sa garenne de Gaillon ; & celui du Duc de Bouillon, qui en héritant du Prince, son

pere, fit faire une battue générale dans sa Terre de Navarre pour détruire les lapins, dont le produit de la vente fut aussitôt remis au Receveur des Tailles à la décharge de la Paroisse.

---

### ÉTABLISSEMENT UTILE.

**L**E Roi d'Espagne, persuadé qu'il orapauvrit souvent les Etats, & que le travail seul de la terre les féconde, vient d'établir des colonies de Cultivateurs pour défricher les vastes plaines de l'Andalousie. Sa Majesté Cath. fait ouvrir des chemins & des canaux de communication pour faciliter les débouchés des denrées. Des manufactures utiles naissent de l'abondance des matières premières. Le laboureur industrieux voit la terre récompenser ses peines, & des familles accourent de tous les pays de l'Europe partager des travaux fertiles, qui sont encouragés & honorés par le Souverain; c'est l'avantage de la culture; elle est la mère de toutes les richesses, de tous les arts, de la population, de l'abondance & des biens qui font le bonheur & la force des Empires.

---

*ACTE DE GÉNÉROSITÉ.*

**L**e jeune Roi de Suède a donné un grand exemple de modération durant la tenue de la Diète. Un membre de l'ordre de la noblesse s'emporta contre un projet approuvé par le Roi, & ménagea si peu ses expressions contre Sa Majesté, que son ordre crut devoir lui imposer silence, & lui refusa d'assister davantage à ses assemblées. Le Roi informé de cette juste punition, dit au Maréchal de la Diète : *Je vous prie d'intercéder de ma part auprès de la noblesse pour un bon citoyen, qui a pu s'oublier un moment, mais dont l'Etat a besoin, & que la Diète a intérêt de conserver,*

---

*HONNEURS MILITAIRES.*

**L**e 5 de ce mois, les Vétérans du régiment du Roi infanterie, furent reçus par M. Dupleffis, brigadier & major de ce Corps, en présence du Maréchal de Lorge qui leur donna l'accolade, d'un grand nombre des

habitans de cette ville , & des Dames qui occupoient les fenêtres du pavillon de MM. les Officiers , vis-à-vis duquel le régiment étoit en bataille. Après cette cérémonie on se rendit aux deux manéges militaires qui étoient décorés à cet effet. Dans l'un on avoit dressé une table de 180 couverts pour les Officiers étrangers, les Vétérans du Corps , ceux du régiment de la Reine Dragons & d'Auxone du Corps Royal qui y étoient invités. M. le Maréchal y dîna avec eux au bruit de la mousqueterie & d'une musique militaire. Des chansons convenables à la fête animèrent le repas, après lequel on passa dans l'autre manège qui étoit divisé en salle de jeu , salle de danse , &c. Les Vétérans ouvrirent le bal avec la Marquise de St Simon , la Comtesse de Durfort & autres. Ils continuèrent de se livrer au plaisir qu'ils ressentoient jusqu'au souper qui fut servi sur deux tables , l'une de 180 l'autre de 60 couverts ; après lequel le bal recommença & se soutint toute la nuit , de façon que la fête entière dura depuis deux heures après midi jusqu'à sept du matin. Les propos que tinrent les Vétérans , leur attendrissement même , témoignèrent combien ils étoient sensibles

192 MERCURE DE FRANCE.

à la marque de distinction qui leur étoit accordée & à cette fête par laquelle leurs Officiers ont montré la part qu'ils y prenoient. Ils ont paru flattés des vers suivans dont on avoit mis un exemplaire sous chaque couvert. M. Ethis, commissaire des guerres, leur en lut aussi qui firent le plus grand plaisir, & que, d'après l'éloge qu'on nous en a fait, nous insérerons dans notre Journal, s'il veut bien nous les communiquer.

*Messieurs les Officiers du Régiment du  
Roi, aux 70 Vétérans du même Corps,  
reçus le 5 Février 1772.*

**G**UERRIERS dont la valeur a maintenu sans  
tache

L'honneur du Corps, des Chefs, & même de  
l'Etat,

Mais qui dans cette foule où le destin vous cache  
Des plus beaux traits peut-être aviez perdu l'éclat:  
Vétérans, Compagnons, Louis vange l'outrage  
Que vous faisoit le sort trop injuste envers vous.  
La marque qu'il vous donne est le sceau du cou-  
rage:

Elle est pour vous, Soldats, ce qu'est la Croix  
pour nous.

Qui

Qui l'aura mérité , par-tout , sans qu'on le nom-  
me ,

Entendra désormais répéter près de lui :

« Il a servi long-tems , respectons ce brave hom-  
me ;

» Qu'il soit cher à l'Etat , puisqu'il en fut l'appui. »

Tous nos jeunes Soldats , du même prix avides ,  
Déjà vous enviant ce signe glorieux ,  
Aux sentiers de l'honneur vous prennent pour leurs  
guides :

Usez de l'ascendant qu'il vous donne sur eux.

Formez - vous des rivaux dans tous vos cama-  
rades ;

Faites leur voir vos fronts endurcis au bivac ;

Contez leur , pour en faire autant de LA FEUIL-  
LADES , \*

Les exploits de *Laufeld* , les travaux de *Corbac*.

Qu'ils partagent ce feu qui remplissoit vos ames ,

Lorsque des ennemis vous braviez les fureurs

Et l'airain qui tonnoit en vomissant des flammes.

Formez-les & sur-tout fomentez dans leurs cœurs

Cet esprit d'union & cette intelligence ,

\* La Feuillade , le plus ancien des Vétérans du  
régiment , sert dès 1734 ; il a été depuis ce tems à  
toutes les affaires où nous avons marché ; il fut  
bleilé à Hastimbeck.



## 194 MERCURE DE FRANCE.

Qui liant chaque membre à l'intérêt d'un Corps ;  
Les fait tous concourir au salut de la France ,  
Et de l'Etat entier tend ainsi les ressorts.

Ce même esprit nous guide , avec vous il nous  
lie ;

Il se rechauffe encore en ce jour glorieux ,  
Et nous fait célébrer vos honneurs qu'on publie  
Au milieu des festins , des danses & des jeux.  
Nous devons prendre part à votre récompense ,  
Nous avons avec vous partagé vos travaux :  
Mais , si vous en gardez quelque reconnoissance ,  
Vous nous suivrez encore à des périls nouveaux.

*Par M. de V\*\*\* , Officier au  
régiment du Roi Infanterie.*

---

## A N E C D O T E S.

### L.

**L**E Maréchal d'Estrées étoit grand curieux , il achetoit tout ce qui se présentoit de beau ; cela fait , il l'enfermoit & ne le revoyoit plus. Sa femme lui disoit un jour : *M. le maréchal , vous serez bien fâché de n'être pas à votre inventaire.*

## I I.

Un mari trouva sa femme qui étoit fort laide, couchée avec un homme, à qui il dit sans se fâcher : *Eh , Monsieur , vous n'y étiez pas obligé.*

## I I I.

La fille de Thémistocle étoit recherchée d'un sot & d'un honnête homme , dont le premier étoit riche & l'autre pauvre. Il prit l'honnête homme pour son gendre , » car j'aime mieux , dit-il , un » homme qui ait besoin de bien , que du » bien qui ait besoin d'un homme. »

## I V.

Un homme de condition étoit très-malade à une terre en Auvergne , éloignée de tout secours. On lui proposa d'envoyer chercher le médecin de Clermont. » C'est » un médecin trop considérable , dit-il , » je n'en veux point ; qu'on aille chercher le chirurgien du village , je l'aime » mieux , il n'aura peut - être pas la hardiesse de me tuer. »

*Anecdote de Corse.*

Deux Grenadiers François du Régiment de Flandres, en garnison à Ajacio, qui avoient déserté, appercevant leur Colonel, se cachèrent dans des hayes ; mais un payfan Corse les découvrit, & reçut quatre louis d'or pour prix de sa dénonciation. Il alla tout joyeux faire part de sa bonne fortune à sa famille & à ses amis, qui furent si indignés de cette action, qu'ils se saisirent de lui, le firent confesser, & le conduisirent comme un criminel sous les murs d'Ajacio, où ils le fusillèrent ; ils renvoyèrent ensuite par le Confesseur les quatre louis que ce payfan avoit reçu, & firent dire au Colonel qu'aucun d'eux n'oseroit toucher à ce prix de l'infamie, sans se croire deshonoré & souillé.



*ÉPITAPHE de M. de Chevert.*

**O**n a placé dans l'Eglise de St Eustache à Paris le médaillon en marbre de M. de Chevert , avec une épitaphe que sa noble simplicité a fait remarquer ; nous la rapportons ici comme un excellent modèle en ce genre.

On attribue cette épitaphe à plusieurs de MM. de l'Académie Française. La voici :

FRANÇOIS DE CHEVERT,

Commandeur Grand'Croix de l'Ordre Royal & militaire de St Louis, Chevalier de l'Ordre royal de l'Aigle Blanc de Pologne , Gouverneur des villes de Givet & Charlemont , Lieutenant-général des armées du Roi.

Sans ayeux , sans fortune , sans appui ,

Orphelin dès l'enfance ;

Il entra au service à l'âge d'onze ans.

Il s'éleva , malgré l'envie , à force de mérite ;

Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat ;

Le seul titre de Maréchal de France a manqué

Non pas à sa gloire ,

Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour  
modèle.

Il étoit né à Verdun sur Meuse le 2 Février 1695,  
Il mourut à Paris le 24 Janvier 1769.

*Priez Dieu pour le repos de son ame.*

L ij

---

---

*VERS pour mettre au bas du portrait  
de M. Helvetius.*

**T**OUT entier à l'humanité,  
A l'aider, à l'instruire il consacra sa vie;  
Ses écrits, \* ses bienfaits attestent son génie,  
Et le bonheur d'autrui fut sa félicité.  
Tendre ami, tendre époux, bon citoyen, bon père,  
De tout le bien qu'il fit, il remplit sa carrière;  
Mais hélas ! l'immortalité  
Pouvoit seule suffire au bien qu'il vouloit faire.

*Par M. L\*\* , lib.*

---

---

*ÉDITS, ARRÊTS, &c.*

I.

**E**DIT du Roi, donné à Versailles au mois de  
Septembre 1771, enregistré en parlement le 10 Dé-  
cembre suivant; portant rétablissement du prési-  
dial de Mâcon.

---

\* M. Helvetius a fait un beau poëme en six  
chants sur le *bonheur*, & d'autres ouvrages que sa  
modestie tenoit cachés.

## I I.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Septembre 1771, enregistré en vacation le 22 Octobre 1771, en parlement le 20 Décembre audit an ; portant création d'un conseil supérieur à Douai.

## I I I.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Novembre 1771, enregistré en parlement le 18 Décembre audit an ; portant suppression de la vicomté de Cherbourg, & réunion au bailliage de Valognes.

## I V.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Décembre 1771, enregistré en parlement le 10 du même mois ; portant création d'un conseil supérieur à Rouen.

## V.

Edit du Roi, donné à Fontainebleau au mois d'Octobre 1771, enregistré à l'audience de France & au parlement de Paris ; portant établissement d'une chancellerie en Normandie.

## V I.

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Novembre 1771, enregistré en la chambre des Comptes le 5 Décembre audit an ; portant suppression des deux offices de Trésoriers de la Maison du Roi, & création d'un seul office de Trésorier général de ladite Maison.

## V I I.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 30 Novembre 1771 , enregistrée en parlement le 7 Décembre suivant ; concernant le bureau des Finances de Paris.

## V I I I.

Déclaration du Roi , donnée à Versailles le 24 Novembre 1771 , enregistrée en parlement le 18 Décembre audit an ; portant établissement de chancelleries dans les sièges royaux ressortissant auement des cours de parlemens , &c.

## I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 27 Octobre 1771 ; qui ordonne que l'emprunt de deux millions de livres de rente viagères sur une & sur deux têtes, ouvert à Amsterdam, n'aura lieu en Hollande que pour moitié ; & que l'autre moitié dudit emprunt sera ouverte à Paris au trésor royal.

## X.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 28 Décembre 1771 ; qui proroge le délai pour la constitution des promesses à quatre ou à cinq pour cent , de la Compagnie des Indes ; & qui ordonne la constitution de celles dedites promesses qui ont été déposées , soit au caissier général de ladite Compagnie , soit es mains des dépositaires particuliers,

## X I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 16 Septembre 1771 ; & lettres-patentes sur icelui, enregistrées au parlement le 7 Décembre 1771 ; concernant la reconstruction de la nef de l'Eglise royale & paroissiale de St Barthelemi, en la Cité à Paris ; & l'acquisition des terrains nécessaires à cet effet.

---

## A V I S.

## I.

*Nouvelle découverte de pâtes, de sirops & de tablettes d'orge, par M. de Chamouffet.*

CETTE pâte, suivant le rapport même de MM. les Commissaires de la Faculté de Médecine chargés de l'examiner, renferme plusieurs avantages qui doivent rendre cette découverte précieuse & utile à l'humanité. 1°. On est sûr de fournir aux malades un aliment médicamenteux, dont les Anciens faisoient le plus grand usage, & qui, dépouillé de la partie extractive qu'auroit pu lui fournir l'écorce, ne portera rien d'acre ni d'irritant. 2°. Cette farine ayant subi antérieurement un mouvement de fermentation, est plus miscible à toutes nos humeurs. 3°. La facilité avec laquelle cette pâte se dissout dans l'eau chaude, permet aux Médecins de la faire prendre aux malades dans des décoctions ou des infusions appropriées à la situation



des personnes qu'ils traitent. 4°. Enfin la modicité du prix, en comparaison de ce que coûtent les bouillons faits avec la viande, la facilité du transport & la célérité de la préparation tendront cette pâte d'un usage journalier, & doivent faire applaudir au zèle du Citoyen qui l'a inventée.

Lorsque l'on ouvrira dans le public le débit de ces sirops & pâtes d'orge, les Apothicaires qui voudront s'en charger, auront la préférence sur tous les autres. Mais afin de mieux convaincre le public de tous les avantages de cette nouvelle découverte, on lui met sous les yeux dans une brochure qui se publie à *Paris, chez Barbou, Imprimeur, rue des Mithurins*; les sentimens de Médecins éclairés, des observations faites en Angleterre, & différentes lettres sur ces observations; l'avis de MM. les Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris, le decret de cette Faculté, l'extrait des Registres de l'Académie des Sciences de 1766, enfin le privilège qu'il a plu au Roi d'accorder à l'Auteur pour la composition des sirops, pâtes & tablettes d'orge & de biere, sur le rapport avantageux qu'a bien voulu lui faire de cette découverte un Ministre aussi éclairé que zélé pour le bien du public en général, & particulièrement pour celui de la Marine & des Colonies dont il a l'administration.

## I I.

### *Pension.*

Le sieur Cochet, Maître ès Arts & de Pension, rue de Montreuil, fauxbourg Saint-Antoine à l'Hôtel de la Folie Titon, sollicité par

des personnes qu'il n'a pu refuser, a fait arranger un très-bel appartement isolé de sa Pension pour y élever des enfans dès l'âge de trois ans & demi. Ils y sont sous les yeux d'une Bonne intelligente surveillée par la Maîtresse de la maison. Le prix de la Pension est de 350 liv. sans mémoire quelconque.

Il y a aussi chez le sieur Cochet une Ecole de Mathématiques & de Dessin. Les leçons de Mathématiques sont particulières à chaque Elève, & données tous les jours. Celles de Dessin sont de deux heures chacune trois fois la semaine. Le prix de la Pension pour ceux qui voudront les Maîtres de Mathématiques & de Dessin avec le reste de l'éducation, est de 750 liv. sans mémoire.

### I I I.

#### *Essence de vie.*

M. Trefenchel avertit le public qu'il y a des gens qui contrefont son Essence de Vie, & que pour avoir la véritable, il faut s'adresser à lui; il demeure toujours Abbaye Saint Germain-des-Prés, à Paris, rue Childebert, vis-à-vis la Grille de la Cour des Religieux, à côté d'un Fayancier.

## NOUVELLES POLITIQUES.

*De Hambourg le 23 Janvier 1772.*

Les lettres de Copenhague ont confirmé la nouvelle de la révolution arrivée en Danemark.

I vj

Elles contiennent les particularités suivantes.

» La nuit du 16 au 17, il y avoit eu bal à  
 » la Cour. Le Roi s'étoit retiré, à minuit, dans  
 » son appartement. C'est à quatre heures du  
 » matin qu'il donna ordre d'arrêter la Reine  
 » & plusieurs personnes de sa Cour ; & le secret  
 » avoit été tellement gardé qu'aucune ne fut  
 » prévenue du sort qui l'attendoit. Le Comte  
 » de Struensé, principal Ministre, fut un des  
 » premiers qu'on arrêta. Ce Comte, qui avoit  
 » accompagné le Roi dans ses voyages en qua-  
 » lité de son premier Médecin, étoit parvenu  
 » à la plus grande faveur, & avoit avancé sa  
 » famille. Deux de ses frères ont partagé sa  
 » disgrâce. Les ordres du Roi furent exécutés  
 » en une heure de temps. Sa Majesté, après  
 » s'être montrée, le matin, au peuple, sur son  
 » balcon, se promena, à midi, dans un car-  
 »rosse de parade, attelé de six chevaux blancs,  
 » dans les principales rues de la ville, au mi-  
 » lieu des acclamations de ses Sujets. A deux  
 » heures il y eut grande Cour au Château, &  
 » l'après-dînée, Comédie Françoisse au Théâtre  
 » de la Cour. Lorsque le Roi parut dans sa  
 » loge, les spectateurs témoignèrent une gran-  
 » de joie. Le soir, la Ville fut illuminée, & la  
 » populace pilla, dans la nuit, les maisons des  
 » personnes disgraciées & quelques-unes de cel-  
 » les de leurs amis. Le Roi, instruit de ces  
 » excès, les réprima par une Ordonnance qu'il  
 » fit publier, & à laquelle on obéit avec res-  
 » pect. Toutes les personnes attachées au ser-  
 » vice de la Reine, se sont rendues le 19 à  
 » Kronembourg. »

Au reste, les mêmes lettres annoncent qu'il

regne à Copenhague le plus grand ordre & la plus grande tranquillité.

*De Warsovie , le 15 Janvier 1772.*

Il paroît ici un Manifeste de la Confédération générale, daté du 25 Décembre dernier; par lequel il est enjoint à tous les Grands & à tous les Nobles de se trouver au rendez-vous qu'elle a indiqué, sous peine de perdre leurs charges & leurs biens. On dit qu'elle n'attend que l'arrivée du Comte Porocki, Echançon de Lithuanie, & du sieur Krasinski, pour publier de nouveaux Universaux.

*De Cadix , le 24 Janvier 1772.*

On a déjà procédé, en vertu des ordres de la Cour, à la réforme de vingt-cinq hommes par Compagnie, dans les Régimens d'Infanterie Espagnole, qui sont en garnison dans cette Place; de sorte que les Compagnies se trouvent réduites à cinquante hommes. Cette réforme n'a lieu que pour les troupes Nationales, & non pour les troupes étrangères, telles que les Walons, les Irlandois & les Suisses.

*De Londres , le 11 Février 1772.*

Il ne s'est rien passé au Parlement depuis le 21 du mois dernier qui ait excité la moindre discussion dans les deux Chambres. Celle des Pairs ne s'est occupé que d'affaires civiles. La plus grande partie des Membres de l'opposition continue de s'absenter de cette Chambre, parce qu'elle ne trouve aucune occasion d'attaquer l'administration actuelle. La taxe des terres a été fixée à 3 schelins pour liv. ainsi le quatrieme

scheling, qui avoit été ajouté l'année dernière comme subside extraordinaire, se trouve supprimé. Le Bill, pour continuer la défense de l'exportation des grains & celui qui permet l'importation des viandes salées, ont reçu le consentement du Roi.

*De la Haye le 11 Février 1772.*

Les Armateurs Hollandois, intéressés à la pêche du hareng, n'ont pas appris sans inquiétude le projet dont on étoit occupé en Angleterre de limiter ou de taxer la pêche dans les mers voisines de la Grande-Bretagne. Un bill de cette nature porteroit le dernier coup à cette branche de commerce de la République.

On a découvert une nouvelle manière de harponner la baleine. On se sert d'une espèce d'arbalète pour le jet du harpon; il ne sera plus lancé ni filé par la main des Pêcheurs qui étoient souvent entraînés & périlloient dans les flots. Par le moyen de cette invention, dont la pêche prochaine justifiera l'utilité, on chassera à la vue & au trait dans les Mers du Groenland, ainsi que dans les plaines du Continent.

*De Versailles le 19 Février 1772.*

On se rappelle l'action courageuse du Vicomte de Bar, Garde de la Marine & neveu du Bailli de Bar, ci-devant Général des Galères de Malte. Ce jeune Officier, dans un naufrage qu'il essuya avec quatre autres Gardes de la Marine près de l'isle Maire à la rade de Marseille, sauva, aux risques de sa vie, le sieur de Calamand, & l'amena heureusement à l'Isle Maire. Le Roi, voulant récompenser le zèle, le courage & l'humanité du Vicomte de Bar, lui a

accordé le droit de nommer, à son choix, un Garde de la Marine. En conséquence le Vicomte de Bar a proposé le sieur de Saint-Georges, de la Province de Berry, que Sa Majesté a bien voulu agréer.

*De Paris, le 14 Février 1772.*

Un Laboureur, en travaillant un champ aux environs d'Agen, a trouvé plusieurs Médailles de bronze d'Agrippa, de Néron, de Vespasien, de Domitien & des Antonins. Ce champ servoit anciennement d'emplacement à un Temple de Diane, qui fut démoli vers l'an 308. Les fouilles qu'on se propose d'y faire, pourront procurer quelques découvertes plus intéressantes.

*De Paris, le 21 Février 1771.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a élu, dans son assemblée du 7 de ce mois, pour Académicien associé, le sieur Dacier, à la place vacante par la promotion de l'Abbé Foucher à la pension.

Les Magistrats de la ville d'Arras ont publié, le 24 Janvier, un Règlement, par lequel il est ordonné à ceux qui seront auprès des malades, de laisser dans le lit les personnes mortes, & de les tenir couvertes, à l'exception de la tête qui doit être libre; il est défendu aux Menuisiers & autres Ouvriers, de renfermer les corps dans les cercueils, avant le terme au moins de vingt-quatre heures pour ceux qui seront morts subitement. Ce Règlement est d'autant plus intéressant, que, dans plusieurs Provinces du Royaume, on met sur des planches les malades, dès qu'ils sont expirés, & qu'on les enferme quel-

## 268 MERCURE DE FRANCE.

ques heures après dans une biere. A Londres , à Geneves , à Genes , dans le Nord , on n'enterre les morts qu'au bout de trois jours ; il y a même , dans quelques-uns de ces lieux , des Commissaires Inspecteurs des Corps pour constater la mort. A Rome , on faisoit des épreuves pendant plusieurs jours , afin de s'assurer d'un fait aussi intéressant , & où l'erreur est si affreuse.

### N O M I N A T I O N S .

Le Roi a accordé les entrées de sa chambre au Marquis de Berenger , brigadier des armées de Sa Majesté , chevalier d'honneur de Madame la Comtesse de Provence.

Le Roi a nommé à l'Abbaye regulière de Phalampin , Ordre de St Augustin , diocèse de Tournay , le Père Delobel , Prieur de cette Abbaye.

### P R É S E N T A T I O N S .

La Marquise de Loras a eu , le 2 Février , l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale , par la Comtesse de Bercheny ; la Marquise de Champignelles a été présentée par la Comtesse de Brisay , & la Comtesse de Soudeils par la Comtesse de Noailles.

Le Comte de Beaufobre , mestre de camp de cavalerie & capitaine au régiment de Chamborant , a eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale , le 31 Janvier.

Le Marquis d'Elbée de Belmont a eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale , dans le mois de Janvier.

La Comtesse de Choiseul-Gouffier a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté , ainsi qu'à la Famille Royale , le 9 Février , par la Marquise de

Choiseul-la-Baume. La Comtesse de Lowendal a été présentée par la Comtesse de Turpin, & la Marquise de Chabannois, par la Marquise de Seignelay.

Le Baron de la Houze, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant Duc de Parme, nommé en cette même qualité auprès des Princes & Etats du Cercle de la Basse Saxe, a eu, le 16 Février, l'honneur de prendre congé de Sa Majesté, à qui il a été présenté par le Duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des Affaires Etrangères. Le même jour, il a eu l'honneur de prendre congé de la Famille Royale.

La Marquise de Meaupeou a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale, par la Comtesse de Rouault; la Comtesse de Montamy a été présentée par la Comtesse de Lillebonne.

### M A R I A G E S.

Le 2 Février, Sa Majesté & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de Lowendal, brigadier des armées du Roi, avec Demoiselle de Bourbon, fille légitimée du feu Comte de Charolois, Prince du Sang, & celui du Marquis de Planelli de Mascrauy de Maubert, sous-lieutenant au régiment des Gardes Françaises, avec Dlle de Mascrauy de Château-Chinon.

Le Roi & la Famille Royale ont signé, le 9 Février, le contrat de mariage du Sicur Beraud de Sanois, baron de Courville, capitaine de cavalerie, écuyer de Sa Majesté, avec Demoiselle de Virly.

### N A I S S A N C E.

La Duchesse de Luxembourg est accouchée d'un garçon, le 21 Février 1771.



## M O R T S.

Le Marquis de Vignacourt (ou plus exactement Wignacourt) baron de Pernes, ville d'Artois, Seigneur de Camblin Câtelin, Ourton, &c. chevalier de l'Ordre de St Louis, est mort, le 8 Février, en son château de Camblin, âgé de cinquante six ans, sans laisser de postérité. Il étoit chef de nom & d'armes de l'illustre Maison de Wignacourt, qui a donné deux Grands-Maîtres à l'Ordre de Malte, à la tête de laquelle se trouve, par cette mort, l'oncle du défunt à la mode de Bretagne, seigneur de la Terre de Wignacourt en Artois, & baron d'Humbercourt en Picardie; mais ce gentilhomme n'a que des filles. L'aînée est veuve de M. de Roliveau, d'une famille distinguée de Bretagne. La seconde est mariée au marquis de Couturelle, chevalier de St Louis, ancien député de la Noblesse des Etats d'Artois à la Cour. Elle a été décorée, par l'Impératrice Reine de Hongrie, de l'Ordre de la Croix Etoilée; & son fils, âgé de seize ans, en mémoire des deux Grands-Maîtres dont il vient d'être parlé, a, dernièrement, obtenu de l'Ordre de Malte, le droit d'en porter la croix, même étant marié. La troisième & dernière fille de M. de Wignacourt a épousé M. de Louvencourt - Bétencourt, d'une ancienne noblesse de Picardie. Il existe encore des branches de la Maison de Wignacourt, entre autres, celle du Comte de Wleteren en Flandres, qui se prononce Flêtre, Seigneur haut-justicier de la Bassée, & Grand-Bailli de la Cour, ville & châtellenie de Cassel.

Marie d'Angleterre, Landgrave de Hesse-

Castel, est morte, le 16 de Janvier, à Hanau, dans la quarante-neuvième année de son âge. Cette Princesse étoit la quatrième fille du Roi Georges II. Elle épousa, en 1745, le Prince Frédéric, aujourd'hui Landgrave de Hesse-Cassel.

Anne-Marguerite Schemet est morte à Mayence, âgée de cent neuf ans.

Le Sieur Garrigue, habitant de la paroisse d'Albiat, près Montauban, est mort dernièrement âgé de plus de cent ans.

Marie Crozi, veuve de Chrystophe Chovel, Journalier, demeurant au lieu de Terra, paroisse de St Eriunne, généralité de Lyon, est morte, le 2 du mois de Janvier, âgée de cent deux ans. Son mari mourut, il y a deux ans, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Ils avoient vécu ensemble soixante-dix-huit ans, & ils avoient eu de leur mariage vingt-quatre enfans.

Le Sieur Cordelon est mort, à Rumzez, dans le comté de Hauts, à l'âge de cent sept ans. Il étoit né en France & s'étoit réfugié en Angleterre, sous le règne de la Reine Anne.

Antoine-Paul-Jacques de Quelen de Stuer & de Caustade, Duc de la Vauguyon, Prince de Carency, Pair de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Menin de feu Monseigneur le Dauphin, Gouverneur des Enfans de France, premier Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur le Dauphin & de Monseigneur le Comte d'Artois, Maître de la Garderobe de ces deux Princes, est mort à Versailles le 4 Février, dans la soixante-sixième année de son âge.

Le 27 Janvier, il est mort, dans la Paroisse

## 212 MERCURE DE FRANCE.

de Sainte Marguerite , fauxbourg Saint-Antoine , une femme , nommée François le Lievre , veuve de Pierre Dubuisson , Sculpteur , âgée de cent deux ans.

On mande de Saint Colombin , près Clisson en Bretagne , qu'il y est mort , le 27 Novembre dernier , une fille , âgée d'environ cinquante ans , qui étoit sujette à une maladie extraordinaire. Elle dormoit huit ou quinze jours de suite , & quelquefois trois semaines , sans prendre aucune nourriture ; lorsqu'elle étoit éveillée , elle restoit souvent huit ou quinze jours sans pouvoir proférer une parole.

Le nommé George Strots Mayer est mort , dans le mois de Novembre dernier , à Tarrach , dans la haute Strie , âgé de 112 ans.

Le nommé Summers est mort , à Richmond , âgé de 102 ans. Jean Paillet , Laboureur dans la Jurisdiction de Duras en Guyenne , est mort le 15 Janvier , âgé de cent ans.

Jean-Baptiste Saulty est mort à Divion , village de la Province d'Artois , âgé de 106 ans. A cent ans , il alloit encore à la chasse dont il faisoit son principal exercice.

Joseph Morse est mort à Londres , le 26 Janvier , âgé de 102 ans.

Henriette Bibienne de Fracquetot de Coigny , épouse de Jean-Baptiste Joachim Colbert , Marquis de Croissy , Lieutenant Général des Armées du Roi , est morte en cette ville , le 11 Février , dans la soixante-neuvième année de son âge.

La Princesse Douairière de Galles , mère du Roi d'Angleterre , est morte le 8 Février , entre 6 & 7

heures du matin, à la suite d'une maladie qui, depuis quelques mois, ne laissoit aucune espérance de guérison. Cette Princesse, fille de Frédéric II, Duc de Saxe-Gotha, étoit née le 30 Novembre 1719, & elle avoit été mariée le 27 Avril 1746 au feu Prince de Galles.

La Dame de Windimore, qui descendoit de la Maison de Clarendon, est morte le 22 Janvier, à Londres, âgée de 108 ans. Elle étoit cousine de Marie, femme de Guillaume III. & de la Reine Anne. Elle a vécu d'aumônes pendant cinquante ans, & elle est morte à l'hôpital Emmanuel.

La veuve Clum est morte à Orphurst, près de Liechrfele en Angleterre, à l'âge de 138 ans. Elle laisse deux filles & un fils, âgés tous trois de plus de 100 ans.

## LOTÉRIES.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 67, 46, 52, 53, 30. Le prochain tirage se fera le 5 Mars.

---

## T A B L E.

|                                                           |              |
|-----------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5       |              |
| Suite de l'Eté. Imitation libre de Thompson, <i>ibid.</i> |              |
| Vers à la Comtesse de * * *,                              | 10           |
| Regrets à Mademoiselle, sur son départ, <i>ibid.</i>      |              |
| Epître à Madame par Mlle **, sur le Sommeil, 1 r          |              |
| — A . . . par Mlle * * *,                                 | 16           |
| <i>Conte arabe</i> ,                                      | 18           |
| Epître d'une Demoiselle de 15 ans,                        | 32           |
| Vers sur un papier donné à une quêteuse,                  | 34           |
| Vers,                                                     | 35           |
| <i>L'Homme</i> ,                                          | 36           |
| L'Espérance en Dieu,                                      | 38           |
| Vers adressés à Mde la Marquise de L. . . ,               | 40           |
| — Pour être mis au bas du Portrait de M.                  |              |
| le Maréchal Duc de Brissac,                               | 42           |
| — A Mademoiselle de S * * *,                              | <i>ibid.</i> |
| <i>Description géogr. du royaume de Poësie</i> ,          | 42           |
| Explication des Enigmes & Logogryphes,                    | 50           |
| ENIGMES,                                                  | 51           |
| LOGOGRYPHES,                                              | 54           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES,                                    | 56           |
| Epître sur la Vieillesse & la vérité,                     | <i>ibid.</i> |
| Œuvres de Regnard,                                        | 78           |

|                                                                                           |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Les Pélopidés, tragédie,                                                                  | 100          |
| Leçons hebdomadaires de la langue italien-<br>ne,                                         | 123          |
| Pièces dramatiques du Théâtre françois,                                                   | 124          |
| Apologie des Arts,                                                                        | 126          |
| Traité de l'Equitation,                                                                   | 128          |
| Recherches sur les poulx par rapport aux<br>crises,                                       | 130          |
| Introduction à l'étude des corps naturels,                                                | 131          |
| Le Médecin des Pauvres,                                                                   | 132          |
| Le Médecin des Dames,                                                                     | <i>ibid.</i> |
| Traité élémentaire de Méchanique statique,                                                | 134          |
| Réponse à l'Auteur des Observations sur le<br>N. Dictionnaire historique en 6 vol. in-8°. | 147          |
| ACADÉMIES,                                                                                | 152          |
| SPECTACLES,                                                                               | 159          |
| Concert spirituel,                                                                        | <i>ibid.</i> |
| Opéra,                                                                                    | 160          |
| Comédie françoise,                                                                        | 181          |
| Comédie italienne,                                                                        | 182          |
| ARTS, Gravure,                                                                            | 165          |
| Vers à M. Fiquet,                                                                         | 170          |
| Musique,                                                                                  | 171          |
| Ecole d'Architecture,                                                                     | 175          |
| Cours de Physique,                                                                        | 176          |
| Le Phosphore,                                                                             | <i>ibid.</i> |
| Ballet, Veuve du Sieur Lelio Riccoboni,                                                   | 178          |
| Bravoure des Femmes,                                                                      | 183          |

## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                                                               |              |
|---------------------------------------------------------------|--------------|
| Economie générale,                                            | <i>ibid</i>  |
| Acte de Bienfaisance,                                         | 185          |
| Etablissement utile,                                          | 389          |
| Acte de générosité,                                           | 190          |
| Honneurs militaires,                                          | <i>ibid.</i> |
| Compliment de MM. les Officiers du Roi à<br>MM. les Vétérans, | 192          |
| Anecdotes,                                                    | 194          |
| Epitaphe de M. de Chevert,                                    | 197          |
| Vers pour mettre au bas du portrait de M.<br>Helvétius,       | 198          |
| Edits, Arrêts,                                                | <i>ibid.</i> |
| Avis,                                                         | 201          |
| Nouvelles politiques,                                         | 203          |
| Nominations,                                                  | 208          |
| Présentations,                                                | <i>ibid.</i> |
| Marriages,                                                    | 209          |
| Naissance,                                                    | 210          |
| Morts,                                                        | <i>ibid.</i> |
| Loteries,                                                     | 213          |

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le volume du Mercure du mois de Mars 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 29 Février 1772.

LOUVET.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.













